Université de Constantine 3
Faculté d'architecture et d'urbanisme
Département d'architecture

L'ARCHITECTURE FRANÇAISE À CONSTANTINE ENTRE LES DEUX CENTENAIRES 1930 ET 1937

THESE

Présentée pour l'obtention du
Diplôme de Doctorat 3ème cycle LMD
en Architecture & Environnement Bâti

Option: Patrimoine architectural, urbain et paysager

Par

BENARBIA Hala

Soutenue le 21 Janvier 2026

Université de Constantine 3
Faculté d'architecture et d'urbanisme
Département d'architecture

N° de Série :
N° d'Ordre :

L'ARCHITECTURE FRANÇAISE À CONSTANTINE ENTRE LES DEUX CENTENAIRES 1930 ET 1937

THESE

Présentée pour l'obtention du
Diplôme de Doctorat 3ème cycle LMD
en Architecture & Environnement Bâti

Option : Patrimoine architectural, urbain et paysager

Par

BENARBIA Hala

Devant le jury composé de :

BOUCHAREB Abdelouahab	Président	Professeur	Université Constantine 3
BELABED SAHRAOUI Badia	Directrice	Professeur	Université Constantine 1
AICHE Messaoud	Examinateur	Professeur	Université Constantine 3
MAHIMOUD Aissa	Examinateur	Professeur	Université Constantine 3
SENHADJI Dalila	Examinatrice	Docteur	Université d'Oran
BENSAAD Nadia	Examinatrice	Docteur	Université d'Annaba

Soutenue le 21 Janvier 2026

REMERCIEMENTS

بسم الله الرحمن الرحيم
(الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي هَدَانَا لِهَـذَا وَمَا كُنَّا لِنَهْتَدِيَ لَوْلا أَنْ هَدَانَا اللهُ)
[الأعراف: 43]

Je remercie **Dieu** pour m'avoir donné la force et la persévérance nécessaires à l'accomplissement de cette thèse.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude envers Pr. **Belabed Sahraoui Badia**, ma directrice de thèse, pour sa guidance précieuse, son soutien indéfectible et ses conseils éclairés tout au long de cette aventure académique. Son expertise, sa patience et son dévouement ont été des piliers essentiels dans l'élaboration de ce travail.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers le personnel des centres d'archives : le Centre d'archives nationales d'Outre mer à Aix-en-Provence, le Centre de documentation historique sur l'Algérie CDHA à Marseille, les Archives des Services Historiques Militaires de Vincennes à Paris, la municipalité de la ville de Constantine, à la directrice du musée national public de Cirta, pour leur engagement à faciliter l'accès aux ressources documentaires et la collecte des données nécessaires à ce travail de recherche. J'exprime également ma gratitude envers l'équipe du laboratoire de recherche IREMAM et la médiathèque MMSH, à Aix-en-Provence, qui m'ont chaleureusement accueilli et orienté.

Je remercie les membres du jury composé de Pr. BOUCHAREB Abdelouahab, Pr. AICHE Messaoud, Pr. MAHIMOUD Aissa, Dr. SENHADJI Dalila et Dr. BENSAAD Nadia pour leur temps, leurs précieux conseils, et leur expertise qui ont enrichi ce travail et contribué à son aboutissement.

Je tiens également à remercier Hocine Aouchal pour ses encouragements. Je suis profondément reconnaissante envers tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette thèse. Leur soutien a été une source d'inspiration et de motivation tout au long de ce parcours académique.

Mes sincères remerciements.

DEDICACES

« Quand on veut une chose, tout l'univers conspire à nous permettre de réaliser notre rêve. »
L'Alchimiste - Paulo Coelho

À mes chers ***parents***, vous m'avez toujours encouragée à poursuivre mes rêves, à croire en moi-même et à viser toujours plus haut. Votre amour, vos sacrifices et votre soutien sans faille ont été ma source de force et d'inspiration. Cette thèse est aussi la vôtre, car elle porte l'empreinte de vos valeurs et de votre éducation.

À mon cher ***mari***, à mon fils ***Adem***, vous m'avez accompagnée tout au long de cette aventure. Votre amour inconditionnel, votre soutien indéfectible à chaque étape et votre patience ont été les fondations sur lesquelles j'ai pu construire ce travail. Malgré les défis et les moments de sacrifices, votre présence joyeuse dans ma vie m'a toujours encouragée à poursuivre. Merci infiniment. « ***À la poursuite de notre légende personnelle.*** »

À mes ***sœurs*** bien-aimées (Maroua et Chayma), votre amour, votre amitié et votre soutien ont illuminé mon chemin, même dans les moments les plus sombres. Cette thèse est dédiée à notre lien spécial et à toutes les aventures que nous avons partagées et que nous partagerons encore.

À ma famille et à ma belle famille, pour vos paroles encourageantes et pour vos gestes de soutien.

À la mémoire de mon cousin Salah

À la mémoire de mes grands-pères

À la mémoire de ma grand-mère

Avec toute ma gratitude

Hala Benarbia.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES …….. ix
LISTE DES TABLEAUX ……..... xiii
LISTE DES ABREVIATIONS ……..... xiv
RESUME ……...…… xvi
ABSTRACT ……..... xvii
ملخص……..... xviii

CHAPITRE I
INTRODUCTION GÉNÉRALE …… 1
Introudction …….. 1
1.1. Problematique…….…… 5
1.2. Etat de l'art ……..……... 7
1.3. Hypotheses de la recherche …… 28
1.4. Objectifs de la recherche …….....…….. 29
1.5. Methodologie et sources d'investigation historique ……..…… 29
1.6. STRUCTURE DE LA THESE …….….. 39

CHAPITRE II
CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DE CÉLÉBRATIONS 1930/1937 …… 42
Introduction……..……..… 42
2.1. 1830 et 1837, la conquête de l'Algérie et de la ville de Constantine…..…... 42
2.2. Conjoncture politique de la célébration des deux centenaires 1930/1937…..…… 47
2.2.1. La France et ses colonies……..……...……...…… 47
2.2.2. Situation coloniale et maturation du mouvement nationaliste algérien.. 50
2.3. Manifestations internationales et expositions dans la métropole et dans la colonie……...……. 62
2.4. Préparatifs, institution des comités d'organisation, moyens juridiques et programme du centenaire de l'Algérie 1930…… 69
2.4.1. Institution des commissions et projets de lois…… 69
2.4.2. Gestion financière et établissement du budget du centenaire de l'Algérie 1930……... 74

2.4.3. Logement des visiteurs et tourisme …… 76
2.5. Centenaire d'entrée de Constantine dans la patrie française 1937, une miniature de la grande célébration…… 79
2.5.1. Organisation et préparatifs, rôle du conseil municipal…… 79
2.5.2. Ressources et subventions……... 79
Conclusion …….. 80
CHAPITRE III
FÊTES, SYMBOLES ET ESPACE URBAIN EN 1930/1937 ……. 82
Introduction …… 82
3.1. Programme des fêtes, manifestations rétrospectives et itinéraires festifs … 83
3.1.1. Typologie des fêtes du centenaire 1930 …….. 83
3.1.2. En France, les festivités en métropole ……..... 83
3.1.3. En Algérie, la colonie en fêtes …….. 84
3.1.4. Constantine en 1930 et 1937, la ville festive …….. 89
3.2. Valeurs morales et matérielles et sens des fêtes ……..…….…… 96
3.2.1. Fête politique, renforcement de la souveraineté coloniale …… 97
3.2.2. Valorisation des racines et de l'héritage colonial, un centenairomanie.. 98
3.2.3. Triomphalisme du labeur des colons …….……... 98
3.2.4. Militarisme affirmé et glorification des soldats……... 99
3.2.5. Inclusion et représentation de l'élément indigène …… 100
3.2.6. Vision moderniste et aspect matériel …….……..…….. 103
3.3. Les célébrations des centenaires 1930/1937 et la propagande coloniale…... 103
3.4. Aménagement de l'espace urbain à travers les fêtes …..……...……..….. 106
3.4.1. Décorations temporaires et mise en scène urbaine …….… 107
3.4.2. Illuminations festives et feux d'artifice …….……. 110
3.4.3. Monuments commémoratifs et statues …….…….…… 113
Conclusion ……..…….…… 120
CHAPITRE IV
PROGRAMME ARCHITECTURAL NATIONAL DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE 1930 ……..…….. 121
Introduction……...…. 121
4.1. Aperçu sur l'architecture et l'urbanisme coloniaux en Algérie 1830-1930… 122

4.1.1. Transformation du tissu de la ville précoloniale : les premiers temps de la conquête et le rôle du génie militaire ……..……..... 122
4.1.2. Réveil classique : Reproduction du modèle européen ……..……. 124
4.1.3. Néo-mauresque : À la recherche d'une identité locale …… 125
4.1.4. Modernisme méditerranéen : Adaptations au climat et au contexte algérien …… 127
4.1.5. Expressions modernes : Entre le langage historiciste et le langage simpliciste……. 130
4.1.6. Urbanisme colonial des années trente : Face aux obligations d'aménagement et d'extension ……... 133
4.2. Processus de la production architecturale et acteurs principaux …….…… 135
4.2.1. Sélection des projets et définition du programme architectural..…… 135
4.2.2. Commission d'architecture du centenaire (CAC), acteur principal dans la production architecturale du centenaire ……..…… 137
4.2.3. Les architectes du centenaire ……. 141
4.3. Programme architectural du centenaire de l'Algérie 1930, un siècle en perspective …… 142
4.3.1. Instituions muséales et artistiques …… 144
4.3.2. Maisons de l'agriculture ……. 152
4.3.3. Institutions techniques ...…….…… 156
4.3.4. Œuvres d'assistance indigène et sociale ……...…… 158
4.3.5. Travaux divers ……...……..… 163
Conclusion……... 164

CHAPITRE V
ŒUVRES DE MÉMOIRE ET EMPREINTES DU PASSÉ, CONSTANTINE EN 1930 …….. 166
Introduction…… 166
5.1. Transformation du Palais Ahmed Bey en musée et l'édification d'un nouvel hôtel de division, un projet non abouti…… 167
5.1.1. Genèse du projet……..... 167
5.1.2. Acquisition du terrain…….. 175
5.2. Le musée Gustave Mercier, entre l'art et l'architecture, une promenade dans le temps…….…… 177

5.2.1. Descriptif du bâtiment……. 177
5.2.2. Ornementation des façades…….. 183
5.2.3. Entrepreneurs et matériaux de construction…… 188
5.2.4. Un musée d'art ou d'archéologie ?..... 189
5.3. Le monument aux morts, à la gloire des soldats morts pour la France 1918-1937……..….. 193
5.3.1. Genèse du projet……...……...… 194
5.3.2. Description du monument…… 195
Conclusion ……...…. 200

CHAPITRE VI
ŒUVRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, ENTRE COLONS ET INDIGENES, CONSTANTINE EN 1930 ……. 201
Introduction ……...… 201
6.1. La maison de l'agriculture, ériger un monument luxueux digne du chef-lieu du Département……..… 202
6.1.1. Genèse et financement du projet…….. 202
6.1.2. Choix du terrain…….. 202
6.1.3. Mise au concours du projet……. 204
6.1.4. Description du bâtiment…….. 205
6.1.5. Ornementation extérieure et intérieure ……..…...….... 209
6.2. La maison de l'ouvrier, œuvre sociale pour les syndicats des travailleurs constantinois…… 213
6.2.1. Genèse du projet et subvention……..... 213
6.2.2. Choix de l'emplacement et acquisition du terrain …… 215
6.2.3. Approbation du projet de construction …… 216
6.2.4. Descriptif du bâtiment ……. 217
6.2.5. Ornementation extérieure et intérieure ……... 220
6.2.6. Mise au concours des travaux …….……. 222
6.3. Réalisations sociales destinées à la population autochtone ……....… 224
6.3.1. Préventorium de Sidi Slimane, station d'estivage indigène…… 224
6.3.2. Asile pour la suppression de la mendicité dans la rue (hospice aux vieillards incurables et aveugles) …… 227

6.3.3. Orphelinat de Sidi Mabrouk, prévoyance et utilité sociale ……..... 233
Conclusion …….……... 235

CHAPITRE VII
RUPTURE OU CONTINUITÉ ? CONSTANTINE EN 1937 ……... 238
Introduction …...…… 238
7.1. Centenaire de Constantine, une célébration singulière dans le paysage colonial algérien ……..…….. 238
7.2. Programme envisagé …… 240
7.2.1. Travaux de réparation de l'hôtel de ville ……...…… 240
7.2.2. Revendications des indigènes et lancement de l'habitat indigène …….. 241
7.2.3. Travaux entrepris pour l'hygiène, la salubrité et la viabilité ……..… 243
7.2.4. Lancement des projets socioéconomiques ……...……...…… 244
7.3. Projet de transformation de la place de la Brèche……..……. 244
7.3.1. Mise au concours de l'architecte-urbaniste…….…… 246
7.3.2. Projet initial, une esplanade avec un garage souterrain …….……. 247
7.3.3. Projet définitif, une esplanade avec un marché souterrain ……. 253
7.3.4. Mise au concours et exécution des travaux ……..…..……. 257
Conclusion……. 259
CONCLUSION GÉNÉRALE……. 261
BIBLIOGRAPHIE…….. 272
LISTE DES ANNEXES ……..…… 305
ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON EVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937 …… 305
ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION…..…… 349
ANNEXE C : FÊTES ET VALEURS …….. 362
ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930 ……..... 366
ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937…….. 382
ANNEXE F : PUBLICATION DES ACTES DE COLLOQUE ……..…… 415
ANNEXE G : ARTICLE DE PUBLICATION, REVUE CLASSE B …… 424

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1.1	Positionnement de notre recherche dans la chronologie des recherches portante sur l'architecture et de l'urbanisme coloniaux en Algérie entre 1830-1962 ……	27
1.2	Sources et documents mobilisés pour la recherche ……..	31
1.3	Méthodologie optée pour la lecture du fond du centenaire ……..	33
1.4	Présentation du registre de délibérations du Conseil Municipal de Constantine ……...	36
1.5	Exemple de lecture d'un document d'archive textuel ……	37
1.6	Schéma de la structure de la thèse…….	41
2.1	La ville de Constantine en 1837 ……	44
2.2	Croquis de la ville de Constantine en 1837 et ses environs d'après le récit des voyageurs ……	45
2.3	Siège de Constantine. Prise de la ville, 13 octobre 1837 ……..	46
2.4	Affiches PCF, Foulard rouge contre le centenaire de l'Algérie à gauche, et CGTU …….	54
2.5	Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes 1925.	64
2.6	Pavillon de l'Algérie lors de l'exposition coloniale de Vincennes 1931….	64
2.7	Pavillon de l'Algérie à l'exposition internationale à Paris en 1937 …….	66
2.8	Inauguration de l'exposition, au seuil de la maison de l'agriculture d'Alger ……...……..	67
2.9	Foyer civique à Alger ……...	68
2.10	Extrait de texte d'une séance de délibération du Conseil Municipal de Constantine, pour la création d'un comité local de fêtes …….	73
2.11	Camping aménagé à l'occasion du centenaire lors du congrès de la presse coloniale à Biskra …….	77
3.1	Plaque commémorative dédiée au Maréchal Bugeaud à Paris, inaugurée pour le centenaire de l'Algérie 1930 ……	84
3.2	Affiche de l'exposition du centenaire de la conquête de l'Algérie, mai-juin 1930 ……...	84
3.3	Différentes vues sur l'exposition d'Oran ……..	85
3.4	Pavillon d'Oran à l'exposition générale du Centenaire ……	86
3.5	La fête indigène sur l'hippodrome du Caroubier devant Gaston Doumergue ……...	88
3.6	La cérémonie au monument aux morts de Constantine ……...	92
3.7	Fêtes du centenaire dans la ville de Constantine …….	92
3.8	Indices associés à l'union franco-indigène 1930 …….	101
3.9	Les affiches du centenaire de l'Algérie ……	104
3.10	Affiche du Centenaire de Constantine 1937 ……	106
3.11	Arc de triomphe, installé sur le boulevard de la République d'Alger, lors de la visite présidentielle de Gaston Doumergue ……....	109
3.12	Arc de triomphe à Ouargla ……...	210
3.13	Arc de triomphe à Constantine par les cheminots ……..	210
3.14	Plan d'illumination de la ville d'Alger …….	111
3.15	Proposition du projet d'illumination d'Alger, établie par la Compagnie Générale d'Applications Electriques d'Alger ……	112
3.16	A droite : illumination de l'hôtel de ville de Constantine lors du	

	centenaire 1937. A gauche : illumination du théâtre municipal de Constantine lors du centenaire de l'Algérie …….	112
3.17	Illumination du musée Gustave Mercier lors de la célébration du centenaire de Constantine en 1937 ……..	113
3.18	Sculpture centrale du monument et scènes laborieuses du monument de Boufarik ……	114
3.19	Projet du monument de Sidi Ferruch, établi par le sculpteur Gaudissart ….	116
3.20	Plan et vue de face du monument Boutin …….	116
3.21	Plan et vue en face du monument Foureau Lamy ……	117
3.22	Monument de la Bastion Samson Napollon à la Calle …….	118
3.23	Monument Laveran à l'Hôpital civil de Constantine ……..	119
4.1	Théâtre régional de Constantine ……...	124
4.2	Ancienne carte postale de la grande poste d'Alger ……..	126
4.3	Décoration Art nouveau, sur les édifices d'Alger ……	131
4.4	Projet de la salle des fêtes de Boufarik, établi par l'architecte Bettoli ……	132
4.5	Exemple d'une séance de délibération de la commission d'architecture du centenaire …….	136
4.6	Le musée des beaux-arts d'Alger …….	146
4.7	Le palais des arts d'Oran ……..	147
4.8	Vue de face et coupe sur la villa du Centenaire à Alger ……..	148
4.9	À gauche, le plan initial de la villa de Bardo, à droite, le plan modifié …...	149
4.10	Intérieur du musée Franchet d'Esperey ……	149
4.11	Itinéraires des visites à l'intérieur du musée historique ……..	150
4.12	La salle des beaux arts d'Alger ……	151
4.13	La maison de l'agriculture d'Alger, conçue par l'architecte Jacques Guiauchain ……...	154
4.14	La maison du colon d'Oran, conçue par Georges Wolff …….	155
4.15	La station radiodiffusion d'Alger, conçue par les architectes Bastellica et Guérineau …….	157
4.16	Projet de l'école de poterie à Tizi Ouzou, établi par l'architecte Bienvenu ……...	161
4.17	Orphelinat indigène de Beni Messous à Alger …….	162
4.18	Façade et coupe sur la nouvelle tribune, à Alger …….	164
5.1	Intérieur du palais Ahmed Bey ……	169
5.2	Projet de reconstruction du palais de la division (palais Ahmed Bey) ……	171
5.3	Situation du terrain à Coudiat Aty en 1930 …….	172
5.4	Lettre du préfet, adressée au commissaire du centenaire à propos de l'hôtel de la division de Constantine ……..……	173
5.5	Plans et coupes du projet, non réalisé, du palais de la division à Coudiat Aty, établi par les architectes Henri Castelli et Porri ……...	174
5.6	Façades du projet, non réalisé, du palais de la division à Coudiat Aty, établi par les architectes Henri Castelli et Porri ……...	174
5.7	Photo récente du musée (MPNC) …….	178
5.8	Jardin épigraphique du (MPNC) avec les différentes sculptures …….	178
5.9	Vue à l'intérieur du musée Gustave Mercier, non datée …….	179
5.10	Vues de l'intérieur de la grande salle du (MPNC) ……...	180
5.11	Plafonds du musée (MPNC) en béton armé translucide, exemple des édifices en France ……...	180
5.12	Détails des composants du béton armé translucide ……..	181
5.13	Coupe longitudinale sur le musée, document fourni par l'administration	

	du musée ……...	182
5.14	Vues sur l'escalier et le 1er étage du musée …….	182
5.15	Parcours et distribution fonctionnelle à l'intérieur du musée ……	183
5.16	Tracé architectural de la façade nord du musée Gustave Mercier ……..	184
5.17	Médailles, en bronze, du portique grec du musée ……	184
5.18	Lecture des 12 médaillons du musée et leurs descriptions …….	186
5.19	À gauche : sculpture de l'éléphant du Pont d'El-Kantara. À droite, une médaille sur la façade du musée représentant l'éléphant inspiré du pont d'El-Kantara …….	187
5.20	Modèles de sculptures sur la façade latérale du (MPNC) ……	187
5.21	Le monument aux morts perché sur le rocher de Sidi M'cid, donnant sur Oued Rhumel ……...	193
5.22	Lecture du monument aux morts de Constantine ……	196
5.23	Photos à l'intérieur du monument aux morts ……..	197
5.24	À gauche, la statue de l'ailée de la victoire au monument. À droite, la statuette de la victoire au musée (MPNC) ……	198
6.1	Emplacement et points de repères de la maison de l'agriculture …….	203
6.2	Projet de la maison de l'agriculture établi par Ange Journeau ……	205
6.3	Vue récente sur la maison de l'agriculture de Constantine ……..	206
6.4	Plan du rez-de-chaussée de la maison de l'agriculture de Constantine …….....	206
6.5	Plan du 1er étage de la maison de l'agriculture de Constantine ……	207
6.6	Plan du 2ème étage de la maison de l'agriculture de Constantine ……..	208
6.7	Décoration de la façade principale de la maison de l'agriculture de Constantine ……...	210
6.8	Vestibule de la maison de l'Agriculture, grille d'entrée de Subes et les vitraux d'art de M. Gaétan Jeanin …….	212
6.9	Vues sur la façade principale et latérale de la maison de l'agriculture ……	213
6.10	Vue sur le Square Vallée, la maison de l'ouvrier à droite ……...	215
6.11	La maison de l'ouvrier à droite, avenue Viviani ……..	216
6.12	Projet initial de la maison de l'ouvrier …….	218
6.13	Façade postérieure de la maison de l'agriculture ……	218
6.14	Vues à l'intérieur de la maison de l'ouvrier au rez-de-chaussée ……	219
6.15	Vues du 1er étage de la maison de l'ouvrier …….	220
6.16	Vues à l'intérieur de la maison de l'ouvrier, la salle des fêtes …….	220
6.17	Vue extérieure récente de la maison de l'ouvrier …….	221
6.18	Décoration intérieure du parterre de la maison de l'ouvrier …….	222
6.19	Plans de l'hospice pour les vieillards aveugles et incurables, élaborés par l'architecte Ange Journeau ……...	231
6.20	Façade et coupe du projet de l'hospice pour les vieillards incurables et aveugles à Constantine, établi par Ange Journeau ……...	232
6.21	Carte indiquant la situation de l'orphelinat indigène à Sidi Mabrouk inférieur ……	233
6.22	Anciennes photos de l'orphelinat indigène de Sidi Mabrouk …….	235
6.23	Vues récentes sur l'orphelinat indigène ……...	235
7.1	Affiche du centenaire de Philippeville …….	239
7.2	Maquette du projet de l'habitat indigène à Constantine ……	242
7.3	Plan de la place de Nemours, non daté ……	245
7.4	Vues récentes sur la place de la Brèche et ses alentours …….	246
7.5	Projet 1er prix (Collignon) et 3ème prix (Ange Journeau) au concours	

	d’aménagement de la place Nemours ……..	247
7.6	Maquette du projet de la Brèche, établie par l’architecte Collignon ……	248
7.7	Mascaron de la fontaine de la nouvelle place de Nemours ……..	250
7.8	Système constructif en béton armé translucide et ciment armé du marché Boumezzou …….	256
7.9	Différentes vues sur le marché Boumezzou sous l’esplanade de la Brèche …….	256
7.10	Travaux de transformation de la Brèche à l’époque ……	259

LISTE DES TABLEAUX

Tableau Page

1.1 Liste des revues et presses consultées sur BNF Gallica, mobilisée durant notre recherche ……..…….. 34

LISTE DES ABREVIATIONS

ANOM : Archives Nationales d'Outre-Mer.

BNF : Bibliothèque Nationale de France.

CAC : Commission d'Architecture du Centenaire.

CCC : Caisse de Célébration du Centenaire.

CDHA : Centre de Documentation Historique sur l'Algérie.

CG : Commissariat Général du Centenaire.

CGTU : Confédération Générale du Travail Unitaire.

CM : Conseil Municipal de la Commune de Constantine.

CS : Conseil Supérieur du Centenaire.

DPLG : Diplômé du Gouvernement Général.

ENA : Étoile Nord-Africaine.

FLN : Front de Libération National.

GGA : Gouvernement Général de l'Algérie.

HBM : Habitations à Bon Marché.

MPNC : Musée Public National de Cirta.

OAS : Organisation de l'Armée Secrète.

PAEE : Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension.

PAR : Plan d'Aménagement Régional.

PCF : Parti Communiste Français.

RDCM : Registre de Délibérations du Conseil Municipal de Constantine.

RFMA : Rassemblement Franco-Musulman Algérien.

SAHGDC : Société Archéologique, Historique et Géographique du Département de Constantine.

SAM : Société des Architectes Modernes.

SAS : Sections Administratives Spécialisées.

SHD : Service Historique de la Défense.

SOCOMAN : Société Commerciale et Minière pour l'Afrique du Nord.

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

RESUME

En 1930, la France célébra le centenaire de son occupation de l'Algérie avec une série de manifestations rétrospectives, marquant cet événement par la construction de divers projets architecturaux, améliorations urbaines, travaux d'embellissement, érection de monuments commémoratifs, etc. La commission d'architecture du centenaire supervisa la réalisation de ces œuvres architecturales, visant à laisser une empreinte durable de la célébration et à donner un cachet particulier à ces créations. La production architecturale du centenaire 1930 a introduit de nouvelles formes qui reflétaient l'essor économique, technique et intellectuel de l'époque, marquant un tournant décisif dans l'histoire de l'architecture en Algérie. La ville de Constantine, chef-lieu du département de l'Est, eut une place particulière dans ces commémorations. Elle célébra non seulement le centenaire de l'Algérie en 1930, mais également son propre centenaire d'occupation française en 1937. Ces deux événements furent l'occasion de construire de nouveaux bâtiments, de transformer des structures existantes et d'aménager l'espace urbain pour répondre aux besoins festifs et symboliques de l'époque. Nous visons principalement à identifier et à analyser les projets architecturaux et urbains réalisés à Constantine pour les deux centenaires 1930 et 1937. Nous cherchons à en préciser les caractéristiques architecturales et esthétiques spécifiques et à éclairer leur histoire, tout en reconnaissant les acteurs impliqués dans le processus de commémoration et de création architecturale. Il s'agit aussi d'examiner le déroulement de ces célébrations dans la ville, afin de connaitre les lieux privilégiés à la commémoration. Pour mener à bien cette analyse, notre méthodologie repose sur une recherche historique approfondie. Nous avons exploré les registres de délibérations du Conseil Municipal de Constantine, les archives nationales d'outre-mer (ANOM) en France, ainsi que les archives numériques de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) Gallica. En complément, nous avons effectué des sorties sur le terrain afin de recueillir des données directes, considérant le bâtiment lui-même comme une archive vivante à analyser. Notre recherche contribue à la compréhension et à la diffusion des connaissances à propos de cet héritage architectural. L'amalgame de formes traditionnelles stylisées avec l'élégance des lignes simplifiées et épurées et des formes minimalistes incarne les caractéristiques principales de cette production architecturale.

Mots clés : Production architecturale; commémoration; centenaire ; programme; Constantine ; 1930 ; 1937.

ABSTRACT

In 1930, France celebrated the centenary of its occupation of Algeria with a series of retrospective events, marking this occasion with the construction of various architectural projects, urban improvements, beautification works, erecting commemorative monuments, etc. The Centenary Architecture Commission supervised the realization of these architectural works, aiming to leave a lasting imprint on the celebration and give a particular cachet to these creations. The architectural production of the 1930 centenary introduced new forms that reflected the economic, technical, and intellectual development of the time, marking a decisive turning point in the history of architecture in Algeria. The city of Constantine, capital of the Eastern Department, had a special place in these commemorations. It celebrated not only Algeria's centenary in 1930, but also the French occupation's centenary in 1937. These two events were an opportunity to construct new buildings, transform existing structures, and develop the urban space to meet the festive and symbolic needs of the time. Our research aims to identify and analyze the architectural and urban projects carried out in Constantine for the two centenaries of 1930 and 1937. We seek to specify their specific architectural and aesthetic characteristics and to shed light on their history while recognizing the actors involved in the process of commemoration and architectural creation. It is also a question of examining the unfolding of these celebrations in the city in order to know the places privileged for the commemoration. To carry out this analysis, our methodology is based on in-depth historical research. We explored the deliberation records of the Constantine Municipal Council, the overseas national archives (ANOM) in France, and the digital archives of the National Library of France (BNF) Gallica. In addition, we conducted field trips to collect direct data, considering the building itself as a living archive to be analyzed. Our research contributes to the understanding and dissemination of knowledge about this architectural heritage. The amalgamation of stylized traditional forms with the elegance of simplified and refined lines and minimalist shapes embodies the main characteristics of this architectural production.

Keywords: Architectural production; commemoration; centenary; program; Constantine; 1930; 1937.

ملخص:

في عام 1930، احتفلت فرنسا بالذكرى المئوية لاحتلالها للجزائر بسلسلة من الأحداث الاستعدادية، احتفلت هذا الحدث ببناء مشاريع معمارية مختلفة، وتحسينات عمرانية، وأعمال تجميل، وإقامة نصب تذكارية، وما إلى ذلك. وأشرفت لجنة العمارة المئوية على إنشاء هذه الأعمال المعمارية، بهدف ترك بصمة دائمة للاحتفال وإضفاء طابع خاص على هذه الإبداعات. قدم الإنتاج المعماري في مئوية الثلاثينات أشكالا جديدة عكست التطور الاقتصادي والتقني والفكري في ذلك الوقت، مما شكل نقطة تحول حاسمة في تاريخ العمارة في الجزائر. وكان لمدينة قسنطينة ,عاصمة الشرق, مكانة خاصة في هذه الاحتفالات. لم تحتفل بالذكرى المئوية للجزائر في عام 1930 فحسب، بل احتفلت أيضًا بالذكرى المئوية للاحتلال الفرنسي للمدينة في عام 1937. وكان هذان الحدثان بمثابة فرصة لبناء مباني جديدة، وتحويل الهياكل القائمة، وتطوير الفضاء الحضري لتلبية الاحتياجات الاحتفالية والرمزية لذلك الوقت. يهدف بحثنا إلى تحديد وتحليل المشاريع المعمارية والعمرانية المنجزة في قسنطينة في المئويتين 1930 و 1937. ونسعى إلى تحديد خصائصها المعمارية والجمالية المحددة وتسليط الضوء على تاريخها، مع التعرف على الفاعلين المشاركين في عملية إحياء الذكرى والإبداع المعماري. كما تطرقا لدراسة المسارات الاحتفالية في المدينة، لمعرفة الأماكن المميزة لإحياء الذكرى. ولإجراء هذه الدراسة ، تعتمد منهجيتنا على بحث تاريخي متعمق. لقد استكشفنا سجلات مداولات المجلس البلدي لمدينة قسنطينة، والأرشيف الوطني في الخارج (ANOM) في فرنسا، بالإضافة إلى الأرشيف الإلكتروني لمكتبة فرنسا الوطنية (BNF) غاليكا. بالإضافة إلى ذلك، قمنا بخرجات ميدانية لجمع البيانات المباشرة، معتبرين المبنى نفسه بمثابة أرشيف حي يجب تحليله. يساهم بحثنا في فهم ونشر المعرفة حول هذا التراث المعماري. إن دمج الأشكال التقليدية المنمقة مع أناقة الخطوط والأشكال البسيطة يجسد الخصائص الرئيسية لهذا الإنتاج المعماري.

الكلمات المفتاحية: الإنتاج المعماري ؛ الذكرى؛ المئوية؛ برنامج ؛ قسنطينة؛ 1930؛1937.

CHAPITRE I : INTRODUCTION GÉNÉRALE

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE

Introduction

La colonisation française de l'Algérie, entamée en 1830, marque une période de transformation sociopolitique, culturelle et économique, laissant une empreinte durable sur l'architecture et l'urbanisme du pays. Cent ans plus tard, en 1930, la France fêta[1] le centenaire de la colonisation de l'Algérie.

Cette célébration demeure unique dans l'histoire des colonies françaises par son ampleur et sa portée idéologique et politique. Alors que la France a célébré des anniversaires marquant son histoire coloniale (tels que le cinquantenaire du protectorat au Cambodge en 1913, les anniversaires de la prise de la Nouvelle-Calédonie, le cinquantenaire du protectorat en Tunisie en 1931 et les anniversaires de la bataille de la Marne[2]), aucun événement ne rivalise avec celui de l'Algérie en termes d'impact politique, de symbolisme et de moyens mobilisés.

Des commémorations liées à des événements marquants, comme la fondation de villes ou d'institutions et la commémoration des personnages, sont restées modestes et circonscrites au contexte local sans toutefois s'inscrire dans une logique de glorification de l'empire colonial français.

En effet, l'idée de célébrer le centenaire de l'Algérie remonte à l'année 1922, lorsqu'une exposition organisée à Alger offrit une première tribune pour évoquer cet événement. C'est à cette occasion que le gouverneur général Théodore Steeg[3] exprima publiquement son intention de commémorer le centenaire de la conquête de l'Algérie (Collomb & Friess, 1922). Dès lors, le centenaire devint un projet national mobilisant des ressources politiques, culturelles et architecturales, visant à inscrire la domination française dans l'espace et la mémoire collective[4].

[1] Selon la sociologie religieuse, la fête est un acte de célébration collective, servant de moyen d'exaltation de la collectivité (Durkheim, 1968) ou de pont symbolique entre réalité et imaginaire (Isambert, 1982) par sa capacité à commémorer et valoriser symboliquement un événement ou un mythe commun (Piette 1988, p. 15).

[2] La bataille s'est déroulée en 1914 lors de la Première Guerre mondiale entre la France et les Allemands, elle était marquée par l'échec de l'Allemagne.

[3] Gouverneur général de l'Algérie 1921-1925.

[4] La mémoire collective, concept central dans ce contexte, est une construction sociale qui désigne une mémoire partagée par une communauté, une nation, un groupe vaste ou limité et qui s'ancre dans un événement passé commun. Elle s'articule autour de plusieurs concepts, notamment la mémoire historique, nationale, commune, individuelle. Elle est une potentialité se situant à l'intersection de la mémoire historique, de la mémoire commune et de l'histoire (Lavabre, 1998 ; 2016). Elle se distingue de la mémoire historique en ce qu'elle est enracinée dans l'expérience vécue, tandis que la mémoire historique se connecte au passé commun sans en dépendre directement.

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE

Le centenaire de la colonisation de l'Algérie, tel qu'il est présenté dans les diverses publications et articles de presse de l'époque, apparaît sous plusieurs dénominations, chacune reflétant une perspective idéologique spécifique. Il est appelé tantôt, « *Centenaire de la prise d'Alger par les Français* », « *Centenaire de la libération des États barbaresques et de l'incorporation de l'Algérie à la France* », « *Centenaire du débarquement libérateur de la France en Algérie et de l'établissement de son influence colonisatrice et pacifique sur la rive africaine de la Méditerranée* », ou encore « *L'Algérie du centenaire : L'Œuvre française de libération, de conquête morale et d'évolution sociale des indigènes* » (Depont, 1928). Le 18 janvier 1928, le conseil supérieur du centenaire a examiné la proposition de donner une dénomination définitive au centenaire et a opté sobrement pour « *le Centenaire de l'Algérie* ».

Ces appellations cherchent à magnifier l'entreprise coloniale de la France en mettant en avant des termes comme "libération", "prise" et "conquête morale", occultant ainsi les souffrances de la population autochtone. Pour la France, la colonisation de l'Algérie a été justifiée par le mouvement de libération des États barbaresques[5]. La France a toujours annoncé les bienfaits de son œuvre colonisatrice comme étant une œuvre civilisatrice, en arguant qu'il était nécessaire de mettre fin aux activités « barbaresques ».

Les discours officiels du centenaire révèlent une approche symbolique et idéologique de l'évènement, en mettant l'accent sur les prétendus "accomplissements" plutôt que sur l'acte de colonisation lui-même. Le gouverneur général Pierre Bordes[6] souligne que la célébration du centenaire ne se limite pas à commémorer temporellement une date historique, mais plutôt à évaluer et à célébrer le bilan global de l'œuvre accomplie au cours de cette période et à évaluer l'impact global de l'histoire, du développement, des changements sociopolitiques et culturels qui ont façonné l'Algérie sous la domination française.

La célébration du centenaire devait se concentrer sur deux objectifs principaux : premièrement, sur les manifestations diverses qui *marqueront d'une pierre blanche, aux yeux des Français de la Colonie, et aussi des Indigènes et des Etrangers, les résultats d'un siècle de labeur, de construction, d'organisation et de progrès ;* et deuxièmement, sur la gestion et l'organisation des visiteurs pour montrer l'œuvre nord-africaine de l'Algérie (Le Mercure Africain, 1928a, pp. 1240-1241).

[5] Ils sont composés des régions côtières d'Afrique du Nord (Alger, Tunis et Tripoli) et connus pour leurs activités de piraterie dans le bassin de la Méditerranée au XVIIIe et au début du XIXe siècle.
[6] Gouverneur général de l'Algérie (1927-1930).

Le centenaire représente également un outil de propagande, ancré dans une stratégie symbolique où architecture, urbanisme et mémoire collective deviennent des instruments au service du triomphalisme colonial. Le centenaire revêt une signification symbolique plus profonde en tant que commémoration destinée à évoquer les souvenirs du passé, associés au pouvoir colonial.

D'une part, la célébration du centenaire de l'Algérie cherche à mettre en avant la fusion des deux communautés, à savoir les Autochtones et les Français. Maurice Viollette[7] (1931), gouverneur général, a exprimé dans son ouvrage « L'Algérie vivra-t-elle ?» que l'occasion du centenaire reflète une unification dans la pensée entre les deux populations, permettant une fraternelle union entre elles. D'autre part, le centenaire était un moment crucial dans la maturation du nationalisme algérien et la revendication du droit à la liberté.

Après le centenaire de l'Algérie, une série de centenaires locaux[8] est mise en place. Ces centenaires sont devenus une *arène importante* pour les querelles des luttes politiques. Ces commémorations suivent les grandes lignes tracées par la Grande célébration de 1930. Cependant, avec la progression des mouvements contestataires, les représentants des Européens s'entêtent plus au maintien des formes triomphalistes de 1930 (Jansen, 2014b, p. 70).

La ville de Constantine -qui constitue notre terrain d'étude- a célébré son centenaire d'occupation en 1937. Au lieu de parler de "conquête", ce centenaire est évoqué sous l'appellation « *l'entrée de Constantine dans la patrie française* », « *centenaire de prise de Constantine* » ou « *centenaire de l'arrivée des Français à Constantine* », il est évoqué comme un « *symbole de l'union séculaire constantinoise du génie français et de l'âme musulmane* », de « *collaboration franco-musulmane* » et de « *fraternité* » et d' « *union* ». En se référant au programme du centenaire de 1930, celui de Constantine est censé retracer le "progrès" civil, économique et social de Constantine.

La commémoration[9] des centenaires constitue un moment fort de mise en scène du pouvoir colonial et de son ancrage au sein du territoire algérien. Elles s'inscrivent dans une stratégie de légitimation du régime colonial, matérialisée par une série d'événements festifs

[7] Le gouverneur général de l'Algérie Maurice Viollette est connu pour les réformes sociales (1925-1927).
[8] Tels que le centenaire de Bône en 1932, le centenaire local de Skikda et le centenaire de Constantine en 1937.
[9] La commémoration est désormais comprise comme une pratique sociale d'un groupe visant à raviver et honorer des événements marquants, renforçant les valeurs et l'identité collective (Moreau de Bellaing, 1985).

(cérémonies officielles, manifestations, foires, concours, etc.), et l'édification de nombreux projets, résumant le bilan d'un siècle écoulé.

Dans ce contexte, l'architecture devient un outil privilégié de propagande, porteur de symboles politiques et idéologiques. Comme le souligne Zevi (1959), l'architecture n'est pas seulement un moyen de répondre à des besoins fonctionnels ou esthétiques, mais elle joue aussi un rôle crucial dans la représentation du pouvoir. En effet, elle reflète souvent des symboles d'autorité, un langage visuel qui traduit l'affirmation d'une idéologie ou d'un régime. « *Les constructions reflètent la prédominance, tantôt d'une classe dirigeante, tantôt d'un mythe religieux, tantôt d'une intention collective, tantôt d'un problème ou d'une découverte technique, mais elles sont toujours le produit de la coexistence de tous les composants de la civilisation qui les a créées.* » (Zevi, 1959, p. 39).

L'interprétation politique de l'architecture consiste à chercher des symboles ou des significations politiques dans les différents styles architecturaux (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 224). L'architecture est considérée comme une forme d'art politique, capable de refléter et de communiquer des idées et des valeurs politiques importantes.

L'architecture, par ses styles, ses formes, ses volumes, ses matériaux et son implantation dans l'espace urbain, exprime non seulement l'ambition de l'administration coloniale de réorganiser l'espace urbain à son image, mais également de créer des marqueurs visuels de la domination française.

Comme l'explique Lefebvre, les espaces ne sont jamais neutres : ils sont interprétés et investis de significations à travers des codes propres, élaborés à des périodes historiques précises et dans des contextes spécifiques (Çelik, 1997, p.4). Ces codes reflètent les conditions sociales, culturelles et politiques qui façonnent la manière dont les espaces sont perçus, utilisés et représentés.

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE

1.1. Problématique

La méconnaissance de l'histoire de l'architecture coloniale française exacerbe les défis auxquels sont confrontés les bâtiments hérités de la période de la colonisation. Le manque de compréhension approfondie de l'origine, de la signification et du contexte historique de ces édifices conduit à une sous-estimation de leur valeur patrimoniale et architecturale. Acquérir une connaissance approfondie de cette architecture est un pas crucial vers sa conservation. L'héritage colonial recèle des spécificités architecturales, esthétiques et techniques uniques. En identifiant et en comprenant cette architecture, il devient possible de l'intégrer dans la politique de gestion urbaine et dans la dynamique locale.

Pour envisager l'avenir, la ville doit s'appuyer sur l'intégralité de son passé, maintenir une distance critique vis-à-vis du présent, disposer d'une mémoire collective riche, préserver son patrimoine, valoriser sa diversité culturelle intrinsèque et développer des projets multidimensionnels (Emelianoff, 1999). Auguste Comte affirma que nous arrivons à comprendre une science après avoir tracé son histoire (Chaunu, 1989, p. 17).

La célébration du centenaire 1930 entraîna une augmentation de l’activité constructive. Cela inclut un changement dans l’infrastructure du pays en général et des grandes villes algériennes en particulier. À cette occasion, plusieurs œuvres architecturales originales et remarquables sont construites, reflétant à la fois les ambitions du pouvoir colonial et ses dynamiques sociopolitiques. Cependant, l'impact de cet événement commémoratif sur l'architecture et l’urbanisme demeure peu exploré.

La ville de Constantine, durant les célébrations des centenaires de 1930 et 1937, est marquée par la réalisation de projets architecturaux et urbains majeurs. Pourtant, les recherches portant sur cette production sous l’angle de la « commémoration, fête et architecture » demeurent encore limitées. Cette situation pose la question du rôle de l’événement commémoratif comme dispositif de transformation urbaine et architecturale, ainsi que de sa capacité à articuler enjeux politiques, symboliques et spatiaux à différentes échelles.

La production architecturale relevant de ces célébrations suppose l’intervention de multiples acteurs (décideurs, architectes, urbanistes, ingénieurs, entrepreneurs), dont les interactions participent à la matérialisation des projets. Se pose alors la question de la manière dont ces commémorations ont fonctionné comme catalyseurs de construction, mais aussi comme instruments de mise en scène du pouvoir colonial à travers l’espace bâti. Dans cette

perspective, la fête politique (Oulebsir, 2004) peut être interrogée comme une occasion influençant l'urbanisme et l'architecture de Constantine en 1930 et 1937. Ces événements apparaissent ainsi comme des moments privilégiés de fabrication d'une identité architecturale, révélant à la fois les ambitions politiques, les stratégies symboliques et les tensions sociales propres à cette période.

Pourquoi 1930 et 1937 ? Pourquoi Constantine ?

Notre problématique s'inscrit dans un contexte historique précis : 1930 et 1937, et s'intéresse particulièrement à la ville de Constantine. Il est essentiel de comprendre le cadre dans lequel les célébrations se sont déroulées et d'analyser les circonstances de leur déroulement. Cette période marque une transition dans la pensée des architectes, où l'entre-deux-guerres a incité à un tournant vers un modernisme plus réfléchi, influençant ainsi les choix architecturaux et urbains adoptés. La question de la « tradition » et de la « modernité » dans cette production architecturale était particulièrement prégnante. A cette époque, les architectes étaient portés d'une part par un élan moderniste en s'inspirant de l'architecture internationale pour concevoir des édifices innovants. D'autre part, ils se sont controversés par la continuité avec le passé architectural si riche de l'Algérie (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 225).

La production architecturale durant « *l'entre-guerres* » est née de la volonté de réagir contre les formes traditionnelles. Le développement des techniques constructives et la recherche d'idées modernes et novatrices ont favorisé l'émergence de nouveaux langages architecturaux. La période 1930-1937, bien que relativement courte, se révèle exceptionnellement riche sur le plan artistique et architectural. Les bouleversements politiques de l'entre-deux-guerres ont eu des répercussions significatives sur les aspirations et les justifications du pouvoir colonial.

Constantine se distingue remarquablement sur le plan historique, économique, politique et géographique. En tant que chef-lieu du département de l'Est, elle occupait une position centrale et stratégique qui lui conférait une importance particulière dans la région. Sur le plan historique, l'antique Cirta a marqué une histoire millénaire avant la colonisation. Elle était le berceau de grandes civilisations, témoignant d'un passé multiculturel. Son paysage urbain cohérent contribuait à sa renommée historique, la coexistence de ses monuments de différentes époques permettait de créer une ambiance particulière.

Dans ce contexte, notre questionnement principal peut donc être formulé comme suit : **en quoi consista la production architecturale des centenaires 1930/1937 dans la ville de Constantine et quelles sont ses principales caractéristiques ?**

Des questions secondaires peuvent émerger :

- Quel était le programme de la célébration des centenaires 1930 et 1937 ? Quelles étaient les valeurs matérielles et morales relatives aux célébrations qui ont contribué d'une manière significative aux choix architecturaux et urbains ?
- Comment les itinéraires festifs et les lieux de commémoration ont-ils été conçus pour refléter et renforcer l'image du pouvoir colonial ?
- Qui sont les acteurs impliqués dans le processus de cette production architecturale ?

Répondre à cette problématique nécessiterait une analyse approfondie des différentes réalisations architecturales et urbaines de l'époque, en mettant l'accent sur leur conception, leur mise en œuvre et leur intégration dans le paysage urbain. Il est primordial d'identifier les valeurs et les symboles véhiculés par la célébration à travers notamment l'architecture et la lecture des discours officiels.
La fête peut servir comme élément d'interprétation de la ville, elle est considérée comme élément légitimateur et accélérateur des projets urbains et architecturaux, elle permet de comprendre les besoins de la ville en matière d'infrastructure et d'équipements.
Cette recherche permet de dresser le bilan des deux célébrations afin de comprendre l'apport de ces célébrations sur l'urbanisme et l'architecture de la ville et comprendre le choix des opérations menées durant cette période cruciale.

1.2. Etat de l'art

Bien que l'héritage colonial en Algérie soit d'une grande complexité, les institutions universitaires encouragent vivement la recherche et la connaissance de ce patrimoine. En effet, un réseau de chercheurs s'est formé autour de plusieurs thématiques, telles que l'histoire de l'architecture coloniale française, l'urbanisme colonial et le développement des villes algériennes, la préservation et la valorisation de l'architecture coloniale, ainsi que la question de sa patrimonialisation.

Depuis plusieurs décennies, le discours sur ce legs colonial est au cœur d'intenses échanges et de tensions entre les deux rives de la Méditerranée. Actuellement, cela incite à une

réévaluation de l'histoire coloniale de la France ainsi que du passé français de l'Algérie (Oulebsir, 2004).

Dans les actes de la table ronde organisée à Paris en 2003 par l'Institut National du Patrimoine, intitulée « Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française », un comité d'experts internationaux a désigné le thème de l'architecture coloniale comme l'un des critères privilégiés pour l'évaluation de l'architecture des XIX^{e} et XX^{e} siècles sur la liste du patrimoine mondial. Ce genre d'initiative permet de reconnaître l'importance historique de l'architecture coloniale et valorise sa diversité culturelle et artistique.

Les travaux sur l'histoire urbaine et architecturale de l'Algérie pendant la période coloniale se sont enrichis avec les initiatives des échanges et des programmes de mobilité internationale, ainsi qu'avec des colloques et des expositions qui ont revu et renouvelé les perspectives de recherche grâce à l'exploitation des archives et aux contributions interdisciplinaires (Chérif, 2017). Le projet « Patrimoines partagés » s'inscrit dans cette perspective de partage. Selon Volait (2005), le projet vise à partager les savoirs et les savoir-faire du patrimoine bâti du XIX^{e} et XX^{e} siècle et à rendre accessible la documentation locale qui handicape la connaissance de ce patrimoine.

Selon Aïche, Cherbi et Oubouzar (2006), le projet « Euromed héritage II, patrimoines partagés », constitue un des efforts menés pour l'identification du patrimoine colonial, envisagé en 2005 pour mettre en lumière l'histoire architecturale et urbaine du XIX^{e} et XX^{e} siècle à Alger. Il permettait de bibliographier ce patrimoine et d'inventorier une liste des sources qui aident à sa reconnaissance. Cette étude permet d'ouvrir plusieurs perspectives de recherche. Ce projet s'interroge sur le devenir de ce leg et sa place dans la législation algérienne. Dans le cadre de ce projet, l'héritage colonial pose une problématique ambiguë relative à la notion d'identité et à la reconnaissance de ce patrimoine.

L'initiative « European Architecture beyond Europe: Sharing Research and Knowledge on Dissemination Processes, Historical Data and Material Legacy (19th-20th centuries) 2010-2014) vise à approfondir la compréhension de la diffusion mondiale de l'architecture européenne au sein des empires des 19e et 20e siècles. En se concentrant sur les vecteurs, les connexions, les significations et la matérialité de cette architecture, elle explore une diversité de contextes géographiques et linguistiques, intégrant à la fois les environnements occidentaux et non-occidentaux. En croisant l'histoire de l'architecture avec les études régionales, le projet ambitionne de contribuer à une histoire globale de la culture européenne

moderne, intégrant ses expansions outre-mer et ses dynamiques transnationales. Pour cela, il mobilise une collaboration européenne et internationale, notamment avec des chercheurs non européens (nous citons Samai-Boudjadja, qui était au sein de l'équipe de recherche). Parmi les résultats majeurs figurent le développement de ressources numériques précises et l'établissement des bases d'une infrastructure de recherche sur ce sujet.

Les recherches liées à l'architecture coloniale posent de nombreux défis méthodologiques quant à la définition géographique et temporelle de cette architecture. L'histoire de l'architecture coloniale témoigne des nombreux amalgames culturels entre les cultures européennes et locales. Hélène Vacher (2006, p. 10) dans son analyse déconstruit l'idée simpliste d'une « architecture coloniale » uniforme et universelle, en soulignant au contraire son hétérogénéité et ses dynamiques complexes. Loin d'être de simples répliques de modèles européens, ces architectures coloniales sont souvent des produits syncrétiques, mêlant influences locales et étrangères, tout en reflétant les tensions et ambiguïtés d'une organisation spatiale imposée par la colonisation. Elle invite à examiner non seulement les grands édifices symboliques du pouvoir colonial, mais aussi les architectures mineures, pour révéler des interconnexions techniques, artistiques et sociales souvent occultées par les idéologies de dominance.

Ainsi, son approche élargit le champ d'étude en mettant en lumière les multiples influences et interactions qui ont façonné la modernité architecturale dans les contextes coloniaux. Vacher (2006) explore ainsi les dimensions de l'adaptation architecturale, les circulations complexes au-delà du schéma métropole-colonie-métropole et la nécessité de comprendre et de préserver cette architecture.

L'usage de l'expression « architecture coloniale » s'applique principalement aux habitations originales issues de cette fusion, mais, en pratique, elle sert à délimiter le champ d'exploration lié aux ambiguïtés introduites par le processus de colonisation dans l'organisation de l'espace et de l'habitat. L'influence de l'orientalisme architectural est un exemple de ces mouvements transculturels qui persistent au-delà de la colonisation, reliant le Nord et le Sud, comme le montrent Nabila Oulebsir et Mercedes Volait (2009).

Cette architecture, issue d'un contexte colonial, suscite l'intérêt des auteurs tant en France qu'en Algérie, malgré les querelles mémorielles et les divergences d'interprétation. Des chercheurs s'orientent davantage vers une lecture critique, interrogeant les mécanismes de domination, d'acculturation et les stratégies de légitimation coloniale à travers l'espace bâti.

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE

Nous avons établi un état de l'art exhaustif des principales recherches menées sur l'architecture et l'urbanisme coloniaux en Algérie, structuré autour de quelques thématiques générales. Bien que certaines recherches s'inscrivent dans plusieurs champs, cela n'empêche pas de les classer selon leur thème dominant, afin de mieux comprendre les axes principaux qui ont orienté ces travaux. Cette approche permet de cerner les contributions spécifiques de chaque étude tout en tenant compte de leur caractère transversal (figure 1.1).

Histoire et historiographie

Des recherches se sont penchées sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme au début de la colonisation française en Algérie. Oulebsir (1994) examine comment les premières explorations scientifiques ont permis de mieux comprendre le territoire algérien, notamment à travers les missions d'Amable Ravoisé et d'Edmond Duthoit. Ces explorateurs ont non seulement cartographié les reliefs algériens, mais ont aussi découvert et documenté le patrimoine archéologique, constituant ainsi une base de connaissances précieuse sur les monuments historiques du pays (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 224). Nabila Oulebsir (2004) contribue à la réécriture de l'histoire de l'architecture coloniale française en Algérie. En basant sur une approche historique globale, elle procède à un bilan des réalisations architecturales et du développement urbain en Algérie depuis la conquête en 1830 jusqu'à la célébration du centenaire de l'Algérie en 1930. Selon l'auteure, cette histoire est celle d'une nation construite, s'inventant en créant et transformant des espaces et des lieux et en établissant des références patrimoniales. En exploitant diverses sources historiques, elle démontre une réflexion moderniste sur l'histoire de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme.

En s'appuyant sur des sources primaires variées, Oulebsir met en lumière les débats et motivations qui ont entouré la patrimonialisation des monuments en Algérie (1830-1930). Sa mobilisation des archives constitue une force majeure de son travail, offrant à ses analyses une profondeur historique et une précision documentaire remarquables. Malgré que l'auteure (2004) aborde dans son ouvrage le programme festif et architectural, dédié aux commémorations du centenaire de l'Algérie, sa lecture reste sommaire, les bâtiments sont décrits brièvement sans procéder à une analyse architecturale approfondie.

Stéphanie Burth-Levetto (1994) explore l'histoire du « Service des Bâtiments Civils » en Algérie entre 1843 et 1872 et met en lumière l'origine de ce service et son rôle dans la supervision des travaux d'architecture et de colonisation, en érigeant des édifices publics pour les colons français et en adoptant les styles architecturaux français. En se focalisant sur l'écart

entre le discours officiel de l'administration française et la réalité sur le terrain, les contraintes géo-climatiques, les ressources limitées et les conditions difficiles ont complexifié la concrétisation des plans et des projets, souvent entraînant des compromis dans la conception et la construction des bâtiments.

L'auteure indique que le rôle du Service des Bâtiments Civils, pendant trente ans, est resté sous la tutelle du Génie militaire jusqu'à sa disparition en 1872 avec l'arrivée du premier gouverneur d'ordre civil. Les architectes dudit service s'attachent au savoir classique et aux considérations historiques et archéologiques. En exploitant les archives d'outre-mer, l'auteure met en récit, sans autant critiquer, le rôle du service (1843-1872). L'absence des détails des architectes, de leur parcours académiques et de leur formation métropolitaine peut rendre son analyse partielle, surtout que les premières incertitudes à propos de la profession d'architecte avaient des répercussions sur les villes colonisées.

Picard Aleth (1994) aborde l'importance du génie militaire dans la transformation du tissu traditionnel. Les interventions du génie militaire sont concrétisées par la réutilisation des édifices précoloniaux en tant qu'établissements militaires, l'élargissement des rues, la création des places d'armes et la réalisation des relevés architecturaux. En passant d'un style néoclassique à un style oriental d'arabisance, et enfin vers la modernité, celle-ci est exprimée par l'apparition des immeubles métalliques et la création de grands projets lors de la célébration du centenaire de l'Algérie en 1930. En se basant sur l'analyse historique, l'auteur fournit une sorte de compte rendu historique qui catégorise les influences et les styles en catégories élargies, ce qui peut simplifier à outrance la complexité et la diversité des pratiques et styles architecturaux locaux qui existaient.

Pour mieux comprendre l'évolution et la transformation d'une ville, les études historiographiques prennent un grand intérêt, elles mettent en exergue les enjeux politiques et socio-économiques qui peuvent les influencer.

Nabila Chérif (2017), dans son article d'historiographie architecturale et urbaine de la ville d'Alger, souligne la manière d'écrire et de penser la ville par les architectes et les jeunes chercheurs. L'auteure explore l'histoire de la ville entre 1830 et 1980, puis jusqu'à nos jours. Elle met en évidence les différentes approches et perspectives de plusieurs chercheurs. Elle montre également comment les travaux sur Alger ont évolué en parallèle avec les changements politiques et sociaux qui ont affecté l'Algérie au cours de la colonisation et après l'indépendance. L'approche chronologique et historique montre l'évolution des

problématiques liées à la ville d'Alger et qui sont souvent communes aux études sur les villes du Maghreb des XIX^{e} et XX^{e} siècles. L'auteure synthétise dans un enchainement raisonné et structuré les différentes périodes d'évolution de la ville, en matière d'architecture et d'urbanisme. Toutefois, l'ampleur du sujet – liée à l'abondance de la littérature sur Alger (plus de 75 études citées) et le champ temporel élargi de l'étude (colonial et postcolonial) – aurait effectivement mérité une approche plus critique et non pas juste de relater les faits et d'accumuler les informations.

Urbanisme colonial, transformations et appropriation : une histoire fragmentée ?

Un nouveau regard est porté sur l'histoire coloniale, marqué par une évolution des discours. Ceux-ci passent graduellement d'une célébration des réalisations coloniales à une analyse critique des interventions urbaines et de leur impact (Bensaâd Redjel & Labii, 2015).

La thèse intitulée « Rapports de force dans l'urbanisme colonial algérois (1855-1935) ou la genèse de l'aménagement urbain à Alger » de Saidouni Maouia (1995) propose une nouvelle approche du processus d'urbanisme colonial à Alger entre 1855 et 1935, de l'ère du Second Empire à l'entre-deux-guerres. Saidouni décrit la manière dont les tendances novatrices en urbanisme se sont affirmées dans une situation confuse. Les acteurs impliqués dans cette problématique sont représentés par le service du génie, qui est le représentant de l'institution militaire, la municipalité qui incarne les institutions civiles et les faiseurs de plans.
En analysant les pratiques et les stratégies de ces différents acteurs. Saidouni Maouia montre comment les rapports de force ont influencé la conception et la réalisation des projets urbains et ont contribué à promouvoir les nouvelles idées en urbanisme importées de la métropole. Ces acteurs ont des attitudes différentes envers l'inertie établie et la question de l'innovation, en fonction de leur rôle dans le processus décisionnel.

L'histoire urbaine coloniale d'Alger est complexe, reflétant une succession de périodes de gouvernance, des transformations sociopolitiques et des dynamiques transculturelles. De nombreux chercheurs ont abordé cette histoire en adoptant des approches variées, dictées par leurs objectifs de recherche, leurs méthodologies et leurs corpus documentaires. Ces perspectives diverses offrent une lecture nuancée de l'évolution urbaine d'Alger, mais elles aboutissent également, par moments, à une vision fragmentée de son histoire, chaque étude met l'accent sur des aspects spécifiques tout en laissant d'autres moins explorés.

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE

Les études portant sur la transformation des villes algériennes durant la colonisation sont multiples. Zeynep Çelik (1997), dans son livre " Urban forms and colonial confrontations: Algiers under French rule " examine la transformation d'Alger pendant la colonisation française, en mettant l'accent sur la manière dont l'architecture et l'urbanisme sont devenus essentiels dans le discours colonial. Elle soutient que ces éléments ne sont pas seulement fonctionnels, mais jouent un rôle crucial dans la définition des conflits sociopolitiques et culturels au sein de la ville. Son analyse d'Alger s'articule autour de la forme et du processus urbains, adoptant l'approche de Spiro Kostof[10] sur "l'histoire urbaine". Ce dernier insiste sur le « cadre physique des choses » et les « caractéristiques spatiales de la ville ». Cette perspective met en lumière la forme urbaine en relation avec son contexte historique, tout en cherchant à déceler les intentions spécifiques derrière les transformations et les choix architecturaux.

La planification urbaine coloniale de la ville, comme d'autres villes algériennes, a traversé plusieurs phases, allant de la restructuration fragmentée de la casbah à la réalisation de nouveaux projets européens ambitieux, des plans directeurs modernistes et des stratégies régionales, reflétant un processus de tâtonnement dans l'urbanisme colonial. Çelik souligne comment les pénuries de logements ont finalement conduit à la construction de vastes zones résidentielles, influencées par les idéologies coloniales et les perceptions de la société algérienne, notamment à travers le prisme du genre et des rôles traditionnels.

Alger durant la colonisation est devenue une ville où les interventions architecturales et urbaines ont non seulement façonné le paysage physique, mais ont aussi perpétué et remis en question les dynamiques de pouvoir entre colonisateur et colonisé.

Les colonies françaises ont servi de terrains d'expérimentation pour les idées et les formes architecturales provenant de la métropole. Boughaba Salwa (1999), dans sa thèse intitulée : « L'architecture de la ville comme lieu d'affrontement et du dialogue culturels : les transformations coloniales de Constantine et d'Alger (1830-1930) », s'intéresse aux confrontations et aux transactions en matière de ville et de territoire, d'architecture et d'esthétique. Son objectif consiste à comprendre le projet de la ville coloniale française et de ses fondements et s'étend à la question des représentations de l'autre et de soi en des lieux et des durées privilégiées.

[10] Historien en architecture et urbanisme (1936-1991).

Boughaba analyse en général la ville contemporaine, montrant certains phénomènes de permanence coloniale. L'auteure traite les phénomènes de refondation coloniale, les figures et les thèmes culturels choisis et enfin, les images architecturales et urbaines de l'autre et de soi.

L'ouvrage de Zohra Hakimi (2011), intitulé « Alger : politiques urbaines, 1846- 1958 », analyse les projets et les programmes d'urbanisme élaborés durant cette époque, en explorant leur impact sur la discipline en France et leur interaction avec le contexte colonial. À travers une approche historique et documentaire, l'auteure examine les plans d'aménagement comme des outils d'action et des représentations de la ville moderne, mettant en lumière le rôle d'Alger comme laboratoire d'innovations pour l'urbanisme. L'étude explore également les politiques de conservation du patrimoine bâti, les réglementations esthétiques et les trajectoires intellectuelles des urbanistes et architectes impliqués. En mettant en avant l'interaction entre modernisation urbaine et patrimonialisation, l'ouvrage contribue à une meilleure compréhension des dynamiques coloniales et de leur héritage dans l'urbanisme moderne. Son analyse ouvre des perspectives pour repenser les liens entre urbanisme colonial et métropolitain, tout en interrogeant les processus de patrimonialisation et leurs impacts sur les paysages urbains contemporains.

La thèse de Samia Henni (2016) explore l'interface entre les politiques coloniales et les stratégies militaires françaises en Algérie pendant la guerre de libération nationale (1954-1962). L'auteure examine comment la révolution algérienne a engendré une transformation majeure des territoires urbains et ruraux algériens, redéfinissant l'environnement bâti à travers des destructions tactiques et des constructions stratégiques. La recherche aborde trois dimensions spatiales: la réinstallation forcée massive des populations rurales algériennes et la genèse des camps de regroupement, les programmes de logements de masse intégrés dans le Plan de Constantine initié par Charles de Gaulle, et la création d'une ville administrative fortifiée en 1961 destinée à protéger les fonctionnaires français face aux attaques de l'OAS, et son abandon en 1964. L'étude s'intéresse aux objectifs, mécanismes et impacts de ces projets architecturaux et urbanistiques, en les inscrivant dans le cadre des mesures contre-insurrectionnelles visant à maintenir le contrôle colonial en Algérie.

Elle met également en lumière les typologies de logements développées pour les Algériens, dont les habitats semi-urbains, qui reflètent des conceptions paternalistes. Elle examine le rôle des sections administratives spécialisées (SAS) dans la supervision des camps et la transformation des régions rurales, notamment dans le département de Constantine. Axée sur

les programmes de logement du Plan de Constantine sous la direction de Paul Delouvrier[11] (1958–1961), elle analyse les programmes d'habitat de masse et leur relation avec les grands projets français d'après-guerre, tout en montrant les tensions entre les groupes d'architectes influents. Le programme des mille villages et la restructuration des bidonvilles sont également mis en perspective dans le cadre des objectifs de pacification et de contrôle.

La thèse analyse l'impact spatial de la contre-révolution et l'utilisation de l'architecture comme outil de domination coloniale, tout en intégrant une lecture psychologique des institutions françaises face à la révolution algérienne. Elle décrit comment les infrastructures bâties ont servi d'outils pour maintenir la domination, en inscrivant ce contrôle dans le récit républicain français (liberté, égalité, fraternité), pourtant paradoxal dans le contexte colonial.

Cette thèse offre une analyse rigoureuse et détaillée des transformations socio-spatiales en Algérie pendant la guerre d'indépendance et bouche une lacune de cette période sensible. Son principal mérite réside dans la manière dont elle relie l'architecture et l'urbanisme aux objectifs politiques et militaires de la colonisation, notamment à travers des figures clés et des projets spécifiques. Cependant, l'approche reste centrée sur les acteurs français et pourrait approfondir la perspective algérienne, notamment en explorant les expériences des populations déplacées et leur appropriation/résistance face aux infrastructures imposées.

La thèse d'Asma Hadjila (2021), intitulée « L'évolution urbaine et architecturale de la Casbah d'Alger, Transformation et construction : entre liberté et idéal esthétiques », s'intéresse aux transformations de la Casbah durant la période de 1830 à 1870, en analysant les effets sur l'espace public et l'architecture. Les questions principales abordées incluent les compétences des administrateurs coloniaux en matière d'urbanisme et d'architecture, les mécanismes législatifs influençant l'esthétique urbaine et le rôle de l'architecture publique et privée dans la promotion ou l'émancipation des nouveaux idéaux esthétiques.

Sa recherche est structurée en trois sections distinctes. La première se concentre sur l'étude des structures administratives et des réglementations qui ont soutenu les travaux de construction de la ville européenne en Algérie. La deuxième section explore l'expression de l'esthétique urbaine, en analysant les nouveaux espaces publics de la Casbah et la manière dont ils ont été mis en scène. La troisième section se penche sur les aspects des éléments architecturaux qui témoignent des tentatives d'émancipation par rapport aux modèles européens. L'ensemble de cette recherche met en lumière l'importance de la Casbah d'Alger

[11] Haut fonctionnaire français, impliqué dans la gestion des affaires en Algérie dans les années 1950.

en tant que terrain d'étude complexe et riche, révélant les dynamiques variées de l'urbanisme colonial et ses effets durables sur l'architecture et l'organisation urbaine.

De nombreuses recherches se concentrent sur la ville d'Alger, en raison de son histoire architecturale et urbaine exceptionnelle, façonnée par diverses influences culturelles et politiques au fil des siècles. Cependant, des études intéressantes se penchent également sur d'autres villes algériennes, telles que Sétif, Oran, Ouargla, Annaba, et en particulier Constantine, mettant en lumière la diversité de leur patrimoine architectural et urbain.

Sortir du terrain algérois, l'urbanisme colonial dans d'autres villes algériennes ne passe pas inaperçu. Comprendre l'histoire urbaine d'une ville comme Constantine, ayant un site naturel exceptionnel, demeure d'un grand intérêt. Pagand (1989 ; 1994) et Assia Malki Allouani (2001 ; 2014) s'interrogent sur la fabrique de la ville coloniale et mettent l'accent sur le quartier de Coudiat Aty. Leurs études s'inscrivent parmi celles qui postent sur des questions urbaines pertinentes, qui sont le processus de réappropriation de l'espace colonial et la matérialité physique de cette formation.

La thèse de Bensaâd Redjel (2016) nous offre une étude critique de l'urbanisme colonial de la ville de Bône. Son travail vise à explorer la mise en place concrète des villes coloniales, en examinant les pratiques et les idées qui ont façonné ces espaces urbains. Elle se focalise sur l'écart entre l'urbanisme colonial tel qu'il est habituellement défini (souvent réduit aux formes urbaines résultantes) et la réalité des modalités de construction et d'aménagement des villes sous la colonisation.

Bensaâd Redjel cherche à comprendre comment les pratiques urbanistiques coloniales, caractérisées par des ajustements successifs et des réadaptations, ont influencé la fabrication de la ville de Bône. Elle s'intéresse également à la manière dont les idées circulaient entre les différents acteurs impliqués (ingénieurs, architectes et propriétaires) et aux percussions de ces dynamiques sur l'organisation urbaine.

Son approche repose sur la manière d'aborder l'histoire au service des questions urbaines et s'inscrit dans l'approche micro-historique. L'auteure insiste sur la rigueur nécessaire à la recherche historique, en soulignant que l'objectif final est la rédaction d'un texte historique précis et rigoureux, plutôt qu'une simple narration. Elle accorde une importance particulière aux documents d'archives et prévoit de hiérarchiser les étapes de collecte des documents, en distinguant entre la trajectoire matérielle (comme les consultations et reproductions) et la

trajectoire réflexive (comment analyser et utiliser ces documents dans l'argumentaire de sa recherche).

Elle souligne que tous les documents ne sont pas forcément informatifs et que la restitution fidèle des manuscrits, parfois très anciens, est cruciale. Les techniques d'analyse critique et d'analyse de contenu sont utilisées pour sélectionner et thématiser les documents pertinents, en se concentrant sur les éléments essentiels du discours des acteurs historiques.

Comparaisons, modes de transferts et influences croisées

La question des transferts de modèles et de formes architecturales, urbaines et institutionnelles entre la métropole et les colonies (verticalité), ainsi qu'entre les colonies elles-mêmes (horizontalité), revêt une importance capitale dans l'étude des dynamiques coloniales. Ces transferts ne se limitent pas à une simple imitation ou reproduction des formes existantes, mais traduisent des processus complexes d'adaptation, de réinterprétation et parfois de résistance. Soulevée par plusieurs auteurs (Volait, 2005 ; Vacher, 2006 ; Cohen, 2006 ; Oulebsir & Volait, 2009 ; Jelidi, 2010). Cette question élargit le champ d'investigation vers d'autres axes de recherche, permettant d'explorer les influences croisées de divers vecteurs culturels et professionnels sur les producteurs des formes architecturales et urbaines. L'impact de la presse spécialisée, qui diffusait des idées et des modèles architecturaux à travers les colonies et la métropole, mérite une attention particulière.

De même, les voyages et les missions d'étude jouaient un rôle central dans la transmission des savoirs. Les architectes et urbanistes, en visitant d'autres colonies ou la métropole, rapportaient des idées, des styles et des techniques qu'ils adaptaient ensuite aux besoins locaux. Par ailleurs, les bourses d'études octroyées aux étudiants des colonies pour se former dans les écoles métropolitaines favorisaient l'intégration de concepts européens dans leurs pratiques, tout en permettant parfois une hybridation grâce à leurs propres références culturelles.

L'article "Architectural History and the Colonial Question: Casablanca, Algiers and Beyond" de Jean-Louis Cohen (2006) explore l'histoire architecturale dans le contexte colonial, un domaine auparavant marginal dans l'historiographie. Ce genre de recherche nécessite de connaitre les sociétés locales précoloniales, les sociétés colonisatrices et les sociétés colonisées pour permettre de saisir la signification des projets architecturaux coloniaux ainsi que d'éviter toute sorte d'illusion et de complexité entre colonisateur-colonisé. Cohen utilise

une analyse comparative, situant l'Algérie dans un réseau plus large d'interactions entre modernité et colonialisme. Il traite en particulier des villes de Casablanca et d'Alger et propose d'aborder l'architecture en situation coloniale plutôt que de considérer l'architecture exportée comme une catégorie distincte.

Cohen (2006) traite de l'architecture coloniale et de son impact persistant après l'indépendance. Des approches théoriques en matière d'architecture coloniale suggèrent que les formes modernes manifestées dans les œuvres coloniales peuvent précéder ou se développer simultanément avec celles de l'Europe ou de l'Amérique du Nord. Cette dynamique remet en question la notion de progrès linéaire et hiérarchique dans l'histoire de l'architecture. Après la fin de la coercition directe, l'hégémonie coloniale a perduré à travers les institutions, les structures législatives et la présence continue, voire renouvelée, de techniciens en urbanisme et en construction. Les premières entreprises postcoloniales étaient souvent des réponses directes aux politiques des puissances occupantes.

Cohen (2006) soutient qu'une nouvelle histoire de l'architecture contemporaine émerge grâce à une compréhension plus subtile des transformations spatiales et de la culture architecturale des nations anciennement colonisées. Selon lui, la perception du patrimoine colonial évolue, devenant plus nuancée et moins négative, en intégrant des stratégies patrimoniales dans les tissus bâtis résultants. Ceci est particulièrement visible dans les études de groupes des anciennes puissances dominantes et des États ayant accédé à l'indépendance depuis plusieurs décennies.

L'architecture moderne, entre-deux-guerres

Dans la période de l'entre-deux-guerres et jusqu'au milieu du XXe siècle, une nouvelle génération d'architectes et d'urbanistes européens a commencé à adopter une approche plus moderniste, influencée par les courants européens tels que l'Art déco et le fonctionnalisme.

Quelques travaux ont parlé de la production architecturale des années trente en Algérie. Boussad Aïche (2010), dans sa thèse intitulée : « Architecture des années trente à Alger : les figures de la modernité », présente une réflexion pertinente sur la production architecturale en Algérie en se concentrant sur le rôle des architectes et les caractéristiques des architectures qui ont émergé à cette époque. Il souligne l'importance de prendre en compte le processus de production du cadre bâti colonial dans la compréhension de cet héritage architectural. Sa thèse

propose ainsi une réflexion sur le contexte algérois et le rôle des architectes dans la mise en place de ces médiations.

Le processus de production de la ville durant cette époque est influencé par les circonstances historiques, qui mettent en lumière les relations complexes entre discours théorique et projet, en s'insérant dans des systèmes de médiation symboliques. Aïche explore également les tendances et les courants de pensée ainsi que les filiations et les mouvements d'échanges qui ont permis aux figures de la modernité de se nourrir d'influences croisées.

Dans son article « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuillière » Boussad Aïche (2011) s'interroge sur le rôle des architectes dans la production architecturale de cette époque, en mettant en évidence leur importance dans la formation de l'expression de la modernité dans les années 1930 et en explorant la manière dont les éléments du patrimoine ont été incorporés dans leurs conceptions. En examinant leurs œuvres dans leur contexte doctrinal et leurs stratégies sous-jacentes, il devient possible de comprendre les influences interculturelles qui ont influencé le projet architectural.

Dans la thèse de Samai-Boudjadja (2017) sur l'architecture moderne à Sétif durant (1930-1962), l'auteure s'interroge sur les stratégies menées pour répondre au choix de modernité durant cette époque, elle examine les caractéristiques de cette architecture et met en question le processus de modernisation de la ville. Son étude se base sur l'approche à la fois théorique et empirique à travers la restitution des données archivistiques et des relevés systématiques.

Sa recherche met en lumière les contributions techniques, architecturales et législatives qui ont marqué la modernité architecturale à Sétif au début du XXe siècle. L'introduction du béton armé par la firme Hennebique ainsi que l'implication d'architectes de renom ont favorisé des innovations stylistiques et conceptuelles, tout en adoptant des styles variés (néo-mauresque, art déco, etc.). En parallèle, les médias, les expositions et les revues ont contribué à intégrer les citoyens dans les débats urbains, renforçant ainsi une approche participative. Le rôle des écoles d'architecture et d'urbanisme a permis de former des compétences locales et de consolider l'Algérie comme un laboratoire d'expérimentation pour les idéaux de modernité architecturale.

Cette recherche met en lumière la diversité de l'architecture moderne à Sétif entre 1930 et 1962, reflétant une pluralité d'approches urbaines, typologiques et stylistiques. Selon l'auteure, la modernité architecturale n'est pas figée, mais en constante réinvention, adaptant ses formes et principes aux spécificités locales. Cette capacité d'évolution confirme

l'importance du contexte dans le développement de la modernité architecturale. Son analyse est entravée par les difficultés d'accès d'archives en Algérie et les difficultés sur terrain, ce qui implique l'absence de détails techniques et/ou historiques.

Architectes et acteurs principaux de la production architecturale coloniale

La formation des architectes, tout comme la formation dans les métiers d'art, avait également un impact significatif sur la production architecturale dans les contextes coloniaux. La thèse de Chebahi (2013) traite le sujet de l'enseignement de l'architecture à l'École nationale des beaux-arts d'Alger[12] durant la période coloniale. Elle s'inscrit dans les réflexions plus larges sur la circulation des modèles entre métropole et colonie, en analysant les interactions entre le cadre local et l'influence métropolitaine. L'auteur suggère que, loin d'être une simple reproduction, l'enseignement diffusé à Alger s'est approprié le modèle parisien en y intégrant des dimensions régionales et des influences locales.

Son approche repose sur une analyse comparée des pédagogies parisienne et algéroise, en confrontant les structures d'enseignement, les contenus pédagogiques et les références théoriques et esthétiques. La recherche mobilise un corpus documentaire inédit : les archives administratives de l'École d'Alger, les fonds personnels de Léon Claro (patron d'atelier d'architecture d'Alger 1928-1965), ainsi que des témoignages d'anciens élèves. Selon l'auteur, le manque d'archives graphiques pour les premières décennies de l'école a conduit à limiter la période d'analyse de 1909 à 1962, correspondant à une phase mieux documentée et marquée par des évolutions significatives, telles que l'émergence du style néo-mauresque et l'intégration de l'École d'Alger au système des Beaux-arts de Paris en 1940.

Sa méthodologie révèle l'impact du contexte local sur la formation des architectes, notamment à travers la production des étudiants et les réformes initiées par Gabriel Darbéda et Léon Claro. Ces approches pédagogiques, tout en perpétuant une forte influence métropolitaine, témoignent d'une certaine ouverture à la culture algérienne, sans pour autant atteindre la radicalité ou la rupture.

Les principaux résultats mettent en lumière l'importance des interactions entre l'enseignement et le contexte local, tout en soulignant les limites d'un système éducatif qui a largement exclu les populations autochtones. L'École d'Alger a accueilli un seul étudiant algérien, Elias

[12] Elle est fondée en 1881 (Chebahi, 2013).

Bouchama. Cette exclusion reflète les inégalités structurelles de la société coloniale et limite l'émergence d'une architecture véritablement nationale en Algérie.

La pratique de la profession d'architecte dans le contexte colonial était profondément influencée par la structure de la société coloniale, les politiques impériales et les besoins spécifiques d'un territoire sous domination étrangère. Dès l'installation du pouvoir colonial français en 1830, l'architecture a été mobilisée comme un outil de légitimation du projet colonial et de transformation du territoire. Les architectes étaient au cœur de ces dynamiques, intervenant tant dans l'aménagement urbain que dans la construction des infrastructures civiles et militaires. Piaton & Chebahi (2017) mettent en avant les différents profils d'architectes ayant exercé sur ce territoire entre 1830 et 1940, en analysant leurs parcours, leurs formations et leurs contributions respectives. Parmi ces acteurs, les architectes de l'administration coloniale, souvent issus de l'École des beaux-arts de Paris, jouaient un rôle majeur dans la conception des infrastructures publiques, symboles du pouvoir colonial. Parallèlement, les architectes diocésains, actifs entre 1848 et 1905, étaient chargés de la construction et de la rénovation des édifices religieux, participant ainsi à l'affirmation de la présence chrétienne.

En marge de ces figures institutionnelles, des architectes-constructeurs, souvent autodidactes ou sans formation académique formelle, répondaient à des commandes privées et contribuaient au développement urbain, notamment par la construction de logements et d'immeubles de rapport. Enfin, les ingénieurs-architectes, avec leur expertise technique, jouaient un rôle crucial dans la conception des infrastructures et des bâtiments publics.

À travers leur analyse, les auteurs mettent en lumière comment ces différents acteurs reflètent les dynamiques coloniales, mêlant l'affirmation de la domination française, l'adaptation aux spécificités locales et l'émergence d'une identité architecturale propre au contexte algérien.

Dans un ouvrage collectif, Claudine Piaton, Juliette Hueber, Boussad Aïche et Thierry Lochard (2016) ont répertorié plusieurs architectes qui ont contribué à la production architecturale de la ville d'Alger entre 1830 et 1940, tout en répondant à la question des défis liés à la création de la ville coloniale d'Alger et de la représentation et de l'appropriation culturelle qui ont émergé.

Dans le même ordre d'idée, Claudine Piaton, Juliette Hueber et Thierry Lochard (2021) ont restitué l'histoire de la ville d'Oran durant 1790 - 1960 à partir des archives espagnoles, françaises et algériennes. Leur ouvrage traite l'évolution urbaine de la ville d'Oran et les acteurs impliqués. Ces derniers sont représentés par les ingénieurs militaires ainsi que les institutions publiques de la construction (Service des Ponts et Chaussées, service des bâtiments civils et service des édifices diocésains[13]).

Ils mettent en relation le pouvoir civil, les architectes et les commanditaires. Cet ouvrage englobe aussi des monographies des monuments remarquables dans la ville. L'ouvrage met en évidence les enjeux politiques, économiques et culturels qui ont influencé la création de l'architecture d'Oran ainsi que les choix et les stratégies des différents acteurs impliqués dans la production de l'espace urbain.

La thèse de recherche de Rezgui (2022) apporte une documentation et une compression sur les architectes à Annaba entre 1930 et 1962 ; elle s'appuie sur une vaste enquête documentaire et archivistique. Les principales sources comprennent les journaux hebdomadaires et des revues spécialisées de l'époque. Rezgui utilise également des entretiens avec les descendants des architectes, qui ont fourni des documents privés. Cependant, la dispersion géographique postindépendance a rendu ces contacts difficiles.

Sa recherche combine l'histoire culturelle et l'histoire architecturale et urbaine, situant la production architecturale dans un contexte plus large de formation, de circulation des idées et de politiques culturelles. Son travail aboutit à l'application des technologies SIG pour donner une nouvelle approche de l'étude de l'architecture coloniale. Les données numériques traitées à l'aide de logiciels SIG permettant une analyse cartographique. Une recherche qualitative suit, appliquant des grilles de lecture pour analyser en détail les réalisations architecturales. Toutefois, l'auteure propose un modèle uniforme de grille de lecture appliqué pour tout type de bâtiments (habitations, édifices publics), ce qui peut impliquer la standardisation de la lecture des caractéristiques architecturales, techniques et esthétiques souvent hétérogènes.

Les acteurs de la production architecturale coloniale ne se limitaient pas uniquement aux architectes et urbanistes, mais incluaient également les administrations coloniales, les élites locales, les colons européens, les entrepreneurs et parfois même les populations autochtones.

[13] Le Service des Édifices Diocésains est une institution religieuse qui est responsable de la gestion et de la conservation des églises.

Chacun jouait un rôle spécifique, souvent conflictuel ou collaboratif, dans la conception, la mise en œuvre et l'appropriation des espaces construits.

Belabed Sahraoui (2011) s'intéresse à la ville de Constantine entre 1854, date du passage à l'administration civile, et 1903, date de développement de la ville et de création du quartier européen Coudiat Aty. L'auteure s'interroge sur le rôle du pouvoir municipal dans la construction, la gestion de la ville et son rôle pour progresser la colonisation. Le pouvoir municipal imposait un plan d'action pour les travaux de voirie, la construction des édifices pour des revenus économiques, les travaux d'adduction des eaux de Fesguia, l'alimentation en gaz et en électricité, l'aménagement des espaces verts, la construction des ponts, etc. L'auteure met en exergue les techniques d'intervention pour l'amélioration de l'hygiène et de la salubrité. Les moyens juridiques qu'établit le pouvoir municipal pour la concession des biens confisqués par l'État, l'acquisition à l'amiable, l'acquisition par expropriation, les dédommagements, etc.
Selon Belabed Sahraoui, le pouvoir municipal était impliqué dans la construction de la mémoire à travers la commémoration des dates historiques, la dénomination des rues et l'érection des monuments commémoratifs. La municipalité de Constantine constituait un acteur principal et décisif pour l'appropriation de la ville précoloniale et l'extension de la ville et la création de nouveaux faubourgs. À partir d'une analyse approfondie des archives locales, en particulier les registres de délibérations du conseil municipal, l'auteure examine le rôle central joué par le pouvoir municipal en tant qu'acteur clé dans la réalisation du projet de la ville coloniale.

Dans la thèse (2022), intitulée « Géohistoire architecturale et urbaine de Constantine 1837-1962 », Acheuk-Youcef se concentre sur l'héritage architectural et urbain de Constantine durant la période coloniale française (1837-1962). Elle vise à identifier, caractériser et comprendre cet héritage à travers une approche géohistorique. Sa démarche repose sur une historicisation minutieuse de l'espace bâti à différentes échelles, urbaines et architecturales, impliquant l'identification, la documentation et la datation des objets constitutifs de cet espace.

Elle se fonde sur une analyse systématique et globale des processus de production de l'espace, depuis la ville dans son ensemble jusqu'aux quartiers, lotissements, sous-lotissements, rues et bâtiments individuels. Elle met également en évidence la complexité des interactions entre divers acteurs publics et privés qui ont contribué à la transformation urbaine de Constantine.

De plus, la création d'un Système d'Information Géohistorique pour le patrimoine architectural et urbain de Constantine à partir des données archivistiques. Cela permet une spatialisation et une analyse spatiale détaillée des transformations urbaines de la ville.

Sa thèse apporte une compréhension approfondie de l'héritage architectural et urbain de Constantine, mettant en lumière les dynamiques complexes de production de l'espace urbain durant toute la période coloniale. Cependant, l'immensité des données archivistiques et l'étndue de la période étudiée, allant de 1837 à 1962, engendrent une charge de lecture et d'interprétation historique qui peut laisser échapper des détails essentiels à la compréhension de ce legs colonial. Ainsi, comme le souligne l'auteure, le rôle des acteurs algériens demeure insuffisamment apparu. Cette lacune ouvre la voie à de futures recherches prospographiques qui pourraient se concentrer sur le rôle des acteurs autochtones et leur participation active dans les processus décisionnels et de transformation urbaine des villes qui les concernent directement.

Typologies et formes architecturales

Les études typologiques des édifices coloniaux constituent un vaste champ de recherche, particulièrement que la période coloniale a introduit de nouvelles typologies architecturales, qu'elles soient publiques ou privées. Cette période a vu l'émergence de bâtiments emblématiques tels que les théâtres, musées, hôtels, hôpitaux, habitats individuels, grands ensembles et logements destinés aux populations indigènes, chacun reflétant des besoins et des dynamiques spécifiques.

L'analyse des typologies architecturales permet de révéler les choix structurels, fonctionnels, esthétiques et techniques qui définissent ces édifices. Elle offre ainsi une perspective sur les influences étrangères, les adaptations locales et les tensions culturelles entre les traditions vernaculaires et les apports exogènes. Ce type d'étude met également en lumière les rapports de pouvoir et les stratégies d'occupation de l'espace, inscrites dans l'architecture et l'urbanisme de l'époque, et enrichit la compréhension des enjeux sociaux, politiques et économiques sous-jacents.

Senhadji Khiat (2014) se base sur l'analyse des documents d'archives pour expliquer le processus de construction des monuments historiques et, notamment, pour le cas de la cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran, elle s'interroge sur ce modèle dans le contexte colonial. La dimension politique prend une place majeure dans le processus du projet. Les organes du

pouvoir peuvent modifier le projet qui symbolise l'hégémonie coloniale, selon les orientations politiques.

Dans sa thèse intitulée « Architecture cultuelle chrétienne et conquête coloniale, Oran 1831-1913 », elle explore l'architecture religieuse chrétienne développée durant la colonisation française en Algérie, en se concentrant particulièrement sur la ville d'Oran. Son étude se situe dans un cadre plus large de l'analyse de l'architecture religieuse chrétienne en contexte colonial. Senhadji s'interroge sur la nature architecturale des églises construites par la France en Algérie, en se demandant si ces bâtiments sont de simples avatars de l'architecture métropolitaine ou s'ils ont développé des caractéristiques propres au contexte colonial algérien.
Senhadji Khiat aborde des questions essentielles telles que la raison pour laquelle les églises construites à Oran, comme Saint-Louis et le Sacré-Cœur, n'ont pas adopté le style gothique ou mauresque, malgré l'existence de projets pour une cathédrale mauresque qui a été annulée. Grâce à une approche pluridisciplinaire et à l'analyse des archives du diocèse d'Oran, accessibles pour la première fois, Senhadji examine les processus de construction de ces cathédrales et met en lumière les influences qui ont marqué leur architecture au fil du temps. Elle souligne que ces influences résultent principalement des dualités entre le pouvoir colonial et l'Église catholique, ainsi qu'entre tradition et modernité.

Certaines recherches se penchent sur les typologies résidentielles coloniales. Malek Hendel et Naïma Filali (2019) s'intéressent à la typologie des immeubles collectifs construits à Oran entre 1845 et 1945, mettant en avant leurs caractéristiques urbaines, architecturales et fonctionnelles, en se basant sur la lecture des plans d'archives municipales conservés à la mairie.

Lacheheb Amina Louiza (2022), dans sa thèse, se focalise sur les habitations collectives construites à Oran entre 1930 et 1962. Elle explore comment le mouvement moderne, en déclin en Occident, a connu une renaissance significative en Algérie, notamment dans l'architecture résidentielle oranaise. Cela démontre une adaptation et une évolution du modernisme en fonction des contextes locaux, climatiques et culturels. Son objectif est de contribuer à la patrimonialisation de l'architecture moderne algérienne, souvent négligée en raison de son association avec la période coloniale. Lacheheb propose des fiches d'analyse et des documents pouvant servir de base pour la requalification et la préservation de l'habitat oranais.

D'autres recherches doctorales offrent une perspective spécifique sur l'architecture coloniale en explorant d'autres typologies telles que : Sebti Oussama (2023) pour les phares maritimes, Benaidja Idir (2023) pour l'architecture agricole et Dali Amdjad Islem (2024) pour l'architecture hôtelière et thermale. Ces travaux mettent en lumière les particularités architecturales, techniques et fonctionnelles propres à ces édifices, enrichissant ainsi notre compréhension des multiples facettes de l'architecture produite durant la période coloniale.

Les contributions des différents chercheurs enrichissent notre compréhension de l'impact durable de l'urbanisme et de l'architecture coloniale sur le paysage urbain et algérien. L'état de l'art concernant cette architecture révèle une richesse de travaux consacrés à l'étude de l'urbanisme colonial, des styles architecturaux, des influences, des architectes, des acteurs, des dynamiques sociales et culturelles qui marquent le projet colonial, impliquant d'autres champs disciplinaires comme l'histoire, la sociologie, la politique, l'économie, la culture, etc. (figure 1.1).

Bien que ces études contribuent à la compréhension des divers aspects de la ville coloniale, la réaction des populations autochtones face aux transformations urbaines et la perception locale des projets coloniaux reste à approfondir. Cela est dû à la richesse des archives coloniales qui intensifient une vision eurocentrée et métropolitaine.

Par ailleurs, le manque d'études sur l'impact des célébrations et des commémorations sur l'architecture et l'urbanisme coloniaux en Algérie constitue une lacune dans la recherche académique. Dès les premiers jours de la conquête, le pouvoir colonial a célébré ses victoires militaires, affichant ainsi sa supériorité et sa domination. Avec le temps, ces célébrations se sont transformées en une pratique commémorative structurée, marquant des dates clés de l'histoire coloniale. Ces événements ont joué un rôle central dans la construction d'une mémoire collective orientée vers la glorification de l'apogée de l'empire colonial français.

Les fêtes publiques, par exemple, ont souvent nécessité la construction ou l'adaptation de bâtiments et d'espaces pour servir de cadres à ces manifestations, influençant ainsi les formes architecturales. De même, les politiques de commémoration, telles que l'érection de monuments commémoratifs ou la rénovation de sites historiques, l'inauguration de nouveaux projets, reflètent des choix idéologiques qui impactent directement le paysage urbain.

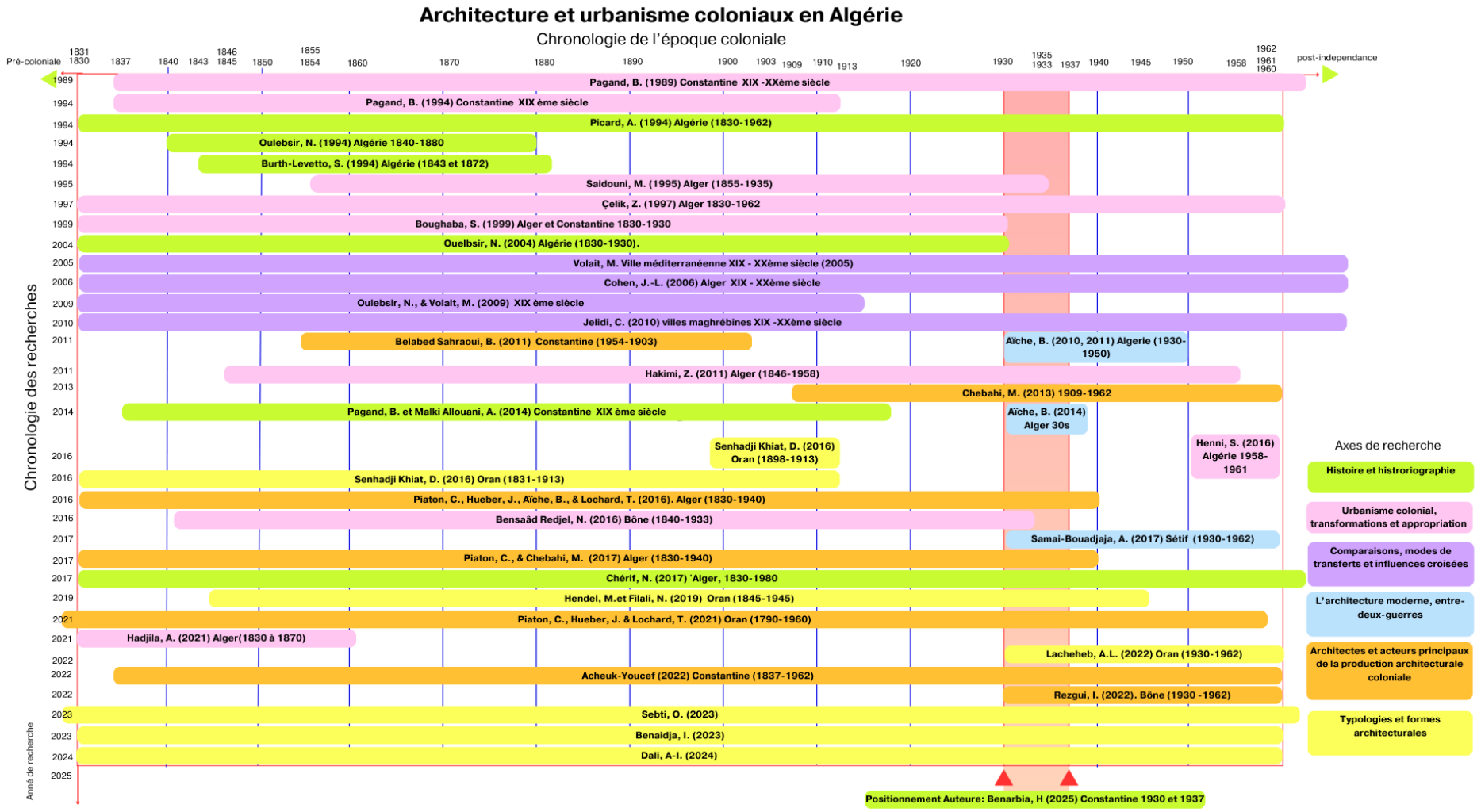


Figure 1.1. Positionnement de notre recherche dans la chronologie des recherches portante sur l'architecture et de l'urbanisme coloniaux en Algérie entre 1830-1962
Source : (Auteure, 2024).

L'architecture coloniale revêt un rôle à la fois politique et symbolique, où les édifices publics et les monuments deviennent des vecteurs idéologiques incarnant les ambitions et les valeurs de la politique coloniale. Ces constructions ne se limitent pas à leur fonction pratique, mais s'inscrivent dans une stratégie de domination culturelle. Par ailleurs, les dynamiques urbaines et la ségrégation spatiale, organisées autour d'une différenciation marquée entre les populations coloniales et autochtones, témoignent des mécanismes de contrôle et de hiérarchisation mis en place dans l'espace urbain.

À la lumière de cet état de l'art, la présente recherche s'inscrit au croisement de l'histoire architecturale et urbaine et l'histoire culturelle et se distingue par la particularité du sujet traité. Elle explore comment l'architecture et l'organisation de l'espace traduisent, voire amplifient, les rapports de pouvoir et les tensions sociopolitiques dans le contexte colonial.

1.3. Hypothèses de la recherche

Pour notre questionnement principal, nous émettons l'hypothèse suivante :

La production architecturale des centenaires 1930 et 1937 à Constantine **se caractérisait par une combinaison des influences classiques et modernes**. **Les architectes ont tenté de trouver un compromis entre les facteurs d'innovation architecturale, l'avancée des procédés et des matériaux constructifs, la richesse historique de la ville et la symbolique de l'événement.** Les édifices des centenaires expriment le pouvoir colonial, mettant en avant sa **légitimité**, sa **modernité** et sa **pérennité**, tout en servant de repères symboliques et de vecteurs de **propagande**.

Si le programme du centenaire de 1930 était consacré essentiellement à la réalisation des grands projets architecturaux, le centenaire de 1937 viendrait de compléter le premier avec une dimension urbaine. La production des centenaires reflète une **dualité architecturale** : **prestigieuse et impériale pour les édifices destinés aux Européens,** elle demeure majoritairement **fonctionnelle et esthétiquement sobre pour les bâtiments réservés à la population autochtone**.

Pour les questions secondaires, des hypothèses peuvent être avancées :

- Le programme des deux célébrations était conçu pour symboliser la permanence et la grandeur du pouvoir colonial dans un contexte marqué par une instabilité politique.

- Les itinéraires festifs et les lieux de commémoration ont été conçus pour diriger le regard vers les édifices les plus imposants et symboliques de la ville. Les parcours étaient soigneusement planifiés pour maximiser l'impact visuel des monuments symboliques de la ville, renforçant ainsi la perception du pouvoir colonial comme agent actif de modernité.

1.4. Objectifs de la recherche

Notre recherche vise à combler les lacunes dans la recherche concernant la production architecturale à Constantine liée aux célébrations du centenaire de la colonisation française de l'Algérie en 1930 et son centenaire de l'occupation en 1937, en tenant compte des influences de leur contexte historique et politique. Nous visons à dévoiler l'histoire de ces édifices emblématiques qui marquent le paysage urbain de Constantine. Nous voulons enrichir la compréhension de ce leg architectural Constantinois et à promouvoir des efforts de conservation adaptés.

Notre objectif principal est l'identification des projets réalisés à Constantine durant les deux célébrations et ensuite l'analyse de leurs caractéristiques architecturales et urbaines, de leurs choix stylistiques et ornementaux adoptés et de leurs facteurs de localisation.

Nous voulons également connaitre, à travers notre recherche, les acteurs mobilisés qui ont influencé le processus de cette production architecturale et restituer l'image festive de la ville et les itinéraires festifs planifiés afin de découvrir les lieux privilégiés à la commémoration.

1.4. Méthodologie et sources d'investigation historique

Notre méthodologie repose sur l'approche historique. Celle-ci nous permettra de comprendre la production architecturale des deux célébrations dans la ville de Constantine et de justifier le choix du langage architectural approprié.

Notre approche historique s'articule autour de plusieurs étapes clés. Tout d'abord, il est essentiel de **définir un cadre chronologique et contextuel** précis, en se concentrant sur la période des festivités de 1930 et 1937, en étudiant les événements sociopolitiques de l'époque.

Elle implique l'examen de documents historiques et archivistiques de la période concernée. Nous avons consulté les différents centres de documentation archivistique en Algérie, en France et les archives numérisées dans la plateforme numérique BNF Gallica. La

fragmentation des sources archivistiques nous a exigé un travail minutieux pour repérer et accéder aux documents pertinents, souvent répartis entre diverses institutions (en France et en Algérie). Ce constat a orienté notre protocole de recherche vers le croisement systématique des fonds. (figure 1.2).

L'histoire s'appuie sur les traces du passé, désignées comme « documents » ou « sources », tels que définis par Langlois et Seignobos (1898) dans « *Introduction aux études historiques* ». Ces sources, produites par les acteurs de l'époque étudiée, se présentent sous diverses formes (écrits, témoignages oraux, œuvres d'art, vestiges archéologiques) et origines (archives publiques, découvertes fortuites). Leur analyse dépend des objectifs de la recherche et des méthodes employées. Ce principe fonde ici une analyse critique des sources reposant sur la critique externe et interne. Il s'agit pour l'historien de trouver le « bon document » ; celui-ci varie selon les époques et les besoins des historiens. Certains documents sont étudiés pour leur contenu intrinsèque, d'autres pour les informations indirectes qu'ils révèlent, ou encore pour illustrer des démonstrations générales. Ainsi, le document s'adapte aux approches diversifiées de l'historien et à l'évolution des pratiques de recherche (Offenstadt, 2017).

Nous avons exploité profondément les différents documents archivistiques (textuels ou graphiques) tels que les plans d'architecture, les photographies, les écrits d'architectes, les articles de presse, les dessins et les rapports techniques, les cartes postales et surtout les procès-verbaux du Comité du centenaire et du Conseil Municipal de Constantine. **La collecte et l'analyse des sources primaires** permettent de comprendre les intentions des concepteurs et les messages que ces édifices étaient censés véhiculer. Le regroupement de plusieurs sources archivistiques permet d'enrichir l'analyse. Tout au long de la lecture, il est important de prendre des notes détaillées et de faire des liens entre les différentes informations extraites (figure 1.2). Les critères de sélection des archives reposent principalement sur leurs liens avec les projets du Centenaire en générale et la ville de Constantine en particulier. Les archives selectionnés permettent de clarifier notre sujet et de répondre à nos questionnements.

Les archives des ANOM nous ont permis d'identifier les projets relatifs au centenaire de l'Algérie dans les différentes villes algériennes. Nous nous focalisons sur les projets réalisés à Constantine, et pour cela, nous avons eu recours aux archives du conseil municipal où se discutent les différents projets. Comme le souligne Volait (2005), les archives locales complètent les récits historiques de l'architecture et d'urbanisme coloniaux. Il fallait suivre la

traçabilité des différentes correspondances (entre les différents acteurs) et les combiner avec les délibérations du conseil municipal de Constantine.

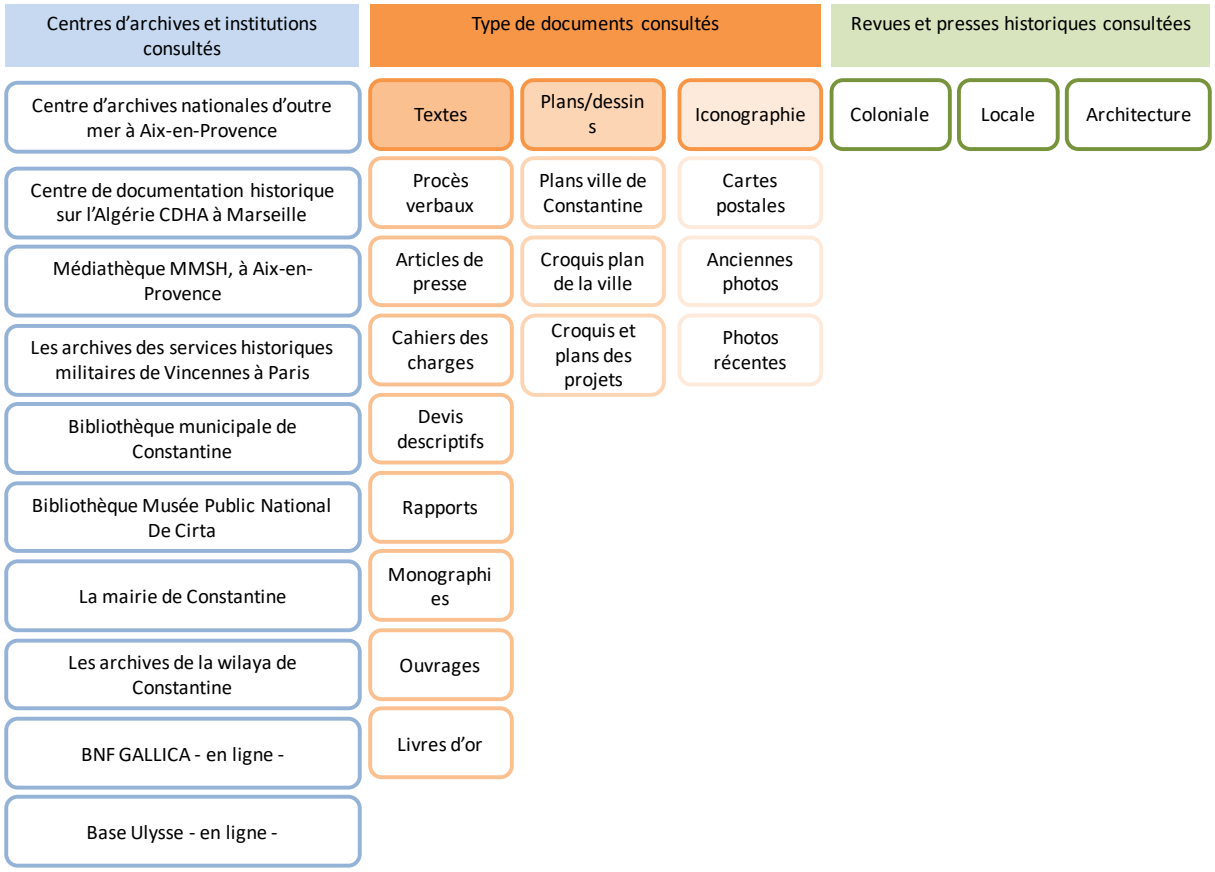


Figure 1.2. Sources et documents mobilisés pour la recherche
Source : (Auteure, 2024).

Les archives en Algérie sont parfois trouvées dans un état précaire, vu les conditions de leur conservation dans des locaux inadéquats. Leur état fragile nécessite une intervention urgente pour les conserver dans des centres d'archives adéquats, de les répertorier et les numériser afin de les transmettre aux futures générations. La précarité des archives, l'illisibilité parfois des textes, le tri arbitraire constituent un handicap majeur pour le chercheur-historien (Jelidi, 2010). Les archives constituent une source d'information diversifiée, contenant les détails financiers, administratifs, techniques, décisifs, consultatifs, etc.

Notre methdologie permet de comprendre la relation entre l'objet étudié « production architecturale » et le contexte de sa création « célébration du centenaire de l'Algérie et le centenaire de Constantine » (ce lien constitue l'axe central de l'analyse). Elle nécessite une contextualisation rigoureuse des documents d'archives. Chaque document doit être analysé en tenant compte du contexte historique, politique, et culturel dans lequel il a été produit. Cela nécessite une capacité à interpréter les motivations sous-jacentes des acteurs impliqués. Par

exemple, une simple mention dans un rapport administratif pourrait révéler des enjeux politiques ou des tensions sociales qui ne sont pas explicitement exprimés, mais qui sont essentiels pour comprendre la signification des bâtiments créés dans le contexte colonial.
Chacun de ces documents nécessite une méthode spécifique d'analyse. Croiser ces sources hétérogènes pour en extraire des données cohérentes demande une rigueur méthodologique ainsi qu'une capacité à contextualiser les informations dans leur époque pour éviter toute confusion. Cette diversité exige l'élaboration d'une démarche capable d'intégrer et de comparer des informations issues de sources variées, tout en maintenant une cohérence narrative et analytique. Cette identification permet de mieux orienter l'analyse du contenu.

La restitution de cette analyse demande de surmonter le risque de surinterprétation ou de généralisation excessive. Il s'agit de tracer une ligne fine entre l'interprétation des données et leur distorsion, tout en assurant que les conclusions tirées soient soutenues par des preuves valides. La rigueur dans la sélection des documents, l'attention aux détails contextuels et la prudence dans l'interprétation sont donc essentielles pour surmonter ces défis méthodologiques. Il s'agit, selon le principe de Langlois et Seignobos, d'un processus de critique interne du document qui permet de distinguer les faits des interprétations ou des manipulations, afin de garantir une lecture rigoureuse et fidèle aux réalités historiques (Castellesi, 2014).

Les archives administratives relatives à la préparation du centenaire d'occupation de l'Algérie en 1930 sont archivées dans le Centre d'archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence à Marseille (France). L'organisation du centenaire et tout ce qu'elle englobe comme correspondances, procès-verbaux, plans, réunions, etc. sont archivés sous la cote : ANOM, GGA 64 S 1-71. Ce fonds d'archives englobe 71 boites que nous avons examinées lors de notre investigation. Nous basons sur les rapports des commissions techniques du centenaire.

Pour structurer notre corpus, nous avons organisé les documents en fonction des boîtes d'archives indiquées. Ensuite nous les avons triés et classés suivant des thématiques (forêts, architecture, réceptions officielles, fêtes, etc.). Nous avons ensuite procédé à une analyse approfondie des fichiers et des procès-verbaux afin d'identifier les projets pertinents pour notre étude. Cela nous a permis d'établir une liste des projets classés par usage (musées, maisons de l'agriculture, monuments commémoratifs, etc.). Une fois les informations collectées et regroupées pour chaque projet, le croisement avec d'autres sources

documentaires complémentaires s'est révélé essentiel pour enrichir et valider nos données (figure 1.3).

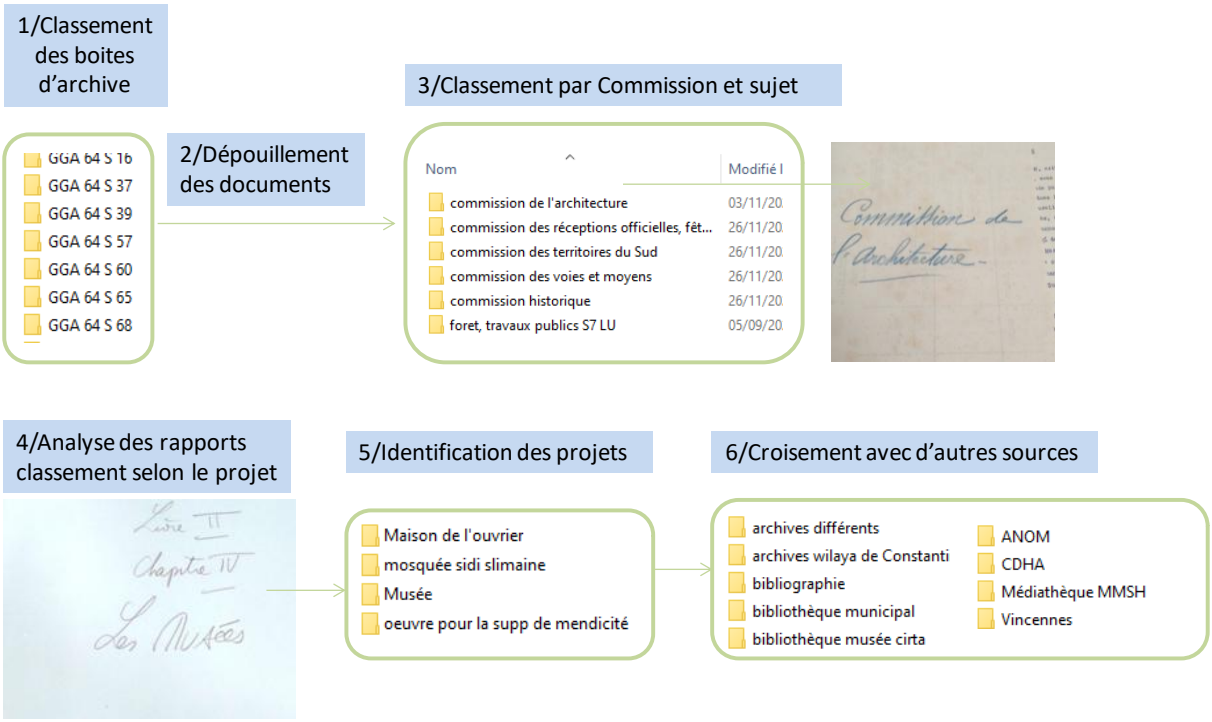


Figure 1.3. Méthodologie optée pour la lecture du fond du centenaire
Source : (Auteure, 2024).

Nous avons aussi consulté le centre d'archives de Vincennes à Paris (SHD) et le Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA) à Aix-en-Provence afin d'approfondir nos données archivistiques.

Les plateformes d'archives numériques jouent un rôle central dans la recherche historique, témoignant d'un important effort de préservation et de mobilisation des sources. BNF Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, offre aux utilisateurs un accès (gratuit, partiellement gratuit ou payant) aux documents numérisés. Elle permet d'effectuer les recherches à travers les mots-clés, les thématiques ou les périodes. Elle nous a facilité la recherche, à l'intérieur des textes, grâce aux outils d'OCR (reconnaissance optique des caractères).

Nous avons consulté, à travers BNF Gallica, divers documents relatifs à notre champ de recherche, notamment des revues périodiques et des presses quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles ou semestrielles, d'origine coloniale ou locale (tableau 1.1). Au cours de notre recherche, nous nous sommes particulièrement appuyés sur les revues « Les Chantiers Nord-Africains », « Les Travaux » et « L'Afrique du Nord Illustrée », ainsi que sur la presse locale, notamment « La Dépêche de Constantine » et « L'Écho d'Alger », qui étaient très actives durant l'époque étudiée.

Tab 1.1. Liste des revues et presses consultées sur BNF Gallica, mobilisée durant notre recherche

Catégorie	titre	Date d'édition	périodicité
Historique, archéologique	Bulletin mensuel de la Société Archéologique, Historique et Géographique du Département de Constantine	1926-1933	mensuel
Architecture	Les chantiers nord-africains	1928	mensuel
Architecture, travaux publics	Les Travaux: organe des travaux publics et particuliers en Algérie, en Tunisie et au Maroc	1908-1963	Bimensuel ; puis hebdomadaire ; puis 3 numéros par semaine
Coloniale, propagande	L'Afrique du Nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc	1907-1939	Hebdomadaire (1907-1914) ; puis bimensuel ; puis hebdomadaire (1919-1939)
Syndicale, sociale	Bulletin officiel de la Bourse du travail de Constantine	1899-1900	/
Politique, coloniale, multidisciplinaire	L'Évolution algérienne et tunisienne: revue hebdomadaire littéraire, politique, scientifique, artistique & sportive	1909-1935	hebdomadaire
politique	La Revue des vivants: organe de la génération de la guerre	1927-1935	Mensuelle
Sociale, éducative,	La Voix des humbles : revue mensuelle d'éducation sociale et corporative : organe de	1922-X	Mensuelle

indigène	l'Association des instituteurs d'origine indigène d'Algérie		
Coloniale, économique	Le Mercure Africain: Commercial, industriel, maritime, minier	1920-1930	Hebdomadaire
Coloniale, économique	Le Monde Colonial Illustré : revue mensuelle, commerciale, économique, financière et de défense des intérêts coloniaux	1923-1948	mensuelle
Presse locale	La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien	1870-1944	quotidienne
Presse locale	L'Écho d'Alger: journal républicain du matin	1912-1961	quotidienne
Presse locale	L'Avenir de Tlemcen : journal républicain indépendant de l'arrondissement de Tlemcen	1892-196x.	Hebdomadaire
Officielle, administrative	Journal officiel de l'Algérie	1927-1958	Hebdomadaire ; Semi hebdomadaire
Officielle, administrative	Délégations financières algériennes	1899-1948	Annuel ou deux fois par an

Source : (Auteure, 2024).

Pour analyser notre cas d'études (les projets spécifiques à Constantine 1930 et 1937), nous nous sommes basées sur les archives municipales de la wilaya de Constantine et surtout les registres de délibération du conseil municipal de Constantine. Nous avons examiné 16 registres. Les côtes dans le texte sont abrégées: RDCM N° du registre, date de la séance de délibération, N° Page. Les archives municipales ont offert un éclairage précieux sur l'origine des projets, en révélant le processus décisionnel qui les sous-tend ainsi que le rôle des acteurs majeurs impliqués (figure 1.4).

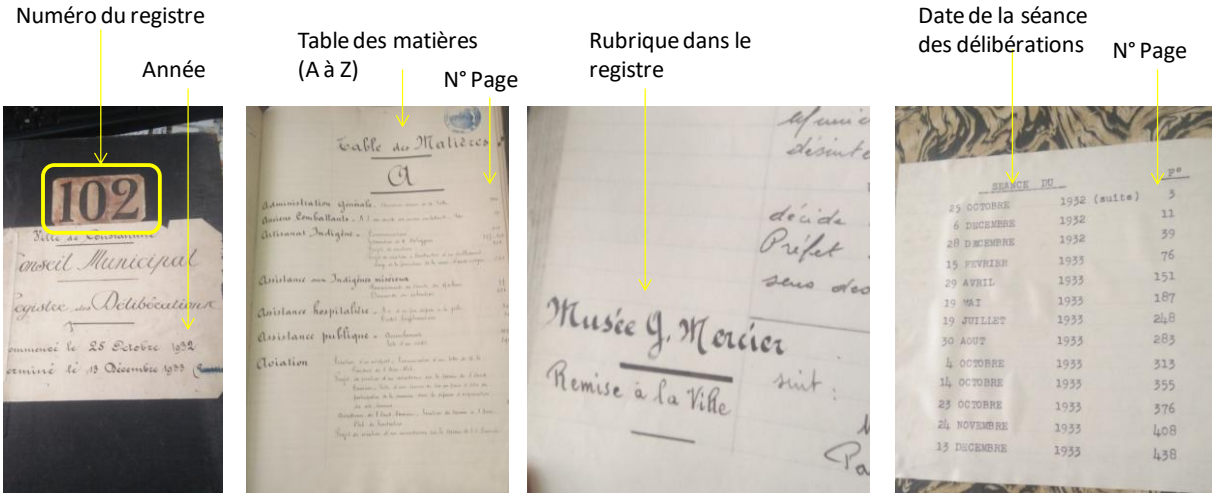


Figure 1.4. Présentation du registre de délibérations du Conseil Municipal de Constantine
Source : (Auteure, 2024).

Des chercheurs en plusieurs disciplines (architecture, sciences humaines, sciences politiques et histoire) ont exploité les archives municipales de Constantine et notamment les registres de délibérations du Conseil municipal (Belabed Sahraoui, 2011 ; Jansen, 2014b ; Pagand et Malki Allouani, 2014).

Le contenu des registres de délibérations a fourni des données qui ont orienté l'analyse architecturale des édifices concernés, permettant de mieux comprendre leur genèse et leur symbolique. Les discussions au sein du conseil municipal, telles que consignées dans ces registres, révèlent également des rapports ambivalents entre la population européenne et la population autochtone, particulièrement musulmane.

Si certains projets visaient à structurer la ville en faveur des colons, d'autres tentaient de répondre partiellement aux besoins des populations autochtones pour apaiser les tensions sociales et politiques. Néanmoins, ces réponses étaient souvent superficielles, mettant en évidence une hiérarchisation implicite dans la prise en compte des besoins des deux communautés. Ces débats illustrent ainsi les interactions complexes entre politiques urbaines, ambitions architecturales et dynamiques sociales au sein d'un contexte colonial.

La lecture du document archivistique nécessite une démarche méthodique et critique. Tout d'abord, il est essentiel de comprendre le contexte historique et institutionnel dans lequel le document a été produit. Il convient d'identifier l'époque (ici, les années 1930 et 1937), le cadre politique (la colonisation) et les acteurs impliqués (administrations coloniales, architectes,

autorités locales). Cette compréhension préalable permet de mieux appréhender les motivations, les objectifs et les biais potentiels du document.

Lors de la première lecture du document textuel, il est important de saisir l'idée générale de son contenu. Il faut en extraire les informations essentielles telles que les projets architecturaux, les lieux de célébration, les décisions prises, les dates, les délais de réalisation, les commanditaires, le coût et les acteurs impliqués. Il est également crucial de noter les termes utilisés pour désigner les édifices, les festivités et les populations visées. Cette première lecture permet d'avoir une vue d'ensemble du document, avant de procéder à une analyse plus approfondie (figure 1.5).

Le document graphique, quant à lui, peut comporter la signature de l'architecte, l'intitulé du projet, l'approbation du projet, la date de conception, etc.

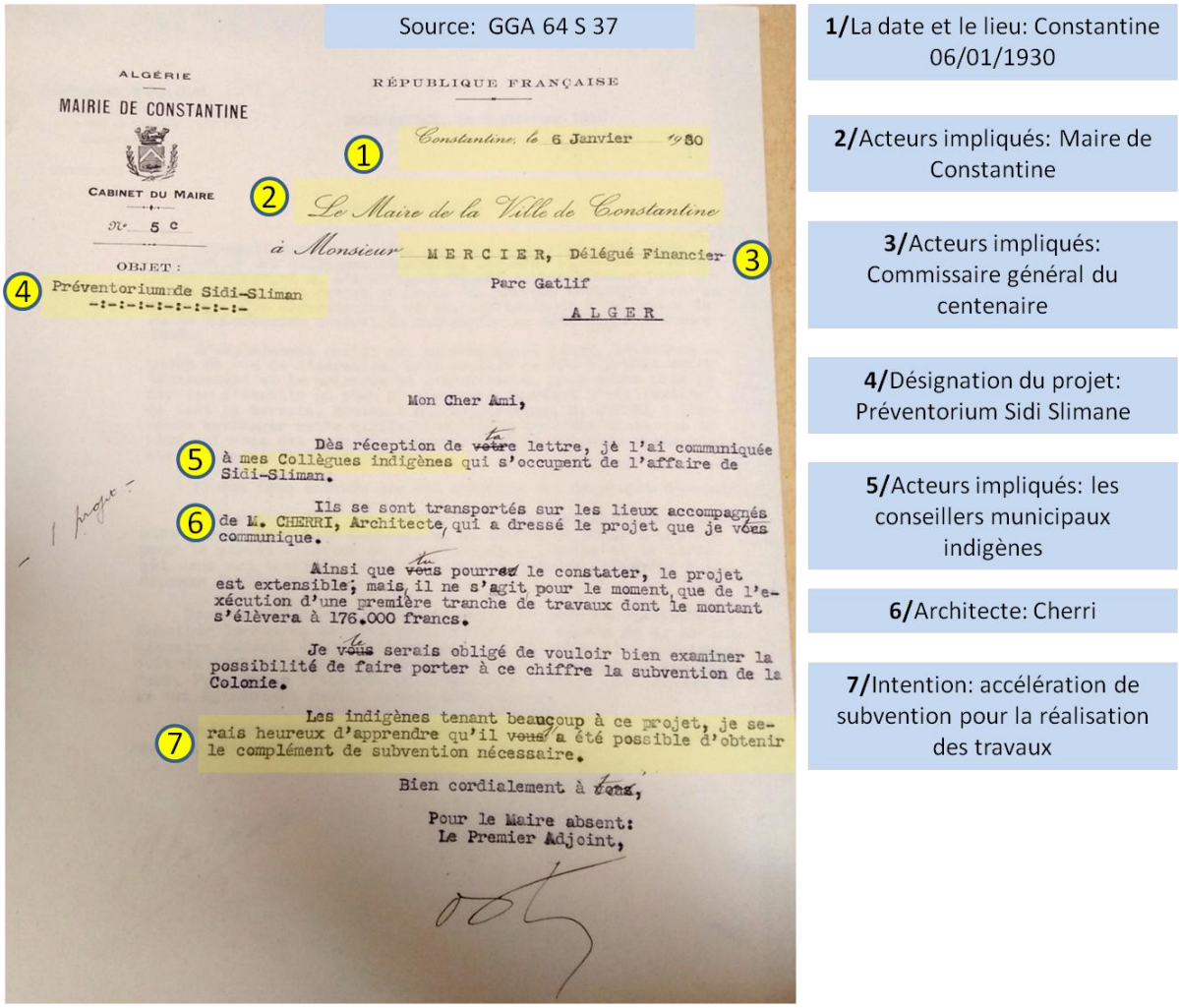


Figure 1.5. Exemple de lecture d'un document d'archive textuel
Source : (Auteure, 2024).

Une fois la lecture générale faite, il convient d'adopter une lecture plus attentive pour analyser les intentions et les sous-entendus présents dans le document. Pourquoi ces bâtiments ont-ils été conçus de cette manière ? Quels symboles ou messages étaient-ils censés véhiculer ?

Les documents d'archive peuvent parfois comporter des ambiguïtés ou des contradictions, ce qui mérite une attention particulière. Par exemple, un document officiel peut affirmer que les festivités sont conçues pour être inclusives, tout en mettant en place une ségrégation entre les espaces réservés aux Européens et ceux pour les autochtones. Il est crucial d'identifier ces incohérences et de les interroger, car elles peuvent révéler des tensions ou des ajustements dans la mise en œuvre des projets.

L'étape suivante consiste à **analyser les projets architecturaux eux-mêmes** en examinant les typologies des bâtiments, les choix stylistiques, les matériaux et l'impact visuel dans l'espace urbain. Nous basons sur les visites sur terrain pour documenter les caractéristiques physiques des bâtiments. Les contraintes administratives et la crise sanitaire du Covid-19, nous empêchèrent malheureusement d'effectuer des relevés architecturaux des bâtiments publics. Nous avons eu recours à la documentation iconographique et graphique (photos récentes / photos et plans d'archive).

Enfin, une fois toutes les informations sont recueillies, une synthèse permet d'interpréter comment l'architecture a servi à forger un récit visuel et symbolique de la colonisation, tout en tenant compte des enjeux idéologiques et sociaux de cette période spécifique.

L'étude de l'histoire des édifices spécifiques liés à ces célébrations et l'analyse de leurs caractéristiques et les acteurs impliqués s'inscrivent dans une approche micro-historique (inspirée de Carlo Ginzburg). Cette dernière met en évidence des dynamiques souvent ignorées dans les récits globaux, qui s'étendent sur de longues périodes et couvrent des espaces plus larges. La micro-histoire, ici, nous permet de mieux appréhender les liens entre les projets des centenaires et leurs contextes sociaux, culturels et politiques.

L'approche micro-historique se concentre sur l'étude d'événements, de pratiques ou d'individus singuliers, souvent marginaux. Elle a pour objectif de nuancer les grandes narrations historiques en révélant des dynamiques locales ou individuelles qui échappent aux analyses globales. Elle accorde une attention particulière aux sources primaires et permet ainsi

d’explorer en profondeur les perceptions, les motivations et les interactions qui façonnent l’histoire à une échelle réduite.

1.5. Structure de la thèse

Notre thèse (figure 1.6) commence avec un chapitre introductif, incluant l'introduction, la problématique, les questions de recherche, l’état de l’art, les hypothèses et exposant les objectifs et délimitant le champ d'études. Il présente également la méthodologie employée, détaillant les méthodes de collecte et d'analyse des données, ainsi que les justifications de ces choix méthodologiques.

La structure de la thèse repose sur une progression logique allant du général au spécifique, tout en explorant les différentes échelles et dynamiques des célébrations étudiées. Elle s’articule autour de sept chapitres, permettant d’examiner à la fois le contexte global des célébrations coloniales et leur expression spécifique à Constantine. Cette approche vise à relier les grandes ambitions politiques et symboliques des célébrations à l’impact concret des projets réalisés dans la ville, en passant par une analyse des différents niveaux d'intervention architecturale et urbanistique.

Le deuxième chapitre établit le cadre général des célébrations 1930/1937, en explorant tout d’abord le contexte historique de la conquête de l’Algérie et de la ville en 1830 et 1837, ensuite, les enchevêtrements historiques et politiques qui ont favorisé notamment l’émergence du nationalisme algérien. Ces commémorations s’inscrivent dans un contexte international et national marqué par des dynamiques complexes, s’entrecroisant pour conférer aux festivités une forte charge symbolique. Les festivités des centenaires deviennent des manifestations d’enjeux idéologiques et culturels, se traduisant concrètement dans l’espace urbain et architectural.

L’organisation des célébrations est également au centre de notre analyse. Nous étudions les préparatifs des célébrations, la structure des comités responsables, les acteurs impliqués, les moyens juridiques mobilisés, la hiérarchisation organisationnelle, ainsi que les aspects financiers et logistiques.

Dans le troisième chapitre, nous détaillons le déroulement des festivités des deux centenaires et leurs symboliques, révélant comment elles ont été orchestrées pour répondre à des objectifs dépassant le cadre événementiel et commémoratif. De plus, nous nous penchons sur

l'aménagement de l'espace urbain, mettant en lumière les programmes d'illumination et d'embellissement qui ont donné vie à cet événement, notamment à travers les décors éphémères, les illuminations, la décoration des façades, les monuments commémoratifs, etc.

La production architecturale du centenaire se situe à la croisée de la modernité et des expressions régionales, vu le contexte international et national particulier de l'entre-deux-guerres, incarnant une fusion unique entre les tendances contemporaines et les traditions locales. Nous explorons dans le quatrième chapitre un aperçu général sur l'architecture et l'urbanisme coloniaux en Algérie avant le centenaire de 1930. Nous éclairons le processus de la production architecturale du centenaire et les acteurs impliqués, et notamment le rôle de la Commission d'architecture du centenaire, mettant en exergue à la fois les architectes qui faisaient partie de ladite commission et ceux qui ont contribué spécifiquement aux projets. Nous étudions les différents projets architecturaux réalisés en Algérie en 1930, sans autant parler de ceux réalisés à Constantine qui seront développés dans les prochains chapitres.

Afin d'éviter les répétitions dans la recherche académique portant sur la ville de Constantine et pour ne pas alourdir le corps principal du texte, une annexe est dédiée à la présentation de la ville et de son évolution architecturale et urbaine entre 1837 et 1937 (Annexe A).

Le cinquième et le sixième chapitre sont consacrés à l'étude des projets réalisés à Constantine lors du centenaire de 1930. Ils offrent une analyse approfondie des bâtiments, des acteurs impliqués, du choix des terrains, du rôle des pouvoirs municipaux, du langage architectural adopté, des spécificités décoratives et de l'histoire qui les sous-tend. Nous explorons ainsi les entreprises qui ont participé à la concrétisation de ces projets. Ils nous permettent d'explorer les différentes manières dont le centenaire a influencé la conception des espaces urbains et des bâtiments. Le contenu de ces chapitres repose principalement sur les ressources disponibles en matière d'archives et sur les données recueillies sur le terrain.

Le septième chapitre est consacré aux réalisations urbanistiques entreprises dans le cadre des célébrations du centenaire de Constantine en 1937. Ces interventions ont profondément transformé le paysage urbain, introduisant des aménagements qui, au-delà de leur fonction pratique, ont renforcé les symboles de pouvoir colonial. Ces transformations urbaines ont contribué à ancrer le centenaire de 1937 comme un événement marquant, laissant une empreinte durable sur la ville. En effet, ce centenaire a marqué l'espace physique de Constantine et aussi influencé sa mémoire collective.

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE

Nous interprétons dans la conclusion générale les principaux résultats de notre recherche et nous comprenons comment nos résultats contribuent à la compréhension de l'architecture coloniale. Nous concluons aussi avec les limites et les perspectives de la recherche, en vue d'ouvrir une piste de recherche.

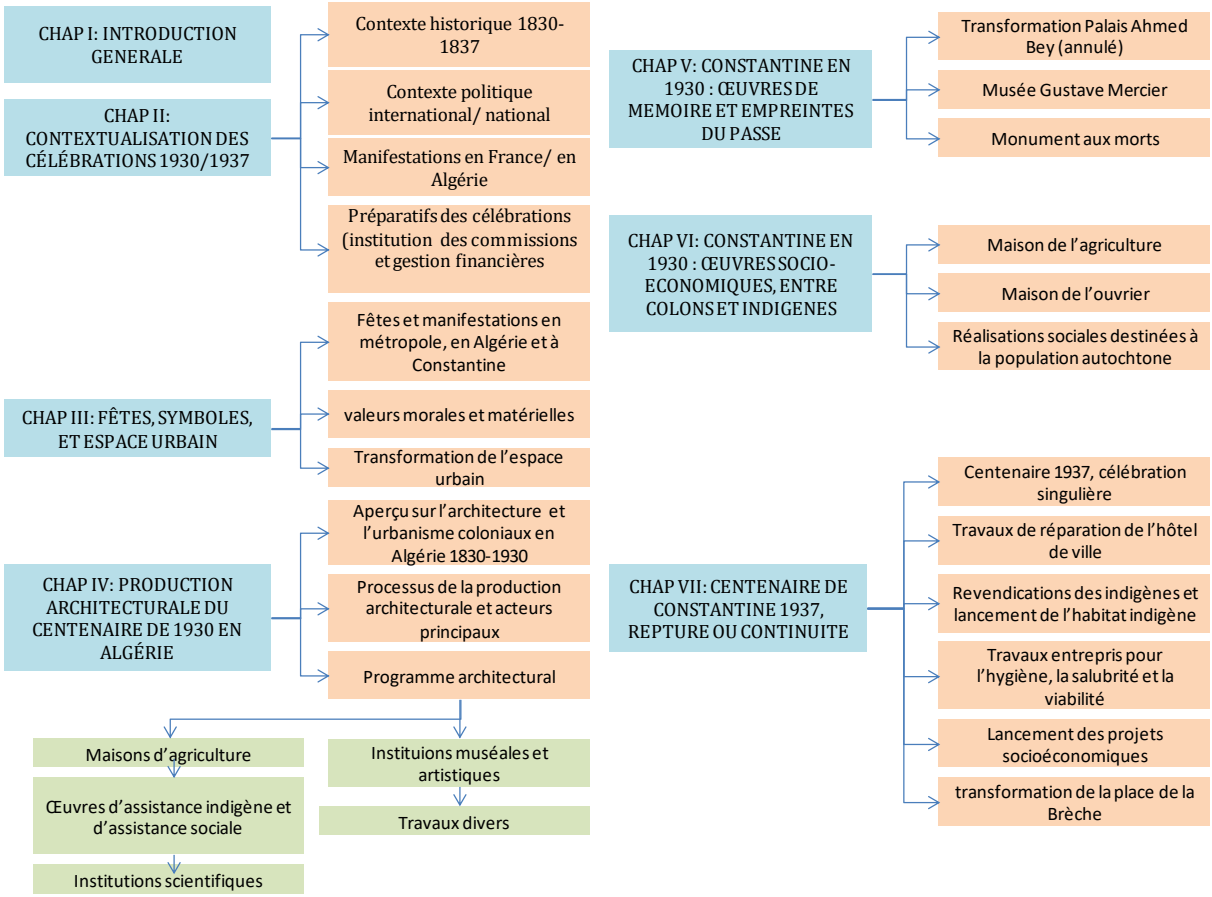


Figure 1.6. Schéma de la structure de la thèse
Source : (Auteure, 2023).

CHAPITRE II : CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DES CÉLÉBRATIONS 1930/1937

CHAPITRE II : CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DES CÉLÉBRATIONS 1930/1937

Introduction

> « *L'Algérie tout entière devait constituer une sorte d'exposition vivante aux yeux de tous qui, à cette occasion, la visiteront, la parcourront, et iront y chercher, non point seulement des sites pittoresques mais encore les preuves éclatantes de l'œuvre réalisée en un siècle par le génie colonisateur français* » (Le Mercure Africain, 1928a, p. 1238).

Ce chapitre explore le calendrier des principaux événements sociopolitiques et historiques qui ont marqué la période des célébrations des centenaires 1930 et 1937. Après la première guerre mondiale, l'Algérie connaît une période charnière marquée par des transformations politiques, sociales, économiques et culturelles, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Des réformes sociopolitiques limitées tentent d'apaiser les revendications croissantes des populations indigènes, sans toutefois répondre aux aspirations d'égalité civile et sociale. Parallèlement, les mouvements nationalistes et réformistes, portés par des figures protagonistes algériennes, émergent, témoignant d'une prise de conscience politique et culturelle face à l'assimilation et à l'injustice.

Avant de plonger dans ces détails, une contextualisation historique est nécessaire. Nous revenons brièvement sur la conquête de l'Algérie, événement central de l'installation du pouvoir colonial, et nous nous attardons sur la conquête de la ville de Constantine. Cette mise en perspective historique permet de comprendre les fondements idéologiques des célébrations, inscrivant les événements des centenaires dans une continuité narrative et symbolique au service du projet colonial.

Ensuite, nous mettons en lumière les préparatifs initiaux ainsi que les dynamiques organisationnelles et les acteurs impliqués dans les célébrations 1930/1937.

2.1. 1830 et 1837, la conquête de l'Algérie et de la ville de Constantine

La colonisation de l'Algérie s'est déroulée pendant la période débutant sous la régence de Charles X et se poursuivant sous le règne de Louis-Philippe, avec l'occupation officielle en 1830.

CHAPITRE II : CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DES CÉLÉBRATIONS 1930/1937

« *Ce n'est pas un litige d'ordre commercial qui provoqua l'intervention des Français* ». Après l'incident de l'éventail, la France trouva l'occasion de mener la conquête de l'Algérie. Suite à la prise d'Alger le 5 juillet 1830, d'autres villes sont tombées comme Bône, Oran et Bougie, sous le commandement du comte Bourmont. En commençant à conquérir les régions côtières, la France voulait augmenter son influence en Méditerranée (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 12).

Après la chute d'Alger, l'Algérie entra dans une période de désordre « *anarchie* » marquée par une fragmentation du pouvoir. En Oranie, les tribus s'emparèrent des garnisons turques, tandis que le souverain marocain tenta d'étendre son autorité sur la région. Dans le Titteri[14], des luttes éclatèrent entre les chefs locaux, et à Alger, certains notables plaidèrent pour un gouvernement autonome qui leur serait favorable. Cette période offrit à l'armée française une situation avantageuse. Le gouverneur général de l'Algérie Clauzel, profitant de ces divisions, tenta d'établir la domination française en s'appuyant stratégiquement sur les chefs musulmans locaux (Ageron, 1983 p. 9).

Jusqu'en 1836, le Maréchal Clauzel dévoila son ambitieux plan visant à étendre l'occupation à l'ensemble du territoire algérien et à établir des garnisons dans les villes stratégiques. À cette époque, la ville de Constantine demeurait encore sous la gouvernance turque, dirigée par Ahmed Bey de 1836 à 1837. En raison de sa position géographique et de ses caractéristiques naturelles, la ville « imprenable[15] » est devenue une vraie forteresse naturelle infranchissable.

La ville de Constantine, surnommée en arabe « *Blad-El-Haoua* » : « la cité de l'air » ou en langue numide « *Cirta* » : « la *ville du rocher* », se situe au cœur de l'est algérien, à la confluence du Tell et des hauts plateaux, entre la petite Kabylie et les plaines bônoises. Cette situation privilégiée a fait de la ville un point central, jouant un rôle essentiel en tant que carrefour de diverses civilisations, notamment en tant qu'ancienne capitale de la Numidie[16]. Au cours de l'époque coloniale française, sa prééminence provinciale s'est affirmée en tant que chef-lieu du département (Chivé & Berthier, n.d., p. 3).
La ville de Constantine, située au moins en partie sur le site de la ville primitive, est construite sur un plateau rocheux, délimité par des précipices vertigineux sur trois côtés (figure 2.1). Les falaises du Rhumel s'étendent à l'est de la ville, sur une longueur d'environ deux kilomètres,

[14] Région montagneuse d'Algérie dont le chef-lieu est Médéa.
[15] Constantine, qualifiée de "ville imprenable" par Isabelle Grangaud (1998).
[16] Voir histoire de la ville avant la conquête française en annexe A.

allant de la pointe de Sidi Rached aux cascades du Moulin Lavie (Bordes & Mercier, 2003, p. 540).

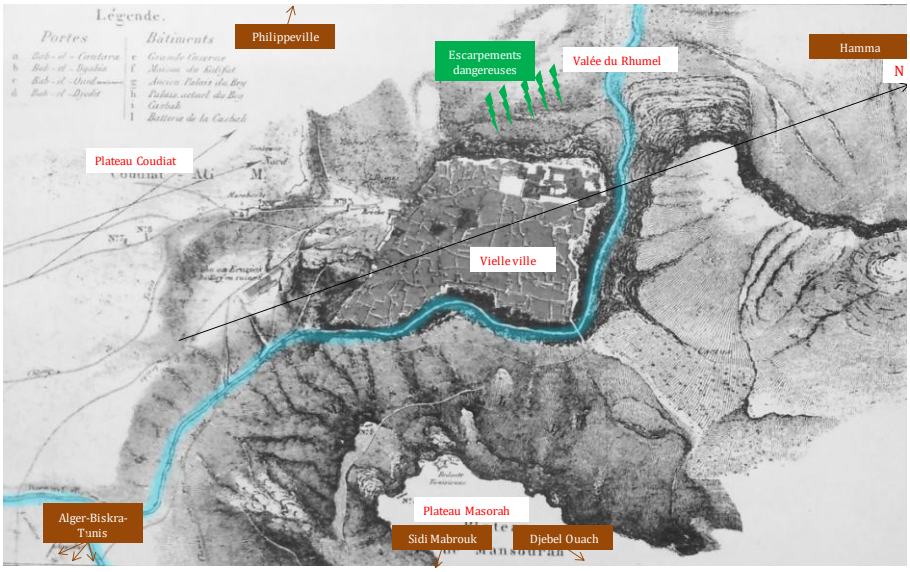


Figure 2.1. La ville de Constantine en 1837
Source : (Khanzadian, 1930, traitée par l'auteure, 2024).

Sa formation géographique l'insère entre deux rivières, l'une venant du sud, le Boumerzoug ; l'autre venant de l'ouest, le Rhumel. Ce plateau, fonctionnant comme une véritable forteresse naturelle, surplombe à l'ouest un col, le seul passage praticable à travers cette chaîne montagneuse pour une troupe se déplaçant du littoral vers le sud. Cela explique pourquoi toutes les attaques documentées contre Constantine dans l'histoire ont été lancées depuis l'ouest, jamais depuis l'est, le sud ou le nord de la ville (Imp. Orientale Fontana Frères, p. 4).
En analysant le site, plusieurs éléments distincts émergent. Tout d'abord, la vallée du Rhumel représente un fossé d'eau infranchissable (Chivé & Berthier, n.d., p. 4) ; elle se positionne comme une caractéristique géographique centrale dans la ville, influençant significativement son étalement urbain et contribuant à la complexité de son évolution. Le bord du ravin qui délimite cette vallée joue un rôle directeur dans l'orientation de l'expansion urbaine, dictant la direction du développement de la ville.

La ville se compose d'une plateforme centrale, celle du rocher (figure 2.2), des versants ouest et est, et du nord ; la partie de la plaine du Hamma. La plateforme du Rocher constitue une autre composante majeure, influant sur la structure et la disposition des infrastructures urbaines. Elle se caractérise par une forme irrégulière, s'étendant sur une longueur de 1200 à 1500 m et une largeur maximale de 900 m. Elle est inclinée le long d'une pente prononcée, du nord au sud, avec une différence de niveau d'environ 20 m.

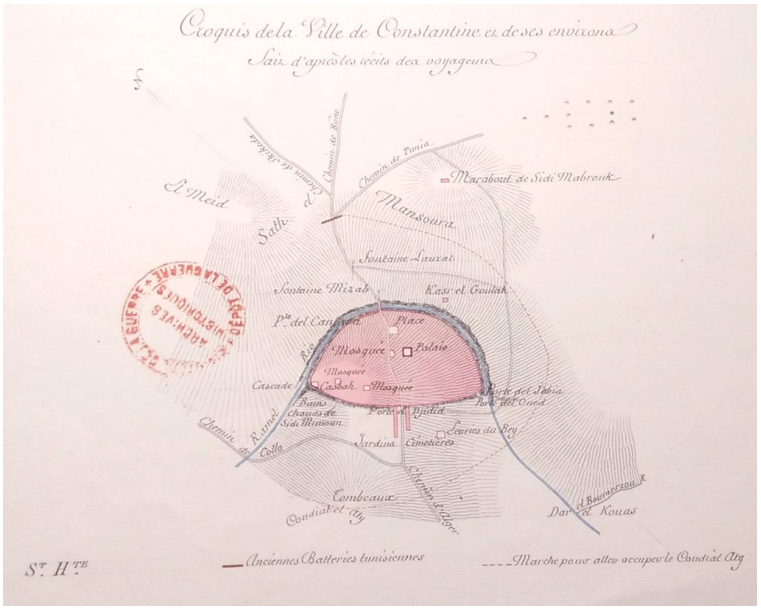


Figure 2.2. Croquis de la ville de Constantine en 1837 et ses environs d'après le récit des voyageurs
Source : (SHD, 1 H225, archives de Vincennes).

Elle est bordée sur deux de ses côtés par un ravin large de 25 à 50 m, séparant la citadelle de son environnement. Au fond de ce ravin, le Rhumel coulait, créant un précipice atteignant 60 m à la pointe sud (Sidi Rached) et 170 m à la pointe nord (Sidi M'cid). Du côté ouest, la seule communication avec l'extérieur était assurée par le contrefort du Coudiat Aty. Des rampes abruptes s'élançaient à droite et à gauche, surplombées par des falaises impénétrables (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 93). Les versants ouest et est ont des nuances distinctes. Le versant ouest montre probablement des caractéristiques topographiques différentes de celles du versant est. Ce dernier, en particulier, semble être caractérisé par des escarpements potentiellement dangereux.

La ville fait un relie entre la côte et les hautes plaines à travers des voies de communication centralisées. La vallée du Rhumel ayant le cours sud-ouest-nord-est, après avoir encerclé la ville du Rocher, prend la direction nord-ouest, assure le cheminement des routes venant d'Alger et se dirige vers Mila et Jijel. La vallée de Boumerzoug ouvre les relations vers le sud. Constantine est un carrefour entre deux autres carrefours proches d'elle, l'un au nord est le Hamma où aboutissent les routes de Philippeville, de Jijel et de Mila : l'autre, au sud, est le Kheroub, d'où partent la voie ferrée et la route vers Tunis.

La première expédition de la ville, lancée en novembre 1836, est menée par le général Clauzel de Bône vers Constantine. Après plusieurs jours, les troupes atteignirent Constantine, s'établissant à deux points franchissables, à Coudiat Aty et sur le plateau Mansourah. Le général Clauzel ordonna le bombardement des portes de la vieille ville ainsi que de ses

murailles (Cuttoli, Thomson & Morinaud, 1921). Les offensives menées des deux côtés se soldèrent par des échecs, marquant ainsi l'insuccès de l'expédition. Pour cela, le maréchal Clauzel est remplacé par le comte Damrémont, le 12 février 1836 (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 13).

Suite à la résistance contre la première expédition, Hadj Ahmed Bey renforça et répara les fortifications de la ville. La porte El-Kantara fut obstruée par un mur de grandes pierres de taille, solidement lié par le mortier. De plus, les portes furent protégées par d'imposantes batteries, renforçant ainsi la défense de la ville (Mercier, 1903, p. 415).

La deuxième expédition fut dirigée par le comte Damrémont qui a voulu prendre la ville « *à tout prix* ». Les troupes sont cantonnées, le 1er octobre 1837, cette fois à Medjez Amar à Guelma pour arriver sur le plateau Mansourah le 6 octobre (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 16). Damrémont est accompagné par le maréchal de camp Perrégaux en tant que chef d'État-major général. L'expédition comprenait quatre brigades placées sous le commandement du duc de Nemours, avec Lamoricière, Duvivier et Corbin parmi les commandants des différentes unités. La supervision des armes spéciales était confiée aux lieutenants généraux Valée et Rohaut-de-Fleury et en présence d'autres figures militaires telles que Caraman, Tournemine, Trézel, Rulhière et Combes. La conquête ne pouvait cette fois se réaliser que par le plateau de Coudiat Aty.

Le 11 octobre, la 8ème Batterie, également connue sous le nom de Batterie du Marabout, dirigée par le lieutenant Valée, parvint à faire s'effondrer le mur de Bab El-Oued à la Brèche. Damrémont fut tué par un tir d'obus. Les forces armées françaises progressaient favorablement, préparant ainsi l'expédition en vue de l'assaut de la ville le 13 octobre. Le 13 octobre 1837 (figure 1.3), l'armée française a réussi à conquérir la ville en hissant son drapeau à la Brèche, suivie d'une guerre urbaine dans le quartier de la vieille ville jusqu'à la domination complète de la ville (Cuttoli, Thomson & Morinaud, 1921).



Figure 2.3. Siège de Constantine. Prise de la ville, 13 octobre 1837
Source : (Larrère, 2016).

La défense intérieure de la ville de Constantine est confiée aux Turcs et aux Kabailes, placés sous les ordres de Ben Aissa et Ahmed Bey était à la tête des troupes arabes à l'extérieur des remparts (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 18). Les batteries de l'armée française s'installèrent pour intervenir dans plusieurs points importants de la ville (Bab El- Djedid, Bab El-Oued, la Kasba, El-Kantara, Boumerzoug, Rhumel, Bardo et Bellevue). Suite à la destruction des défenses de la ville, Ben Aissa, qui avait vaillamment combattu et avait été blessé, prit la fuite. Ahmed Bey, accompagné de ses fidèles, fit de même, quittant la ville et prenant la route vers le sud, face à la victoire des forces françaises (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 35). Après ce combat, les Français sont devenus seuls les propriétaires de la ville.

La domination coloniale française de Constantine est terminée en 1962, ainsi qu'à toute l'Algérie, permettant à la ville de retrouver sa souveraineté.

2.2. Conjoncture politique de la célébration des deux centenaires 1930/1937

2.2.1. La France et ses colonies

a. Les séquelles de la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale 1914-1918 représenta un conflit majeur qui a impliqué les grandes puissances mondiales de l'époque, divisées en deux camps : le camp de l'Entente, comprenant principalement la France, le Royaume-Uni, la Russie et plus tard les États-Unis, et le camp des Empires centraux, principalement l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman (Brunet & Launay, 1993, p. 18).

Elle ne se limite pas à un simple conflit entre deux camps, mais constitue également un affrontement global impliquant les empires (Jansen, 2014a, p. 32). Face à un taux de natalité plus faible, la France a instauré une durée fixe pour le service militaire (Brunet & Launay, 1993, p. 19) dans le but de renforcer ses effectifs au sein de son appareil militaire. À l'intérieur de l'Empire colonial français, l'Algérie était particulièrement touchée par les exigences de la guerre.

Environ 328 000 soldats français et algériens ont été mobilisés en Algérie entre 1914 et 1918, et parmi eux, près de 48 000 sont morts, constituant ainsi le taux de pertes le plus élevé de tout l'Empire colonial français. C'est pour cela que la participation des Algériens prend une place importante dans la mémoire coloniale (Jansen, 2014a, p. 32).

CHAPITRE II : CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DES CÉLÉBRATIONS 1930/1937

Pendant la période de la guerre, la France est gravement affectée sur le plan démographique. Sa population est restée stagnante depuis de nombreuses décennies, et cette situation a été compensée en partie par une amplification de l'immigration.

Le traumatisme vécu par le peuple français pendant la Première Guerre mondiale a contribué à une certaine paralysie politique, économique et sociale. Malgré la victoire des forces alliées, la France était confrontée à une fragilité accrue due à la destruction de son territoire. Elle est rentrée dans une période, qualifiée de "décadence" par Jean-Baptiste Duroselle. En 1924, la situation économique est de plus en plus dégradée à cause des dettes et notamment auprès des États-Unis, les impôts ont augmenté et la valeur du franc est dévaluée, et par conséquent l'inflation a augmenté (Larue, 2015).

En effet, les ouvriers ont pris conscience de leur importance pendant la guerre. Ils ont été les acteurs essentiels qui ont fait fonctionner la machine de guerre et les industries d'armement. Par conséquent, ils ont revendiqué des augmentations de salaire à travers des manifestations et des grèves pour obtenir leurs droits (Larue, 2015, p. 2).

Face aux séquelles de la crise économique mondiale de 1929-1931, la France a réorienté son attention vers son empire colonial, intensifiant les échanges économiques avec ses colonies. Parallèlement, le gouvernement a mis en œuvre des réformes socio-économiques qui ont contribué à une légère reprise de la situation économique française vers 1938 (Larue, 2015, p. 7).

Les années trente sont connues pour la propagation des extrémismes dans plusieurs pays, Mussolini a renforcé son emprise sur l'Italie, Staline en (URSS) et Hitler en Allemagne. En France, les tensions politiques s'intensifient face à la montée des communistes, des socialistes et de l'extrême droite, conduisant en 1936 à la formation du Front Populaire (Larue, 2015, p. 5). Cette coalition politique, regroupant plusieurs partis de gauche (le Parti radical et le Parti communiste) sous la direction de Léon Blum, a marqué une tentative de réponse collective aux défis économiques et sociaux de l'époque, en mettant l'accent sur les réformes sociales et le renforcement des droits des travailleurs.

En somme, cette période a vu la France confrontée à une multitude de défis internes et externes, allant des conséquences de la Grande Guerre aux tensions politiques et économiques et à l'émergence du nationalisme dans ses colonies. Ces facteurs ont exacerbé les fissures

sociales et politiques au sein de l'Empire, mettant en péril sa puissance impériale et menaçant son prestige par rapport aux autres puissances mondiales.

b. La scène politique dans le Maghreb

Selon Jacques Berque, la France en 1930 connaît un « *faux apogée* » où des ruptures commencent à se manifester de toutes parts (Robin, 1962). Pour faire face aux dangers imminents, la France coloniale s'engage dans des actions inconséquentes en Afrique du Nord. Au cours du premier semestre de 1930, l'Algérie française célèbre le centenaire de l'Algérie et les mille cinq cent ans de la mort de saint Augustin (au début mai). Saint Augustin, figure emblématique du « christianisme » et symbole de la « romanité », incarne un lien entre l'histoire antique de l'Afrique du Nord et l'héritage religieux européen et affirme la continuité historique de l'Algérie avec la civilisation occidentale.

En parallèle, du 7 au 11 mai, il a eu lieu à Carthage, le premier Congrès eucharistique dans l'Afrique du Nord, visant à propager le christianisme en Tunisie. Le choix idéologique du Congrès reflète les croyances coloniales, alimentées par l'idée que la civilisation française est solidement établie en Afrique du Nord et ne peut être renversée (Vermeren, 2016, p. 359).

Cette idéologie ignore les réalités de la résistance des mouvements contestataires. Certains Tunisiens considèrent le congrès comme une provocation, et la manière dont les cérémonies se déroulent amplifie ce sentiment. Le congrès eucharistique est présenté par les nationalistes comme un acte de propagande religieuse (Vermeren, 2016, p. 362).

La scène politique précédant l'année 1930 est caractérisée par des instabilités et des querelles internes et externes. La guerre du Rif (1921-1925) au Maroc est déclenchée contre l'armée espagnole, la France est intervenue dans cette guerre pour éteindre le mouvement anticolonial et préserver ses intérêts dans la région.

Le 6 mai 1930, le protectorat marocain fait promulguer au sultan un dahir "berbère", suscitant des accusations de déviation de l'islam chez les Berbères marocains. Bien que cette séquence d'événements soit perçue comme une occurrence involontaire et fortuite, elle est interprétée par les musulmans d'Afrique du Nord et les intellectuels sunnites comme une manœuvre française et catholique délibérée contre l'islam, stimulant par conséquent les résistances anticoloniales et alimentant un salafisme de combat, qui devient l'idéologie de la lutte contre l'ordre colonial (Vermeren, 2016, p. 348).

CHAPITRE II : CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DES CÉLÉBRATIONS 1930/1937

Dans les années 1920, le Maghreb a été le théâtre d'un mouvement réformiste qui a exercé une influence sur le mouvement indépendantiste. Cette période a été caractérisée par un engagement croissant en faveur de la reconfiguration sociopolitique de la région. Les influences culturelles orientales et les efforts déployés par la presse ont joué un rôle crucial dans ce processus de maturation (Ben Zeroual & Zerari, 2018).

En outre, en 1932, les associations des étudiants ont activement participé à la lutte pour la naturalisation des Tunisiens, marquant ainsi une étape importante dans la reconnaissance des droits civiques. La célébration du cinquantenaire de la Tunisie en 1931 était un moment symbolique où la presse nationale est mobilisée pour renforcer le sentiment d'identité nationale. Dans l'ensemble, le mouvement réformiste a contribué à éclairer la conscience intellectuelle et à défendre l'identité religieuse, participant au processus d'évolution sociopolitique de la région (Ben Zeroual & Zerari, 2018).

Entre 1930 et 1933, une « *période de latence* » (Carlier, 1995, cité dans Matheron, 2022, p. 4) a soudainement traversé tout le Maghreb, durant laquelle la réaction aux "provocations" du centenaire, du congrès eucharistique de Carthage et du dahir berbère mettait fin aux illusions du pouvoir colonial.

2.2.2. Situation coloniale et maturation du mouvement nationaliste algérien

a. La politique coloniale en Algérie entre 1830-1930

Selon Robert Ageron (1983, pp. 29-32), dès le début de la conquête, le pouvoir colonial français entendait sabrer l'aristocratie indigène, affaiblir l'autorité des caïds et désagréger la tribu en adoptant la politique « *diviser pour régner* » et en favorisant notamment la rupture des liens entre propriétaires et khammès[17] (Ageron, 1983).

L'insurrection des tribus a été déclenchée par les injustices infligées aux Autochtones à cause de l'abolition des tribunaux musulmans et de l'introduction des tribunaux français, la création de dizaines de villages de colonisation et la fourniture de milliers de concessions gratuites aux colons en faveur d'une *politique de colonisation rurale*, et l'anachronisme politique et économique (Ageron, 1983).

Pour rétablir l'ordre, Napoléon III a renforcé les pouvoirs du gouverneur et rétabli le régime antérieur. Le gouvernement et l'administration furent à nouveau centralisés à Alger sous les

[17] En Afrique du Nord, métayer recevant le cinquième des revenus du domaine qu'il cultive.

mains d'un gouverneur général, assisté d'un sous-gouverneur militaire, d'un conseil de gouvernement et d'un conseil supérieur. Les indigènes se sentirent menacés par le triomphe des colons. Pour faire face au désordre sociopolitique, l'empereur a recommandé de rétablir les tribunaux musulmans, de développer l'instruction publique, d'ouvrir les écoles musulmanes et d'augmenter l'effectif des bataillons pour *une politique de réconciliation et d'association* (Ageron, 1983).

En 1865, les musulmans étaient considérés comme Français tout en gardant leur statut personnel, sans jouir des droits de la citoyenneté sauf à une demande individuelle et au détriment de leur statut religieux, en leur permettant d'avoir des emplois civils et militaires. Les Français d'Algérie ont craint cette situation et ont lancé une forte campagne contre l'empereur Napoléon III. Ce qui entraîna par la suite la création des communes mixtes, dirigées par un officier commandant en tant que maire accompagné d'une commission municipale, composée des Français et des Indigènes (Ageron, 1983).

L'établissement de la vie civile agite les indigènes et signifie la domination des colons. En réponse au mécontentement des indigènes et après avoir nié leurs droits civils, les Juifs indigènes sont naturalisés avec le décret Crémieux. Les insurrections reprennent fortement avec les guerres de 1870, exprimant le désir des Algériens d'avoir leur indépendance, ce qui déclenche la révolte des féodaux. Après la défaite des indigènes et la décadence des grandes familles, l'Algérie est devenue une petite république française, où seulement les intérêts des colons comptaient (Ageron, 1983).
Le 19 juillet 1870, Napoléon III entre en guerre contre la Prusse de Guillaume I^{er}, alliée à plusieurs États allemands. Le Second Empire est décliné, l'III^{e} République est proclamée le 4 septembre 1870. La France attribua des terres et des voyages gratuits aux Alsaciens-Lorrains en favorisant le mouvement colonisateur.

La France a suivi *une politique de francisation* et a favorisé l'évangélisation et la suppression du droit musulman en 1875. Les écoles coraniques sont strictement limitées, les zaouïas sont surveillées et fermées, la langue arabe est peu enseignée et les pèlerinages à la Mekke sont rarement autorisés (Ageron, 1983, p. 62).

En 1916, dans la déclaration d'Émile Morinaud, les indigènes musulmans étaient soumis aux régimes d'exception, une réalité qu'il appelait à arrêter afin de vivre dans le droit commun. Considérés comme des Français de *seconde zone*, dans une infériorité morale, sociale et

politique (Mélia, 1935, pp. 36-45, cité dans Verdès-Leroux, 2001, p. 45), ils vivaient en marge de l'égalité, de la justice et de l'équité, faisant face à des disparités notables dans des domaines tels que la durée du service militaire, l'acquisition de terres, les tribunaux répressifs, le marché du travail, les indemnités, les pensions de retraite et la représentation parlementaire, incluant le droit de vote législatif. Pour le pouvoir colonial, la perpétuation de cette séparation entre conquérants/conquis devenait insoutenable (Mélia, 1929, pp. 27-33).

« *Pense-t-on que les indigènes, à l'esprit de plus en plus éveillé, se laisseront encore prendre à ces discours officiels, à ces manifestations dans lesquelles celui qui parle se considère toujours comme le tuteur, le maitre, le supérieur, alors que c'est nous-mêmes qui, en les instruisant, leur avons appris à lire et, par conséquent, à comprendre notre propre déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui comporte « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »* (Mélia, 1929, p. 43).

La participation des Algériens durant la première guerre leur permettra de revendiquer plus de droits pour avoir plus d'élus dans la Chambre des députés à Paris. Même avec la naturalisation et ses avantages, la discrimination persistait encore (Meynier, 2014, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 226).

L'Algérie assimilée à la France était en réalité aux mains de la colonisation, le peuplement rural est poussé et les vagues d'immigration vers la colonie sont accentuées. En parallèle de la colonisation rurale, la colonisation urbaine s'est développée et les centres économiques et administratifs sont créés de plus en plus. Le système de la vie indigène s'est effondré à cause de la colonisation ; les grands chefs indigènes ont disparu, l'artisanat indigène a diminué, la paysannerie arabe est détruite par la dépossession foncière, la sédentarisation des nomades et le resserrement des tribus (Ageron, 1983, p. 56).

Dans cette optique, en suivant *la politique d'assujettissement*, le Code de l'indigénat promulgué le 26 juin 1881, renouvelable chaque sept ans, a maintenu aux administrateurs civils les pouvoirs répressifs exceptionnels accordés aux officiers sur le plan pénal, juridique, civil et politique. Ce Code, conçu pour assujettir la population autochtone aux colons, est resté en vigueur jusqu'en 1944. Suite aux revendications des Jeunes Algériens, en 1928, des modifications ont été apportées au Code d'Indigénat.

b. Le mouvement politique entre deux guerres 1919-1939, les célébrations entre acceptation et négation

CHAPITRE II : CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DES CÉLÉBRATIONS 1930/1937

L'Algérie après la Première Guerre mondiale a connu un tournant important sur le plan politique. Elle est administrée de manière autoritaire et centralisée. Cependant, la participation des Algériens à la guerre a eu des répercussions sur l'atmosphère politique en Algérie.
Le traité de 1919, « *traité de Versailles* », bien qu'il ait principalement concerné les puissances européennes impliquées dans le conflit mondial, il a marqué une montée de la conscience politique parmi les Algériens, et notamment leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance, inspirant les mouvements nationalistes dans le monde.

Dans les années 1920, les travailleurs algériens, immigrés en France, ont commencé à se regrouper autour du parti politique communiste "Étoile Nord-Africaine" (ENA). Ce parti est fondé en 1926 par des militants socialistes et communistes, ainsi que des intellectuels nord-africains, dont Messali El Hadj et Hadj Ali Abdelkader ont défendu les intérêts des travailleurs nord-africains en France et ont lutté contre la discrimination, contre le prolétariat des émigrés musulmans et l'exploitation auxquels ils étaient confrontés.

Messali El Hadj s'opposait aux préparatifs de la célébration du centenaire de l'Algérie en déclenchant la lutte contre l'impérialisme français. Il revendiqua l'indépendance de l'Afrique du Nord au Congrès de la Ligue Anti-impérialiste de Bruxelles et il revendiqua l'indépendance de l'Algérie au Congrès Musulman Algérien en 1936, il créa en 1937 l'association « Le Parti du Peuple Algérien », il s'opposait contre le (FLN).
Le Parti Communiste Français (PCF) a soutenu les mouvements d'émancipation en Algérie et a suscité une agitation constante contre l'oppression des peuples coloniaux (Ruscio, 2019, cité dans Matheron, 2022, p. 11).
En mars 1929, avec le rapprochement du centenaire, la fédération algérienne du (PCF) prononce que le parti doit prendre toutes les mesures nécessaires pour que le centenaire soit perçu par les autochtones, non comme une célébration festive, mais plutôt comme un motif pour s'organiser et lutter contre l'impérialisme (Matheron, 2022, p. 11).

Pour attirer plus d'adhérents algériens, le parti communiste a bénéficié de sa campagne contre le centenaire (figure 2.4). En janvier 1930, le journal bilingue Al-Raïat Al-Hamra[18] a publié un article intitulé « *À bas le centenaire esclavagiste !* » et a distribué aux populations algériennes une affiche intitulée "*Vive l'indépendance de l'Algérie*". Le (PCF) était le seul qui

[18] Ce journal représente un organe arabe de propagande communiste, il a remplacé celui de « Al Lioua Al Hamar », qui a été supprimé pour des raisons administratives. Restant discret (sans adresse, ni nom des imprimeurs), le foulard rouge est distribué de main à main aux indigènes. La possession de ce journal par les indigènes, pour le régime colonial, représente une trahison (L'Avenir de Tlemcen, 1927).

a lutté contre les initiatives officielles d'exaltation du colonialisme (Ruscio, 2019, cité dans Matheron, 2022, p. 13).



Figure 2.4. Affiches PCF, Foulard rouge contre le centenaire de l'Algérie à gauche, et CGTU
Source : (Matheron, 2022, p. 12 ; mucem.org, 2020).

En les comparant à des bêtes attelées aux charrues, les ouvriers agricoles ont dénoncé la déshumanisation infligée par l'exploitation coloniale. La brutalité des conditions de travail auxquelles ils sont soumis dans les exploitations agricoles, leur perception de moins en moins en tant que travailleurs humains, souligne la profonde injustice de leur situation (Matheron, 2022, p. 14).

Ils ont fortement cru à la fin imminente de la domination française, avant même la maturation des vignes plantées, ce qui témoigne de leur détermination à mettre fin à l'oppression coloniale. Certains individus ont rapporté que le centenaire marque la fin d'un accord à long terme, où les Français se seraient engagés, après avoir colonisé l'Algérie, à la rendre à ses habitants originels, qui sont les indigènes (Matheron, 2022, p. 14).

Les rumeurs répandues sur les marchés populaires suggèrent que les festivités du centenaire en Algérie signalent la fin prochaine de la domination française, basée sur un supposé contrat divin obligeant les Français à rendre l'Algérie aux indigènes après cent ans. Ces récits populaires, souvent transmis par des figures religieuses, n'engendrent cependant pas de protestations actives contre la célébration coloniale. Ils représentent une nouvelle expression de l'espoir de voir la fin de la domination française. Bien que les Jeunes Algériens et les communistes se mobilisent, ils n'arrivent pas à perturber significativement les festivités (Jansen, 2014b, pp. 66-69).

CHAPITRE II : CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DES CÉLÉBRATIONS 1930/1937

Dès 1928, les communistes travaillèrent à instaurer un "*anti-centenaire*", un "*centenaire révolutionnaire*". L'interdiction et la dissolution de l'(ENA) de Messali Hadj, le seul groupe manifestement nationaliste, leur offrent une opportunité importante pour se présenter comme les seuls défenseurs de l'indépendance du pays (Jansen, 2014b, p. 66).
L'élite algérienne était en désaccord sur la façon dont elle doit se comporter envers la célébration du centenaire de 1930 et, par conséquent, envers les autorités coloniales. En récompense de leurs efforts de propagande et de leur soutien à la politique coloniale, certaines élites algériennes telles que Belkacem Benthami, président de la Fédération des élus musulmans d'Algérie et dirigeant du journal « *Attakaddoum*» et Smail Mami, dirigeant du quotidien « *En-Najâh* » ont tiré profit des avantages économiques et politiques (Matheron, 2022, p. 6).

Le loyalisme des chefs indigènes envers l'administration coloniale française transparaît de manière évidente à travers plusieurs discours officiels prononcés durant les fêtes du centenaire de l'Algérie. Cheikh el Arab Bouaziz Ben Gana dans son discours à Biskra déclara : « *si les indigènes avaient connu les Français en 1830, ils auraient chargé leurs fusils non point avec des balles, mais avec des fleurs, pour les recevoir* » (Mercier, 1931a, p. 296).
Les Français semblaient profondément convaincus du succès de leur mission. Même Louis Massignon, l'un des rapporteurs de la commission du centenaire, partageait cette conviction, affirmant que "l'élite indigène se tourne encore vers la France et espère encore à Paris". Selon lui, c'était l'occasion propice de lui "rendre justice" (Remaoun et al., 2015, p. 118).

À l'occasion du centenaire de l'Algérie, Maurice Viollette, adepte des réformes sociales, politiques et économiques pour améliorer les conditions de vie des Algériens, visa à mettre en valeur l'Algérie et à rapprocher les différentes communautés, il appela à l'opinion française et déposa une proposition de loi accordant la citoyenneté à l'élite algérienne.
Dans son ouvrage "L'Algérie vivra-t-elle ?" (1931), il a soulevé la question : si la France ne parvenait pas à saisir leur situation, elle commettrait une faute impardonnable, les Algériens pourraient être poussés vers un nationalisme exacerbé, similaire à celui observé en Indochine (Ageron, 1983, p. 74).

L'organisation du centenaire de l'Algérie se situe dans deux périodes gouvernementales différentes. Pendant le premier mandat de Maurice Viollette (1925-1927), cette célébration semblait être l'opportunité de concrétiser ses ambitions réformistes pour améliorer la situation des indigènes. Elle apparaît comme *une question de réussite ou d'échec des réformes en*

faveur des colonisés (Jansen, 2014b, p. 61) et comme un *symbole de réconciliation entre la France et les Algériens* (Cantier, 1996, p. 301).

Cependant, en novembre 1927, suite au lobby colonial algérien, Maurice Viollette est rapidement remplacé par Pierre Bordes (Henry, 2014), le centenaire devient *une exaltation de la colonisation* triomphante (Cantier, 1996, p. 301).

En effet, la commémoration du centenaire en 1930 a été un moment très humiliant pour les Algériens et un point de départ majeur du nationalisme algérien, elle est devenue le catalyseur pour recomposer les clivages politiques au sein de la société algérienne (Matheron, 2022, pp. 4-5).

Le mouvement « Assmimilitioniste » des « Jeunes Algériens » regroupait des élites algériennes étant plus ou moins intégrées au système colonial et en tirant profit. Il fut divisé en deux groupes : l'un revendique l'égalité des évolués, encourageant la naturalisation tout en abandonnant le statut musulman, tandis que le deuxième revendique la citoyenneté tout en maintenant le statut personnel (Matheron, 2022, p. 5 ; Ageron, 1983, p. 72).

Les Jeunes Musulmans Algériens ont élevé leur voix pour revendiquer le droit à une éducation dans les écoles françaises. Leur motivation reposait sur le sentiment de loyauté envers la France, démontré par leur participation aux côtés des forces françaises pendant le conflit mondial. Leur engagement dans la guerre leur a valu une reconnaissance politique symbolique, mais les réformes mises en place se sont révélées modestes et souvent décevantes pour les Jeunes Algériens (Ageron, 1983, p. 72).

Le centenaire est perçu comme une opportunité manquée et un espoir décevant pour rendre justice aux Algériens et revoir la politique coloniale. Robert Montagne qualifie l'erreur commise lors de la célébration du centenaire d' "omission", arguant qu'il aurait été facile, dans une période de paix, d'accorder plus de droits politiques (Remaoun et al., 2015, p. 119). Seuls les tribunaux répressifs sont symboliquement supprimés juste avant le voyage présidentiel lors du centenaire de l'Algérie (Jansen, 2014b, p. 66).

Dans le journal indigène *La Voix des Humbles* (1937, p. 17), il est souligné que la population autochtone a ressenti une profonde désillusion en 1918, puis à nouveau en 1930 lors des célébrations du centenaire. L'article avertit que si une troisième désillusion venait à se produire, cela pourrait pousser la population à se tourner massivement vers le nationalisme arabe, un mouvement dont les répercussions seraient difficiles à anticiper. Cette déclaration

traduit une montée du mécontentement face aux promesses non tenues et met en lumière un risque croissant de radicalisation politique.

La célébration du centenaire de l'Algérie, selon (Remaoun et al., 2015, p. 120), a coïncidé avec un mouvement de grèves, déjà initié en 1929 dans plusieurs villes. Lors de la fête des travailleurs le 1er mai 1930, un appel a été lancé aux ouvriers : « *...dressez-vous contre la supercherie du Centenaire de l'Algérie... Debout pour l'indépendance des peuples coloniaux* ». Conduisant, en juin 1930, à Alger, à l'organisation du Congrès des ouvriers arabes, qui a lancé un appel en faveur de l'indépendance de l'Algérie et de la formation de la Confédération Générale du Travail en Algérie. Le Congrès a également exprimé sa consternation face au discours colonialiste promu par l'administration française à l'occasion du centenaire.

En 1931, Ferhat Abbas, président de l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord, a soutenu l'idée que l'Algérie possède un "peuple séculaire" qui est fondé sur des idées et des croyances anciennes, qui le différencient de la culture française (Matheron, 2022, p. 9).

Ses propos penchent sur l'assimilation de l'Algérien, il demanda que l'Algérie évolue de la colonie vers la province, l'indigène est un Français, traité comme un Français qui doit avoir les mêmes droits. En 1938, il demanda que l'Algérie dépende de la démocratie française en conservant son identité culturelle et ses traditions (Simon-Nicaise et al., 2012, p. 70).

La France a lutté contre l'identité arabo-musulmane de l'Algérie. Les commémorations du centenaire s'appuient sur une réécriture de l'histoire pour reléguer la période de domination islamique sur l'Algérie à des « siècles obscurs » (Gautier, 1927, cité dans Matheron, 2022, p. 9), niant ainsi l'historicité des sociétés algériennes précoloniales (Henry & Henry-Lorcerie, 1985, cité dans Matheron, 2022, p. 9).

Chikh Ibn Badis, un homme religieux et un leader intellectuel, créa en 1931 l'Association des Olémas Musulmans Algériens à travers laquelle il visait à promouvoir l'éducation islamique et la langue arabe, à préserver l'identité culturelle et religieuse de l'Algérie et à résister à la domination coloniale française.

En 1932, Ahmad Tawfîq al-Madanî, un militant nationaliste[19], est entouré d'Olémas musulmans réformistes qui soutiennent une réforme de l'islam et un retour à la tradition des «

[19] Il est connu par l'affirmation de "*l'islam est notre religion, l'Algérie est notre patrie et l'arabe est notre langue*".

pieux ancêtres ». Il défend une identité algérienne clairement distincte de la France (Matheron, 2022).

Le rejet du centenaire faisait gagner dix ans au mouvement national. C'était un moment de prise de conscience des injustices infligées par le colonialisme et des souffrances qu'il leur imposait en général. Les Algériens ont ressenti la célébration du centenaire dans un climat de doute et de méfiance entre les deux communautés, autochtone et européenne. (Henry, 2014 ; Remaoun et al., 2015, p. 119).

Contrairement à une vision simpliste et uniforme, la position des indigènes face aux célébrations du centenaire révèle une pluralité d'attitudes, de comportements et d'états d'esprit de la population autochtone, allant de la collaboration à la contestation. La participation des grands représentants indigènes renvoie une image bienveillante à la célébration, tandis que, pour certains intellectuels, le centenaire présenta une occasion pour l'obtention des réformes (Matheron, 2015).

Les Jeunes Algériens, les élus musulmans et les "indigénophiles[20]" se retrouvent confrontés à un dilemme fondamental. D'un côté, ils sont parmi les premiers à soutenir l'idée d'un centenaire en l'honneur de la "mission civilisatrice". D'un autre côté, ils doivent désormais faire face à leur propre marginalisation et à celle de leurs revendications. Alors que la presse syrienne et égyptienne condamne sévèrement les festivités, de nombreux journaux algériens poursuivent leur campagne en faveur d'un "*autre centenaire*" et encouragent leurs lecteurs à conserver leur optimisme (Jansen, 2014b, p. 65).

L'arrivée au pouvoir du gouvernement du Front Populaire en France est marquée par une prise de position en faveur des revendications des Jeunes Algériens, exprimant ainsi un soutien de principe envers eux. Marius Moutet, homme politique français, réitérait à la Chambre l'idée que « *nous devrions envisager le problème des évolués avec sympathie* ». Il a représenté un espoir pour les populations autochtones. En effet, en juillet 1931, Maurice Viollette présenta un projet de réforme en Algérie. Bien que ce projet n'ait pas pleinement satisfait les Oulémas, il a été perçu comme une première étape vers une égalité complète (Ageron, 2005, pp. 388-399).

Léon Blum, partisan du mouvement assimilationniste, a renouvelé le projet des réformes de Maurice Viollette. Chikh Ben Badis a appelé à organiser le Congrès Musulman Algérien dans lequel compromettraient les partis politiques algériens les mêmes revendications politiques.

[20] Ceux qui respectent et soutient les autochtones.

CHAPITRE II : CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET PRÉPARATIFS DES CÉLÉBRATIONS 1930/1937

Le Congrès Musulman Algérien, tenu le 7 juin 1936 à Alger, a réuni des membres de la Fédération des élus, des oulémas, des communistes et même des membres de l'(ENA) (Ageron, 2005, p. 402).

Le congrès était l'occasion de réunir les grands leaders de l'opinion publique (Ferhat Abbas, Bendjelloul, Benbadis, Ibrahimi, etc.). Le 2 août 1936, les intentions de séparation de l'Algérie sont déclarées. Messali El hadj a tiré sa volonté de faire avancer l'Algérie vers l'indépendance et non pour l'assimilation.

Les festivités de 1930 résonnent pendant toute la décennie. Elles ne conduisent pas à une rupture définitive entre le pouvoir colonial et les leaders d'opinion algériens, mais elles auraient rendu les négociations intenses pour une réforme du système colonial au milieu des années 1930 impossibles. Le centenaire fut bien plus qu'une simple « occasion ratée » ; il représenta en fait une erreur politique majeure. En se concentrant exclusivement sur la commémoration superficielle d'une conquête, il passa à côté de réalités fondamentales, d'acteurs essentiels et d'enjeux bien plus importants (Jansen, 2014b, p. 69 ; Henry, 2014).

À Constantine, lors de la célébration de son centenaire en 1937, la situation politique était marquée par la présence active du réformisme musulman algérien, représenté par la fédération des élus musulmans, présidée par le Dr Mohammed Salah Bendjelloul. Ce dernier, en tant que conseiller municipal au Conseil Municipal de Constantine, était inclus dans la préparation du centenaire de Constantine (Jansen, 2014b). Bendjelloul avait une vision réformiste comme celle d'Emir Kheled qui a revendiqué la justice et l'équité entre les Algériens et les Français dans les droits civils et administratifs et les devoirs militaires. Bendjelloul est ensuite partisan de l'assimilation à la France, il a créé en 1938 le (RFMA).

Bendjelloul a suggéré au conseil municipal d'adopter des projets visant à répondre à l'appel émouvant, noble et élevé du maire de Constantine pour la célébration du centenaire de la ville. Il a déclaré que cette célébration ne devait pas se limiter à des festivités et à des évocations de souvenirs, mais qu'elle devait être une occasion pour renforcer l'amitié et l'unité entre les Français et les Musulmans (RDCM 106, 04/06/1937, p. 84).
Le maire, le Docteur Liarge, dans son discours, a cherché à donner aux manifestations du centenaire 1937 un éclat et une ampleur dignes de la grandeur de la cité, tout en mettant en avant les réalisations du génie de la civilisation française. Il affirma que ces festivités n'ont

nullement eu l'intention de blesser qui que ce soit et se sont déroulées dans le calme, grâce à l'esprit de fraternité de tous les participants (RDCM 106, 12/11/1937, p. 157).

En croyant à la mission civilisatrice, le maire voulut fêter le progrès de cent ans de collaboration franco-indigène, et choisir un programme qui résumerait le labeur accompli. Cependant, les conseillers municipaux indigènes Benlabiod et Bendjelloul estimaient l'importance de ne pas limiter les festivités à des célébrations, soulignant qu'ils n'avaient pas besoin de célébrations à Constantine pour commémorer l'accession de la ville à la patrie française parce que les célébrations du centenaire de 1930 ont déjà été suffisantes, mais également d'entreprendre des projets sociaux en faveur des indigènes et de concrétiser des améliorations et des réformes pratiques. Benlabiod appela également à l'implication des conseillers indigènes dans les préparatifs du centenaire de Constantine (RDCM 105, 12/12/1936, p. 355)[21].

La revendication d'une influence réelle sur les préparatifs a conduit à l'inclusion de tous les conseillers "indigènes" dans le comité d'organisation. Cela souligne les tensions et les points faibles de la célébration, avec des acteurs politiques musulmans exprimant des réserves et cherchant à influencer les festivités dans le but de promouvoir leurs propres revendications réformatrices (Jansen, 2014b).

« *Il est entendu que l'on va célébrer le Centenaire de Constantine, que ce sera la fête de l'Union franco-musulmane. Nous sommes d'accord, mais pour les Musulmans, il ne s'agit pas de faire des banquets, des fêtes et, les lampions éteints, de rentrer chez soi ; nous voulons qu'il reste quelque chose* » (Délégations financières algériennes, 1937, pp. 1080-1084).

Malgré la présence de certains activistes suivant la ligne de 1930, où la célébration du centenaire était accueillie favorablement, les positions favorables sont devenues minoritaires en 1937. Ben Badis était à la tête des militants demandant le boycott du centenaire de Constantine. Il demanda de *« renoncer à des réjouissances sans gloire et sans lendemain, pour s'attacher à des réalisations immédiates d'œuvres sociales et d'aspirations politiques ».* Le mouvement contestataire a commencé à mettre en œuvre des campagnes de boycott et de démission en signe de protestation (Jansen, 2014b).
La campagne de boycott lancée par Ben Badis gagna en ampleur et influença les autres mouvements contestataires, qui ont utilisé leurs propres moyens de communication tels que

[21] Voir le texte intégral de la délibération dans l'annexe B.

les organisations, les réunions et la presse pour diffuser leurs appels au boycottage (Jansen, 2014b, p. 71).

L'élite algérienne n'a pas manqué cette occasion pour contester le colonialisme. Bendjelloul se joignait également au mouvement de boycott. Son journal arabe *Al-Mīdān* le présente comme un champion du combat contre le colonialisme qu'il qualifie de "*despotique*" et "*arrogant*". Il encouragea activement le boycott : « *Le colonialisme oppresseur organise des fêtes d'un caractère outrageant pour commémorer le centenaire de la prise de Constantine à un moment où la France néglige les revendications du peuple musulman algérien qui […] Le colonialisme […] veut ressusciter à leurs yeux [des musulmans] un bien pénible souvenir : ses victoires et la conquête de ce pays ainsi que la défaite de nos grands-pères tombés sur les champs d'honneur*[22]. »

Messali adopte un discours similaire, il critiqua vivement les festivités commémorant le "massacre" de 1837 et célébra plutôt la résistance farouche contre le colonialisme. Les affiches de propagande annonçant les fêtes ont été déchirées et vandalisées, la campagne de boycott est largement suivie, en particulier pendant les premiers jours (Jansen, 2014b, pp. 73-74).

Dès janvier 1937, un projet de loi a été redéposé par Léon Blum, président du Conseil des Ministres, et Maurice Viollette, ministre d'État. Ce projet est considéré comme une lourde erreur. Alors que les partis politiques dans la métropole s'affrontent et que le nationalisme français est en crise, un nationalisme algérien dissident, arabe et musulman, se manifeste. Avec le projet Blum-Viollette, considéré comme la clé d'une décolonisation pacifique, le Front Populaire espère résoudre la question coloniale. Maurice Viollette expliqua que le projet vise à attirer l'élite musulmane vers la France par le biais de l'assimilation (Jordi & Planche, 1999, pp. 157-158).

Les deux commémorations ont eu lieu dans un contexte politique tendu qui a alimenté l'esprit révolutionnaire en Algérie. En réaction à ces célébrations perçues comme des manifestations d'arrogance coloniale, les mouvements nationalistes algériens ont continué à se renforcer au cours des décennies suivantes, aboutissant finalement à la guerre d'indépendance de l'Algérie dans les années 1950 et 1960.

[22] Extrait traduit par Jansen (2014b, p. 73).

2.3. Manifestations internationales et expositions dans la métropole et dans la colonie

Selon Vasseur (2005), les manifestations universelles jouent un rôle crucial en tant qu'instruments de pouvoir, de prestige et de stratégie commerciale pour les industriels. La France, profondément attachée au modèle de diffusion économique et commerciale, utilise ces événements pour affirmer sa position sur la scène internationale. L'une des principales motivations de ces expositions est de promouvoir une image prestigieuse de la nation tout en confrontant celle-ci à d'autres grandes puissances. Dans un contexte politique tendu avec la Grande-Bretagne, ces manifestations permettent à la France de démontrer le dynamisme de son industrie et de rivaliser avec ses homologues étrangers dans un esprit d'émulation et de libéralisme économique.

Les expositions universelles et coloniales de la France ont servi de vitrine de la modernité pour renforcer son image sur la scène mondiale. Au cours du XVIII^{e} siècle, plusieurs manifestations universelles et historiques ont marqué l'essor de l'industrie, de l'économie et de la grandeur de l'Empire français. Ces expositions, telles que celles de Paris en 1855, 1867, 1878 et 1889, étaient initialement conçues pour présenter les produits de l'industrie.

Au fil du temps, les manifestations universelles sont devenues des symboles de l'apogée et du triomphe de l'Empire colonial, offrant une vitrine brillante de la France métropolitaine et de la France d'Outre-mer et de son pouvoir et de sa sophistication à un public international. D'après le gouverneur général Olivier de Madagascar, le premier objectif que se propose l'exposition est de révéler le vrai visage de la colonisation à ceux qui l'ignorent ou qui n'en connaissent qu'une image déformée (Gouverneur Général Olivier, 1931, p. 54).

Chaque exposition universelle est couronnée par la présentation d'un modèle architectural emblématique, tel que (la tour Eiffel (1889), le palais de l'électricité et le Château d'eau et le Grand palais des beaux-arts (1900), qui témoignent du développement économique, intellectuel et artistique de son époque, de l'évolution des esprits, ainsi que de l'ingéniosité et du talent des architectes et ingénieurs impliqués. Ces œuvres emblématiques, ayant un aspect monumental et innovant, sont conçues pour impressionner les visiteurs. Ils symbolisaient le progrès de la France et témoignaient de la diversité de son héritage culturel et technologique.

L'exposition universelle de 1889, tenue à Paris pour commémorer le centenaire de la Révolution française, a permis de transformer le paysage urbain ordinaire en un espace extraordinaire, à travers une création architecturale et paysagère révolutionnaire qui est la tour

Eiffel. « *Il faut trouver une idée, disait-il (l'ingénieur Saulces de Freycinet), quelque chose de sensationnel, d'attractif, de ''jamais vu'', une grande idée* » (Morlaine, 1978, p. 16).

La France a continué à se consacrer à sa passion commémorative : « *l'importance croissante de la Méditerranée, disait-il (Guizot), commande à la France de faire de nouveaux efforts pour conserver son rang, de ne rien faire surtout qui puisse affaiblir sa puissance et sa considération sur mer.*» (Piquet, 1931, p. 119).

En 1922, Marseille a accueilli la première exposition coloniale française en tant que principal port colonial. D'autres expositions, celle de Strasbourg en 1924, sont faites pour présenter au public colonial et métropolitain les bienfaits de l'Empire colonial et son importance.

Tout comme l'exposition de 1922, l'exposition universelle de Vincennes en 1931 visait à démontrer l'utilité et la nécessité de l'Empire colonial pour la reconstruction de la métropole, surtout après la guerre et l'effondrement économique mondial en 1929, en mettant en avant les ressources économiques des territoires coloniaux et les matières premières et les produits alimentaires que la France extrayait de ses possessions d'outre-mer et en soulignant les progrès réalisés sous la domination française.

Cette exposition cherchait à promouvoir une mentalité coloniale tout en évitant de donner l'image d'une France coloniale prédatrice, en insistant plutôt sur l'idée de réciprocité métropolitaine (August, 1982, p. 147).

D'autres expositions ont influencé le monde et bouleversé les esprits. L'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes (figure 2.5), tenue à Paris en 1925, a eu un grand retentissement sur le développement du style architectural. Elle a marqué un éloignement des formes exotiques caractéristiques de l'architecture de 1900.

Désormais, l'architecture tend vers une plus grande commodité et un confort accru. La simplicité des lignes, la beauté des matériaux, la sobriété des décors et l'évitement des surcharges ornementales sont privilégiés (Les chantiers nord-africains, 1936a, p. 208). « *Cette Exposition doit être exclusivement d'art Moderne. Aucune copie ou pastiche des styles anciens n'y seraient admis*». (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 291).



Figure 2.5. Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes 1925
Source : (BNF Gallica, 2017).

Dans la directive de démontrer les bienfaits apportés par la colonisation, l'exposition coloniale de Vincennes en 1931 (figure 2.6) , à travers les pavillons coloniaux, est censée présenter les progrès réalisés par la France en matière d'hygiène, d'éducation et de développement dans ses colonies. Les pavillons coloniaux mettaient en avant les réussites de l'administration française dans les colonis (August, 1982, p. 148).



Figure 2.6. Pavillon de l'Algérie lors de l'exposition coloniale de Vincennes 1931
Source : (BNF Gallica, 2022).

L'exposition est utilisée comme moyen de diffuser la propagande coloniale et de combattre l'ignorance qui prévalait parmi le public français en ce qui concerne les colonies. Les

organisateurs ont mis en avant les réalisations médicales, éducatives et sociales, tout en comparant favorablement l'approche française à celle d'autres puissances coloniales. L'exposition visait à justifier le maintien de la présence française en tenant compte des directives du traité de Versailles et de la Société des Nations[23] (August, 1982, p. 148).

Cette exposition s'est déroulée pendant six mois de manifestations de toutes sortes. Ses préparatifs sont désormais organisés en parallèle avec les préparatifs du centenaire de l'Algérie. Elle était reportée en 1928, puis en 1929 et enfin en 1931. L'exposition englobe trois sections ; métropolitaine, coloniale et étrangère. L'Algérie en 1931 était considérée comme un modèle réussi de la colonisation française projetant une image de progression et de modernité.

Lors de l'inauguration de l'exposition coloniale de 1931, le ministre des colonies Paul Reynaud a déclaré que la colonisation était le plus grand fait de l'histoire. Cette affirmation suggère que la colonisation était considérée comme un événement historique majeur.

Les constructions exposées étaient centrées sur la politique de propagande du projet et de l'idéal colonial, tout comme les pavillons du Ministère des colonies françaises. Il y avait également des bâtiments collectifs dédiés à l'économie, des villages indigènes et des bâtiments unitaires dans un style vernaculaire. L'Algérie était présente dans plusieurs expositions coloniales, plusieurs architectes ont marqué leur présence dans la conception architecturale du pavillon algérien, tels qu'Albert Ballu (Paris 1889, 1900, Marseille 1906 et Arras 1904), Jacques Guiauchain (Marseille 1922 et Paris 1937), Charles Montaland (Paris 1925 et 1931) (Boufassa, 2014).

La participation des colonies dans les expositions était multifacette, le pavillon colonial servait de carte postale touristique attrayante, censée refléter l'idée de ce que pouvaient être les colonies dans l'imaginaire européen. L'identité architecturale était fusionnée avec les besoins fonctionnels, donnant ainsi naissance à des bâtiments au visage hybride. Dans un même édifice, nous pouvons trouver des éléments rappelant à la fois un palais, un temple et toute une gamme de références liées au pays représenté (Boufassa, 2014).

La participation de l'Algérie à l'Exposition Internationale de Paris en 1937 (figure 2.7) vise à présenter la vie indigène algérienne, mettant en valeur sa culture, ses traditions et son

[23] League of Nations : est une société internationale issue du traité de Versailles de 1919, pour préserver la paix en Europe après la 1ère Guerre Mondiale.

artisanat, démontrant ainsi l'effort de modernisation de l'Algérie sous domination française. Le pavillon collectif de l'île des Cygnes est conçu par l'architecte Guiauchain. Il représentait un palais barbaresque, une cour et une ruelle arabe, un pavillon de synthèse et un pavillon annexe.

L'Algérie était représentée tout au long de ces événements par des pavillons dont la conception était étroitement liée à son héritage architectural. La disposition générale jusqu'aux motifs décoratifs, chaque détail était source d'inspiration. Les architectes chargés de présenter l'Algérie puisaient dans la culture architecturale algérienne pour élaborer leurs conceptions. Certes, la modernité de l'Art déco de Montaland à travers ses pavillons à Paris (1925, 1931) avait moins de décors d'arabesques (Boufassa, 2014).

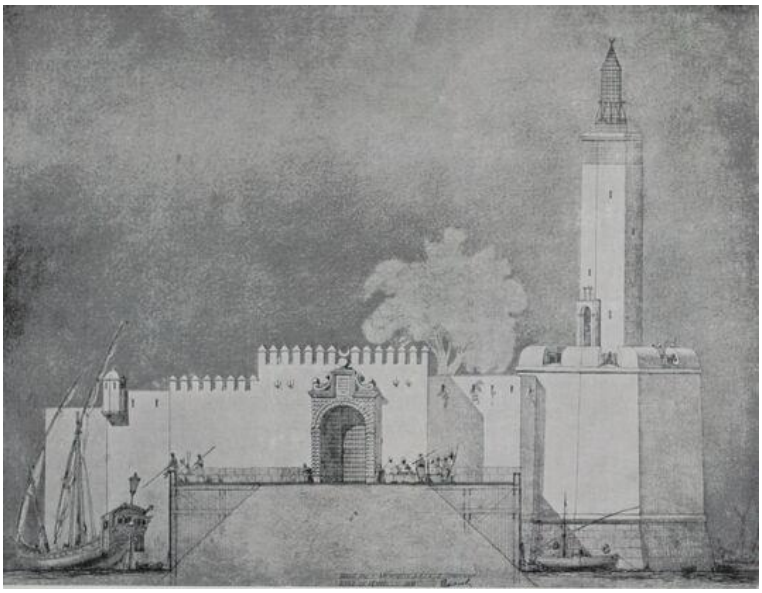


Figure 2.7. Pavillon de l'Algérie à l'exposition internationale à Paris en 1937
Source : **(**Les chantiers nord-africains, 1936b, p. 511).

Les expositions coloniales, culturelles ou artistiques ont souvent été utilisées comme outils de propagande, visant à représenter la colonie dans la métropole ou vice-versa, afin d'informer le public des événements se déroulant d'une rive à l'autre. Selon Frantz Jourdain, président de l'association (SAM), Société des architectes modernes, à cette époque, les architectes étaient en recherche d'un nouveau code architectural conforme aux besoins, aux mœurs, aux aspirations, aux usages, aux obligations sociales et aux nécessités d'hygiène de leur temps (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 290).

Ce genre d'exposition est propice pour donner des leçons sur l'art, l'architecture et l'urbanisme. En tant que première expérience, l'Algérie a organisé l'exposition d'urbanisme

et d'architecture moderne d'Alger en 1933 (figure 2.8) sous la direction de M. Robert Rey[24], initiée par un groupement d'urbanisme « *les amis d'Alger* » et deux groupements d'architectes « *Section d'Alger des Architectes Modernes* » et « *l'Association Syndicales des Architectes Diplômés* ». Dans une ville en pleine croissance et à une époque critique de l'après-guerre, où les crises sociales et économiques sont multiples et les besoins d'aménagement sont cruciaux pour les générations futures, les grands travaux sont envisagés comme remède (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 290).



Figure 2.8. Inauguration de l'exposition, au seuil de la maison de l'agriculture d'Alger
Source : (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 236).

L'exposition d'Alger 1933 s'impose à sensibiliser sur les problèmes vitaux de la ville, à attirer l'attention de la population sur les projets architecturaux ou urbanistiques modernes, exécutés ou en cours d'exécution, en vue de la ramification des cités nord-africaines. Elle vise à mettre en avant les principes de l'architecture et de l'urbanisme modernes (L'Afrique du Nord illustrée, 1933, pp. 1-3). Des numéros ont été dédiés à présenter au grand public le contenu de l'exposition en collaboration avec le « journal général des travaux publics », la revue «Les chantiers nord-africains» et le journal hebdomadaire « L'Afrique du Nord illustrée ».

En 1936, Alger a accueilli l'exposition de la cité moderne qui s'est déroulée au foyer civique (figure 2.9). À travers laquelle, le comité d'organisation a résumé les nouveautés d'urbanisme, de construction des édifices publics et privés, de l'habitation, de la décoration, des mobiliers modernes, etc. (Les chantiers nord-africains, 1936a, p. 172). Cette exposition a renforcé le prestige de l'Algérie en France et à l'étranger (Lathuillière, 1936, pp. 117-118).

[24] Conservateur du Palais de Fontainebleau (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 614).



Figure 2.9. Foyer civique à Alger
Source : (Les chantiers nord-africains, 1936a, p. 171).

En réponse à la question, pourquoi organiser une exposition d'urbanisme, d'architecture et d'habitation ? l'architecte Marcel Lathuillière, dans un article publié en 1936, a exprimé que cela vise à inciter les architectes à sortir de leur coquille, à leur montrer qu'il n'est plus possible de vivre isolés, à détruire leur scepticisme qui les enferme peu à peu dans une routine stérile, à les encourager à comparer, malgré les différences d'expression, leurs œuvres à d'autres réalisations tout aussi remarquables. Selon lui, la confrontation des idées différentes et des thèses opposées est une nécessité impérative pour que de nouvelles théories naissent et que les utopies soient éliminées (Lathuillière, 1936, pp. 117-118).

En 1937, le syndicat des architectes du département d'Oran a organisé « L'exposition d'architecture moderne et d'urbanisme d'Oran », dont le commissaire était l'ingénieur Emile Cayla. Elle mettait en avant les projets architecturaux, l'aménagement des espaces publics, les ouvrages d'art et les travaux publics, reflétant l'importance économique et portuaire de la ville d'Oran.

L'exposition, tenue à l'Hôtel de ville, présentait des panneaux illustrés de façades, de plans et de photos aériennes. Le choix de ce lieu, *étant un espace de ramifications politiques*, reflétait la volonté de neutralité politique. Cette exposition répondait également à un besoin de modernisation de l'image de la ville, contrecarrant les stéréotypes orientalistes associés à Oran lors du centenaire de la colonisation en 1930. Elle mettait en lumière le travail des architectes locaux et soulignait leur rôle dans l'urbanisation accélérée de la ville depuis les années 1930 (Metair, 2016).

2.4. Préparatifs, institution des comités d'organisation, moyens juridiques et programme du centenaire de l'Algérie 1930

2.4.1. Institution des commissions et projets de lois

Sur les propositions du gouvernement M. Steeg et de la Haute administration de l'Algérie, et du secrétaire général du gouvernement, le 23 décembre 1923, une commission de première organisation fut instituée pour préparer le programme de la célébration du centenaire de la prise d'Alger par les Français, en 1930 (voir Annexe B).

Les préparatifs ont débuté en 1927, M. Steeg demanda que l'exposition prévue en 1927 soit reportée pour coïncider avec la célébration du centenaire de l'occupation d'Alger en 1930. Il déclara que ce n'est jamais très tôt pour s'occuper de cette grande affaire (Mercier, 1931a, p. 124).

Divers décrets ont été émis afin d'incorporer de nouveaux membres (le 22 mai 1924 et le 20 juin 1924). Cependant, cette commission n'a pas eu l'opportunité de se réunir (Mercier, 1931a, p. 27).

Les projets et les devis liés au programme de la célébration sont mis à la disposition d'un comité d'organisation qui a regroupé les différents représentants de l'administration, les corps élus et les délégués de tous les groupements économiques du pays (ANOM, GGA 64 S 7).

- **La commission des publications**

En 1925, avec l'arrivée du nouveau gouverneur général Viollette, c'était l'occasion de faire des publications et de rédiger des ouvrages. Le 09 juillet 1925, la commission des publications est instituée pour élaborer et exécuter le programme des publications prévues pour le centenaire d'Alger (Mercier, 1931a, p. 28) (voir annexe B). Selon Mercier, le centenaire est envisagé en tant que commémoration scientifique. Il avait pour objectif de documenter l'état actuel des explorations scientifiques du pays commencées dès 1830, à travers les ouvrages, les publications scientifiques, historiques, géographiques, ethniques, préhistoriques, etc. et de rendre honneur aux efforts de l'armée française (explorations scientifiques, médecins-majors de l'armée française, etc.).

- **La commission inter-délégataire et la motion du 08 avril 1927**

L'Algérie n'était pas une colonie comme les autres, elle possédait son propre budget permettant son autonomie financière. Dotée d'un Gouverneur général, nommé par le président de la République française, elle était pourvue d'un Conseil Supérieur. L'organisation

territoriale se divisait en deux parties : au Nord, les trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine étaient gérés par des préfets et des conseillers généraux, tandis que les territoires du Sud étaient soumis à l'autorité militaire (voir annexe B).

L'assemblée des délégations financières algériennes est instituée en 1898, composée de 2/3 Français et 1/3 Indigènes. L'assemblée avait un pouvoir limité au début de sa création. Cependant, la loi du 19 décembre 1900 a instauré un budget spécial pour l'Algérie, et jusqu'en 1940, cette assemblée a fonctionné selon le principe de l'autonomie budgétaire et financière pour "garantir la prééminence des intérêts de l'agriculture européenne" (Chatriot, 2012, p. 208).

Elle avait pour mission de conseiller le gouverneur général et de gérer la situation financière du pays. Elle votait des crédits et discutait la question économique et financière du pays. « *Les acteurs de ces délégations ont progressivement su utiliser leurs marges de manœuvre pour obtenir un pouvoir réel sur l'administration et la scène politique algérienne*s. » (Chatriot, 2012, p. 208).

Lors de la séance d'ouverture de la session ordinaire du 8 avril 1927, le délégué financier Gustavino a présenté une motion, signée par Gustave Mercier et adoptée à l'unanimité par l'assemblée, exprimant leur volonté de consentir l'aide nécessaire à la célébration du centenaire.

Les délégations financières ont adopté le projet de la commémoration de la prise d'Algérie et ont décidé l'élection immédiate d'une commission interdélégataire (voir annexe B), en l'invitant à préparer la coopération de l'assemblée avec les pouvoirs publics, les représentants élus des populations urbaines et rurales, l'armée et la marine, les administrations publiques et privées, l'agriculture, le commerce et l'industrie pour établir et fixer le programme de cette manifestation nationale.

La commission inter-délégataire a temporairement assumé la responsabilité de superviser les préparatifs du centenaire en raison de la crise politique et des changements administratifs au sein du comité d'organisation, consécutifs au remplacement du gouverneur général Maurice Viollette par Pierre Bordes. Son rôle était crucial pour assurer le maintien des festivités célébrant le centenaire. Elle a représenté un organe de liaison entre les délégations financières et le Conseil Supérieur de gouvernement ; elle contrôlait aussi l'ensemble de l'œuvre du centenaire, examinait les crédits à consentir et faisait des propositions aux assemblées (Mercier, 1931a).

- **Le Conseil Supérieur (CS)**

Il représente un organe délibératif, présidé par le gouverneur général. Il entamait ses missions dès juillet 1927, il est responsable d'établir le budget et de disposer des fonds. Lors de sa première réunion, le conseil supérieur a écarté la proposition d'organiser simplement une exposition économique à Alger (Mercier, 1931a) (voir annexe B).

- **Le Commissariat Général (CG)**

M. Charles Brunel, directeur de l'agriculture, du commerce et de la colonisation, fut nommé premier commissaire général en raison de ses vastes connaissances administratives et de ses compétences. Il a été ultérieurement remplacé par M. Gustave Mercier, délégué financier de Constantine. Sa principale mission consistait à élaborer le budget et à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil Supérieur (Mercier, 1931a). Gustave Mercier représentait une figure principale de cette célébration, tant au niveau de la prise de décision, de la gestion et de la documentation. Le 13 décembre 1927, le gouverneur général P. Bordes institua définitivement le conseil supérieur comme assemblée délibérante et le commissariat général comme organe exécutif (voir annexe B).

- **La Caisse de célébration du centenaire (CCC) et la loi du 25 mars 1928**

Le projet de loi du 25 mars 1928 fut établi par la commission des voies et moyens, adopté par le conseil supérieur et les assemblées algériennes et finalement voté par le Parlement. Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté cette loi, en instituant la « Caisse de Célébration du Centenaire » ; un établissement public financier, qui gère, sous le contrôle du commissaire général du centenaire, toutes les opérations financières. Le contrôle des dépenses engagées est exercé par le Contrôleur des dépenses engagées au gouvernement général qui assiste avec voix consultative aux séances du Conseil Supérieur. Le projet de budget, préparé par le commissaire général, est arrêté par le Conseil Supérieur et soumis, avec l'avis du contrôleur des dépenses engagées, à l'approbation du gouverneur général (Mercier, 1931a).

- **Le Comité Métropolitain de Propagande**

  Le Comité Métropolitain de Propagande est institué à Paris par M. Tardieu, le ministre de l'intérieur, selon le décret du 25 avril 1929. Il regroupa les personnalités notables de la ville de Paris (Mercier, 1931a).

Les principaux objectifs du comité Métropolitain de Propagande sont d'informer la métropole à propos de l'œuvre du centenaire en Algérie, d'établir des brochures clairement rédigées et

accessibles au grand public, de prévoir des conférences, des projections de films, des communications par TSF et d'octroyer des bourses de voyage pour les plus actifs protagonistes du centenaire afin d'associer la France entière à la commémoration du centenaire de l'Algérie (Le Mercure Africain , 1929a, p. 1903). Le compte rendu de leur périple a été publié en tant que 13^{e} cahier du centenaire (Moll, 1989, p. 63).

Une collection de 40 volumes et douze cahiers du centenaire ont été édités par le comité. Ils portaient sur l'histoire de l'Algérie et la pénétration saharienne, la vie des indigènes avec ses coutumes et un glossaire des mots techniques (Mercier, 1931b). *Ces œuvres ont constitué une partie de l'histoire, écrite pour servir la politique coloniale.* Cependant, *le centenaire, a imposé une « vraie escroquerie scientifique ».* Pour Jean-Claude Vatin, c'était donc l'occasion de mettre l'histoire *« de façon, délibérée au service d'une politique. »* (Remaoun et al., 2015, pp. 118-119).

La campagne médiatique initiée par les services du centenaire avait pour dessein de mettre en lumière les ressources économiques de l'Algérie ainsi que le rôle significatif de ce joyau impérial dans le développement de la France (Moll, 1989, p. 62). Le premier objectif, selon le secrétaire général, est de créer un mouvement d'opinion durable dans la métropole en faveur de la France africaine.

- **Les commissions du centenaire**

Dix-huit commissions techniques sont instituées, en tant qu'organes consultatifs, par le Commissaire Général, sur avis conforme du (CS). Elles sont « *destinées à éclairer le commissaire Général, en lui apportant le concours de l'expérience et des connaissances des personnalités qui les composent, et également comme des bureaux d'études chargés de l'examen des conditions de réalisation des projets; et qu'elles ne doivent, toutefois, ni consentir aucune promesse, ni prendre aucun engagement, ni faire aucun acte d'administration pouvant avoir pour conséquence d'engager les fonds de la Caisse de Célébration du Centenaire, aucune dépense ne pouvant être autorisée que par le Commissaire Général, après visa du Contrôle des dépenses engagées.*[25] » (Voir annexe B). Le programme du centenaire (fêtes, tourisme, transport, architecture, beaux-arts, archéologie, etc.) est établi sur les propositions des commissions du centenaire et réajusté après avis du conseil supérieur (ANOM, GGA 64 S 7). Ces commissions assurent l'exécution du programme général du centenaire.

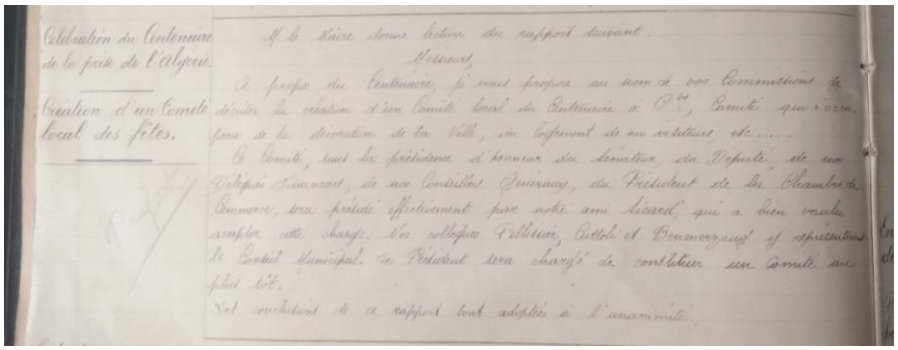
[25] Réunion de la commission des transports, réceptions et logements le 16 juin 1928. Procès-verbal certifié par le secrétaire de ladite commission : M. Ravenet (ANOM, GGA 64 S 6).

- **Les commissions régionales (de Constantine et d'Oran)**

La commission régionale est mise en place dans chaque département à Oran et à Constantine. Elles sont présidées par le préfet ; elles prêtèrent également un concours dévoué au commissariat général. Au début, elles formulaient les propositions utiles dans le programme et suivaient sur place le déroulement des fêtes et l'exécution du programme propre aux départements et assuraient la coordination entre le CS/CG et les maires (ANOM, GGA 64 S 57) (voir annexe B).

- **Le comité local des fêtes de Constantine (Comité constantinois du centenaire)**

Au niveau de la Commune, le comité local des fêtes est composé du maire et des conseillers municipaux[26] (figure 2.10). Il s'occupait de la décoration de la ville, de l'hygiène, du logement, de la nourriture des visiteurs à des prix raisonnables, et des réjouissances, etc.[27].



Célébration du Centenaire de la prise de l'Algérie

_____

Création d'un comité local des fêtes

_____

M. le Maire donne lecture du rapport suivant:

Messieurs,

A propos du Centenaire, je vous propose au nom de vos Commissions de décider la création d'un Comité local du Centenaire à Constantine, Comité qui s'occupera de la décoration de la ville, du logement de nos visiteurs, etc. …

Ce Comité, sous la présence d'honneur du Sénateur, du Député, de nos Délégués Financiers, de nos Conseillers Généraux, du Président de la Chambre de Commerce, sera présidé effectivement par notre ami Sicard, qui a bien voulu accepter cette charge. Nos collègues Pellisier, Cuttoli et Benmerzoug y représenteront le Conseil Municipal. Le Président sera chargé de constituer un Comité au plus tôt.

Les conclusions de ce rapport sont adopté à l'unanimité.

Figure 2.10. Extrait de texte d'une séance de délibération du Conseil Municipal de Constantine, pour la création d'un comité local de fêtes

Source : (RDCM 95, 26/03/1928. p. 2).

Le comité était présidé par le conseiller municipal Sicard, tandis que les conseillers municipaux Pellissier, Cuttoli, et Benmerzoug représentaient le conseil municipal (RDCM 96, 17/12/1928. p. 2). Le comité local est dépourvu d'existence légale et dont l'intervention aboutit en fait à soustraire au contrôle de la juridiction financière des dépenses ayant un caractère communal. Il obéit aux directives du commissariat général du centenaire (ANOM, GGA 64 S 57).

[26] Voir annexe A pour l'histoire du Conseil Municipal de Constantine et son implication dans la ville.

[27] Le comité local des fêtes s'est également occupé de la toilette et de la décoration de la ville, ainsi que de l'organisation des réjouissances lors du séjour qu'y fera le président de la république (Le Monde Colonial Illustré, 1929, p. 293).

Les municipalités et les départements ne demandaient qu'à favoriser la réussite des projets que recevront les villes. Il y a eu lieu de proposer la nomination d'une commission de contrôle, composée d'élus et de fonctionnaires des finances qui auront pour mission d'examiner les comptes du Comité et d'en dresser un rapport (RDCM 99, 22/05/1930, p. 163).

2.4.2. Gestion financière et établissement du budget du centenaire de l'Algérie 1930

Pour cette célébration, un budget de 130 millions francs est envisagé par le CG. La caisse de célébration du centenaire était alimentée par la Colonie, avec une éventuelle contribution du budget général de l'État. D'autres colonies de l'Empire français telles que la Tunisie, le Maroc et l'Afrique occidentale française y participaient également. D'autres ressources provenaient de diverses sources, notamment :

- Subventions, dons, libéralités ou fonds de concours de toute nature en provenance des départements, villes, chambres de commerce, associations syndicales ou autres, ainsi que des particuliers.
- Le produit net de l'émission de bons ou de valeurs à lots.
- Le produit des entrées en argent lors des événements.
- Toutes autres recettes provenant, notamment, de l'émission de timbres spéciaux, de l'exploitation des manifestations organisées ou de la vente de matériaux ou d'objets divers (Mercier, 1931a).

Ces diverses sources de financement contribuaient à constituer les fonds nécessaires pour financer et soutenir les événements liés à la célébration du centenaire. Au début de 1929, la caisse de la célébration du centenaire ne comportait que 40 millions venant en moitié de la France et de l'Algérie. Face aux répercussions de la situation économique mondiale 1929-1931, les prévisions de la subvention ne sont pas accordées ; par conséquent, le budget est réduit à 83 millions. La réduction du budget influença la portée des festivités ainsi que le budget réservé aux constructions et aux améliorations urbaines.

Selon les statistiques fournies par Mercier (1929a), le 1er juin 1928, le budget est arrêté par le gouverneur général :

- En recettes : 84.020.000 frs
- En dépenses : 83.929.000 frs

Les recettes et les dépenses définitives comptées après le centenaire en 1931 :

- En recettes : 93.355.500 frs
- En dépenses : 93.078.500 frs

Dans le chapitre des dépenses, les montants spécifiques enregistrés comprenaient 4.350.000 frs pour l'administration générale, 5.575.000 frs pour les réceptions et les festivités, 17.000.000 frs pour les transports et l'hébergement, 16.750.000 frs pour les constructions, 4.000.000 frs pour la musique et le sport, 8.000.000 frs pour les expositions, foires et concours, ainsi que 3.800.000 frs pour les institutions indigènes (Mélia, 1929, p. 5).

Le comité local constantinois disposait d'un fond d'une somme de 140.000 frs à prélever sur le crédit de 175.000 frs inscrit au budget primitif de la ville pour l'exercice 1930. Il a été décidé qu'une Commission des Finances, nommée commission de contrôle, sera chargée de vérifier les comptes. Elle est composée de quatre conseillers généraux et trois conseillers municipaux (MM. Valle, Sultan et Benlaggoun) et de trois fonctionnaires nommés par le préfet (RDCM 99, 22/05/1930. p. 163).

Le comité local constantinois a décidé d'accorder des subventions pour : Automobile-club : 20.000 frs, Tennis-club : 2.000 frs, Club-athlétique des cheminât : 3.000 frs, Goute de lait : 2.500 frs, Société musulmane de secours aux indigents : 30.000 frs, cette dernière est destinée en premier lieu à la construction du préventorium de Sidi-Slimane. Elle était primitivement affectée à l'organisation d'une zerda qui n'a pu avoir lieu. Des subventions sont accordées notamment pour : l'Union des Dames de France : 2.000 frs et la Société des amis de la musique : 3.000 frs (RDCM 99, 06/08/1930, pp. 225-226).

Le comité local des fêtes du centenaire avait désigné M. Ghristi, Receveur Municipal, pour l'exploitation des fonds, le Receveur Municipal n'avait pas le droit de recevoir dans sa caisse des fonds autres que des fonds communaux, le problème était signalé au CG. Par conséquent, la Commune de Constantine a reçu dans sa caisse les subventions et les dépenses comme s'il s'agissait de dépenses ordinaires. Il y a eu lieu le recours à une délibération du Conseil Municipal pour pouvoir effectuer les paiements.

2.4.3. Logement des visiteurs et tourisme

Le programme du centenaire 1930 vise à exposer l'Algérie française tout entière en facilitant les voyages et à connaitre et se familiariser avec son nouveau visage. Les circuits touristiques, sur tous les points intéressants dans le territoire algérien, sont organisés d'une façon commoditaire et sécurisée. Les efforts sont concentrés sur deux pôles distincts de l'Algérie : celui de Kabylie, où des routes ont été construites, avec une vue sur les montagnes tumultueuses de Kabylie au Nord et les vallées de Soummam et les terres des hauts plateaux au Sud. Dans le Sahara, ils ont organisé des manifestations automobiles et ont permis aux gens de voyager en toute sécurité du nord au sud (Mercier, 1931a).

En tenant compte du grand mouvement touristique qui devait accompagner les manifestations du centenaire de 1930, le (CG) a pris tous les dispositifs nécessaires pour accommoder les visiteurs durant les fêtes, bien que ces efforts soient capitalisés beaucoup plus à la ville d'Alger, mais aussi sur toutes les villes algériennes.

Plus de trente hôtels à Alger et d'autres à Constantine et Oran. Un office des transports et du logement du centenaire fut créé à Paris pour donner tous les renseignements nécessaires (Le Mercure Africain, 1930, p. 2413).

Pour établir un tourisme de palace, il faudrait assurer les moyens pour garantir le charme procurant aux visiteurs le confort moderne et de trouver dans chaque département un lieu d'accommodation touristique adéquat.

Une grande campagne touristique est lancée en métropole afin d'émerveiller les visiteurs et les inviter à apprécier l'œuvre accomplie de la France, en découvrant les nouvelles institutions culturelles et hôtelières, les circuits touristiques guidés, les richesses artistiques et archéologiques, les foires et les manifestations diverses.

Le nombre de visiteurs et de congressistes a connu une forte augmentation pendant les festivités du centenaire, en raison de la diversité des événements organisés. Cette affluence a créé des défis en matière de transport, nécessitant une action coordonnée. Ainsi, le Comité du centenaire a entrepris de mobiliser les différentes compagnies de transport, notamment les chemins de fer, les services de navigation et les autocars, afin de répondre à cette demande accrue. Cette initiative visait à faciliter la mobilité des participants et des visiteurs, contribuant ainsi au bon déroulement des festivités et à une expérience positive pour tous les participants (ANOM, GGA 64 S 6).

Pour promouvoir le tourisme, le programme du centenaire a inclus la publication d'une notice historique sur les forêts de l'Algérie, la réédition de l'ouvrage de statistique de M. Mari « *Notes sur les forêts de l'Algérie* », l'installation du Musée forestier de Mustapha au bois de Boulogne et l'augmentation de ses collections pour un budget de 500.000 francs (ANOM, GGA 64 S7). Des expositions locales de cartes et de photographies ont eu lieu, accompagnées de visites des massifs de Téniet-el-Hâad et de l'Akfadou. Un album de photographies a été établi, ainsi que des plans en relief des montagnes de Djurdjura et de l'Aurès.

La question de l'hébergement des visiteurs a constitué un enjeu crucial pour assurer la réussite de l'événement. Il était impératif d'organiser et de structurer les moyens d'accueil disponibles dans les principales villes impliquées dans les festivités, notamment Alger, Oran, et Constantine.

Pour faire face aux besoins, il y a eu lieu l'exploitation des logements à bon marché dans les grandes villes comme Alger, Oran et Constantine, de les meubler, et l'utilisation des moyens militaires (tentes, couchages) pour loger les participants des manifestations sportives[28] (ANOM, GGA 64 S 6) (figure 2.11).

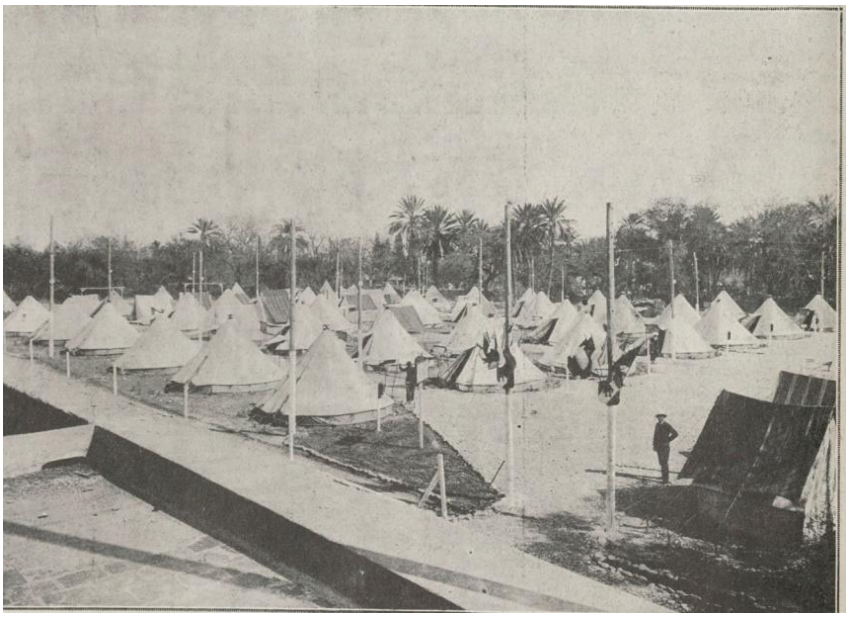


Figure 2.11. Camping aménagé à l'occasion du centenaire lors du congrès de la presse coloniale à Biskra
Source : (Le monde colonial illustré, 1930a, p. 128).

[28] Réunion du 16 juin 1928, commission des transports, réceptions et logement (ANOM, GGA 64 S 6).

Un office de logement fut créé afin de dresser la liste détaillant les différentes options d'hébergement et de restauration disponibles. Cette liste aurait inclus des informations pratiques essentielles telles que les prix, la localisation géographique, la capacité d'accueil, ainsi que les caractéristiques spécifiques de chaque établissement.

À Constantine, le logement des visiteurs pour les visites officielles et pour recevoir les congressistes est effectué à l'hôtel Cirta et à l'hôtel Transatlantique. Le groupe de Parlementaires est rendu dans la salle des fêtes du Palais Consulaire et le logement était effectué au Grand hôtel (ANOM, GGA 64 S 64).

Selon le conseiller municipal M. Sicard, le comité constantinois du centenaire devait assurer, pendant la première semaine de mai, le logement de visiteurs dont le nombre prévu excède très sensiblement les capacités offertes par les hôtels de tous ordres de la ville et par les locaux disponibles de l'Office Communal des (HBM). Pour ces raisons, il a demandé d'utiliser les dortoirs des établissements scolaires comportant internat (RDCM 98, 07/02/1930, p. 237).

- **Constructions démontables**

Les constructions démontables sont des solutions temporaires pour accueillir un événement dans la ville. Ces structures légères en plein air peuvent servir comme des logements, elles ne laissent pas de traces dans l'espace urbain. A Alger, et vu le grand nombre de visiteurs, des constructions démontables sont prévues au champ-de-manœuvre de Mustapha pour la période des fêtes du centenaire.

Les pavillons sont mis à la disposition de l'Office des transports et du logement du centenaire pour loger les voyageurs à Alger[29]. Selon l'exposé rapportant l'édification des maisons démontables, le comité du centenaire a prévu l'achat des bungalows démontables et transformables. La société foncière d'Alger s'engagea pour construire dix pavillons, de 47 chambres dans chacun. Les pavillons sont édifiés en éléments de type Ventilor, montés à sec en système monolithe (voir les détails des bungalows en annexe B).

[29] Une convention du 12 octobre-9 novembre 1929 est signée entre le commissariat général et la société de Foncière d'Algérie représentée par M. J. Dulot Administrateur-directeur général, pour gérer le paiement des locations des chambres.

2.5. Centenaire d'entrée de Constantine dans la patrie française 1937, une miniature de la grande célébration

2.5.1. Organisation et préparatifs, rôle du conseil municipal

> *« Les fêtes du Centenaire de Constantine française se sont déroulées avec un succès qui a vivement impressionné les nombreux visiteurs accourus sur le rocher cirtéen, à l'appel du Comité »* (L'empire colonial français, 1937, p. 169).

C'est dans la séance du 19/05/1933 que le maire de Constantine Emile Morinaud (maire du 27 janvier 1901 au 5 mai 1935) a décidé de célébrer le centenaire de l'arrivée des Français à Constantine en 1937 (RDCM 102, 19/05/1933, p. 243). Son successeur, le Docteur Liarge, maire de Constantine (mai 1935 au 3 juin 1938), a renouvelé, lors de la séance du 2/12/1936, la décision de commémorer le centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française et demanda de nommer une commission pour la préparation du programme.

Le centenaire de Constantine devait être célébré de la même manière que le centenaire de l'Algérie a été célébré dans l'esprit d'un idéal commun. Il a proposé de célébrer cet événement comme un symbole de l'union séculaire constantinoise entre le génie français et l'âme musulmane. Pour la municipalité de Constantine, cette célébration était l'occasion de rendre hommage à l'armée, et d'immortaliser leur stoïcisme et leurs vertus en inscrivant dans la pierre cet hommage d'admiration. *Ici a eu lieu un combat de géants* (RDCM 105, 12/12/1936, p. 355) [30].

L'appellation de cette célébration est apparue dans les archives des délibérations du conseil municipal sous deux dénominations : "Centenaire de l'arrivée des Français à Constantine" ou "Centenaire de la ville de Constantine".

2.5.2. Ressources et subventions

Lors de la séance du Conseil Municipal du 15/03/1937, la commission du centenaire a voté une subvention de 1.200.000 qui est provenue par l'aide de la colonie, du département et des communes (RDCM 105, 15/03/1937, p. 445) :

- Le département : 200.000 frs, les communes : 50.000 frs, le budget de l'Algérie : 500.000 frs, la Banque de l'Algérie : 500.000 frs, l'émission d'un timbre spécial :

[30] Voir le texte complet de la délibération dans l'annexe B.

100.000 frs, la vente des timbres commerciaux : 15.000 frs et la vente des cartes postales : 15.000 frs

Tout en prenant en considération les facteurs suivants : une grosse partie de ces sommes sera affectée à la création des œuvres durables, le courant de circulation qui, par le jeu de la taxe unique et des centimes commerciaux, fera entrer des sommes relativement importantes dans la caisse communale. Les fêtes du centenaire de Constantine vont encourager la reprise commerciale et de l'activité touristique et permettre d'écouler les produits locaux ou départementaux quasi ignorés (RDCM 105, 15/03/1937, p. 445).

La municipalité de Constantine voyait dans les célébrations du centenaire 1937 plus qu'un simple événement commémoratif. Il s'agissait d'un levier pour renforcer l'économie locale, développer des infrastructures durables et promouvoir la ville sur les plans touristique et commercial. Son approche montre comment les commémorations étaient pensées comme un moyen de revitaliser la ville, en exploitant à la fois les aspects festifs et les opportunités économiques qu'elles offraient.

Les crédits votés seraient dépensés dans la mesure des possibilités de la Trésorerie et sur justifications d'usage dans les formes de la comptabilité publique après autorisation régulière (RDCM 105,15 /03/1937, p. 445).

Conclusion

En conclusion, le contexte des centenaires en Algérie, et plus particulièrement celui de Constantine, s'inscrit dans une période marquée par les traumatismes de la Première Guerre mondiale et les profondes turbulences économiques et sociales qui ont suivi, favorisant l'émergence du mouvement nationaliste et une prise de conscience croissante des droits et de la liberté en Algérie. La paralysie politique, aggravée par la crise économique mondiale de 1929-1931, a poussé la France à intensifier son engagement envers son empire colonial. Ces célébrations ne sont pas de simples commémorations, mais des outils stratégiques, illustrant la volonté de renforcer le lien entre la métropole et ses colonies tout en affirmant la supériorité culturelle et politique de la France.

Dans ce cadre, les centenaires deviennent des vitrines de propagande coloniale, célébrant la « mission civilisatrice » et masquant les tensions sociales et politiques sous-jacentes, tant en métropole que dans les colonies. Les réformes socio-économiques mises en œuvre, bien qu'ayant contribué à une certaine reprise économique, n'ont pas réussi à dissiper les

frustrations des populations colonisées, dont les attentes de justice sociale et de reconnaissance demeuraient insatisfaites. Ainsi, ces événements, tout en servant les intérêts métropolitains, révèlent aussi les profondes disparités entre les ambitions coloniales et les réalités vécues par les populations locales.

Entre 1930 et 1933, la réaction aux provocations coloniales, notamment le centenaire, a marqué une "période de latence" qui a mis fin aux illusions du pouvoir colonial. Pour faire face à cette situation, la France s'est engagée dans des manifestations de grande envergure afin de maintenir son image impériale. Cependant, ces célébrations ont été perçues de manière divergente par l'élite algérienne. Certaines élites algériennes espéraient que les festivités du centenaire conduiraient à une plus grande égalité avec les Européens, tandis que d'autres considéraient ces célébrations comme une humiliation rappelant les défaites de leurs ancêtres. Malgré les promesses faites à la population indigène, les centenaires 1930/1937 se sont avérés être une grande déception pour eux.

Les dépenses liées aux infrastructures, aux transports et aux festivités montrent que l'accent était mis sur des projets visibles et représentatifs, en alignement avec les objectifs de prestige et de propagande coloniale. En revanche, les fonds alloués aux institutions indigènes traduisent un déséquilibre criant, révélant que les besoins réels des populations locales étaient largement négligés. Cette disparité est encore plus frappante par rapport aux dépenses somptuaires réservées pour des événements temporaires, tels que les réceptions et les festivités.

Ce budget, dominé par des investissements dans des infrastructures coloniales et des activités symboliques, reflète les priorités stratégiques de la France : afficher sa supériorité et légitimer son occupation, tout en minimisant les efforts pour répondre aux revendications des indigènes. Ces choix budgétaires illustrent une volonté de promouvoir la pérennité de l’empreinte coloniale au détriment d’une réelle inclusion des populations locales dans les bénéfices des célébrations.

CHAPITRE III : FÊTES, SYMBOLES ET ESPACE URBAIN EN 1930/1937

CHAPITRE III : FÊTES, SYMBOLES ET ESPACE URBAIN EN 1930/1937

Introduction

Les événements festifs modifient profondément l'image des villes hôtes par l'introduction de réalisations éphémères ou durables, provoquant une dislocation des habitudes urbaines, bouleversant le quotidien des habitants et introduisant une interruption dans le rythme urbain tout en étant régulières et médiatisées (Lallement, 2007, pp. 30-35). Les fêtes urbaines, au-delà de leur simple fonction événementielle, possèdent une dimension performative qui suspend temporairement le temps et l'espace tout en créant des moments d'enchantement collectif.

Ces fêtes suspendent la monotonie du temps et métamorphosent l'apparence quotidienne des espaces urbains, qui peuvent être temporairement transformés pour devenir des lieux sacralisés en fonction des objets ou des personnages qui leur sont associés (Ramette & Crosnier-Leconte, 1979). En effet, elles participent à ce que certains auteurs appellent la « sacralisation » ou « resacralisation » périodique des lieux, processus par lequel des espaces urbains ordinaires acquièrent une dimension symbolique particulière, souvent liée à leur rôle dans la célébration (Claval, 1981, 1995 ; Frémont et al., 1984 ; Rieucau, 1998, cité dans Di Méo, 2001, p. 1).

Ces événements servent également à marquer les différences et les similitudes culturelles au sein d'un espace théâtralisé qui rompt avec la vie quotidienne, tout en exaltant les sens et l'imaginaire. Cependant, ils demeurent encadrés par des logiques de pouvoir politique et sociétal qui régulent leur déroulement (Lallement, 2007, pp. 30-35 ; Miranda-Arias, 2010). En fonction de la nature de la fête, du public visé et de l'objectif poursuivi, l'espace festif peut prendre des formes variées, chaque transformation s'inscrivant dans un contexte symbolique et culturel propre. Cet espace peut être conçu spécifiquement pour l'événement ou issu d'une reconfiguration temporaire d'un lieu ordinaire, adapté pour accueillir les festivités et mettre en valeur le paysage urbain environnant, souvent utilisé comme décor ou support de la fête (Ramette & Crosnier-Leconte, 1979, pp. 74-77).

Nous étudions dans ce chapitre le déroulement des célébrations des deux centenaires, chacune dans son périmètre spatial, la première déroulée en tant que fête nationale et la deuxième en tant que fête locale à Constantine. Nous dévoilons aussi les valeurs symboliques liées aux célébrations ainsi que l'impact de la fête sur l'espace urbain (aménagements temporaires, embellissements, monuments commémoratifs, décorations des façades, etc.).

3.1.Programme des fêtes, manifestations rétrospectives et itinéraires festifs

La commémoration du centenaire de l'Algérie, selon l'expression de M. Mercier, a revêtu la forme d'un bilan destiné à rappeler les avancées réalisées au cours du dernier siècle en Algérie. L'objectif était de mettre en lumière les résultats tangibles obtenus, les beautés et les richesses de l'Algérie, sa vitalité économique ainsi que son potentiel dans le domaine artistique et intellectuel, soulignant les opportunités qui se dessinaient pour le développement à venir (Weiss, 1930a, p. 24).

3.1.1. Typologies et programmes des fêtes 1930, 1937

Les fêtes du centenaire de 1930 en Algérie comportaient des cérémonies officielles qui ont eu lieu en Algérie et à Paris. Elles incluaient des inaugurations de monuments, des discours officiels, des défilés militaires, des fêtes culturelles, des foires économiques, des congrès scientifiques, des voyages officiels, des fêtes indigènes, des hommages aux figures emblématiques de la colonisation, des manifestations sportives, des expositions artisanales, etc.

Elles étaient conçues pour renforcer la légitimité du pouvoir colonial tout en glorifiant les réalisations perçues de l'entreprise coloniale française en Algérie. Elles étaient souvent accompagnées d'un cérémonial élaboré, destiné à impressionner les participants et à souligner l'importance historique de cet anniversaire.

Pour le centenaire de Constantine 1937, les fêtes se sont déroulées à Constantine pendant quelques jours, en présence des figures de l'autorité centrale d'Alger, des représentants départementaux et locaux.

3.1.2. En France, les festivités en métropole

En France, les festivités du centenaire 1930 envisagées par la municipalité de la ville de Paris comportaient l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur du Maréchal Bugeaud sur l'immeuble I, quai Volraire (figure 3.1) en présence des chefs indigènes et l'inauguration du Foyer nord-africain de Genevillers.

Des manifestations culturelles diverses sont organisées (une fête à l'hôtel de ville, au Petit-Palais (figure 3.2), des voyages pour les élèves parisiens en Algérie, des conférences scolaires, des projections de films, des concours littéraires, etc.).

En France et à l'étranger, plusieurs conférences se sont déroulées en tant que moyen de propagande, afin d'informer le public international sur l'œuvre française accomplie dans la colonie.



Figure 3.1. Plaque commémorative dédiée au Maréchal Bugeaud à Paris, inaugurée pour le centenaire de l'Algérie 1930 (Source : wikipedia (n.d.b.)

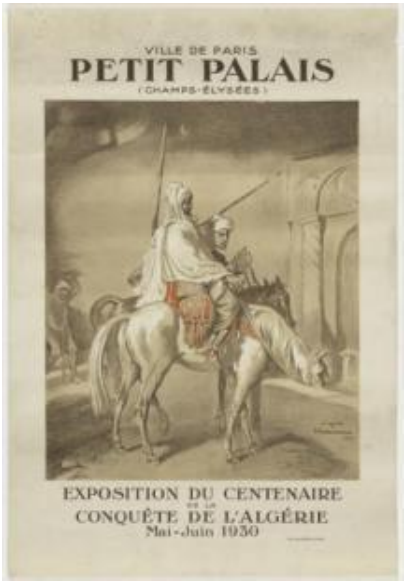


Figure 3.2. Affiche de l'exposition du centenaire de la conquête de l'Algérie, mai-juin 1930 (Source : Gronkowski, n.d.)

3.1.3. En Algérie, la colonie en fêtes

Les fêtes en Algérie sont déroulées pendant six mois (de janvier à juin 1930), comprenant une large gamme de festivités. Nous mentionnons ci-dessous uniquement les grandes fêtes ayant marqué le centenaire de l'Algérie.

- **Exposition générale du Centenaire et foires économiques**

Reconnaissant que la représentation de l'Algérie lors de l'Exposition coloniale de Marseille en 1922 et dans l'exposition des arts décoratifs en 1925 était défavorable, « *le spectacle que nous avons donné il y a deux ans (1925) est vraiment lamentable* » (Moll, 1989, p. 25), il était impératif de captiver l'attention en concevant une nouvelle exposition à la hauteur du centenaire d'une nation émergente et résumant le labeur économique de l'Algérie.

L'exposition générale est organisée dans la ville d'Oran, en raison de la situation particulièrement favorable au point de vue des communications (ANOM, GGA 64 S 7). Elle est installée sur les terrains du Champ de Manœuvre, occupant une superficie d'une vingtaine d'hectares sur laquelle se sont réparties les différentes sections (Les chantiers nord-africains,

1930, p. 38) (figure 3.3). Elle a coûté pour la (CCC) cinq millions et cinq cent mille francs, elle s'est déroulée du 22 mars au 30 juin 1930.

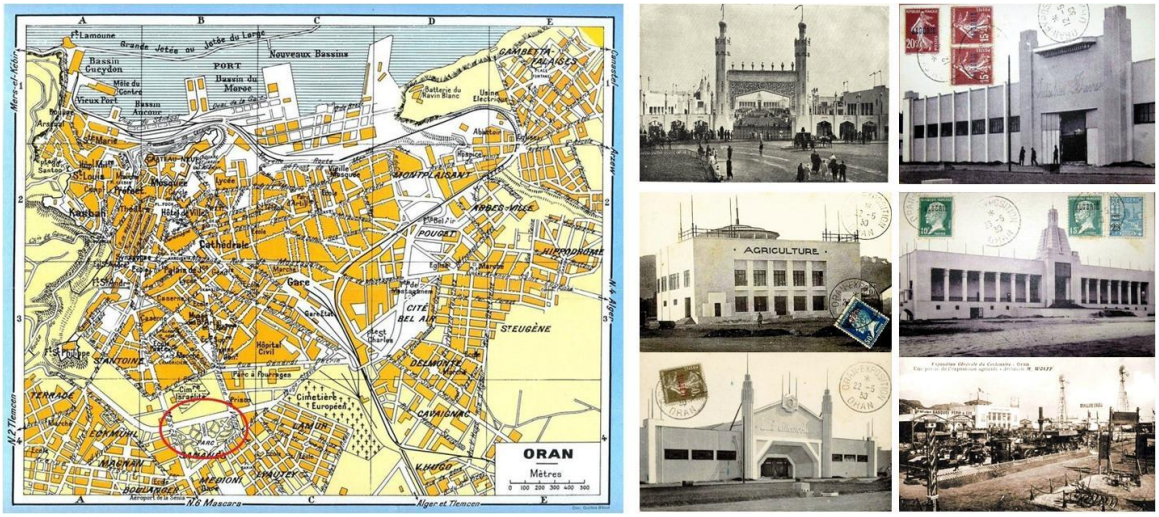


Figure 3.3. Différentes vues sur l'exposition d'Oran
Source : (Popodoran, 2014).

Le plan fut établi, en 1928, par l'architecte George Wolff. Elle est construite sur les axes de deux grandes avenues formant un angle aigu et coupées par le boulevard circulaire projeté dans le plan d'extension de la ville[31].

Les pavillons ont été répartis en trois catégories: métropolitains, coloniaux et algériens. Les pavillons métropolitains évoquaient les grandes foires commerciales françaises, telles que celles de Paris, Lyon ou Bordeaux, et avaient pour objectif d'exalter, notamment auprès des populations indigènes, le "génie créateur" de la métropole. Les pavillons coloniaux représentaient les colonies françaises – Indochine, Afrique-Occidentale Française (A.O.F.), Madagascar, Afrique-Équatoriale Française (A.E.F.), Tunisie et Maroc – et étaient imprégnés d'éléments "locaux", destinés à illustrer leur diversité culturelle et leur richesse exotique.

Dans la section algérienne, un diorama est exposé, retraçant, de manière frappante et synthétique, l'histoire de la colonisation, mettant en scène un récit glorifiant les réalisations françaises et renforçant le message de la grandeur coloniale auprès des visiteurs (Bach, 1973, p. 17).

[31] Dans la séance du 28 juin 1928, un comité exécutif de l'exposition d'Oran fut désigné par le commissaire général du centenaire, M. Bisch, Vice président de la chambre de Commerce d'Oran fut nommé Commissaire général de l'exposition d'Oran. Ce comité est ainsi composé de M. Hernandez, président de la chambre de Commerce d'Oran, des délégués financiers, des conseillers municipaux d'Oran, M, Vergnieaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées d'Oran, des hautes personnalités et des intellectuels et l'architecte DPLG George Wolff (Journal officiel de l'Algérie, 1928, p. 381).

Les pavillons de l'exposition représentaient plusieurs styles, allant du vernaculaire au moderne (figure 3.3). Le Palais de l'Afrique-Occidentale Française se distinguait par une reproduction de l'entrée du grand marché de Bamako, mettant en avant l'architecture et l'esthétique typiques de cette région. L'exposition a également bénéficié de la participation d'architectes extérieurs à l'Algérie, illustrant une diversité de styles architecturaux. L'architecte Morkieso, par exemple, a conçu un pavillon marocain dans un style moderne, tandis que d'autres styles, comme l'Art déco, étaient également représentés. Le pavillon de la Chambre de Commerce, réalisé par l'architecte Wolff, constitue un exemple notable de cette tendance Art déco, démontrant ainsi la pluralité des inspirations architecturales présentes lors de cette exposition.

Le pavillon de la ville d'Oran (figure 3.4) s'est présenté sous une forme imposante et symétrique qui se distingue par un style architectural sobre, aux références classiques, et portait un écusson symbolique. La structure est marquée par une grande entrée centrale en arche, les coins supérieurs de la façade sont ornés de petites tourelles, apportant une dimension verticale à l'édifice.



Figure 3.4. Pavillon d'Oran à l'exposition générale du Centenaire
Source : **(**Popodoran, 2014).

L'Exposition du centenaire de l'Algérie en 1930 était une vitrine culturelle et un moyen pour renforcer les liens entre la métropole et ses colonies en démontrant les progrès et les réalisations de l'administration coloniale française.

Cette exposition n'est pas seulement l'œuvre d'une ville, mais elle est au contraire une œuvre coloniale. Les emplacements et les surfaces destinés aux colonies sont répartis selon l'importance de chaque gouvernement, étant donné la manifestation projetée (ANOM, GGA 64 S 7). Les pavillons reflétaient à la fois la richesse culturelle et historique de la ville, de l'Algérie et des colonies. Cette exposition est éphémère, les pavillons, en matériaux légers, ont été enlevés à la fin de l'exposition.

Une section agricole était réservée pour les producteurs, les constructeurs de machines agricoles et tout ce qui concerne l'agriculture (ANOM, GGA 64 S 7).

Ainsi, pour montrer les richesses agricoles et minières dans le département de Constantine, un concours d'élevage et une foire de matériel agricole avaient lieu à l'hippodrome de Sidi Mabrouk à Constantine[32]. Des produits agricoles ont été exposés à la halle aux grains et à la maison de l'agriculture. D'autres expositions commerciales à petite échelles ont été prévues dans plusieurs halls d'exposition (à Bône pour le tabac, à Orléansville pour le coton, etc.) (ANOM, GGA 64 S 7).

- **fêtes artisanales, indigènes et territoires du Sud**

Les manifestations relatives aux métiers artisanaux ont pris place dans la célébration du centenaire. Une exposition des arts décoratifs indigènes des Territoires du Sud a eu lieu au musée des antiquités algériennes à Alger. D'autres expositions permanentes des produits locaux ont été organisées à Touggourt et à Biskra.
Des fêtes spécifiques à la culture arabe et indigène telles que la fête du Mouton, la fête du palmier et la fête de Ramadan ont été célébrées.

Les manifestations indigènes (figure 3.5) pouvaient servir au contrôle du *statu quo colonial*. Le pouvoir colonial a toléré ces festivités afin de maintenir une apparence de stabilité et de gagner le loyalisme des grands chefs indigènes.
Elles aidaient à la surveillance des chefs locaux et des individus qui ont une influence au sein des communautés indigènes. Les autorités coloniales permettent de légitimer le pouvoir colonial, en créant une sorte d'illusion de participation des indigènes, aux yeux de la population métropolitaine et internationale.

« A Sidi Ferruch, pour l'anniversaire du débarquement des Français, cette émouvante cérémonie qui fournit l'occasion à toutes les classes de la population indigène, intellectuels, fonctionnaires, élus, et jusqu'aux marabouts, de venir affirmer leur amour de la France et leur joie de la voir présider aux destinées de ce pays. » (Mercier, 1931a, p. 15).

[32] Elle était organisée sous la direction du M. Bonnefoy, délégué financier, président de la confédération des agriculteurs du département de Constantine. (Voir annexe C pour la liste des manifestations déroulées à Constantine).



Figure 3.5. La fête indigène sur l'hippodrome du Caroubier devant Gaston Doumergue
Source : (Le monde colonial illustré, 1930c. p. 138).

Le programme des manifestations prévu pour les territoires du Sud est composé des publications d'ouvrages, des expositions, des fêtes publiques, des circuits touristiques et des épreuves automobiles afin de montrer le fonctionnement et le développement économique de l'administration des territoires du Sud et de découvrir les productions locales.

En outre, un rallye saharien a eu lieu visant l'unification de l'Empire africain français. Il s'agit d'une liaison automobile reliant le Nord-africain avec les régions soudanaises. Le parcours commença de Sidi Ferruch jusqu'au Niger. Deux pistes automobiles d'une longueur de plus de 7000 km unissent l'Algérie par l'Hoggar et Tamanrasset. Le centenaire de l'Algérie est donc envisagé comme le centenaire de l'Afrique (Mercier, 1931a).

De simples aménagements sont exécutés sur les pistes de rallyes (débroussaillement, arrachage de la touffe, enlèvement des cailloux, etc.). Des stations de ravitaillement en huiles, essences, pneus sont prévues dans les parcours ainsi que des centres de réparation et de dépannage. La traversée du Nord algérien vers Gao est une démonstration de la pénétration saharienne (ANOM, GGA 64 S 7).

- **Congrès internationaux**

Dans le but d'enrichir les connaissances et les débats, plus de cinquante congrès interraciaux ont eu lieu pendant le premier trimestre de l'année 1930 (de l'archéologie, des sciences

historiques, de l'industrie minière, du paludisme, les olympiades internationales universitaires, etc.).

- **Voyage officiel du président de la République**

Les fêtes du centenaire 1930 ont été marquées par la visite historique du Président de la République Gaston Doumergue. Le 3 mai, il a pris le départ de Toulon pour entreprendre, au nom des Français, une visite en Algérie. Le choix du lieu de départ renvoie symboliquement au point de départ de l'armée française lors de la conquête de l'Algérie. À son arrivée à Alger, il a été chaleureusement accueilli, accompagné de personnalités éminentes de l'administration française et algérienne. Le 4 mai, il a assisté à plusieurs présentations officielles et à une fête indigène. Il a inauguré à Alger le musée des beaux-arts d'Alger, le monument de Sidi Ferruch et le monument de Boufarik.

En quittant Alger le 6 mai 1930, le président est arrivé à Constantine le lendemain, ensuite à la ville de Bône. À son retour à Alger, un grand défilé militaire d'armée d'Afrique est organisé dans le boulevard de la République. Le centenaire est devenu une date historique renaissant la conquête de 1830 (Oulebsir, 2004, p. 264).

Le programme du centenaire démontre une stabilité remarquable dans la gestion du calendrier des festivités et dans le choix des itinéraires. Ces choix s'inscrivent dans une logique précise qui favorise la continuité entre les projets d'avenir et l'univers des références symboliques et historiques auxquels l'administration coloniale s'identifie, donnant ainsi un sens à son existence (Oulebsir, 2004, p. 264).

3.1.4. Constantine en 1930 et 1937, la ville festive

a. Fêtes du centenaire de l'Algérie et le voyage du président de la République Gaston Doumergue, 1930

Au premier jour de la célébration du centenaire de l'Algérie à Constantine, devant l'hôtel de ville, un cortège s'est rendu pour inaugurer le monument aux morts pour commémorer les soldats morts durant la première Guerre mondiale. Le cortège est composé du maire, du préfet, des secrétaires généraux et des conseillers de préfecture, des membres du conseil municipal, des représentants des services publics, militaires et administratifs, des anciens combattants militaires, etc. (La Dépêche de Constantine, 1930a).

Dans les rapports des boursiers qui ont visité l'Algérie durant les manifestations du centenaire, « *la ville de Constantine a séduit tous les amis du pittoresque et tous l'ont visitée,*

hantés par le souvenir des deux sièges. Le contraste entre la ville européenne et le quartier indigène a été complaisamment décrit. » (Ronze, 1930, p. 19).

Les touristes à Constantine sont invités à contempler tout ce qui est rattaché aux manifestations du centenaire et à visiter les lieux exotiques de la ville (le boulevard de l'Abime, les chutes du Rhumel, le chemin des touristes, le quartier indigène (Mosquées de Sidi Lakhdar, de Sidi Elkattani, la Grande mosquée, etc.), le palais de la division (ancien palais du Bey) et la mairie) et à visiter les édifices récemment construits pour le centenaire (le musée et la maison du colon). Des excursions ont été faites à Sidi M'cid, la route de la Corniche, la pépinière, les arcades romaines, les jardins de Salah Bey et du Hamma.

Le 7 mai 1930, à l'arrivée du Président de la République, les rues sont vivement parées ; des drapeaux s'alignent. Les bâtiments publics sont soigneusement décorés. Des arcs de triomphe allégoriques se dressent à chaque coin de la ville. La place de la gare est ornée de couleurs tricolores et de verdure. En présence des troupes militaires, le président est accueilli par le maire Morinaud et les éminentes personnalités de la ville de Constantine (Weiss, 1930b, p. 170).

Le cortège présidentiel a débuté son parcours depuis la gare, traversant le pont d'El-Kantara et empruntant la rue Clemenceau sous un arc de triomphe portant l'inscription : "*La colonie Mozabites de Constantine. Honneur au président de la République*.[33]" En traversant la vieille ville, le cortège passe par des quartiers juifs et musulmans, suscitant l'admiration de nombreux spectateurs.

Arrivé à la place de la Brèche, le Président fait une halte devant le monument aux anciens combattants. Par la suite, il se rend à la préfecture, marquant ainsi son passage dans les lieux emblématiques de la ville.

Tout au long de la journée, le cortège du président comprenait plusieurs arrêts importants ; à l'hôtel de ville, puis à la maison de l'agriculture pour son inauguration, ensuite il s'est rendu à la rue Rohault-de-Fleury, à la place de la pyramide, à la rue Denfert-Rochereau pour arriver au stade Turpin. Non loin se dresse un arc de triomphe, portant l'inscription : « *Les Français musulmans du département au Président de la république* » (Weiss, 1930b, p. 179).

[33] Le maire : *« C'est un litige qui était en règlement. Cet arc de triomphe a été édifié par la « Djemaa des Mozabites » à ses frais exclusifs. Il parait que les m'zabites ne l'ont pas compris de cette façon, mais qu'ils devaient fournir seulement les tentures, tapis, etc. je leur ai dit alors « pourquoi avoir placé sur l'arc de triomphe l'inscription suivante : la colonie des M'zabites à monsieur le Président de la république ». Le comité du Centenaire s'occupe en ce moment de faire réduire la somme réclamée par le constructeur, après quoi nous verrons comment finir avec cet incident et débarrasser la rue de cet arc de triomphe* » (RDCM 99, 22/05/1930, p. 163).

Le cortège est passé au pont de Sidi Rached, puis à l'avenue de Batna, en traversant le pont El-Kantara pour arriver à la préfecture et à la route de la Corniche. En présence du président de la République et des hautes personnalités civiles et militaires, a eu lieu une grande cérémonie pour l'inauguration du monument aux morts. Des visites et des banquets sont également prévus à l'hôpital civil et à l'hôpital militaire, au lycée des garçons et au palais de division où une fête orientale s'est déroulée. La soirée est terminée sous le spectacle féerique des feux d'artifice à Coudiat (Weiss, 1930b, pp. 167- 206).

b. Fêtes du centenaire de Constantine et le voyage du président du gouverneur général Georges Le Beau, 1937

Pour la célébration du centenaire de Constantine, la municipalité a exploité l'expérience acquise lors de la première célébration. L'évènement urbain s'est déroulé dans plusieurs endroits clés de la ville de Constantine, les grandes artères et les places de la cité ont accueilli les défilés militaires en présence de plus de 20 000 spectateurs. L'ampleur est réservée aux présentations militaires avec quatre cent soixante-quinze musiciens militaires, apporté au tirage de la loterie algérienne, présidée par le général Le Beau (L'empire colonial français, 1937, p. 170).

La foule de l'armé d'Afrique, à la tête de son état major, le général Rochard commandant la division de Constantine, à l'avenue Lamoricière, les troupes se préparèrent pour défiler sur la route de Sétif, les goumiers se regroupèrent au fond de la place Lamoricière, la place de Nemours était pleinement occupée par la foule. À la fin du défilé militaire, le cortège s'est dirigé vers la préfecture.

Cette célébration a été marquée par la visite du gouverneur général Le Beau, tout comme les précédents voyages officiels. Le Beau à son arrivée a parcouru les principales artères de la ville, en commençant par l'avenue des États-Unis, le pont d'El-Kantara, la rue Clemenceau, la place de la Brèche, le boulevard Joly-de-Brésillon. Il s'est rendu ensuite à l'hôtel de ville et à la préfecture. Le gouverneur général se rendit au monument aux morts (figure 3.6) où il a présidé une cérémonie commémorative solennelle.

Accompagné de hauts gradés militaires et des différents corps de l'Armée d'Afrique, le gouverneur général a rendu hommage aux soldats morts pour la France durant la Première Guerre mondiale, perpétuant ainsi une tradition militaire et funèbre profondément ancrée. Toute la population locale a assisté aux manifestations solennelles (figure 3.7).



Figure 3.6. La cérémonie au monument aux morts de Constantine
Source : (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française,1937, p. 39).



Figure 3.7. Fêtes du centenaire dans la ville de Constantine
Source : **(**Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 49).

Par la suite, le cortège officiel s'est dirigé vers la salle d'honneur du 3ème Zouaves, où étaient conservés les trophées et souvenirs relatifs à la conquête (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 39). Cette étape symbolique a permis de mettre en lumière l'héritage militaire et historique de la ville, tout en honorant la mémoire des soldats qui ont contribué à cette histoire. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la préfecture, traversant

les principales artères de la ville. Le gouverneur a participé au meeting d'aviation, puis à l'inauguration, au cœur de la Kasba, du buste du docteur Laveran.

Une cérémonie s'est déroulée dans la cour de la Kasba, au "Monument aux braves", suivie d'un banquet à la préfecture. En soirée, les feux d'artifice ont été allumés. Le jour suivant, une imposante revue des troupes a eu lieu sur le plateau du Coudiat. Le cortège officiel s'est ensuite dirigé vers la tribune érigée sur la place de la Brèche. Après les présentations des groupes militaires de l'armée d'Afrique, le cortège s'est rendu à plusieurs endroits de la ville, notamment à Sidi Mabrouk, où quelques projets ont été lancés.

Le gouverneur a également assisté à d'autres cérémonies, notamment au casino, au Stade Turpin où des fêtes hippiques étaient organisées au bénéfice du Dar El-Askri de Constantine, et à l'hôpital civil où les travaux d'agrandissement pour la remise en état du pavillon central du Lazaret et la création d'un poste radiologique chirurgical ont été visités. La rue Bonard a également été le lieu où le gouverneur général a posé la première pierre du dock-silo, et au centre municipal de santé, à la maison de secours et au tirage de la tranche du centenaire de Constantine de la loterie algérienne (L'Afrique du Nord illustrée, 1937a, pp. 15-20).

Les festivités de 1937 étaient marquées par un rappel important de la conquête de la ville. La municipalité a revisité les images de la conquête en mettant en avant la présence militaire dans des lieux symboliques de la prise de la ville, notamment sur le plateau de Coudiat Aty et la place de la Brèche (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 48). En investissant des sites historiques symboliques, le pouvoir municipal a cherché à rendre tangible et vivante cette histoire militaire et la mémoire collective, permettant ainsi aux habitants de Constantine de se connecter avec leur passé colonial. La ville a commémoré les témoins des grands actes de la conquête.

D'autres fêtes d'ordre militaire ont marqué le centenaire de Constantine. Un gala aérien militaire fut organisé à l'aérodrome d'Oued Hamimin par l'aéroclub de Constantine. Elle se déroula le 13 octobre 1937 en présence du gouverneur général et des autorités locales et d'autres personnalités devant un grand public. Le stade Turpin à Bellevue accueillait une fête militaire au profit des « *amitiés africaines* ». Le programme englobait des démonstrations athlétiques et sportives. Un Congrès des anciens Zouaves a eu lieu, où les chéchias d'Alger et de différentes villes du département sont réunies devant le monument aux braves et puis elles sont groupées pour le congrès dans la grande salle de l'hôtel Saint-George. Le festif a permis

de lier la ville à sa périphérie par la création de plusieurs lieux de fêtes (Gravari-Barbas, 2009).

Une exposition est déroulée dans le pavillon des syndicats d'initiative sur la vie des indigènes, l'industrie artisanale dans les villes et les campagnes du département constantinois, les cuivres, les cuirs et meubles de l'école pratique de Sidi-Djellys, les meubles de rotin de l'école de Fedj M'Zala, les tapis de Mila , l'école de poterie et de céramique de Mila, le meuble de style arabe du Centre d'El Milia, la broderie et les tapis, lainages des autres écoles techniques de Tlemcen et enfin les expositions traditionnelles de Tizi-Ouzou et d'Ighil Ali (L'empire colonial français, 1937, p. 171).

Des manifestations d'ordre économique ont eu lieu pour fêter le développement économique de la ville, telles que le Congrès des conseillers du commerce extérieur, la réunion de la IX^{e} Région Economique, le XV^{e} Congrès des Syndicats commerciaux (Les Travaux, 1937c, p. 1) et la journée du Commerce et de l'industrie. Le Grand bal du Commerce a été organisé par la chambre du commerce et le bureau du syndicat commercial et industriel dans la salle des fêtes du Casino municipal en présence de plusieurs personnalités de la ville.

Les associations agricoles, en présence des délégués de tous les syndicats, les coopératives du Blé, les caisses régionales du département ont reçu le gouverneur général dans la grande salle du Casino.

Une cérémonie religieuse s'est déroulée à la cathédrale de Constantine Sacré-Cœur. « *L'Eglise catholique s'est encore associée aux fêtes du centenaire en célébrant, à la Cathédrale un service religieux, rendant ainsi hommage à nos soldats morts le 13 octobre 1837 sous les murs de Constantine.*» (L'Afrique du Nord illustrée, 1937a, p. 20).

D'autres manifestations ludiques ont également enrichi la célébration du centenaire de Constantine. La course sportive au Flambeau, organisée par la Ligue d'athlétisme, a offert un spectacle dynamique, avec la course débutant au monument aux morts et passant par des relais dans des lieux symboliques tels que la statue de Constantin, Damrémont et Lamoricière. Par ailleurs, une exposition d'arts plastiques a été organisée au musée de Gustave Mercier, mettant en valeur des œuvres variées telles que des tableaux, des dessins et des lithographies d'artistes renommés comme Émile Aubry, Paul Lerory et Jonas.

Enfin, la fête de la beauté et de la jeunesse a apporté une touche de vivacité aux festivités. Organisée sur les tribunes de la place de Nemours, en face le théâtre municipal, cette célébration a mis en avant le charme et la vitalité de la jeunesse constantinoise.

Un rallye hippique obtint également un légitime succès ainsi d'ailleurs que toutes les nombreuses manifestations sportives parmi lesquelles les boules et le basket-ball furent à l'honneur (L'Afrique du Nord illustrée, 1937a, p. 20).

La planification des événements et la sélection des itinéraires festifs témoignent de la volonté du pouvoir colonial et municipal de perpétuer et de célébrer les fondements historiques et symboliques de la conquête. Les itinéraires empruntés par le cortège présidentiel et gouvernemental traversent des lieux chargés de sens, tels que les monuments commémoratifs, les sites historiques, et les bâtiments symboliques de la ville. Ces choix ne sont pas anodins ; ils renforcent le lien entre le passé et le présent, ils semblent offrir ainsi une vision cohérente et unifiée de l'identité et de la légitimité de l'administration coloniale.

Le projet de commémoration fait partie du projet de production de la ville coloniale, un projet réalisé au nom des résultats de progrès et de modernité apportés par la colonisation (Belabed Sahraoui, 2011, p. 71).
Le désir de festivités de l'autorité municipale est perçu comme une manifestation de l'attachement et du dévouement envers la France, répondant ainsi aux besoins identitaires et à la mémoire collective. La célébration des dates historiques, la dénomination des rues et l'érection des monuments publics sont autant d'actes de commémoration et de reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à l'entreprise coloniale. L'ensemble des interventions commémoratives inspire une politique en matière d'architecture et d'urbanisme qui prend en considération les espaces publics tels que les rues, les places, les boulevards et les édifices (Belabed Sahraoui, 2011, p. 59).

Dans les premières années de conquête de la ville, le (CM) a exprimé son dévouement aux soldats morts dans l’assaut de Constantine, il leur a rendu hommage en baptisant les places, les rues, en posant des plaques commémoratives et en érigeant des monuments (Belabed Sahraoui, 2011, p. 61).

Après un siècle de colonisation, le conseil municipal continue de rendre hommage à l'armée française, célébrant également les progrès économiques, scientifiques et même médicaux réalisés. Le conseil municipal a marqué chaque point symbolique de la ville et a appelé toute la population, ainsi que les autorités civiles et militaires, à participer à cette célébration.

3.2. Valeurs morales et matérielles et sens des fêtes

> *« Le Centenaire de 1830 doit être l'occasion d'honorer, en les rapprochant, mais sans négliger aucun d'entre eux, les trois éléments qui depuis un siècle ont tant fait pour la France sur la terre algérienne* ***les militaires, les colons, les indigènes****. Ce sont ces trois éléments qui ont réalisé hier et qui développeront demain la force et la richesse de l'Algérie française. »* (La Revue des vivants, 1929).

Le centenaire 1930 peut être considéré comme un langage, un système de signes. Chaque monument inauguré, chaque affiche diffusée, chaque discours prononcé constitue un élément de ce système de signes, qui est minutieusement orchestré par le pouvoir colonial (Moll, 1989, p. 1).

La célébration du centenaire peut prendre plusieurs dimensions politiques, sociales, économiques et culturelles. Avant le centenaire, la France évoquait la barbarie et les siècles obscurs, mais avec ces célébrations, elle évoque la civilisation et la fraternité franco-indigène, elle célèbre un siècle d'efforts d'une nation en phase de construction et marque le début d'une nouvelle ère d'administration. Ces célébrations renvoient plusieurs interprétations symboliques. Nous nous intéressons aux symboles et aux valeurs véhiculées, car elles peuvent être transposées notamment dans l'espace festif et influencent les choix stylistiques et idéologiques dans le simple geste architectural, urbain ou paysager.

Cependant, il est important de noter que les célébrations du centenaire peuvent souvent avoir d'autres aspects plus complexes et controversés, qui peuvent inclure des tensions politiques, des conflits d'interprétation historique ou des débats sur l'identité culturelle. Ces dimensions ajoutent une couche de complexité à l'interprétation des signes et des valeurs, rendant nécessaire une approche critique qui dépasse la simple observation des manifestations festives pour explorer les dynamiques sous-jacentes qui les animent.

Les grandes célébrations utilisent des effets et des instruments impressionnants, ainsi que des machines d'architecture, des tableaux vivants, ainsi que des « *hystoires* » et autres « *mystères* » qui étaient auparavant organisés par les guildes municipales, les autorités religieuses ou même le pouvoir monarchique (Visentin, 2001, cité dans Mazeau, 2018).

La France a exécuté un grand programme d'édification pour la célébration du centenaire de l'Algérie en 1930, l'édifice, un instrument de pouvoir (Hirst, 2005, p. 3) pourra être un moyen de communication visuelle pour exprimer le pouvoir politique, économique et scientifique.

Les grandes forces coloniales ont souvent utilisé la ville « *objet matériel* » pour évoquer le pouvoir « *réalité immatérielle* » (Monnet, 1999. p. 9).

Le message diffusé *se veut l'expression de la puissance et de l'éternité* (Iosa, 2008, p. 7). Il suffit de regarder le Palais de la Porte Dorée à Paris, construit durant l'Exposition coloniale internationale en 1931, pour sentir « *le sommet de l'art colonial* » (Viatte, 2002, p. 97, cité dans Jarrassé, 2022, p. 7). D'autres édifices coloniaux tels que le Palais de l'Afrique Occidentale à Dakar et le Capitole des États-Unis à Porto Rico ont été construits pour légitimer le pouvoir colonial. Afin d'atteindre ses objectifs, le pouvoir colonial *mit en jeu de nombreux dispositifs. Il s'agit de tout un ensemble d'actions, « du dit, aussi bien que du non-*dit » (Foucault, 1994, p. 299, cité dans Quiroga Zuluaga, 2010).

3.2.1. Fête politique, renforcement de la souveraineté coloniale

La plupart des fêtes remplissent leur fonction de reconnaître, de voir à nouveau et de légitimer les corps et pouvoirs de la société d'ordre (Mazeau, 2018). Le centenaire de l'Algérie, en tant que « *fête politique* » au sens de Nabila Oulebsir (2004), représente un symbole de souveraineté du pouvoir colonial en Algérie, il diffuse l'image favorable de la France, surtout avec le changement de sa politique intérieure et extérieure après la Grande Guerre. « *Il* (le centenaire) *tend à produire des appuis sociaux et à les rendre manifestes, notamment à l'intérieur de l'espace urbain* » (Oulebsir, 2004, p. 265, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 226). Les valeurs du centenaire sont fondées sur la justification et le renforcement de la présence française en Algérie. La fête du centenaire vise à marquer la domination française sur le territoire algérien. Elle a un aspect politique là où s'affirme le triomphalisme. Le centenaire politiquement parlement devait prouver la durabilité du régime colonial pour étouffer tout mouvement anti-centenaire.

Le pouvoir colonial s'emploie à projeter une image positive de la situation actuelle, suggérant que tout est sous contrôle et que toute lacune sera rapidement rectifiée. Toutefois, son objectif principal réside dans la consolidation de sa présence, de sa puissance et de sa vision du monde (Moll, 1989, p. 65). Le choix des lieux de rassemblements, l'érection des monuments commémoratifs, l'illumination des lieux de pouvoirs reflètent également des signes de l'incarnation du pouvoir colonial lors de ces célébrations (voir annexe C).

3.2.2. Valorisation des racines et de l'héritage colonial, un centenairomanie

Cette célébration est chargée de messages politiques, notamment à travers les édifices ayant un style antique et les monuments commémoratifs. Le recours aux éléments décoratifs empruntés à l'antiquité signifie l'enracinement des origines dans le présent (voir annexe C).
L'année 1930 marque le début d'une véritable "centenairomanie", qui se poursuit tout au long de la décennie et se traduit par de nombreuses manifestations du même type (Jansen, 2014b, p. 62).
La France, prise par l'ampleur de son empire, rappelle les racines de ses ancêtres et cela se traduit notamment par l'intérêt réservé aux moyens de propagande, au contenu du programme festif, aux institutions culturelles, aux collections muséales, à l'histoire, à l'archéologie, à la production littéraire et notamment à la production architecturale. « *Par cette célébration, il s'agit de privilégier autant le passé que le présent* » (Oulebsir, 2004, p. 264).
Sur les propositions de la commission historique du centenaire 1930, des expositions monographiques, des congrès des sciences historiques se sont déroulés et des ouvrages sur l'histoire de l'Algérie sont édités et largement diffusés en Algérie et dans les établissements scolaires en France (ANOM, GGA 64 S 7).
Dans le rapport de la sous-commission des fêtes antiques et manifestations théâtrales à propos des reconstitutions : « *Reconstituer au point de vue municipal, militaire, religieux, les trois civilisations qui se sont superposées à Alger, de manière à représenter les Français comme les successeurs de conquérants antérieurs. Cette reconstitution aurait lieu au théâtre municipal et en plein air* » (ANOM, GGA 64 S 6).

Les réalisations du passé ont guidé les actions du présent colonial. Plusieurs discours officiels exaltaient les racines et mettaient l'accent sur la continuité et l'efficacité des méthodes colonisatrices. Le gouverneur général Pierre Bordes affirmait que les Français ont accompli en cent ans ce que les Romains avaient tenté de faire au cours de six siècles. Le maire de Constantine, Docteur Liarge, a prononcé lors du centenaire de Constantine 1937 : « *N'avons-nous pas le droit et le devoir de rappeler que, sur ce rocher légendaire où brillèrent les lumières de Rome, notre Patrie a fait rayonner en un siècle le prestige de sa force créatrice ?*» (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 19).

3.2.3. Triomphalisme du labeur des colons

Dès le début de la conquête, la France a beaucoup investi pour la colonisation de l'Algérie. En effet, le décret du 18 septembre 1848 est institué pour subventionner en trois ans

l'établissement de colonies agricoles dans les provinces de l'Algérie. À cet effet, 12 000 colons devaient être transportés et installés aux frais de l'État (Katan, 1984, p. 177). Au fur et à mesure, la colonisation rurale est poussée. En 1927, la France opta pour une politique économique appropriée : elle diminua l'importation des matières premières, ce qui a rendu les résultats du commerce extérieur favorables (Le mercure Africain, 1928b, p. 1334). L'une des principales productions agricoles dans le département de Constantine était les céréales, les oliveraies des vallées de la Soummam, du Rhumel, de la Seybouse et de la région de Guelma, les agrumes (orangers, mandariniers, citronniers), les pommes de terre, les implantations de tabacs, l'alfa, l'exploration de chêne- liège sur la côte de bougie et la calle et le coton à Bône et Philippeville.

Avec la grande étendue des terres de pâturage, l'élevage du bétail joue un rôle important dans l'économie du département. Le nombre de palmiers dans le Sud constantinois augmenta la production des dattes. Le littoral algérien fournit une zone appréciable pour la culture à contre-saison, surtout les légumes primeurs, notamment dans le département de l'Est autour des ports de Bône et de Philippeville. Les régions des cultures maraîchères constituent des zones de peuplement familial très denses (L'empire colonial français, 1937, p. 13).

Le centenaire de 1930 a rendu hommage au labeur des colons en leur accordant une place importante dans la célébration. La représentation des colons, des scènes allégoriques du travail de la terre, est manifestée notamment dans les édifices architecturaux et les monuments commémoratifs, les affiches de propagande, les plaques et les médailles commémoratives, le bas-relief triptyque au palais des Délégations financières, et les foires d'expositions agricoles mettent en avant les richesses économiques de l'Algérie et de la province (voir annexe C). La célébration du centenaire de l'Algérie est une démonstration idéologique qui représente « *le triomphalisme du colonat français* » (Henry, 2014).

3.2.4. Militarisme affirmé et glorification des soldats

Les multiples formes, plus ou moins subtiles, évoquant les militaires incluent certaines qui sont particulièrement ostentatoires. Elles influencent la perception qu'ils ont de l'armée. Il s'agit des symboles et des rituels symboliques auxquels l'institution militaire fait délibérément appel pour garantir sa présence dans l'espace public et pour se mettre en valeur à travers les uniformes, les objets symboliques, les cérémonies et les manifestations publiques (Thiéblemont, 1999).

Lors de la célébration des centenaires d'Algérie et de Constantine, le caractère militaire est omniprésent, par l'organisation de manifestations d'ordre militaire, les meetings d'aviation,

l'érection des monuments commémoratifs symboliques, la création des musées historiques, la reconstitution historique des costumes militaires et des armes authentiques des soldats du débarquement de 1830/1837, les projections des films relatifs au débarquement des Français en Algérie, etc. *« Le centenaire est marqué par un militarisme prononcé, visant à revitaliser la commémoration de la conquête qui a profondément marqué les villes algériennes dans les trois décennies précédant la Première Guerre mondiale »* (Jansen, 2014b).

Les célébrations 1930/1937 étaient ponctuées par la commémoration des « *morts* » et par l'évocation des « *soldats glorieux de la conquête* », mais pas autant par les indigènes morts pour la France durant la 1ere Guerre mondiale. Pendant les festivités qui se sont déroulées durant les deux centenaires, les militaires sont fortement associés aux célébrations. Beaucoup de personnalités militaires ont prononcé des discours exaltant les bienfaits de la France et rendant hommage aux corps de l'Armée d'Afrique. Cette présence militaire symbolise la force et la résilience de la nation, utilisée pour projeter une image de puissance et de stabilité, tant au niveau national qu'international (voir annexe C).

Plusieurs monuments commémoratifs sont érigés en 1930 rappelant les souvenirs de la conquête, notamment le déparquement de Sidi Ferruch et la pénétration saharienne. Un musée historique fut créé à Alger pour figurer les souvenirs relatifs à la conquête de l'Algérie en 1930. Le Comité du centenaire ordonna toutes les instructions nécessaires aux différents départements en vue de rechercher les souvenirs, les objets, les pièces manuscrites et iconographiques, les pièces offertes par les grandes familles indigènes susceptibles de figurer au Musée historique du Centenaire (ANOM, GGA 64 S 42).

Dans le discours officiel du maire de Constantine, Docteur Liarge en 1937 : « *Et c'est un sentiment d'admiration qui me fait incliner l'hommage de notre ville devant M. le Général Catroux, commandant le 19e corps d'armée, qui associe à cette fête la glorieuse Armée d'Afrique*. » (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 19).

Le centenaire de Constantine 1937 se base une fois de plus sur l'armée et le défilé des troupes. Comme en 1930, des notables participent en tant que "représentants" officiels de la population colonisée ; d'importants efforts sont déployés pour faire venir des cavaliers et des goumiers, s'habillant de monture et d'armes anciennes (Jansen, 2014b, p. 70).

3.2.5. Inclusion et représentation de l'élément indigène

Derrière les rhétoriques reformulées et les discours euphoriques de fraternité et d'unification des deux communautés (colons et colonisés), le centenaire était l'un des mécanismes déployés

par le pouvoir colonial pour l'assujettissement des indigènes pour *une reconstitution ethnographique* (Jansen, 2014b). Le programme du centenaire 1930/1937 n'a pas exclu les indigènes en leur attribuant des œuvres d'assistance sociale et de revitalisation des arts indigènes. Ces œuvres apparaissent désavantagées par rapport aux édifices prestigieux impériaux réservés notamment aux Européens (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 226).

En 1887, à l'occasion du cinquantenaire de la conquête de la ville de Constantine, les indigènes constantinois, par la voix de Ben Aissa, proclamaient déjà leur fierté d'être associés au destin de la France. *Un siècle de collaboration franco–musulmane s'est écoulé sur ce rocher dont le passé offre à la méditation tant de raisons d'agir et d'espérer* (RDCM 105, 12/12/1936, p. 355).

Le pacte franco-indigène était présent à travers les affiches de propagande, les médailles commémoratives, même dans le langage architectural, les expositions et les fêtes, notamment celle de la fête de L'union à Sidi Ferruch, où les grands chefs indigènes étaient présents (figure 3.8).



Affiche de Centenaire. Source: cetaitlabaslalgerie.



Fête d'inauguration de monument Sidi Ferruch. Source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Centenaire_de_l%27Alg%C3%A9



Bas relief, maison de l'Agriculture de Constantine. Source: engival.fr

Figure 3.8. Indices associés à l'union franco-indigène 1930
Source : (**A**uteure, 2024).

Dans le discours du sénateur de Constantine Paul Cuttoli, au nom de la représentation parlementaire du département en 1937 : « *Les organisateurs ont voulu, dit-il, placer ces merveilleuses journées sous le signe de l'union, de l'entente de toutes les races…C'est la politique intérieure qui commande la politique extérieure. Et, si nous voulons la paix, il faut d'abord s'unir.* » (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 16).

Le maire de Constantine a également rappelé le discours prononcé par le président de la République Gaston Doumergue en 1930 : « *Ici, il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus*. » (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 19).
« *Il est normal qu'ils célèbrent les bienfaits de cette intervention et qu'ils y associent les Indigènes, Arabes et Kabyles, c'est un témoignage de l'efficacité de nos méthodes et de notre technique.* » (Le Mercure africain, 1928a, p. 1238).

L'idée de célébrer un centenaire d'occupation est enthousiaste pour l'administration coloniale, mais humiliante pour la population autochtone. « *Que va-t-on faire pour la célébration du centenaire de la conquête de l'Algérie ? Que va-t-on faire avec des subventions gouvernementales, dans lesquelles il entre également de l'argent des impôts payés aussi par les Indigènes ? On va faire des films qui rappelleront le débarquement des Français à Sidi Ferruch, en 1830, la bataille de Staouéli, la prise du fort l'Empereur et celle d'Alger, etc. On fera ainsi se souvenir aux indigènes comment leurs pères ont été battus, comment on s'est emparé de leur terre natale, on leur rappellera leurs défaites avec tout ce qu'elles comportent de massacres, de ruines et d'humiliations*. » (Mélia, 1929, p. 21).

Mélia suggéra dans son livre « *Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes* » que le récit historique envisagé tend à rappeler aux Indigènes les moments douloureux de leur histoire, marqués par des défaites, des massacres, des ruines et des humiliations. L'approche mémorielle du centenaire ne reconnaît pas pleinement la complexité et la diversité des expériences vécues lors de la conquête, mettant en évidence les implications sociales et émotionnelles de cette commémoration du point de vue des Indigènes.

Le centenaire, marqué par la restitution des costumes d'époque et les tenues de défilés dans les rues, crée un spectacle visuel qui met en scène la victoire française sur les indigènes, descendants des vaincus. Cette représentation symbolique peut être interprétée comme une célébration de la conquête française et de son triomphe sur les populations locales. Comme le disait le maréchal Bugeaud, dans sa circulaire du 23 juillet 1843, il est un devoir pour les Français de « *faire connaitre aux tribus algériennes notre bonté et notre justice, après leur avoir fait sentir notre force et notre puissance*. » (Mélia, 1929, p. 24).

Le choix de mettre en avant l'élément militaire renforce l'idée d'une commémoration qui, au lieu de favoriser la compréhension mutuelle et la réconciliation, met en lumière la division historique entre les vainqueurs et les vaincus (Mélia, 1929, p. 22). Le spectacle visuel créé par ces éléments contribue ainsi à perpétuer une narration de la supériorité française, pouvant être

perçue comme insensible aux souffrances et aux conséquences subies par les populations indigènes lors de la conquête.

3.2.6. Vision moderniste et aspect matériel

Dès 1924, la politique menée en Algérie fait porter un effort substantiel sur la modernisation et le développement de ses équipements. Le réseau de routes nationales et de voies ferrées a augmenté et les ports sont modernisés (Simon-Nicaise et al., 2012, p. 59).

L'approche du centenaire projette une vision futuriste, basée sous l'autorité du pouvoir colonial, par la réalisation des projets prestigieux, modernes et durables (Cazenave, 2001, pp, 103-106).

Le centenaire est censé donner à l'Algérie l'ampleur de cent ans d'occupation, et d'impact civilisationnel, il reflète la cohabitation de deux Algéries, au sens d'Ageron (1983, p. 84) : une Algérie moderne en voie de développement et une Algérie traditionnelle.

Selon Mercier, le centenaire a exposé les bénéfices moraux qu'il a apportés à travers l'Algérie, une région souvent méconnue, au sein des milieux métropolitains qui ont tendance à ignorer l'œuvre coloniale accomplie par les soldats et les colons en Algérie. Cette mise en avant du centenaire a donc permis de sensibiliser davantage à l'importance de cette contribution, mettant en lumière l'impact significatif des efforts déployés par les acteurs coloniaux dans la construction et le développement de la région (Mélia, 1929, p. 7).

La célébration du centenaire semble souvent se focaliser de manière excessive sur son aspect matériel. Ce qui aurait dû être une célébration, une apothéose idéale et morale de l'âme française en Algérie, semble se transformer en une opération davantage perçue comme une opportunité économique. Cette déviation vers des considérations matérielles risque de diluer la signification initiale de la célébration, qui aurait dû être une expression symbolique des valeurs et de la contribution morale de la France en Algérie. La nécessité de rééquilibrer cette perspective et de réaffirmer les aspects idéaux et moraux de cette commémoration apparaît ainsi cruciale (Mélia, 1929, p. 8).

3.3. Les célébrations des centenaires 1930/1937 et la propagande coloniale

Le succès de ces manifestations se mesurera à l'affluence des visiteurs qui sont attirés par les moyens les plus efficaces de la publicité (ANOM, GGA 64 S 7).

Les affiches coloniales du centenaire de l'Algérie ont été créées dans un contexte de propagande coloniale. Elles visent à présenter la mythologie du pouvoir colonial et sa mission

civilisatrice, tant pour les colons que pour les populations locales, mettant en avant une image harmonieuse de la vie coloniale (figure 3.9).

Ces affiches ont reflété l'importance stratégique et économique de l'Algérie dans l'histoire de la colonisation française et ont représenté le visage prospère de l'Algérie ainsi que la cohésion sociale entre les colons et les Autochtones.

La France, pendant la Première Guerre mondiale, a développé un puissant système de propagande, centralisant le contrôle de l'information et la production de l'Académie des Beaux-arts, utilisant les affiches et les cartes postales. L'affiche coloniale en France présente des caractéristiques distinctives, contrastant avec les représentations modélisées et mettant en évidence le sentiment d'émerveillement, plutôt que la réalité de la question coloniale (Sudreau, 2007, pp. 332-333).

Le comité du centenaire 1930 avait le souci d'unir le caractère artistique et l'effet publicitaire utile, afin d'attirer l'attention sur le développement économique de l'Algérie et d'évoquer la coexistence des deux populations européenne et indigène. Les affiches du centenaire de l'Algérie, revêtant un caractère de propagande, sont éditées par les éditeurs Dormoy, Eude, Cauvy, Santos, Sautgé et tirées en total de 125.000 exemplaires (Mercier, 1931a, p. 142).



Affiche 1: Affiche du Centenaire

Affiche 2: Affiche du Centenaire

Affiche 3: Affiche d'Oran

Affiche 4: Affiche d'Oran

Affiche 5: Affiche de Chréa

Figure 3.9. Les affiches du centenaire de l'Algérie
Source : (Interprétée par l'auteure, 2024).

La lecture de ces affiches nous permet de comprendre le dynamisme de l'activité portuaire. La représentation du port d'Alger montrait une activité commerciale maritime intense avec des navires, des marchandises et des personnes, soulignant le rôle central du port dans les échanges commerciaux. L'Algérie de 1928 est un pays au commerce extérieur de 8 milliards 257 millions, avec une population de 6.064.000 habitants, dont plus de 600.000 Français. Elle a des ports et plus de 15.000 navires, elle a 4.200 kilomètres de voies ferrées et 5.000 kilomètres de routes (Mélia, 1929, p. 10).

Les affiches ont représenté l'image favorable de la colonisation en mettant en avant les infrastructures développées par les Français et en symbolisant la modernité des villes algériennes.

La représentation des colons et des indigènes reflète la politique d'assimilation culturelle et politique menée par les autorités coloniales et leur impact sur la vie quotidienne des indigènes, en incorporant des éléments propres à la culture française et en créant un sentiment d'unification des deux populations et de coexistence pacifique.

L'affiche de la semaine sportive d'hiver à Chréa, mettant en scène un skieur avec la baie d'Alger et le Sahara algérien en arrière-plan, symbolise l'unité géographique d'Algérie et sa diversité paysagère. Cela souligne la variété des activités sportives possibles dans le pays et montre la diversité culturelle et géographique de l'Algérie et répond aux objectifs de promotion touristique.

Les efforts propagandistes sont concentrés aussi sur d'autres moyens de communication. Un contrat est établi avec l'agence de Havas qui est chargée de la répartition du budget entre les grands quotidiens, journaux, presse, revues métropolitaines et étrangères. Le comité du centenaire a aussi utilisé un moyen luxueux de propagande, celui des médailles en bronze revêtant un caractère symbolique. Les médailles ont été exécutées au total de 1500 exemplaires par les sculpteurs Béguet et Poisson (Mercier, 1931a, p. 148).

Pour célébrer le centenaire de Constantine en 1937, l'affiche de propagande est conçue par le maître Roger-Marius Debat (La Dépêche de Constantine, 1937a, p. 3) qui a su donner à l'affiche une dimension symbolique à la fois colonialiste et culturelle (figure 3.10).



Figure 3.10. Affiche du Centenaire de Constantine 1937
Source : (Kent.cdha.fr, interprétée par l'auteure, 2024).

Elle met en avant la culture locale en intégrant un Indigène revêtu de vêtements traditionnels, le marabout de Sidi Rached et le drapeau tricolore français, comme un symbole de conciliation des deux populations.

Cette mise en scène exprime une volonté de valoriser la culture indigène tout en renforçant les stéréotypes et les perceptions exotiques associés à cette population. L'ajout du pont de Sidi Rached, une réalisation emblématique de la ville de Constantine, symbolise à la fois la modernité et le progrès apportés à la région, ainsi que la connexion établie entre les deux rives (la métropole - la colonie) et les deux communautés (française - indigène).

3.4. Aménagement de l'espace urbain à travers les fêtes

La fête repose sur une délimitation précise de l'espace et s'appuie sur des typologies architecturales festives telles que les salles de concert, les théâtres ou les halls. Ces espaces deviennent des « idoles » festives, mêlant des dimensions sacrées et profanes, tout en traçant une frontière entre l'espace intérieur dédié à la scène et l'espace extérieur occupé par le public. Dans cette relation, l'architecture confère du sens à la fête et, en retour, la fête magnifie l'architecture et l'espace urbain en les réinterprétant dans une dynamique de réjouissance collective (Azara, 2002, p. 10).

Les cérémonies dans la ville nécessitent à la fois des espaces ouverts tels que les rues et les places pour regrouper le flux des visiteurs et des espaces couverts tels que les théâtres.

Dans leur étude sur la décennie révolutionnaire 1789-1799, Ramette et Crosnier-Leconte (1979) s'intéressent au rôle de la fête dans le paysage urbain et à son potentiel d'accueil et de décor. Pour eux, les monuments de la fête sont censés être des « *stabilisateurs* » de l'espace festif : avec leur verticalité, ils brisent la ligne horizontale des aménagements, l'espace festif est donc équilibré grâce à la répartition des volumes imposants des édifices architecturaux et des éléments verticaux (obélisques et pyramides). La fête transforme l'aspect quotidien de la ville, les itinéraires festifs marquent des traces privilégiées dans la ville à travers une véritable théâtralisation de l'espace urbain.

La fête est étroitement liée à la scénographie urbaine. Cette dernière urbaine désigne un ensemble d'aménagements, qu'ils soient pérennes ou éphémères, qui visent à renouveler et enrichir les formes de théâtralité inhérentes à l'espace urbain. (Gangloff, 2016). La fête transforme temporairement l'espace urbain en un théâtre vivant, où les lieux familiers prennent une nouvelle dimension symbolique et esthétique. En mobilisant des éléments tels que la décoration urbaine, l'éclairage et des décors éphémères, elle participe à une mise en scène qui magnifie la ville et renforce son rôle de lieu de rassemblement et de célébration.

3.4.1. Décorations temporaires et mise en scène urbaine

a. Décors et embellissements des façades

Le décor qui orne la ville pendant les fêtes nationales met en accent l'ambiance festive dans l'espace urbain. *« La célébration, la fête sont de toujours et d'un instant. Ce sont les décors qui expriment le moment, la couleur du temps et des esprits. »* (Daufresne, 2001, Avant-propos de Foucart).

La ville d'Alger a dépensé des sommes considérables pour maintenir son rôle de capitale. Les boulevards et les principales artères urbaines sont équipées d'éclairage électrique intensif, les rues ont été rénovées et entretenues pour des raisons esthétiques par le service de la voirie et en particulier la Casbah. Le service de l'hygiène est activement engagé dans le blanchiment des immeubles, contribuant ainsi à l'amélioration globale de l'environnement urbain (ANOM, GGA 64 S 7).

Les différents syndicats de tourisme étaient en mesure d'exercer sur les municipalités et les autres autorités locales (ponts et chaussées, eaux et forêts, etc.) une certaine influence pour améliorer les routes et embellir les cités et effectuer les aménagements divers (ANOM, GGA 64 S 7).

Les anciennes photos et vidéos relatives à la célébration du centenaire nous offrent une fenêtre sur le passé : les rues illuminées, les décorations artistiques, les arcs de triomphe, les drapeaux, les défilés et d'autres éléments décoratifs étaient éphémères par nature.

La décoration de Constantine lors du voyage présidentiel 1930 témoigne d'une mise en scène urbaine soigneusement élaborée, où l'architecture, les ornements et les jeux de lumière participent à la transformation de la ville en un véritable théâtre de propagande et de prestige.
Les édifices publics comme l'Hôtel de Ville, la Préfecture, le Palais de Justice, ou encore la Cathédrale, sont habillés de drapeaux, de guirlandes et de motifs lumineux, soulignant leur centralité et leur importance symbolique dans le paysage urbain. Les bâtiments privés, cafés, commerces et infrastructures comme la gare ne sont pas en reste, adoptant également une parure festive (La Dépêche de Constantine, 1930b), ce qui traduit une appropriation collective de l'espace pour une célébration unifiée. Un spectacle de rue était largement utilisé pour concrétiser la légende de la France éternelle sur le sol Nord africain, notamment à travers les défilés militaires.

b. Arches triomphales temporaires

L'arc de triomphe, en tant que repère spatial traditionnel des célébrations telles que les triomphes romains et les entrées royales, associe une forme relativement simple à la possibilité d'une décoration allégorique abondante, véhiculant une symbolique d'exaltation (Ramette & Crosnier-Leconte, 1979, p. 90).

Durant les fêtes de l'Ancien Régime en France, les arcs de triomphe constituaient un élément essentiel pour baliser l'itinéraire des cortèges, servant de symbole d'accueil indispensable dans les villes dépourvues de portes monumentales. Les arcs érigés lors des manifestations révolutionnaires se distinguent par la simplicité de leurs lignes et la sobriété relative de leur décor, se rapprochant ainsi davantage des portes urbaines que des grandes réalisations antérieures ou de celles de l'Empire (Ramette & Crosnier-Leconte, 1979, p. 90).
Durant le centenaire de l'Algérie, les arcs de triomphe temporaires (figure 3.11) se dressent partout, marquant l'entrée des villes ou des quartiers. Ils sont souvent ornés de motifs symboliques.

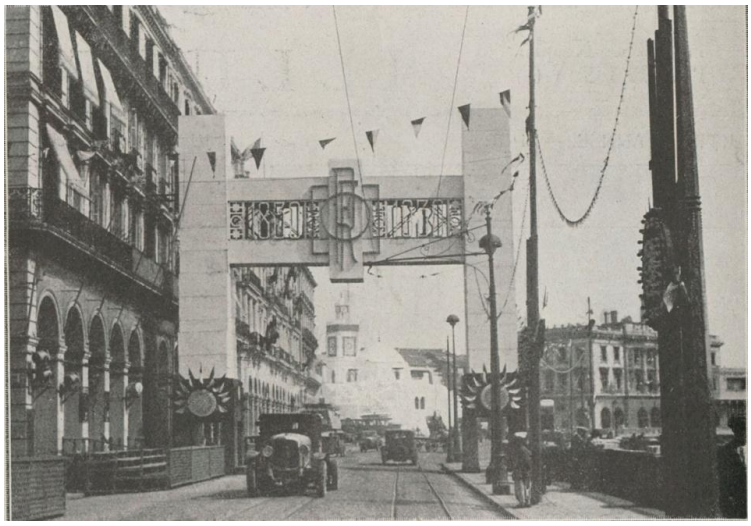


Figure 3.11. Arc de triomphe, installé sur le boulevard de la République d'Alger, lors de la visite présidentielle de Gaston Doumergue
Source : (Le monde colonial illustré, 1930a. p. 136).

Des arcs de triomphe ont porté des formes locales, celui d'Ouargla (figure 3.12) (porte du centenaire) dessiné par le Commandant de Lafargue, comportant trois arcades, portant chacune une date marquante, 1830 : début de la conquête (âge des piétons), 1930 : (âge des automobiles) et 1911 : (âge des tramways), des signes décoratifs sont insérés représentant le fameux signe de Tanit qui orne plusieurs maisons indigènes à Ouargla (L'Afrique du Nord illustrée, 1929a, p. 12).

Les arcs de triomphe temporaires, érigés à Constantine (mai 1930),[34] où devait passer le cortège présidentiel, deviennent des pièces maîtresses de la scénographie urbaine. Placés à des emplacements stratégiques, ils ont joué un rôle architectural et symbolique majeur, en créant des perspectives monumentales.

L'arc des cheminots, placé à la sortie du pont d'El Kanrara (figure 3.13), se présente avec des lignes simples et puissantes, tandis que l'arc mozabite, érigé au sommet de la rue nationale, est richement décoré de tapis et d'étoffes chatoyantes. Il est réalisé par l'architecte Ange Journeau et M. Etna Luciani. Il illustre un dialogue entre la tradition locale et la grandeur impériale. L'arc « Mercure moderne », construit par Henri Castelli, plus avant-gardiste, il est situé à l'avenue Lamoricière, il reflète l'esprit de progrès et de modernité (La Dépêche de Constantine, 1930b).

[34] Lors de notre recherche d'archives, nous n'avons pas trouvé de photos des arcs de triomphe, à part celui de l'arc des cheminots. Nous avons trouvé des descriptifs dans le journal de la dépêche de Constantine (07/05/1930b).

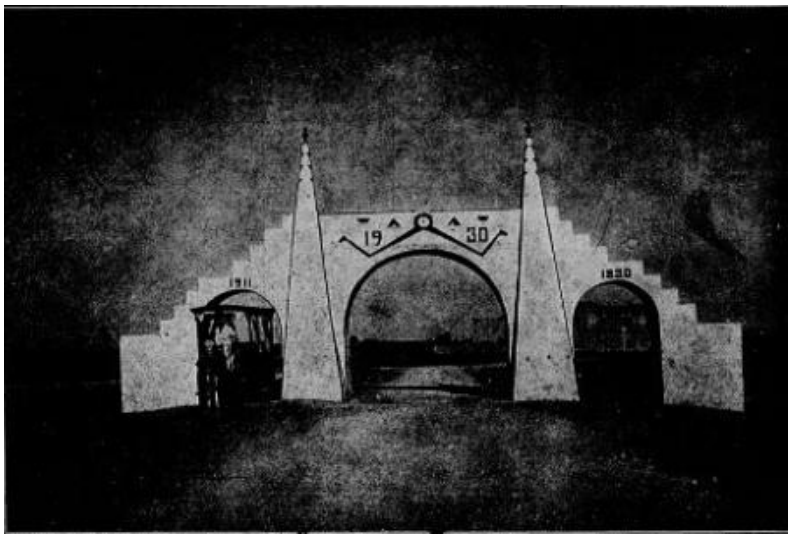


Figure 3.12. Arc de triomphe à Ouargla
Source : (L'Afrique du Nord illustrée, 1929a, p. 12).



Figure 3.13. Arc de triomphe à Constantine par les cheminots
Source : (Weiss, 1930b, p. 199).

Les grandes fêtes militaires et nationales sont souvent une occasion pour les autorités de démontrer le pouvoir et la grandeur de la nation. L'espace urbain devient alors le théâtre de cette démonstration symbolique, avec les artères principales mises en scène pour glorifier le spectacle militaire. Les rues sont souvent décorées de drapeaux, de bannières et d'autres symboles nationaux, tandis que les défilés militaires défilent avec grandiose la puissance coloniale.

3.4.2. Illuminations festives et feux d'artifice

Le programme d'illumination des grandes villes, surtout Alger (figure 3.14), revêt une grande importance. Une commission était chargée de préparer un concours pour la décoration et les illuminations d'Alger pendant les fêtes et notamment pour la ville d'Oran et de Constantine. Elle est confiée à la maison de PAZ et SYLVA de Paris, « q*ui avait été chargée de l'exécution d'un programme, d'une adaptation des plus harmonieuses, dû à M. Montaland*[35]*, architecte du Gouvernement et comportant de nombreuses variantes, pavoisement général et guirlandes lumineuses* » (Mercier, 1931b, p. 330).

Des monuments publics symboliques, comme le monument élevé à Alger à la mémoire des morts de l'Armée d'Afrique, sont illuminés avec « *un éclairage intensif qui atteindra toute la région et sera visible au loin de la Méditerranée* » ; le matériel de l'illumination est importé de la métropole (ANOM, GGA 64 S 60).

[35] Il était le rapporteur de la commission chargée de la décoration et de l'illumination (ANOM, GGA 64 S 60).

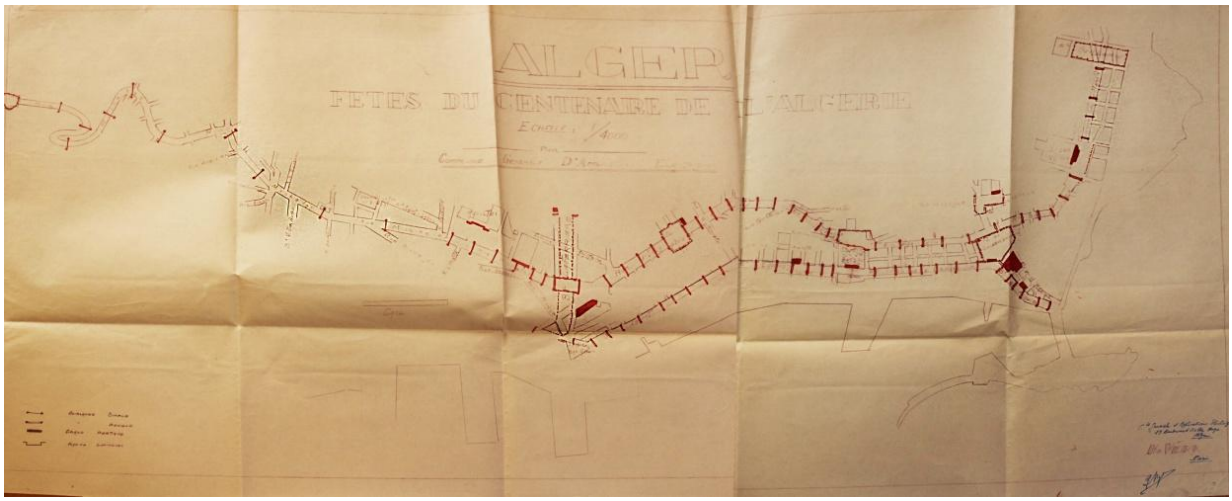


Figure 3.14. Plan d'illumination de la ville d'Alger
Source : (ANOM, GGA 64 S 60).

La commission a opté pour une entreprise métropolitaine malgré la contestation des entreprises algériennes qui ont participé au concours (ANOM, GGA 64 S 60).

L'illumination portait une grande symbolique. A travers la lecture des archives (ANOM, GGA 64 S 60), des propositions ont été faites par les compétiteurs du concours. Effectuer des inscriptions lumineuses (France-Algérie) à Paris, c'est « *est une idée heureuse ; cela exprime que la Mère Patrie tend la main à ses enfants … Le côté des boulevards donnant sur la mer sera décoré d'écussons lumineux avec inscriptions : France-villes Algériennes … reliés avec des draperies tricolores et des guirlandes électriques de lampes vertes, … cette idée heureuse exprime le symbole de la protection et de l'aide de la France pour sa belle Colonie.*[36]»

Les parcours touristiques et les édifices publics de forte symbolique ont été mis en valeur à travers la lumière. L'illumination du théâtre municipal, de l'hôtel de ville et des différents monuments formait un véritable travail artistique qui exprime les avancées électriques de cette époque.

Afin de donner aux fêtes du centenaire son aspect éclatant, il conviendrait d'intensifier, comme pour tous les autres monuments de la ville, les illuminations et les décorations des mosquées, des rues, des places et des grandes artères (figure 3.15). « *Tous les monuments publics seront éclairés par diffusion, genre de la Place de la Concorde, de Paris* » et notamment la perspective des boulevards, la grande mosquée, la mosquée de la Pêcherie, le Palais d'été, etc. Des draperies en tissu ont été placées sur les façades des immeubles (ANOM, GGA 64 S 60).

[36] Lettre du président de la société générale d'électricité au président du comité supérieur du centenaire de l'Algérie, 25 juillet 1929 (ANOM, GGA 64 S 60).

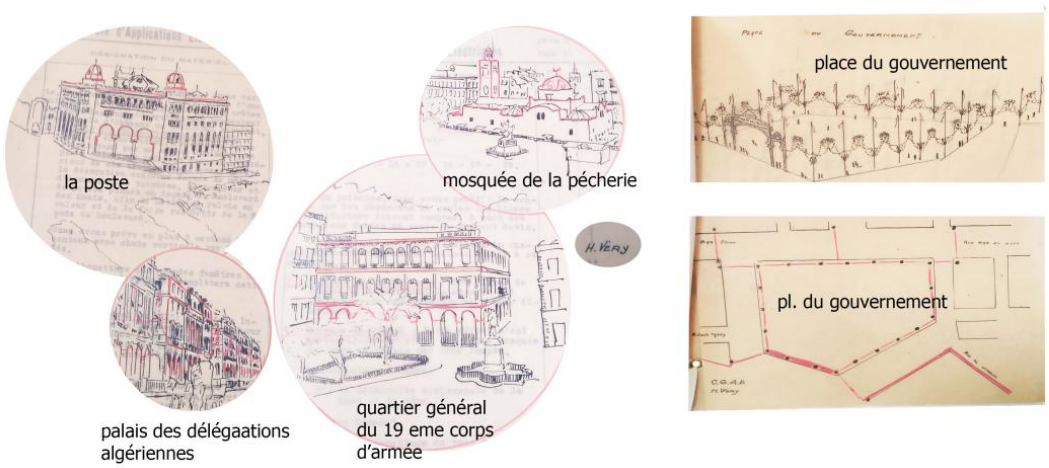


Figure 3.15. Proposition du projet d'illumination d'Alger, établie par la Compagnie Générale d'Applications Electriques d'Alger
Source : (ANOM, GGA 64 S 60. Traitée par l'auteure, 2024).

Constantine a reçu une subvention de 300.000 frs pour les illuminations, les feux d'artifices, les fêtes et les réceptions (ANOM, GGA 64 S 57), une part importante par rapport aux autres villes (telles que Bône, qui a reçu 50.000 frs). Un crédit de 50.000 frs a été, en outre, prévu pour l'achat d'un feu d'artifice ; la commande en a été directement faite par le président de la commission des fêtes et réceptions à la maison Ruggieri de Paris.[37] Cette dernière a fourni les feux d'artifice pour les trois villes, Alger, Oran et Constantine (ANOM, GGA 64 S 60).



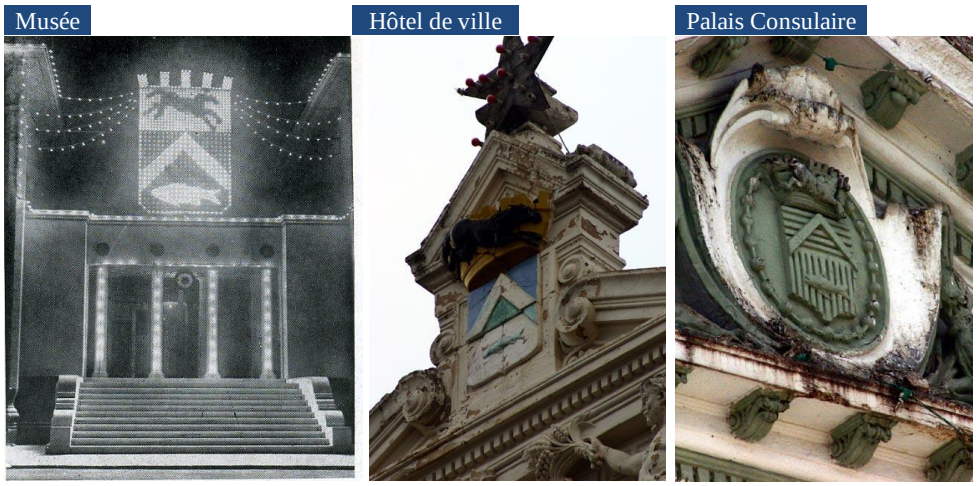
Figure 3.16. A droite : illumination de l'hôtel de ville de Constantine lors du centenaire 1937. A gauche : illumination du théâtre municipal de Constantine lors du centenaire de l'Algérie
Source : (L'empire colonial français, 1937, p. 170 ; Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 32).

La sophistication des décorations lumineuses, comme à l'Hôtel des Postes où la façade est ornée d'une main de Fatma en motif lumineux, traduit une alliance entre artisanat local et technologies modernes (La Dépêche de Constantine, 1930b). Les choix esthétiques, soigneusement réfléchis, dépassent l'embellissement de la ville pour devenir un outil de communication politique. Constantine devient non seulement un espace de fête, mais également un lieu de mémoire et un symbole de domination culturelle.

[37] Lettre du 4 novembre 1929, du commissaire général du centenaire au maire (RDCM 98, 10/12/1929, p. 158).

Dans le cadre des célébrations du centenaire de Constantine, la municipalité a entrepris divers travaux de réfection, d'illumination et de décoration au niveau de quelques bâtiments emblématiques de la ville. Cela comprenait la rénovation des espaces extérieurs, l'installation de systèmes d'éclairage adaptés pour créer une ambiance festive, ainsi que sa décoration intérieure appropriée. Dans le musée de Gustave Mercier, l'atrium est décoré, ainsi la façade principale est mise en valeur par un éclairage symbolique qui met en avant un grand écusson représentant les armoiries de la ville (figure 3.17). Cet écusson, également visible sur des bâtiments officiels tels que l'hôtel de ville et le palais consulaire, est composé de motifs et d'emblèmes qui évoquent l'identité historique et politique de Constantine. Les lumières sont disposées de manière à souligner les contours et les détails de l'édifice.

L'utilisation des armoiries de Constantine comme élément central de l'illumination du musée renforce l'idée que ce bâtiment est non seulement un lieu de culture et d'art, mais aussi un symbole de la fierté civique et de l'héritage colonial. Cette image représentative établit un lien visuel et symbolique entre le pouvoir municipal, la mémoire historique et la célébration de l'héritage colonial (figure 3.17).



Illumination du musée Gustave Mercier lors de la célébration du centenaire de Constantine en 1937 (CDHA, 2012)

Armoiries de Constantine sur les bâtiments officiels (Constantine hier et aujourd'hui. n.d.f.)

Figure 3.17. Illumination du musée Gustave Mercier lors de la célébration du centenaire de Constantine en 1937
Source : (Interprétée par l'auteure, 2024).

3.4.3. Monuments commémoratifs et statues

Les monuments aux morts, en tant que symboles commémoratifs, permettent à un groupe de manifester son lien avec le passé qu'il évoque (Davallon et al., 1994). Ces institutions politiques représentent des systèmes cohérents et intelligibles. L'étude sémiologique permet ainsi de décrypter leur signification et leurs fondements politiques. En les analysant, il est

possible de mettre en évidence des données implicites qui contribuent à la compréhension de leur sens global (Hilias, 1979, p. 740).

Les monuments aux morts ont une dimension politique profonde : tout dépend de la mentalité des individus à l'origine de leur conception, de leur commande, de leur inauguration, et de ceux qui nous les ont transmis en tant que témoignage de l'histoire de la Grande Guerre. De cette manière, ces monuments s'acquittent de manière significative de leur responsabilité en tant que protecteurs de la mémoire collective (Niess, 2003, p. 31).

Ils participent à la valorisation de l'aspect symbolique de l'espace urbain pendant la fête. Le monument commémoratif présente un lieu de rassemblement, regroupant des rituels de cérémonies, des dépôts de gerbes, les discours officiels, des défilés militaires, l'évocation des mémoires et des souvenirs, etc., participant à la scénographie urbaine.
Plusieurs monuments pro-coloniaux sont érigés à l'occasion du centenaire de 1930, construits ou subventionnés par la (CCC). Nous pouvons distinguer :

- **Le monument du Colon à Boufarik :**

Il fut établi dans le premier village colonisé, Boufarik, érigé à la gloire du génie colonisateur dont la décoration témoigna de l'histoire de la colonisation (Gustave Mercier, 1931a, p. 279), selon Réné Weiss (1930a). Il se présente sous forme d'une frise gigantesque assyrienne et égyptienne sur laquelle est sculptée l'histoire héroïque d'une race (Gustave Mercier, 1931a, p. 272).

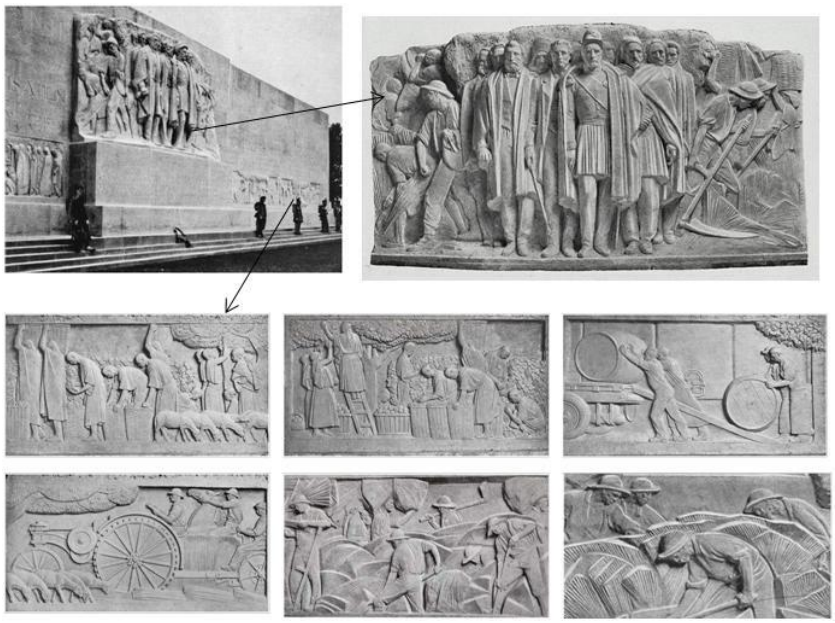


Figure 3.18. Sculpture centrale du monument et scènes laborieuses du monument de Boufarik
Source : (Cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr, n.d.d.).

Il est construit par les sculpteurs Bouchard et Bigouet et l'architecte Salvador, sous forme d'un bas-relief (de 45 mètres de long et 9 mètres de haut) qui représente les principaux pionniers militaires de la colonisation et glorifie les médecins des premiers temps de la conquête (Bugeaud, le Comte de Vialar, le Caïd Benchoua, le général Lamoricière, Borely La Sapie (1er maire de Boufarik), le docteur Pouzin etc.). De chaque côté, des hommes et des femmes sont occupés aux travaux de la terre (ANOM, GGA 64 S 7) (figure 3.18).

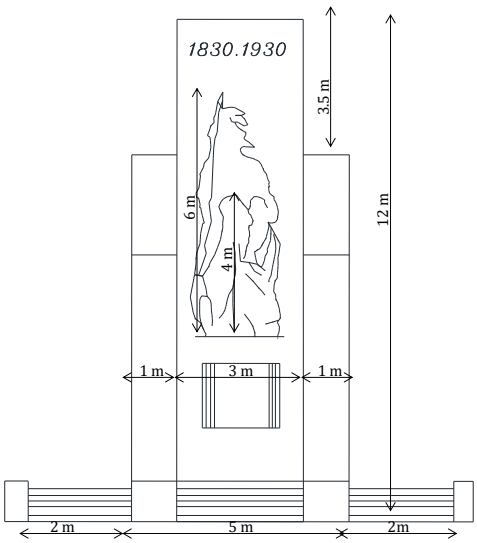
- **Le monument de Sidi Ferruch :**

Il se présentait sous la forme d'une colonne verticale gigantesque (figure 3.19). L'emplacement du monument a été beaucoup réfléchi par le Comité du centenaire : il était placé au même endroit que le déparquement de 1830, dans *un point assez élevé et que tous les terrains ne pouvaient convenir*[38]. L'œuvre devait avoir une hauteur significative afin d'être visible à distance (voir annexe D).[39]

Des dépenses sont envisagées pour la construction du monument, l'ossuaire, la réfection de routes et les aménagements divers. Des propositions ont été faites pour classer le fort de Sidi Ferruch comme monument historique, englobant des travaux de réparation (blanchiment teinté des murs extérieurs, réfection des enduits, peinture, de la menuiserie et ferronnerie et réfection des rampes) (ANOM, GGA 64 S 42).

Le monument est construit par le sculpteur Gaudissart à la suite d'un concours[40] auquel plusieurs sculpteurs ont pris part. « *Symbole d'un passé et d'un avenir prestigieux, le monument splendide dont l'architecture impérieuse se dresse face à la mer et à l'horizon sans limite, reste, en ces lieux sacrés, le témoin impérissable de l'épopée africaine où se mêlent l'effort gigantesque des colons et des soldats de France et l'étroite union existant aujourd'hui sur la terre algérienne entre les populations française et indigène.* » (Mercier, 1931b, p. 293).

[38] Renseignement donné par la direction du Génie au ministère de la Guerre, note du général Schuler, le 11 octobre 1928 (ANOM, GGA 64 S 42).
[39] Lettre destinée au commissaire général, le 4 janvier 1930 (ANOM, GGA 64 S 42).
[40] Le sculpteur Eugène L'Hoest a participé au concours. Il proposa un monument qui *illustre la conciliation des deux races et indiquant que 100 ans après l'arrivée des Français, il n'existe plus d'hostilité, plus d'antagonisme*. Source : Séance de délibération du Conseil supérieur le 29 mai 1929 (ANOM, GGA 64 S 42).
« *Ce monument serait représentant l'idée de la collaboration Franco-indigène : un colon donnant la main à un indigène. Permettez-moi d'ajouter que ce geste de paix, à l'endroit même de notre déparquement en Algérie, aurait certainement la plus grande répercussion politique dans tout l'islam* ». Source : Lettre du sculpteur L'Hoest, 28 mai 1929, au commissaire général du centenaire (ANOM, GGA 64 S 42). (Voir annexe D) pour les croquis proposés par L'Hoest.



Projet du monument(GGA 64 S 42), dessiné par l 'auteur, 2024

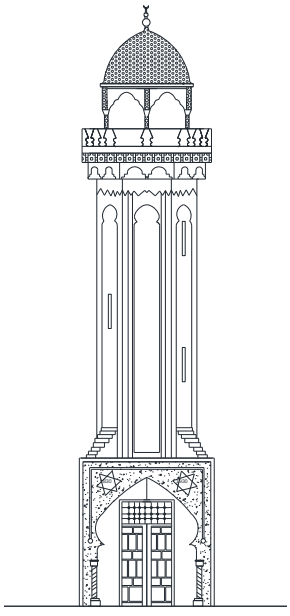


Ancienne photo du monument de sidi Ferruch. Source : https://imagesdefense.gouv.fr/fr/

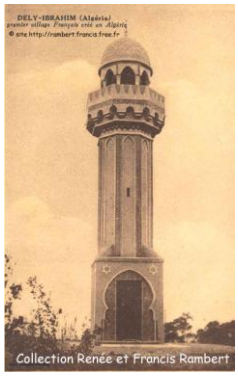
Figure 3.19. Projet du monument de Sidi Ferruch, établi par le sculpteur Gaudissart
Source : (ANOM, GGA 64 S 42, dessinée par l'auteur, 2024).

- **Le monument du Commandant Boutine à Dély Ibrahim :**

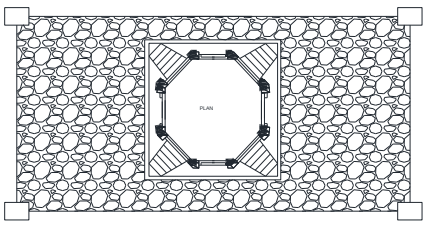
Il adopte la forme d'une tour monolithe orientale surmontée d'une table d'orientation (ANOM, GGA 64 S 42). Il est dédié à une personnalité symbolique dans l'histoire française. Le colonel Boutin, dépêché à Alger par Napoléon Bonaparte au début du XIX^{e} siècle, incarne une figure centrale dans l'étude des conditions préalables à la conquête de la région (figure 3.20).



Façade du monument(GGA 64 S 42), dessiné par l'auteur, 2024



Ancienne photo du monument (Source: http://rambert.francis.free.fr/environs/delyibrahim/dely_pages/monumboutin.htm)



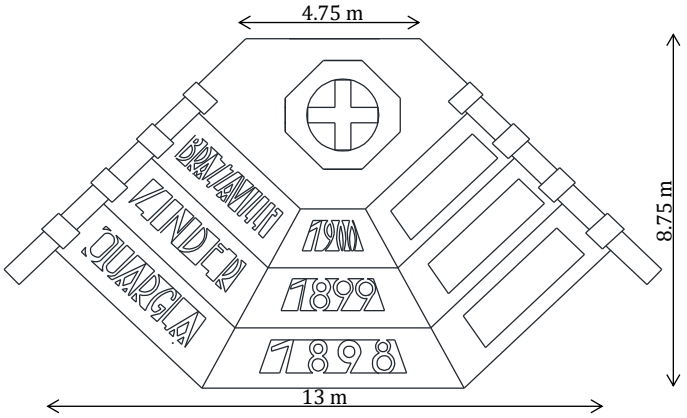
Plan du monument(GGA 64 S 42), dessiné par l'auteur, 2024

Figure 3. 20. Plan et vue de face du monument Boutin
Source : (ANOM, GGA 64 S 42, dessinée par l'auteur, 2024).

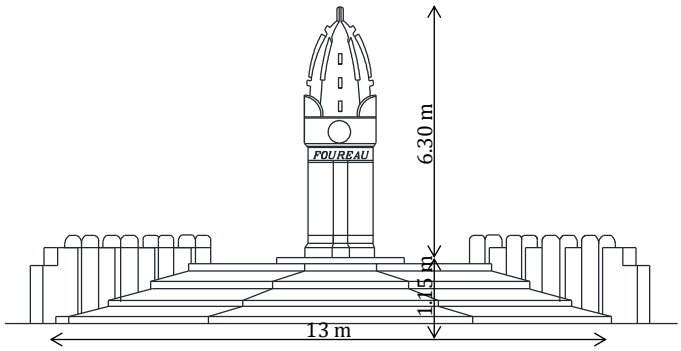
Dans une époque marquée par des enjeux géopolitiques cruciaux et les diverses rivalités impérialistes et les conquêtes territoriales, l'empereur Napoléon Bonaparte cherchait à consolider et à étendre son influence en Méditerranée. Les travaux entrepris et les documents rassemblés par le colonel Boutin étaient d'une grande importance en vue d'une possible intervention militaire. Il collecta des éléments clés dans la planification du débarquement des troupes françaises à Sidi Ferruch (Weiss, 1930a, p. 24).

- **Le monument Foureau-Lamy à Ouargla :**

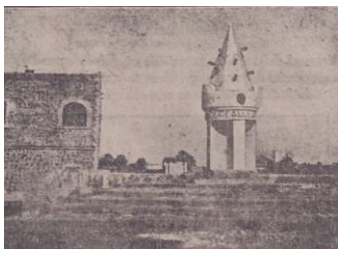
La mission Foureau-Lamy représente une expédition d'exploration scientifique dirigée par Fernand Foureau, accompagné d'une force militaire placée sous le commandement du capitaine Lamy, réalisée entre 1898 et 1900 pour traverser le Sahara. A l'occasion du centenaire, un monument a été érigé sous la forme d'un cône vernaculaire (figure 3.21) dans un style soudanais (L'Écho d'Alger, 1930a, p. 2) avec des traversées de poutrelles. Le monument, soutenu par quatre piliers, portait les inscriptions des noms de tous les participants à la mission.



Plan du monument(GGA 64 S 42), dessiné par l'auteur, 2024



Projet du monument(GGA 64 S 42), dessiné par l'auteur, 2024



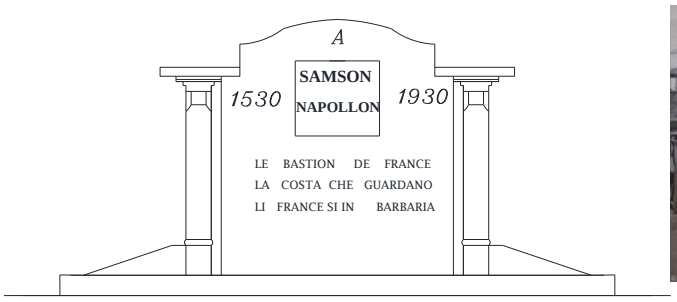
(GGA 64 S 42)

Figure 3.21. Plan et vue en face du monument Foureau Lamy
Source : (ANOM, GGA 64 S 42, dessinée par l'auteure, 2024).

L'accès à cette structure était marqué par trois marches imposantes, chacune symbolisait une étape clé de la mission. La première marche portait l'inscription "Ouargla 1898", la deuxième "Zinder 1899" et la troisième "Brazzaville 1900"[41] .Un double médaillon, exécuté par le sculpteur Reysse, représentait les traits des chefs de la mission et est enclavé dans la pierre du monument (Le Monde Colonial Illustré, 1930b, p. 114).

- **Monument de la Bastion Samson Napollon à la Calle :**

Le monument de la Calle se présente sous la forme d'une plaque rectangulaire (figure 3.22). Il rappelle le souvenir des premiers établissements de la France en Afrique du Nord établis par des commerçants français (artisans) (GGA 64 S 42). Ce fut en 1524, au cours des négociations engagées entre le roi de France, François 1er et le Sultan Soliman de Turquie, négociations qui aboutirent quelques années plus tard, en 1535, à la conclusion de l'alliance entre le « Lys et le Croissant » et à la signature des capitulations si favorables au commerce français[42], que deux négociants marseillais, Thomas Lonches et Carlin Didier, fondèrent le Bastion de France entre le cap Rosa et le cap Roux.



Vue en face du monument, dessinée par l'auteure, 2024



Ancienne photo du monument (El-Kala News, 2012)

Figure 3.22. Monument de la Bastion Samson Napollon à la Calle
Source : (Auteure, 2024).

Un crédit est alloué à la Commune de la Calle pour restaurer les vestiges du Bastion de France à 10 kilomètres de la Calle et à la construction de ce monument commémoratif à la gloire de Samson Napollon (ANOM, GGA 64 S 65).

- **D'autres monuments et statues :**

Au point de vue historique et touristique, des subventions sont sollicitées à l'occasion du centenaire pour subventionner des projets communaux afin de rappeler la mémoire des hommes politiques et militaires (l'érection d'un monument à la mémoire du gouverneur général de Chanzy, la réparation et l' embellissement de la statue Tirman, la remise en état de

[41] Ouargla (Algérie), Zinder (Niger) et Brazaville (Congo).
[42] « *Les Français dirigeaient la pêche du corail et échangeaient des marchandises de leur pays contre les produits locaux* » (Mercier, 1903, p. 218).

la colonne commémorative du Sergent Blandan à Béni-Méred, monument commémoratif à la mémoire du Capitaine Lamy et la restauration de la Kouba du Marabout de Sidi Ferruch qui a été établie par l'architecte communal Bruno (ANOM, GGA 64 S 42).

D'autres monuments ont été subventionnés par la (CCC), tels que le monument à la mémoire de René Viviani, un homme d'État français de premier plan, né à Sidi Bel-Abbes et le monument aux morts de Constantine. Des crédits supplémentaires sont attribués pour l'exécution en pierre de deux des statues dues au sculpteur Gaudissart et qui se trouvent au jardin d'Essai d'Alger (ANOM, GGA 64 S 7).

- **Monument Alphonse Laveran :**

Pour le centenaire de Constantine 1937, un comité, présidé par Eugène Vallet[43] fut créé en vue d'ériger un monument à la mémoire du médecin militaire Dr Alphonse Laveran, qui a découvert l'hématozoaire du paludisme. Sa découverte a fait honneur à la science française (RDCM 101, 03/08/1932, p. 455) (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 53), le buste en bronze fut inauguré le 13 octobre 1937 en présence du gouverneur général Le Beau et d'autres personnalités militaires et civiles à la cour de l'hôpital militaire qui porte son nom [44](figure 3.23).



Figure 3.23. Monument Laveran à l'Hôpital civil de Constantine
Source : (Centenaire de la naissance de A. Laveran 1845-1945, 1945, p. 22).

[43] Journaliste, homme politique, président de la société archéologique du département de Constantine (1934) et conseiller général.

[44] L'artiste du monument est M. Jondot, les façonneurs sont M. l'ingénieur Lambert et ses collaborateurs MM. Mullor, chef fondeur, Martin et Michel, assistants. La fonte du monument est effectuée dans les ateliers de Sidi Mabrouk (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 54).

Conclusion

En conclusion, les diverses manifestations organisées à l'occasion du centenaire de l'Algérie et le centenaire de Constantine témoignent de leur envergure exceptionnelle : elles sont orchestrées comme une démonstration spectaculaire de la domination coloniale. Ces festivités, qui mêlaient cérémonies officielles, manifestations culturelles, compétitions sportives et expositions, portaient des valeurs symboliques évocatrices, mettant en avant les valeurs morales de la légitimité et la souveraineté coloniale, l'affirmation du labeur des colons, la mise en scène d'une prétendue harmonie franco-indigène, etc.

Les indigènes, les colons et les militaires étaient au centre de ces célébrations, mais leur signification est soumise aux perspectives et aux intentions du pouvoir colonial.

L'aménagement de l'espace urbain pour ces festivités a joué un rôle clé dans cette mise en scène. Les aménagements temporaires, les illuminations et les décors éphémères ont transformé les villes en véritables vitrines de la puissance et de la modernité coloniales, tout en facilitant la gestion des flux de visiteurs et des événements. Ces transformations ponctuelles témoignent de la capacité des autorités coloniales à mobiliser l'espace urbain pour répondre à des besoins politiques et symboliques, renforçant ainsi l'idée de l'espace urbain comme un outil d'affirmation et de propagande.

CHAPITRE IV : PROGRAMME ARCHITECTURAL NATIONAL DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE 1930

CHAPITRE IV : PROGRAMME ARCHITECTURAL NATIONAL DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE 1930

Introduction

Les grands évènements dans le monde deviennent un outil puissant pour lancer des grands projets. Ils jouent le rôle des « *facilitateurs* » pour les projets futurs (Hugues, 1999, cité dans Maria Gravari-Barbas & Jacquot, 2007). Avec le développement socioculturel et politique de la société, elles sont de plus en plus médiatisées et commercialisées.

Le méga-événement pour Hiller (2000, cité dans Maria Gravari-Barbas & Jacquot, 2007) est un outil de légitimation de la politique et de l'idéologie du gouvernement, il renforce l'image établie par le pouvoir (Bonnemaison, 1990, cité dans Maria Gravari-Barbas & Jacquot, 2007).

Cette légitimation politique se traduit par trois points : les grands projets réalisés qui changent la ville, les valeurs liées à l'évènement et enfin la légitimité des acteurs qui l'ont organisé (Gravari- Barbas, 2009).

Partant du principe que l'architecture (formes, techniques, esthétiques, volumes, emplacements, etc.) reflète les politiques (valeurs, pouvoir, incorporation, assimilation, etc.), *forms follow power*. Le volume et la localisation accentuent le caractère symbolique des monuments (Kaika & Thielen, 2006, p. 59).

À la célébration du centenaire de l'Algérie, de nombreuses villes ont bénéficié d'imposants édifices publics. Dans ce chapitre, nous analysons le processus de cette production architecturale, en mettant en lumière les principaux acteurs impliqués et leur rôle dans la conception et la réalisation des projets.

De plus, en analysant le langage architectural et esthétique employé lors de cette commémoration, notre objectif est de mieux comprendre les caractéristiques distinctives de l'architecture érigée à cette fin. Ces constructions exhibent des éléments architecturaux et esthétiques saisissants. Leur conception est influencée par le contexte politique national et international des années 1920 et 1930, alors en pleine mutation (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 224).

CHAPITRE IV : PROGRAMME ARCHITECTURAL NATIONAL DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE 1930

4.1. Aperçu sur l'architecture et l'urbanisme coloniaux en Algérie 1830-1930

4.1.1. Transformation du tissu de la ville précoloniale : Les premiers temps de la conquête et le rôle du génie militaire

Les premières décennies de la présence française sont marquées par une reconfiguration urbaine intense, souvent conflictuelle, entre la vieille Casbah et les nouvelles constructions coloniales. Les interventions militaires ont progressivement transformé la structure urbaine. Les premières actions militaires ont souvent entraîné des destructions majeures ou mineures des médinas traditionnelles, qui étaient souvent considérées comme des symboles de l'identité et de la résistance locales (Picard, 1994 ; Oulebsir, 2004 ; Chérif, 2017). Ces actions étaient souvent accompagnées de stratégies visant à affaiblir les structures sociales et culturelles existantes.

Les travaux de percement de voies et de places dans le tissu urbain traditionnel, ainsi que l'exécution des plans d'alignement et de rectification de la structure urbaine, mis en œuvre dès 1832, ont progressivement donné naissance à une nouvelle forme urbaine grâce à un processus de "*substitution immobilière*", justifié par des considérations militaires, des pratiques de circulation et d'hygiène, qui étaient appuyées sur les décrets du préfet Haussmann, exécutés à Paris (Cresti, 1982, cité dans Chérif, 2017).

Le génie militaire a joué un rôle central dans la gestion des règlements de construction. Il fallait au début loger les troupes militaires et les premiers arrivants, notamment les colons, et installer les services militaires et quelques services civils. Aucune préoccupation de voirie n'est prise en compte que pour faire circuler les voitures militaires (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 247).

Les ingénieurs militaires se sont également intéressés à l'histoire et à l'archéologie locale. Ils ont décrit les villes et les maisons algériennes avec précision et ont même réalisé des relevés détaillés. En conséquence, leur intervention a souvent impacté de manière significative le paysage urbain et architectural des villes précoloniales (Picard, 1994, p. 122).

Le génie militaire a confisqué plusieurs terrains, les moins accidentés, et évité au maximum les terrains accidentés et escarpés, pour construire ses établissements (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 250).

En 1844, le gouverneur général Bugeaud a demandé à la direction du Génie français de définir les règles pour les constructions en Algérie. Les ingénieurs du Génie se sont alors référés aux dispositions mauresques de la Casbah d'Alger pour formuler des conseils à suivre en matière d'architecture et d'urbanisme (Picard, 1994, p. 123). Cette démarche témoigne de l'intérêt des autorités coloniales pour les caractéristiques architecturales locales, tout en cherchant à intégrer des éléments de l'architecture traditionnelle dans les nouveaux projets de construction afin d'adapter les normes urbaines et architecturales à l'environnement algérien.

La construction de l'identité française et la mise en œuvre d'une nouvelle tradition conçue et imaginée par les nouveaux arrivants se sont accompagnées d'une série d'actions visant l'espace, les biens mobiliers et immobiliers, ainsi que les monuments historiques (Oulebsir, 2004, p. 9). Ces actions reflétaient souvent la volonté du pouvoir colonial de marquer le territoire et de s'approprier symboliquement l'environnement physique.

La transformation urbaine a souvent été accompagnée d'une politique de ségrégation spatiale visant à exclure la population indigène de certains espaces urbains au profit de la population européenne, par exemple, l'utilisation de places de marché comme celle d'Alger, où la population indigène avait traditionnellement son activité commerciale et sociale. Sous le régime colonial, ces espaces ont été reconfigurés ou déplacés vers des zones périphériques de la ville, tandis que les places centrales étaient réaménagées selon les normes européennes et souvent réservées à l'usage exclusif des colons (Oulebsir, 2004, p. 10).

Les colons ont préféré reproduire l'architecture à laquelle ils étaient familiers afin de marquer la présence du vainqueur. Les ingénieurs du génie étaient présents pour adapter les anciennes villes aux besoins nouveaux des colons, mais ils ont plus ou moins défendu la préservation d'une partie des villes indigènes au fur et à mesure de l'avancement des projets. Dans le cas de la ville de Tlemcen, le chef du Génie a insisté sur la nécessité de transformer la médina avec le plus grand respect de la structure existante. Cela témoigne d'une volonté de concilier les besoins des nouveaux arrivants

avec le respect de l'héritage culturel et architectural des populations autochtones (Picard, 1994, pp. 124-125).

En quelques années, les premières initiatives transforment l'aspect des villes algériennes, en leur conférant une esthétique européenne et des éléments de grandeur monumentale. Cependant, c'est lors de la visite d'Alger par Napoléon III en 1860 que les efforts de démolition dans la partie haute de la ville sont interrompus, préservant ainsi la Casbah d'une destruction totale (Jordi, 1998, p. 31).

4.1.2. Réveil classique : Reproduction du modèle européen

Les premiers édifices publics construits en Algérie se référaient principalement aux styles européens et aux références éclectiques enseignées à l'école des Beaux-arts, tels que le style baroque pour les théâtres et le vocabulaire romano-byzantin pour les édifices religieux (Picard, 1994, p. 126).

Dans plusieurs cas, les autorités locales ont demandé aux architectes métropolitains d'élaborer et de suivre la commande des monuments publics en ramenant l'essor de l'expérience européenne (figure 4.1).



Figure 4.1. Théâtre régional de Constantine
Source : (Auteure, 2022).

Avec la croissance démographique et économique, la nécessité de construire de nouveaux bâtiments pour accueillir la population européenne est devenue primordiale. L'adoption d'un nouveau langage architectural et d'un tracé urbain différent était une des préoccupations des autorités civiles. Les villes algériennes ont ainsi été marquées par une architecture historiciste importée de la métropole, caractérisée par l'usage des

monuments municipaux publics imposants, des façades néoclassiques richement décorées, de larges boulevards comme le boulevard de l'Impératrice Eugénie à Alger, et des rues rectilignes.

Les premiers architectes-urbanistes français ont projeté leurs expertises métropolitaines sur les terres outre-mer et ont imposé leurs approches conceptuelles en faisant souvent référence au modèle haussmannien.

L'avènement de la Troisième République en 1870 et le passage au régime civil ont coïncidé avec une période de modernisation et de développement urbain, caractérisée par une série de réformes et de projets visant à transformer les villes françaises, en particulier Paris, selon un modèle plus ordonné et fonctionnel. Une pléiade d'architectes a participé à " *l'hausmannisation du paysage urbain*" (Chérif, 2017).

En effet, la formation des architectes à l'époque coloniale, combinée avec la politique du pouvoir colonial, a souvent conduit à l'imposition d'une certaine vision de l'architecture et de l'urbanisme dans les colonies, caractérisée par des notions de force, de contrôle et de vanterie. Dans de nombreux cas, les villes européennes étaient conçues selon des normes d'hygiène, d'esthétique et de fonctionnalisme européennes, et ces modèles étaient souvent reproduits ou adaptés dans les colonies, y compris en Algérie.

Cependant, face aux spécificités locales et à la nécessité d'adapter ces modèles aux réalités climatiques, culturelles et sociales de l'Algérie, certains éléments architecturaux locaux ont été intégrés, tels que le patio.

Les villes précoloniales ont souvent été modifiées, et parfois cachées par de nouvelles façades urbaines et de grands axes de style néoclassique (tels que le cours Bertagna (le cours de la Révolution) à Annaba et le boulevard Joly de Brésillons à Constantine).

4.1.3. Néo-mauresque : À la recherche d'une identité locale

Après la pacification du pays et la remise du pouvoir aux autorités civiles, la génération des architectes née en Algérie cherche à fonder une identité (Picard, 1994, p. 126), à partir des référents patrimoniaux présents dans le contexte local, notamment

par l'adoption d'un style architectural régional qui est le néo-mauresque (Oulebsir, 2004, p. 178).

La politique du gouverneur général Charles Célestin Jonnart, notamment sa passion pour la culture indigène, a en effet eu un impact significatif sur l'architecture et l'urbanisme en Algérie. Cette politique cherche à reconnaître et à valoriser les cultures et les traditions locales, tout en favorisant le développement d'une identité algérienne. Des éléments architecturaux et décoratifs issus de la tradition locale sont intégrés (figure 4.2). Cette floraison esthétique n'était pas seulement une question de forme, mais aussi de symbolique. Elle représentait une quête d'identité politique et culturelle distincte de l'héritage colonial antérieur (Oulebsir, 2004, pp. 233-234).



Figure 4.2. Ancienne carte postale de la grande poste d'Alger
Source : (Geneanet.org, n.d.).

Ce mouvement a conduit à la construction de nombreux édifices emblématiques (tels que la grande poste de Voinot et Tondoire et la préfecture d'Henri Petit à Alger), des équipements, des immeubles et des villas, de style composite néo-mauresque, contribuant ainsi à l'émergence d'une identité architecturale propre à l'Algérie. Cette architecture a favorisé le développement ultérieur de l'architecture moderne dans le pays (Picard, 1994, p. 126).

Les nombreux voyages menés en Algérie par des architectes, des écrivains et des hivernants à la fin du 19^{e} siècle ont joué un rôle important dans l'émergence du style néo-mauresque. Ces voyageurs étaient souvent attirés par l'exotisme et l'orientalisme de l'Algérie, et ils ont été témoins des transformations en cours dans les villes algériennes sous l'impact de la colonisation française (Rezgui, 2022, p. 159).

Toutefois, l'architecture néo-mauresque fait l'objet de critiques basées sur des préoccupations esthétiques et culturelles, en particulier sur le risque de copier superficiellement et de produire des pastiches plutôt que de développer une véritable compréhension et une intégration des principes esthétiques sous-jacents.

L'architecte Guiauchain, par exemple, a exprimé des réserves quant à cette approche. Il a souligné l'importance de s'inspirer de l'esprit et de la philosophie des arts musulmans plutôt qu'une simple reproduction. Il était préférable de comprendre en profondeur les caractéristiques fondamentales de ces arts, plutôt que de se concentrer uniquement sur leur apparence visuelle. Guiauchain soulignait l'importance de créer des bâtiments qui s'intègrent harmonieusement dans leur contexte (Malverti, 1999, pp. 113-114, cité dans Rezgui, 2022, p. 184).

Le rejet du style néo-mauresque, souvent considéré comme un pastiche, repose aussi sur des considérations idéologiques : les colons conservateurs estimaient que l'orientalité contrastait avec la latinité et la romanité de l'Empire colonial. Pour eux, leur héritage antique représentait une référence identitaire, symbole de supériorité et de grandeur (Foura Bouchair & Foura, 2011).

Selon Oulebsir (2004, p. 258), l'usage de ce style est considéré par eux (les colons) comme *un frein à la diffusion de la civilisation française en Algérie*. Ces contestations sont apparues à un moment où les architectes en Algérie étaient en train de réfléchir à un nouveau style algérien. En conséquence, l'architecture coloniale évolue du style néo-mauresque à la recherche d'un style méditerranéen dans les années 1930 (Pisi, 2006, cité dans Foura Bouchair & Foura, 2011).

4.1.4. Modernisme méditerranéen : Adaptations au climat et au contexte algérien

Le produit architectural a été façonné par les différentes influences culturelles, les conditions climatiques, la politique colonisatrice et les innovations techniques. À la fin des années 1920, des architectes européens en Afrique du Nord ont conçu l'idée d'une architecture méditerranéenne, considérée comme une alternative à l'arabisance (Picard, 1994). Ils ont préféré le langage architectural local au modèle européen et ont insisté sur des formes cubiques blanchies à la chaux avec des toits plats. Leurs débats reflétaient les relations de pouvoir entre colons européens et populations autochtones.

CHAPITRE IV : PROGRAMME ARCHITECTURAL NATIONAL DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE 1930

Les architectes français des années 1930, comme les architectes italiens, ont justifié l'incorporation d'éléments nord-africains dans leurs conceptions en les associant à une "méditerranéité" partagée, liée aux politiques nationales et aux sentiments envers le bassin méditerranéen (Fuller, 2008, p. 977).

Pendant que les architectes modernistes gagnaient du terrain en Europe, notamment avec Le Corbusier et son ouvrage "Vers une architecture" en 1923, qui reflétait les nouvelles idées tout en leur conférant une identité distincte, ils s'opposaient à la réutilisation des formes historiques pour leur propre compte. Ils préconisaient plutôt de tirer des "leçons" des monuments helléniques pour leur "esprit" moderne, caractérisé par sa simplicité épurée, son fonctionnalisme et sa pureté esthétique. Les architectes coloniaux en Afrique du Nord partageaient donc les mêmes modèles formels, mais plutôt que de souligner les références classiques dans leurs écrits, ils se tournaient vers d'autres aspects de la "méditerranéité", évoquant l'histoire ainsi qu'une prétendue détermination géographique soutenant une universalité intemporelle (Fuller, 2008, p. 979).

Les architectes français en Algérie étaient confrontés à un dilemme plus pratique que les théoriciens de la métropole. Pour eux, la question de savoir s'ils devaient incorporer des caractéristiques vernaculaires dans leur architecture coloniale était d'une pertinence pragmatique immédiate, dans un marché de la construction très actif et une situation de sensibilité politique accrue (Fuller, 2008, p. 980).

Quoi qu'il en soit, ils étaient moins enclins que leurs homologues du Nord à discuter de l'architecture en matière de son "esprit". Dans des articles intitulés "Vers une architecture méditerranéenne" qui s'inspirait du vernaculaire local et publiés dans un journal d'architectes et d'ingénieurs à Alger en 1929 et 1930, Coterau a établi le modèle de discussions appréciatives sur la simplicité vernaculaire nord-africaine, tout en faisant entrer en dialogue les questions d'architecture coloniale avec les débats modernistes contemporains (Fuller, 2008, p. 980).

Il argumenta que l'incorporation de corniches, de portiques et de terrasses plates sur le toit[45] était essentielle pour l'architecture française en Algérie. Bien qu'il reconnaisse l'importance de certaines caractéristiques décoratives comme les carreaux de

[45] Éléments typiques de l'architecture algérienne vernaculaire offrant protection contre la lumière intense et les fortes pluies.

céramique et les mashrabiyas, il les considérait comme secondaires par rapport aux caractéristiques structurelles vernaculaires et locales (Fuller, 2008, p. 981).
En plus, Cotereau avait une autre préoccupation, l'idée que, malgré l'utilisation de formes architecturales similaires (comme les cubes blancs), les œuvres des architectes coloniaux étaient distinctes de celles des modernistes comparables. Après tout, le passage des architectes coloniaux de l'échantillonnage de simples éléments locaux dans leurs conceptions vers des syncrétismes structurels semblait être en phase avec les vues des architectes du mouvement moderne en Europe, qui promouvaient le fonctionnalisme, une esthétique des volumes plutôt que des décorations, et des surfaces non ornées (Fuller, 2008, p. 982).

Il s'est également tourné vers le déterminisme géographique, selon lequel le paysage physique et le climat ont été décisifs dans la formation des modèles vernaculaires. Généralisant cette notion, il a postulé l'existence inévitable d'une "architecture des zones climatiques" (Fuller, 2008, pp. 983-985).
Le bassin méditerranéen, y compris toutes ses rives, était l'une de ces zones identifiables. Cotereau minimisait l'"arabité" du vernaculaire local, mettant plutôt en avant les traits qui le rendaient plus génériquement "méditerranéen" (Fuller, 2008, pp. 983-985).

Peu de temps après ces publications, Le Corbusier visita Alger pour la première fois en 1931. Il fut accueilli avec froideur ou indifférence de la part des architectes locaux, qui, après tout, construisaient beaucoup plus que lui, et qui ne devaient probablement pas apprécier les instructions des étrangers sur le modernisme. Néanmoins, c'est à cette occasion que Le Corbusier découvrit la généralité méditerranéenne des cubes blancs qu'il décrivait, et ses théorisations ultérieures pencheraient davantage vers "le méditerranéen" et moins vers le strictement hellénique ou "latin". Malgré les arguments de Cotereau selon lesquels l'architecture méditerranéenne était distincte de l'architecture moderniste, certains architectes modernistes continueraient à affirmer jusqu'aux années 1930 que le modernisme était finalement méditerranéen (Fuller, 2008, pp. 983-985).

Le Corbusier a exercé une forte influence en Algérie, notamment à Alger. Son approche fonctionnaliste et son utilisation novatrice du béton ont inspiré de nombreux architectes locaux dans leurs créations. Le travail de Marcel Lathuillière a permis de

proposer une nouvelle lecture de l'architecture mauresque et de développer des solutions formelles innovantes pour le logement de masse (Picard, 1994, pp. 128-129).

4.1.5. Expressions modernes : Entre le langage historiciste et le langage simpliciste

Après la Première Guerre mondiale, un besoin de modernité et de reconstruction s'est fait sentir en France, culminant avec l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de 1925. Cette exposition, marquant la naissance officielle de l'Art déco, a mis en avant des matériaux modernes comme le béton armé et l'acier et rejeté les pastiches des styles anciens (Rezgui, 2022, pp. 167-171). Elle marque une rupture significative dans l'architecture, une transition entre deux modèles architecturaux différents ; elle représente un moment décisif entre l'ancien et le nouveau (Daufresne, 2001, p. 15).

Les architectes tels que Henri Sauvage et Pierre Patout ont incarné cet esprit novateur, reflétant une société en mutation et en quête de modernité (Rezgui, 2022, pp. 167-171). Selon Henri Sauvage (1929) : « *Après l'anarchie et le désordre, voici qu'un calme nait et qu'une harmonie sereine semble unifier tous ces efforts, leur apporter de la cohésion et en préciser le sens »* (Les chantiers nord-africains, 1929b, pp. 441-442).

Selon l'architecte DPLG Adrien Laforgue, les architectes de cette époque se trouvaient face à un dilemme entre deux écoles de pensée : celle de Viollet-le-Duc et celle des Académiques. La doctrine rationaliste de Viollet-le-Duc soutenait que « *toute forme d'architecture qui ne peut être donnée comme la conséquence d'une idée, d'un besoin, d'une nécessité ne peut être regardée comme une œuvre de goût* ». En revanche, les Académiques maintenaient le goût à travers le caractère classique et souvent artistique des architectures, en imitant ou en empruntant des éléments antiques. Ainsi, un fait nouveau émerge, l'époque du fer, caractéristique de l'Art nouveau. Ce mouvement se distingue par sa capacité à séduire grâce à sa souplesse, permettant aux formes de se plier à une imagination pure, sans recopier les modèles naturels existants (Les chantiers nord-africains, 1933, pp. 19-20).

L'architecture Art nouveau, malgré son expansion en Europe, est peu utilisée en Algérie (figure 4.3).



Figure 4.3. Décoration Art nouveau, sur les édifices d'Alger
Source : (Jacqueline, 2016).

Les architectes de cette époque étaient plongés dans une période d'évolution notable, largement influencée par la collaboration étroite de l'industrie appliquée à l'art (Les chantiers nord-africains, 1929b, p. 551). Ils disposaient désormais de nouvelles ressources, notamment grâce à l'essor de l'outillage moderne, la rapidité dans la construction, l'utilisation de nouveaux matériaux comme le béton armé, ainsi que les précautions liées à leur utilisation (maîtrise des techniques et des matériaux). Cette période était marquée par une intense phase d'expérimentation et de recherche.

Une génération d'architectes, d'une vision moderniste, a joué un rôle significatif dans la formation du mouvement moderne en Algérie, Léon Claro (Oran, 1899–Gien, 1991) a été fortement influencé par Le Corbusier et Perret qui sont considérés comme les protagonistes de cette architecture nouvelle. En 1936, Claro a construit le centre civique dans le style Art déco et a également reproduit, en 1930, la Maison du Centenaire dans un style indigène (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 230).

Auguste Perret, connu pour son utilisation novatrice du béton armé, a aussi laissé son empreinte en Algérie à travers la construction de nombreux édifices. Son entreprise a participé à la réalisation de projets architecturaux importants à Alger, tels que le palais du Gouvernement et la maison de l'Agriculture, contribuant ainsi à l'évolution de l'architecture moderne dans le pays (Picard, 1994, p. 128).

Le Corbusier, en 1927, a exprimé sa conviction que le monde est à l'aube d'une nouvelle ère, marquée par un "esprit nouveau". Pour lui, l'industrie, avec sa force inexorable, apporte des outils et des technologies adaptés à cette époque moderne.

Cette époque fixe un style différent, bien que les observateurs contemporains ne soient pas encore capables de le percevoir clairement.

Le Corbusier voit dans cette transformation une rupture avec le passé, où l'ornementation et les styles traditionnels laissent place à des formes et des structures plus fonctionnelles, dictées par les nécessités de l'industrie et de la vie moderne. Il prône une architecture qui embrasse ces changements, reflétant la simplicité et l'efficacité de la nouvelle ère industrielle (Oulebsir, 2004, p. 259).

Certains architectes sont tombés dans la froideur de la monotonie, rendant toutes les façades presque identiques malgré leurs destinations différentes. Cette approche est souvent décrite comme une architecture passe-partout, évoquant un simple rectangle de bristol blanc. À l'inverse, d'autres architectes ont tiré parti des avantages du béton armé pour mettre à l'honneur l'art égyptien et hellénique, créant des bâtiments où la vocation architecturale est clairement distinguée (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 24).

Le style Art déco se distingue par des formes géométriques et abstraites, en opposition aux lignes organiques de l'Art nouveau. Malgré son esthétique épurée, l'Art déco conserve une polychromie et des motifs stylisés, inspirés de l'exotisme égyptien, assyrien et pompéien. En Algérie, l'Art déco a trouvé une expression unique, intégrant des éléments locaux et s'adaptant aux spécificités climatiques et culturelles du pays.

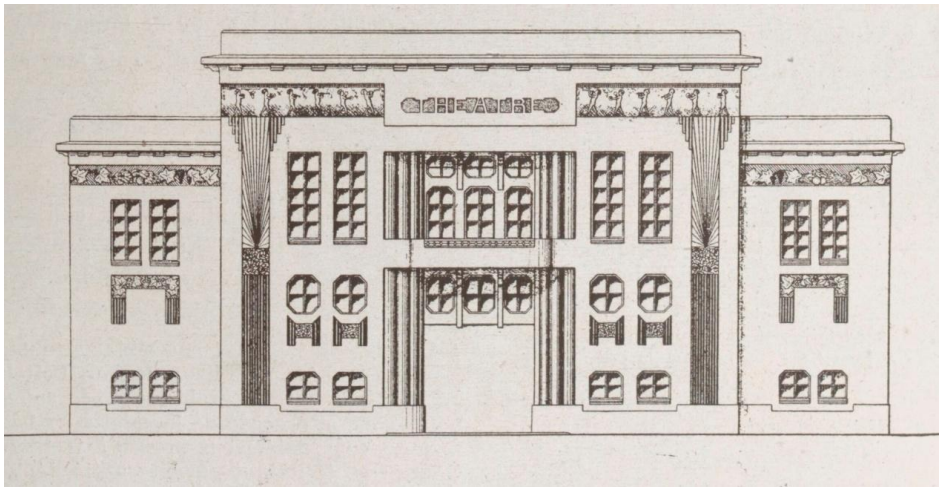


Figure 4.4. Projet de la salle des fêtes de Boufarik, établi par l'architecte Bettoli
Source : (Les chantiers nord-africains, 1929a, p. 211).

Les bâtiments Art déco algériens, construits principalement dans les années 1930, montrent une adaptation des codes esthétiques européens aux réalités locales (figure

4.4). Des villes comme Alger, Oran et Constantine présentent des exemples notables de ce style, alliant modernité et tradition (Rezgui, 2022, pp. 167-171).

Or, si l'art moderne a d'abord semblé présenter un chaos de tendances individuelles, et si le style de cette époque ne se dégageait pas clairement au milieu de ces dissonances, c'est parce que l'accord n'était pas encore trouvé. Pourtant, chacun de ces architectes de cette époque subissait des influences mystérieuses, des pressions imperceptibles mais constantes, qui dirigeaient dans l'ombre des milliers d'artistes en quête d'harmonie vers un même but. L'ornementation extérieure devenait donc inutile pour des raisons de vitesse et d'économie. Seules les grandes lignes comptaient, le détail importait peu. C'est la masse, la silhouette simple et facilement compréhensible qui produira l'émotion et fera la beauté (Les chantiers nord-africains, 1929b, pp. 441-442).

4.1.6. Urbanisme colonial des années trente : Face aux obligations d'aménagement et d'extension

Au début du XX^{e} siècle, grands efforts décisifs des législateurs et des municipalités, en vue d'adapter les villes et leurs banlieues aux conceptions nouvelles de la vie moderne, surtout à celle d'hygiène et de circulation. Une succession de lois sur la protection de la santé publique , sur les sites et les monuments naturels de valeur artistique, sur les perspectives monumentales, sur les expropriations et la plus-value, sur les plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement des villes a ouvert la route aux esprits hardis épris de grandeur et de beauté (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 261).

Dans les années 1920, l'établissement de nouvelles créations architecturales a coïncidé avec l'inquiétude croissante des politiciens concernant l'architecture coloniale prédominante et les plans urbains dans les territoires français et britanniques à l'étranger. Ce malaise a conduit à la reconnaissance de l'architecture dans les colonies comme une plateforme significative pour l'autoreprésentation politique (Fuller, 2007, p. 4, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 231).

CHAPITRE IV : PROGRAMME ARCHITECTURAL NATIONAL DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE 1930

La loi du 14 mars 1919 en France « *Cornudet* [46]» obligea les villes ayant plus de 10 000 habitants de se doter d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) (Journal officiel de la république française, 1919).

Cette législation, complétée par la loi de 1924 sur les lotissements, renforce considérablement les pouvoirs des maires en définissant des plans urbains à long terme, facilitant ainsi la gestion future et minimisant les coûts d'expropriation.

René Danger, géomètre et urbaniste clé, est mis en avant pour ses contributions à la planification urbaine en Algérie dans les années 1920 et 1930, utilisant une approche adaptative basée sur les caractéristiques spécifiques de chaque ville pour structurer ses interventions. Son approche culturaliste, illustrée par le zonage urbain à Alger et la reconstruction de quartiers anciens, reflète une préoccupation esthétique et fonctionnelle visant à harmoniser les nouveaux développements avec les structures existantes (Rezgui, 2022, pp. 37-39).

Alors que l'expansion urbaine continue à remodeler les villes algériennes, il est devenu de plus en plus important d'établir une planification urbaine efficace. Les conseils municipaux se débattent avec cette question et reconnaissent que les plans d'extension successifs ne sont plus suffisants pour gérer le développement urbain rapide. Pour apporter de l'ordre au paysage urbain et canaliser la construction de nouveaux bâtiments, il est nécessaire d'avoir un plan d'expansion ou d'embellissement complet qui ne peut être exécuté qu'avec l'aide de techniciens qualifiés possédant une expertise spécialisée et une connaissance des aspects esthétiques et des dispositions législatives urbaines. Les plans d'expansion sont généralement confiés aux urbanistes (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 231).

À Alger, l'urbanisme réglementaire a émergé pendant l'entre-deux-guerres, initié par René Danger, et a ensuite été développé par Henri Prost. Par la suite, les plans (PAEE) étaient basés sur les approches prônées par l'École française. Au niveau régional, il y avait le Plan d'Aménagement Régional (PAR) de Henri Prost et Maurice Rotival, qui ont établi les principes de l'urbanisme moderne à Alger. Le (PAR) est fait pour aménager tout ce qui peut être englobé dans la banlieue (Les chantiers nord-africains, 1933, p. 261).

[46] Elle prend le nom de son promoteur à la Chambre de l'Assemblée Nationale.

Le contexte des projets de Le Corbusier pour la ville d'Alger était axé sur le contrôle de l'étalement urbain et l'amélioration des infrastructures de transport pour relier la Casbah à la fois au nouveau centre-ville français et à la périphérie. À Oran et à Constantine, il y avait des plans topographiques. Les urbanistes se sont concentrés sur l'esthétique et l'harmonie avec la morphologie existante lors de la conception de nouveaux aménagements. Ces plans étaient basés sur des études de morphologie urbaine, de démographie, d'histoire et d'économie (Chérif, 2017, pp. 140-141 ; Rezgui, 2022 cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 231).

La construction a connu un essor en 1930, notamment après les célébrations du centenaire. Le développement de la construction d'après-guerre était lié aux politiques d'investissement public pour le logement, impulsées par les initiatives gouvernementales, les autorités municipales et leurs organismes de logement public (HLM), avec des subventions et des prêts d'État entraînant une augmentation des activités de construction dans les années 1950 à travers l'Algérie (Chérif, 2017, pp. 140-141 ; Rezgui, 2022 cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 231).

4.2. Processus de la production architecturale et acteurs principaux

4.2.1. Sélection des projets et définition du programme architectural

Le processus de production architecturale du centenaire 1930 s'inscrit dans une démarche soigneusement planifiée afin de recevoir les projets dans leurs délais. Après l'élaboration des comités du centenaire (CS) et (CG) et notamment la commission d'architecture du centenaire (CAC), le programme des réalisations architecturales est proposé par les différents représentants de l'administration coloniale.

À la base, les projets du centenaire ont été discutés en amont des célébrations, au sein de diverses instances institutionnelles telles que les conseils municipaux, les conseils généraux et les délégations financières. Le conseil supérieur peut statuer sur l'adoption ou le rejet des propositions soumises par des personnes morales ou physiques. Ces propositions étaient évaluées selon plusieurs critères, notamment leur conformité aux idéologies du régime colonial, la compétence technique ou artistique des porteurs de projets, ainsi que leur capacité à refléter et renforcer la mémoire collective souhaitée par les autorités. Elles sont ensuite mises à voix par les membres du conseil supérieur afin d'être adoptées ou refusées.

Voici un exemple d'une proposition pour la création d'un musée rétrospectif sous les voûtes de l'Amirauté à Alger (figure 4.5). Cette proposition est présentée lors de la 27ème séance de délibération du conseil supérieur (4 mars 1929) ; elle a été refusée par le conseil supérieur.

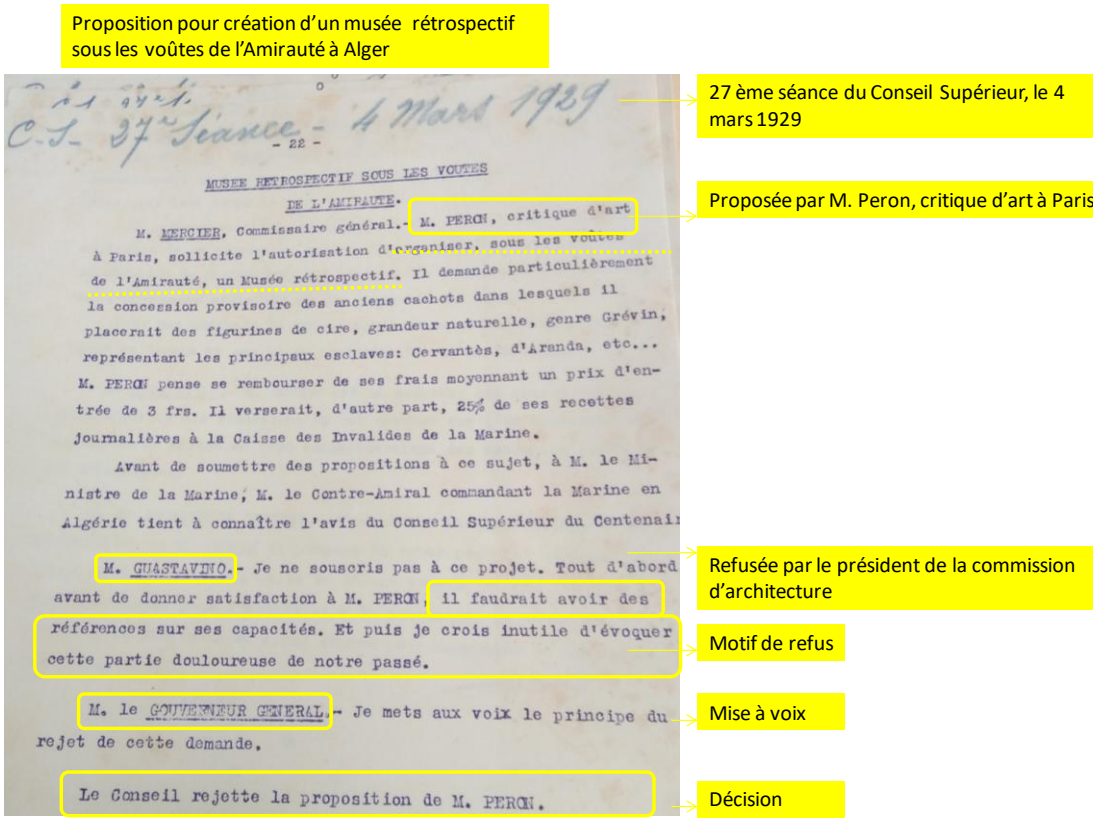


Figure 4.5. Exemple d'une séance de délibération de la commission d'architecture du centenaire
Source : (ANOM, GGA 64 S 7, interprétée par l'auteure, 2024).

Le Conseil supérieur optait pour une sélection rigoureuse des projets, en fonction des priorités utilitaires, des besoins locaux, des objectifs de propagande, de la répartition du budget, de l'idéologie et de la symbolique des projets, tout en veillant à mobiliser des expertises adaptées à la grandeur de l'événement. Les propositions du programme architectural sont réparties sur les trois départements (Alger, Oran et Constantine) ainsi que dans les territoires du Sud.

Les projets architecturaux sont attribués au gagnant des concours proclamés par le commissaire général ou d'autres entrepreneurs concernés. En outre, ils pouvaient être attribués par le biais de contrats privés (gré à gré) accordés par le président du conseil supérieur.

La ratification des projets du centenaire passe par divers acteurs centraux et locaux (Conseil supérieur, Commissariat général, Commission d'architecture, maires, préfets), ce qui engendre parfois des retards dans leur réalisation. Ces retards sont souvent liés aux modalités de financement, avec des versements échelonnés par la caisse de la célébration du centenaire, ou à des contraintes liées à l'approvisionnement en matériaux de construction et à la main-d'œuvre, en raison de l'importante activité de construction caractérisant cette période.

4.2.2. Commission d'architecture du centenaire (CAC), acteur principal dans la production architecturale du centenaire

La Commission d'architecture du centenaire s'est occupée de la réalisation des projets architecturaux prévus pour le centenaire. La présidence de la Commission est assurée par M. Guastavino, délégué financier, tandis que M. Paul Chavanon, titulaire d'une licence en Droit, a assumé la fonction de secrétaire.

La Commission se compose d'architectes français particulièrement actifs à Alger pendant les années 1930. La plupart d'entre eux sont des architectes du gouvernement général (DPLG), originaires d'Algérie, de France, ou issus de familles coloniales importantes. Leur formation s'est déroulée en France, avec des figures telles que Gabriel Darbéda (Alger, 1869 - Alger, 1949 ; élève de Rodin), Jacques Guiauchain[47] (Alger, 1884 - Paris, 1965), Charles Montaland (Lyon, 1871 - Alger, 1946 ; élève de Paul Blondel), et Marcel Christofle (Constantine, 1877 - Alger, 1956). La Commission a inclus l'architecte Ange Journeau[48], chef du service d'architecture du département de Constantine, et l'architecte Géorges Wolff, chef du service d'architecture du département d'Oran (ANOM, GGA 64 S 7, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 229).

Dans les années vingt, les architectes diplômés par le gouvernement (DPLG) rétablissent leur monopole sur les projets publics, qui englobent principalement la conception de bâtiments prestigieux financés par l'État (Piaton & Chebahi, 2017, p. 42, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 229).

[47] Il démissionna de la Commission en juillet 1928.

[48] Lauréat de l'Exposition internationale des Arts décoratifs de 1925 où il a obtenu une médaille d'argent et membre associé de la Société Nationale des Beaux-arts (ANOM, GGA 64 S 66).

La Commission comprenait également des architectes du *second plan* (Piaton & Chebahi, 2017) (non diplômés) ayant une formation d'ingénieur ou formés à l'école des beaux-arts d'Alger (comme Etienne Guérineau, Georges Garnier, Charles Rosazza (Alger, 1887-Saissac, 1980), et Ardoin Ramalli (Castegnato (Brescia), 1886- ?) (ANOM, GGA 64 S 7).

Quelques architectes français d'Alger étaient membres au sein de l'Association des architectes du département d'Alger, dont M. Darbéda fut président en 1927. Ils se référaient au Code de Guadet qui régit les principes fondamentaux de la profession d'architecte ; ils demandaient que la commande publique soit confiée à des architectes professionnels de compétence reconnue et que le rôle du Génie Rural et des Services Provinciaux se limite à la viabilité des centres d'habitat et des travaux routiers (Les Travaux, 1927, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 229).

Les architectes de la commission n'ont pas été autorisés à concourir à l'exécution des projets du centenaire selon les conditions fixées par le président de la Commission[49].
Ayant des parcours professionnels variés, ces architectes ont partagé les commandes publiques et privées dans les grandes villes algériennes et ont même enseigné à l'École des Beaux-arts d'Alger. La formation des architectes a eu un effet plus fort sur l'architecture (Volait, 2017).
Ils ont contribué à donner un caractère particulier aux bâtiments du Centenaire à travers leurs observations formulées du point de vue financier, technique, fonctionnel et esthétique. Les projets architecturaux ne sont approuvés qu'après l'avis favorable de la Commission de l'architecture. Le commissaire général Gustave Mercier pourrait émettre des réserves aux architectes chargés des projets (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 229).
La Commission avait pour objectif de se préoccuper de la construction des projets et d'assurer leur aménagement pour les recevoir durant les fêtes du centenaire. Les différents projets ont été analysés et discutés par la commission d'architecture. Les conclusions des rapports tendant à l'approbation des projets sont approuvées à l'unanimité par les membres de la commission.

[49] Séance du 12 janvier 1928, Commission d'architecture : *M. Froger, membre de la commission, pense que les nombreux architectes privés qui font partie de cette commission n'ont pas l'intention de concourir à l'exécution des projets de travaux qu'elle aura retenus. Il désirerait d'ailleurs que ce principe soit nettement posé à l'égard de tous les membres des commissions du Centenaire* (ANOM, GGA 64 S 7).

- **Recommandations et consignes de la Commission d'Architecture du Centenaire**

Dans le but d'optimiser la production architecturale du Centenaire, la commission s'est penchée sur diverses recommandations que nous pouvons discerner à travers l'examen approfondi des procès-verbaux de ladite commission[50]. Voici des commentaires des architectes de la commission :

- Esthétique : *M. Mary*[51] *estime que le bâtiment où sera installé le poste de radiodiffusion, aux environs d'Alger, devra revêtir un certain caractère artistique et qu'il serait nécessaire d'en confier le plan et la construction à un architecte* (ANOM, GGA 64 S 7).

Concernant la maison de l'agriculture d'Alger, *il conviendrait d'inviter l'architecte à mettre au point la décoration de ses façades. Mr Garnier : reconnait que le bâtiment a quelque peu l'aspect d'usine' mais que l'on peut s'en remettre à l'architecte du soin de l'améliorer*[52].

- Unité de caractère : La Commission donna satisfaction sur le projet de l'exposition d'Oran, présenté par l'architecte Wolff, et lui fit confiance pour *donner aux bâtiments un caractère architectural excluant la banalité ordinaire des expositions*[53]. Elle demanda que les bâtiments exposés doivent avoir une unité de caractère.

- Sécurité : La Commission d'architecture insistait sur les précautions à prendre contre l'incendie dans l'exposition des pavillons en bois à Oran.

- Technique : L'architecte Montaland a émis le vœu que : « *lors de la discussion par le Conseil Supérieur du Centenaire, de projets de marchés ou de contrats intéressant l'architecture, un membre compétent de la commission d'architecture soit présent, de façon à pouvoir donner éventuellement à cette assemblée un avis technique*[54] ».

- Patrimoine : Selon Pierre Nora, la mémoire-patrimoine contribue de manière significative à revitaliser le sentiment d'appartenance à la nation (Willaime, 1988, p. 126). La célébration du centenaire de l'Algérie concernait toute la nation française, impliquant tous les échelons des fonctionnaires. Cette célébration était profondément enracinée dans l'héritage patrimonial transmis par les ancêtres, ce qui a conduit à une

[50] Rapport de réunion du 1er mars 1929, Alger (ANOM, GGA 64 S 7).
[51] Commentaire de L'architecte de la Banque de l'Algérie Mary lors de la séance de 16 juillet 1928, Commission d'architecture (ANOM, GGA 64 S 7).
[52] Réunion de la Commission d'architecture du 14 janvier 1929 (ANOM, GGA 64 S 7).
[53] Réunion de la Commission d'architecture du 1 mars 1929 (ANOM, GGA 64 S 7).
[54] Réunion Commission d'architecture, le 8/10/1928 (ANOM, GGA 64 S 7).

attention particulière portée aux monuments historiques et était l'occasion pour restaurer, conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti qui leur appartenait. Le vœu émis par le Comité des Tagarins, au gouverneur général, *« dont la réalisation permettrait lors des fêtes du Centenaire et dans l'avenir de laisser cette impression aux visiteurs français et étrangers que la France sait conserver dignement les souvenirs qui se rattachent à son histoire et sait également honorer ceux qui héroïquement sont morts pour fonder cette belle Algérie, notre seconde France* » (ANOM, GGA 64 S 7). La commission demanda de restaurer le fort Empereur, symbole de l'expédition de 1541, menée par l'empereur Charles-Quint à Alger. Il établit son campement sur l'emplacement de ce fort (voir annexe D).

La Commission des monuments historiques et des sites artistiques et pittoresques d'Algérie a émis le vœu tendant à ce que les travaux de la commission du centenaire, à entreprendre dans les bâtiments classés, et les monuments historiques, soient obligatoirement confiés aux architectes compétents du service des monuments historiques (ANOM, GGA 64 S 7).

Des crédits ont été accordés par les services militaires pour des travaux de remise en état des bâtiments militaires de la Casbah d'Alger, susceptibles de recevoir les touristes pendant les fêtes du centenaire, tels que le pavillon du coup d'éventail, la mosquée du Dey 'salle du Trône' et le pavillon des Beys de passage (Vincennes, GR 1 H 533).

- Paysage et verdure : Les pratiques urbaines liées au domaine paysager ont attiré l'attention de la commission d'architecture du centenaire qui veilla à la conservation des beautés naturelles des villes algériennes, et notamment dans la ville d'Alger. Dans une délibération (voir annexe D) (ANOM, GGA 64 S 7), la commission demanda de protéger les jardins et la verdure qui couronnaient la baie d'Alger, visant à impliquer de manière harmonieuse le design paysager dans l'environnement urbain.

À cause de l'exode rural, du développement de l'agglomération algéroise et des conséquences de l'étalement urbain sur le paysage urbain, la commission a mis la possibilité de concilier les exigences techniques avec le respect des sites pour protéger les coteaux boisés contre l'envahissement des maisons de rapport à multiples étages. Les parcs et les jardins publics et privés devaient être ménagés, elle désirait intervenir, pendant qu'il en avait encore le temps, pour conserver cette ville et ses deux

principales parures (couteaux boisés et la vue de sa baie) (ANOM, GGA 64 S 7, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 232).

La Commission de l'architecture du centenaire : « *craint déjà que nos visiteurs s'étonnent et se scandalisent en comparant la réalité actuelle aux descriptions qu'ils auront lues de la baie d'Alger, si souvent vantée comme l'une des plus belles du monde* » « *sans méconnaitre les nécessités qu'impose le développement de l'agglomération algéroise* ». Elle exprima le souhait d'accélérer les procédures de classement du Bardo, du palais d'été et de ses annexes (la villa Djenan El Mufti, la villa Mustapha Rais, ainsi que les jardins associés à ces édifices). Elle encouragea également la rapidité dans la démolition des murs d'enceinte des bâtiments mentionnés et préconisa de réserver, dans les terrains militaires déclassés, des espaces libres et boisés essentiels à l'esthétique et à l'hygiène publique. Ces zones de servitudes étaient destinées à préserver le caractère de quartier de villas et de cités-jardins pour les terrains à aliéner (ANOM, GGA 64 S 7).

4.2.3. Les architectes du centenaire

Les projets du centenaire de l'Algérie ont été confiés à des architectes talentueux, reconnus pour leur maîtrise technique et leur capacité à répondre aux exigences esthétiques et idéologiques de l'époque. Ces figures, souvent marquantes dans le paysage architectural de la période coloniale, incarnaient le savoir-faire technique et artistique nécessaire pour traduire les ambitions politiques et symboliques de la célébration.

Les architectes du centenaire, tels que Léon Claro, Marcel Christofle, Georges Wolff, Bienvenu, Jaques Guaiuchain, Paul Guion, Regnier, Darbéda, Léon Claro, Marcel Christofle, Georges Wolff, Brunier, Ange Journeau, Betolli, Paul Ferrant, Seiller et Lathuillière, Bastélica et bien d'autres, étaient réputés non seulement pour leur expertise dans des styles variés comme le néo-mauresque ou l'art déco, mais aussi pour leur sensibilité à intégrer leurs œuvres dans le tissu urbain, tout en reflétant les idéaux de modernité et de grandeur du pouvoir colonial.

Ces architectes ont créé un tournant dans l'architecture française en Algérie en introduisant les prémisses du mouvement moderne. Ils ont fait preuve d'innovation et de créativité en adoptant de nouvelles formes d'expression et en se séparant des précédents styles architecturaux, néoclassique et néo-mauresque, en cherchant

l'abstraction artistique et en osant l'utilisation de nouveaux procédés constructifs. Ils ont relevé le défi avec ce qui se passe dans les expositions coloniales et internationales pour donner au centenaire son exclusivité.

D'autres architectes communaux ont participé à la production architecturale du centenaire dans les villes algériennes. Ils sont souvent accompagnés par des architectes d'Alger tels Simonpieri, architecte à Bougie, sous les auspices de P. Guion pour la construction de l'école-atelier de tissage à Bougie, Tarabella, architecte à Constantine, pour l'édification de la maison de l'ouvrier, Charles Thibaudier, architecte à Tlemcen, et Paul Ferrant, architecte à Alger, pour construire l'école de poterie de Tlemcen (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 229).

Les architectes algérianistes, à orientation moderniste, ont exercé une influence significative au sein du courant avant-gardiste de l'architecture en Algérie (Aïche et al,. 2006). Entre les deux guerres, une société des architectes modernes (SAM) fut créée ; elle refusa le recopiage et le surcharge de l'ornementation et incita à la créativité : « *Nous nous refusons à vivre dans un éternel carnaval et à ressembler à ces figurants de l'ancien Bœuf-gras ... Le rôle de l'architecte ne consiste pas à gaspiller le temps dans un dilettantisme stérile, à aquareller adroitement de belles images, à élaborer des projets fantastiques, coûtant des milliards … Nous avons assez des fausses fenêtres, des fausses portes, des fausses cheminées, des fausses solives, des fausses pierres, des faux talents, des arrangements…* » (Jourdain, 1930, p. 115, cité dans (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 229).

Les architectes Algérianistes ou métropolitains ont développé une architecture d'un aspect moderne qui n'est pas ostentatoire ni tumultueux, mais plutôt ancrée dans des principes rationnels qui s'adaptent harmonieusement au climat Nord africain (Lathuillière, (nd), cité dans Picard, 1994).

4.3. Programme architectural du centenaire de l'Algérie 1930, un siècle en perspective

Le programme du centenaire se concentre principalement sur la promotion de réalisations durables et pragmatiques, répondant de manière stratégique à divers besoins, dans des domaines tels que l'agriculture, la culture, l'art, la communication, la santé et la philanthropie. En outre, il vise à améliorer les paysages architecturaux et

urbains grâce à des efforts de restauration, de transformation des bâtiments et à des améliorations dans l'espace urbain (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 226).

À l'occasion du centenaire de l'Algérie, plus de cinquante opérations sont effectuées sur le territoire algérien, entre édification de nouveaux édifices, travaux d'agrandissement et de réaménagement et travaux de restauration. Pour faciliter la lecture du programme architectural, nous avons repéré et classé les projets en plusieurs catégories selon l'usage : les institutions muséales et culturelles, les maisons de l'agriculture, les institutions techniques, les institutions indigènes et les œuvres sociales et, en dernier lieu, les projets divers. Quant aux projets architecturaux réalisés dans la ville de Constantine - qui constituent notre corpus d'étude - ils seront détaillés dans les prochains chapitres.

Selon Mercier, le Commissaire Général, la totalité du budget ne devait pas être dépensée à des manifestations sans lendemain ou à la propagande, mais qu'une part importante devait en être réservée à des créations durables, à des améliorations permanentes qui enrichiraient la Colonie (Mercier, 1931a).

L'architecture est communément liée à la représentation du pouvoir à travers la création de monuments et de structures prestigieuses. La consommation *ostentatoire* d'espace, l'usage de hauteurs imposantes et l'utilisation de matériaux de grande valeur, etc. et le "*marquage*" de l'espace mettent en évidence les attributs exceptionnels du pouvoir, tout en reléguant la banalité des alentours (Chadoin, 2014, p. 22). Dans cette perspective, le centenaire tend à apparaitre à l'intérieur de l'espace urbain et ses appuis sociaux (Oulebsir, 2004, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 227).

M. Raoux, délégué financier, lors de sa déclaration aux Délégations Financières le 12 juin 1928, met en évidence le fait que les constructions réalisées à l'occasion du centenaire auront une pérennité. Il souligne que ces réalisations n'auraient jamais vu le jour sans l'opportunité offerte par le centenaire. Ainsi, ces structures témoignent de l'impact significatif de cet événement sur le développement architectural et culturel de l'Algérie (Mélia, 1929, p. 5).

« L'une des préoccupations principales du Conseil Supérieur du Centenaire et du Commissariat Général dans l'établissement du programme des manifestations de

1930 et l'utilisation des crédits prévus pour ces manifestations a été d'éviter, dans la plus large mesure possible, des dépenses occasionnelles, et d'efforcer de ne réaliser que des projets pouvant avoir une utilité pour l'Algérie même après 1930. Dans cet ordre d'idées a été prévue l'édification d'un certain nombre de constructions qui demeureront comme un témoin de cette date anniversaire et qui pourront être utilisées à diverses fins pour les besoins généraux du pays. » (ANOM, GGA 64 S 46).

4.3.1. Instituions muséales et artistiques

Au point de vue artistique, le programme du centenaire vise à développer le côté intellectuel, à promouvoir le goût artistique des citadins et à répondre aux besoins d'instruction artistique pour la jeunesse algérienne et à soutenir les institutions muséales (Mercier, 1931a). Un grand budget est réservé pour intensifier l'action muséale, à travers la réalisation de plusieurs types de musées, l'achat des collections, l'agrandissement et le réaménagement des musées, la reconversion des édifices en musées et l'installation des expositions et des salons.

Le centenaire était *l'occasion de doter l'Algérie d'une structure favorable au développement des arts* (Cazenave, 2001, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 227).

L'architecture muséale n'a pas commencé effectivement en Algérie qu'avec la célébration du centenaire. Avant 1930, les musées en Algérie s'agissaient des projets de reconversion et de réutilisation des bâtiments et des monuments, ayant une valeur historique, artistique ou architecturale singulière. Pour entreposer, conserver et exposer, la majorité de ces locaux ne sont pas conçus pour faire ces fonctions muséales ni pour accueillir les visiteurs dans un parcours muséographique réfléchi. Par conséquent, le programme du centenaire vient de combler ces lacunes (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 227).

Le musée, lors du centenaire, devient un instrument de prestige, il participe à l'impérialisme symbolique dans le régime colonial, il n'est plus seulement un instrument au service de l'instruction publique (Saou-Dufrêne & Djenidi, 2017).

Le musée colonial était un instrument de la glorification de la Colonie et de la rééducation artistique (Bouttiaux, 2007, p. 19).

Grâce au centenaire, l'Algérie s'est vue pourvue de musées qui ont évolué pour devenir des centres cruciaux d'expression artistique et culturelle. Un nombre

considérable d'œuvres d'art a été généreusement offert par le centenaire, enrichissant ainsi le patrimoine culturel de la région.

Afin de montrer l'intérêt que porte la Haute Administration coloniale au développement intellectuel et artistique du pays, le (CG) a décidé de poursuivre l'édification de musées des Beaux-arts à Alger, à Oran et à Constantine (ANOM, GGA 64 S 46).

Le musée, un bâtiment visible et solide, représente une œuvre durable de mémoire dans la cité. Sa présence rappelle, par son activité et l'agitation qu'il suscite parmi les hommes, l'importance de la durée. En tant qu'institution pérenne, le musée permet de mettre en perspective le passé dans le présent, ramenant ainsi la quotidienneté à sa juste place. Il remplit un premier niveau institutionnel en constituant une forme collective de lutte contre l'oubli. En tant qu'institution, le musée souligne que l'homme se construit par l'éducation, en accédant au savoir et au savoir-faire des générations précédentes. Lorsqu'une société choisit de conserver des objets, elle résume une culture commune pour un groupe humain. En faisant mémoire, le musée inscrit l'individu et le groupe dans la durée, établissant ainsi un lien visible et symbolique entre la société, son histoire et ses traditions (Pierron, 1996, p. 127).

- **Le Musée des beaux-arts d'Alger :**

L'une des constructions iconiques du centenaire, en adéquation avec les directives locales des politiques urbaines, est le Musée des Beaux-arts d'Alger (figure 4.6), construit par l'architecte Paul Guion (Guelma, 1881-Boissy-l'Aillerie, 1972), en collaboration avec son collègue Régnier. La conception architecturale du bâtiment témoigne de leur compréhension profonde à la fois des principes modernistes et des caractéristiques uniques du paysage algérois. Forts de leur vaste expérience dans des projets tels que "Le jardin d'essais d'el Hamma", les architectes ont construit une structure qui s'intègre parfaitement dans son environnement, démontrant un mélange harmonieux de nature et de design contemporain (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 233).

Le bâtiment est parfaitement intégré à son site et est réparti sur trois plateformes, avec une différence de hauteur de 33 mètres entre le premier et le troisième niveau. Il offre une représentation visuelle frappante de l'habileté architecturale et des vues

panoramiques attrayantes sur l'environnement environnant, y compris l'étendue verdoyante du jardin d'Essai El Hama et la baie d'Alger.

Les architectes ont incorporé avec soin des éléments architecturaux spécifiques qui donnent au bâtiment une touche méditerranéenne, notamment l'inclusion d'une pergola, couronnant le bâtiment, l'utilisation de carreaux de céramique et l'intégration de terrasses et de jardins, reflétant l'identité locale et le climat de la ville d'Alger (Les chantiers nord-africains, 1930, p. 456). En somme, le musée des Beaux-arts d'Alger se présente comme un exemple exceptionnel de la production architecturale du centenaire, utilisant des principes modernistes avec une compréhension profonde du paysage, du climat et de la culture locale, alimentant les débats sur l'architecture en Algérie, où les architectes considèrent que l'architecture méditerranéenne est plus adaptée au climat et au site algériens (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 233).

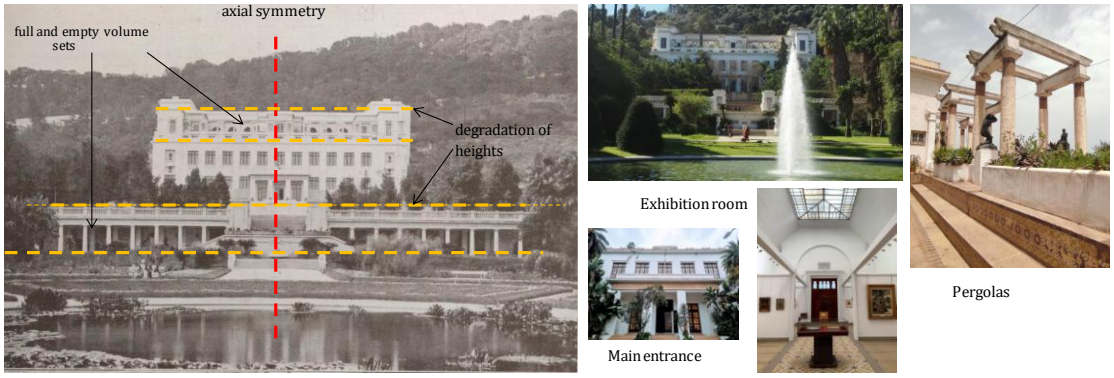


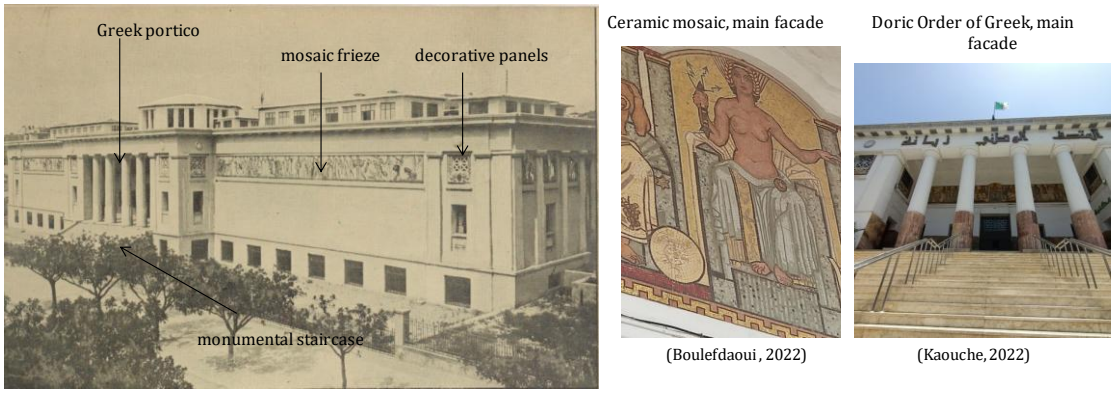
Figure 4.6. Le musée des beaux-arts d'Alger
Source: (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 233).

- **Le musée d'Oran :**

L'architecte Georges Wolff (Saint-Étienne, 1873-Toulon, 1970) fait construire un palais des arts (figure 4.7), qui comprend la construction d'un musée, d'une bibliothèque, d'une salle de conférences et d'une salle d'enseignement des arts (ANOM, GGA 64 S 42). L'ensemble du projet est situé du côté nord du boulevard Iéna, parfaitement intégré au site, sur une parcelle triangulaire d'une surface bâtie de plus de 3000 m^2.

Le bâtiment se distingue par son style Art déco, qui combine des éléments grecs et classiques avec des influences modernes. Il se caractérise par la sobriété de ses lignes, accentuée par une gigantesque frise en mosaïque de 75 mètres de long. La mosaïque

en céramique agrémentée d'or illustre des scènes de la mythologie grecque à travers des personnages, s'étendant sous le portique orné de colonnes doriques (Weiss, 1930a, p. 242). La façade principale est marquée par un portique grec monumental et ornée de panels décoratifs (Les chantiers nord-africains, 1929a, p. 89, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 233).



(*Les Chantiers nord-africains*, 1932, p. 575) (Boulefdaoui , 2022) (Kaouche, 2022)

Figure 4.7. Le palais des arts d'Oran
Source: **(**Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 234).

- **Le Musée d'art et d'archéologie de Constantine (Musée Gustave Mercier).**

- **Les musées de Timgad et de Djemila :**

Les Délégations Financières ont affecté à l'occasion du centenaire un crédit spécial de 500.000 frs à la construction de deux musées dans les deux sites archéologiques de Timgad et de Djemila. Ces musées-sites ont accueilli les richesses recueillies au cours des fouilles archéologiques. Les architectes chargés de la réalisation de ces musées sont M.M. Christofle et Claro, architectes du gouvernement général (ANOM, GGA 64 S 65). Le musée de Djemila a été agrandi et transformé avec la construction de deux salles, tandis qu'un nouveau musée de Timgad est édifié, vu l'état défectueux de l'ancien musée (Mercier, 1931a, p. 261).

- **La villa du Centenaire :**

Elle se situe au centre de la place d'Estrées au sommet de la haute Casbah. Elle est établie sur les modèles d'habitations typiquement mauresques, représentant l'art autochtone à travers une façade presque aveugle, avec peu d'ouvertures, en encorbellement et soutenue par des rondins[55]. Elle est construite par l'architecte Léon

[55] Pour plus de détails, consultez l'article : Soubreville, A. (janvier 1931, pp. 39-44). La maison indigène du centenaire, architecte : Léon Claro, D.P.L.G. Les Chantiers nord-africains, Gallica.

Claro, architecte DPLG, qui a créé *des formes architecturales qui semblent parfois inspirées des formes cubiques des maisons arabes, qui sont en tout cas tout à fait adaptées à la nature nord-africaine. Il s'agit de l'avènement d'une architecture méditerranéenne où s'affirme le sens des proportions nobles et des lignes sobres, c'est-à-dire le respect de la tradition classique* (Alazard, 1937, p. 32, cité dans Moll, 1989, p. 44). Le principe de la conception ressemble à celui du Musée Arlaten à Arles et présente aux visiteurs le tableau de la vie antérieure à la conquête avec le mobilier (ANOM, GGA 64 S 65). La maison du Centenaire présente une architecture méditerranéenne, parfaitement intégrée dans le tissu traditionnel et mieux adaptée aux coutumes locales (figure 4.8).

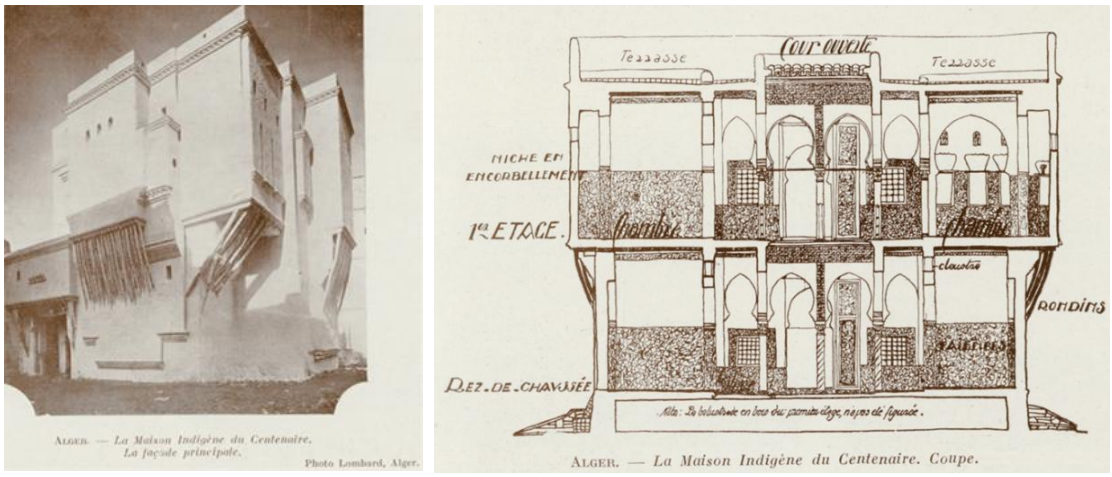


Figure 4.8. Vue de face et coupe sur la villa du Centenaire à Alger
Source : (Les chantiers nord-africains, 1931, pp. 39-43).

- **Le musée d'ethnographie et de préhistoire :**

Le musée est installé dans la villa de Bardo, un joyau d'art hispano-mauresque (Mercier, 1931a, p. 271). Il est situé dans la banlieue d'Alger (Mustapha-Supérieur), où sont répartis, dans plusieurs salles, des éléments relatifs à la vie indigène et aux vestiges du passé, des pièces rares, des documents historiques, des tentures, des tapis traditionnels indigènes, des photos iconographiques des explorations archéologiques, des armes des Touaregs, etc. (Weiss, 1930a, pp. 245-250).

Les travaux de transformation des salles ont été attribués à l'architecte des monuments historiques Marcel Christofle (Mercier, 1931a, p. 275) (figure 4.9)[56]. Les travaux d'aménagement effectués ont permis de créer un musée d'ethnographie et de préhistoire.

[56] Pour plus de détails (plans et façades) sur ce projet (voir annexe D).

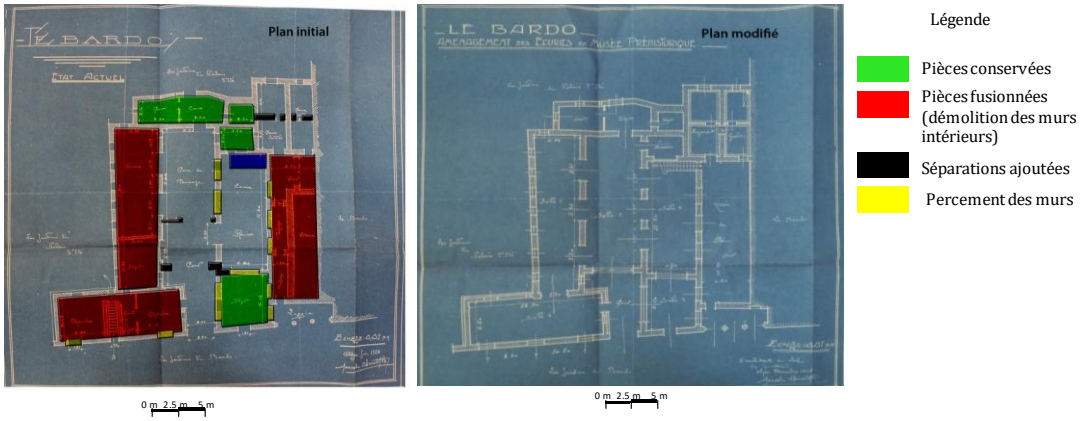


Figure 4.9. À gauche, le plan initial de la villa de Bardo, à droite, le plan modifié
Source : (ANOM, GGA 64 S 66, traitée par l'auteure, 2023).

- **Musée Franchet d'Esperey :**

L'idée de création d'un musée d'Armée d'Afrique à la Casbah d'Alger est due au général commandant le 19ème corps de l'Armée d'Afrique qui a présenté au ministère de la Guerre l'étude d'un projet de l'installation d'un musée historique dans une ancienne poudrière turque à l'entrée du quartier de la casbah (Vincennes, 1 H 533).

En effet, à l'occasion du centenaire, le projet fut exécuté (figure 4.10). Le musée abrita plusieurs reliques ayant appartenu aux illustres soldats qui se sont succédé depuis la conquête, ainsi que divers documents de reconstitution d'une valeur certaine (L'Écho d'Alger, 1930b, p. 2).



Figure 4.10. Intérieur du musée Franchet d'Esperey
Source : (Alger-roi.fr, 2009).

La reconstruction historique de ces costumes (figure 4.10) reflète l'exaltation que le pouvoir colonial a manifestée envers son armée en Afrique. Les collections ont été installées dans trois sections : la première est aménagée dans l'ancienne mosquée qui a été remise en état pour renfermer les souvenirs relatifs à la conquête et les anciens uniformes, la deuxième collection est installée dans l'ancienne poudrière englobant

les documents relatifs à l'œuvre coloniale de l'armée d'Afrique, et la troisième section est installée dans la veille poudrière consacrée aux grandes familles indigènes (Mercier, 1931a, p. 258).

Des suggestions ont été faites par le commandement militaire d'Alger pour l'organisation des visites au musée historique. Les itinéraires guidés (figure 4.11) à l'intérieur passent par la cour du pavillon de l'Eventail, la mosquée, celle de la salle du trône et la terrasse se donne sur la vue de l'église Saint-Croix. Les entrées peuvent être à travers la porte d'El-Biar (Sud) ou par celle d'Alger (Nord) (SHD, Vincennes, 1 H 533).

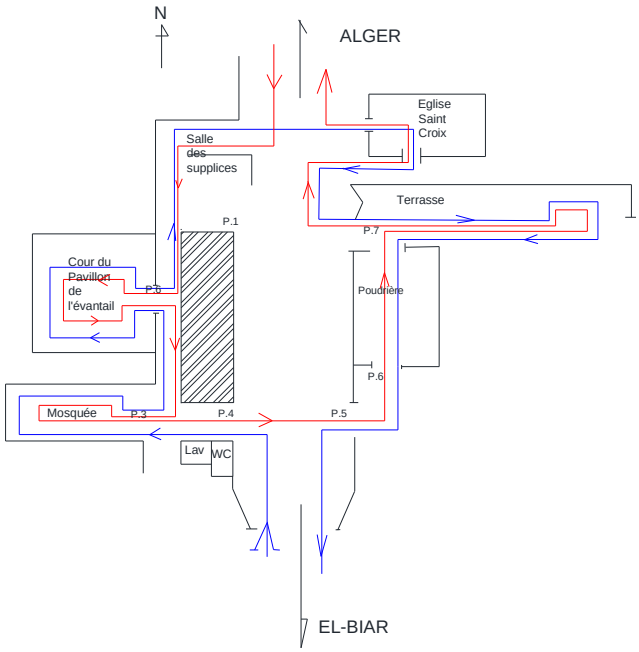


Figure 4.11. Itinéraires des visites à l'intérieur du musée historique
Source : (SHD, Vincennes, 1 H 533, dessinée par l'auteure, 2024).

- **Le Musée forestier** :

Le pavillon des forêts, autrefois situé au square de Galland, a été déplacé et agrandi. Il est désormais implanté au cœur du massif forestier du Bois de Boulogne, à proximité de la Colonne Voirol. Un crédit de 500.000 frs a été affecté à cette construction (ANOM, GGA 64 S 65). Les travaux de réédification et de transfert sont confiés à l'architecte Jacques Guiauchain, la majorité des collections ont été réunies par l'administration des Eaux et Forêts en collaboration avec M. Alfonsi, menuisier d'art (Mercier, 193a, p. 263).

- **Musée de Cherchell :** une nouvelle salle est construite au musée de Cherchell (ANOM, GGA 64 S 46).
- **Musée Saint Augustin à Souk Ahras :** le (CG) du centenaire subventionna la construction d'un musée qui était annexé à la basilique de Saint Augustin (Mercier, 1931a, p. 269).
- **Travaux d'agrandissement du musée des antiquités algériennes et d'art musulman :** le musée fut agrandi pour loger le gardien, une porte monumentale est ajoutée par l'architecte Darbéda, inspirée du style marocain (Mercier, 1931a, p. 277).

➢ **Salle des beaux-arts à Alger :**

Avec le développement des arts et de la musique à Alger, le Comité du centenaire a voulu répondre aux besoins de la ville moderne. L'architecte Jacques Guiauchain a construit la salle des Beaux-arts "Pierre Bordes" (figure 4.12) dans le Bastion XII, près de l'artère principale du boulevard Laferrière, destinée à accueillir des concerts et des auditions musicales. La structure du bâtiment se distingue par un plafond en forme de dôme cylindrique en béton armé, avec une portée de 30,60 mètres, reposant sur une poutre de ceinture soutenue par seize colonnes. La technique innovante utilisée était le Zeiss Dywidag (Mercier, 1931a, cité dans Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 231).

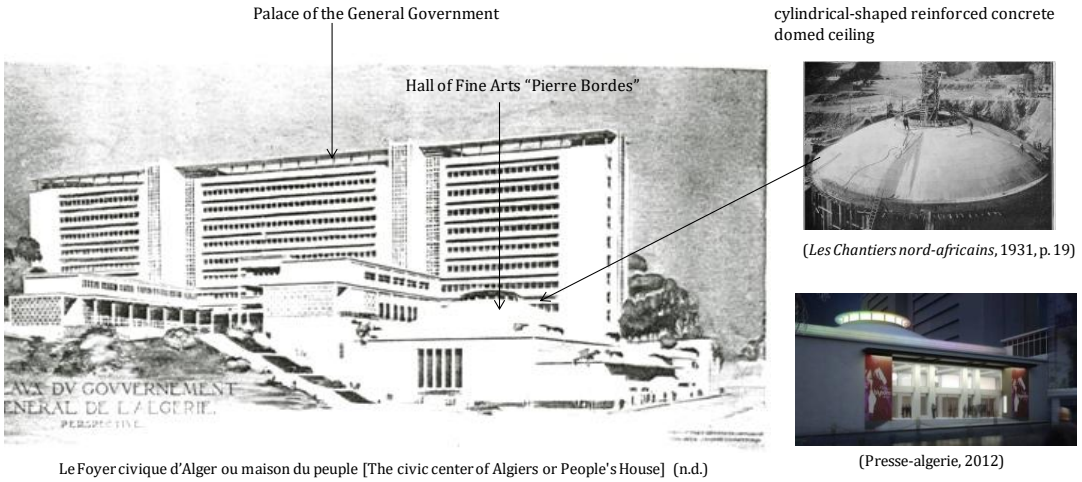


Figure 4.12. La salle des beaux arts d'Alger
Source: (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 232).

L'architecte a fait preuve de créativité pour assurer le bon fonctionnement acoustique de la pièce. Malgré l'audace de la forme et de la technique, il réussit à assurer la solidité, la fonction et la beauté qu'il cherchait. En s'appuyant sur les principes

modernes de l'architecture, il a supprimé les murs intérieurs et laissé de grandes travées à l'intérieur de la pièce (Mercier, 1931a). Les travaux des gros œuvres sont mis en concours dès le début de 1929 par le comité du centenaire, qui choisit les sociétés A. Perrière et C. Dumius et C., de Paris, et la Société Anonyme des Anciens Etablissements Zublin et C. de Strasbourg (Les chantiers nord-africains, 1931, p. 136). La construction de cette structure a requis le terrassement de 41 000 mètres cubes de sol rocheux. Sa configuration rectangulaire et basse a été conçue afin de ne pas obstruer la vue des étages des bureaux du palais gouvernemental (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 231).

Les travaux de construction ont commencé en 1929, la salle est inaugurée le 21 juin 1930 en présence de M. Bordes et M. Mercier[57].

4.3.2. Maisons de l'agriculture

L'agriculture représente l'élément principal de la prospérité de la Colonie (ANOM, GGA 64 S 7). Vu les richesses agricoles de l'Algérie et le développement du secteur des coopérations, le (CG) subventionna la réalisation, dans chacun des chefs-lieux de la Colonie, de maisons de l'agriculture. Ces édifices durables sont utilisés pour recevoir les nombreux congrès annoncés pour 1930 et répondre ensuite aux besoins des diverses associations agricoles de la Colonie (ANOM, GGA 64 S 46).

En Algérie, la colonisation agricole (Busson, 1898) a débuté très tôt, notamment avec l'octroi de lots de terres gratuits aux colons, la concession gratuite des terres selon le décret du 18 avril 1841, les crédits financiers aux colons conformément au décret du 26 avril 1851 et la vente des terres avec le décret du 25 juillet 1860, permettant la revente des terres aliénées à la population indigène et le retour de la concession gratuite dès 1871 avec l'attribution gratuite sous condition de résidence. La population indigène, surtout arabe, représenta un *élément vital de la colonisation* [58](Bessaoud, 1999). En 1939, plus d'un million de la population agricole (entre khammès, ouvriers journaliers et fellahs) sont recensés. La diversité agro-climatique de l'Algérie et sa composition géologique ont permis en outre d'augmenter le nombre des agriculteurs et de développer la vie rurale (Busson, 1898).

[57] Pour plus de détails à propos de cette œuvre, consultez l'article : "Salle des fêtes du Gouvernement Général à Alger, Architecte : Guiauchain D.P.L.G." *Les Chantiers Nord-Africains*, 1931, pp. 135-141. BNF Gallica.

[58] Lettre de Napoléon III du 1.11.1869 au Maréchal Pélissier.

CHAPITRE IV : PROGRAMME ARCHITECTURAL NATIONAL DU CENTENAIRE DE L'ALGERIE 1930

Vers la fin de l'année 1929, il y avait 252 sociétés coopératives. Cette œuvre de la coopération et de la mutualité agricole, selon Gustave Mercier, a permis d'associer le colon et l'indigène. *Il fallait un couronnement* dans chaque département (à Alger, Oran et Constantine), c'est pourquoi le centenaire opta pour la création de trois maisons départementales de l'agriculture (ou les Maisons des Colons) p*our répondre à la nécessité des agriculteurs de se fédérer et* satisfaire leurs besoins (Mercier, 1931a, p. 210) en leurs assurant des laboratoires modernes départementaux d'analyses agricoles (Délégations financières algériennes, 1928, p. 100).

Les maisons de l'agriculture sont considérées comme des centres d'analyse et de recherche, comprenant des laboratoires d'analyse, pour faire des tests, des analyses de produits, pour développer la qualité des produits d'agriculture, et devenues un lieu pour apprendre les nouveaux procédés de culturation et d'utilisation du nouveau matériel, aussi pour savoir les prévisions climatiques. Après le centenaire, les maisons d'agriculture sont construites dans d'autres villes algériennes, contribuant à moderniser le secteur économique et à étayer les échanges économiques entre la colonie et la métropole (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 227).

Les maisons de l'agriculture représentent de manière symbolique et concrète l'unité et l'harmonie qui prévalent dans les divers secteurs de la production. Elles fourniront un refuge divin pour les colons. Ces lieux offriront toutes les facilités nécessaires pour que les membres puissent former des associations, se rapprocher les uns des autres et se connaître davantage. Ces maisons demeurent comme une synthèse de l'activité agricole de la colonie (Weiss, 1930a, p. 270).

« L'appellation de Maison de l'Agriculture est bien celle qui convient. C'est la maison dans laquelle les agriculteurs européens & indigènes trouvent à peu près tout ce qui peut satisfaire leurs besoins & leurs intérêts solidaires…Symbole et attestation vivante de l'union et de la concorde qui règnent dans les divers domaines de la production, les Maisons de l'Agriculture ou, plutôt, les Maisons des Colons, leur offriront l'asile souhaité où, dans un cadre fastueux, seront, en quelque sorte, installés leurs dieux « lares » ; ils auront ainsi toutes facilités pour grouper leurs associations, se rapprocher, se mieux connaitre. » (Weiss, 1930a, pp. 268-270).

- **La maison de l'agriculture d'Alger :**

Elle est réalisée par l'architecte Jacques Guiauchain qui a prouvé son approche conceptuelle moderniste (figure 4.13). Le bâtiment est un monobloc monumental avec un grand hall central pour assurer l'éclairage et la ventilation des bureaux intérieurs, avec une couverture en forme de pyramide formée de rectangles successifs placés les uns sur les autres pour rompre la monotonie et donner un effet cristallisant (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 232).

La façade présente un aspect sobre avec des formes rationnelles de balcons (Les chantiers nord-africains, 1929a, p. 144). La Commission d'Architecture du Centenaire a invité l'architecte à développer la décoration des façades. C'était un défi d'imposer la touche moderniste de l'architecture à une époque où les questions sur l'architecture moderne étaient en pleine réflexion ; cependant, l'architecte a construit un bâtiment fonctionnel, rationnel et innovant (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 232).

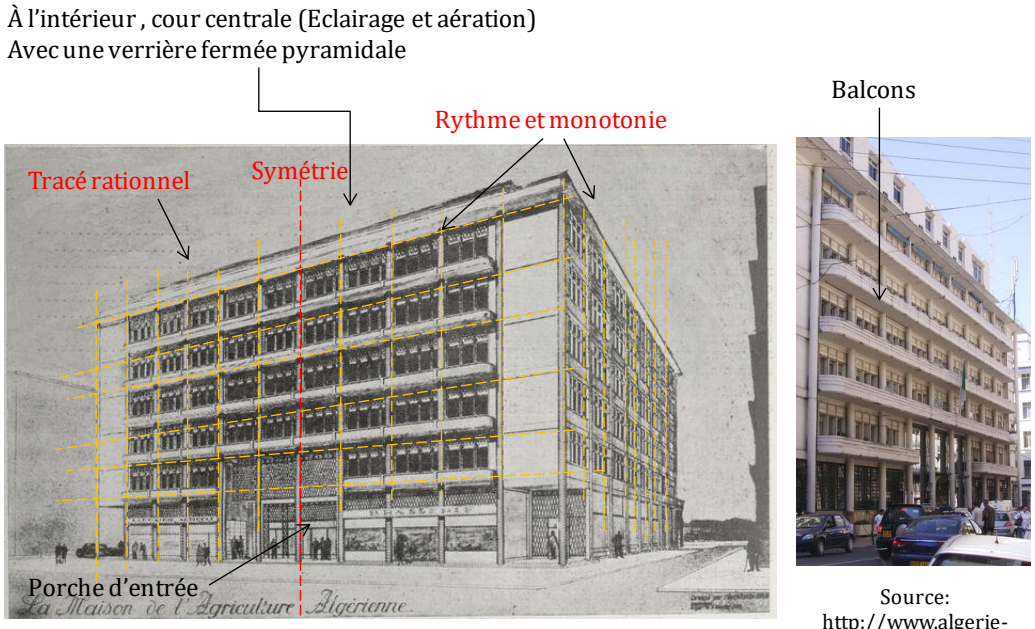


Figure 4.13. La maison de l'agriculture d'Alger, conçue par l'architecte Jacques Guiauchain
Source : (Interprétée par l'auteure, 2024).

- **La maison du Colon d'Oran :**

À la suite d'un concours, l'architecte Georges Wolff, en collaboration avec l'architecte Brunier, ont eu l'opportunité de présenter leur proposition pour édifier la Maison du Colon à Oran. Un projet revêtait une importance symbolique et fonctionnelle, dans le contexte de l'époque. Sa décoration était imprégnée de l'essence de l'art déco, illustrée par la frise en mosaïque de grès de cérame rehaussée d'or

(Weiss, 1930a, p. 265) soigneusement exécutée par la célèbre maison Tossut (figure 4.14).

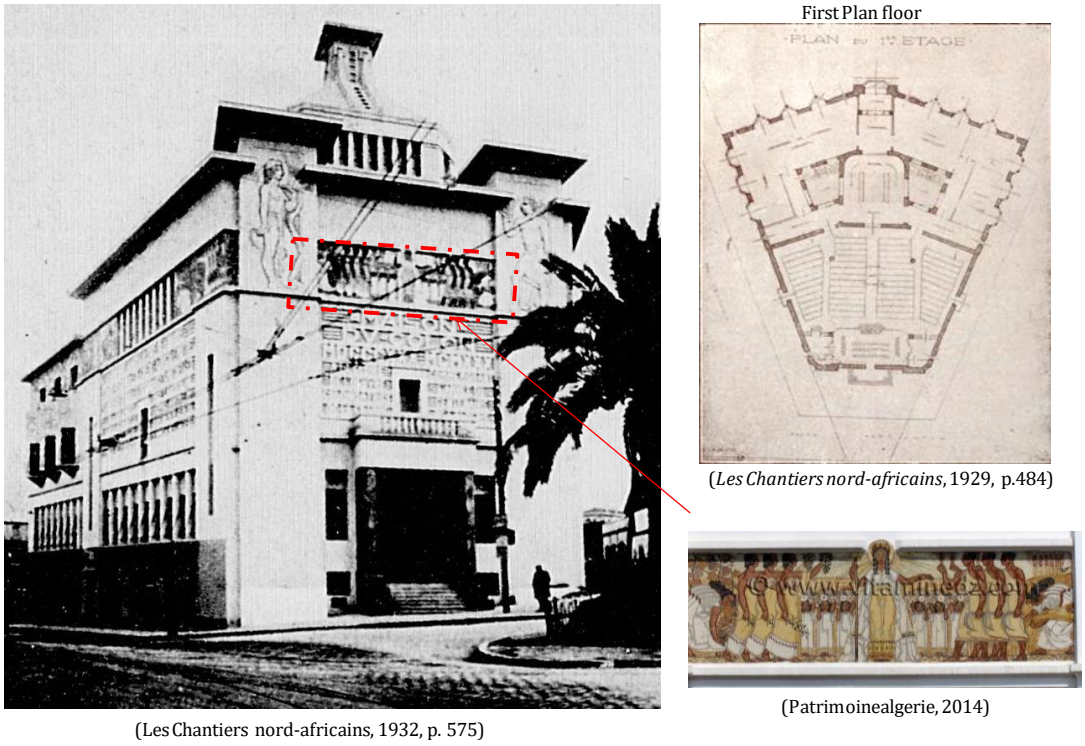


Figure 4.14. La maison du colon d'Oran, conçue par Georges Wolff
Source: (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 234).

Cette frise représente des scènes allégoriques inspirées par la vie agricole qui a insufflé à cet édifice une identité distinctive. « *L'apparence extérieure de la construction, avec ses deux piliers massifs encadrant l'imposante façade, sera une curieuse évocation des monuments que l'antique Carthage consacrait à ses dieux cruels*». Les architectes ont fait preuve d'innovation architecturale, ils ont su exploiter le terrain, d'une superficie de 900 mètres carrés, à l'angle des boulevards Magenta et du 2^{e} Zouaves, près du jardin de l'Evêché (Les chantiers nord-africains, 1929b, pp. 483-485).

Dans son discours inaugural à la Maison du Colon d'Oran, le commissaire général a souligné que le centenaire a accompli une œuvre pérenne dans le pays. Cependant, ce qui perdurera avant tout, c'est le prestige moral acquis, car les métropolitains ont découvert en Algérie une nouvelle facette de la France, révélant de nouvelles richesses à explorer et à partager (Bordes & Mercier, 2003, p. 405).

Le choix ornemental du bâtiment, représenté par des fresques dépeignant des scènes liées au travail agricole, reflète une profonde réflexion sur la signification symbolique et historique du bâtiment. Dans ce cas, les architectes du centenaire convergeaient vers une glorification du Colonat, mettant en avant le colon comme un élément vital de la colonisation. À travers cette représentation, les architectes glorifient le travail agricole et mettent en avant le rôle du colon dans le développement économique du pays. Le style ornemental choisi témoigne de leur intention de célébrer les réalisations économiques et les avancées technologiques de leur époque (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 234).

- La maison de l'agriculture de Constantine.

4.3.3. Institutions techniques

- **La station météorologique de Tamanrasset :**

Pour l'intérêt des sciences, des fonds sont alloués à la construction de plusieurs pavillons à Tamanrasset comprenant des chambres destinées aux visiteurs, un laboratoire équipé de technologies de pointe, ainsi qu'un pavillon dédié au magnétisme terrestre, équipé du matériel moderne disponible. L'objectif est de permettre aux scientifiques d'effectuer des recherches et des observations sur place, dans une région encore largement inexplorée de l'Algérie (ANOM, GGA 64 S 65).

- **La station scientifique d'El- Arfiane (Oued R'ir) :**

Un centre de recherches botaniques et d'expérimentation agricole, concernant les cultures des Territoires du Sud et notamment celle du palmier, est établi à El-Arfiane (ANOM, GGA 64 S 65).

- **Station de radiodiffusion :**

La station de radiodiffusion près d'Alger, située à l'Eucalyptus, représente un jalon significatif dans l'histoire de la communication en Algérie. Elle est inaugurée, avant les célébrations, le 19 novembre 1929 par M .Pierre Bordes, en présence des principales personnalités notables françaises et indigènes et de la plupart des élus des assemblées algériennes.

Ce poste de radiodiffusion était équipé des techniques les plus modernes et les plus puissantes de l'époque (Le Mercure Africain, 1929b, p. 2205). Sa portée s'étendait de

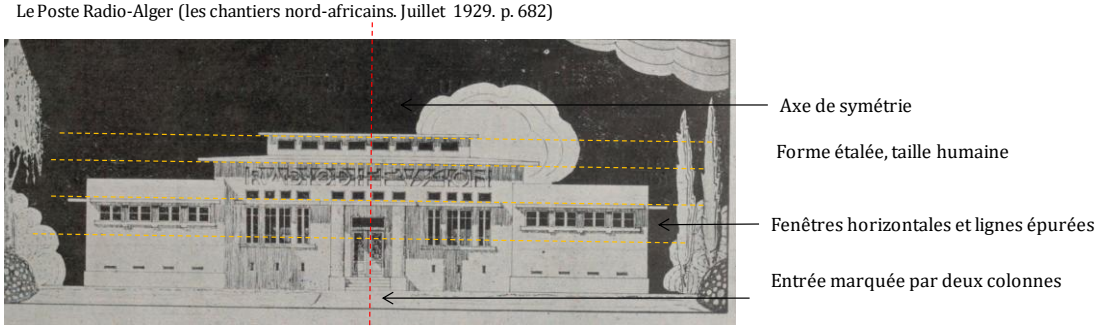
la métropole jusqu'à l'Asie Mineure avec une puissance de 100 kilowatts alimentation, 13 kilowatts antenne (Les chantiers nord-africains, 1929b, p. 682).

Selon les mots de Mercier, cette station de radiodiffusion jouait un rôle crucial en connectant instantanément l'Algérie à tous les continents. Cette avancée technologique marquait une étape importante dans le développement des moyens de communication et renforçait le statut de l'Algérie en tant que participant actif à l'échelle mondiale (Weiss, 1930a, pp. 228-229).

Les architectes Bastellica et Guérineau, architectes DPLG, ont opté pour un style moderne qui se prêtait mieux au caractère technique de la station (figure 4.15). La toiture-terrasse est réalisée en ciment armé ainsi que les éléments surélevés en lanterneau de la partie centrale. Toutes les précautions sont entreprises pour garantir le bon fonctionnement du matériel technique (aération, ventilation, étanchéité, isolation, etc.) (Les chantiers nord-africains, 1929a, p. 157).



Le Poste Radio-Alger (les chantiers nord-africains. Juillet 1929. p. 682)



Projet de la station radio-Alger (Les chantiers nord-africains, janvier 1929, p.157)

Figure 4.15. La station radiodiffusion d'Alger, conçue par les architectes Bastellica et Guérineau
Source : (Interprétée par l'auteure, 2024).

Cette station aura tout d'abord pour mission de diffuser largement la propagande en faveur de l'Algérie lors des manifestations de 1930. Elle permettra également de transmettre aux nombreux Français et étrangers qui ne pourront pas assister aux différentes festivités qui s'y dérouleront en Algérie. Cette station sera chargée de diffuser régulièrement des informations et des nouvelles susceptibles d'intéresser les

populations réparties à travers tout le territoire algérien. Elle offrira la possibilité de suivre en temps réel l'évolution des événements, la situation des marchés, et ainsi de favoriser le progrès intellectuel, économique et social de l'Algérie (ANOM, GGA 64 S 46).

- Aménagement de stations expérimentales du Sud constantinois.
- Création d'un laboratoire saharien.

4.3.4. Œuvres d'assistance indigène et sociale

> « *Ce qui fut gloire pour les uns, fut humiliation pour les autres. À la célébration d'un côté correspond de l'autre l'exécration. C'est ainsi que sont emmagasinées dans les archives de la mémoire collective des blessures symboliques appelant guérison »* (Ricœur, 2000, cité dans Quanquin, 2010, pp. 121-128).

À partir du début du XX^{e} siècle, de nouvelles institutions (asiles, dispensaires ophtalmologiques, écoles spécialisées, etc.) sont construites pour assister les aveugles, en s'inspirant des modèles institutionnels de la métropole française. Ces institutions sont pensées et mises en place grâce à des acteurs (médecins, aveugles, religieux, responsables associatifs, etc.) qui circulaient entre la métropole et la colonie algérienne. Si ces acteurs développent de nombreux projets d'institutions, seuls quelques-uns de ces projets parviennent à être concrétisés, du fait de la faiblesse des ressources économiques disponibles. Ces institutions sont fondées par des associations privées, généralement avec le soutien de certaines administrations publiques (municipalités, gouvernement général d'Alger). C'est à partir des années 1920 que les institutions se multipliaient et gagnaient en stabilité (Brégain, 2016).

À l'occasion du centenaire, l'administration coloniale a mis l'accent sur la subvention et la construction de différents centres d'assistance professionnelle, sanitaire et sociale en faveur de la population indigène.

Dans le domaine des institutions indigènes et pour témoigner de l'intérêt qui s'attache au développement de l'enseignement professionnel parmi les populations autochtones, les créations indigènes sont répertoriées au sein de la catégorie

dénommée « *institutions indigènes* » et *« aide économique de la Métropole* », pour laquelle un budget spécifique a été alloué.

La population indigène était intéressante pour concrétiser les objectifs de la colonisation : « *Vous connaissez tous l'importance de cette population, le rôle économique qu'elle joue, sa participation aux industries locales, au commerce et à la production, et enfin son concours aux charges et revenus de la ville »* (RDCM 35, 11/05/1896, p. 74, cité dans Belabed Sahraoui, 2011, p. 30).

Le programme socio-économique du centenaire, selon Gustave Mercier, visait à attirer les femmes indigènes aux écoles professionnelles, à générer des opportunités d'emploi, à assister les populations autochtones par le biais du travail et à revitaliser les pratiques artistiques traditionnelles à travers la création des écoles d'apprentissage professionnelles (les industries céramiques, la poterie, les industries de la laine, les arts indigènes de la dentelle, de la maroquinerie, la bijouterie et la dinanderie).

Une des préoccupations du centenaire est l'embellissement de l'image de l'Algérie devant les touristes. Les œuvres d'assistance aux indigènes consistèrent à aider les mendiants et les enfants abandonnés (ANOM, GGA 64 S 7). Le programme vise à soutenir les populations autochtones à travers la création des œuvres d'assistance sociale (orphelinats, asiles pour les vieillards et les mendiants, etc.).

L'habitat indigène était toujours l'une des préoccupations du pouvoir métropolitain et central. Ainsi, pour ne pas accuser de carence son œuvre civilisatrice, la colonisation se soucie de l'amélioration des conditions de logement indigène. Au début de la conquête, des initiatives ont été tentées par Bugeaud, par Lapasset et par les bureaux arabes qui n'ont pas abouti. Bugeaud a essayé de remplacer les tentes par des maisons moins couteuses et adaptées aux mœurs du pays (L'empire colonial français, 1937).
En 1889, à 35 Km de Sidi-bel-Abbès, le village Bedrabine fut créé par M. Varnier, administrateur de la Commune mixte de la Mekerra. En raison du développement démographique considérable, l'administration coloniale voulait faire disparaitre les gourbis indigènes. En 1927, M. Lévy[59] présenta à la Commission interdélégataire de coordination de l'enseignement technique et professionnel un rapport général concluant à la nécessité d'établir un vaste programme d'habitat par l'aide financière

[59] Charles Lévy, connu pour ses initiatives de programme en faveur du développement économique et social de la population musulmane, et surtout en matière d'habitat.

de la métropole. Ces cités devaient être construites par les communes et représenter les futurs propriétaires indigènes. La colonie contribue pour deux tiers aux dépenses (L'empire colonial français, 1937).

Les 9 millions réservés à l'habitat rural sont destinés à la création de petits centres indigènes dans les douars. Ces centres correspondaient à une conception qui avait été presque abandonnée depuis l'échec des villages arabes de Bugeaud. Il était prévu pour ces centres de construire quelques bâtiments administratifs tels que : une maison commune avec logement du caïd, une école avec habitation de l'instituteur, une salle de consultations, un bureau de poste et un marché. Les habitations individuelles, attribuées par voie de location-vente, seront soit groupées autour des bâtiments administratifs, soit édifiées sur les terres paysans indigènes : cette formule est plus conforme à la vie des fellahs (L'empire colonial français, 1937).

Le centenaire de l'Algérie a marqué le lancement du programme des cités indigènes. Une première cité indigène a été initiée, et l'administration a rapidement décidé de faire réaliser de vastes projets destinés à la population musulmane par l'Office public (HBM). Cependant, en raison de l'évolution de la politique coloniale, ces cités indigènes ont connu un parcours long et sinueux. Pendant des années, elles sont restées au stade de propositions et n'ont finalement été réalisées qu'en partie (Aïche, 2014, pp. 98-99).

La question de l'habitat indigène a suscité de nombreux débats à partir des années 1930, bien que finalement elle soit restée limitée à quelques rares projets et ait donné lieu à peu de réalisations à cette époque. Les quelques programmes qui ont abouti ont connu un long processus de mise en œuvre, accentuant ainsi le clivage social auquel ils étaient censés apporter des réponses. Les raisons de l'échec de la politique du logement social destinée aux indigènes sont multiples, mais elles sont principalement liées aux ressources financières disponibles et aux priorités fixées par le pouvoir colonial (Aïche, 2014, p. 110).

- **École professionnelle de tapis à Tlemcen :** un crédit de 975.000 frs a été accordé pour construire à Tlemcen une école de tapis qui s'étale sur une superficie de 1800 m^2. L'école est construite par l'architecte Charles Thibaudier, architecte à

Tlemcen, sous les directives de l'architecte Paul Ferrant d'Alger (Mercier, 1931a, p. 359).

- **École-Atelier de tissage à Bougie :** le projet est réalisé par l'architecte Simonpieri, architecte à Bougie, sous la direction de l'architecte Paule Guion, avec une subvention de 445.000 frs (Mercier, 1931a, p. 356).
- École d'apprentissage de la bijouterie indigène à Alger.
- **École indigène de Poterie à Tizi Ouzou :** la construction de l'école (figure 4.16) est confiée à l'architecte Bienvenu, architecte du gouvernement général, avec une subvention de 300.000 frs (Mercier, 1931a, p. 360).

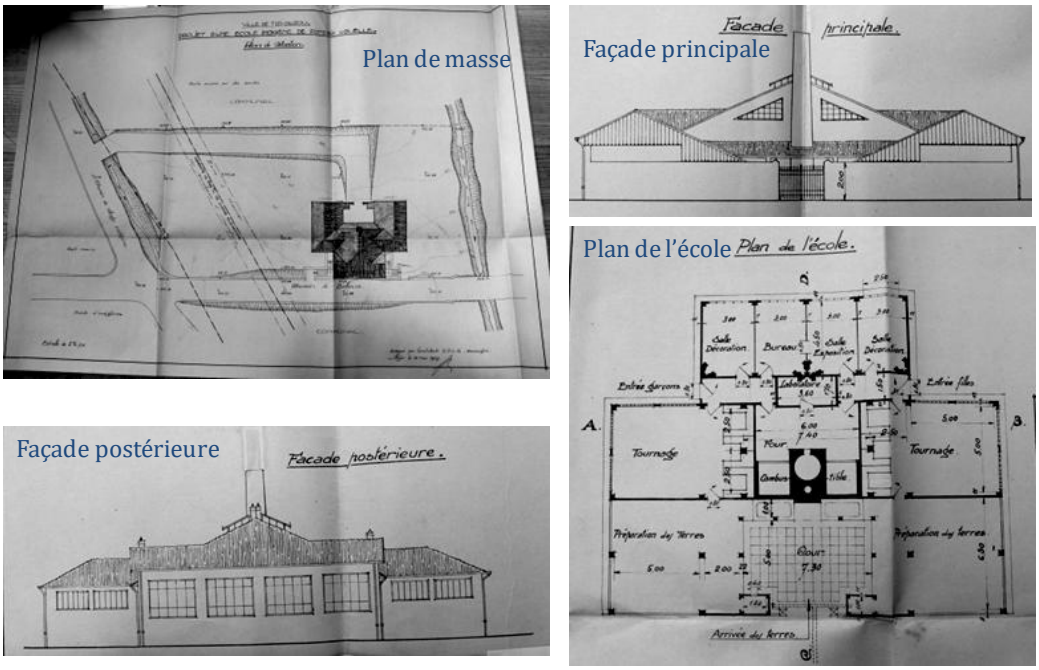


Figure 4.16. Projet de l'école de poterie à Tizi Ouzou, établi par l'architecte Bienvenu
Source : (ANOM, GGA 64 S 66).

- **L'ouvroir d'Ouargla :** sur la demande de M. Nouet, préfet apostolique du Sahara, un crédit de 150.000 frs fut accordé aux Missionnaires d'Afrique pour créer à Ouargla un ouvroir de 400 places, où les femmes et jeunes filles pourront trouver du travail (ANOM, GGA 64 S 65).
- La construction ou l'agrandissement de certains ouvroirs dans les Territoires du Sud.
- Une cité d'assistance indigène fut créée à Beni Messous Alger. elle inclut l'édification d'un asile pour les enfants et un dépôt pour les mendiants, un orphelinat indigène et une infirmerie indigène (voir annexe D). « *La création d'un refuge destiné aux miséreux indigènes de la ville d'Alger est une des questions qui*

se rattachent aux fêtes du Centenaire. Les rues d'Alger sont en effet, envahies par des miséreux de tout âge qui constituent, entre autres inconvénients, un véritable danger pour la santé publique[60] » (ANOM, GGA 64 S 6).

Il fallait attendre jusqu'en 1935 pour réaliser l'orphelinat indigène de Béni Messous (figure 4.17). Elle est conçue par les architectes Seiller et Lathuillière, elle représente un bâtiment d'aspect harmonieux et imposant, elle englobait des classes scolaires, aérées, bien éclairées avec des vastes couloirs et des larges baies vitrées, avec une décoration sobre de la façade (L'Afrique du Nord illustrée, 1937b, pp. 4-5).

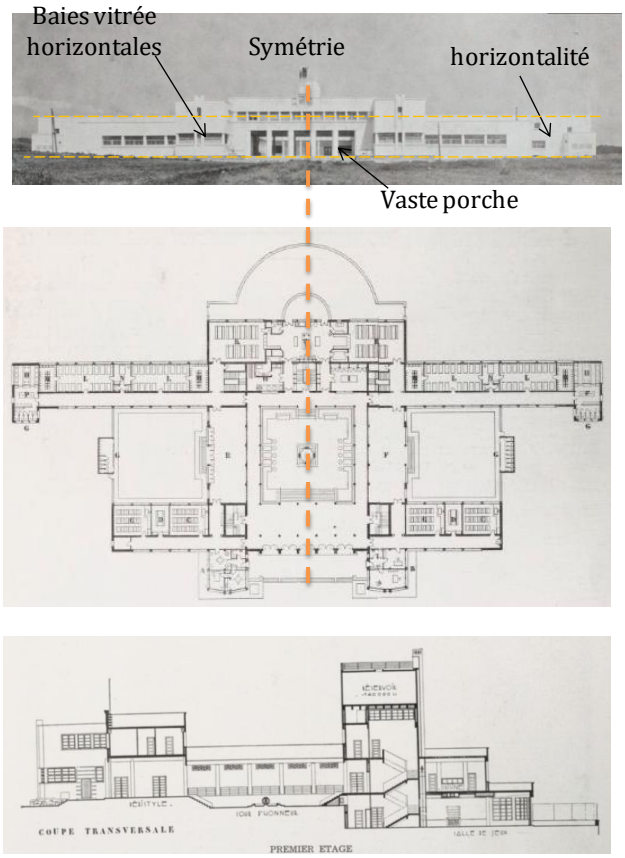


Figure 4 .17. Orphelinat indigène de Beni Messous à Alger
Source : (Les chantiers nord-africains, 1935, pp. 487-494, interprétée par l'auteure, 2024).

Les architectes ont porté un grand intérêt sur l'orientation des espaces intérieurs pour répondre aux besoins des enfants. L'entrée principale s'est effectuée à travers un large porche qui donne accès à une grande cour d'honneur, de forme carrée, entourée de galeries (Les chantiers nord-africains, 1934, p. 487). Ils ont opté pour la symétrie

[60] Lettre du commissaire Général des fêtes du centenaire au commissaire général (3/02/1928).

distributive en plan vu le caractère mixte de l'orphelinat (filles/garçons) (Les chantiers nord-africains, 1935, p. 485).

- une cité d'assistance indigène à Mascara, à Philippeville, à Bône, d'autres cités d'assistance indigène qui coûteront chacune 5 à 600.000 frs environ (ANOM, GGA 64 S 65).
- Subvention de l'œuvre franco-musulmane des Enfants à la Montagne de Bône : un crédit de 400.000 frs pour lui permettre à construire à Bugeaud un sanatorium et une station d'estivage pour les enfants de toutes races (ANOM, GGA 64 S 65).
- Création à Alger d'une école de céramique, création à Tlemcen d'une section céramique au Centre d'éducation professionnelle, subventions aux centres de fabrication de poterie en Kabylie, subvention à l'école de Nédromah) industries de la laine (fourniture du matériel et de la matière première) ; encouragement aux arts indigènes de la dentelle, de la maroquinerie, de la bijouterie et de la dinanderie et la publication d'un ouvrage de l'œuvre française (ANOM, GGA 64 S 7).
- Asile pour la suppression de la mendicité dans les rues à Constantine.
- Orphelinat indigène à Constantine.
- Création du préventorium de Sidi Slimane à Constantine.
- Construction d'un abri des meskines à El-Arrouch.
- Création d'un abri refuge au marché arabe de Saint-Charles.
- **L'agrandissement de l'Hôpital Lavigerie à Biskra :** pour soigner les nombreux malades indigènes dans les territoires du Sud, une annexe fut construite à Biskra, *annexe à l'hôpital Lavigerie* (ANOM, GGA 64 S 65).
- Subventions aux mosquées d'Alger.
- Reconstruction du marabout de Sidi-Yahia à Bougie.
- Subvention pour la création de la maison de l'ouvrier à Constantine.

4.3.5. Travaux divers

- **L'embranchement de voies ferrées et la tribune de l'Hippodrome du Caroubier :**

Le Comité du centenaire fait établir, par la Compagnie PLM (Companie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée), une ligne directe de la gare d'Alger à l'hippodrome du Caroubier, et sur l'hippodrome même, une tribune supplémentaire est construite entièrement en béton armé (figure 4.18), par les architectes et ingénieurs

E.T.P Guérineau et Bastélica, pour accueillir les manifestations du centenaire, notamment la visite du président de la République (ANOM, GGA 64 S 65).

L'embranchement de voie ferrée est réalisé afin de permettre de garer les trains spéciaux et de dégager rapidement le trafic. Une nouvelle tribune est érigée afin d'augmenter le nombre des places disponibles pour les spectateurs venant assister aux courses hippiques et au Grand prix du Centenaire 1930 (Mercier, 1931a, p. 332).

« *Moderne d'aspect et de conception, l'ouvrage a été traité dans le style sobre en honneur à notre époque : on a cherché l'harmonie des lignes sans ajouter d'ornements superflus* » (Mercier, 1931a, p. 334).

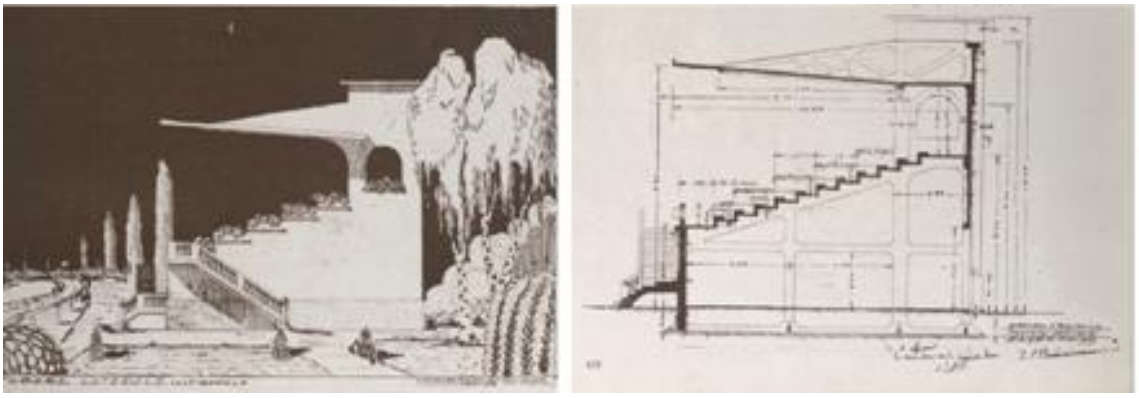


Figure 4.18. Façade et coupe sur la nouvelle tribune, à Alger
Source : (Les chantiers nord-africains, 1929b, pp. 461-462).

- La commission régionale de Constantine demanda une subvention de 100.000 frs pour acquérir et aménager en 1930 un terrain d'atterrissage pour l'aviation à Constantine (ANOM, GGA 64 S 68).
- La remise en état de routes à Sidi-Ferruch et à Dély-Ibrahim.

Nous récapitulons dans un tableau (voir annexe D) les travaux effectués lors de la célébration du centenaire de l'Algérie.

Conclusion

Le Comité du centenaire s'engage à conserver l'héritage du pouvoir colonial en concevant des œuvres architecturales qui transcendent les époques. Ces créations sont conçues pour symboliser la continuité et la solidité du pouvoir sur le long terme, offrant ainsi une matérialisation tangible de son influence dans le paysage urbain.

La vision moderniste du comité du centenaire a été adoptée dans plusieurs créations architecturales, telles que le Palais des Beaux-arts d'Alger, le Musée des Beaux-arts et

la Maison de l'Agriculture d'Alger. Même avec l'émergence de nouveaux matériaux (béton armé), l'architecture produite n'est pas détachée de son contexte historique, qui présente un pont entre le classicisme de l'architecture métropolitaine (gréco-romaine) et le modernisme séduisant des années trente. Les architectes du centenaire étaient chargés de projeter une image de modernité en collaboration avec l'administration coloniale de l'Algérie (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 230).

Avant les années 1930, l'architecture en Algérie était caractérisée par une diversité de styles européens. Au XX^{e} siècle, une identité architecturale propre à l'Algérie est émergée, mêlant des influences occidentales et méditerranéennes. Cette fusion des styles traduit une recherche d'équilibre entre modernité et tradition, tout en reflétant les aspirations des générations nées en Algérie à fonder une identité propre à la région et distincte de celle de la métropole (Picard, 1994).

L'époque du centenaire a ouvert de nouvelles perspectives de construction en Algérie, renouvelant le langage architectural et permettant l'émergence de nouveaux besoins (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 236).

La production architecturale de 1930 présente un compromis entre la référence à la tradition classique et le modernisme. Elle ne s'exprime pas comme un style, mais comme un certain caractère qui la distingue en relation avec le choix des matériaux, l'ornementation, le choix du site, etc. (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 230).

Les bâtiments architecturaux produits pendant le centenaire de l'Algérie reflètent une grande variété d'aspects, à la fois locaux et modernes. L'examen de ces bâtiments, tels que les musées, les maisons de l'agriculture et les salles des fêtes, révèle des édifices prestigieux, à caractère ostentatoire et de grande qualité, qui reflètent les ambitions impérialistes et le désir de montrer la grandeur du pouvoir colonial. Les œuvres d'assistance indigène incarnent un caractère plus fonctionnel qu'esthétique, afin de répondre aux besoins de la population autochtone.

Une mosaïque d'acteurs est dressée, dont les compétences techniques, administratives et artistiques étaient mobilisées, pour concrétiser cette production architecturale, incarnant la volonté coloniale d'associer progrès technique, culturel, socio-économique et artistique et propagande politique.

CHAPITRE V : ŒUVRES DE MÉMOIRE ET EMPREINTES DU PASSÉ, CONSTANTINE EN 1930

CHAPITRE V : ŒUVRES DE MÉMOIRE ET EMPREINTES DU PASSÉ, CONSTANTINE EN 1930

Introduction

Avant la célébration du centenaire 1930, Constantine est une ville en pleine croissance, disposant déjà d'une infrastructure urbaine bien structurée. Elle abritait des équipements culturels, religieux, économiques, sociaux, éducatifs, etc. Le programme de 1930 est donc venu s'inscrire dans une démarche de complémentarité.

Le centenaire de 1930 a marqué pour Constantine une période d'effervescence architecturale. Les bâtiments édifiés à cette occasion ne se contentent pas d'incarner l'esthétique de leur époque ; ils témoignent également des ambitions politiques, culturelles et sociales portées par la colonisation.

Ce chapitre s'intéresse à deux bâtiments emblématiques du centenaire 1930: le musée, héritage culturel et artistique de l'architecture publique destinée à l'exposition et à la valorisation des savoirs historiques, et le monument aux morts, porteur de mémoire collective. Ces édifices symbolisent le pouvoir colonial. Les musées et les monuments commémoratifs se posent ainsi comme des témoins matériels du centenaire, mais également comme des espaces potentiels de dialogue entre le passé et le présent.

Le processus de la commémoration, influencé par la mémoire collective, devient un outil puissant pour inscrire le souvenir dans la société en lui donnant une forme tangible, comme l'illustrent les monuments et lieux dédiés. En tant qu'outil de renforcement identitaire et politique, ces édifices jouent un rôle essentiel dans les constructions mémorielles et symboliques, inscrivant l'identité française dans une relation continue avec le passé commun.

La mémoire peut être matérialisée à travers l'espace, notamment par la création des monuments commémoratifs, l'édification des musées, les plaques commémoratives, la dénomination des rues, etc., permettant une continuité culturelle et identitaire et reliant le passé au présent (Young, 1993 ; Davallon, 2015). « *Une fois admis que les monuments sont nécessairement les médiateurs de la mémoire même quand ils cherchent à la créer on en vint à les considérer comme des substituts de la mémoire qu'ils étaient censés matérialiser*.» (Young, 1993, p. 733).

Pierre Nora (1984) définit les « lieux de mémoire » : des espaces, gestes ou objets concrets qui incarnent et préservent le souvenir collectif. L'histoire, plus analytique et

universelle, se consacre aux continuités et aux évolutions des événements, sans s'ancrer dans l'expérience individuelle.

Les grandes célébrations, en particulier dans les grandes villes, deviennent des outils pour renforcer des logiques culturelles et politiques, requalifiant l'espace urbain et participant à l'activation des mémoires collectives. À travers des exemples tels que la célébration de l'indépendance du Chili en 1910. Cette célébration a participé à l'image d'une nation en plein développement, en lançant plusieurs projets tels que le palais des Beaux-arts, la gare de Mapocho et la bibliothèque nationale. Ce sont des édifices qui portent la mémoire collective de la Fête nationale (Bastias, 2018).

La mémoire collective peut être manipulée par le pouvoir en fonction des intérêts politiques de l'époque, choisissant les éléments de mémoire à commémorer et les lieux de célébration pour diffuser des valeurs spécifiques.

Nous commencerons par une analyse historique et architecturale de ces édifices, nous mettrons en lumière le rôle crucial des architectes et entreprises ayant façonné ces œuvres, en étudiant leurs influences artistiques, les techniques mobilisées et les matériaux utilisés. Les choix de la conception architecturale et des ornementations traduisent une volonté d'associer modernisme et pérennité dans un cadre qui servait aussi à ancrer l'héritage colonial dans l'espace urbain.

L'analyse des cas étudiés repose sur une exploration minutieuse des archives, enrichie d'observations de terrain, garantissant ainsi une approche rigoureuse et documentée. Elle varie en fonction des sources disponibles. Certains projets ont une documentation riche, permettant une analyse approfondie de leur conception et de leur construction. D'autres, en revanche, souffrent d'un manque de données. Cette variation influence directement la profondeur des interprétations possibles et reflète les défis inhérents à la recherche sur des objets historiques marqués par des contextes coloniaux.

5.1. Transformation du Palais Ahmed Bey en musée et l'édification d'un nouvel hôtel de division, un projet non abouti

5.1.1. Genèse du projet

L'histoire du musée de Constantine débute en 1852 avec la création de la Société Archéologique de Constantine. Les premières découvertes y sont exposées sur la

place des Chameaux, puis déplacées sur la place Négrier. En 1855, le (CM) de Constantine fait l'acquisition de la collection de l'antiquaire Lazare Costa. En 1860, certains objets du musée sont transférés à l'ancienne mairie située à la rue Sauzai, tandis que les inscriptions épigraphiques sont déplacées au square de la République en 1869. En 1903, après l'inauguration de la nouvelle mairie, un espace est alloué au musée. Toutefois, cet espace se révèle insuffisant pour la conservation et l'exposition des tableaux et des mosaïques (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2021, p. 177).

Le musée municipal fut le premier lieu privilégié par le pouvoir dans le cadre du projet de décoration de l'hôtel de ville. En 1901, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts offrit une copie du tableau d'Horace Vernet, « Prise de Constantine », réalisée par l'artiste Roux Renard. La juxtaposition du moment où le pouvoir s'empare de la ville par la force et celui de l'édification de l'hôtel de ville est une manière de symboliser la victoire, la domination et l'emprise totale du nouveau pouvoir sur la destinée de la ville et de sa population (Belabed Sahraoui, 2011, p. 275).

Depuis la Préhistoire, Constantine a accumulé de nombreuses découvertes archéologiques et artistiques. La municipalité de la ville ressentait le besoin pressant d'un musée plus approprié et spacieux (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2021, p. 177). Elle envisagea de convertir le palais Ahmed Bey (figure 5.1), classé monument historique et alors occupé par le commandement militaire, en un complexe bibliothèque-musée municipal. Simultanément, il était prévu de construire un hôtel pour la division dans la partie moins importante de ce même palais. La municipalité de Constantine a examiné le projet et évalué sa faisabilité financière. L'idée a ensuite été présentée à la population constantinoise en mai 1925.[61] Le projet ne commença à se concrétiser qu'avec la célébration du centenaire de l'Algérie en 1930. Une somme de 500.000 frs est allouée par la (CCC) pour reconvertir le palais Ahmed Bey en un musée (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2021, p. 177).

Les locaux du palais étaient en mauvais état, l'article 4 de la loi du 30 mars 1887[62] interdisait toute réparation ou restauration sans l'approbation préalable du ministre de

[61] Lettre du 10 juin 1926, du maire de la ville de Constantine au préfet du département de Constantine (ANOM, GGA 55 S 2).

[62] L'article 2 de la loi du 30 mars 1887 dispose que les immeubles appartenant à l'État sont classés par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, en cas d'accord avec le ministre dans les

l'Instruction publique et des Beaux-arts. En 1906, certaines parties du bâtiment ont été examinées par l'architecte en chef des monuments historiques Ballu pour les classer en tant que monument historique. Le classement était restreint aux seules parties du bâtiment présentant un véritable intérêt[63].



Figure 5.1. Intérieur du palais Ahmed Bey
Source : (Auteure, 2017).

Un concours entre les architectes de la ville de Constantine fut annoncé par le maire de la ville pour construire le nouveau palais de la Division sur l'emplacement des caves de la partie du Palais du Bey longeant la rue Chevalier. L'emplacement en question offrait la possibilité de mettre en valeur intégralement les parties d'intérêt. « *Les cours et bâtiments anciens seraient pour un musée un cadre excellent, les cours modernes pourraient recevoir les inscriptions et les sculptures, les étages seraient consacrés aux verreries, vases, objets en fer, silex, monnaies, tous objets de poids léger et de grande valeur archéologique que les dimensions actuelles du musée municipal ne permettent de mettre en évidence.*[64] »

Une subvention de 8.000 frs est accordée au département de Constantine pour des travaux de réparations au Palais Ahmed Bey, effectués par l'architecte départemental M. Bonnell en suivant les instructions du gouverneur général. Les travaux

attributions duquel l'immeuble se trouve placé. Dans le cas contraire, le classement est prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique. Elle a pour objectif de conserver les monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique.

[63] Communiqué du 14 septembre 1906, du ministère de l'instruction des beaux-arts au gouverneur général de l'Algérie (ANOM, GGA 55 S 2) (voir annexe E).

[64] Lettre du 24 septembre 1906, du maire de Constantine au gouverneur général de l'Algérie (ANOM, GGA 55 S 2).

concernaient les parties classées du bâtiment, notamment les fresques des galeries Est et Sud, les balustrades du rez-de-chaussée ainsi qu'une partie des galeries de l'étage, la salle du Trône, le logement de la Belle Aïcha, etc.[65]

Les travaux qui avaient été envisagés dans le palais Ahmed Bey s'agissaient des travaux de réparation et de réfections urgentes et l'aménagement du palais dans lequel doit être installé le futur musée de Constantine, l'architecte des monuments historique Christofle proposa au ministère le classement intégral du palais comme monument historique (ANOM, GGA 64 S 7).

Dans la première proposition, le nouveau palais devrait inclure des logements pour le général de la division, des bureaux de l'Etat-major, des bureaux de la Direction du Génie, des logements pour le colonel du Génie ainsi que pour un officier, ainsi que des logements pour le colonel de l'Etat-major et un officier.

Les deux corps de bâtiments en bordure de la rue Chevalier, connectés par une terrasse (figure 5.2), seraient démolis puis reconstruits selon le même plan, reposant sur les caves actuelles du Palais qui sont très robustes et construites sur le rocher.

Pour conserver à l'ensemble l'aspect primitif, il faudrait reconstruire la façade intérieure donnant sur les cours du Palais, en donnant la même disposition aux ouvertures et en utilisant les carreaux émaillés de la décoration actuelle. La terrasse devait être reconstruite avec ses deux étages (figure 5.2). Il y aurait une façade principale donnant sur la rue Chevalier, ainsi que deux autres façades donnant sur la place du Palais et sur la rue Desmoyen.

Il était prévu de construire au rez-de-chaussée le bâtiment tangent la cathédrale, comprenant le bureau de la place, et l'entrée de la place du palais et un bâtiment à l'angle des rues Chevalier et Desmoyen : les bureaux de l'Etat Major, et l'entrée rue Chevalier. [66]

Pour le premier étage, il était prévu un bâtiment comprenant le logement du général, avec une entrée monumentale dotée d'un grand escalier donnant sur la rue Chevalier. Le deuxième bâtiment englobait les bureaux du génie, avec l'entrée située rue Desmoyen. La terrasse du premier étage pourrait communiquer avec les appartements du général. Le second étage pourrait être partagé entre les colonels du génie et d'Etat

[65] Lettre du 28 juillet 1920, de l'architecte Bonnell au préfet de Constantine (ANOM, GGA 55 S 2).
[66] Note émise par la Ville de Constantine, pour les architectes, du 24 janvier 1927 (ANOM, GGA 55 S 2).

Major. Le deuxième étage comprenait un bâtiment pour le colonel d'Etat Major et un officier et un 2ème bâtiment pour le colonel du génie et un officier.[67]

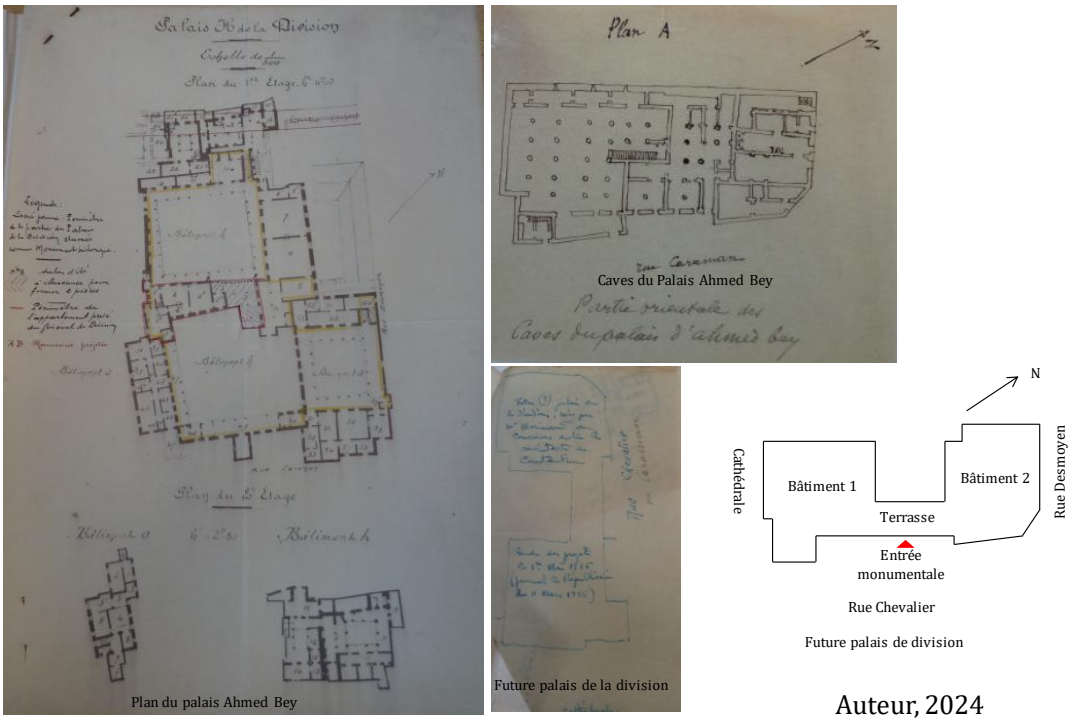


Figure 5.2. Projet de reconstruction du palais de la division (palais Ahmed Bey)
Source : (ANOM, GGA 55 S 2, traitée par l'auteure, 2024).

Le projet d'extension du palais d'Ahmed Bey pour abriter la division a été refusé par le commandement militaire. Un terrain, situé au sud des rampes d'Italie (actuellement avenue Aouati Mostafa), a été proposé pour construire le nouveau palais de la division. Cependant il a également été refusé en raison du coût et de la pente (ANOM, GGA 64 S 39).

Par conséquent, les regards sont orientés vers les nouveaux faubourgs de la ville de Constantine. Le plateau Mansourah offre une assiette foncière adéquate pour loger le commandement militaire, mais son éloignement de la ville le déclasse par rapport au Coudiat Aty qui se trouve en plein ville et mieux disposé pour accueillir ce projet (ANOM, GGA 64 S 39). Le plateau de Coudiat Aty, ayant plusieurs atouts urbains et paysagers, constitue une piste vierge pour construire une nouvelle ville aux normes européennes. Sa position élevée offre un certain contrôle et un panorama global sur la vieille ville[68].

La municipalité de Constantine proposa des terrains sur la plateforme de Coudiat, l'ilot N° 01 puis l'ilot N°16. Ce dernier mesurant 35 m de largeur et 75 m de

[67] Note émise par la Ville de Constantine, pour les architectes, du 24/01/1927 (ANOM, GGA 55 S 2).
[68] Voir annexe A pour plus de détails concernant la plateforme Coudiat Aty et les faubourgs.

longueur, se trouve dans l'axe du boulevard qui longe les bords du plateau, il est délimité en arrière par l'école primaire supérieure de jeunes filles dont les ilots latéraux étaient vierges. Cet emplacement domine la vieille ville, il donne des perspectives sur le vieux rocher et les forêts de pins qui l'entourent. Il se trouve dans le prolongement de l'avenue du Square, derrière la statue du colonel Lamoricière, pas loin du palais consulaire (figure 5.3).

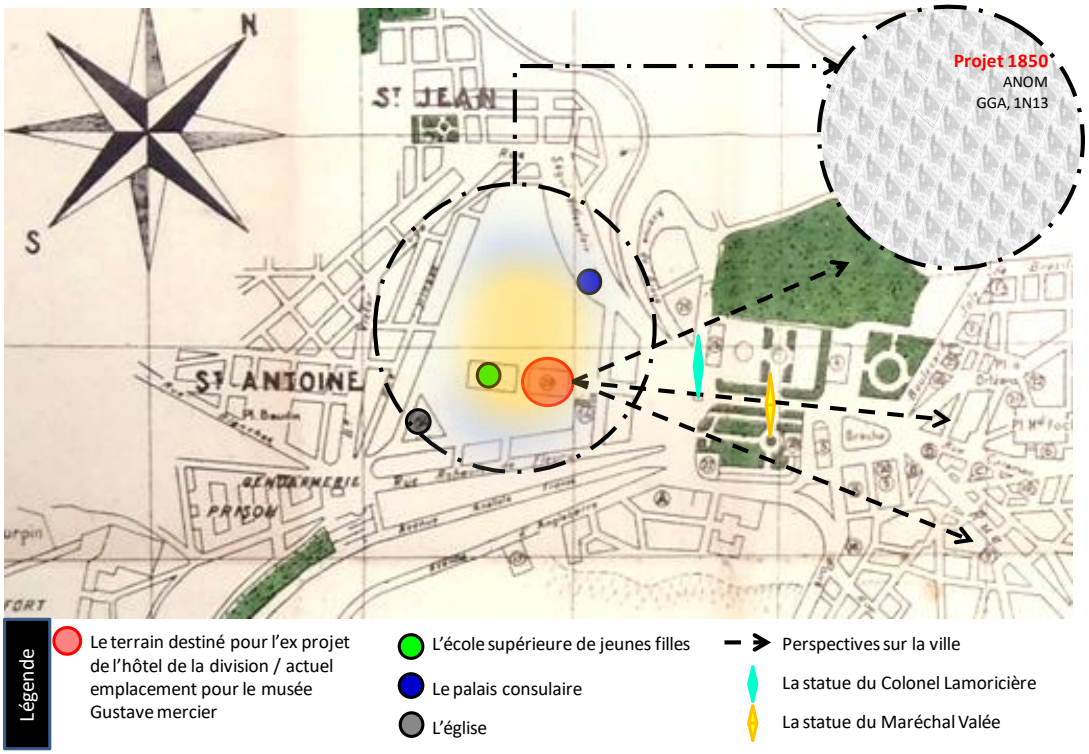
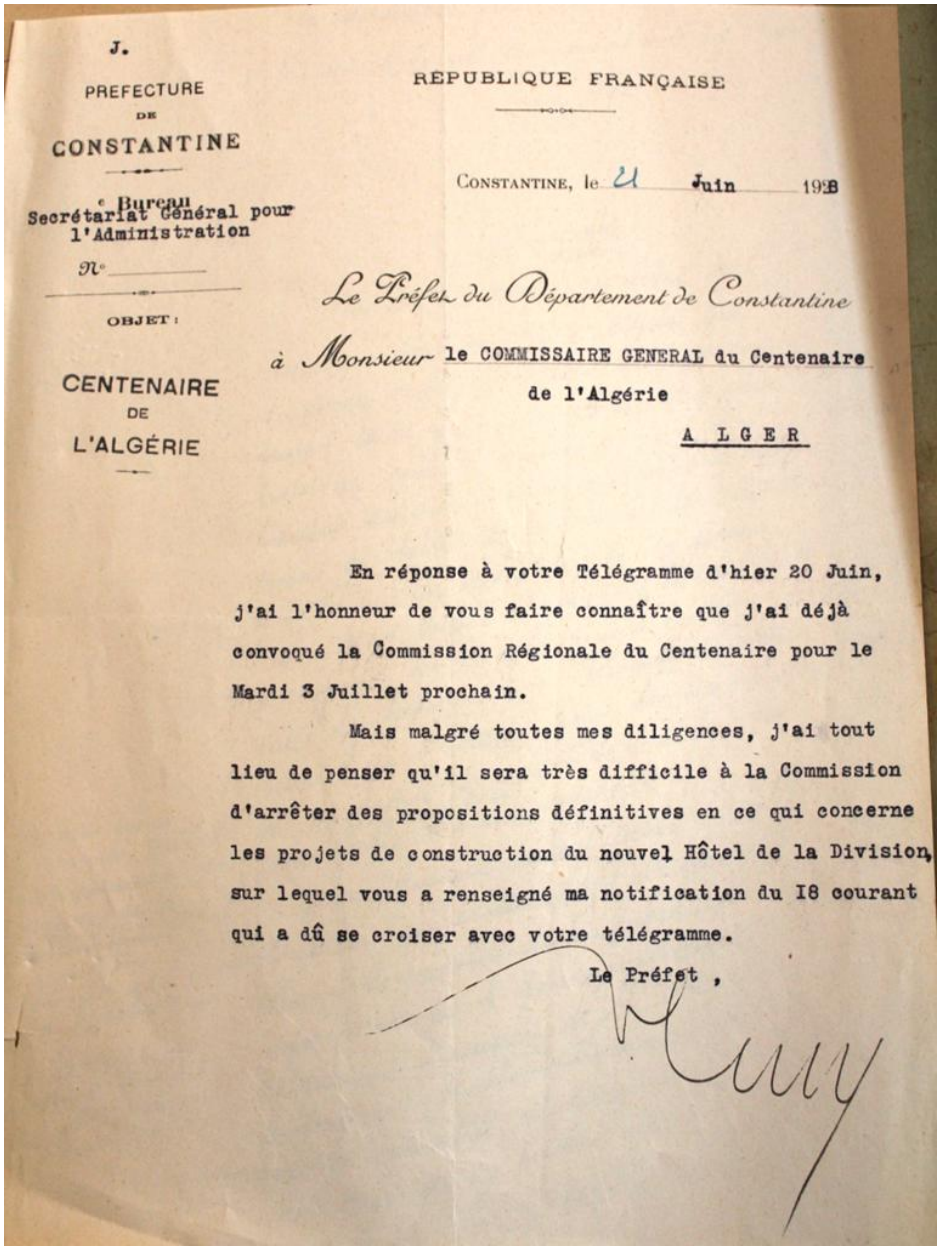


Figure 5.3. Situation du terrain à Coudiat Aty en 1930
Source : (Alquier, 1930. Interprétée et traitée par l'auteure, 2020).

Ce terrain (figure 5.3) possède une particularité paysagère significative : il se situe sur la première façade urbaine et paysagère de la plateforme, ce qui donne une visibilité et un repérage si symboliques dans la ville ; il répond aux considérations militaires du commandement. Cette dernière, en tant que maitre d'ouvrage, formula les prescriptions techniques, fonctionnelles, formelles et urbaines et établit le programme du nouveau palais de la division.

La Commission régionale du centenaire était impliquée dans l'arrêt des propositions définitives en ce qui concerne le projet de construction du nouvel hôtel de la Division sur les directives générales du préfet du département de Constantine[69] (figure 5.4).

[69] Lettre du préfet du département de Constantine au commissaire général du centenaire le 21/06/1928 (ANOM, GGA 64 S 39).



J.

PREFECTURE
DE
CONSTANTINE

Bureau
Secrétariat Général pour
l'Administration

N°

OBJET :

CENTENAIRE
DE
L'ALGÉRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSTANTINE, le 21 Juin 1928

Le Préfet du Département de Constantine

à Monsieur le COMMISSAIRE GENERAL du Centenaire
de l'Algérie
A L G E R

En réponse à votre Télégramme d'hier 20 Juin, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai déjà convoqué la Commission Régionale du Centenaire pour le Mardi 3 Juillet prochain.

Mais malgré toutes mes diligences, j'ai tout lieu de penser qu'il sera très difficile à la Commission d'arrêter des propositions définitives en ce qui concerne les projets de construction du nouvel Hôtel de la Division, sur lequel vous a renseigné ma notification du 18 courant qui a dû se croiser avec votre télégramme.

Le Préfet ,

Figure 5.4. Lettre du préfet, adressée au commissaire du centenaire à propos de l'hôtel de la division de Constantine
Source : (ANOM, GGA 64 S 39).

Un concours entre les architectes à Constantine est lancé ; au final, la réalisation du bâtiment est confiée aux architectes Henri Castelli[70] et Porri (figure 5.5).

[70] Élève de l'école des Beaux-arts à Paris, architecte diplômé de l'école spéciale d'architecture de Paris et par le Gouvernement S.A.D.G (ANOM, GGA 64 S 39). Architecte, rue de la Tour à Constantine (ANOM, GGA 64 S 12). Cet architecte est considéré l'un des concepteurs de la ville ; il a participé aux nombreux concours, notamment pour les édifices du centenaire tels que le concours de la maison de l'agriculture. Il est connu pour la simplicité des formes architecturales et le tracé orthogonal.

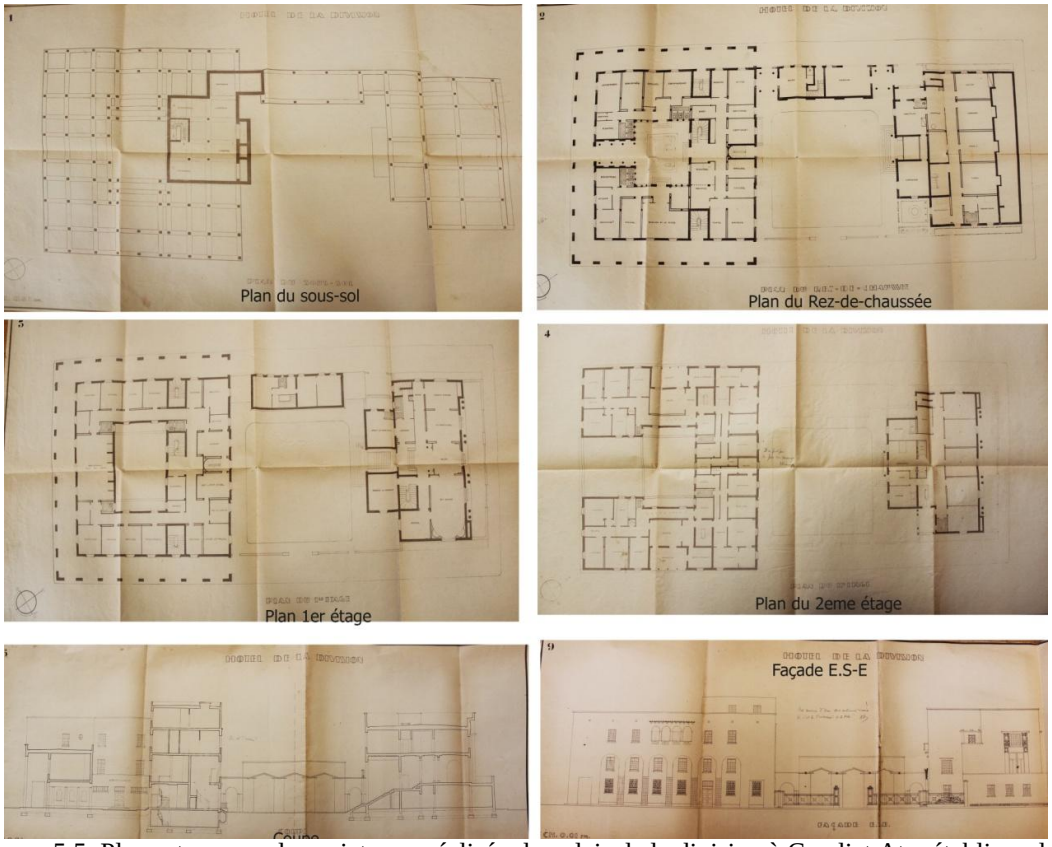


Figure 5.5. Plans et coupes du projet, non réalisé, du palais de la division à Coudiat Aty, établi par les architectes Henri Castelli et Porri
Source : (ANOM, GGA 64 S 39).

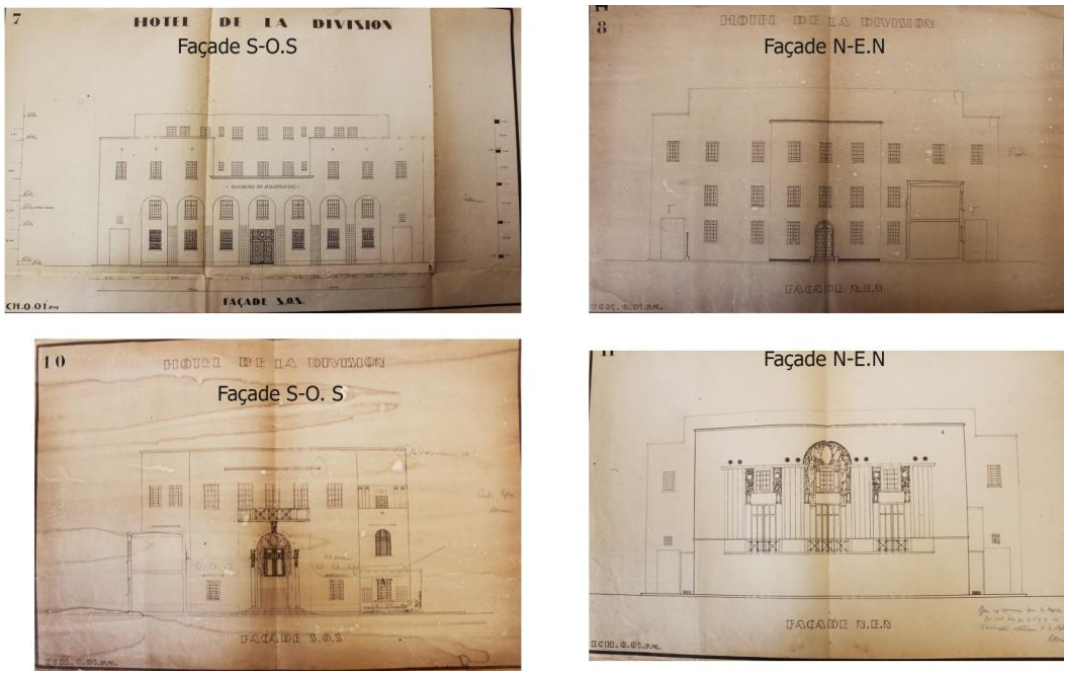


Figure 5.6. Façades du projet, non réalisé, du palais de la division à Coudiat Aty, établi par les architectes Henri Castelli et Porri
Source : (ANOM, GGA 64 S 39).

Les architectes ont conçu un bâtiment imposant, aux lignes simples et épurées, caractérisé par des façades extérieures dépourvues d'ornementation. Il se compose de deux corps de bâtiments reliés par une cour centrale, qui constitue un espace de transition et de liaison.

Le commandement militaire local formula des objections sur la superficie du terrain, jugée insuffisante, demanda d'occuper d'autres ilots à proximité et imposa une servitude « non altius aédificandi[71] » aux immeubles de voisinage. Il chercha l'aspect grandiose et dominant du bâtiment par rapport aux autres édifices.

À cet effet, le Conseil Supérieur, le 11 février 1929[72], renonça au projet de l'hôtel de la division et décida de réserver le terrain et d'allouer ses crédits à l'édification d'un nouveau musée des beaux-arts. La Commission d'architecture du Centenaire décida ensuite d'examiner l'avant-projet de musée des Beaux-arts à Constantine que l'architecte Guion a été prié d'établir au cas où le palais d'Ahmed Bey ne pourrait être désaffecté et transformé en musée des Beaux-arts.

L'architecte Guion a mis sous les yeux de la Commission les dessins du futur musée. La Commission émet un avis favorable à son projet (ANOM, GGA 64 S 7). Il commença son avant-projet, et demanda de confier les travaux de surveillance du chantier aux architectes de la Commune Tarabella et Roux[73]. Cependant, le projet du musée est finalement livré à Henri Castelli après sa réclamation auprès du maire[74], contre le choix d'un architecte d'Alger (ANOM, GGA 64 S 39).

5.1.2. Acquisition du terrain

La Compagnie Foncière, une société privée, a entamé le projet de dérasement du Coudiat Aty depuis 1886. Elle a signé en novembre 1896 un contrat avec la ville fixant la topographie et les conditions d'exécution des travaux (Biesse-Eichelbrenner, 1985). Les terrains, provenant du Coudiat Aty, n'appartiennent ni à la Ville ni à la Colonie, ce qui a engendré un problème de propriété du terrain entre la Commune

[71] Une servitude de ne pas construire au-delà d'une certaine hauteur.
[72] Le 30/10/1928, une cérémonie est déroulée pour poser la première pierre de l'hôtel de la Division. La direction du Génie de Constantine était contre le choix de cet emplacement. Par le télégramme du 11/02/1929 de Gustave Mercier adressé au ministre de la Guerre « Painlevé », le Conseil Supérieur du centenaire décida d'abandonner le projet d'édification d'un hôtel de division et décida de réserver les crédits alloués à l'édification du nouveau musée projeté à l'emplacement du projet étant abandonné. (ANOM, GGA 64 S 39)
[73] Le 18 février 1929, lettre de Paul Guion adressée à Mercier, le commissaire général.
[74] Par sa lettre du 18 février 1929 adressée au maire de Constantine.

représentée par le maire et la Campanie Foncière, représentée par M. Curreau, directeur de l'enregistrement, des Domaines et du Timbre (RDCM 97, 04/07/1929, p. 137).

Le 30 mai 1929, le maire a reçu du préfet une notification de la lettre de M. Curreau, l'informant que la Compagnie Foncière de Constantine n'est pas considérée comme propriétaire définitive des terrains provenant du dérasement du plateau, y compris la parcelle acquise par la Colonie pour l'édification du musée.

C'est alors le Conseil d'État qui s'occupe, par arrêté du Conseil préfectoral, des litiges entre les deux parties (RDCM 97, 04/07/1929, p. 137).

En l'absence de décision de la Cour administrative suprême, le directeur des Domaines est intervenu en tant que covendeur et demanda au (CM) de mener une délibération spéciale habilitant le maire[75] à pouvoir signer l'acte d'aliénation au nom de la Commune pour intervenir dans tout autre acte qui serait nécessaire pour l'acquisition du terrain.

Après la décision du Conseil d'État, la partie qui sera reconnue propriétaire des terrains demeura seule tenue, vis-à-vis de la Colonie, des obligations incombant aux vendeurs, et l'autre partie deviendra étrangère au contrat[76].

Ce n'est qu'à la fin du procès du Conseil d'État que le (CM) exprima son souhait de voir consigner avec la compagnie foncière les fonds générés par la vente de terrains du Coudiat. Ces fonds ne peuvent être définitivement saisis ni par la Commune, ni par la Compagnie Foncière, ils seraient déposés dans la Caisse du Receveur Municipal, tant que le problème de convention de décapement n'a pas encore été résolu au profit de la ville.

La réponse du Trésorier général était que toutes les ventes se feraient conjointement par la ville et la Compagnie Foncière, afin de donner toute sécurité aux acquéreurs.

La Caisse des dépôts et consignations contesta contre cet accord, voyant que le Receveur Municipal n'est pas éligible pour cela et l'ordonna de laisser cette affaire au Payeur de Constantine, préposé à ladite Caisse.

Finalement, le Conseil décida que le prix du terrain, une fois quittancé conjointement par la ville et la Compagnie Foncière, serait utilisé par le Receveur Municipal,

[75] La délibération du conseil municipal donnant les pouvoirs au maire pour traiter est du 4 juillet 1929.

[76] Suivant l'accord intervenu entre la Campanie Foncière et la ville, le montant de la vente sera déposé à la recette municipale qui doit remettre au propriétaire la somme consignée ou les titres de rente française achetés au moyen de cette somme après l'arrêt à rendre par le Conseil d'État, sans recours possible de la part de l'ayant droit.

mandaté à cet effet par les deux parties intéressées, pour l'achat de rentes sur l'État français. Ces rentes seraient alors placées à la Caisse des dépôts et consignations (RDCM 99, 06/08/1930, pp. 204-207).

5.2. Le musée Gustave Mercier, entre l'art et l'architecture, une promenade dans le temps

Les travaux de construction du musée sont soumis à l'appel d'offres en juin 1929. Après sa remise à la ville en juillet 1930, le musée a ouvert ses portes au public en avril 1931. Il a été baptisé Gustave Mercier par le Conseil Supérieur du centenaire et la municipalité de Constantine, en reconnaissance des efforts déployés pour le développement de la ville. À partir de 1975, le musée Gustave Mercier est devenu le musée Cirta, puis, en 1986, il a été désigné Musée National, et, jusqu'à aujourd'hui, il est connu sous le nom «*Musée Public National Cirta* » (Benarbia Khellaf & Belabed Sahraoui, 2021, pp. 177-178).

5.2.1. Descriptif du bâtiment

Dans le projet initial du musée de Constantine, la municipalité voulait avoir un musée-palais avec son propre jardin, ses galeries et sa cour (Palais Ahmed Bey). Ce palais servira comme référence pour le nouveau projet du musée Gustave Mercier. L'architecte adopta une architecture palatiale d'un aspect antique modernisé, il proposa une esthétique qui fait référence à une influence méditerranéenne à travers sa disposition intérieure et extérieure.

Avec son aspect grandiose, l'édifice est un monobloc en forme U (figure 5.7), composé d'un sous-sol, surmonté d'un R+1 (Benarbia Khellaf & Belabed Sahraoui, 2021, p. 178).

Le sous-sol abrite les locaux techniques, une bibliothèque, les laboratoires et les ateliers de restauration. Ses couloirs dégagés serviront aux expositions archéologiques. Il offre un accès, par son côté sud, à un jardin épigraphique clôturé[77]. Ce jardin historique, doté d'un bassin central et agrémenté de végétation, est en lui-même un musée à ciel ouvert qui est orné d'inscriptions archéologiques et de sculptures en pierre et en métal (figure 5.8).

[77] En présence de dégradations qui touchent l'extérieur du musée, il faudrait construire un mur surmonté d'une grille, comme le demande la commission du musée, qui englobe aussi la place située entre le Musée et l'Ecole de Sérisgué. Le projet comporte l'aménagement des abords et de la place derrière le musée dans la façade postérieure (RDCM 101, 15/10/ 1932, pp. 525-527).



Figure 5.7. Photo récente du musée (MPNC)
Source : (Auteure, 2024).



Figure 5.8. Jardin épigraphique du (MPNC) avec les différentes sculptures
Source : (Auteure, 2020).

Sur la façade nord, l'accès au musée s'effectue par un escalier monumental en marbre, somptueusement décoré dans un style grec et réalisé par l'artiste Paul Dardé. Cet escalier conduit à la partie centrale du musée, organisée autour d'un atrium de style romain. L'atrium est orné de chapiteaux et de vestiges antiques, et entouré d'un péristyle agrémenté de fresques pompéiennes, peintes par Roger-Marius Debat (figure 5.9). L'atrium comporte également huit canaux d'évacuation des eaux pluviales en forme de lions en métal, avec deux lions situés à chaque coin (Benarbia Khellaf & Belabed Sahraoui, 2021, p. 179).



Figure 5.9. Vue à l'intérieur du musée Gustave Mercier, non datée
Source : (Judaicalgeria, n.d.b.).

À l'intérieur, la grande salle d'exposition se distingue par son caractère monumental et offre un espace suffisamment vaste pour exposer une série imposante de toiles et de mosaïques murales (4.10). Cette salle, dépourvue de toute décoration superflue, est surmontée d'une voûte majestueuse en béton armé translucide, ornée de motifs géométriques simples (figure 5.11).

Le béton armé translucide combine habilement le béton armé et le verre, permettant ainsi une douce pénétration de la lumière naturelle dans l'espace. Il est importé de la métropole et largement utilisé dans les espaces de grande portée tels que les bibliothèques, les gares, les marchés, etc. (figure 5.11).



Figure 5.10. Vues de l'intérieur de la grande salle du (MPNC)
Source : (Auteure, 2020).

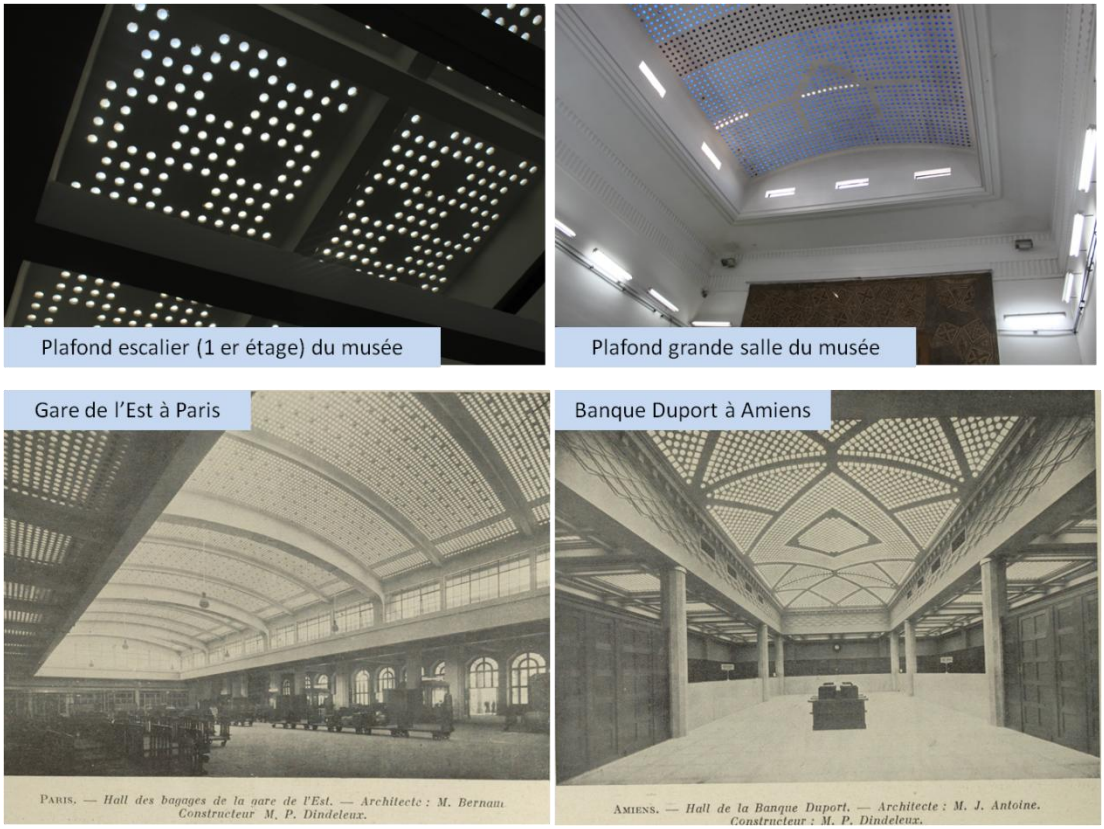
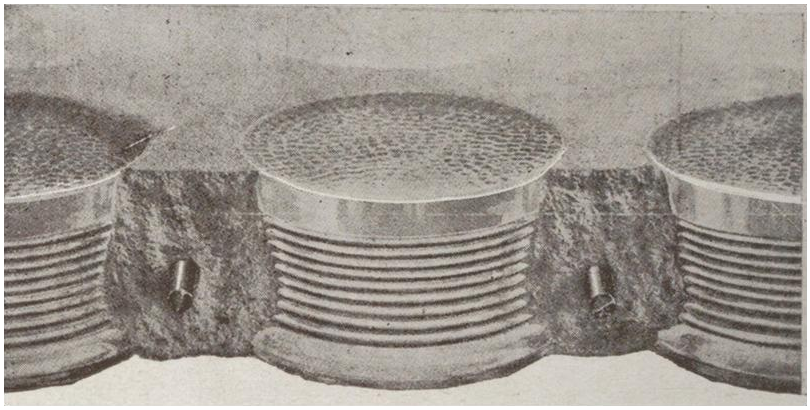


Figure 5.11. Plafonds du musée (MPNC) en béton armé translucide, exemple des édifices en France (Source : Auteure 2022 ; Les chantiers Nord-africains, 1932a, pp. 259-260).

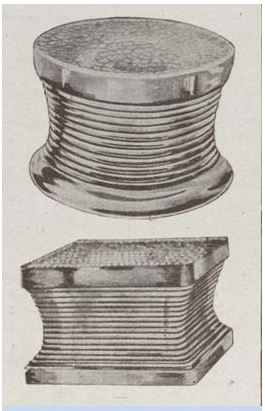
Il se caractérise par l'incorporation, dans les hourdis en béton armé, d'éléments de verre de formes variées, généralement de la même épaisseur que le hourdis (figure 5.12). Les premières applications, remontant à une vingtaine d'années, furent généralement très limitées et n'ont pas donné entière satisfaction, en raison du manque d'expérience (Les chantiers Nord-africains, 1932a, pp. 259-260).

Outre sa rapidité de mise en œuvre[78], le béton translucide présente l'avantage de nécessiter peu d'entretien. Il surmonte une surcharge de 160 kg/m² pour les terrasses et de 60 kg/m² pour les voûtes, tout en étant apprécié pour sa légèreté et sa souplesse.

Ce matériau a été utilisé notamment pour la mairie d'Alger, la Compagnie Lebon à Alger et le musée de Djemila (Les chantiers Nord-africains, 1932a, pp. 259-260).



Coupe d'une dalle en béton armé translucide (Pavés de verre, béton, armature métallique)



Pavés de verre à nervures pour béton armé translucide

Figure 5.12. Détails des composants du béton armé translucide
Source : (Les chantiers Nord-africains, 1930, pp. 124-125).

La grande salle du musée, véritable pièce maîtresse de l'intérieur, occupe la hauteur de deux niveaux, englobant à la fois le rez-de-chaussée et le premier étage.

Cette configuration permet non seulement de mettre en valeur les œuvres exposées, mais aussi de créer une atmosphère lumineuse et ouverte, accentuant l'impression de grandeur et de solennité de l'espace (figure 5.13).

L'étage est accessible par deux escaliers latéraux ornés de niches décoratives, qui abritent des vitrines d'exposition (figure 5.14). Le plafond des escaliers présente des motifs minimalistes en béton armé translucide, rappelant ceux de la grande salle. Cet étage abrite sept salles d'exposition, similaires à celles du niveau inférieur. De plus, il accueille le logement du conservateur du musée.

[78] Pour plus de détails sur ce matériau, visitez https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740881t.

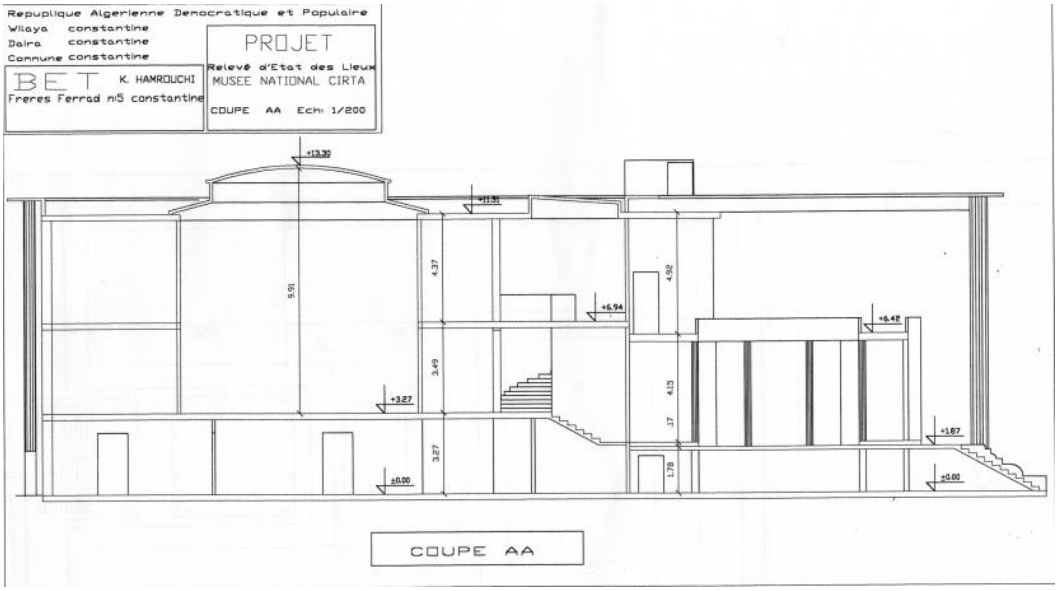


Figure 5.13. Coupe longitudinale sur le musée, document fourni par l'administration du musée
Source : (MPNC, 2020).



Figure 5.14.Vues sur l'escalier et le 1er étage du musée
Source : (Auteure, 2020).

L'intérieur du musée est organisé de manière fonctionnelle, avec une séparation nette entre les zones d'accueil et d'administration, les salles d'exposition et les locaux techniques (Benarbia Khellaf & Belabed Sahraoui, 2021, p. 178).

Le dispositif architectural des salles d'exposition offre un parcours continu autour de la Grande salle. Néanmoins, cette dernière n'est pas connectée avec les autres salles ; elle est accessible uniquement par l'entrée principale au rez-de-chaussée. Les salles

tout autour s'ouvrent l'une à l'autre, permettant un passage fluide pour les visiteurs (figure 5.15).

La conception intérieure montre une approche fonctionnelle. Elle facilite le parcours des visiteurs tout en offrant un cadre organisé et logique pour la présentation des œuvres. L'atrium et la grande salle constituent des éléments centraux jouant un rôle clé dans l'orientation des visiteurs et dans la disposition des autres pièces.

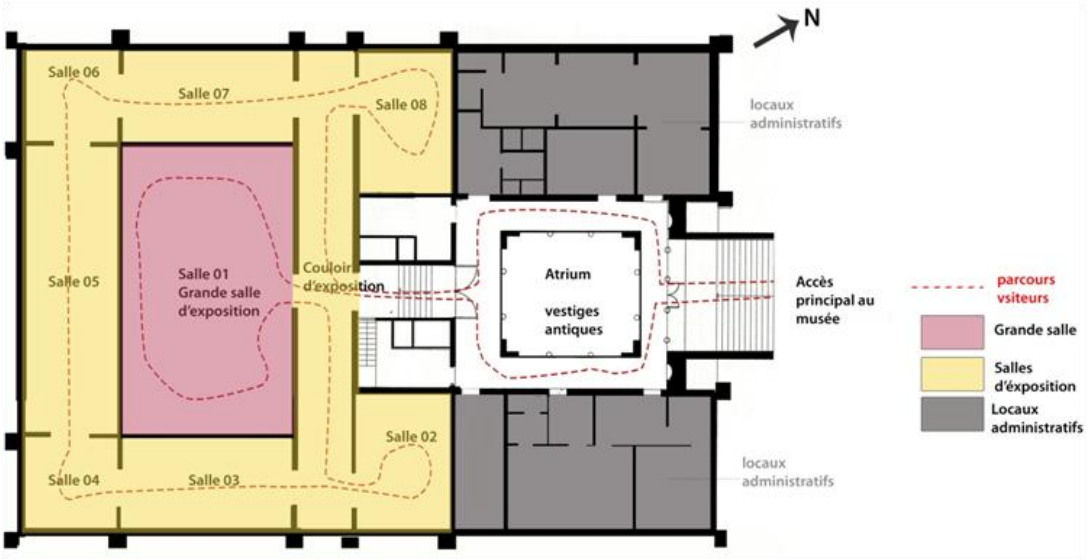


Figure 5.15. Parcours et distribution fonctionnelle à l'intérieur du musée
Source : (Auteure, 2020).

L'architecte chargé de la construction du musée a su saisir l'essence du projet et a utilisé des moyens artistiques adaptés pour le concrétiser. Son ambition était de faire ressentir la richesse historique et culturelle de la cité en mettant en lumière la physionomie et l'héritage des figures illustres qui ont marqué son histoire (Mercier, 1931a).

5.2.2. Ornementation des façades

L'architecte H. Castelli[79] opta pour un tracé visuel orthogonal, des lignes verticales et horizontales avec un traitement simple de la façade nord (figure 5.16).

[79] L'architecte Henri Castelli, architecte DPLG, demeurant à Constantine. Adresse : Maison Gerber, avenue du 3ème groupe d'Artillerie prolongée (ANOM, GGA 64 S 12). Il a construit plusieurs projets à Constantine, également la maison de l'enfance (RDCM 103, 04/05/1934, p. 144).

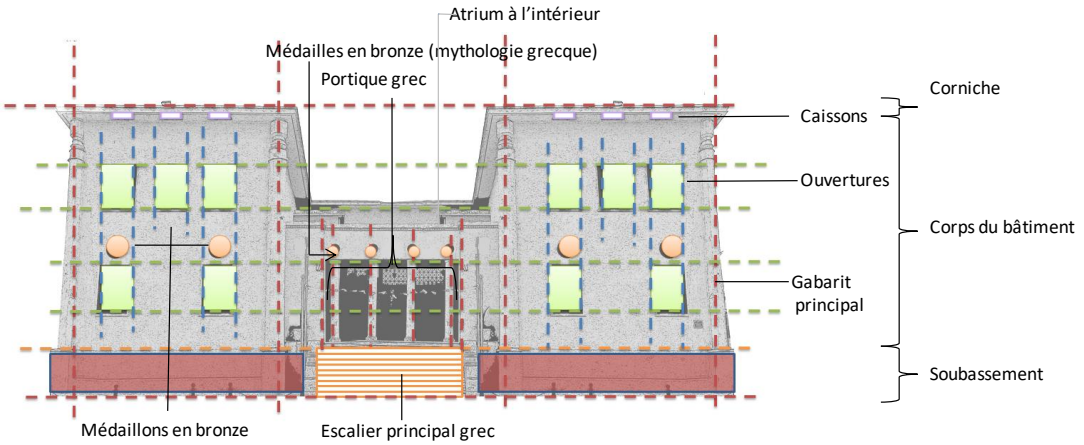


Figure 5.16. Tracé architectural de la façade nord du musée Gustave Mercier
Source : (Dessinée et traitée par l'auteure, 2020).

L'entrée principale du musée est marquée par un escalier en marbre, enrichi d'une décoration symbolique. Réalisée par l'artiste Paul Dardé, cette ornementation puise son inspiration dans l'art grec classique. Elle est ornée de représentations du serpent et de la chouette de Minerve. Ces motifs ont été reproduits à partir d'une ancienne monnaie d'Athènes, conférant à l'ensemble une profondeur historique et culturelle en lien avec l'héritage de l'Antiquité (voir annexe F) (Benarbia Khellaf & Belabed Sahraoui, 2021, p. 180).

Dans la façade principale, la porte monumentale est due au ferronnier constantinois Bautista. Il a su reproduire d'une façon fidèle les dessins qui lui ont été confiés et a contribué par là à rehausser le décor si minutieusement étudié par Débat (Mercier, 1931a, p. 253). Le portique grec de l'entrée principale est couronné de quatre médailles en bronze mesurant 40 cm chacune, sculptées par l'artiste Laffail. Ces médailles s'inspirent de la mythologie grecque, comprenant une réplique du Poséidon en argent issue des collections du musée, ainsi que trois autres médailles représentant Pallas Athéna, Apollon et Héra, inspirées des collections de l'Hôtel de la Monnaie de Paris (figure 5.17).



Figure 5.17. Médailles, en bronze, du portique grec du musée
Source : (Auteure, 2020).

Tout autour des quatre façades, à mi-hauteur de l'avant-corps, le musée expose douze médaillons en bronze sculptés par Laffail. Ils s'inspirent de monnaies anciennes et représentent dix personnages illustres de l'histoire antique, dont deux sont répétés : Constantin et Massinissa. Selon M. Alquier, l'architecte a voulu représenter les personnages par un ordre chronologique : Batim Sarim avec un portrait imaginaire, Sophonisbe sous les traits de la prêtresse du musée du Bardo, la légende Hannon navigator, Massinissa, Jugurtha, Micipsa, Sittius, Constantin et Salluste (figure 5.18).

Vu le court délai d'exécution et d'inauguration du projet pour les fêtes du centenaire, des erreurs historiques ont été commises dans la décoration du musée, notamment les légendes des médaillons. M. Alquier a saisi les erreurs après la fin des travaux, il a informé M. Gsell, Inspecteur des Musées de l'Afrique du Nord, qui a protesté auprès du maire pour enlever les médaillons. Une lettre est adressée par M. Alquier au Président de la Société archéologique explique les erreurs et demande à la Société Archéologique de rectifier en urgence les erreurs qui n'ont pas été corrigées (Bulletin mensuel de la SAHGDC, 1931, pp. 282- 285).

Selon la description d'Alquier, les façades affichent des motifs décoratifs empruntés à l'art ancien indigène, comprenant divers styles de l'art numide, libyen et berbère. Les motifs seront dans des couleurs vives sur un fond ocre, avec une corniche égyptienne polychrome soulignant la terrasse. Des bas-reliefs mettent en valeur le cheval de Massinissa et les éléphants barbares du pont d'El-Kantara (figure 5.19) (Bulletin mensuel de la SAHGDC, 1929b).

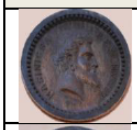
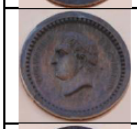
Illustration du Médaillon	La légende	Descriptif du médaillon et l'erreur commise s'il y en a.	Origine du personnage	A propos le personnage figuré
Les médaillons figurants sur la façade latérale gauche				
	BATIM SARIM EN CARACTERE PHENICIENS		*Phénicien*	Selon M. Alquier Batim Sarim représente le nom d'une ville voisine de Cirta, peut-être Cirta elle-même le portrait du roi est roi imaginaire.
	SOPHONISBA REGINA NUM		*Numide*	une reine numide morte à Cirta en 203 av. J. -C. Elle est représentée sous les traits de la prêtresse du Musée du Bardo.
	HANNON NAVIGATOR	Un personnage barbu occupe le centre; il est muni de cornes parce qu'il a été confondu avec Jupiter Ammon.	*Numide*	Il représente la légende Hannon navigator.
Les médaillons figurants sur la façade principale				
	MASINISSA REX NUMID		*Numide*	Massinissa, est un roi Amazigh et le premier roi de la Numidie unifiée.
	JUGURTHA REX NUMID		*Numide*	Jugurtha né vers 160 av. J.-C à Cirta et mort en 104 av. J.-C. à Rome, est un roi numide.
	MICIPSA REX NUM		*Numide*	Micipsa, était un roi de, fils et successeur de Massinissa.
	SITTIUS MUOONIANUS (SIC) IIII VIR DECR.DECURO (RESIC)	Ils ont oublié son prénom P. (Publius). Il faudrait mugohianus et decurio (num).	*Romain*	Sittius était un aventurier, financier et chef d'armée mercenaire romain qui obtint plusieurs victoires en Afrique du nord pour le parti de Jules César.
Les médaillons figurants sur la façade latérale droite				
	CONSLANTINUS MAX.AUC. AUG	tête laurée à droite avec diadème, buste drapé et cuirassé à droite.	*Romain*	Constantin empereur
	DN. JUSTINIANUS P. P. AVI	de Ier de face, Buste diadémé perlé, couronné et cuirassé tenant, le globe crucigère de la main droite et un bouclier orné d'un cavalier de la gauche. il fallait ajouter aug (empereur).	*romain*	Justinien est un empereur romain d'Orient. La traduction de la légende est: "**Dominus Noster Iustinianus Perpetuus Augustus**", (Notre seigneur Justinien perpétuel auguste).
	SALUSTIUS AUTOR	*barbu*, Le nom de Saliuste s'orthographie avec deux 1. Autor doit être corrigé Auctor. *Il doit être écrit comme suit :* SALUSIIUS ACTOR	*romain*	Salluste barbu ce qui est une erreur, avec la légende .

Figure 5.18. Lecture des 12 médaillons du musée et leurs descriptions
Source : (Auteure, 2020).

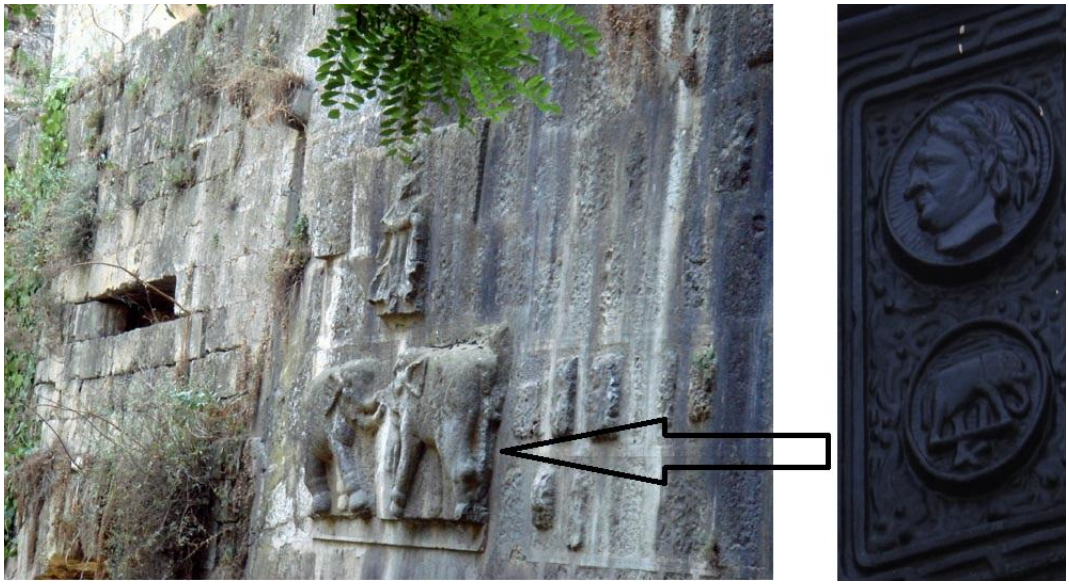


Figure 5.19. À gauche : sculpture de l'éléphant du Pont d'El-Kantara. À droite, une médaille sur la façade du musée représentant l'éléphant inspiré du pont d'El-Kantara
Source : (Djouama, 2008 ; Auteure, 2020).

La décoration du musée, notamment les motifs sculptés des façades latérales, a été réalisée par la maison Veretout, de Paris, en vertu d'un marché de gré à gré en date du 14 avril (figure 5.20). Pour obtenir une exécution archéologique de la façade, la décoration s'inspire des modèles de collections puniques découverts au musée de Constantine et remodelés par l'architecte (ANOM, GGA 64 S 68).



Figure 5.20. Modèles de sculptures sur la façade latérale du (MPNC)
Source : (Auteure, 2020).

Le contraste esthétique perceptible dans l'édifice entre la sobriété de l'intérieur et la richesse de l'extérieur exprime le travail coordonné des collaborateurs du projet. L'architecte voulait exploiter les façades comme une exposition murale des

médaillons et des différents éléments décoratifs représentant des formes géométriques composées et des éléments imaginaires. Il a su donner à l'intérieur une simplicité des formes pour mettre en valeur les collections du musée.

5.2.3. Entrepreneurs et matériaux de construction

La lecture des devis descriptif et cahier des charges (voir annexe F) a permis de déterminer les matériaux et les systèmes constructifs employés. L'entreprise Borsari et C°d'Alger, a utilisé la maçonnerie en chaux hydraulique, des chapes en ciment hydrofuge, des fondations renforcées en ciment armé, des cloisons réalisées en briques creuses, des enduits extérieurs en ciment et des enduits intérieurs en mortier de chaux hydraulique. Les élévations structurelles sont principalement constituées de ciment armé, tandis que les revêtements de sol sont en carreaux de ciment. Les plafonds sont conçus sans lattis cristin, et les hourdis du rez-de-chaussée sont fabriqués à partir de pierres concassées (ANOM, GGA 64 S 12).

Tous les matériaux employés sont de meilleure qualité dans les espèces demandées comme nature et comme provenance, tous les travaux sont exécutés selon les règles de l'art et conformément aux directives émises par l'architecte (ANOM, GGA 64 S 12).

Les façades extérieures sont constituées de poteaux en ciment armé, avec un remplissage en moellons. Les revêtements de ces murs en façade consistent en un mortier de chaux hydraulique, dosé à 350 Kg/m ^{3} de sable, recouvert d'un badigeon à trois couches de lait de ciment extra blanc Pavin de Lafarge. Les revêtements intérieurs sont réalisés en mortier de chaux hydraulique, et les murs ainsi que les cloisons sont finis avec du plâtre. Les encadrements des ouvertures sont construits en ciment, tandis que les cloisons intérieures sont constituées de briques creuses[80].

Les marches du perron se composent de pierres bleues, y compris leur parement, qui a été rénové en étant chanfreiné. Les colonnes de la cour sont également en pierres bleues, elles ont été polies pour obtenir une surface monolithique, puis lustrées pour un aspect noir brillant. Elles sont fixées par goujons et reposent solidement sur leurs bases. La maçonnerie et le marbre sont fournis par l'entrepreneur constantinois Alexandra.

[80] Extrait du cahier des charges (ANOM, GGA 64 S 12).

Les escaliers menant au premier étage sont construits en marbre et reposent sur des voûtelettes en briques, tandis que les escaliers menant à la terrasse sont en béton armé. En vertu d'un marché de gré à gré du 14 février 1931, la fourniture en bois blanc est faite par M. Bard Antoine, entrepreneur de menuiserie demeurant à Constantine[81]. Quant aux vitrines murales et aux meubles en vitrines et médailliers exécutés par les Anciens Etablissement Charles Brot (99 Faubourg du Temple à Paris) par un marché gré à gré du 31/10/1930, les médailliers sont en chêne clair ciré, reposant sur chaque médaillier une vitrine plate et une monture en cuivre poli, verni en or.

La ferronnerie et les grilles en fer forgé ont été exécutées suivant les indications de l'architecte, par le ferronnier Joseph Bautista, demeurant à Constantine, 37 Avenue Bienfait (ANOM, GGA 64 S 12), en vertu du marché de gré à gré du 25 décembre 1931.[82]

La charpenterie est réalisée par Heulz André à Constantine, l'installation du chauffage central à vapeur et à eau chaude est effectuée par Curtelin à Tunis, les travaux de plomberie sont effectués par M. Yot de Bône. La peinture, la vitrerie et la menuiserie sont réalisées par des entrepreneurs constantinois, Vve Picolo et Cie, Riezenthaler et Davin. Les travaux d'électricité sont confiés à Duffaud de Nice et le mobilier du conservateur est fourni par Francisque Girard de Bourg-en-Besse.

5.2.4. Un musée d'art ou d'archéologie ?

Les caractéristiques historiques du département de l'Est en général et de la ville de Constantine en particulier, l'immensité des fouilles archéologiques (monnaies, stèles, épigraphies, etc.), les efforts déployés par la (SAHGDC) rendent le musée Gustave Mercier de vocation archéologique en premier lieu.

Le musée renferme des collections archéologiques et artistiques riches depuis sa création, que ce soit des découverts archéologiques provenant des fouilles archéologiques dans le département de l'Est, des œuvres provenant du musée municipal de l'hôtel de ville, des œuvres (statues et bustes) récupérées des autres établissements publics, les collections et les tableaux de peinture achetés soit par la commission des beaux-arts d'Alger soit par la direction du musée, des achats établis

[81] Rue de la Meuse
[82] Source : Marché de gré à gré, lettre du 25/12/1931 (ANOM, GGA 64 S 12).

par le (CM) ou par la colonie, des dons divers des particuliers ,des dons de l'État et du Génie militaire[83].

Le commissaire général M. Mercier, le 7 janvier 1930, envoya une lettre à M. Alquier en lui demandant de remanier la répartition des salles. Le musée de Constantine, initialement dans le programme du centenaire, est un musée d'art qui doit afficher des œuvres d'art visuelles telles que la peinture, la sculpture et les moulages, non seulement des objets archéologiques.[84]

Lors du centenaire, le musée de Constantine, tout comme le musée d'Oran, a bénéficié d'une somme de 400.000 frs pour l'acquisition d'œuvres d'art. Pour assurer le contrôle de ces achats, le Conseil Supérieur a décidé d'affecter l'intégralité du crédit à des achats en commun pour les trois musées d'Algérie (Alger, Oran et Constantine). Une commission spéciale[85] a été mise en place pour statuer sur ces acquisitions. La répartition des œuvres a été supervisée par une commission comprenant des représentants des trois départements (ANOM, GGA 64 S 42).

Le 3 août 1929, M. Alquier[86] a contesté la répartition des œuvres d'art achetées par le Conseil Supérieur, arguant que la part attribuée aux musées d'Alger et d'Oran était plus favorable. « *Il fallait écrire nous vous envoyons un certain nombre de vieilles toiles du Musée d'Alger et nous estimons leurs valeurs à 400.000 francs.* » (ANOM, GGA 64 S 66).

M. Alquier a reçu plusieurs dons ; sept caisses de tableaux et statues et cinq grandes toiles de Mme Berthon, artiste peintre. Il demanda au maire de nommer une commission pour choisir les toiles, selon lui, qui paraîtront dignes de figurer au nouveau musée[87] (ANOM, GGA 64 S 42).

---

[83] Rapport d'organisation du musée 17/11/1930 par M. Alquier (ANOM, GGA 64 S 66).

[84] *« Dans la répartition des salles à laquelle vous avez procédé, la part faite à l'archéologie me semble trop large. Le Musée de Constantine est un musée d'art ; il doit comprendre, non seulement de l'archéologie mais aussi la peinture, la sculpture et des moulages. Les collections existant au municipal doivent pouvoir y général et pour les dons ultérieurs qui seront faits, soit par le gouvernent général, soit par l'État » M. Mercier trouvera place et il y a lieu de prévoir également des emplacements pour les achats faits par le Commissariat. »* (ANOM, GGA 64 S 42).

[85] Cette commission constituée, après avis de M. le Secrétaire d'État des Beaux-arts, est composée de personnalités éminentes sous la présidence de M. Paul Leon, membre de l'institut Directeur Général des beaux-arts (ANOM, GGA 64 S 12 - 42).

[86] Lettre du 3 août 1929, de M. Mercier au préfet de Constantine (ANOM, GGA 64 S 42).

[87] Lettre le 14 mai 1930 de conservateur du musée au commissaire général.

Il est intéressant de savoir les sources des dons acceptés par les musées. L'histoire des dons selon (Saou-Dufrêne & Djenidi, 2017) représente le système des valeurs et des attachements à la société coloniale. Cela relève de leurs significations dans le contexte politique et culturel et instaure des hiérarchies entre légitimité métropolitaine et légitimité coloniale.

L'organisation spatiale du musée et la répartition des œuvres dans les différentes pièces sont effectuées par le conservateur du musée. La section artistique du musée est présentée dans la grande salle du musée ; elle englobe plusieurs toiles représentant l'histoire de l'orientalisme depuis la conquête (des peintres orientalistes tels que Fabius Brest). L'art contemporain est également représenté (tels que le tableau de Notre dame de Paris de Jules Flandrin, Maurice Denis avec une vue de Kabylie et Cottet avec les Gorges d'El-Kantara).

Les sculptures sont aussi présentes, telles que la jeune femme se coiffant, de Dejean, des œuvres de Dideron, de Poiisson, de Barrias, de Rivière, de Fourquet, de Marquesta, ainsi que des moulages de Rodin (ANOM, GGA 64 S 66).

Il a bénéficié des autres dons et acquisitions de style orientaliste *;* une statuette en bronze intitulée « Jeune fellah[88] », œuvre du sculpteur orientaliste Eugène Hoest.
La section archéologique, selon Mercier, est exposée dans les autres salles, les couloirs des étages et du sous-sol. Elle est devisée en sous-sections selon l'époque et le genre (préhistoire paléolithique, préhistoire néolithique, dolmens, phénicien, verreries romaines, poteries romaines, bronzes, antiquités chrétiennes, numismatiques, lampes antiques, ethnographie indigène, poterie indigène, Constantine), avec les sculptures antiques, les éléments architecturaux et les inscriptions.
Le musée a joué un rôle important dans la transmission de l'identité culturelle, la promotion de la mémoire nationale, le renforcement du sentiment d'appartenance à la patrie et la préservation de la mémoire coloniale. Une salle est spécialement dédiée à rassembler tous les souvenirs liés à la conquête de la ville, comprenant son ancienne carte en relief, des armes anciennes, des collections de marbre et de minéraux

[88] Le 17 mai 1929, le maire a reçu d'Eugène L'Hoest une lettre pour l'achat par la ville de Constantine d'une statuette en bronze intitulée « Jeune fellah » qui est exposée à la galerie de Castelli. C'est une réplique identique à l'original qui se trouve au musée national de Luxembourg à Paris. En exposition, elle coûte 5.500 frs, pour la ville de Constantine, 3.200 frs. Le Conseil décida d'acquérir la statuette et de voter un crédit de 3.200 frs qui sera inscrit au budget supplémentaire de l'exercice 1929 (RDCM 97, 29/05/1929, p. 70).

provenant du département et de la ville, ainsi que d'anciens dessins et photographies, et des échantillons d'essences forestières, entre autres. Les documents graphiques et écrits tels que les cartes et les photographies seront conservés dans la bibliothèque du musée.

La tâche du musée de Constantine ne s'arrêtait pas uniquement aux expositions des arts et d'archéologie, il était destiné à accueillir d'autres activités culturelles et éducatives afin de promouvoir et de satisfaire les goûts artistiques des citadins constantinois. Le pouvoir municipal, représenté par le maire et les conseillers municipaux, a un impact sur le projet architectural ainsi que l'administration muséale représentée par M. Alquier, le conservateur du musée. La municipalité demanda au précédent architecte P. Guion qu'une grande salle soit consacrée aux manifestations artistiques.[89]

Une salle pour la société des « *Amis des Arts*[90] » est réservée pour accueillir des ateliers et des expositions diverses durant la journée. En soirée, cette même salle est mise à disposition des sociétés musicales de la ville et, une fois par mois, elle est utilisée pour les concours du Conservatoire (ANOM, GGA 64 S 66). Le musée accueille les groupes d'écoliers accompagnés d'un surveillant pour sauvegarder les tableaux et les collections à cause de l'affluence des visiteurs (RDCM 101, 30/11/1931, p. 51).

La construction d'un musée est une tâche complexe. D'une part, il est nécessaire de trouver un équilibre délicat entre l'architecture et les œuvres exposées, en veillant à ce que la première ne domine pas les secondes, mais plutôt les mette en valeur. D'autre part, il faut prendre en considération les nombreuses contraintes contradictoires relatives à l'accueil du public, les exigences spécifiques liées à l'exposition des œuvres, la préservation des pièces ainsi que les besoins en confort pour les visiteurs et les aspects économiques de la gestion du lieu (Gob & Drouguet, 2014).
Jusqu'à la fin de la célébration, le musée pouvait être administré par le Comité du centenaire, mais après cette date, il devait être renvoyé à la municipalité qui

[89] Lettre de Paul Guion, du 23 février 1929, à M. Mercier.
[90] Il est confirmé qu'il y aura une salle des Amis des Arts et de la musique qui pourra être mise à la disposition de la société des concerts symphoniques pour ses répétitions (RDCM 101, 30/11/1931, p. 52).

s'occupera de son administration et de son entretien. Elle devait permettre son fonctionnement sur les crédits communaux (RDCM 99, 17/04/1930, p. 83).

Suite au procès-verbal en date du 4 mai 1933 de la direction des Domaines, le musée est remis à la ville de Constantine. Selon le maire, lors de la visite du président de la République, il y a eu lieu une simple inauguration, mais pas une réception définitive ; il reste à la Commune à faire des réparations insignifiantes (RDCM 102, 19/05/1933, p. 188).

5.3. Le monument aux morts, à la gloire des soldats morts pour la France 1918-1937

Le monument aux morts de Constantine se situe sur le rocher de Sidi M'cid et domine la plaine de Hamma (figure 5.21). Ce monument est dédié aux 844 soldats morts durant la Première Guerre mondiale.



Figure 5. 21. Le monument aux morts perché sur le rocher de Sidi M'cid, donnant sur Oued Rhumel
Source : (Auteure, 2017).

Le monument de Constantine est distingué par sa monumentalité, qui lui confère une connotation de puissance et de grandeur. Selon Jerry Moorc (1992, cité dans Arnauld, 1999, p. 16), l'architecture monumentale indique l'investissement en travail d'une société donnée et ses capacités à mobiliser la main-d'œuvre, à la technologie de construction et aux matériaux utilisés.

Le choix formel dans l'architecture publique dépend de leur histoire culturelle, de leur organisation sociopolitique et économique et, dans tout ça, de leur système symbolique qui régit parfois ou souvent la forme des constructions d'ordre politique.

En tant que lieu de mémoire au sens de Pierre Nora (1984), le monument fait partie intégrante de l'identité historique et mémorielle de la ville de Constantine, il témoigne des sacrifices des soldats franco-indigènes qui ont participé à la Première Guerre

mondiale. Il « *est à la fois un enrichissement du souvenir et un embellissement du patrimoine artistique de la cité.* » (L'Afrique du Nord illustrée, 1929b, p. 5).

5.3.1. Genèse du projet

C'est lors de la séance du 28 janvier 1915 qu'Emile Morinaud a présenté au (CM) l'idée de construire un monument et d'installer une plaque de bronze sur laquelle seraient gravés tous les noms des martyrs de Constantine. Les discussions ont porté sur la construction d'un caveau au cimetière pour accueillir tous les corps des militaires de Constantine, ou d'un caveau dans chacun des trois cimetières, tenant compte des différentes religions auxquelles appartiennent les soldats. Finalement, le (CM) a adopté à l'unanimité la proposition du maire (Belabed Sahraoui, 2016).

Le 16 mars 1915, Morinaud est revenu vers les élus avec un projet de monument aux morts conçu par l'architecte Roguet, diplômé des Beaux-arts et lauréat du premier prix pour la décoration de l'hôtel des postes de Constantine et du palais de justice de Bougie. Il leur a fait part des consultations qu'il a eues avec des personnalités littéraires et artistiques telles que Geniaux, Moise et Gadau, ainsi que des conclusions qu'il a tirées : « *...la reproduction de l'arc de triomphe de Timgad, surmonté de la belle victoire qui est le joyau de notre musée, constituerait dans son ensemble un monument splendide et sortant complètement de l'ordinaire* ». Ensuite, il a soumis à leur examen les dessins d'un arc de triomphe, *« ...surmonté par la 'victoire', le tout entouré d'un grand mur formant esplanade et construit à la pointe du Lazaret* ». (Belabed Sahraoui, 2016).

« *L'architecte Roguet, de passage à Constantine, à qui je fis part de notre projet, me demanda l'autorisation d'en établir le dessin. Il le fit en huit jours. Je le soumis au Conseil Municipal. Il fut adopté d'enthousiasme.* » (L'Afrique du Nord illustrée, 1934, p. 10).

Le (CM) a rapidement approuvé le projet et accepté l'emplacement choisi. Cependant, ce n'est qu'après la signature de l'armistice, lors de sa séance du 16 novembre 1918, qu'il a désigné le comité technique du monument aux morts pour superviser les travaux. Il a également décidé d'organiser la cérémonie de pose de la première pierre le 17 novembre 1918, en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des notables de la ville (Belabed Sahraoui, 2016).

Son inauguration a eu lieu le 7 mai 1930 en présence du président de la République française Gaston Doumergue, lors de la célébration du centenaire de l'Algérie. En vue de cette inauguration, le Conseil Supérieur vota au comité du Monument aux Morts une subvention de 50.000 frs (RDCM 96, 04/04/1929, p. 279).

Le gouverneur général a accordé une subvention de 100.000 frs pour les embellissements urbains. *Ce monument devant constituer, en même temps qu'un hommage solennel à nos morts, un embellissement grandiose de la cité*. (RDCM 95, 23/05/1928, p. 178).

5.3.2. Description du monument

Le monument de Constantine se présente sous forme d'un arc de triomphe, ressemblant à celui de Trajan de la ville antique de Timgad. Cette forme symbolise l'idéologie impériale (Rouge-Ducos, 2008, p.186), elle repose sur quatre piédroits décorés de chapiteaux corinthiens et quatre portes en arc cintre (figure 5.22). Les colonnes de l'arc de triomphe sont confectionnées en pierre calcaire noire (Bulletin de la SAHGDC, 1929a).

Il est placé sur une grande plateforme, surélevée (30.50 m x35.50 m) (Belabed Sahraoui, 2016), dont le dallage de la plateforme est en pierre de taille. Le monument nous rappelle le caractère sacré des temples antiques.

Les modelés hérités de l'antiquité sont souvent venus des clichés de la monarchie française qui se veut grecque pour son caractère impérial. La Grèce est réputée comme le berceau des arts et comme une influence majeure dans la formation du bon goût, tandis que Rome bénéficie d'un prestige considérable (Ramette & Crosnier-Leconte, 1979, p. 79).

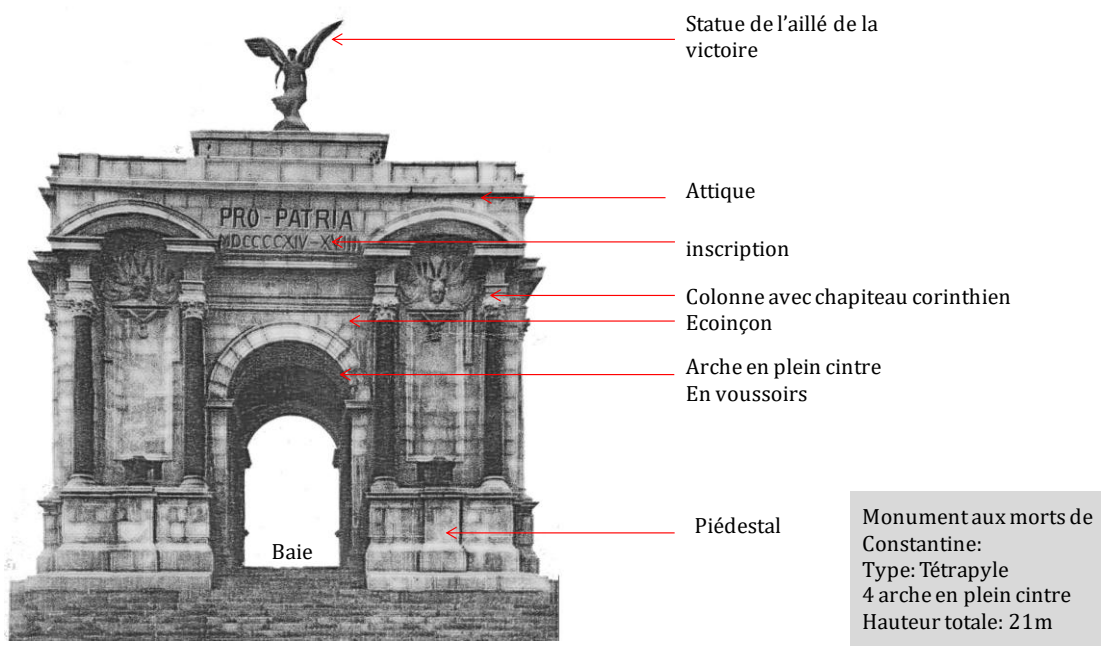


Figure 5.22. Lecture du monument aux morts de Constantine
Source : (Vitaminedz, n.d. Traitée et interprétée par l'auteure, 2024).

Pour accéder au monument, il faut gravir 34 marches alternées par des plateformes. Ce tétrapyle en pierre, haut de 21 mètres (y compris la statue), s'inscrit dans un rectangle de 19 mètres sur 14,70 mètres. Sur la face principale, il y a une inscription gravée sur l'attique : "PRO PATRIA MDCCCCXIV-XVIII", qui signifie "POUR LA PATRIE 1914-18" (Belabed Sahraoui, 2016) (figure 5.22).

L'entrée du monument est marquée par des baies en plein cintre situées au centre et sur les côtés, chacune ornée de voussoirs. Le sommet de ces arcs est surmonté d'une archivolte moulurée, rappelant l'ornementation de l'architrave d'un entablement (figure 5.22). À l'intérieur, l'espace voûté est recouvert de berceaux, dont les axes de symétrie se réunissent vers le centre d'une coupole sur pendentif, placée à une hauteur supérieure (Belabed Sahraoui, 2016). À l'intérieur, il y a un escalier qui mène vers la terrasse du monument.

De chaque côté du passage longitudinal, quatre piédroits s'ouvrent pour accueillir divers éléments : au nord-ouest se trouve l'escalier menant à la terrasse (figure 5.23), au nord-est est placée la plaque d'inauguration de 1934, au sud-ouest sont disposées les plaques portant les noms des martyrs, et au sud-est est installée la plaque commémorative de la guerre 1914-1918. Le passage transversal voûté (figure 5.23)

est orné de quatre niches vides qui sembleraient avoir abrité les bustes des maréchaux Foch, Joffre, Franchet d'Esperey et Pétain (Belabed Sahraoui, 2016).



Figure 5.23. Photos à l'intérieur du monument aux morts
Source : (Auteure, 2017).

Cette forme majestueuse du monument adoptée par les architectes Roguet et Dumoulin représente la puissance et l'influence du pouvoir colonial, elle est associée à la célébration de la victoire militaire et des exploits héroïques et symbolise la glorification de la conquête.

Une affirmation militaire est mise en place à travers cette typologie. L'une de ses principales caractéristiques est la monumentalité et le choix du site. Ce monument intentionnel (Rouge-Ducos, 2008) n'échappe pas à la signification politico-militaire : il se voit de partout, il est là, il est éternel. Cet aspect témoigne de la volonté du pouvoir colonial de persister et de continuer. « *c'est un arc de triomphe que nous avons voulu construire au sommet de cet incomparable piédestal, en face de l'infini, pour immortaliser la mémoire de nos enfants tombés pour la Patrie…Perpétuant leur sublime sacrifice, cet arc triomphal le fixera à jamais dans la pensée des générations futures* » (Weiss, 1930b, p. 187).

Son « architecture suggestive » ne sollicite pas la raison, mais plutôt engendre un sentiment émanant de ce qui est observé (Baridon, 2012). *Un édifice doit, au premier regard, s'annoncer pour ce qu'il est* (Jacques-François Blondel, 1771, pp. 389-390, cité dans Grignon, 1992, p. 156).

Son ornementation, sa dimension imposante, ses pierres monumentales reflètent la solidité et la force du régime. Le gigantisme des constructions correspondait avec la portée de l'ambition politique et culturelle du régime et reflétait également l'affirmation de sa puissance impérialiste (Rouge-Ducos, 2008, p. 190). Il conviendrait de célébrer à la fois le régime colonial et le triomphalisme de ses institutions militaires.

La statue de l'Ailée de la Victoire, qui surmonte le monument, est sculptée par le sculpteur Ebstein (figure 5.24). Elle représente une réplique identique d'une statuette découverte en 1855 lors des fouilles menées par le génie militaire à la casbah de la ville. C'est M. André Heulz, charpentier, qui a hissé la statue sur le monument aux morts (Gatt, 2002, p. 196).



Figure 5.24. À gauche, la statue de l'ailée de la victoire au monument. À droite, la statuette de la victoire au musée (MPNC)
Source : (Auteure, 2017).

Le statuaire Ebstein a réalisé une interprétation magistrale de la "Victoire" qui lui avait été donnée comme modèle. Cette "Victoire", destinée à surmonter le monument aux morts, est en fente dorée et mesure 4,44 mètres de hauteur. La statue devait être transportée dans les meilleures conditions à Constantine. Une proposition a été faite pour demander à M. Laurent Schiaffino, armateur à Alger (d'origine génois), dont les

bateaux font le service entre Rouen, Alger et Philippeville. Pour sa réception, il a également été décidé que la statue de la Victoire serait exposée soit à la Place du Palais, soit à la gare, afin que la population de Constantine puisse l'admirer. Le président du comité désigna une sous-commission, composée de MM. Baures, Cherri, Narboni et Béraud, chargée des visites de suivi des activités nécessaires pour l'inauguration du monument à l'occasion du centenaire (RDCM 98, 02/10/1929, pp. 32-34).

Les travaux du monument n'ont pas été totalement achevés à l'occasion du centenaire, les échafaudages ont dû être enlevés à l'occasion de la visite présidentielle. En décembre 1930, une subvention de 70 000 a été accordée au comité du monument par la Caisse de la célébration du centenaire en vue de reconstruire les échafaudages du monument afin de poursuivre son achèvement (ANOM, GGA 64 S 42).

L'architecte Doumoulin a établi un devis estimatif pour les travaux restants, s'élevant à 450.000 frs, incluant la construction du grand escalier d'accès, le dallage des divers paliers, les socles des lions, le couronnement du pourtour de la terrasse, la barrière du garde-corps en fer, l'escalier d'accès au passage voûté du monument, les quatre vasques et la sculpture des faisceaux de drapeaux. La trésorerie communale est complètement épuisée, le comité se trouvait dans l'impossibilité de supporter cette dépense pour l'achèvement du monument, il demanda d'allouer une subvention de 450.000 frs. Pendant une période de 15 ans nécessaire à l'édification de ce monument, le coût total des dépenses s'est élevé à 2.400.000 frs. La Commune a contribué avec 46 % de la dépense pour construire le monument. Ce dernier s'agit de l'œuvre du Conseil Municipal (RDCM 102, 23/10/1933, p. 391).

Pendant près de 10 ans, le comité du monument a bénéficié de subventions provenant du Conseil Municipal, du Conseil Général et du préfet. Le gouverneur général a voulu accorder 100.000 frs pour l'inauguration du monument. Le comité demanda au préfet d'insister auprès de certaines communes d'arrondissement pour qu'elles contribuent avec des petites sommes pour pouvoir compléter le projet.

Il était décidé de classer dans le réseau des chemins ruraux le chemin à créer entre la route du cimetière israélite et le monument aux morts. En raison de l'inauguration imminente du monument, ce chemin est construit en urgence par l'entrepreneur du

monument aux conditions de son adjudication. La dépense est payée par le comité du monument aux morts et remboursée à ce comité par prélèvement sur les crédits des chemins ruraux (RDCM 103, 17/010/1934, p. 297).

Conclusion

Le musée Gustave Mercier et le monument aux morts sont conçus pour être des œuvres porteuses de mémoire. Ils conservent jusqu'à nos jours leurs fonctions primaires, tout en étant adaptés pour répondre aux besoins actuels de la ville. L'examen de ces bâtiments dévoile les principales caractéristiques de ces édifices, illustrant la richesse historique, architecturale et esthétique de cette époque.

Le Musée National de Cirta s'inscrit dans le style art déco, qui combinait les formes classiques, ayant des spécificités locales et historiques de la région, aux principes modernes de la construction, contrairement à ce que nous avons remarqué pour les projets du centenaire réalisés à Alger qui présentent une architecture plus moderne.

Il se distingue par son mélange harmonieux des éléments empruntés à l'antiquité et d'éléments modernes, reflétant à la fois l'importance historique de Constantine. L'architecte a réussi, à travers cette œuvre, à faire rêver les visiteurs et à les emmener dans une promenade dans le temps, et à déclencher leur curiosité et leur réflexion pour illustrer l'histoire antique de la ville de Cirta. Il est influencé par l'histoire de l'antiquité en général et l'histoire antique de la ville de Constantine en particulier, et cela se traduit clairement à travers l'ensemble des éléments décoratifs utilisés.

Le monument aux morts reflète une architecture classique qui s'inscrit dans l'impérialité et le grandiose de l'esprit colonial. Il s'impose comme un marquage urbain et paysager ostentatoire, incarnant le passé dans le présent et témoignant du souvenir impérissable de la guerre.

Les référents patrimoniaux des ancêtres dans le cadre de la colonisation française renvoient à l'utilisation symbolique des héritages historiques. Les autorités coloniales ont souvent mobilisé des éléments issus de l'Antiquité, perçue comme glorieuse, pour la poursuite de leur entreprise coloniale.

CHAPITRE VI : ŒUVRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, ENTRE COLONS ET INDIGENES, CONSTANTINE EN 1930

CHAPITRE VI : ŒUVRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, ENTRE COLONS ET INDIGENES, CONSTANTINE EN 1930

Introduction

La ville de Constantine, par son rôle historique en tant que centre administratif, économique, culturel et politique, a été le théâtre de nombreuses initiatives visant à marquer durablement l'espace urbain. Parmi ces initiatives, les œuvres socioéconomiques occupent une place prépondérante. Ces réalisations, souvent soutenues par les autorités coloniales, ont servi à cristalliser des idéologies et à renforcer le sentiment d'appartenance, tout en répondant à des besoins pratiques et sociaux.

L'architecture ne se limite pas à une simple création esthétique, dissociée des questions sociales et politiques. En réalité, la conception des espaces aménagés est intimement liée à l'organisation et aux dynamiques sociales. L'espace architectural incarne à la fois un lieu chargé de sens et un cadre structurant les activités, les représentations et les interactions sociales. Autrement dit, il ne se contente pas d'être une production symbolique, il joue également un rôle actif dans l'agencement et la régulation de la vie sociale (Chadoin, 2021, p. 7).

Les œuvres socio-économiques, destinées à deux classes sociales différentes, témoignent d'une volonté de structurer la société locale en fonction des besoins spécifiques des différentes populations, parfois au détriment d'une équité sociale véritable. Ces initiatives sont inscrites dans une période de transformations sociales et de tensions croissantes et reflètent la volonté des autorités coloniales de légitimer leur présence à travers des symboles tangibles.

Ce chapitre se propose d'examiner les œuvres réalisées pour le centenaire de l'Algérie en tant qu'instruments de gestion et d'encadrement des populations, répondant aux objectifs sociaux de l'époque. Nous aborderons la maison de l'agriculture, la maison de l'ouvrier et les œuvres indigènes.

CHAPITRE VI : ŒUVRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, ENTRE COLONS ET INDIGENES, CONSTANTINE EN 1930

6.1. La maison de l'agriculture, ériger un monument luxueux digne du chef-lieu du Département

> *« Nous voulons marcher et nous consentirions un gros sacrifice pour édifier quelque chose de bien, qui fasse honneur à Constantine* » (RDCM 95, 06/04/1928, p. 35).

Les travaux de construction de l'infrastructure de la maison de l'agriculture ont été adjugés le 22 novembre 1928, suivis de ceux de la superstructure le 3 avril 1929. Une réception provisoire de l'édifice a eu lieu le 1er avril 1930, puis une réception définitive le 1er octobre 1930. L'inauguration officielle a été honorée par la présence du Président de la République le 7 mai 1930. La maison abrite aujourd'hui la direction des services agricoles de Constantine.

6.1.1. Genèse et financement du projet

La caisse régionale de crédit agricole mutuel de Constantine est fondée en 1904, 3 ans après la promulgation de la loi organique du 8 juillet 1901 instituant le crédit mutuel agricole en Algérie, elle fournit des crédits de campagne, de financement de récolte, d'équipement, à moyen terme et à long terme (Bellat, 1957, p. 226).

La maison de l'agriculture de Constantine est réalisée par la fédération des Associations Agricoles du département, présidées par le délégué financier Maurice Bonnefoy (Mercier, 1931a, p. 218). Le Comité du centenaire a offert une somme de 800.000 frs aux sociétés agricoles de Constantine pour la construction de la maison. Il incombait à ces sociétés de compléter les fonds nécessaires (environ 500 à 600.000 frs) à cette construction (Weiss, 1930a, p. 268), afin d'ériger un monument luxueux, demeure digne du chef-lieu du département (RDCM 95, 06/04/1928, pp. 35-36). Le bâtiment fut construit avec un montant total de dépenses s'élevant à 1,7 million de frs, comprenant l'acquisition du terrain, les travaux et les honoraires de l'architecte.

6.1.2. Choix du terrain

La maison de l'agriculture de Constantine se situe dans le square Valée en bordure de la voie publique (ex : Viviani) à proximité de l'hôtel de Cirta (figure 6.1). Sa position centrale est privilégiée, entre la vieille ville et le Coudiat Aty et la Vallée du Boumerzoug (Mercier, 1931a, p. 218).

Selon le délégué financier Havard en 1928, le premier emplacement proposé par les associations agricoles de Constantine était à proximité des docks coopératifs pour accueillir la maison du Colon.[91]

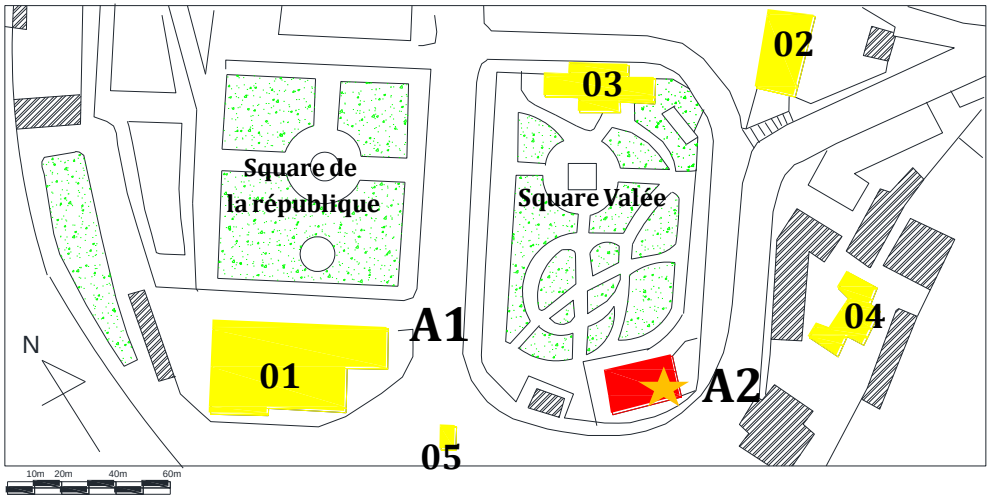


Figure 6.1. Emplacement et points de repères de la maison de l'agriculture
Source : (Auteure, 2024).

En effet, avec le développement urbain important de la ville de Constantine au cours d'un siècle, trouver un emplacement central pour ériger un nouveau bâtiment public peut s'avérer difficile. La croissance démographique, l'expansion des infrastructures et l'évolution des besoins de la population ont considérablement transformé le tissu urbain de la ville. Bonnefoy, par sa lettre adressée au maire le 10 mars 1928, demanda des suggestions pour trouver un emplacement convenable pour édifier la maison de l'agriculture, selon lui : « *Il faut un emplacement convenable, bien en évidence, et malheureusement, c'est ce qui manque le plus à Constantine* » (RDCM 95, 06/04/1928, pp. 35-36).

Après son entrevue avec le maire, Bonnefoy a proposé au (CM), par sa lettre du 28 mars 1928, un terrain inutilisé et délaissé dans l'angle du square Valée (figure 6.1), proche de l'hôtel de Cirta et de la place de la République, au début de l'avenue Viviani. Le terrain, selon lui, appartient aux Domaines et est loué à la Commune, il s'étale sur une surface de 400 m^2. Le terrain, « *généralement délaissé du public, et où*

[91] Lors de la 2ème séance de délibération des Délégations Financières Algériennes qui a eu lieu le 2 février 1928.

se trouve un dépôt de fumier, conviendrait parfaitement à la construction d'un édifice coquet qui, non seulement ne nuirait pas à l'esthétique générale, mais serait plutôt un ornement » (RDCM 95, 06/04/1928, pp. 35-36).

La proposition est adoptée par le (CM), toutes les formalités nécessaires sont accordées par les commissions municipales pour la cession dudit terrain aux sociétés agricoles à titre onéreux (à un prix qui est fixé par des experts).

Pour Bonnefoy : « *j'apprécie comme il convient, et tous les colons apprécient avec moi la beauté du geste (après un vote unanime pour le choix du terrain) qu'il a été fait ...il montre ce geste, que quand l'intérêt public est en jeu, il n a plus à Constantine, que des hommes prêts à faire le sacrifice de petites préférences personnelles et unis dans un même sentiment de solidarité.*[92]»

Cet emplacement au cœur de la ville l'intègre dans un tissu d'établissements publics de grand intérêt (figure 6.1). Ce monument public *« complèterait heureusement la collection de ce que possède la ville » (*RDCM 95, 06/04/1928, pp. 35-36).

6.1.3. Mise au concours du projet

Les associations agricoles de Constantine ont organisé un concours entre les architectes du département pour édifier la maison du Colon de Constantine. Trois projets, élaborés par les architectes Journeau, Castelli et Cherry, ont été soumis au jury, composé par le maître d'ouvrage. Parmi ceux-ci, le projet élaboré par l'architecte Ange Journeau a été retenu[93] (figure 6.2).

Les architectes Castelli et Cherry ont réclamé les résultats du concours. La (CAC) est intervenue pour examiner le projet retenu par le jury (celui de M. Journeau) et le renvoyer à la Société de la maison du Colon qui est chargée de poursuivre les réserves soulevées à propos de la hauteur des étages, du dégagement du vestibule, de l'agrandissement de la superficie de la salle des conférences et de la disposition intérieure des locaux (ANOM, GGA 65 S 7).

[92] Maison du Colon : lettre du 7 avril 1928 du président de la confédération des agriculteurs (RDCM 95, 05/05/1928, p. 91).
[93] Séance du 25 août 1928, Commission d'architecture, commissariat général du centenaire (ANOM, GGA 64 S 7).

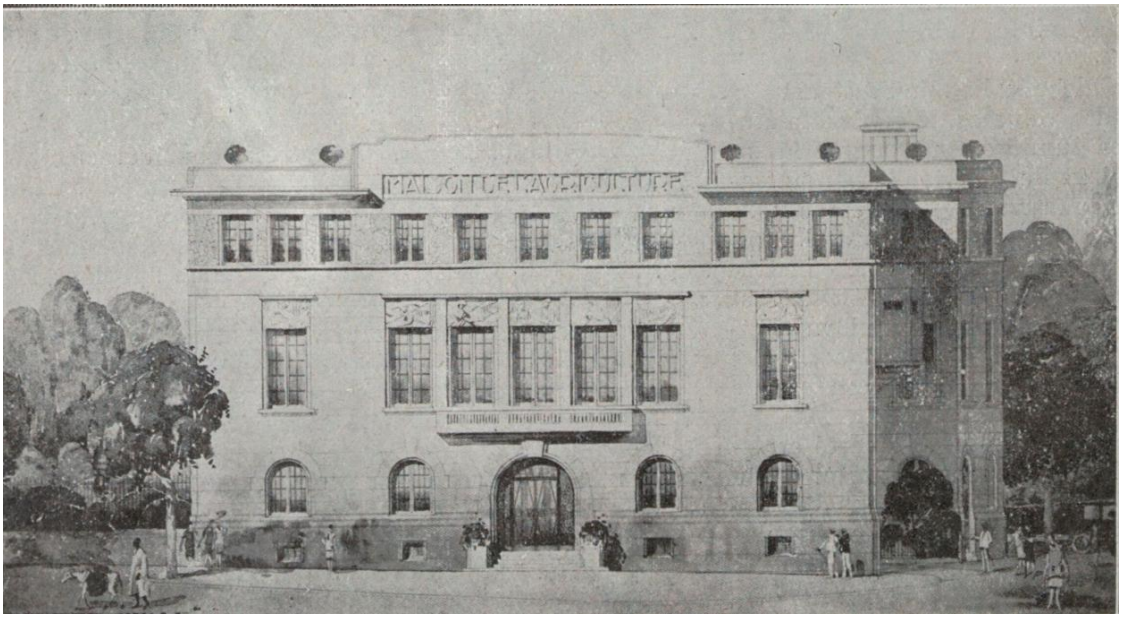


Figure 6.2. Projet de la maison de l'agriculture établi par Ange Journeau
Source : (Les chantiers nord-africains, 1929a, p. 60).

L'architecte Ange Journeau[94] est un architecte DPLG, diplômé de l'Ecole Nationale des Arts décoratifs, lauréat de l'Exposition internationale des arts décoratifs en 1925 et membre associé de la Société Nationale des Beaux-arts (ANOM, GGA 64 S 66).

« *La commission d'architecture ne saurait se substituer à elles pour le choix d'un architecte ; la caisse de célébration du Centenaire subventionnant la construction, la commission doit cependant donner un avis sur le projet retenu* ».[95]

6.1.4. Description du bâtiment

L'édifice comprend un sous-sol, deux étages et une terrasse (figure 6.3). Le sous-sol est agencé pour accueillir un garage pour les agriculteurs, des espaces destinés aux associations agricoles, l'entrée d'un escalier secondaire, ainsi que des locaux techniques tels qu'une chaufferie (Mercier, 1931a, p. 218).

[94] Il est titulaire de plusieurs projets à Constantine tels que la maison de l'étudiant indigène.
[95] Réunion commission d'architecture, 25/08/1928 (ANOM, GGA 64 S 7).



Figure 6.3. Vue récente sur la maison de l'agriculture de Constantine
Source : (Auteure, 2023).

Le rez-de-chaussée (figure 6.4), comprenant l'entrée principale, se distingue par son caractère imposant et spacieux. Il abrite le hall d'entrée, un grand escalier, les services des Associations Agricoles, les services agricoles, les bureaux du président, les bureaux des directeurs, le bureau du vétérinaire et la loge du concierge (Mercier, 1931a, p. 218).

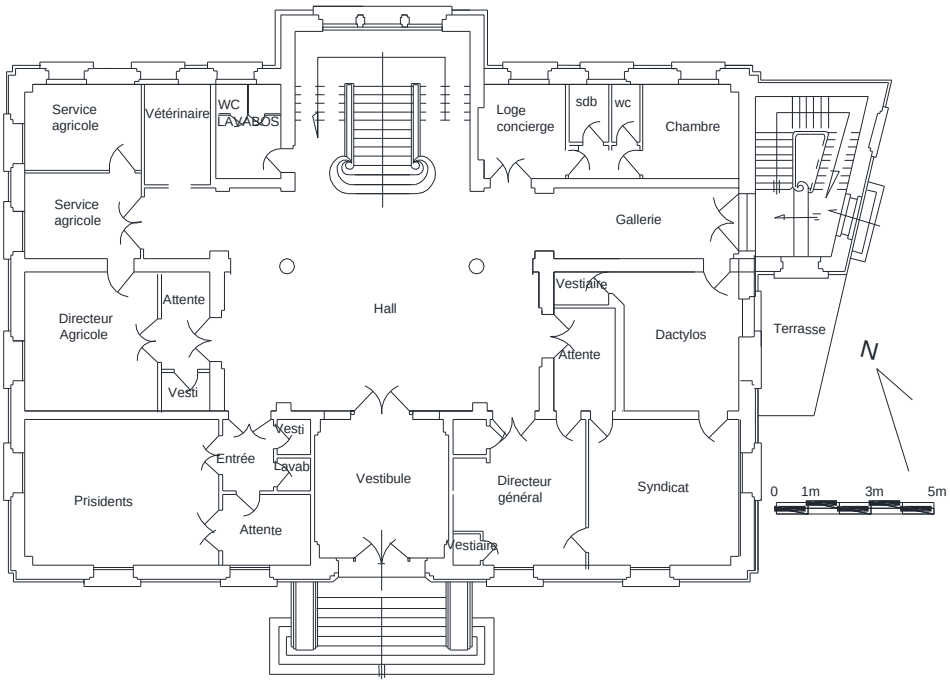


Figure 6.4. Plan du rez-de-chaussée de la maison de l'agriculture de Constantine
Source : (ANOM, GGA 64 S 66, dessinée et traitée par l'auteure, 2024).

Pour accueillir les différentes manifestations agricoles qui ont eu lieu à l'occasion du centenaire, le premier étage (figure 6.5) dispose d'une salle de conférences et de vulgarisation agronomique avec cabine de projection cinématographique, d'une bibliothèque, d'un vestiaire et des sanitaires (Mercier, 1931a, p. 218).

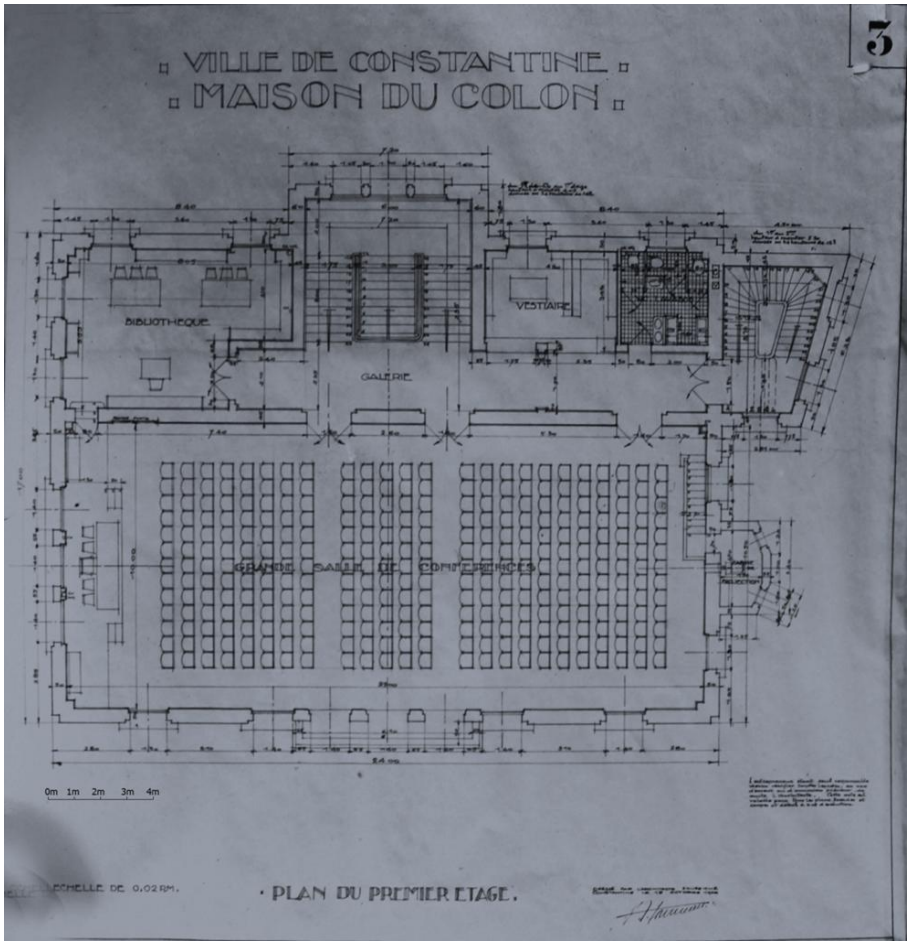


Figure 6.5. Plan du 1er étage de la maison de l'agriculture de Constantine
Source : (ANOM, GGA 64 S 66).

La salle de conférence, d'une dimension de 25 mètres de long sur 10 mètres de large, est remarquable par son ampleur et sa disposition dégagée, pouvant accueillir environ 300 personnes. Elle se distingue par l'absence de points d'appui. La salle est ornée de nuances jaunes, allant de l'or brun Van Dyck ; le stylobate en marbre précieux provenant de Mahouna relie les carreaux de mosaïque, réalisés par la prestigieuse maison Tossut, qui tapissent le sol (Mercier, 1931a, pp. 219-220).

Des panneaux verticaux décorés de poussière de marbre, en relief, présentent un fond vert Véronèse rehaussé d'or jaune. Pour parfaire cet ensemble, une corniche grise ornée de dentelures dorées complète les œuvres du maître Antoni. À l'arrière de la salle, la cabine de l'opérateur cinéaste se présente en encorbellement. Une grande

galerie située entre l'escalier monumental et la salle mène à un escalier de sortie de secours (Mercier, 1931a, pp. 219-220).

La bibliothèque est également aménagée de manière optimale, offrant des dimensions généreuses permettant d'accueillir une vaste collection de documentation, mise à la disposition des chercheurs.

Le deuxième étage (figure 6.6) contient le laboratoire départemental, destiné au service des fraudes et aux études et analyses des terres et engrais, des bureaux et un grand appartement. Il loge les différents bureaux pour les chercheurs, la chimie agronomique, les denrées, les instruments techniques, etc. (Mercier, 1931a).

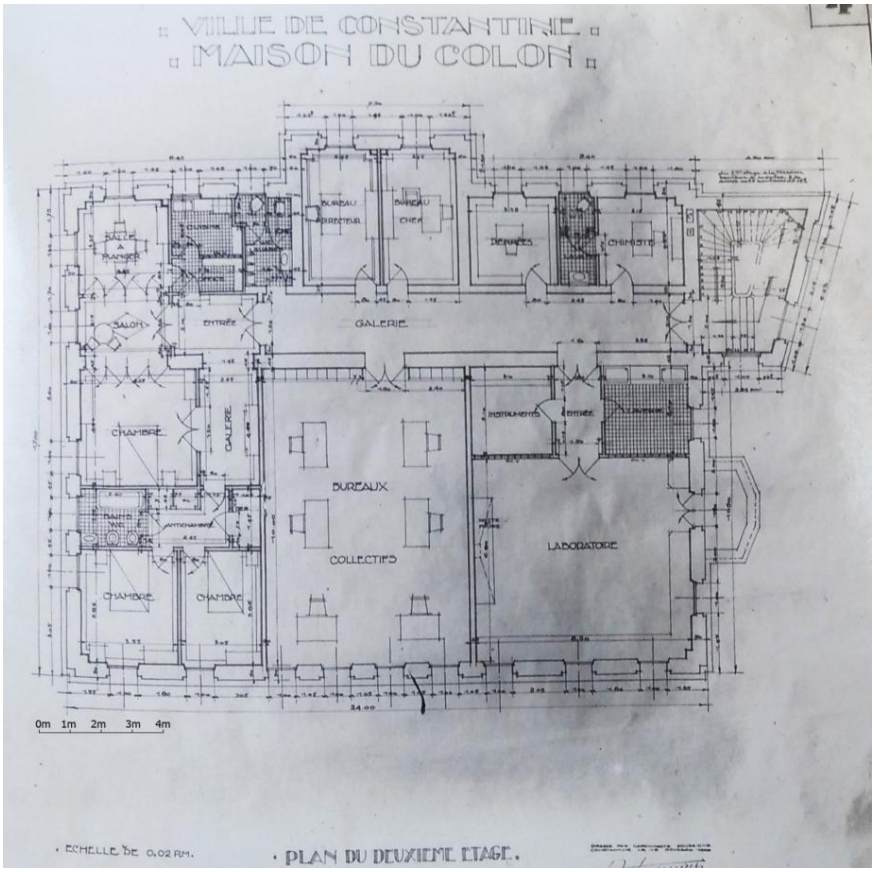


Figure 6.6. Plan du 2ème étage de la maison de l'agriculture de Constantine
Source : (ANOM, GGA 64 S 66).

La paillasse est fabriquée en ciment armé et recouverte de carreaux en grès de cérame, présentant des rainures ou saillies d'une longueur de 16 mètres, et équipée des installations d'eau, de gaz et d'électricité (Mercier, 1931a, p. 220). La couverture de l'édifice est dotée d'une terrasse spacieuse, abritant deux chambres ainsi qu'une buanderie équipée.

Les travaux des fondations et le gros œuvre sont confiés à Grasset Louis. Les fondations reposent sur des pylônes Compressol supportant des semelles en béton armé, assurant ainsi une base solide. Les murs, construits en moellons locaux de haute qualité, reposent sur ces semelles renforcées, garantissant une stabilité structurelle. De plus, pour renforcer davantage la résistance de l'ensemble, des planches en béton armé ont été disposées en chaînage à chaque étage (Mercier, 1931a, p. 218). Cette structure assure la durabilité et la sécurité de l'édifice.

D'autres entrepreneurs métropolitains et locaux ont également contribué à la construction de cet édifice : Ritzenthailer pour la menuiserie, Jurassite (Nusbaumer FF) pour les ravalements, Zimmer pour les travaux de peinture, la Société Générale d'Applications Electriques pour l'installation électrique, Curtelin pour le chauffage central, Alexandra pour la fourniture des marbres, et Borderel et Robert, sous la direction artistique de M. Subes, ont réalisé le fer forgé.

6.1.5. Ornementation extérieure et intérieure

L'architecture de la maison du Colon est décrite par l'architecte comme moderne : « *L'architecture est de notre temps, la décoration est sobre, une grande simplicité de ligne et seules les baies provençales du rez-de-chaussée sont cintrées, elles donnent une note d'architecture méditerranéenne confondue avec l'expression générale d'une architecture moderne. »* (ANOM, GGA 64 S 66).

L'ornementation de la façade principale, en style art déco, nous rappelle celle de la maison d'agriculture d'Oran. Les deux bâtiments s'inscrivent dans la même réflexion par la représentation des scènes des travaux de la terre, contrairement à celle d'Alger qui représente un édifice moderne et sobre.

L'architecte utilisa un langage ornemental expressif et minutieusement étudié (L'Afrique du Nord illustrée, 1933, p. 8). Les bas-reliefs en pierre (figure 6.7), sculptés par le maitre Alaphilippe[96], représentent sept panneaux allégoriques qui démontrent la vie champêtre et les travaux de la terre : ils présentent une cueilleuse indigène, un faucheur, un laboureur traditionnel, un laboureur moderne, un bucheron, un moulin d'olives et le panneau central symbolise le pacte fraternel franco-indigènes.

[96] Il a obtenu le premier Grand Prix de Rome en 1899.

La façade principale porte le nom de l'architecte ainsi que l'inscription « maison de l'agriculture », indiquant la fonction du bâtiment.

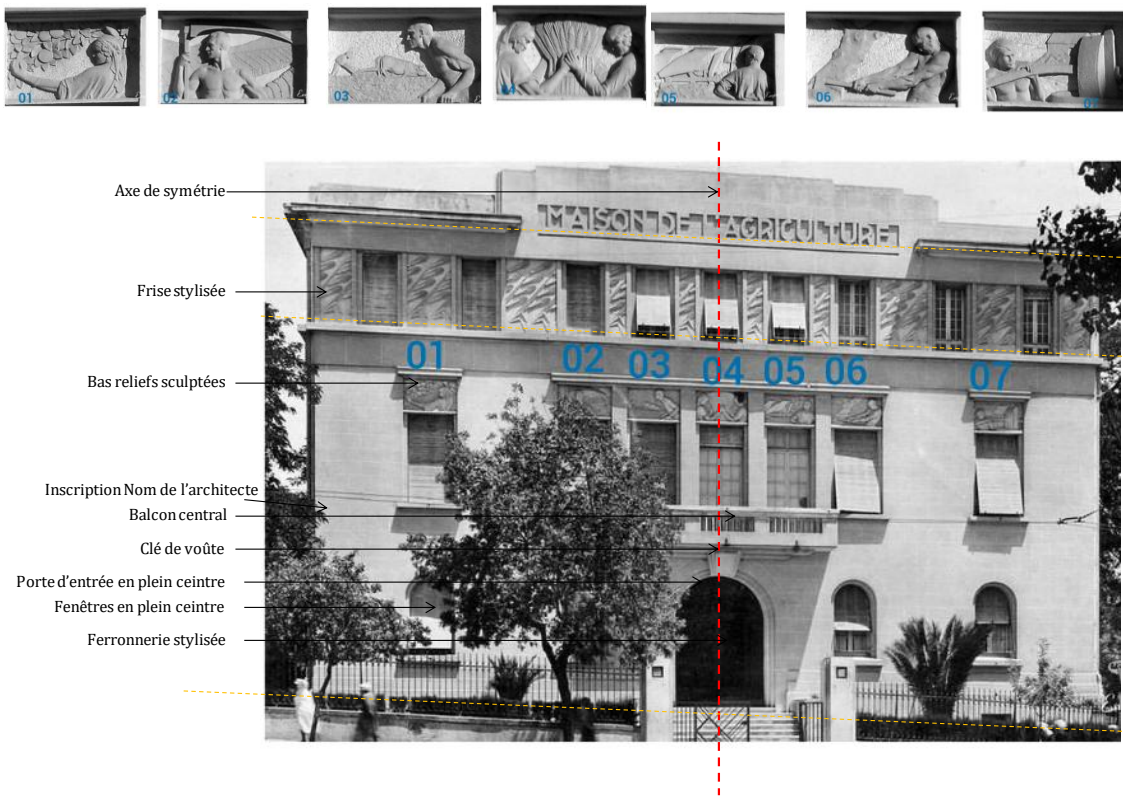


Figure 6.7. Décoration de la façade principale de la maison de l'agriculture de Constantine
Source : (Engival.fr, n.d.b. Interprétée par l'auteure, 2023).

Le deuxième étage est décoré d'une frise (figure 6.7) qui occupe toute la hauteur des fenêtres. Elle représente des épis revisités qui représentent, selon l'architecte, la couronne de lauriers du travail de la terre. Ces motifs ornementaux font valoir une signification de prospérité et d'impérialisme mercantile.

Ange Journeau illustra à travers son choix ornemental la volonté du pouvoir colonial de réconcilier les relations franco-indigènes et de valoriser l'apport des agriculteurs à la construction de l'Algérie moderne. Les formes semblent jouer un rôle informatif en exprimant à la fois concrètement et symboliquement l'état du monde social (Chadoin, 2014. p. 24).

Selon le discours de Bonnefoy, cette maison est considérée comme le temple de la coopération et de la mutualité agricoles qui « *repose les colonnes solides de la paix, du travail et de la fraternité. Il abrite, avec des égards et des droits égaux, dans une solidarité parfaite, tous les travailleurs de la terre, sans distinction de races….. Il représente à la fois un symbole, une force morale et un instrument économique*

répondant à des besoins démontrés…. Edifice public, dans une certaine mesure, fait pour durer, on n'en saurait critiquer les agencements somptuaires : l'Art n'a-t-il pas quelques droits dans une grande cité comme Constantine ? » (Weiss, 1930b, p. 177).

À l'intérieur, la décoration est harmonieuse, les moulures gravées du hall en pierre se marient parfaitement avec la boiserie de chêne ciré, l'escalier d'honneur est monumental et captivant, réalisé en « roche d'acier » avec une rampe en fer forgé de Subes, pour les dallages réalisés par Aciens Etablissement J. Cantini (Mercier, 1931a, p. 219). Des toiles décoratives sont peintes de chaque côté de l'escalier par les peintres Antoni et Mme Clarac (Mercier, 1931a, p. 219).

Le vestibule en ferronnerie artistique (figure 6.8) s'inspire du décor floral dont M. Subes est le directeur artistique. Celui-ci, ancien élève de l'École Boulle et de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, exécuta plusieurs œuvres artistiques prestigieuses des années 1930. Il illustre les motifs floraux couramment utilisés dans l'art nouveau.

La maison de l'agriculture de Constantine témoigne de la renaissance de l'art du vitrail, longtemps oublié depuis le Moyen Âge, mais redécouvert et bien évidemment modernisé dans les années trente. Une verrière monumentale de 7 mètres de hauteur (figure 6.8), composée d'émaux noirs et argentés dont les parties supérieures représentent un champ de blé stylisé, tandis qu'en dessous, un véritable triptyque dépeint différentes phases de la production agricole : le moulin kabyle à gauche, le moulin à cylindre au centre et le moulin romain à droite. L'architecture moderne requiert une décoration moderne, dynamique et stylisée. Dans ce cas précis, l'architecte Journeau a su collaborer avec le dessinateur Mazard et le verrier Gaëtan Jeannin qui ont parfaitement illustré sa vision artistique (L'Afrique du Nord illustrée, 1933, pp. 5-6).

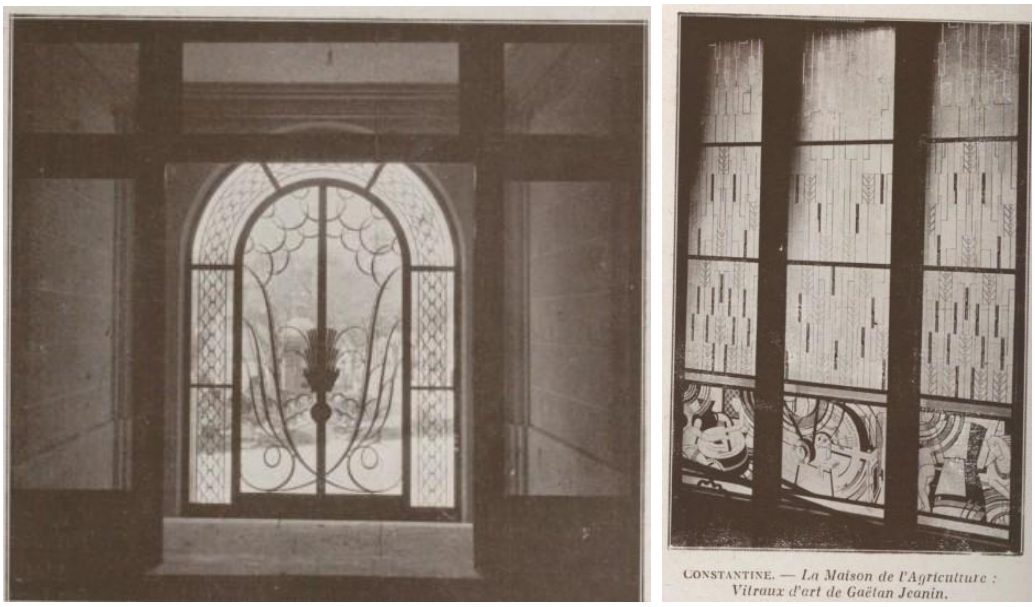


Figure 6.8. Vestibule de la maison de l'Agriculture, grille d'entrée de Subes et les vitraux d'art de M. Gaétan Jeanin
Source : (Les chantiers nord-africains, 1930, pp. 461-462).

En somme, le bâtiment présente des éléments architecturaux caractéristiques du style Art déco. Il est marqué par des formes géométriques, des lignes épurées et des motifs décoratifs stylisés. Les bas-reliefs symboliques, les formes décoratives stylisées ainsi que l'inscription en lettres capitales au sommet du bâtiment sont typiques de cette tendance architecturale. Les fenêtres arquées et l'entrée encadrée par un arc plein cintre ajoutent une touche méditerranéenne tout en maintenant l'élégance propre à ce style architectural.

En raison des futurs aménagements prévus pour les allées du square adjacent au bâtiment, une commission s'est rendue sur place et a décidé qu'une bande de 3 mètres de large parallèle à la façade nord-ouest du bâtiment pourrait être utilisée sans inconvénient. De même, une bande de 1,50 mètre de large devant l'avant-corps de la façade arrière suffirait pour créer une clôture protectrice avec une grille légère le long des trois façades du bâtiment donnant sur le square Valée, représentant une superficie de 239 mètres carrés à affecter à cet usage (figure 6.9). De plus, il a été décidé qu'une parcelle de forme triangulaire en bordure de l'Avenue du Japon ne devrait pas être cédée ni incorporée à la voie publique. Ces conclusions ont été adoptées par le (CM) sous réserve qu'aucun nouvel arbre ne soit retiré (RDCM 98, 10/12/1929, p. 159).



Figure 6.9. Vues sur la façade principale et latérale de la maison de l'agriculture
Source : (Les chantiers nord-africains, 1930, pp. 459-460).

6.2. La maison de l'ouvrier, œuvre sociale pour les syndicats des travailleurs constantinois

Construite en 1930, la maison de l'ouvrier abrite aujourd'hui la direction de l'Union Générale des Travailleurs Algériens UGTA

6.2.1. Initiation du projet et subvention

La ville de Constantine est connue pour le développement de la vie syndicale. Le premier syndicat créé à Constantine date de 1880, il s'agit de la « *chambre syndicale des ouvriers imprimeurs de Constantine* ». Avec le temps, ce mouvement syndical commence à grandir pour regrouper plusieurs métiers. En 1883, un groupe d'études sociales fut créé. Un premier local est consacré à la fédération des chambres syndicales dans la rue de Damrémont.[97] En 1886, cette fédération créa l'organe de « *la révolution sociale* ». La municipalité de la ville de Constantine est la première ville qui a créé une Bourse de Travail en Algérie en 1889 et a alloué des subventions ainsi qu'un local pour les réunions. Elle était installée dans un petit local dépendant du théâtre municipal et situé au boulevard Bertheoux (RDCM 96, 01/11/1928, pp. 89-92).

[97] Bulletin officiel de la Bourse du travail de Constantine. 01-12-1899, (A1, N1), pp. 6-8. Source : Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-R-19252.

CHAPITRE VI : ŒUVRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, ENTRE COLONS ET INDIGENES, CONSTANTINE EN 1930

La Bourse du travail représente le premier espace d'organisation, de rassemblement et de manifestation, véritable matrice du mouvement ouvrier, soutenant les premières grèves dans le cadre du capitalisme en Algérie coloniale (Gallissot, 2014).

Sous différentes appellations « maison du peuple », « maison de l'ouvrier », cet endroit constitue un lieu symbolique. La Maison du Peuple, par son existence, devient un puissant outil de propagande, incarnant l'image d'un avenir radieux promis par le socialisme. Comme le souligne l'Encyclopédie socialiste, « *cet immeuble exerce la propagande par le fait* », démontrant concrètement les idéaux du mouvement ouvrier. La splendeur de ses locaux témoigne non seulement de l'ambition esthétique et symbolique de l'organisation, mais aussi de la capacité d'administration de la classe ouvrière. Plus largement, elle illustre la vitalité et la réussite économique de l'entreprise collective, la construction étant majoritairement financée par les bénéfices générés par les ventes, notamment celles de journaux ou d'autres produits liés au mouvement ouvrier (Cossart & Talpin, 2012).

L'intention de construire une maison de travail revient à la bourse de travail de Constantine, dont M. Richard était son secrétaire. En 1928, cette bourse engloba déjà environ 21 syndicats comprenant 2326 membres[98], non compris les syndicats unitaires. Cette œuvre sociale est destinée à tous les travailleurs de la cité (RDCM 95. 06/04/1928, p. 37).

Le (CM) de Constantine, reconnaissant le rôle primordial des ouvriers dans le développement matériel remarquable du pays au cours du siècle écoulé, a été le premier à revendiquer une allocation visant à honorer leur contribution. Suite à cette proposition, le Conseil Supérieur a décidé d'approuver et de subventionner de manière significative la construction d'une Maison de l'Ouvrier à Constantine afin de concrétiser cette initiative (Mercier, 1931a, p. 379). La maison des travailleurs représente un lieu pour étudier et défendre les intérêts des travailleurs constantinois, contribuant au développement de la vie syndicale (La Dépêche de Constantine, 1928).

[98] Les syndicats adhérents sont au nombre de 21 et comprennent 2.326 membres : 60 typographes, 28 artistes musiciens, 50 coiffeurs, 18 bourlier et selleries, 55 employés du commerce, 10 chauffeurs autos, 30 cuisiniers, pâtissiers, et charcutiers, 58 boulangers, 280 services hospitaliers (hôpitaux du départ), 300 personnels communaux de départ, 62 personnels des services de la Guerre, 180 personnels des services de la Guerre et des Pensions, 600 instituteurs publics du département, 100 agents des PTT, 38 employeurs des PTT, 128 ouvriers des lignes des PTT, 21 métallurgistes et charrons, 180 maçons, plâtriers, cimentiers, 30 menuisiers, électriciens, charpentiers, 50 travailleurs de pierre, carrière, miniers (RD 96, 01/11/1928, pp. 89-92).

Une subvention de 400.000 frs était demandée par le (CM) de Constantine auprès du commissaire général du centenaire pour l'édification de la maison de l'ouvrier (RDCM 95, 06/04/1928, p. 37). Le Conseil Supérieur du centenaire alloua une somme de 300.000 frs. Le gouverneur général a également octroyé une subvention de 300.000 frs à titre d'assistance publique. La différence entre le montant total des subventions et le coût des travaux incombait à la Commune (RDCM 96, 04/04/1929, p. 276).

6.2.2. Choix de l'emplacement et acquisition du terrain

La municipalité de Constantine était à la recherche d'un terrain pour édifier la maison de travail. Elle obtient, par cession de domaine de l'État, un terrain qui se trouve à proximité du square Valée et pas loin de la maison de l'agriculture (figure 6.10). Il se trouve en bordure de l'avenue du Japon une parcelle de longueur de 35.40 m, en largeur de 11.20 m (RDCM 96, 01/11/1928, pp. 89-92).

La maison de l'ouvrier occupe une place importante au centre de la vieille ville, donnant sur le square Vallée et en face de l'hôtel des postes, à côté de laquelle se trouve l'université populaire (figure 6.11).



Figure 6.10. Vue sur le Square Vallée, la maison de l'ouvrier à droite
Source : (Engival.fr, n.d.d).



Figure 6.11. La maison de l'ouvrier à droite, avenue Viviani
Source : (Engival.fr, n.d.e).

La parcelle de la maison de l'ouvrier appartient au service du Domaine, il s'agit d'un terrain déclassé appartenant au militaire. Par la lettre du 9 novembre 1928, le Receveur des Domaines a sollicité du maire l'autorisation de vendre à la Commune de Constantine par une vente gré à gré, à un prix déterminé après une expertise contradictoire. Le Conseil Municipal adopta la nomination de M. Vandel, conseiller municipal, en tant qu'expert de la Commune et autorisa le maire à signer l'acte de vente (RDCM 96, 11/12/1928, p. 125).

Le prix du terrain est fixé à 50 francs le mètre carré par le gouverneur général P. Bordes, par sa lettre adressée au maire en date du 9 mars 1929 (RDCM 96, 04/04/1929, p. 241). Quant au prix demandé par le service du génie, il est de 200 frs, ce qui parait exagéré pour la municipalité de Constantine par rapport au terrain à proximité de la maison du colon qui a coûté 12 frs le mètre carré (RDCM 97, 20/09/1929, p. 226).

6.2.3. Approbation du projet de construction

Le 23 octobre 1928, le projet réalisé par l'architecte-chef voyer Tarabella est envoyé au maire pour être examiné et approuvé par le (CM). Les travaux de fondation, de

maçonnerie et de charpente, menuiserie, quincaillerie sont estimés à 576.000 frs[99] (RDCM 96, 01/11/1928, pp. 89-92).

Barthélémy Tarabella, ayant auparavant exercé en tant qu'architecte-voyer à Biskra, a pris la relève de l'architecte-voyer chef Ollier à Constantine en août 1908, sur recommandation de Momy, alors 2ème adjoint, qui l'avait connu lors de la construction du chemin de fer, où il avait acquis une réputation d'excellent employé (Guillopé, 2013, p. 281).

Lors de cette séance de délibération, le (CM) approuva le projet et ordonna la mise en adjudication.[100] Des réserves ont été émises par la commission d'architecture du centenaire, approuvées par le Commissaire général et le devis estimatif a augmenté suite aux modifications de la commission.

6.2.4. Descriptif du bâtiment

Le bâtiment est composé d'un sous-sol surmonté d'un rez-de-chaussée et de deux étages. L'emplacement du projet imposa une forte pente entre le sous-sol et le square Valée et la chaussée de l'avenue du Japon ayant une forte déclivité[101], ce qui a laissé le choix à l'architecte de l'affecter en buanderie, cave, logement du concierge et entrepôt du matériel des fêtes et des syndicats.

Dans le projet initial réalisé par l'architecte (figure 6.12), le bâtiment englobait un seul étage. Avec le temps, dans la nécessité d'agrandir la capacité d'accueil de la maison, il a été décidé en 1946 par le (CM) de surélever le corps principal du bâtiment et d'ajouter un deuxième étage (La Dépêche de Constantine, 1946).

[99] 1er lot : fondations par pylônes compressol : 123.255.90 frs.
2ème lot : Maçonneries, planchers en ciment armés : 345.809.00 frs.
3ème lot : charpente, menuiserie, quincaillerie : 47.190. 10 frs.
4ème lot : serrurerie, ferronnerie : 4.085.30 frs.
5ème lot : zinguerie, fente, plomberie: 17.417.10 frs.
6ème lot: peinture et vitrerie : 11.369.75 frs.
Somme à valoir pour imprévus et frais de surveillance : 26.872.85 soit au total= 576.000 frs.
Les honoraires à 2 % de l'architecte, auteur du projet, soit 10.982.54, non compris dans la somme à valoir ci-dessus, devant être pris en charge par la commune (RD 96, 01/11/1928, pp. 89-92).
[100] La part de la commune sera prélevée sur le crédit des travaux neufs et grosses répartitions des exercices 1929 et 1930 (RDCM 96, 01/11/1928, pp. 89-92).
[101] RDCM 96, 11/12/1928, p. 91.

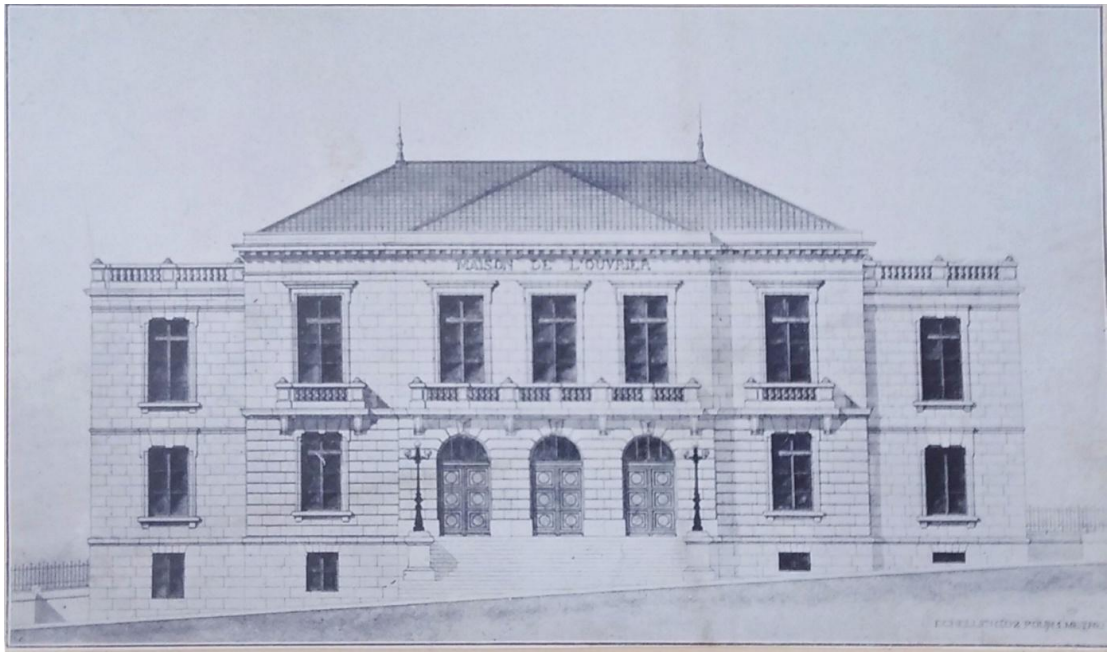


Figure 6.12. Projet initial de la maison de l'ouvrier
Source : (ANOM, GGA 64 S 66).

La façade principale (figure 6.12) et postérieure (figure 6.13) sont coupées par un avant-corps médian de 12 m de largeur et 0.75 m de saillie sur les ailes, et par deux autres avant corps de 5.70 m de largeur de chaque côté de l'avant-corps principal et de 0.50 m de saillie sur les ailes (Mercier, 1931a, p. 379).



Figure 6.13. Façade postérieure de la maison de l'agriculture
Source : (Auteure, 2024).

Le rez-de-chaussée est organisé avec un portique sur chaque aile, offrant un accès à l'escalier principal menant à l'étage supérieur ainsi qu'à un couloir central qui dessert les différents espaces, y compris les locaux et le logement du concierge. Ces espaces comprennent chacun deux salles mesurant 8,60 m de longueur sur 4,53 m et 4,73 m de largeur, respectivement, pour les réunions des comités des syndicats ; d'une pièce de 5 m de longueur et 4.53 m de largeur pour les archives du secrétariat ; d'une pièce de 5 m de longueur sur 4.73 m de largeur pour le bureau du secrétaire et le bureau de placement, et de trois chambres et une cuisine (RDCM 96, 11/12/1928, p. 91).

Le rez-de-chaussée (figure 6.14) comprend, dans la partie centrale, une salle des pas perdus (grand hall) mesurant 10 m de largeur sur 11.30 m ; sur la gauche, une salle de lecture de 9.80 m sur 5.200 m, ainsi que le bureau du sécuritaire et les locaux des archives (Mercier, 1931a, p. 380).

À droite se trouvent la salle de réunion du conseil d'administration ainsi que deux autres salles destinées aux réunions des comités syndicaux. Des couloirs permettent d'accéder à ces différentes pièces, tandis que des escaliers, situés dans l'avant-corps de la façade arrière, mènent à l'étage (Mercier, 1931a, p. 380).



Figure 6.14. Vues à l'intérieur de la maison de l'ouvrier au rez-de-chaussée
Source : (Auteure, 2020).

L'étage est doté d'une grande salle de réunions (figure 6.15) et d'une grande salle de conférences ou de fêtes (figure 6.16) (23, 30 m x 11 m) pour les assemblées générales des comités de tous les syndicats et pour les fêtes corporatives. À droite et à gauche de cette salle, il y a un dégagement fumoir.



Figure 6.15. Vues du 1er étage de la maison de l'ouvrier
Source : (Auteure, 2020).



Figure 6.16. Vues à l'intérieur de la maison de l'ouvrier, la salle des fêtes
Source : (Auteure, 2020).

L'aile gauche est destinée à accueillir un foyer mesurant 9,60 m sur 5,80 m, tandis que l'aile droite abrite une scène de dimensions identiques. Entre ces deux espaces, situés de part et d'autre des escaliers, se trouve le vestiaire. Les deux ailes ainsi que l'avant-corps de la façade sont dotés de terrasses. En revanche, la salle de réunion est munie d'une toiture en tuiles mécaniques (Mercier, 1931a).

6.2.5. Ornementation extérieure et intérieure

Le bâtiment est construit dans un style classique, avec des motifs géométriques et des matériaux modernes, reflétant l'ère de la modernité. La façade principale se distingue par sa symétrie et ses éléments typiquement classiques. Elle met en avant une structure harmonieuse et équilibrée. Le rez-de-chaussée est marqué par des arcs en plein cintre abritant les entrées principales, conférant à l'ensemble une monumentalité discrète. Les fenêtres du premier étage, verticales et encadrées par des moulures

sobres, soulignent la hiérarchie visuelle entre les niveaux. Les lignes horizontales, accentuées par des corniches, apportent une rigueur esthétique à l'ensemble. Bien que dépourvue de surcharge décorative, la façade intègre des éléments néoclassiques, tels que les encadrements et les petits balcons qui ornent le premier étage (figure 6.17), tout en restant fonctionnelle. Cette sobriété élégante reflète l'usage institutionnel du bâtiment.

L'entrée principale, caractérisée par des grandes portes en bois massif surmontées d'un arc en plein cintre vitré, favorise la lumière naturelle. Le rez-de-chaussée est marqué par un revêtement multicolore et stylisé, sous motifs géométriques et floraux, ce qui donne un charme à l'intérieur et se contraste par la simplicité des lignes (figure 6.18). La salle de réunion au premier étage et le bureau du directeur au deuxième étage sont habillés en bois rappelant le prestige des années trente.

À l'intérieur, les salles sont marquées par des espaces lumineux grâce à de larges fenêtres verticales. L'aspect du bâtiment traduit une architecture à la fois fonctionnelle et soignée, qui répond aux besoins de son époque.



Figure 6.17. Vue extérieure récente de la maison de l'ouvrier
Source : (Auteure, 2023).



Figure 6.18. Décoration intérieure du parterre de la maison de l'ouvrier
Source : (Auteure, 2023).

6.2.6. Mise au concours des travaux

Selon le rapport de l'architecte chef voyer Tarabella, le 5 mars 1929, la société française des Pieux Frankignoul avait l'intention de soumissionner pour le premier lot des fondations et semelles de béton armé pour les travaux de construction de la maison et demanda même une copie des plans et élévations. Le (CM) en tant que maître d'ouvrage, a fixé les conditions et le modèle de soumission. La Société française des pieux Frankignoul était la seule qui présentait une offre pour les travaux de fondations et semelles en béton armé lot N°1. Le 27 mars 1929, un prix forfaitaire de 116.000 frs a été demandé par cette société. Étant inférieurs aux prévisions du projet, la commission municipale demanda au maire de conclure un marché de gré à gré et sollicita du préfet l'autorisation pour que la Commune réalise en régie les travaux de terrassement en décapement, en raison de l'urgence de la situation (RDCM 97, 18/04/1929, p. 23).

Les appels d'offre ont été publiés dans le journal « La Dépêche de Constantine » et le journal « Le Républicain ».

Le (CM) adopta les offres faites par M. Jean Ducci pour le deuxième lot de maçonnerie. Un seul entrepreneur a postulé avec un bordereau des prix à 575.795,15 frs alors que le devis estimatif de la (CAC) est supérieur de 101.994,41 frs. Un seul

entrepreneur, M. H. Glaviano, a postulé pour le 4ème lot ‘’ferronnerie’’ avec un prix de 52.762,90 frs qui est supérieur au devis estimatif de 3.685,30 frs.

Selon l’architecte Tarabella, les dépassements de coûts constatés résultent de l'augmentation périodique des prix de la main-d'œuvre et des matériaux de construction, attribuable aux importants travaux réalisés selon des contrats forfaitaires par des entreprises générales ou de simples entrepreneurs solides agissant pour le compte de sociétés immobilières, d'organismes publics de logement social ou à l’occasion de la célébration du centenaire 1930. Les travailleurs sont conscients que les entreprises ou entrepreneurs pour lesquels ils travaillent sont soumis à des échéances strictes et sont passibles de pénalités en cas de non-respect des délais convenus. Cette réalité est également bien connue dans le secteur industriel. Cependant, en raison de l'absence d'une régulation adéquate dans la production de divers matériaux et de la constante pénurie de main-d'œuvre, les prix fluctuent librement (RDCM 97, 20/09/1929, p. 261).

À titre d'exemple, l’entrepreneur chargé de travaux pour l’université populaire a dû augmenter les salaires de ses maçons de 50 à 60 frs par jour pour une journée de travail de 9 heures en comparaison avec l'année précédente, et il est même menacé d'exigences supplémentaires d'augmentation. Les prix de la chaux, du ciment, des briques et du sable, tant calcaire que de rivière, ont augmenté de plus de 20 % depuis la même période. Les fournisseurs bénéficient de cette situation, tandis que les entrepreneurs subissent une pression financière croissante, leurs marges de profit étant réduites voire inversées (RDCM 97, 20/09/1929, p. 261).

Cette conjoncture pose des défis majeurs pour les ingénieurs et les architectes lors de la conception de leurs projets. De même, les entrepreneurs, conscients de leurs intérêts ainsi que de ceux de leurs collaborateurs, hésitent à répondre aux appels d'offres ou même à s'abstenir de le faire. Pour eux, le seul moyen de protéger leurs intérêts semble être de participer uniquement à des marchés conclus par le biais d'appels d'offres (RDCM 97, 20/09/1929, p. 261).

Le conseil adopta la proposition de passation d’un marché de gré à gré avec l’entrepreneur Lapraye pour la réalisation du 3ème lot ‘’Charpente, menuiserie et quincaillerie’’ qui a présenté une offre avec un rabais de 50 centimes par cent frs (RDCM 99, 08/02/1931, p. 15).

Pour l'installation du chauffage central, la commission spéciale chargée de statuer sur les différentes propositions adressées au maire a choisi à l'unanimité le projet présenté par la société commerciale et industrielle 'Sichent', à Constantine, conformément aux conditions fixées dans le cahier des charges avec un prix forfaitaire moyen de 30.000 frs (RDCM 102, 04/10/1933, p. 341).

6.3. Réalisations sociales destinées à la population autochtone

Constantine est une ville qui comptait un grand nombre d'habitants indigènes. Selon les statistiques fournies par Gustave Mercier (1931a), il y avait plus de 80 000 habitants indigènes. Cette population vit dans des conditions d'existence précaires et souffre de la mendicité dans la rue.

À l'occasion du centenaire et du voyage du président de la République Gaston Doumergue à Constantine, une subvention extraordinaire de 25.000 frs est allouée par la Caisse du Centenaire pour la distribution de secours aux indigents musulmans et aux écoles de Paul Bert, Jules Ferry et Arago[102] (ANOM, GGA 64 S 37).

Le département de Constantine a bénéficié d'une subvention de 120.000 frs au profit du bureau de bienfaisance musulman (ANOM, GGA 64 S 37). Cette somme est votée par les délégations financières au cours de la séance extraordinaire de 1929.

Les conseillers municipaux indigènes se consacraient à défendre les intérêts de la population indigène, qu'elle soit musulmane ou juive. À plusieurs reprises, ils ont reformulé des demandes visant la création et le financement de projets d'assistance sociale. Ils ont saisi l'opportunité du centenaire de l'Algérie pour concrétiser les promesses de l'administration coloniale en matière de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations autochtones.

6.3.1. Préventorium de Sidi Slimane, station d'estivage indigène

Sur les hauteurs de la montagne de Chettaba se trouvait, à environ 900 mètres d'altitude, l'édifice religieux de Sidi Slimane, fondation Habous dotée d'un vieil immeuble comprenant quelques pièces, dans le voisinage de la mosquée. Elle était depuis un temps immémorial un lieu de pèlerinage pour les familles musulmanes de la ville, et surtout pour les familles démunies (RDCM 97, 26/07/1929, p. 217).

[102] Lettre du président du bureau de bienfaisance musulman de Constantine au préfet du département de Constantine, le 1 mai 1930 (ANOM, GGA 64 S 37).

Les séjours se font dans des conditions d'hygiène médiocres en raison de l'absence de lieux d'aisance et du manque d'entretien de la source d'eau (RDCM 97, 26/07/1929, p. 217).

Peu à peu, ces pèlerinages et visites de dévotion ne sont plus pour les familles qu'un prétexte pour séjourner aux Chettaba pendant quelques semaines. En logeant dans les pièces attenantes à l'édifice de la mosquée, elles sont le plus souvent motivées pour des raisons de santé (RDCM 97, 26/07/1929, p. 217).

Les médecins de Constantine considèrent le Chettaba, en raison notamment de son altitude, comme une station où les malades, notamment les patients atteints de maladies pulmonaires ou d'anémie, peuvent bénéficier de manière utile et profitable d'une cure d'air[103]. La mosquée Sidi Slimane est devenue en quelque sorte une station présentant les avantages recherchés dans les lieux élevés : un climat sain, un air pur, ainsi qu'une abondance d'eau fraîche (RDCM 97, 26/07/1929, p. 217).

Dans le cadre des institutions que le Comité du centenaire veut créer au profit des populations indigènes et pour un but purement social, le conseiller municipal Belaggoun émet au (CM) le vœu que le Comité du centenaire veille à allouer une subvention de 300.000 frs. Cette subvention sera destinée à l'édification de constructions et à l'amélioration des constructions existantes au Chettaba, autour de la mosquée de Sidi Slimane, à la restauration de la mosquée de Sidi Slimane, à l'aménagement des lieux d'aisance, à la protection de la source, à la plantation des arbres pour fournir de l'ombre aux alentours de la mosquée et enfin à l'aménagement du sentier reliant Constantine à Sidi Slimane, envisageant éventuellement la possibilité de construire une route carrossable (RDCM 97, 26/07/1929, p. 217).

Le (CM) adopta à l'unanimité ce vœu, la subvention de cette œuvre présentait un double avantage : pour répondre à un besoin d'utilité sociale incontestable et être une œuvre durable. De plus, elle constituerait un complément aux œuvres d'assistance destinées aux indigènes musulmans des classes moyennes et pauvres. (RDCM 97, 26/07/1929, p. 217). Cependant, en raison de l'insuffisance des crédits de la caisse de la célébration, ce vœu n'a pas eu la satisfaction du commissaire général du centenaire.

[103] Pour cette raison, le conseil municipal projettera ultérieurement une maison de montagne pour les malades.

Tous les fonds de la caisse de la célébration du centenaire ont été utilisés (RDCM 97, 20/09/1929, p. 224-225).

Le 11 mai 1928, le préfet de Constantine transmit au gouverneur général une délibération, par laquelle le (CM) a émis le vœu de créer un sanatorium destiné à recevoir les tuberculeux du département (RDCM 95, 18/05/1928, p. 190).
Le département n'avait pas encore de sanatorium ; les malades ont dû se déplacer en France ou en Suisse pour se faire traiter, l'endroit où il doit être élevé doit remplir certaines conditions exigées (altitude élevée et air pur) comme à Djebel Ouach (RDCM 95, 06/04/1928, p. 62).

Une subvention de 125.000 frs est accordée par le commissaire général pour la construction du préventorium. Le projet est établi et dirigé par l'architecte DPLG Max Cherri[104], diplômé de l'école des beaux-arts. Le conseil municipal adopta la proposition du conseiller Benbadis à propos de la mise en adjudication des travaux par les commissions municipales (RDCM 99, 20/03/1930, p. 3). Cette subvention a été versée à la Commune de Constantine au fur et à mesure de l'avancement des travaux, à savoir 75.000 frs le 25 juin 1930 et 50.000 frs le 25 septembre 1930.

L'objectif principal du préventorium est la prévention et le renforcement de la santé par des soins, une alimentation équilibrée et des conditions de vie favorables.

Le préventorium de Sidi Slimane est érigé dans un vallon au pied de l'éminence Karkara, offrant une vue panoramique, d'un côté sur Constantine et de l'autre sur le vallon de Rouffach, le versant oriental de Chettaba. La région bénéficie d'une salubrité parfaite, avec une altitude de 1100 m au sommet, tandis que le bâtiment est situé à 950 m. Des sources d'eau pure et glacée, bien connues des habitants locaux, sont présentes à proximité immédiate. L'accès au préventorium est rendu difficile en raison du relief. Les environs de Sidi Slimane abritent de nombreuses ruines romaines, témoignant de l'appréciation des Romains pour la beauté et les avantages du site. Les Romains avaient su la beauté et les avantages du site. Sidi Slimane était autrefois le Castellum Mastarense (Mercier, 1931a, pp. 371-372).

[104] Lettre du maire de la ville de Constantine au commissaire général du centenaire le 20 septembre 1930 (ANOM, GGA 64 S 37).

Le projet est assuré par la Commune de Constantine, la Caisse de la célébration du centenaire n'apportant qu'une contribution financière à sa réalisation[105].

Conformément à la lettre du 4 janvier 1930 adressée au maire par le conseiller municipal indigène Benbadis Mouloud, en présence de l'architecte Cherri, ainsi que des conseillers indigènes Benlaggoun et Benhafid, il a été demandé l'utilisation totale du terrain (ANOM, GGA 64 S 37).

L'entrepreneur constantinois des travaux publics M. Bucckiéri, déclaré adjudicataire pour la construction du préventorium, est substitué pour des raisons majeures par M. Castello Joseph, entrepreneur à Constantine (RDCM 99, 22/05/1930, p. 157).

6.3.2. Asile pour la suppression de la mendicité dans la rue (hospice aux vieillards incurables et aveugles)

À l'origine, l'œuvre pour la suppression de la mendicité dans la rue est une association, fondée à Constantine. Son siège social s'est situé dans l'immeuble appartenant au consistoire israélite de Constantine, ancien palais de justice. Elle était composée d'une commission d'enquête chargée de recueillir toutes les informations concernant les mendiants ainsi que d'une commission de contrôle chargée de surveiller les opérations financières effectuées par le Trésorier, l'encaisseur et les distributeurs. Une commission de distribution était responsable de la distribution des secours au siège de la société (ANOM, GGA 64 S 37).

Simon Krief est le fondateur et président de la société, laquelle a obtenu la reconnaissance d'utilité publique le 30 avril 1928 (ANOM, GGA 64 S 37).

À cause de la pauvreté, la ville était confrontée à une mendicité répandue dans les rues. En effet, l'association demanda de résoudre ce phénomène. Le Conseil Supérieur, dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique, conviendrait de créer un asile pour héberger les malheureux de toutes origines et surtout les mendiants musulmans (Mercier, 1931a, pp. 367-369). Le président de l'œuvre a sollicité du gouvernement général, dans plusieurs lettres, que la subvention pour l'édification de cet hospice soit de plus de 500.000 frs (ANOM, GGA 64 S 37).

[105] Lettre du 26 février 1930 du commissaire général du centenaire au maire de Constantine (ANOM, GGA 64 S 37).

CHAPITRE VI : ŒUVRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, ENTRE COLONS ET INDIGENES, CONSTANTINE EN 1930

Selon le conseiller municipal Bendjelloul, Constantine est devenue le centre principal de la mendicité, des milliers de miséreux encombrent les artères de la ville et notamment le quartier indigène (RDCM 104, 18/10/1935, p. 255). Il conviendrait de créer un service d'assistance aux meskines et un autre service de rapatriement dans leur pays d'origine, sous les auspices de la direction des affaires indigènes de la préfecture, de la Commune et du département, donnant des aides et des secours aux nécessiteux.

Le 8 avril 1929, le maire a reçu du président de l'association une lettre sollicitant le vote d'une motion en faveur de l'œuvre pour la suppression de la mendicité dans les rues. Cette lettre demande à la Colonie et au Comité du centenaire une subvention afin de permettre la construction d'un hospice pour 150 vieillards incurables et aveugles (RDCM 97, 18/04/1929, pp. 8-9) (ANOM, GGA 64 S 37).

Cette œuvre secourait des centaines de mendiants, de vieillards infirmes, incurables et aveugles qui ont besoin d'un abri confortable et de soins. Elle mérite d'être secondée et encouragée dans la poursuite de son but d'assistance morale et matérielle. Le conseil adopta la motion et demanda au gouverneur général et au président du Comité du centenaire d'allouer à cette œuvre les subventions nécessaires (RDCM 97, 18/04/1929, pp. 8-9).

Cette œuvre a bénéficié de deux subventions de 300.000 frs, une sur les fonds du centenaire et l'autre sur les fonds de l'Algérie. Les dépenses de la construction ont dépassé 1.200.000 frs.

L'œuvre a acquis, conformément à un acte en date du 25/11/1929, un vaste terrain situé sur le plateau Mansourah. Par la suite, des discussions ont été engagées en vue de l'achat de deux terrains adjacents à celui déjà acquis, d'une superficie totale de 2110 m^2, nécessaires pour la création d'un jardin et d'un parc[106]. Le terrain est situé à la sortie du pont suspendu à main gauche en allant à l'hôpital civil, proche de l'usine à gaz. Le terrain d'une superficie de 765 m^2 est en bordure d'une voie de communication de 10 m environ, absolument plane, il mesure 20 m de largeur sur 38.25 m de longueur (ANOM, GGA 64 S 37).

[106] 8/12/1929, lettre du président du Comité de l'œuvre pour la suppression de la mendicité au commissaire général du centenaire (ANOM, GGA 64 S 37).

« *Effectivement, notre œuvre est propriétaire d'un vaste terrain sur lequel existent d'importantes constructions d'une valeur de 162.000 frs prix payé intégralement au cas où le terrain forestier venait à nous être refusé, nous construisons alors sur le terrain acquis, mais quand connaitrions-nous cette décision ?nous envisagerons également la possibilité d'aménager, de modifier et d'agrandir ces mêmes constructions pour en faire un beau bâtiment.*[107] » (ANOM, GGA 64 S 37).

Le bâtiment, conçu par l'architecte Ange Journeau, privilégie l'espace intérieur fonctionnel plutôt que le langage esthétique. Il adopta un aspect simple et neutre, sans ornementation. L'approche de l'architecte reflète une emphase sur la maximisation de l'utilité et l'accommodation des activités prévues dans l'édifice (réfectoires, chambres et cour intérieure) ; les institutions indigènes sont souvent construites dans une architecture modeste qui ne porte aucun caractère (Benarbia et Belabed Sahraoui, 2024, p. 235).

Selon le devis descriptif et estimatif établi par l'architecte le 10/12/1929, le bâtiment présente une structure en U élargi, avec l'un des petits côtés orienté vers le sud formant la façade principale. Cette façade, en retrait de 2,50 mètres par rapport à la rue, se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage qui couvre partiellement l'étage inférieur au niveau de la façade (ANOM, GGA 64 S 37).

Le rez-de-chaussée comprend un jardin accessible par un passage couvert de 4 mètres de largeur. À droite, en entrant, se trouvent les bureaux de l'économe et du directeur, la loge du concierge, ainsi que le grand escalier. À gauche se situe le petit réfectoire, relié au grand réfectoire par une large baie. À la suite du grand réfectoire, se trouve l'office, équipé de timbres, d'égouttoirs et d'autres installations. L'office est directement relié aux cuisines, qui, à leur tour, sont desservies par les locaux de la Défense, comprenant la boucherie, les réserves de denrées alimentaires et autres installations similaires (figure 6.19) (ANOM, GGA 64 S 37).

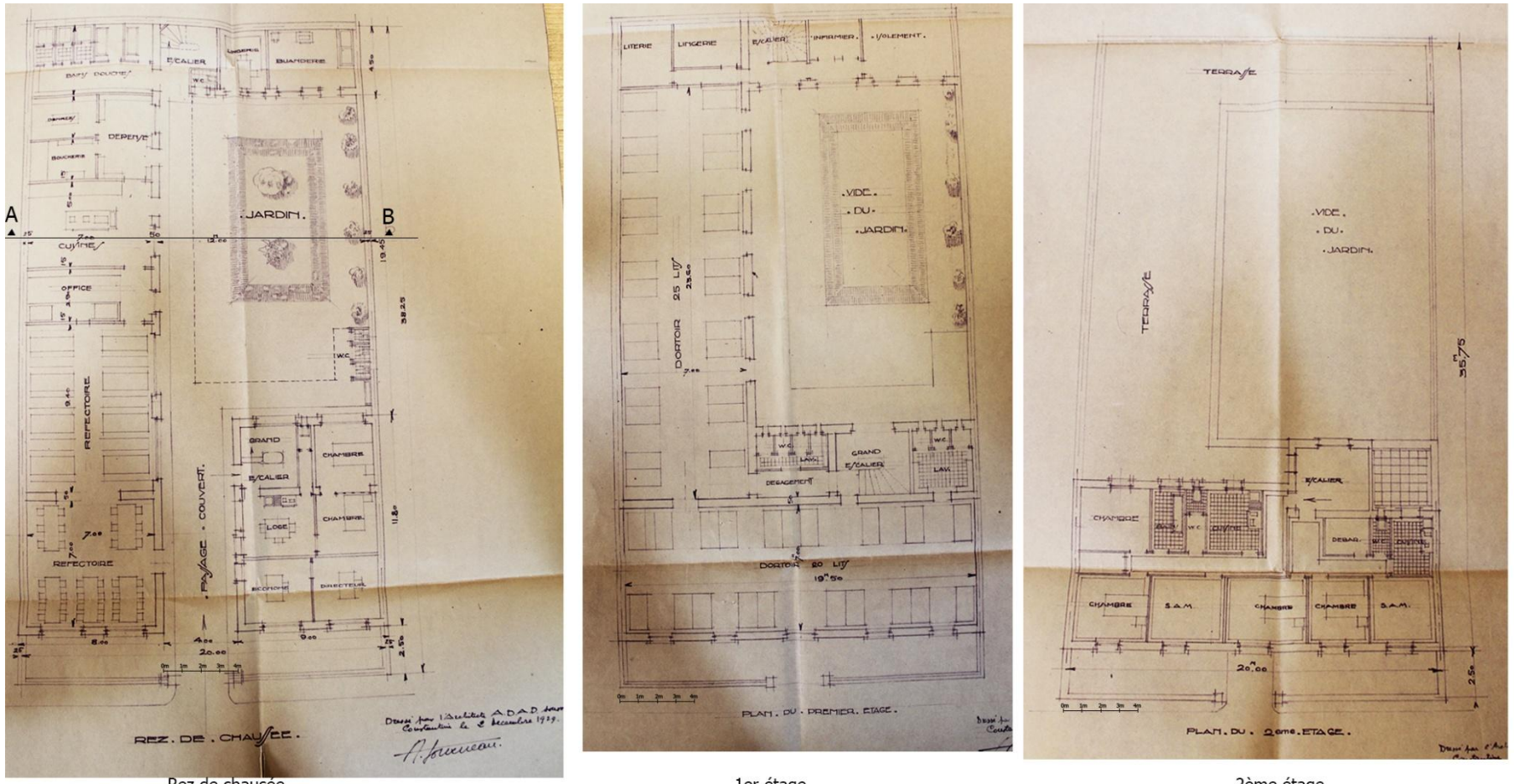
Au fond du jardin se trouvent les bains-douches, un escalier secondaire, la lingerie et la buanderie. Ces différents services bénéficient de l'eau chaude fournie par les cuisines. La largeur du passage couvert et de la voie longeant le jardin facilite le

[107] Lettre du 11/08/1930 adressée au commissaire général par le président du comité de l'œuvre pour la suppression de la mendicité dans la rue à Constantine.

service des livraisons. Des groupes de W.C. et de lavabos sont installés à deux endroits distincts (figure 6.19) (ANOM, GGA 64 S 37).

Au premier étage se trouve un dortoir de 20 lits, accessible par le grand escalier et orienté au sud. Ce dortoir est relié à des lavabos et des WC donnant sur le jardin. Un second dortoir, perpendiculaire au premier, comprend 25 lits, est orienté au sud-est et est desservi par le grand escalier ainsi que par l'escalier secondaire. À l'extrémité se trouvent la literie, la lingerie, l'infirmerie et la salle d'isolement. Un second groupe de WC et de lavabos est situé à l'entrée de ce dernier dortoir. Au deuxième étage, il y a deux appartements : l'un réservé au Directeur et l'autre à l'économe, tous deux accessibles par le grand escalier (figure 6.19) (ANOM, GGA 64 S 37).

Les murs sont construits en maçonnerie de moellons calcaires, assemblés avec du mortier de chaux hydraulique. Les planchers sont réalisés en béton armé, tandis que les carrelages sont posés avec du ciment et disposent d'une gorge hygiénique. La couverture est en terrasse, avec une étanchéité assurée par des produits bitumeux .L'installation d'eau, de gaz et d'électricité est prévue. Bien qu'il n'y ait pas de système d'égout, une fosse septique conforme aux règlements en vigueur est prévue pour le traitement des eaux usées (ANOM, GGA 64 S 37).



Rez de chausée | 1er étage | 2ème étage

Figure 6.19. Plans de l'hospice pour les vieillards aveugles et incurables, élaborés par l'architecte Ange Journeau
Source : (ANOM, GGA 64 S 37).

La façade principale montre un aspect architectural assez simple et fonctionnel avec une absence d'ornementation excessive, se concentrant sur l'équilibre et les proportions. Les lignes sont épurées, avec une symétrie marquée par la disposition régulière des fenêtres. Le passage arqué au centre avec l'inscription sur le bâtiment, surmonté de fenêtres alignées, donne une touche distincte (figure 6.20).

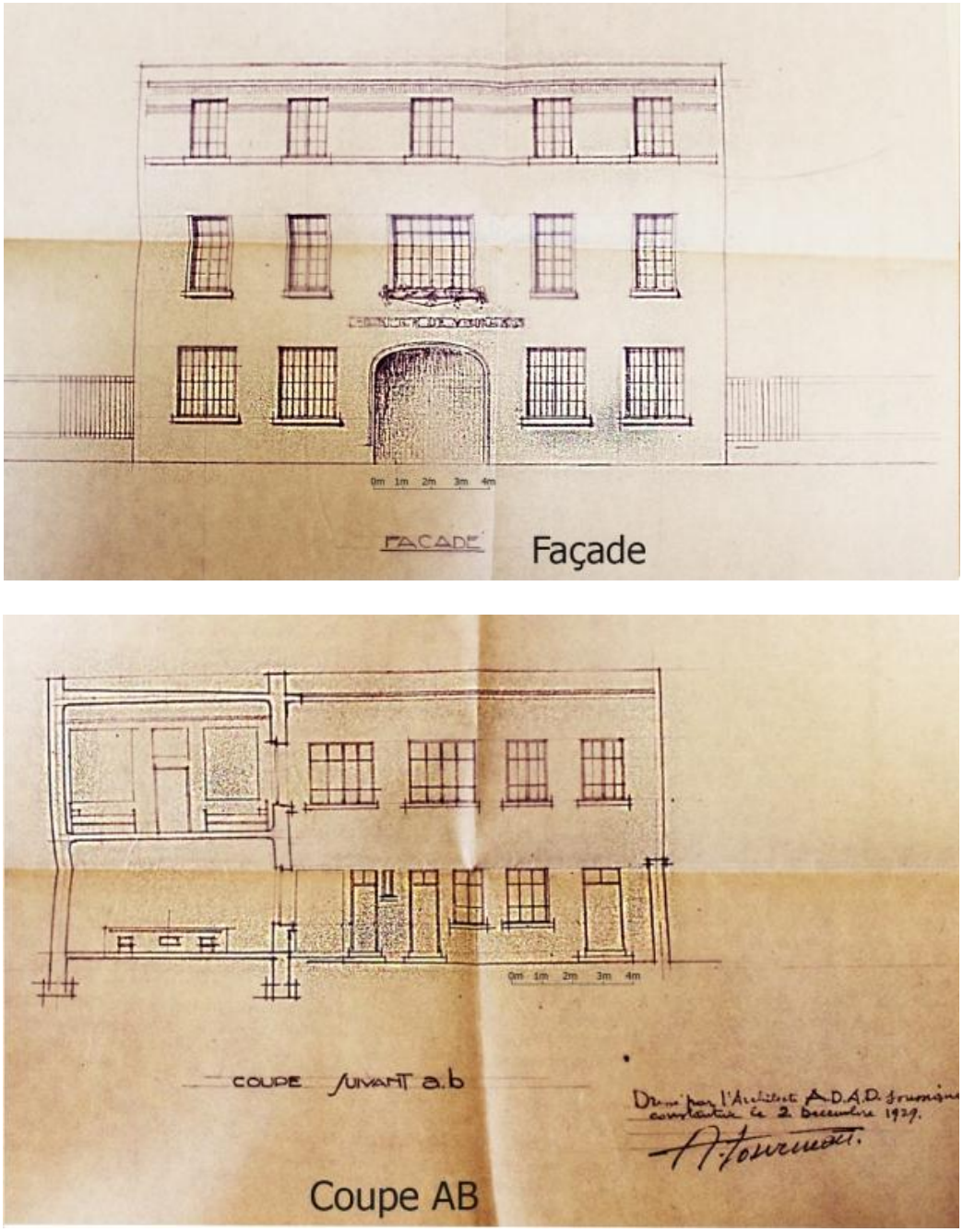


Figure 6.20. Façade et coupe du projet de l'hospice pour les vieillards incurables et aveugles à Constantine, établi par Ange Journeau
Source : (ANOM, GGA 64 S 37).

6.3.3. Orphelinat de Sidi Mabrouk, prévoyance et utilité sociale

C'est le maire Morinaud qui, en 1924, lors d'une séance du Conseil Général, fut le premier à proposer l'idée de la construction d'un orphelinat indigène à Constantine. Des efforts ont été menés par la suite au sein de l'assemblée départementale par les conseillers municipaux Bourceret, Valle et Lellouche (RDCM 93, 05/08/1927, pp. 145-146). L'exécution de cette œuvre a traîné longtemps. Au nom de ses collègues indigènes, le conseiller municipal Benelmouloud a proposé l'adoption du projet pour les petits indigènes qui se promenaient dans les rues de Constantine (RDCM 92, 08/04/1927, pp. 154-155).

C'est également à Sidi Mabrouk (figure 6.21), dans la partie qui avoisine les terrains des nouveaux ateliers du chemin de fer et ceux de la cité d'habitations ouvrières érigée dans cette banlieue de Constantine, que la municipalité a entrepris la construction de l'orphelinat indigène destiné à recueillir plus de 200 enfants, abandonnés, maltraités, délaissés ou moralement abandonnés, et les orphelins pauvres de la population musulmane, âgés de 6 à 15 ans (200 garçons et 60 filles).

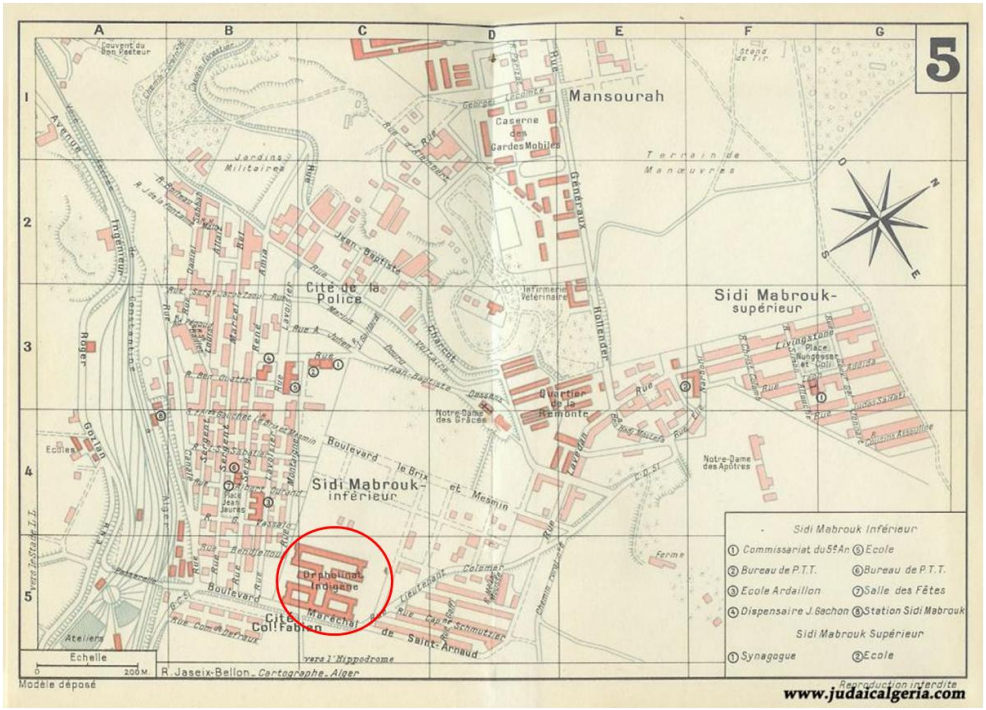


Figure 6.21. Carte indiquant la situation de l'orphelinat indigène à Sidi Mabrouk inférieur
Source : (Judaicalgeria, n.d.c. Traitée par l'auteure, 2024).

Elle représente une œuvre humanitaire des plus utiles et qu'il était indispensable de réaliser dans la plus grande agglomération musulmane de l'Algérie. Saisie d'une

demande de subvention, le (CS) du centenaire a accordé à cette œuvre philanthropique une somme de 200.000 frs (Mercier, 1931a, p. 369). La dépense du projet envisagée s'est élevée à 3.300.000 frs dont le département prendrait à sa charge 20 %, le reste est demandé à la colonie. L'importance des dépenses et l'insuffisance des crédits ont tardé l'exécution du projet. Une subvention de 600.000 frs a été accordée par le gouverneur général Maurice Viollette (RDCM 93, 05/08/1927, pp. 145-146).

Benlaggoun, lors d'une séance de délibération, voulait connaitre les raisons pour lesquelles les travaux de construction sont arrêtés depuis longtemps. M. Beraud lui répondait que cette œuvre s'agit d'une œuvre départementale et qui intéresse également le gouvernement général. La Commune de Constantine ne pourra que lancer l'affaire auprès de l'administration supérieure pour reprendre les travaux (RDCM 100, 08/07/1931, p. 282).

La question de l'orphelinat est passée au Conseil général. Le maire de Constantine a défendu énergiquement le projet, il a été étonné que le gouverneur ait accordé 80 % pour la construction du bâtiment, mais il refusait toute participation en ce qui concerne l'ameublement et le fonctionnement, une chose qui lui apparait inadmissible. Les conseillers indigènes, notamment Benlaggoun, protestaient contre le retard apporté à la réalisation de cet orphelinat. « *Il s'agit là, Messieurs, d'une œuvre qui est tout à l'honneur de Constantine, du Conseil Municipal d'abord qui a émis l'idée de sa création, du conseil général qui l'a suivie, du gouvernement général qui l'a subventionnée* » (RDCM 103, 04/05/1934, p. 146).

La construction de l'orphelinat indigène a commencé en 1928 et livrée aux avis de l'architecte Cherri. Pour son ameublement complet, les dépenses sont portées à 350.000 frs. Le conseiller municipal Benbadis a réclamé l'allocation du crédit nécessaire à l'aménagement de ce projet et la constitution du conseil d'administration afin que son fonctionnement puisse débuter dans les plus brefs délais (RDCM 103, 22/06/1934, p. 196). Dans la séance du 31 octobre 1935, le Conseil Général de Constantine a décidé de faire fonctionner l'orphelinat indigène de Sidi Mabrouk à compter du 1er janvier 1936. L'orphelinat indigène est officiellement inauguré lors de la célébration du centenaire de Constantine par le gouverneur général Le Beau.



Figure 6.22. Anciennes photos de l'orphelinat indigène de Sidi Mabrouk
Source : (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 59).

Le bâtiment de l'orphelinat présente une architecture moderne et fonctionnelle. L'architecte a adopté une conception symétrique et régulière du plan avec plusieurs cours d'honneur (figure 6.22). La façade principale est sobre avec un grand arc central en plein cintre, ajoutant une touche d'élégance distinctive et rompant avec la simplicité du reste de la structure (figure 6.23).



Figure 6.23. Vues récentes sur l'orphelinat indigène
Source : (Auteure, 2024).

Conclusion

L'architecture de la maison de l'agriculture est à la fois fonctionnelle, élégante et symbolique. Elle traduit une volonté d'harmoniser plusieurs dimensions culturelles, politiques et sociales de l'époque. Le langage décoratif adopté par l'architecte reflète la sacralité et l'importance du travail de la terre, élément central de l'économie et de l'identité régionale. En s'inspirant de la vie quotidienne des colons et des indigènes, l'architecte célèbre les traditions locales tout en soulignant les idéaux liés à l'agriculture et au progrès. Par ailleurs, ce choix décoratif porte un message de réconciliation en mettant en avant des valeurs universelles et partagées, apaisant ainsi les tensions sociopolitiques du moment. Enfin, cette approche traduit également les

ambitions culturelles et politiques de la célébration du centenaire 1930, faisant de l'architecture un moyen de communication visuelle et idéologique. Ce monument devient ainsi un outil de dialogue entre tradition et modernité, quotidien et sacré, tout en s'inscrivant dans une propagande subtile valorisant les récits et les valeurs associées à la terre et au travail.

La Maison de l'Ouvrier met en avant une approche fonctionnelle tout en adoptant un style classique dépouillé d'excès décoratif. Ce choix reflète probablement les préférences personnelles de l'architecte, qui, à travers ses années de service à la mairie de Constantine en tant qu'architecte voyer, a largement contribué à façonner l'identité architecturale de la ville. Son implication dans plusieurs projets locaux témoigne de sa compréhension des besoins spécifiques de Constantine et de son engagement à harmoniser fonctionnalité et esthétique dans ses réalisations.

Concernant les œuvres d'assistance indigène, leur conception révèle également les inégalités inhérentes aux politiques coloniales, souvent centrées sur les besoins de la population européenne au détriment des habitants autochtones. Elles présentent une architecture sobre et sans ornementation, elles sont conçues pour répondre aux besoins fonctionnels de la population autochtone. Leur emplacement périphérique peut traduire une marginalisation sociale.

La recevabilité des édifices construits dans le cadre des célébrations du centenaire de 1930 par la population "indigène" locale pourrait s'appuyer sur une analyse des traces laissées dans les archives administratives, tout en prenant en compte leur caractère partiel et orienté. Ces archives (produites par une administration coloniale cherchant à encadrer et contrôler les perceptions des événements) suggèrent que les réactions des populations locales étaient hétérogènes, allant de l'indifférence à la résistance symbolique, en passant par une appropriation pragmatique ou contrainte des espaces nouvellement aménagés.

Du fait qu'il y a une lacune des archives à propos de la population autochtone, l'histoire du centenaire est racontée à partir du discours colonial et à partir l'analyse des archives issues de l'administration coloniale, ce qui oriente la lecture de ces architectures. Nous supposons que les édifices construits dans ce contexte étaient perçus à travers plusieurs prismes : d'un côté, ils symbolisaient la domination coloniale, renforçant le sentiment d'exclusion ou de déconnexion culturelle ; de

l'autre, leur fonction utilitaire (écoles, dispensaires, etc.) ou leur ancrage dans l'espace urbain préexistant pouvaient inciter à une appropriation fonctionnelle, voire à une réinterprétation culturelle par les populations locales.

Les documents relatifs à la population locale, qu'il s'agisse des habitants ou des promoteurs, sont souvent rares et incomplets, ce qui complique leur étude. Leur rôle dans la transformation des villes, qu'ils agissent collectivement ou individuellement, demeure difficile à identifier avec précision (Jelidi, 2010).

Les réactions de la population indigène aux commémorations du centenaire de 1930 sont diverses, mais leur analyse reste limitée par les archives coloniales, seules sources disponibles. Ces documents offrent des indices partiels sur les attitudes de ces populations, sans permettre une compréhension complète de leur état d'esprit, profondément personnel et difficilement mesurable pour plus de cinq millions d'individus (Matheron, 2015, p. 269).

Les conseillers indigènes ont réclamé plusieurs années pour recevoir les œuvres promises durant le centenaire. Les débats dans les conseils municipaux et généraux entre les représentants de la population indigène et leurs supérieurs administrateurs reflètent des priorités divergentes.

La diversité des réactions suppose une interaction complexe entre l'intentionnalité coloniale et les pratiques locales : tandis que les autorités coloniales espéraient transmettre un message de modernité et d'assimilation, les populations "indigènes" interprétaient ces édifices selon leurs propres références culturelles et leurs besoins immédiats.

Les populations musulmanes, marginalisées sur le plan civil et politique, subissaient une accumulation de contraintes : augmentation des impôts, imposition du service militaire, précarité économique accrue par la mendicité et la propagation des maladies. Dans ce contexte, ces édifices symbolisaient davantage l'exclusion et la domination coloniale que des avancées sociales ou économiques. Il est donc peu probable que ces infrastructures aient suscité un quelconque enthousiasme parmi les populations locales, leur présence exacerbant au contraire le sentiment d'injustice et d'aliénation.

CHAPITRE VII : RUPTURE OU CONTINUITÉ ? CONSTANTINE EN 1937

CHAPITRE VII : RUPTURE OU CONTINUITÉ ? CONSTANTINE EN 1937

Introduction

Les célébrations du centenaire de Constantine en 1937 s'inscrivent dans une continuité des festivités commémoratives organisées en Algérie, à l'image de celles du centenaire de la colonisation française en 1930. Cet événement revêt une importance particulière, non seulement par son ampleur et son ambition, mais aussi par les messages politique et culturel qu'il a cherché à véhiculer.

Contrairement à d'autres commémorations, le centenaire de Constantine a mobilisé des moyens considérables pour réaffirmer l'union franco-musulmane tout en consolidant la domination coloniale à travers l'aménagement de l'espace urbain et les festivités spectaculaires.

Des aménagements urbains novateurs ont eu lieu, à travers lesquels les autorités coloniales ont cherché à transformer l'espace de la ville en un véritable théâtre de célébration, combinant à la fois les idéaux modernistes de l'époque et les ambitions politiques.

Ce chapitre explore les dynamiques mises en œuvre lors de cet événement en examinant le rôle du pouvoir municipal. Nous examinons les travaux entrepris pour cette célébration, notamment le projet de transformation de la place de la Brèche qui constitue l'originalité de cette célébration. Nous explorerons les spécificités de ce projet en examinant son contexte, sa conception et son exécution.

7.1. Centenaire de Constantine, une célébration singulière dans le paysage colonial

Au lendemain du centenaire de l'Algérie, plusieurs villes ont organisé leurs propres célébrations locales, mettant en lumière des moments marquants de leur histoire sous domination coloniale. En 1932, Bône (Annaba) a consacré une soirée à la commémoration de son centenaire. Une revue militaire s'est tenue à la cour de Bertagna, tandis que les festivités s'étendaient sur les hauteurs de la Casbah. À cette occasion, une plaque commémorative en marbre blanc a été inaugurée devant la porte de la Casbah, portant l'inscription : « *Commémoration du centenaire de la prise de la Casbah, 27 mars 1832* ». Une seconde cérémonie marquante a vu l'inauguration d'une stèle commémorant le débarquement des 27 marins de la Béarnaise[108] (L'Echo d'Alger, 04/04/1932, p. 3).

En 1933, Bougie (Béjaïa) a célébré son centenaire. En rendant hommage au débarquement des Français dans la ville par le général Trézel, le 29 septembre 1833, les cérémonies ont eu lieu

[108] Le capitaine d'Armandy avec vingt-six marins ont débarqué sur la plage et ont réussi à pénétrer dans la Casbah pour conquérir la ville.

devant la porte Sarrazines[109], en présence des autorités civiles et militaires, ainsi que de représentants des populations locales (L'Echo d'Alger, 17/04/1933, p. 4).

Philippeville (Skikda) a célébré en octobre 1938 le centenaire de sa fondation (figure 7.1). Une médaille spéciale a été créée à cette occasion, représentant le sénateur Paul Cuttoli et le maréchal Valée, fondateur de la ville (Travaux nord-africains, 01/03/1939). Tout comme à Constantine, où le centenaire de 1937 avait mis l'accent sur l'union franco-musulmane, celui de Philippeville a également cherché à exalter l'union entre colons et indigènes.



Figure 7.1. Affiche du centenaire de Phillipeville
Source : (L'Echo d'Alger, 23/2/1938, p. 5).

Ces célébrations locales, bien que diverses dans leurs formes, étaient toutes marquées par une volonté commune de glorifier la colonisation et d'inscrire ses événements marquants dans une mémoire collective dominée par le récit colonial.

D'une part, le centenaire de Constantine en 1937 se démarque nettement des autres célébrations locales par son ampleur, sa symbolique et ses objectifs politiques et culturels. Contrairement aux commémorations plus modestes de Bône, Bougie ou Philippeville, qui étaient principalement centrées sur des cérémonies militaires, des plaques commémoratives ou des gestes symboliques. Ces dernières mettaient principalement l'accent sur les exploits

[109] Elle fut érigée par le sultan En-Nacer durant le Xème siècle, sous le règne Hammadite. Elle est appelée porte Sarrasine par les Français qui donnaient aux habitants de Bougie le nom de sarrasins, qui veut dire Arabes.

militaires sans inclure une vision prospective ou une dimension culturelle aussi large que celle portée par le centenaire de Constantine.

D'une part, le centenaire de Constantine ne se limitait pas à une simple glorification des faits militaires ou des fondateurs. Il avait pour objectif d'inscrire la ville dans une grande narration historique mettant en avant l'union franco-musulmane, un concept fortement instrumentalisé pour légitimer la présence coloniale tout en affirmant une prétendue cohabitation harmonieuse. Cette stratégie se manifestait notamment par l'organisation d'événements culturels, la rénovation urbaine et des projets d'infrastructure qui visaient à symboliser la modernité et l'intégration.

D'autre part, l'organisation du centenaire de Constantine mobilisa des moyens considérables, tant au niveau des finances que des acteurs impliqués. Le programme incluait non seulement des festivités, mais également l'aménagement de la place de la Brèche, l'inauguration du monument Laveran et le lancement de nouveaux projets socioéconomiques. Ces initiatives traduisaient une volonté de faire de Constantine une vitrine du "progrès" colonial et d'inscrire cette célébration dans la mémoire collective.

7.2. Programme envisagé

7.2.1. Travaux de réparation de l'hôtel de ville

L'hôtel de ville, érigé en 1903 par l'architecte Arbuix, occupe une place symbolique dans la ville. Bien plus qu'un édifice abritant les instances du pouvoir civil et administratif, il s'est imposé comme un espace de rassemblement et de célébration. Au fil des décennies, il a accueilli de nombreuses cérémonies et festivités locales marquant des événements clés de l'histoire de la ville.

À l'occasion du centenaire de la ville, le (CM) a entrepris de grosses réparations à l'hôtel de ville. Ces travaux englobaient la réfection des enduits extérieurs, des peintures intérieures, la réparation des lanterneaux, des bouches des cheminées, de la charpente métallique et de l'escalier d'accès au clocheton, la réfection de divers carrelages, de la zinguerie et de la plomberie de couverture et les travaux de peinture nécessaires à la conservation des menuiseries (Les Travaux, 1937a, p. 1). En outre, il était prévu de restaurer les peintures des murs et plafonds de divers espaces, tels que l'escalier d'honneur, le vestibule de la salle des pas perdus, les salles des mariages, des adjudications et des fêtes, que ce soit intégralement ou par des retouches partielles, tout en ravivant les marches. Le coût total des travaux s'élève à 52.000 frs (Les Travaux, 1937a, p. 1).

7.2.2. Revendications des indigènes et lancement de l'habitat indigène

Le conseiller municipal indigène Bendjelloul proposa à l'assemblée municipale, la création des œuvres sociales et d'assistance pour la population indigène, notamment l'agrandissement de l'hôpital civil, la création de deux Grandes salles cliniques (120 lits), deux Grandes salles médecine, une grande salle enfant, une grande salle pour spécialistes, une maternité, l'agrandissement de l'orphelinat indigène (300 lits), la création d'un hospice de vieillards indigènes, une maison de l'étudiant, un groupe scolaire indigène, une école de filles- artisanat – école ménagère, une maison de repos à la montagne et à la mer pour la femme arabe, la création des jardins et piscines d'enfant, un dispensaire polyvalent, une mosquée de la place des Galettes, et une maison pour les pauvres 'Dar Foukara'. En outre, il demanda le recasement indigène et un programme d'habitat (RDCM 106, 04/06/1937, pp. 84-85).

Dans la séance du 23 juin 1937 des Assemblées Financières Algériennes, il a été convenu par Léon Blum et par son secrétaire, Jules Moch, de réserver une somme de 10 millions, allouée du crédit métropolitain, pour lancer des programmes d'habitat pour les indigènes. Pour Bendjelloul, les œuvres sociales destinées à l'intérêt de la population indigène doivent être effectuées à l'occasion du centenaire de Constantine et non à une date ultérieure. En réponse à Bendjelloul, le gouverneur général a souligné que le crédit de 87 millions ne comporte aucune forme de discrimination. Il a l'intention de procéder à la répartition du budget, selon le décret du 30 juillet 1937[110] en veillant à ce que la ville de Constantine bénéficie d'une part proportionnelle à l'importance de sa population indigène. Ces fonds seront alloués aussi bien à l'amélioration de l'habitat indigène qu'aux initiatives d'assistance et d'hygiène, ainsi qu'aux constructions scolaires (Délégations financières algériennes, 1937, pp. 1080-1084).

En 1937, moment où les villes de Sétif et de Skikda avaient déjà terminé leurs projets d'habitat indigène, Constantine a prévu le lancement du programme d'habitat indigène. La croissance démographique rapide de la population indigène à Constantine est devenue un défi majeur. Face au surpeuplement des quartiers indigènes dans la vieille ville et à l'insuffisance des capacités dans les faubourgs existants tels que le Bardo, le stade Turpin, Saint-Jean,

[110] Le décret du 30 juillet 1937 autorise un prélèvement annuel de 10 % sur les revenus spéciaux des douars de l'Algérie pour être versé au fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance avec une affectation spéciale pour l'amélioration de l'habitat et du paysannat dans les douars à partir du 1er janvier 1938 (La Dépêche de Constantine, 1937d, p. 3).

Mansourah et Sidi M'cid, les autorités municipales ont été confrontées à la nécessité urgente de fournir un logement adéquat aux habitants indigènes (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 57).

Ainsi, la municipalité a entrepris un projet ambitieux qui a été planifié en deux phases distinctes. La première tranche du projet consistait en la construction de 867 maisons individuelles, permettant d'accueillir jusqu'à 5000 habitants. Le budget alloué à cette première phase s'élevait à 18 millions. La deuxième tranche du projet, en cours d'être étudiée, prévoyait la construction de 300 maisons supplémentaires, augmentant et permettant de répondre à la demande croissante en logements pour la population indigène (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 57). Le projet englobait aussi la construction d'une mosquée, d'une salle de réunion, de diverses œuvres sociales, dont le terrain est cédé par M. Salah Ameziane à des conditions avantageuses (La Dépêche de Constantine, 1937c, p. 3).

Le maire de Constantine programma une cérémonie de pose de la première pierre de l'habitat indigène durant les manifestations du centenaire de Constantine, près du cimetière européen (à 1700 m de la ville), après avoir traversé le pont Sidi Rached et une partie de la ville (L'Afrique du Nord illustrée, 1937a, p. 18).

Une maquette blanche est réalisée et présentée dans la partie centrale du hall de la mairie (figure 7.2), elle montre en relief le futur projet de la cité moderne indigène (L'empire colonial français, 1937, p. 170).

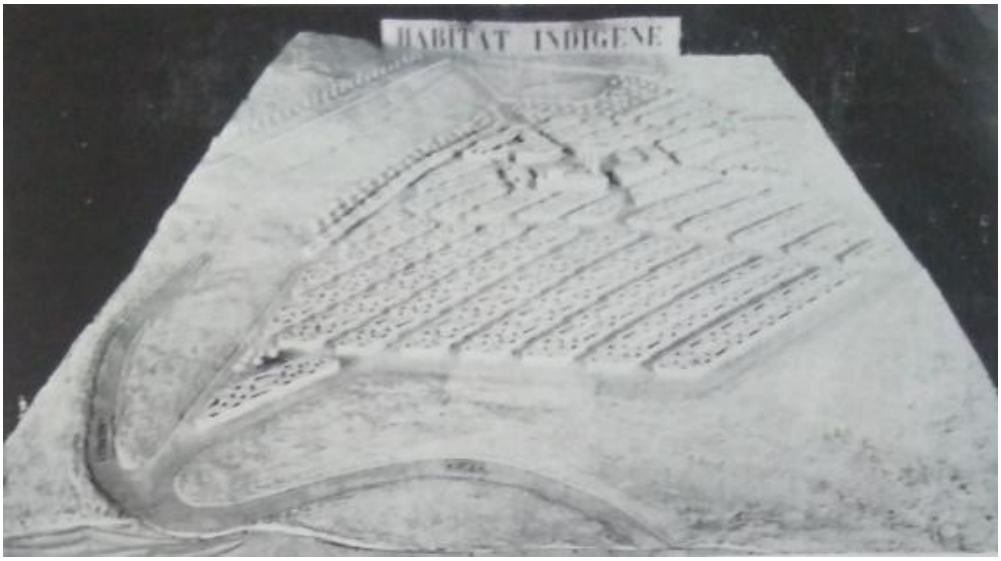


Figure 7.2. Maquette du projet de l'habitat indigène à Constantine
Source : (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 57).

Il faut attendre le début des années 1940 pour que la ville envisage à nouveau le programme de logements musulmans (la Cité Améziane). Jusqu'à cette période, ces initiatives étaient réalisées au compte-gouttes. Cependant, la guerre interrompt ces programmes pendant plusieurs années, laissant le problème du logement musulman largement non résolu. En conséquence, bidonvilles, gourbis et divers types d'habitats insalubres se développent dans la ville. La population musulmane de cette première moitié du XX^{e} siècle reçoit une considération similaire à celle des ouvriers urbains des villes françaises du milieu du XIX^{e} siècle. La paupérisation de la population algérienne n'est pas un phénomène nouveau, mais elle prend une ampleur considérable face à la forte croissance démographique observée (Pagand, 2007).

7.2.3. Travaux entrepris pour l'hygiène, la salubrité et la viabilité

Depuis la mise en place du pouvoir municipal, il a mis l'accent sur le règlement sanitaire relatif aux mesures sanitaires aux immeubles et aux établissements publics et insistait sur le respect d'aération, d'éclairage, d'eaux usées, de fosses d'aisance, etc. Il préconisait également les mesures de salubrité, de la distribution des eaux, de l'hygiène des denrées alimentaires et de la propreté publique (Belabed Sahraoui, 2011, p. 53).

Le (CM) a concentré ses efforts sur l'organisation des dispensaires, des salles de visites médicales, des services hospitaliers, de secours aux malades indigents, il a envisagé des constructions scolaires et apporté l'aide aux enfants et à leurs familles. Des travaux d'adduction d'eau ont été entrepris en raison de la croissance rapide de la population urbaine chaque année (L'empire colonial français, 1937, p. 170).

La municipalité a décidé de lancer une première phase de rénovation complète des rues secondaires du réseau urbain. Un projet exhaustif de réparation et d'entretien a été élaboré et soumis à adjudication. Ce plan progressif vise à assurer une réhabilitation efficace et ordonnée des infrastructures urbaines.

Pour améliorer la viabilité de la ville, le conseil a décidé aussi de confier des travaux de construction des trottoirs de l'avenue Briant (Lamoricière) et de revêtement de la rue Caraman en Colprovia à la Société routière Colas. D'autres travaux tels que le goudronnage de la place Lamoricière et l'élargissement du boulevard de Joly de Brésellion ont été entrepris (La Dépêche de Constantine, 1937b, p. 4).

7.2.4. Lancement des projets socioéconomiques

Le centenaire de Constantine est marqué par le lancement de nouveaux projets socioéconomiques. Le gouverneur a posé les premières pierres des nouvelles constructions que la ville de Constantine avait prévu de réaliser, notamment dans les domaines de l'assistance, de l'enseignement et de l'agriculture. Parmi ces réalisations figurent le dispensaire des enfants et des corbeilles circulantes à Sidi Mabrouk[111], ainsi que le Dock Silo, édifié à la demande des comités départementaux de l'office du blé et des chambres d'agriculture, la construction d'une école de six classes et d'un logement sur un terrain de 2.528 m² à Sidi Mabrouk Inférieur, et d'une autre école de cinq classes et d'un logement sur un terrain de 1.660 m² environ à Sidi Mabrouk Supérieur. Le (CM) a ratifié le choix de ces terrains, qui répondent parfaitement aux exigences d'hygiène et de salubrité (Les Travaux, 1937a, p. 1). Enfin, d'immenses cartes ont été dressées par les services techniques de la municipalité, présentant les différentes périodes d'administration française : 1837, 1873, 1919 et 1937 (L'empire colonial français, 1937, p. 170).

7.3. Projet de transformation de la place de la Brèche

Depuis plusieurs années, le petit rond-point de la place Nemours (place de la Brèche) ne répondait plus aux exigences d'une ville de plus de 100 000 habitants. Ce véritable carrefour entre la vieille ville et les faubourgs sud a toujours été très animé, mais son exiguïté (45 m x 35 m dans ses dimensions maximales) rendait la circulation très difficile (Les Travaux, 1937b, p. 1).

Entre 1922-1923, après la construction du Palais de Justice (figure 7.3), la municipalité avait apporté quelques améliorations à ladite place, notamment le remplacement du parterre primitif par un carrelage en grès cérame, le débarrassage des vieux baraquements situés à l'ouest du rond-point et l'aménagement de l'espace libéré. Pendant longtemps, la place n'était fréquentée que par les « yaouleds[112] ». Par la suite, le stationnement automobile et la construction d'un kiosque à essence furent autorisés dans la partie basse. Ainsi, les abords du Palais de Justice, dont l'architecture méritait une mise en valeur plus rationnelle, restaient peu aménagés. Ces diverses modifications n'avaient pas enlevé à la place son caractère étriqué. La

[111] Il est conçu à la demande d'une initiative privée de l'association « œuvre des corbeilles circulantes », dont Mme Juliette Chagon est présidente et fondatrice. Constantine avait déjà un dispensaire à la rue Sauzai. Celui de Constantine a porté le nom de sa fondatrice « Juliette Gachon » (La Dépêche de Constantine, 1937c, p. 3 ; 21/11/1939, p. 3).
[112] Les enfants de la rue.

municipalité s'est donc attachée à remédier à cela par un immense projet d'agrandissement et d'embellissement (Les Travaux, 1937b, p. 1).



Figure 7.3. Plan de la place de Nemours, non daté
Source : (SHD, Vincennes, GR 1 H 807).

Beaucoup de citoyens ont demandé d'étudier la création d'une grande esplanade qui, partant du rond-point, englobait la rue allant de l'avenue Lamoricière à la rue Caraman et la prolongeait jusqu'à la ligne d'eucalyptus, au-dessus du square Panis, avec sous-sol à utiliser par la Commune (figure 7.4).

Un concours entre les architectes et les ingénieurs est ouvert pour la transformation et l'embellissement de la place de la Brèche. Le programme du projet engloba la suppression de la partie de la rue qui prolonge l'avenue Briand (anciennement connue sous le nom d'avenue Lamoricière) vers la rue Caraman, la création d'une esplanade et la création de sous-sols sous l'esplanade (RDCM 101, 06/05/1932, p. 268).



Figure 7.4. Vues récentes sur la place de la Brèche et ses alentours
Source : (Auteure, 2024).

7.3.1. Mise au concours de l'architecte-urbaniste

Lorsque le concours a été publié, la Chambre syndicale des architectes a exprimé le besoin que le projet soit davantage précisé. Pour que le concours puisse se dérouler, il a été souligné qu'il est nécessaire que le programme fournisse des indications précises sur l'utilisation des sous-sols, le nombre de dessins à fournir, leur mode de présentation, ainsi que la nécessité de réaliser un relevé des plans du terrain. En réponse à ces préoccupations, une commission a été désignée pour étudier les différentes conditions de ce concours (RDCM 101, 02/07/1932, pp. 406-407).

Par la délibération du 6 mai et du 2 juillet 1932, le conseil a décidé la mise au concours du projet. Un jury a été désigné pour examiner les projets et attribuer des primes aux lauréats[113]. Lors des réunions des 5 et 6 janvier, le jury a classé les lauréats comme suit : l'architecte Collignon du Vabrens à Batna a remporté le premier prix (figure 7.5), l'architecte Porri à

[113] Le premier prix était doté d'une prime de 10.000 frs, le deuxième prix de 5.000 frs et le troisième prix de 2.500 frs.

Constantine a obtenu le deuxième prix, et l'architecte Ange Journeau à Constantine a reçu le troisième prix (figure 7.5). Parmi les participants non primés figuraient MM. Viret et Marmorat, architectes à Paris, ainsi que M. Colin, architecte à Constantine (RDCM 102, 15/02/1933, p. 84). Parmi ces projets, ceux de Collignon et Journeau ont été présentés lors de l'exposition d'architecture et d'urbanisme d'Alger en 1933 (figure 7.5).

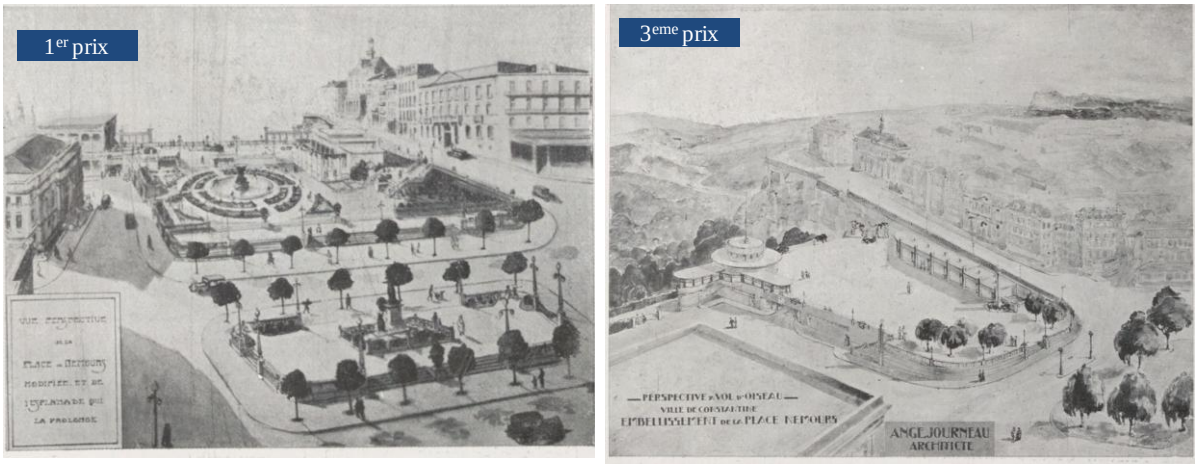


Figure 7.5. Projet 1er prix (Collignon) et 3ème prix (Ange Journeau) au concours d'aménagement de la place Nemours
Source : (Les chantiers nord-africains, 1933, pp. 268-276).

7.3.2. Projet initial, une esplanade avec un garage souterrain

Le conseil municipal a reçu la maquette du projet (figure 7.6), établie par l'architecte urbaniste Collignon du Vabrens[114] (RDCM 102, 24/11/1933, p. 409). L'architecte a déjà participé aux projets d'embellissement de la ville de Constantine (projet d'aire de jeux pour enfants à l'initiative de M. Etna Luciana).

Le projet de la maquette exposée est différent de celui primé par le jury. Il présentait la place comme une esplanade unique, bordée par une voie spacieuse de 16 mètres de largeur entre les trottoirs. Cette esplanade, d'une longueur axiale de 138 mètres, atteignait une largeur maximale de 90 mètres. Devant le théâtre et l'hôtel des postes, elle mesurait 32 mètres de largeur.

L'architecte a utilisé comme point de départ un plan d'urbanisme qu'il avait lui-même conçu (le Plan d'embellissement), qu'il a dressé et présenté à la commission technique municipale, qui l'a accepté. Ce plan a prévu, en même temps que l'élargissement de l'avenue Lamoricière, la nécessité de mettre en place un nouvel alignement, ce qui a entraîné des modifications dans les constructions à proximité en cours de réalisation, notamment le Casino municipal.

[114] Architecte, 128, rue Michelet, à Alger.

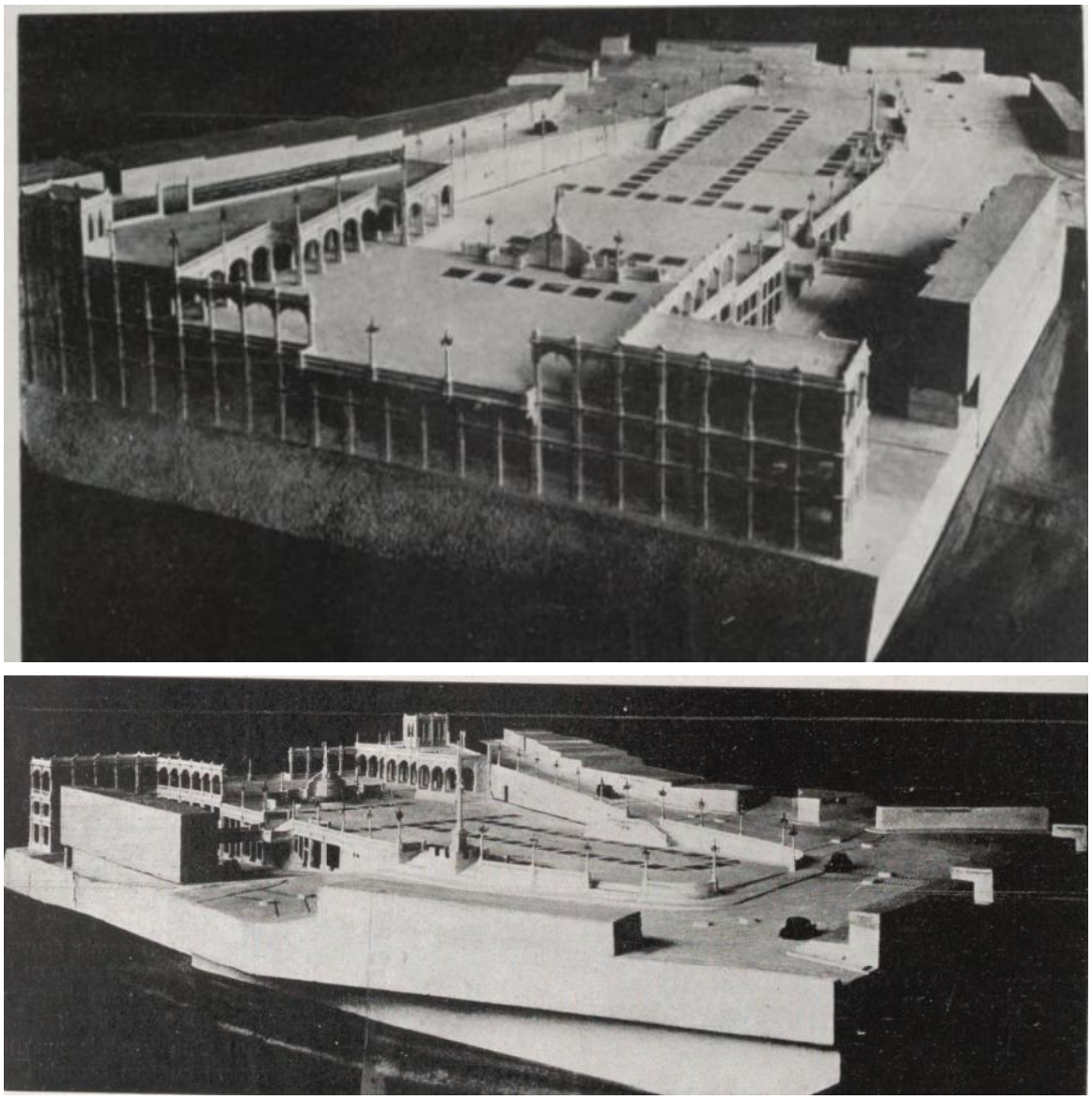


Figure 7.6. Maquette du projet de la Brèche, établie par l'architecte Collignon
Source : (Les chantiers nord-africains, 1934. p. 139).

L'administrateur délégué de la Compagnie Fermière du casino, M. Gonin, et l'architecte, Chirié[115], pressentis par l'architecte Collignion, ont accepté ses suggestions et procédé au rattachement de leur projet à celui de la place Nemours. De cet accord, cet aménagement permet d'élargir la largeur de l'avenue Lamoricière de 13 mètres à 16 mètres entre les trottoirs. Ainsi, elle se raccorde aux voies de même largeur qui passent devant l'hôtel des postes et le théâtre et se termine en placette au carrefour des rues Brunache et Clemenceau.

La voie qui longe le palais de justice est également élargie par une voie de dégagement de 10 mètres de large, suivant la façade latérale nord et la façade postérieure à l'ouest de ce

[115] M. Eugène Chirié, architecte DPLG à Marseille, a construit le casino municipal de Constantine (La Dépêche de Constantine, 1934, p. 3).

monument, pour aboutir à l'avenue Lamoricière. Cette voie contribue à désembouteiller, si nécessaire, le courant de la circulation descendant. Cette conception d'aménagement urbain a permis de fusionner les deux sections de la place de Nemours en une seule esplanade (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

Ce projet de transformation de la place sera accompagné d'une rénovation et d'un embellissement de l'avenue Briand. Cette avenue, faisant partie de la Route Nationale 3, est soumise à des travaux réalisés conjointement par l'Administration des Ponts et Chaussées pour la chaussée et par la municipalité pour les trottoirs. Parallèlement, les aménagements comprendront la clôture des squares Valée et de la République, situés en bordure de cette avenue, lesquels sont mis en adjudication le 12 mai 1937 (Les Travaux, 1937b, p. 1).
Le projet d'agrandissement de cette place comportait trois parties : le rez-de-chaussée et les sous-sols, l'étage, et enfin l'esplanade et les constructions élevées dessus.

- **Le rez-de-chaussée :**

Cette partie comprenait une grande salle de garage de 2 990 m^2, capable d'accueillir au moins 200 voitures. La hauteur des piliers et des murs de cette salle est de 4,5 m sous plafond. En plus de cela, il y avait cinq grands locaux utilisables, pouvant être loués séparément ou ensemble, pour des usages tels que des magasins commerciaux, des bureaux administratifs, etc. (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361). L'architecte a assuré toutes les commodités nécessaires (toilettes, lavabos, salons de cireurs, publics et payants). Il a proposé, dans le dallage qui forme le parterre de l'esplanade, de faire un vaste entrepôt dans l'engerbage des caisses, colis et marchandises, le plafond étant à 5.5 m au-dessus du sol.

Le seuil du palais de la justice lui-même est aligné avec l'esplanade par le biais d'une passerelle ornementale qui le relie à celle-ci. Sous cette passerelle, qui s'élève à 3,60 m au-dessus du sol de la rue, les voitures, même les grands cars, peuvent facilement passer pour se rendre au garage ou suivre la voie de dégagement (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

- **L'étage** :

Cet étage est entièrement occupé par une autre salle de garage de 2 422 m^2, située exactement au-dessus de celle du rez-de-chaussée, avec laquelle elle communique par une piste rampante de 12 % de déclivité et de 8 mètres de large. Cette rampe, équipée au milieu d'un guide-roues et d'une barrière pour éviter tout risque de choc entre les véhicules, est conçue pour permettre une giration aisée même des châssis de grande longueur. Cette salle de garage peut également

contenir au moins 200 voitures, et la hauteur des piliers et des murs est de 4 mètres sous plafond (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

- **L'esplanade :**

L'esplanade comprend deux parties, une esplanade basse et une esplanade surélevée. Les deux esplanades sont délimitées par une balustrade en marbre et en granit, interrompue à intervalles réguliers par des piliers principaux en granit ou en marbre. Chaque pilier soutiendra un lampadaire en marbre, équipé de candélabres en bronze comprenant 3 ou 5 feux selon l'intensité lumineuse souhaitée. L'esplanade basse est au point 0 devant le théâtre avec une fausse marche de 0.10 m de hauteur. Elle se poursuit horizontalement jusqu'au décrochement que forme l'esplanade surélevée. Cette différence de niveau justifie l'aménagement d'escaliers monumentaux en marbre de Carrare et en granit au centre desquels est prévue une fontaine à cascade avec deux vasques et un bloc de chutes surmonté d'un piédestal en marbre de forme semi-hexagonale. Les trois faces de ce piédestal portent chacune un masque de faune d'où l'eau jaillit en éventail. Le piédestal supportera la statue de 'l'Océan' qui ornait autrefois le square devant le Palais de justice. La fontaine centrale, avec ses vasques, ses mascarons (figure 7.7) et sa cascade, projettera des effets lumineux avec une eau cristalline, le tout sur un fond intensément illuminé par des jeux de lumière colorée (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).



Figure 7.7. Mascaron de la fontaine de la nouvelle place de Nemours
Source : (Les chantiers nord-africains, 1934, p. 140).

Sur cette même esplanade, en face de l'avenue Lamoricière et aligné avec son axe, le monument aux combattants est placé en bordure sur un massif de pierre de taille, entouré d'une grille en fer forgé ornée d'attributs symboliques en bronze. Ce monument marque le

terminus de la perspective formée par l'avenue du côté de la place Nemours. Dans le même axe que le monument aux combattants, et à l'arrière de celui-ci, de l'autre côté de l'esplanade, un escalier monumental avec un perron met en communication le boulevard Brésillon avec cette esplanade (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-61).

L'architecte a insufflé une dimension commerciale à ce projet, en créant une source de revenus pour la ville dont l'impact financier peut être significatif. Le corps du bâtiment peut, comme les autres, être divisé et loué par partie ou en totalité. Il convient parfaitement pour les services d'un établissement financier ou pour les bureaux d'une grande firme industrielle ou commerciale. Cela pourrait contribuer à amortir rapidement les capitaux investis dans ce projet (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361). Sur l'esplanade surélevée sont prévus des locaux commerciaux et un ascenseur. Ces locaux ont leur entrée sous une galerie en arcades de 4 m de largeur, sont spacieux et très lumineux. Ils ont une hauteur sous plafond de 5 m et peuvent être loués séparément ou tous ensemble pour servir de magasins à devanture de luxe ou de bureaux administratifs.

À l'ouest de l'esplanade surélevée et en retour d'équerre de celle-ci sera éduqué un local attenant au garage, mais qui en sera indépendant. Ce local comprend un rez-de-chaussée d'une superficie de 90 m^2 et d'une hauteur de 4,5 m sans plafond, ainsi qu'un premier étage de même surface, avec une hauteur sous plafond de 4 m. Sur ce premier étage, de plain-pied avec le sol de l'esplanade surélevée, se trouve une salle de 128 m^2, haute de 5 m sous plafond, avec une entrée couverte et une façade en colonnades (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

En ce qui concerne le côté technique, l'architecte a pensé à la ventilation de tous les locaux, tant des sous sols que ceux situés sous l'esplanade. Elle est assurée par de nombreuses et larges baies qui, par appel d'air, provoquent une circulation intense. Cette circulation d'air est entre autres rendue très efficace par le tirage résultant du courant qui passera dans la galerie couverte séparant l'arrière du garage du rez-de-chaussée de l'entrepôt dont il a été parlé. L'entrée de ce dernier ouvre d'ailleurs sur cette galerie.

En outre, en prévision d'un cas d'incendie rendant impossible au personnel de l'intérieur toute retraite par les portes donnant sur la rue, l'architecte a prévu un vaste couloir de dégagement, sur lequel ouvrent de larges portes métalliques de secours. Ce couloir débouche sur l'esplanade et communique au rez-de-chaussée avec le passage couvert qui mène devant le Palais de justice. De plus, deux postes d'incendie et de secours aux blessés sont prévus dans le garage, un au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

Les locaux situés sous les arcades, le long du rocher, bénéficient d'une terrasse couverte d'une dalle d'une superficie de 56 m^2. Sur cette terrasse sont prévus des jardins d'enfants avec des pelouses, dont la façade s'étendra sur une longueur de 27 m depuis la mairie et sera bordée d'un trottoir de 3 m de large. L'ajout de ce trottoir contribue à l'agrandissement du boulevard Joly de Brésillon, dont la largeur actuelle de 6 m sera portée à 8 m entre les trottoirs (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

L'architecte a conçu et composé toute la partie ornementale, qu'il s'agisse des travaux en marbre et en granit ou des appareils en bronze et des ouvrages en ferronnerie. Tous les motifs ornementaux, balustrades, piliers, massifs, degrés d'escaliers, etc., sont prévus en marbre de Carrare et en granit de Constantine. Ce dernier, d'une beauté et d'un grain incomparable, est un matériau de qualité rare qui permet toutes les combinaisons les plus variées de l'architecture décorative. Ce granit contribuera à donner à l'ensemble un caractère bien local et particulièrement attrayant (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

Les fondations représentent un point crucial pour l'ensemble du projet. L'architecte a réparti les points d'appui de manière judicieuse pour assurer la sécurité, la stabilité et la durabilité de l'œuvre. Les fondations seront établies sur des pieux en ciment comprimé, armé et frétés, foncés jusqu'à pénétrer dans le sol dur et s'y ancrer. La section des pieux correspondra aux efforts imposés par les charges et les surcharges prenantes mortes ou mobiles. La mise en œuvre des pieux sera confiée à la firme spécialisée dans ce genre de travaux, capable de prouver qu'elle peut fournir toutes les garanties techniques nécessaires pour l'exécution du fonçage des pieux (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

Le (CM) a approuvé le projet présenté à son examen et a donné l'autorisation au maire de poursuivre la réalisation des travaux (RDCM 102, 14/10/1933, pp. 355-361).

La réalisation du projet incomba à la ville une lourde dépense. Pour cela, le (CM) a voté un emprunt de six millions de francs, dont les intérêts et le remboursement seront garantis par les revenus des constructions à réaliser. Ces revenus seront affectés au service de l'emprunt. En cas d'insuffisance des revenus prévus, la différence à payer sera prélevée sur l'ensemble des ressources générales (RDCM 102, 14/10/1933, p. 361)[116].

[116] La durée de remboursement ne devait pas dépasser 15 ans. En cas d'insuffisance des revenus des constructions à édifier, une garantie supplémentaire était prévue, sous forme de 25 centimes additionnels. Des offres ont été faites pour l'emprunt de la somme par la Banque Raymond Weill, M. Robert Levy et M. Boujassy. Le conseil a maintenu l'offre du Crédit Foncier (RDCM 103, 02/02/1934, p. 22).

7.3.3. Projet définitif, une esplanade avec un marché souterrain

L'architecte a établi le devis du projet pour exécuter les travaux. Il a soumis l'examen du Service de la voirie. Le conseil municipal réserve le droit d'apporter au projet toutes les modifications qu'il jugerait utiles, sans pour cela que l'entrepreneur puisse prétendre à une indemnité quelconque (RDCM 103, 02/08/1934, pp. 215-216).

Parfois, des experts venus de France ou d'autres colonies étaient invités à participer, notamment pour concevoir ou superviser des constructions spécifiques. Leur contribution soulignait le lien entre l'Algérie et l'empire colonial français.

Le maire a demandé l'avis des ingénieurs du Service des Ponts et Chaussées qui ont déclaré que le projet présente un problème de circulation. L'architecte a modifié le plan, qui est envoyé à une deuxième consultation de deux autres architectes urbanistes de Paris qui ont révélé ainsi le problème de circulation, que l'esplanade venant jusqu'au milieu de la place de la Brèche y est fortement 'hernie' disgracieuse, et que le projet devait être modifié sur ce point. L'architecte a dressé une troisième modification du plan qui est soumise à l'examen du (CM) (RDCM 103, 02/08/1934, pp. 215-216).

Selon le conseiller Lellouche, la modification a entraîné la suppression de la rue transversale, qui pose des problèmes de circulation. Le maire a demandé aux ingénieurs des Ponts et Chaussées, en collaboration avec l'architecte et le conseiller Liarge, d'explorer les solutions pour faciliter la circulation autour de la place. Ils ont décidé d'élargir les trottoirs de l'avenue de Lamoricière de 2 à 4 mètres et de porter la voie de 16 à 18 mètres. Cette solution permet également de conserver les arbres plantés de la place, que la population regrettait de voir disparaître. Les ingénieurs ont également noté que les escaliers menant à la seconde plateforme gêneraient les promeneurs, et ont donc décidé de les supprimer pour que l'esplanade soit d'un seul tenant (RDCM 103, 04/05/1934, pp. 140-141).

En effet, par l'élargissement considérable de l'avenue Lamoricière et la bonne répartition de la circulation à l'aide des voies montante et descendante, sur la place de la Brèche, c'est celle qui convient le mieux dans cette partie de la ville où le passage de véhicules est intense. Le projet remanié présente aussi l'avantage d'établir une connexion directe entre la statue Lamoricière jusqu'au boulevard Joly de Brésillon (RDCM 103, 21/09/1934, pp. 234-235).

Des propositions ont été faites par le conseiller Duphan, la Commission des travaux des abords et les commissions municipales réunies demandent de rapporter la décision municipale

du 21 septembre 1934 et d'adopter la réalisation d'une esplanade unique d'un seul niveau avec élargissement de la chaussée devant l'hôtel des PTT et du théâtre (RDCM 104, 18/11/1935, pp. 293-295).

Le projet, selon lui (Duphan), aura l'avantage d'assurer à la circulation des véhicules par les voies montante et descendante une régularité absolue, tout en permettant le passage transversal des piétons grâce aux refuges séparatifs de ces deux voies. D'autre part, le terre-plein de l'esplanade étant agrandi, ce projet aura l'avantage de conserver une partie des arbres du rond-point actuel et de permettre la plantation d'autres arbres formant une surface ombragée trois fois plus grande que celle qui existait auparavant. Également, les promeneurs pourront sur le même plan déambuler soit sur la partie ombragée du terre-plein, soit sur la partie ensoleillée au-dessous de l'esplanade sans avoir à gravir au descendre aucune marche et sans traverser aucune voie.

Les commissions du conseil ont proposé qu'un concours soit ouvert entre architectes ou ingénieurs pour l'aménagement moderne d'un marché et d'une poissonnerie dans les sous sols de l'esplanade, une partie indépendante étant réservée à l'installation des WC modernes (H/F) ou à une autre affectation (RDCM 104, 18/11/1935, pp. 293-295), aussi Duphan a proposé d'édifier sur la plateforme la gare d'autobus pour laquelle la Commune a vainement cherché un emplacement convenable. Il voyait la plateforme soudée au rond-point et la gare desservie par deux tronçons de rue venant se relier à la grande voie circulaire, l'un supérieur pour l'entrée, l'autre en bas pour la sortie des véhicules. Les grandes dimensions permettraient d'adjoindre au garage des autocars, divers autres organismes d'utilité générale, que la population serait heureuse de trouver groupés là, tels qu'agences maritimes, bureaux auxiliaires des chemins de fer, voire syndicats d'initiative, il serait possible aussi d'en faire le point de départ d'un service de liaison entre la ville et la gare, etc. En plus, il serait possible de donner aux constructions prévues un cachet suffisamment artistique pour ne pas déparer cette partie de la ville, et aussi d'aménager, sur tout le pourtour, une esplanade spacieuse où les habitués du rond-point pourront continuer leur promenade (RDCM 104, 18/11/1935, pp. 293-295).

Le projet a subi plusieurs modifications par rapport au plan initial. Dans la délibération du 18/11/1935, la première affectation du projet (garage) sous l'esplanade n'a pas été retenue. Le 4 mars 1936, la commission de la transformation de la place Nemours est réunie sous la présidence du maire pour entendre la nouvelle proposition de l'architecte Collignon pour

l'aménagement de la plateforme et du sous-sol, en présence des conseillers municipaux et de l'ingénieur Chirié.

Après avoir écouté l'exposé de l'architecte, la commission décide de confier à une sous-commission l'étude du projet. Cette dernière est réunie le 9 mars 1936 pour présenter au maire la nouvelle proposition adoptée. Les nouveaux plans sont établis par l'architecte Collignon (RDCM 105, 31/03/1936, pp. 85-87). Le sous-sol de la Brèche, initialement destiné à devenir un parc municipal d'automobiles, a été transformé en un vaste marché (actuellement, il est appelé souk Boumezzou) (figure 7.8), équipé de systèmes frigorifiques modernes (Les Travaux, 1937b, p. 1).

Pour des raisons d'économie, certaines structures prévues, telles que les magasins sous arcades sur l'esplanade et la passerelle reliant la nouvelle place au Palais de Justice, ont été abandonnées. La construction de la tour de l'ascenseur et l'installation de l'ascenseur sont également reportées à une phase ultérieure (Les Travaux, 1937b, p. 1). De plus, l'architecte a apporté le réaménagement des WC à l'emplacement du passage couvert, la création d'une cour anglaise vers le boulevard Joly de Brésillon afin d'assurer une meilleure ventilation du marché et le drainage du voile en béton armé vers le terre-plein (RDCM 105, 31/03/1936, pp. 85-87).

Les murs extérieurs sont constitués de deux cloisons : une en briques creuses de 0,11 m vers l'extérieur et une autre en briques pleines de 0,11 m vers l'intérieur, séparées par un matelas d'air d'au moins 0,20 m. Les angles des poteaux, sur une hauteur de 2 mètres, seront protégés par des cornières en fer, tandis que les poteaux intermédiaires seront maintenus. Les poteaux pouvant être prolongés ultérieurement comporteront des barres en attente. Les plans préciseront clairement la délimitation des quartiers de vente et des boutiques, ce qui nécessite la mise en place préalable des conduites d'alimentation et d'évacuation d'eau avant tout travail en hauteur. Les boutiques autour du marché seront construites aux frais des occupants (RDCM 105, 31/03/1936, pp. 85-87).

Le marché sera doté de grands étals en granito, de boutiques spacieuses et d'une poissonnerie bien aménagée, respectant les normes d'hygiène les plus strictes. Le sol sera recouvert de carreaux grésifiés aux tons chauds, et l'éclairage sera assuré par un système en ciment translucide qui permettra une abondante lumière naturelle venant du haut (figure 7.8). Les façades, faisant face au Palais de Justice et au square Panis, ont un aspect simple, elles sont dotées de larges baies vitrées, ornées de motifs géométriques en béton qui permettent une

ventilation et un éclairage naturel (figure 7.9). Ces aménagements donneront au marché un caractère moderne, répondant aux besoins contemporains (Les Travaux, 1937b, p. 1).



Figure 7.8. Système constructif en béton armé translucide et ciment armé du marché Boumezzou
Source : (Auteure, 2024).



Figure 7.9. Différentes vues sur le marché Boumezzou sous l'esplanade de la Brèche
Source : (A droite : Auteure, 2024 et à gauche : elwatan-dz, 2023).

Les projets et devis fournis par l'architecte ont été minutieusement examinés par les services techniques du conseil. Le coût total du projet s'élève à 3.378.000 frs (RDCM 105, 23/06/1936, pp. 190-191).

L'architecte Collignon a conçu un bâtiment utilitaire. Son approche conceptuelle est axée sur la fonctionnalité et la solidité de la structure plutôt que sur l'esthétique.

7.3.4. Mise au concours et exécution des travaux

La première adjudication a eu lieu par appel d'offres entre les maisons spécialisées dans les pieux enfoncés dans le sol, étant donné l'urgence des fondations à réaliser. Les demandes des entreprises spécialisées étaient déjà parvenues à la mairie. Ensuite, une deuxième adjudication a été effectuée pour tous les autres travaux, divisés en 7 lots afin de permettre la participation des petits entrepreneurs. Le délai d'adjudication est d'un mois à compter de la publication dans les journaux (RDCM 103, 21/09/1934, pp. 234-235).

Le maire a reçu une lettre de l'ingénieur ordinaire M. Gueydon de Dives, des Ponts et Chaussées. Par la lettre du 13 octobre 1934, le maire a demandé à l'ingénieur d'assurer, en tant que délégué spécialement par la commission de l'esplanade de la Brèche dont il fait partie, une surveillance technique des projets et travaux relatifs à l'agrandissement de la place. L'ingénieur lui fait connaitre que les nouvelles directives de l'administration centrale et notamment la circulaire du 9 décembre 1932 ont interdit qu'un ingénieur du Service des Ponts et Chaussées soit personnellement chargé d'études et suivi des travaux communaux.

Cependant, les mêmes textes autorisent le service à apporter son concours aux collectivités si la nature des travaux le justifie ; en raison notamment de l'importance des fondations et du gros œuvre, les travaux d'agrandissement de la place présenteront bien le caractère de travaux de génie civil justifiant le concours des Ponts et Chaussées. Dans ce cas, le rôle du service serait plutôt celui d'ingénieur conseil pour la préparation des dossiers de concours à l'adjudication, l'étude technique des projets, la direction des relations contractuelles de la Commune et des entrepreneurs. Il agirait sans préjudice de l'action personnelle de l'architecte[117]. Le conseil adopta les propositions du service (RDCM 103, 31/10/1934, pp. 304-306).

Différentes propositions ont été examinées le 19 avril 1935 dans le cadre du concours pour les fondations. Après avoir pris connaissance des considérations techniques présentées par l'architecte, la commission a retenu la proposition de la Société Commerciale et Minière pour l'Afrique du Nord (SOCOMAN). Cette proposition consiste à fonder des puits de grande section descendant jusqu'au bon sol, offrant les meilleures garanties de stabilité, pour un coût de 1.240.876 frs (RDCM 103, 24/04/1935, pp. 449-450).

[117] Les honoraires en conséquence: 2 % sur les premiers 100.000 frs et 1 % au-dessus de 100.000 frs.

Par ses lettres des 8 juin et 11 juillet 1935, la (SOCOMAN)[118] , adjudicataire du 1er lot des travaux d'agrandissement et d'embellissement de la place de la Brèche, a demandé à la Commune de Constantine de l'autoriser à modifier la section des puits et pieux de fondation dont elle a charge d'exécuter, à porter sur l'article unique les prix du béton ordinaire et du béton pour béton armé. D'après l'examen de la question et les rapports de l'architecte voyer de la ville, les commissions municipales réunies ont décidé d'autoriser cette substitution d'ouvrage en établissant l'avenant au contrat primitif (RDCM 104, 23/07/1935, p. 148)[119].

Il a été décidé qu'un concours sera ouvert entre architectes ou ingénieurs pour l'aménagement moderne du marché et de la poissonnerie dans les sous-sols de l'esplanade, une partie indépendante étant réservée à l'installation des WC modernes (H/F) ou à une autre affectation.

Dans un article de revue, « *Les grands travaux du centenaire de Constantine* [120]», les travaux entrepris sur la place Nemours sont décrits (Les Travaux, 1937b, p. 1) (voir annexe E). Les premiers sondages ont été réalisés par la société des Pieux « Froté ». Par la suite, pour atteindre de grandes profondeurs, la société parisienne « Fontravo » a pris le relais. Ces sondages ont révélé que la profondeur nécessaire pour atteindre un sol résistant variait entre 11 et 35 mètres. Il a fallu prendre en compte la contrainte que la pression concentrique des terres en remblai sur les poteaux d'appui était pratiquement nulle.

L'architecte Collignon a alors conçu un système de fondations similaire à celui utilisé à Paris lors de la construction de la basilique du Sacré-Cœur. Ce système utilise des piliers tubulaires cylindriques en béton armé, dont la base repose sur un massif en béton ancré dans le roc ou le sol dur. Ces piliers ont l'avantage de permettre des tests de résistance efficaces et la confection de blocs d'appui. Ils ont été réalisés par la (SOCOMAN).

[118] 18, boulevard Baudin, Alger, après l'adjudication du 19 avril 1935.
[119] Le (CM) a autorisé cette société à substituer des pieux titulaires de 2.20 m et 3 m de diamètre à la condition expresse qu'il n'en résultera aucun dépassement de prix, sauf ainsi qu'il est déjà prévu dans le contrat en cours, auquel aucune motivation n'est apportée, du fait des imprévisibilités de profondeur des puits et du mauvais sol rencontré entraînant un ferraillage partiel (RDCM 104, 23/07/1935, p. 148).
[120] Voir le texte intégral dans l'annexe E.



Figure 7.10. Travaux de transformation de la Brèche à l'époque
Source : (Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937), 1937).

Les calculs des ouvrages ont été effectués par M. l'ingénieur Marucchi, de l'École Polytechnique de Turin, attaché à M. Collignon du Vabrens. Après l'appel d'offres du 16 décembre 1936, auquel ont participé onze concurrents, la Société des Grands Travaux de l'Est, dont le siège social pour l'Afrique du Nord est situé au 12, boulevard Baudin, à Alger, a été déclarée adjudicataire avec un rabais de 28 %. Le préfet a approuvé cette adjudication le 24 décembre 1936. Pour ce seul lot, l'importance des travaux prévus dans le devis estimatif atteignait environ 4 millions de francs (Les Travaux, 1937b, p. 1).

Conclusion

Le centenaire de Constantine, célébré avec faste, s'inscrit dans une dynamique où les autorités municipales ont tenté de concilier célébration et modernisation. Le lancement de projets tels que l'habitat indigène, les écoles destinées aux populations locales ainsi que les initiatives socio-économiques traduisent une volonté de donner à ces festivités une dimension d'utilité publique. Ces actions, bien qu'inscrites dans une logique coloniale, apparaissent comme une tentative de rattrapage pour intégrer la population indigène, au moins symboliquement, dans une modernité urbaine et sociale.

De même, le projet de transformation de la place de la Brèche, marquant un espace central et représentatif, s'inscrit dans une perspective d'avenir où Constantine devait refléter un idéal

colonial d'ordre et de progrès. Il constitue un projet innovant et pionnier pour la ville de Constantine, vu son caractère technique inédit.

Les initiatives du centenaire de Constantine témoignent d'un effort pour transformer l'espace urbain et les infrastructures locales en des symboles tangibles de développement socioéconomique, tout en réaffirmant la domination coloniale. Ainsi, le centenaire ne fut pas seulement une commémoration, mais aussi une opportunité pour redessiner Constantine en une ville tournée vers un futur modernisé.

Contrairement au centenaire national de 1930, principalement piloté par les autorités centrales, celui de Constantine témoigne d'une implication accrue des acteurs locaux, notamment le conseil municipal. Cette transition reflète une volonté d'adapter les célébrations aux réalités spécifiques de la ville tout en modernisant l'image de l'administration coloniale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les expositions coloniales, universelles, culturelles, artistiques, architecturales et urbaines, etc., ont joué un rôle clé dans le transfert d'idées et d'influences culturelles, architecturales et techniques et ont favorisé la circulation des savoirs et des pratiques constructives entre la métropole, les colonies et les régions locales.

L'architecture, qu'elle commémore un événement, une figure ou un tournant politique, a systématiquement été utilisée pour marquer le paysage urbain et affirmer une certaine idéologie. Les célébrations devenaient des opportunités pour projeter des récits impériaux et imposer une présence durable dans les territoires colonisés.

Notre recherche a permis de mieux comprendre les dynamiques et les processus derrière la production architecturale liée aux célébrations des centenaires de 1930 et 1937. En 1930, le pouvoir central joua un rôle prépondérant en orchestrant un programme ambitieux d'envergure nationale et globale, tandis qu'en 1937, le conseil municipal de Constantine s'impliqua directement, favorisant des interventions plus localisées et spécifiques pour la ville de Constantine.

Le contexte des célébrations des centenaires reflète une période où les tensions politiques et socioéconomiques étaient exacerbées par les conséquences de la Première Guerre mondiale et de la crise économique mondiale de 1929-1931. Ces célébrations, présentées comme des manifestations de prestige et de « mission civilisatrice », révèlent des contradictions profondes entre la volonté d'affirmer la domination coloniale et de répondre aux revendications croissantes des populations locales pour davantage de justice sociale et de reconnaissance.

Malgré l'ampleur des festivités, marquées par des projets d'infrastructures, des manifestations culturelles et des discours symboliques, les objectifs sous-jacents étaient davantage tournés vers la propagande coloniale que vers l'amélioration des conditions de vie des populations authoctones. Ces événements étaient perçus, par une partie des élites algériennes, comme une provocation politique, nourrissant le sentiment nationaliste et catalysant les revendications pour l'égalité et la liberté. Pour d'autres, ils représentaient une opportunité de rapprochement avec les Européens, mais les attentes ont été rapidement déçues, mettant en évidence l'échec politique des centenaires.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les centenaires de 1930 et 1937 traduisent les paradoxes d'un empire en quête de légitimation, tentant de masquer les fractures sociales et politiques par des démonstrations de grandeur.

Le centenaire de l'Algérie marque une transition symbolique et matérielle dans l'expression du pouvoir colonial, reflétée par l'émergence de nouvelles typologies architecturales. Alors qu'au début de la colonisation, les constructions se limitaient à des bâtiments civils, religieux et militaires tels que les mairies, palais de justice ou églises, les célébrations du centenaire 1930 introduisent une diversification notable des fonctions et des formes architecturales.

Des infrastructures modernes et spécifiques voient le jour, telles que des musées, des salles des arts, des maisons de l'agriculture, des maisons de l'ouvrier, des stations de radiodiffusion, des centres météorologiques, ainsi que des écoles artisanales. Ces réalisations témoignent d'une volonté d'intégrer les progrès sociaux, économiques et technologiques de l'époque, tout en consolidant le contrôle colonial sur le territoire. Elles traduisent également une ambition de modernisation, cherchant à redéfinir l'image de l'Algérie coloniale comme un espace novateur et organisé, diversifiant les lieux de pouvoir et de représentation.

L'architecture produite en 1930 se caractérise par une forte dimension symbolique et commémorative. Les formes et les styles adoptés puisent dans l'héritage gréco-romain, pour souligner la continuité avec l'Antiquité, et réinterprètent le passé local. à partir de ça, nous confirmant notre hypothèse principale que les références historiques ont été soigneusement combinées, adaptées et modernisées pour produire des œuvres originales qui témoignent d'une double ambition : renouer avec un passé glorieux tout en affirmant une vision de modernité.

Les projets du centenaire de 1930, implantés dans des emplacements soigneusement choisis, traduisent la volonté des autorités coloniales de marquer le paysage urbain de manière durable et significative et de maximiser leur impact visuel. Le choix des terrains pour ces constructions était souvent lié à des considérations historiques, culturelles ou économiques et reflétait les priorités des pouvoirs municipaux de l'époque.

Au-delà de leur rôle commémoratif ou utilitaire, ces projets illustrent aussi une société en mutation, marquée par les inégalités et les hiérarchies imposées par la colonisation. Ils mettent en lumière des priorités politiques, économiques et sociales qui, tout en répondant à des

besoins spécifiques, minimisent les populations autochtones. Peut-on dès lors considérer ces constructions comme un héritage partagé ou comme des symboles d'exclusion ?

Les projets architecturaux entrepris dans les trois départements (Alger, Oran et Constantine) ainsi que dans les territoires du sud ont été à la fois des symboles de puissance impériale à travers l'édification des bâtiments durables de haut de gamme, destinés principalement à la population européenne, et des tentatives d'aides sociales pour répondre aux besoins de la population indigène, bien que souvent teintées de considérations colonialistes.

L'étude de ces œuvres, telles que les musées, les maisons d'agriculture et les institutions artistiques et techniques, révèle une volonté considérable pour créer des édifices innovants, auxquels la France entend mettre en évidence l'étendue de son développement économique et intellectuel et son rôle civilisationel.

Le programme architectural exécuté en Algérie en 1930 montre la particularité de ces édifices en matière d'innovation architecturale, de style, de fonctionnement, d'usage des matériaux et des techniques de construction modernes. Le contexte favorable à la construction, l'aisance financière (sur les fonds de la caisse de la célébration du centenaire), la multitude des expositions nationales et internationales et des revues d'architecture et d'urbanisme, le rôle de la commission d'architecture du centenaire, les voyages et la formation des architectes, l'importance politique du centenaire ont joué un rôle dans la singularité de cette production architecturale. En raison de la profonde dimension symbolique de ces célébrations, tous les moyens matériels et immatériels sont mobilisés pour montrer les efforts de modernisation de l'Algérie tout en conservant l'image de fusion et d'assimilation de la population autochtone.

La particularité d'Alger dans cette célébration coloniale réside dans son statut de capitale et sa mise en scène comme vitrine de modernité. Les réalisations du centenaire reflètent une architecture moderne et sobre (telle que le musée national des Beaux-arts, la maison de l'agriculture, la salle des arts Pierre Bordes et la station de radiodiffusion).

L'ornementation de certains bâtiments du centenaire (les musées d'Oran et de Constantine) présentait un style art déco, qui incorporait de manière non intrusive des éléments décoratifs traditionnels revisités ou modernisés tels que les colonnes et les pilastres qui rappellent les racines et l'attachement profond à la métropole. Ces éléments ont été combinés avec des bas-reliefs et des motifs géométriques pour évoquer la grandeur des civilisations anciennes, dont la mythologie grecque.

D’autres bâtiments (tels que les maisons de l’agriculture d’Oran et de Constantine et le monument de Boufarik) glorifient également la présence coloniale française en décrivant la vie des colons et le travail des investisseurs français. Certains architectes ont souligné l'identité locale (le musée d’Alger, la villa du centenaire à Alger, la porte du centenaire et le monument commémoratif à Ouargla) en incorporant des motifs d’ornementations locales et des éléments méditerranéens tels que des terrasses, des jardins et des arches, qui, selon eux, démontraient le potentiel d'adaptation de l'architecture moderne au contexte local.

Ces réalisations montrent les dualités entre modernité et tradition, entre domination et cohabitation, entre supériorité et égalité.

Le pouvoir colonial a fait valoir son savoir-faire en matière de construction, mêlant les enjeux politiques et symboliques de manière monumentale et impériale. L'élégance sobre des façades, la disposition équilibrée des lignes horizontales, l'intégration de systèmes de chauffage central et la fourniture d'infrastructures d'eau et d'électricité caractérisent ces bâtiments comme une architecture contemporaine emblématique de cette époque (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, pp. 236-237).

Cependant, pour la population autochtone, le centenaire représentait également une opportunité de compassion visant à maintenir le prestige de l'administration coloniale et embellir son image. Cela est notamment manifesté à travers la réalisation d'œuvres d'assistance sociale, telles que des institutions éducatives, sociales et sanitaires ayant une architecture plus fonctionnelle et une apparence neutre (telles que l’hospice des vieillards aveugles et incurables et l’orphelinat indigène à Constantine et l’école de poterie à Tizi Ouzou). Ces initiatives ont symbolisé une réponse timide envers les revendications de l’élite indigène, offrant des services essentiels.

Les projets, destinés à améliorer leurs conditions de vie, ont souvent été entravés par des priorités financières et politiques biaisées. Les difficultés financières et les longs délais de réalisation, surtout dans le domaine du logement social indigène, témoignent des inégalités et des discriminations systématiques. Les débats récurrents sur la répartition des crédits et les insuffisances des fonds alloués aux constructions scolaires pour les indigènes illustrent la marginalisation persistante de ces populations dans la politique publique coloniale.

Les acteurs impliqués dans cette commémoration sont hiérarchisés selon plusieurs échelles (métropolitaine, nationale, régionale et locale). Ils englobaient les membres du conseil

supérieur, du commissariat général, de la Commission d'architecture du centenaire, de l'administration coloniale, des autorités militaires et municipales, ainsi que des organisations de la société civile.

Pierre Bordes, l'homme politique du centenaire de l'Algérie, mis à la tête du conseil supérieur du centenaire, comprenait le potentiel politique des célébrations du centenaire pour galvaniser le soutien des colons européens et asseoir l'autorité française. L'architecture était utilisée comme une vitrine de la réussite coloniale et chaque bâtiment est devenu un monument symbolique. Cette architecture incarne non seulement les idéaux esthétiques et politiques de l'époque, mais elle illustre aussi une vision stratégique de l'aménagement et de la propagande coloniale, tout en posant les bases pour de futures transformations urbaines et sociales.

Les architectes chargés des projets du centenaire étaient des architectes DPLG issus de formation métropolitaine. Beaucoup d'entre eux ont eu le privilège de concevoir des bâtiments publics prestigieux à Alger, à Oran et à Constantine, et ils ont apporté une vaste expérience et expertise dans le domaine de la construction. Qu'ils soient métropolitains ou Algériens, ils ont joué un rôle important dans la modernisation du paysage architectural algérien.

La Commission d'architecture du centenaire, en tenant dûment compte des instruments d'urbanisme, du climat local, du paysage et de l'identité locale, s'est concentrée sur l'équilibre entre les exigences techniques, les aspects esthétiques et les nécessités fonctionnelles pour les bâtiments du centenaire. Cette Commission a joué un rôle central en supervisant la production architecturale de la célébration du centenaire de l'Algérie, sous les directives de l'administration coloniale (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, pp. 236-237).

Par la volonté de transformer un édifice précolonial (palais Ahmed bey de Constantine), représentatif de l'autorité ottomane, en un musée, le pouvoir colonial s'approprie un espace chargé d'histoire et de mémoire pour le réinterpréter selon ses propres valeurs. Le musée devient alors un lieu de narration où le récit colonial peut être imposé, souvent en marginalisant ou en réorganisant les récits autochtones. La réappropriation des édifices ottomans confère au pouvoir colonial une légitimité symbolique, affirmant son rôle prétendu de "civilisateur" face à des structures qu'il jugeait "décadentes" ou dépassées. Toutefois, l'influence des autorités militaires a parfois conduit à l'annulation ou à la révision de certains projets. Ces décisions étaient souvent dictées par la nécessité de maintenir l'ordre et de répondre à des préoccupations sécuritaires.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La création d'un musée archéologique à Constantine (celui de Gustave Mercier) permet de légitimer la présence coloniale en Algérie en mettant en avant les vestiges de l'histoire antique, souvent interprétés à travers le prisme de la "découverte" coloniale. En exposant des objets et des monuments, l'autorité coloniale cherche à démontrer son rôle de conservateur du patrimoine, tout en soulignant sa capacité à préserver et à mettre en valeur des civilisations anciennes, dont la Rome antique en Afrique du Nord, par exemple. La colonisation française s'affirmait comme le successeur naturel de ces civilisations anciennes, établissant une continuité symbolique entre le passé et la domination française. Cela permettait également de reléguer l'histoire et les cultures locales à un second plan, souvent jugées inférieures ou moins intéressantes.

L'ornementation du musée reflète la richesse décorative et architecturale des anciennes civilisations, notamment par la mise en valeur des figures historiques de l'Antiquité sur les façades extérieures. Ce choix esthétique, qui rend hommage à ces personnalités, néglige cependant l'histoire arabo-ottomane, pourtant essentielle dans le patrimoine local. Cette approche symbolique traduit une volonté de mettre en avant une continuité historique spécifique, tout en marginalisant d'autres périodes culturelles. Le musée devient ainsi une institution porteuse d'un message idéologique, où les choix décoratifs servent à orienter la perception collective de l'histoire et à consolider un récit colonial.

En représentant la productivité agricole, la maison de l'agriculture de Constantine servait aussi à intégrer les colons dans un discours plus unificateur et collaboratif. Les autorités coloniales cherchaient à légitimer leur présence en mettant en avant des projets utiles à l'ensemble du pays, créant ainsi une image de symbiose entre les colons et les indigènes. En revanche, la maison de colon aurait principalement mis l'accent sur les avantages et les privilèges des colons, renforçant ainsi la division sociale et l'image d'une colonisation oppressante.

Les projets du centenaire 1930 à Constantine sont justifiés par les besoins de la ville et témoignent d'une réflexion approfondie sur l'intégration des besoins fonctionnels, des traditions locales et des innovations architecturales. Les architectes locaux tels qu'Henri Castelli, Ange Journeau, Barthélémy Tarabella et Max Cherri ont apporté leur propre vision et ont adopté des choix qui reflètent les particularités culturelles et historiques de la ville. Ils ont adapté les concepts modernistes ou historicistes à un contexte constantinois marqué par une riche histoire urbaine et architecturale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour la célébration du centenaire de Constantine, la ville a mis l'accent sur les travaux d'embellissement urbain, tels que les travaux effectués pour l'hygiène, la salubrité et la viabilité, les travaux de restauration et l'illumination et le lancement de nouveaux projets socioéconomiques en faveur des habitants de Constantine. Le pouvoir municipal avant la célébration a entrepris un immense projet de transformation de la place de la Brèche et la création d'un marché souterrain. Celui-ci représente une réponse innovante à l'urbanisme colonial de l'époque et témoigne de l'audace des ingénieurs et de l'architecte urbaniste Collignon du Vabrens, ainsi que de la compétence des entreprises de réalisation. La célébration du centenaire de Constantine est l'œuvre du Conseil Municipal. Ce dernier a mis l'accent sur les travaux urbains afin d'améliorer les besoins contemporains de la ville. Cette célébration est marquée aussi par l'inauguration de l'orphelinat indigène, lancé en 1930, et l'érection du monument commémoratif Laveran.

Le centenaire de Constantine est considéré comme une occasion de rattrapage et de révision de la politique coloniale envers la population autochtone à travers le lancement du projet de l'habitat indigène, des écoles et des œuvres d'assistance sociale.

Réexaminer le déroulement des festivités des deux centenaires nous a permis de comprendre les lieux privilégiés à la commémoration et les stratégies de gestion des itinéraires festifs. Les voyages et les cérémonies officielles ont révélé comment la ville a investi dans des symboles historiques relatifs à la conquête et aux anciens ancêtres, tout en rendant hommage aux morts pour la France. La politique commémorative de la ville s'inscrit dans une perspective visant à établir une relation de transmission de la mémoire et de l'histoire.

Les projets architecturaux à Constantine montrent une hybridation stylistique, combinant des références gréco-romaines, locales et modernes. Par exemple, les édifices publics tels que la maison de l'agriculture et le musée combinent des formes modernistes avec des éléments décoratifs inspirés de l'antiquité et de l'histoire locale. L'utilisation des arcs, de motifs géométriques et de matériaux locaux témoigne d'une volonté d'intégrer le patrimoine existant tout en affirmant la présence coloniale. D'autres édifices tels que la maison de l'ouvrier et le monument aux morts utilisent un style classique.

En conclusion, l'architecture produite à l'occasion du centenaire de l'Algérie et du centenaire de Constantine représente une facette complexe de l'histoire coloniale française. Elle est à la fois un miroir des ambitions grandioses de la colonisation et un révélateur des injustices et des carences qui ont caractérisé l'administration coloniale. Cette période laisse un héritage

ambivalent, fait de réalisations architecturales impressionnantes, mais aussi de promesses non tenues et de fractures sociales profondes.

Cette recherche s'inscrit dans le champ des études historiques et architecturales en mettant en lumière un corpus encore peu exploré : l'architecture et l'urbanisme produits dans le cadre des célébrations du centenaire de l'Algérie (1930) et de Constantine (1937). Elle contribue à enrichir la compréhension des interactions complexes entre pouvoir colonial, contexte local et production architecturale, tout en proposant une lecture renouvelée des enjeux symboliques, politiques et culturels qui sous-tendent ces projets.

La contribution de notre étude réside dans plusieurs aspects. Elle permet de documenter un héritage architectural et urbain marqué par une idéologie coloniale triomphaliste, en identifiant ses caractéristiques, ses acteurs politiques, ses acteurs techniques (architectes, ingénieurs, urbanistes) et ses implications. Cette étude ouvre des questions sur la place de ces réalisations dans la mémoire collective et leur rôle dans les débats actuels sur le patrimoine et la décolonisation des récits historiques. Enfin, elle offre une base pour repenser l'utilisation et la réhabilitation de ces espaces dans un contexte postcolonial, où le passé doit être confronté pour construire un avenir plus inclusif.

Cette recherche approfondit le rôle des célébrations coloniales dans la mise en scène du pouvoir, la construction d'une mémoire collective et la légitimation de la domination coloniale à travers des projets architecturaux et urbains et explore les stratégies discursives et symboliques utilisées, à cette époque, pour affirmer l'autorité française et construire une identité coloniale commune.

En étudiant les célébrations du centenaire de Constantine, cette recherche offre une analyse locale qui dialogue avec les dynamiques globales de l'Empire colonial français. Elle met en lumière les spécificités de Constantine, tout en la situant dans le cadre plus large des politiques coloniales en Algérie.

L'identification des matériaux, des plans d'origine et des descriptions originales des architectes est essentielle pour les futurs travaux de restauration et/ou de réhabilitation. Ces informations permettent de préserver l'intégrité architecturale des bâtiments tout en les adaptant aux besoins contemporains. Ainsi, l'Algérie construit son avenir en conservant les traces de son passé, transformant les symboles de domination en témoignage de résilience et de continuité historique. Il est crucial d'étudier les aspects historiques, techniques et

esthétiques d'un bâtiment pour identifier sa valeur historique. Notre étude peut guider les efforts futurs de préservation et mettre en lumière les caractéristiques architecturales uniques de ces édifices. Cela permet une compréhension et une appréciation plus profondes de leurs significations architecturales et historiques. Aujourd'hui, la politique algérienne à l'égard de l'héritage colonial se caractérise par une délicate réconciliation avec le passé colonial du pays (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 237).

Les structures érigées lors du centenaire de l'Algérie et du centenaire de Constantine ont connu des fins différentes. Quelques bâtiments, initialement destinés à être des ouvrages durables, sont restés intacts à leurs emplacements d'origine et ont conservé jusqu'à nos jours leurs fonctions initiales. Nous citons par exemple le Musée National des Beaux-arts d'Alger, le Musée National Public de Cirta, la Maison de l'Agriculture de Constantine et le Musée National Ahmed Zabana à Oran et le marché souterrain Boumezzou à Constantine. D'autres bâtiments ont été reconvertis et ont été réaffectés à d'autres usages publics : la Maison de l'Agriculture d'Oran est devenue le Palais de la Culture de Zeddour Brahim Belkacem et la Salle Pierre Bordes est transformée en salle de Cinéma d'Ibn Khaldoun.

Les bâtiments du centenaire après l'indépendance ont été rebaptisés avec les noms de martyrs algériens et de personnalités historiques. Les institutions autochtones comme l'orphelinat de Sidi Mabrouk à Constantine ont été reconverties en école de police (Benarbia & Belabed Sahraoui, 2024, p. 236). Certains monuments, comme le monument aux morts de Constantine, ont été préservés en tant que patrimoine historique et sont devenus des sites touristiques incontournables.

Cependant, les monuments commémoratifs, en particulier ceux fortement associés à l'oppression coloniale, tels que le monument du Colon, ont été détruits ; quant aux autres, tels que le monument de Sidi Ferruch, ont été rapatriés en France, et d'autres, comme le monument Boutin, ont été abandonnés, subissant une dégradation progressive. Cette multiplicité des réactions postcoloniales illustre les différentes manières dont l'Algérie a géré son héritage colonial tout en cherchant à forger une nouvelle identité nationale indépendante.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Limites et perspectives de la recherche

Les limites de cette recherche résident principalement dans l'accès restreint aux archives locales et la fragmentation des sources documentaires. Les documents consultés, souvent issus des autorités coloniales, présentent un point de vue orienté, ce qui limite la possibilité d'une analyse équilibrée intégrant les perspectives des populations locales. Certains projets réalisés dans le cadre des célébrations des centenaires manquent de documentation détaillée, rendant difficile une compréhension complète de leur conception, de leur réalisation et de leur réception.

De plus, la crise sanitaire du Covid-19 a représenté une contrainte majeure pour cette recherche, en limitant les déplacements et l'accès à certains cas d'étude. L'interdiction de prendre des photos ou de réaliser des relevés architecturaux a entravé l'analyse architecturale de certains édifices. Ces restrictions ont également impacté la collecte de données sur le terrain, ce qui a nécessité de se reposer davantage sur les sources primaires, parfois incomplètes.

La recherche sur la production architecturale des centenaires de 1930 et 1937 en Algérie ouvre des perspectives significatives. Sur le plan théorique, elle enrichit la compréhension des mécanismes de domination culturelle et politique inscrits dans l'architecture coloniale, tout en éclairant une période spécifique marquée par des projets servant des objectifs commémoratifs et propagandistes.

Une perspective de recherche prometteuse pourrait consister à explorer de manière approfondie le rôle de l'architecture dans les célébrations coloniales, en mettant en lumière ses multiples dimensions symboliques, fonctionnelles et idéologiques. Cette approche viserait à analyser comment l'architecture participe activement à la mise en scène des célébrations, servant à magnifier l'événement et à véhiculer les valeurs du pouvoir colonial.

Une attention particulière pourrait être portée à la question de la représentativité et de l'implication des acteurs autochtones dans ces projets. Dans quelle mesure ont-ils été impliqués dans l'élaboration des programmes et des célébrations ? Quels rôles leur ont été assignés, et comment leur participation a-t-elle été perçue à la fois au niveau local et national ? Cette dimension permettrait d'éclairer les tensions entre l'inclusion symbolique des populations locales et leur marginalisation réelle dans les décisions stratégiques. Par ailleurs, une étude comparative des projets réalisés à Constantine et dans d'autres villes algériennes

offrirait une perspective enrichissante pour comprendre les spécificités régionales et les adaptations locales des stratégies architecturales et urbaines.

Cette recherche pourrait également s'intéresser aux besoins exprimés ou non par les populations locales à travers les projets réalisés, qu'ils soient sociaux, culturels ou économiques. Elle questionnerait les intentions initiales derrière ces projets et leur réception par les communautés locales, tout en mettant en évidence les écarts entre les discours officiels et les réalités vécues. L'analyse approfondie des formes architecturales, de leur symbolique et de leur portée sur les dynamiques sociales et politiques viendrait compléter cette réflexion. Cette démarche contribuerait à révéler comment l'architecture coloniale, tout en servant les intérêts du pouvoir, a participé à redessiner les espaces urbains et à façonner les représentations collectives, laissant un héritage complexe à interpréter.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Acheuk-Youcef, M. (2022). *Géohistoire architecturale et urbaine de Constantine 1837-1962* (Thèse de doctorat). Université de Lyon en cotutelle avec Université de Constantine 3 Salah Boudnider.

Ageron, C. (1983). *Histoire de l'Algérie contemporaine.* Paris : Presses universitaires de France.

Ageron, C. (2005). Sur l'année politique algérienne 1936. In C. Ageron, *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne: Volume 1* (pp. 387–416). Saint-Denis : Éditions Bouchène. Disponible sur : https://www-cairn-info.sndl1.arn.dz/de-l-algerie-francaise-a-l-algerie-algerienne--9789961966259-page-387.htm

Aïche, B. (2010). *Architecture des années trente à Alger: Les figures de la modernité* (Thèse de doctorat). Université de Bordeaux 3. Disponible à : https://www.theses.fr/2010BOR30054

Aïche, B. (2011). Figures de l'architecture algéroise des années 1930: Paul Guion et Marcel Lathuillière. In *Architectures au Maghreb (XIXe-XXe siècles)* (pp. 263–281).Uniersité de Tours : Presses universitaires François-Rabelais.

Aïche, B. (2014). Des cités indigènes aux cités de recasement en Algérie (1930-1950). In C. Jelidi (Ed.), *Villes maghrébines en situations coloniales* (pp. 97–111). Paris : Karthala. https://doi.org/10.3917/kart.jelid.2014.01.0097

Aïche, B., Cherbi, F., & Oubouzar, L. (2006). Patrimoine architectural et urbain des XIXe et XXe siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés. *Revue Campus, 4*, 34–45. Disponible à : http://revue.ummto.dz/index.php/campus/article/download/73/26

Algerie-monde.com. (n.d.). Maison de l'agriculture d'Alger [Photographie]. *Algérie Monde*. Disponible à: http://www.algerie-monde.com/administration/ministeres/ministere-agriculture-developpement-rural-alger.html (Consulté le: 03 juillet 2024).

Algeriephotopro.com. (n.d.). Pont des Chutes en bas et pont de Sidi m'cid en haut [Photographie]. *Algérie Photo Pro*. Disponible à: http://www.algeriephotopro.com/constantine.htm (Consulté le: 17 juin 2024).

BIBLIOGRAPHIE

Alger-roi.fr. (2009). Intérieur du musée Franchet d'Esperey [Photographie]. *Alger-roi*. Disponible à: http://alger-roi.fr/Alger/musee_franchet/pages/8_uniformes_corps_debarquement420_venis.htm (Consulté le: 23 juillet 2022).

Alquier, P. (1930). *Guide de Constantine 1930 - Géographique, historique, touristique et administratif*. Constantine: Imp. Paulette & ses fils.

Amato, A. (1979). *Monuments en exil*. Préface de P. Belmondo. Paris : Éditions de l'Atlanthrope.

Anom.archivesnationales.culture.gouv.fr. (n.d.). Pont Elkanta [Lithographie]. *Archives Nationales*. Disponible à: http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulysse/notice?Q=constantine&coverage=&date=&from=&to=&type=Lithographie&mode=list&id=FR_ANOM_8Fi11-30 (Consulté le: 28 mai 2024).

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 55 S 2). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 12). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 17). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 37). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 39). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 42). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 46). ANOM, Aix Marseille, France.

BIBLIOGRAPHIE

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 57). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 6). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 60). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 64). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 65). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 66). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 68). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives du Gouvernement générale de l'Algérie. (GGA 64 S 7). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives historique du ministère de la guerre. (GR 1 H 533). SHD, Vincennes, France.

Archives historiques du ministère de la guerre. (GR 1 H 807). SHD, Vincennes, France.

Arnauld, C. (1999). Du haut des pyramides Mayas. Archéologie, architecture et pouvoir: Une perspective comparative. In J. Monnet (Ed.), *Ville et pouvoir en Amérique: Les formes de l'autorité*. Paris: L'Harmattan.

Asmani.unblog.fr. (n.d.). Visage du Massinissa sur une pièce de monnaie [Photographie]. *Massinissa*. Disponible à: http://asmani.unblog.fr/2010/10/03/massinissa/ (Consulté le: 07 mars 2024).

August, T. (1982). The colonial exposition in France: Education or reinforcement? *Proceedings of the Meeting of the French Colonial Historical Society, 6/7*, 147–154. http://www.jstor.org/stable/42952120

BIBLIOGRAPHIE

Azara, P. (Ed.). (2002). *Fêtes et festivités, volume 1*. Association KUBABA, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne. Paris : L'Harmattan.

Babzman.com. (n.d.). Juba 1er [Image]. *Babzman*. Disponible à: https://babzman.com/juba-1-er-le-roi-genereux-et-fastueux-85-46-avant-j-c/ (Consulté le: 07 mars 2024).

Bach, J.-P. (1973). *Les questions coloniales françaises de 1930 à 1940 à travers l'illustration*. Mémoire présenté pour la Maîtrise d'Enseignement d'Histoire, Université Toulouse-le-Mirail, sous la direction de Yacono, X. Disponible à: http://kent.cdha.fr/Record.htm?idlist=1&record=19148843124919660259 (Consulté le: 24 juillet 2024).

Baridon, L. (2012). L'architecture suggestive: Politique du regard chez Claude-Nicolas Ledoux. In *Les Fables du politique des Lumières à nos jours*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg. https://doi.org/10.4000/books.pus.10845

Base Ulysse**.** (n.d.a). Salon du palais du bey de Constantine, siège de la division militaire : liste murale des commandants de la division à gauche [Photographie]. *Archives Nationales de France*. Disponible à: http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ (Consulté le: 23 juin 2024).

Base Ulysse. (n.d.b.). Tableau imaginaire représentant la visite du duc d'Orléans à Constantine, 12 octobre 1839 [Aquarelle]. *Archives Nationales de France*. Disponible à: http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulysse/notice?Id=FR_ANOM_8Fi426-15&id=FR_ANOM_8Fi426-15 (Consulté le: 23 juillet 2024).

Base Ulysse. (n.d.c.). Pont El-Kantara [Photographie]. *Archives Nationales de France*. Disponible à: http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ (Consulté le: 02 février 2024).

Bastias, G.-A. (2018). *Les enjeux de la commémoration du centenaire de l'indépendance du Chili, 1910* (Thèse de doctorat). Université de Toulouse 2. Récupéré sur https://theses.hal.science/tel-02474261/document

Bastide, R. (1970). Mémoire collective et sociologie du bricolage. *L'Année sociologique, 21*, 65–108.

BIBLIOGRAPHIE

Belabed Sahraoui, B. (2007). Politique municipale et pratique urbaine : Constantine au XIXe siècle. *Insaniyat,36 -35* , 109-129. Consulté le 1 juillet 2024. Disponible à : http://journals.openedition.org/insaniyat/3824

Belabed Sahraoui, B. (2011). *Pouvoir municipal et production de la ville coloniale: Constantine (1854–1903).* Saarbrücken : Éditions universitaires européennes.

Belabed Sahraoui, B. (2016). Pour une pédagogie de sauvegarde du patrimoine culturel : L'exemple du Monument aux morts. Journée scientifique : *La mise en valeur du patrimoine culturel,* 30 mai 2016, Université de Constantine 3 Salah Boubnider.

Bellat, P. (1957). *L'Algérie française: Quelques images des départements d'Oran, d'Alger et de Constantine.* Sidi-Bel-Abbès : Pensée française, Office diffusion.

Ben Zeroual, J., & Zerari, C. (2018). Contribution du mouvement réformiste maghrébin à la lutte politique de 1920 au début de la Seconde Guerre mondiale: Étude comparative entre l'Algérie et la Tunisie. *قرطاس الدراسات الحضارية و الفكرية, 5*(2), 34–55. https://www.asjp.cerist.dz/en/article/100427

Benaidja, I. (2023). *Contribution à la connaissance de l'architecture rurale de la période coloniale française en Algérie: Le cas des fermes agricoles de la Kabylie orientale* (Thèse de doctorat). Université Sétif 1 Ferhat Abbas.

Benarbia Khellaf, H., & Belabed Sahraoui, B. (2021). Quelle identité architecturale lors du Centenaire de l'Algérie 1930? Cas du Musée Gustave Mercier. Dans N. Dhaher, S. Serreli, & N. Chemli (Éds.), *Urban and Architectural Identities in Mediterranean Cities* (pp. 176–182). Alghero : PUBLICA.

Benarbia, H., & Belabed Sahraoui, B. (2024). Architectural production of the centenary of Algeria 1930 between tradition and modernism. *Humanities, Arts and Social Sciences Studies,* 24(1), 223–240.

Bensaâd Redjel, N. (2016). *Mutations dans la fabrication des espaces urbains (fortifications, port, rues) de la ville coloniale de Bône 1840-1933* (Thèse de doctorat). Université Badji Mokhtar - Annaba.

BIBLIOGRAPHIE

Bensaâd Redjel, N., & Labii, B. (2015). Alignement et extension : des plans pour Bône. *Cahiers de géographie du Québec*, 59(166), 109-133. https://doi.org/10.7202/1034351ar

Bessaoud, O. (1999). L'Algérie agricole : de la construction du territoire à l'impossible émergence de la paysannerie. *Insaniyat / إنسانيات*, 7, 5-32. Consulté le 18 mai 2023. URL : http://journals.openedition.org/insaniyat/12124

Biesse-Eichelbrenner, M. (1985). *Constantine : la conquête et le temps des pionniers*. France : M. Biesse-Eichelbrenner.

BNF Gallica (2017) *Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes 1925* [Photographie]. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b531439507.

BNF Gallica (2022) *Pavillon de l'Algérie lors de l'exposition coloniale de Vincennes 1931* [Photographie]. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53244398t.

Bordes, P**.** (préf.) & Mercier, G. (avant-propos) (2003). *Le livre d'or du Centenaire de l'Algérie française, 1830-1930 : L'Algérie, son histoire, l'œuvre française d'un siècle, les manifestations du Centenaire*. France : Éditions Jacques Gandini. ISBN 2-906431-66-4. Cote: 965.3 LEL.

Bouchareb, A. (2006). *Cirta ou le Substratum urbain de Constantine, La région, la ville et l'architecture dans l'antiquité* (Thèse de doctorat). Université Mentouri Constantine.

Boufassa, S. (2014). Le pavillon de l'Algérie à travers les expositions coloniales, internationales et universelles. *Diacronie*, 19 (3). URL : http://journals.openedition.org/diacronie/1600

Boughaba, S. (1999). *L'architecture de la ville comme lieu de l'affrontement et du dialogue culturels : les transformations coloniales de Constantine et d'Alger (1830-1930)* (Thèse de doctorat). École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris. Dirigée par Alain Roger. Disponible à : https://theses.fr/1999EHESA041 (Accès : 3 juin 2024).

Boulemia, I. (2020). *Constantine à la quête de ses référents identitaires urbains* (Doctorat LMD en Urbanisme). Université de Constantine 3.

BIBLIOGRAPHIE

Bouttiaux, A. M. (2007). *Afrique: musées et patrimoines pour quels publics ?*. Paris : Karthala Éditions.

Brégain, G. (2016). Colonialisme et handicap : la situation des aveugles dans l'Algérie colonisée. *Alter*, 10(2), 15–34. https://doi.org/10.1016/j.alter.2016.03.006

Brunet, J.-P. & Launay, M. (1993). *D'une guerre mondiale à l'autre : 1914-1945*. Paris : Hachette Éducation.

Bulletin mensuel de la Société Archéologique, Historique et Géographique du Département de Constantine (novembre 1929a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6366213r.

Bulletin mensuel de la Société Archéologique, Historique et Géographique du Département de Constantine (décembre 1929b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6366213r.

Bulletin mensuel de la Société Archéologique, Historique et Géographique du Département de Constantine (juin 1931). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6366222q.

Bulletin officiel de la Bourse du travail de Constantine (1er décembre 1899).

Burth-Levetto, S. (1994). Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872) Entre discours et réalité. *Revue Des Mondes Musulmans Et De La Méditerranée*, 73(1), 137–152. https://doi.org/10.3406/remmm.1994.1672

Busson, H. (1898). Le développement géographique de la colonisation agricole en Algérie. *Annales de Géographie*, 7(31), 34–54. https://doi.org/10.3406/geo.1898.18092

Cantier, J. (1996). L'itinéraire d'un haut fonctionnaire méridional de la Troisième République : Pierre Bordes. *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 108(215), 293–309.

Castellesi, R. (2014). Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*. Lectures [En ligne], Les comptes rendus. https://doi.org/10.4000/lectures.13795

Cazenave, É. (2001). *Les artistes de l'Algérie: Dictionnaire des peintres, sculpteurs, graveurs, 1830-1962*. Paris : Bernard Giovanangeli Éditeur.

BIBLIOGRAPHIE

CDHA. (2012). Illumination du musée Gustave Mercier lors de la célébration du centenaire de Constantine en 1937 [Photographie]. *CDHA*. Disponible à: http://kent.cdha.fr:8080/GED_BDI/195147991332/_algeria_no_57_11_011.jpg (Consulté le: 07 janvier 2021).

CDHA. (n.d.). Typologie Arc de triomphe, Monument aux Morts de Constantine 1930/1937 [Photographie]. *Centre de Documentation Historique des Armées*. Disponible à: https://www.cdha.fr/le-monument-aux-morts-de-constantine (Consulté le: 23 juillet 2024).

Çelik, Z. (1997). *Urban forms and colonial confrontations: Algiers under French rule*. Californie: University of California Press.

Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française. (1937). Constantine: Auguste Paulette et ses fils éditeurs.

*Centenaire de la naissance de A. Laveran 1845-1945***.** (1945). Alger : Ancienne imprimerie V Heintz, E. Andreo Directeur.

Cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr. (n.d.a). Fête du centenaire de la conquête de l'Algérie en 1930 [Photographie]. *C'était là-bas l'Algérie*. Disponible à: http://cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/images-d-alger-p502775 (Consulté le: 14 mars 2024).

Cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr. (n.d.b). Affiche de Centenaire [Affiche]. *C'était là-bas l'Algérie*. Disponible à: http://cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/images-d-alger-p502775 (Consulté le: 14 mars 2024).

Cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr. (n.d.c). Monument du colon à Boufarik [Photographie]. *C'était là-bas, l'Algérie*. Disponible à: http://cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/images-d-alger-p502775 (Consulté le: 23 juillet 2024).

Cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr. (n.d.d). Sculpture centrale du monument et scènes laborieuses du monument de Boufarik [Photographie]. *C'était là-bas, l'Algérie*. Disponible à: http://cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/accueil-p345117 (Consulté le: 23 juillet 2024).

Chadoin, O. (2014). Les formes informent : le retour du symbolique dans la fabrique de la ville néolibérale. *Questions de communication*, 25, 21-39. Consulté le 26 mai 2023. URL : http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8918

BIBLIOGRAPHIE

Chadoin, O. (2021). *Sociologie de l'architecture et des architectes*. Marseille : Éditions Parenthèses.

Chatriot, A. (2012). Compte rendu de "Un parlement colonial ? Les délégations financières algériennes 1898-1945" de Jacques Bouveresse. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 59(1), 208–210. https://doi.org/10.3917/rhmc.591.0208

Chaunu, P. (1989). Dans le passé, entrons à reculons. À commémore, commémore que veux-tu. In *Le Grand Déclassement: À propos d'une commémoration* (pp. 15–50). Paris: Robert Laffont.

Chebahi, M. (2013). L'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain : réceptions et appropriations (1909–1962). *ABE Journal*, 4. Disponible à : http://journals.openedition.org/abe/3393

Chérif, N. (2017). Alger, 1830-1980 : Chronique d'une historiographie en construction. *Perspective*, 2, 131–152. https://doi.org/10.4000/perspective.7596

Chivé, J. & Berthier, A. (n.d.). *L'évolution urbaine de Constantine 1837-1937*. Constantine: Imprimerie Braham.

Cohen, J.-L. (2006). Architectural history and the colonial question: Casablanca, Algiers and beyond. *Architectural History*, 49, 349–372. http://www.jstor.org/stable/40033828

Collomb, C. & Friess, C. (1922). *L'Évolution algérienne et tunisienne: revue hebdomadaire littéraire, politique, scientifique, artistique & sportive*, 21 Avril. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k956552q/f7.item

Constantine hier et aujourd'hui. (n.d.b.). Anciennes photos du Souika de Constantine [Photographies]. *Constantine Hier et Aujourd'hui*. Disponible à: http://www.constantine-hier-aujourdhui.fr/laville/souika/cartes_anciennes.htm (Consulté le: 16 juin 2024).

Constantine hier et aujourd'hui. (n.d.c). Vue récente de l'Hôtel de Cirta [Photographie]. *Constantine Hier et Aujourd'hui*. Disponible à: https://www.constantine-hier-aujourdhui.fr/laville/quartiers/Vignettes/hotel_cirta.htm (Consulté le: 16 juin 2024).

BIBLIOGRAPHIE

Constantine hier et aujourd'hui. (n.d.e). Visite du président Emile Loubet à Constantine, 25 avril 1903 [Photographie]. *Constantine Hier et Aujourd'hui*. Disponible à: https://www.constantine-hier-aujourdhui.fr/lesimages/photos1900/visite_president.htm (Consulté le: 20 juin 2024).

Constantine hier et aujourd'hui. (n.d.f). Armoiries de Constantine sur les bâtiments officiels [Photographie]. *Constantine Hier et Aujourd'hui*. Disponible à: https://www.constantine-hier-aujourdhui.fr/LaVille/armoiries.htm (Consulté le: 04 septembre 2024).

Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937): Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine (1937), *Vol. LXIV*. Braham. Disponible à : http://kent.cdha.fr/Record.htm?Record=19291380124910195629

Cossart, P., & Talpin, J. (2012). Les Maisons du Peuple comme espaces de politisation : étude de la coopérative ouvrière La Paix à Roubaix (1885–1914). *Revue française de science politique*, 62(4), 583–610. https://doi.org/10.3917/rfsp.624.0583

Cuttoli, P., Thomson, G. & Morinaud, E. (1921). *Livre d'Or du Département de Constantine*. Afrique du Nord Illustrée. 21 June. Cote: 919 LIV. Source : CDHA

Dali, A-I. (2024). *Architecture hôtelière et thermale de la période coloniale à Biskra, Algérie* (Thèse de doctorat). Université de Biskra - Mohamed Khider.

Daufresne, J.-C. (2001). *Fêtes à Paris au XXe siècle: architectures éphémères de 1919-1989*. Belgique : Mardaga.

Davallon, J. (2015). Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation. In V. Dodebei & C. Tardy (Eds.), *Mémoire et nouveaux patrimoines* (pp. xx-xx). Marseille: OpenEdition Press. URL : http://books.openedition.org/oep/444

Davallon, J., Dujardin, P., & Sabatier, G. (1994). *Le geste commémoratif*. Lyon: CIERP.

Délégations financières algériennes (1928). 2 février 1928. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5461573j/f439.image.

Délégations financières algériennes (1937). 23 juin 1937. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6130836n.

BIBLIOGRAPHIE

Depont, O. (1928). *L'Algérie du centenaire: L'Œuvre française de libération, de conquête morale et d'évolution sociale des indigènes - Les Berbères en France - La représentation parlementaire des indigènes*. Préface de M. Pierre Godin, ancien président du conseil municipal. Paris: Librairie du "Recueil Sirey". Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3344609f.

Di Méo, G. (2001). *La géographie en fêtes*. Paris : OPHRYS.

Djouama . (2008). Sculpture de l'éléphant du Pont d'El-Kantara [Photographie]. *Constantine Hier et Aujourd'hui*. Disponible à: https://www.constantine-hier-aujourdhui.fr/laville/pontelkantara.htm (Consulté le: 10 janvier 2020).

Edivali.com. (n.d.). Portique grec sur la façade principale du musée d'Oran [Photographie]. *Edivali*. Disponible à: https://www.edivali.com/annuaire/musee-public-national-zabana/ (Consulté le: 20 janvier 2024).

El-Kala News. (2012). Monument de Bastion Calle [Photographie]. *Facebook*. Disponible à: https://www.facebook.com/elkalanews/photos/a.420904191286178/422079484501982/?Type=3 (Consulté le: 01 juillet 2024).

Elwatan-dz. (2023). Différentes vues sur le marché Boumezzou sous l'esplanade de la Brèche [Photographie]. *El Watan*. Disponible à: https://elwatan-dz.com/marche-couvert-boumezzou-a-constantine-des-tergiversations-autour-dune-decision-de-fermeture (Consulté le: 29 juillet 2024).

Emelianoff, C. (1999). Comment définir une ville durable ? *CITEGO*. Disponible à : https://www.citego.org/bdf_fiche-document-1078_fr.html (Consulté le 02 juillet 2024).

Engival.fr. (n.d.a.). Le musée Gustave Mercier sur la plateforme Coudiat Aty, après son inauguration [Photographie]. *Engival*. Disponible à: http://www.engival.fr/const-musee.htm (Consulté le: 15 janvier 2020).

Engival.fr. (n.d.b.). Décoration de la façade principale de la maison de l'agriculture de Constantine [Photographie]. *Engival*. Disponible à: https://www.engival.fr/const-agri-ALAPHILIPPE.htm (Consulté le: 22 avril 2024).

Engival.fr. (n.d.c.). Le square Valée et ses alentours [Photographie]. *Engival*. Disponible à: http://www.engival.fr/constantine-square-valee.htm (Consulté le: 23 juillet 2024).

BIBLIOGRAPHIE

Engival.fr. (n.d.d). Vue sur le Square Vallée, la maison de l'ouvrier à droite [Photographie]. *Engival*. Disponible à: http://www.engival.fr/const-maison-ouvrier.htm (Consulté le: 23 juillet 2024).

Engival.fr. (n.d.e.). La maison de l'ouvrier à droite, avenue Viviani [Photographie]. *Engival*. Disponible à: http://www.engival.fr/const-maison-ouvrier.htm (Consulté le: 22 avril 2024).

Engival.fr. (n.d.f). L'arc de triomphe à l'occasion de la visite de Napoléon III, à l'emplacement de la halle aux grains [Image]. *Engival*. Disponible à: http://www.engival.fr/const-napoleoniii.htm#:~ (Consulté le: 23 juillet 2024).

Engival.fr. (n.d.g). Passerelle Perrégaux + assureur [Photographie]. *Engival*. Disponible à: http://www.engival.fr/const-perregaux.htm (Consulté le: 23 juillet 2024).

Engival.fr. (n.d.h). Vue ancienne du Casino municipal [Photographie]. *Engival*. Disponible à: http://www.engival.fr/const-casino.htm (Consulté le: 04 avril 2024).

Engival.fr. (n.d.i). Vue ancienne du garage Citroën [Photographie]. *Engival*. Disponible à: http://www.engival.fr/const-transp.htm (Consulté le: 04 avril 2024).

Engival.fr. (n.d.j.). Bas relief de la maison de l'Agriculture de Constantine [Photographie]. *Engival*. Disponible à: https://www.engival.fr/const-agri-ALAPHILIPPE.htm (Consulté le: 22 avril 2024).

Foura Bouchair, Y., & Foura, M. (2011). La patrimonialisation des tissus néomauresque et art déco à Constantine : une stratégie de préservation durable. *Colloque international 'Interventions sur les tissus existants pour une ville durable'*, 30 avril - 4 mai 2011, Laboratoire AUTES, Université de Constantine, Algérie. Disponible à : https://www.calameo.com/books/00089986924a0f7628685

Foura, M., & Foura Bouchair, Y. (2003). Les places publiques dans la ville de Constantine. *Villes en parallèle*, 36-37, 316–339. https://doi.org/10.3406/vilpa.2003.1405

Fuller, M. (2008). Mediterraneanism: French and Italian architects' designs in 1930s North African cities. In S. K. Jayyusi (Ed.), *The City in the Islamic World* (Vol. 2, pp. xx-xx). Boston : Brill.

BIBLIOGRAPHIE

Gallissot, R. (2014). 1919-1939 : Le mouvement ouvrier et ses modèles d'organisation. In A. Bouchène, J. Peyroulou, O. Tengour, & S. Thénault (Eds.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale 1830-1962* (pp. 432–439). Paris: La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.bouch.2013.01.0432

Gangloff, E. (2016). La scénographie urbaine, émergence d'une fonction. *L'Observatoire*, 47(1), 48–52. https://doi.org/10.3917/lobs.047.0048

Geneanet. (n.d.). Ancienne carte postale de la grande poste d'Alger [Carte postale]. *Geneanet*. Disponible à: https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/7636573#0 (Consulté le: 11 février 2024).

Giffard, P. & Gers, P. (1903). *M. Loubet en Afrique*. Paris: Imprimerie de Chaix.Disponible sur : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55002672

Gob, A., & Drouguet, N. (2014). L'architecture des musées. In A. Gob & N. Drouguet (Eds.), *La muséologie: Histoire, développements, enjeux actuels* (pp. 272–292). Paris: Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.droug.2014.01.0272

Gouverneur Général Olivier. (1931). Les origines et les buts de l'exposition coloniale. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1931, 3(1), 46–57. Disponible sur : https://www.jstor.org/stable/44847192

Grangaud, I. (1998). *La ville imprenable : histoire sociale de Constantine au XVIIIe siècle* (Thèse de doctorat). École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris.

Gravari-Barbas, M. (2009). La "ville festive" ou construire la ville contemporaine par l'événement. *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86(3), 279–290. https://doi.org/10.3406/bagf.2009.2673

Gravari-Barbas, M., & Jacquot, S. (2007). L'événement, outil de légitimation de projets urbains : L'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes. *Géocarrefour*, 82(3). https://doi.org/10.4000/geocarrefour.2217

Grignon, M. (1992). L'architecture comme métaphore du pouvoir. Québec à la fin du XVIIe siècle. In *Les métaphores de la culture: La culture d'expression française en Amérique du Nord* (pp. 155–167). Québec : Les presses de l'université Laval. Disponible sur :

BIBLIOGRAPHIE

https://www.erudit.org/fr/livres/culture-francaise-damerique/les-metaphores-culture/000347co.pdf

Gronkowski. (n.d.). Affiche de l'exposition du Centenaire de la conquête de l'Algérie Mai - Juin 1930 [Affiche]. *Paris Musées*. Disponible à: https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/archives/archives-de-l-exposition-du-centenaire-de-la-conquete-de-l-algerie-1930#infos-principales (Consulté le: 23 novembre 2023).

Guillopé, T. (2013). *Édifier la France en Algérie coloniale : Histoire urbaine de Constantine (1901-1914)*. Mémoire de Master, Université Paris-Sorbonne (Paris IV).

Hadjila, A. (2021). *La ville et l'architecture européennes du XIXe siècle dans la Casbah d'Alger : Transformation et construction entre liberté et idéal esthétiques* (Thèse de doctorat en Histoire de l'architecture). Dirigée par N. Chérif, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger (EPAU), Alger, Algérie, 13 décembre 2021.

Hakimi, Z. (2011). *Alger : Politiques urbaines, 1846-1958*. France : Éditions Bouchène.

Hendel, M., & Filali, N. (2019). L'habitat collectif privé, Oran 1845-1945. *Histoire urbaine*, 54(1), 139–171. https://doi.org/10.3917/rhu.054.0139

Henry, J. (2014). Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérianiste. In A. Bouchène (Ed.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962* (pp. 369–375). Paris: La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.bouch.2013.01.0369

Hirst, P. (2005). *Space and Power: Politics, War and Architecture*. Cambridge : Polity Press.

Http://cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/images-d-alger-p502775 (Consulté le: 23 juillet 2024).

Https://www.cgb.fr/algerie-troisieme-republique-plaques-et-medaille-centenaire-de-lalgerie-ttb-,fme_579036,a.html (Consulté le: 23 juillet 2024).

Imagesdefense.gouv.fr. (n.d.). Ancienne photo du monument de Sidi Ferruch [Photographie]. *Images Défense*. Disponible à: https://imagesdefense.gouv.fr/fr/monument-de-sidi-ferruch-commemorant-le-centenaire-de-la-presence-francaise-en-algerie-1958-1961-3.html (Consulté le: 01 décembre 2023).

BIBLIOGRAPHIE

Imp. Orientale Fontana Frères. (1931). *Constantine, La Ville du Rocher. Supplément Afrique du Nord Illustrée*. Alger. Cote: 919 LIV-b. CDHA.

Institut national du patrimoine (2003). *Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française: actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003*. Paris: Institut national du patrimoine.

Iosa, I. (2008). *L'architecture des régimes totalitaires face à la démocratisation*. Paris: l'Harmattan.
https://books.google.dz/books?id=B5HFoKOogR0C&newbks=1&newbks_redir=0&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

Jacqueline. (2016). Décoration Art nouveau, sur les édifices d'Alger [Photographie]. *Marenostrum*. Disponible à: https://marenostrum.over-blog.net/2016/07/promenade-a-alger.html (Consulté le: 01 décembre 2024).

Jansen, J. (2014a). Une autre 'Union Sacrée' ? Commémorer la Grande Guerre dans l'Algérie colonisée (1918-1939). *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 61(2), 32–60. https://doi.org/10.3917/rhmc.612.0032

Jansen, J. (2014b). Fête et ordre colonial : Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 121, 61–76. https://doi.org/10.3917/ving.121.0061

Jarrassé, D. (2022). *Fiction coloniale et esthétiques du divers : Le bas relief d'Alfred Janniot au Palais de la Porte Dorée*. Le Kremlin-Bicêtre : Éditions Esthétiques du Divers.

Jelidi, C. (2010). *Les villes maghrébines en situation coloniale, XIX-XX siècles. Urbanisme, architecture, patrimoine. Contribution au renouveau historiographique par l'archive*. Tunis : IRMC. Disponible en ligne : HAL Archives Ouvertes, halshs-00685962f.

Jordi, J.-J. (1998). Alger 1830-1930 ou une certaine idée de la construction de la France. In R. Courtot (Ed.), *Méditerranée*, 89(2–3), 29–34. https://doi.org/10.3406/medit.1998.3045

Jordi, J.-J. (dir. de pub.) ; Planche, J.-L. (1999). *Alger 1860-1939, Le modèle ambigu du triomphe colonial*. France : Collection Mémoires.

BIBLIOGRAPHIE

Jourdain, F. (1930). L'architecture et l'esprit moderne, *Les Chantiers nord-africains*, 2, 115-116. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740881t

Journal officiel de la République française. (1919). Lois et décrets. Version papier numérisée, n° 0073 du 15 mars 1919. Disponible à : https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=Yw7ff3yVm@dkRxNV28Tq (Consulté le 28 novembre 2024).

Journal officiel de l'Algérie (13 juillet 1928). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5329259c/f5.item

Judaicalgeria. (n.d.a.). Atrium romain du musée de Constantine [Photographie]. *Judaicalgeria*. Disponible à: https://www.judaicalgeria.com/pages/constantine.html (Consulté le: 14 juillet 2021).

Judaicalgeria. (n.d.b.). Vue à l'intérieur du musée Gustave Mercier, non datée [Photographie]. *Judaicalgeria*. Disponible à: https://www.judaicalgeria.com/pages/constantine.html (Consulté le: 14 juillet 2021).

Judaicalgeria. (n.d.c.). Carte indiquant la situation de l'orphelinat indigène à Sidi Mabrouk inférieur [Carte]. *Judaicalgeria*. Disponible à: https://www.judaicalgeria.com/pages/plans-des-quartiers-de-constantine.html (Consulté le: 17 avril 2024).

Kaika, M., & Thielen, K. (2006). Form follows power: A genealogy of urban shrines. *City, 10*(1), 59–69. https://doi.org/10.1080/13604810600594647

Kaouche, M. (2023). Statue de l'empereur Constantin, érigée à Constantine durant la colonisation française [Photographie]. *Google Maps*. Disponible à: https://www.google.com/maps/contrib/111195578558808705332 (Consulté le: 07 mars 2024).

Katan, Y. (1984). Les colons de 1848 en Algérie : Mythes et réalités. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, *31*(2), 177-202. https://doi.org/10.3406/rhmc.1984.1271

Kent.cdha.fr. (n.d.). Affiche du Centenaire de Constantine 1937 [Affiche]. *CDHA*. Disponible à: http://kent.cdha.fr/Record.htm?Idlist=1&record=19159502124919777849 (Consulté le: 07 février 2024).

BIBLIOGRAPHIE

Khanzadian, Z. (1930). *Atlas de Géographie historique de l'Algérie, livre d'or du Centenaire 1830-1930*. CDHA.Gatt, J. (2002). *La France à Constantine, tome 2: 1901-1935*. Montpellier: Atelier 3.

L'Afrique du Nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc (21 octobre 1922). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5797589t

L'Afrique du Nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc (12 janvier 1929a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5791948d/f20.item

L'Afrique du Nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc (18 février 1933). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5586290c

L'Afrique du Nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc (1 juin 1937). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5584819h

L'Afrique du nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc (26 octobre 1929b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5586371c

L'Afrique du Nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc (10 novembre 1934). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55863573

L'Afrique du Nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc (20 octobre 1937a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5584826n

L'Afrique du Nord illustrée: journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines: Algérie, Tunisie, Maroc (01 juin 1937b).

L'empire colonial français. (1937). Édition Travaux Nords Africains. Alger.

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (12 mars 1946). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t51164744w

BIBLIOGRAPHIE

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (13 juillet 1934). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t51159514b/f3.item

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (15 octobre 1937c). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t51156791w

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (16 novembre 1937d). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t51156823d

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (19 août 1937b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t51158197x/f4.item

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (2 janvier 1930a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t51165592k

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (2 mai 1929). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t511614015/f6.item

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (21 novembre 1939). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t511571009

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (26 juin 1937a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t511615782/f3.item

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (31 octobre 1928). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t51162070b

La Dépêche de Constantine: journal politique quotidien (7 mai 1930b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t51161619j

La Revue des vivants: organe de la génération de la guerre (1929, juillet). Directeurs: Henry de Jouvenel, Henry Malherbe. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1126364.

La Voix des humbles : revue mensuelle d'éducation sociale et corporative : organe de l'Association des instituteurs d'origine indigène d'Algérie (01 mai 1937). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8655660b

Lacheheb, A. L. (2022). *Figures d'une architecture moderne méditerranéenne : Essai de définition à travers les habitations collectives oranaises de 1930 à 1962* (Doctoral thesis). Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTOMB)-/.

BIBLIOGRAPHIE

Lallement, E. (2007). Événements en ville, événements de ville : Vers de nouvelles ritualités urbaines? *Communication et organisation, 32,* 26-38. https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.275

Larousse.fr. (n.d.). Jugurtha [Image]. *Larousse*. Disponible à: https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Jugurtha/126244 (Consulté le: 23 juillet 2024).

Larrère, M**.** (2016). Siège de Constantine. Prise de la ville, 13 octobre 1837 [Lithographie]. *Histoire-image.org*. Disponible à: https://histoire-image.org/etudes/prise-constantine (Consulté le: 08 mars 2024).

Larue, C. (2015). *La France de l'entre-deux-guerres (1919-1939).* Les Yeux du Monde. https://les-yeux-du-monde.fr/wp-content/uploads/2015/05/La-France-de-lentre-deux-guerres-C.-Larue-Les-Yeux-du-Monde-2015.pdf

Lathuillière, M. (1936). L'exposition de la Cité moderne : Sa signification, sa portée, ses conséquences". *Les Chantiers nord-africains,* (Janvier 1936). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9741832n/f231.item

Lavabre, M.-C. (1998). Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire. *Raison présente, 128,* 47-56. https://doi.org/10.3406/raipr.1998.3504

Lavabre, M.-C. (2016). La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs? https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01337854/

L'Avenir de Tlemcen : journal républicain indépendant de l'arrondissement de Tlemcen journal républicain indépendant de l'arrondissement de Tlemcen journal républicain indépendant de l'arrondissement de Tlemcen (20 avril 1927). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5194366r/f1.item

Le Mercure Africain: Commercial, industriel, maritime, minier (10 juin 1929a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56907559

Le Mercure Africain: Commercial, industriel, maritime, minier (10 octobre 1928b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5693305z

BIBLIOGRAPHIE

Le Mercure Africain: Commercial, industriel, maritime, minier (10 novembre 1929b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5690812w

Le Mercure Africain: Commercial, industriel, maritime, minier (25 août 1928a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56932454

Le Mercure Africain: Commercial, industriel, maritime, minier (25 janvier 1930). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56908332

Le Monde illustré (17 juin 1865). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6224545s/f7.item

Le Monde Colonial Illustré : revue mensuelle, commerciale, économique, financière et de défense des intérêts coloniaux (juin 1930c). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9743247n

Le Monde Colonial Illustré : revue mensuelle, commerciale, économique, financière et de défense des intérêts coloniaux (janvier 1930a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9743247n

Le Monde Colonial Illustré : revue mensuelle, commerciale, économique, financière et de défense des intérêts coloniaux (décembre 1929).

Le Monde Colonial Illustré : revue mensuelle, commerciale, économique, financière et de défense des intérêts coloniaux (mai 1930b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9743247n

L'Écho d'Alger: journal républicain du matin (04 avril 1932). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7582820z

L'Écho d'Alger: journal républicain du matin (14 avril 1930b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7582402n

L'Écho d'Alger: journal républicain du matin (17 avril 1933). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7583396p

L'Écho d'Alger: journal républicain du matin (17 mars 1930a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75852358

BIBLIOGRAPHIE

L'Écho d'Alger: journal républicain du matin (23 février 1938). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7586061c

Les chanitiers Nord-africains (janvier 1932a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9741108k

Les chantiers nord-africains (janvier 1929a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97408093

Les chantiers nord-africains (janvier 1930). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740881t.

Les chantiers nord-africains (janvier 1931). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k893597x

Les chantiers nord-africains (janvier 1933). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740876h

Les chantiers nord-africains (janvier 1934). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9743917x

Les chantiers nord-africains (janvier 1936a). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9741832n

Les chantiers nord-africains (janvier 1937). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9743916h

Les chantiers nord-africains (juillet 1929b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97434050

Les chantiers nord-africains (juillet 1932b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740985t

Les chantiers nord-africains (juillet 1935). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740781g

Les chantiers nord-africains (juillet 1936b). Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9739606p

BIBLIOGRAPHIE

Les secrets de Constantine avec Samir. (2024). L'ascenseur de Sidi m'cid perforé dans la roche [Photographie]. *Facebook*. Disponible à: https://www.facebook.com/profile.php?Id=100081124132418 (Consulté le: 23 août 2024).

Les Travaux: organe des travaux publics et particuliers en Algérie, en Tunisie et au Maroc (1 mars 1939). Publié par M. Émile Carret. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6369589v

Les Travaux: organe des travaux publics et particuliers en Algérie, en Tunisie et au Maroc (2 juillet 1927). Publié par M. Émile Carret. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63423154

Les Travaux: organe des travaux publics et particuliers en Algérie, en Tunisie et au Maroc (21 mai 1937b). Publié par M. Émile Carret. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63677057/f1.item

Les Travaux: organe des travaux publics et particuliers en Algérie, en Tunisie et au Maroc (24 octobre 1937c). Publié par M. Émile Carret. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63677057

Les Travaux: organe des travaux publics et particuliers en Algérie, en Tunisie et au Maroc (23 avril 1937a). Publié par M. Émile Carret. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6367694w

Malki Allouani, A. (2001). Quartiers de formation coloniale: Processus de réappropriation de l'espace colonial. Le cas du Coudiat-Aty à Constantine. *Insaniyat / إنسانيات 15-14* , 41-56. https://doi.org/10.4000/insaniyat.9631

Matheron, J. (2015). *Les réactions "indigènes" aux commémorations du "Centenaire de l'Algérie" en 1930 : Essai d'approche d'une société complexe* (mémoire de Master). Université Paris I Panthéon-Sorbonne. https://dumas-04148619

Matheron, J. (2022). Le « centenaire de l'Algérie » en 1930 : Les populations algériennes face à la colonisation. *20 & 21. Revue d'histoire, 154*(2), 3-16. https://doi.org/10.3917/vin.154.0003

BIBLIOGRAPHIE

Mazeau, G. (2018). La Révolution, les fêtes et leurs images. *Images Re-vues* [Special issue, 6]. https://doi.org/10.4000/imagesrevues.4390

Mélia, J. (1929). *Le centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes*. Paris : Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie.

Mercier, E. (1903). *Histoire de Constantine*. Constantine: J. Marle et F. Biron, Imprimeurs-éditeurs. 730 pages. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5735219v

Mercier, G. (1931a). *Le centenaire de l'Algérie- Exposée d'ensemble*, tome I. Alger : Éditions p. & g. Soubiron.

Mercier, G. (1931b). *Le centenaire de l'Algérie- Exposée d'ensemble,* tome II. Alger : Imprimerie Minerva.

Metair, N. (2016). Lecture des expositions d'architecture et d'urbanisme à travers les revues éditées au Maghreb dans l'entre-deux guerres. *Academia.edu.* https://www.academia.edu/

Meynier, G. (2014). L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico-historiographique. *Insaniyat, 65-66,* 13–70. https://doi.org/10.4000/insaniyat.14758

Miranda-Arias, M.-S. (2010). *L'événement urbain festif : Vers une « gestion de site exploratoire » sur l'espace public ? Les cas de Nantes et de Bordeaux*. (thèse de Doctorat). Université Paris Est.

Moll, N**.** (1989). *Le pouvoir colonial et sa symbolique : le centenaire de l'Algérie française en 1930* (Mémoire de maîtrise). Université d'Aix-en-Provence, Institut d'Histoire des Pays d'Outre-Mer.

Monnet, J. (Ed.). (1999). *Ville et pouvoir en Amérique: Les formes de l'autorité.* Paris : L'Harmattan.

Moreau de Bellaing, L. (1985). Mémoires de la mémoire : La commémoration. *L'homme et la société, 75-76,* 237-244. DOI : https://doi.org/10.3406/homso.1985.2200

Morlaine, J. (1978). *La Tour Eiffel*. Paris: Belfond. Disponible à: https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3351110

BIBLIOGRAPHIE

Mucem.org (2020). Algérie : Affiche, Parti Communiste Français et CGTU, 1930 [Affiche]. *Mucem* .Disponible à : https://www.mucem.org/programme/algerie-marches-citoyennes-daujourdhui-et-dhier-ou-la-reconquete-publique-de-la-rue (Consulté le: 10 décembre 2024).

Musee-national-marine. (2012). Affiche de l'exposition du Centenaire 1930 à Oran [Affiche]. *Musée National de la Marine*. Disponible à: https://mnm.webmuseo.com/ws/musee-national-marine/app/collection/record/29438 (Consulté le: 18 décembre 2023).

Niess, A. (2003). Monuments aux morts et politique : L'exemple marnais. *Guerres mondiales et conflits contemporains, 212,* 17–31. https://doi.org/10.3917/gmcc.212.0017

Nora, P. (1984). *Les Lieux de Mémoire.* Paris : Gallimard.

Offenstadt, N. (2017). *L'historiographie* (2nd ed.). France : Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.offen.2017.01

Oulebsir, N. (1994). La découverte des monuments de l'Algérie : Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880). *Revue du monde musulman et de la Méditerranée, 73-74,* 57-76. https://doi.org/10.3406/remmm.1994.1667

Oulebsir, N. (2004). *Les usages du patrimoine, Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930).* Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

Oulebsir, N., & Volait, M. (2009). *L'orientalisme architectural : Entre imaginaires et savoirs.* Paris: Publications de l'Institut national d'histoire de l'art. https://doi.org/10.4000/books.inha.3348

Pagand, B. (1989). *La Médina de Constantine, Algérie: de la ville traditionnelle au centre de l'agglomération*. Poitiers: Centre interuniversitaire d'études méditerranéennes. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3378677b

Pagand, B. (1994). De la ville arabe à la ville européenne : Architecture et formation urbaine à Constantine au XIXe siècle. *Revue du monde musulman et de la Méditerranée, 73-74,* 281-294. https://doi.org/10.3406/remmm.1994.1682

Pagand, B. (2007). La médina de Constantine et ses populations, du centre à la marge. Un siècle de dégradation socio-spatiale. *Insaniyat, 36-35 ,* 131-140. http://journals.openedition.org/insaniyat/3853

BIBLIOGRAPHIE

Pagand, B., & Malki Allouani, A. (2014). Un quartier colonial à Constantine (Algérie) : Le Coudiat Aty. In C. Jelidi (Ed.), *Villes maghrébines en situations coloniales* (pp. 143-163). Paris: Karthala.

Piaton, C., & Chebahi, M. (2017). Les architectes d'Alger, 1830-1940. In B. Aïche, J. Hueber, T. Lochard, & C. Piaton (Eds.), *Alger, architectures 1830-1940* (pp. 30–49). Arles: Honoré Clair. https://www.academia.edu/35545963/Les_architectes_dAlger_1830_194

Piaton, C., Hueber, J., & Lochard, T. (2021). *Oran, ville et architecture 1790-1960*. Co-edition: Honoré Clair (Arles) & Barzakh (Alger).

Piaton, C., Hueber, J., Aïche, B., & Lochard, T. (2016). *Alger: Ville & architecture 1830-1940.* Arles: Éditions Honoré Clair; Alger: Éditions Barzakh.

Picard, A. (1994). Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, 73*(1), 121–136. https://doi.org/10.3406/remmm.1994.1671

Pierron, J. (1996). Le musée mémoire pour l'avenir? *Hermès, La Revue, 20,* 125–131. https://doi.org/10.4267/2042/14914

Piette, A. (1988). *Les jeux de la fête, rites et comportements festifs en Wallonie*. Paris : Publications de la Sorbonne. Disponible sur : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3332978t

Piquet, V. (1931). *Histoire des colonies françaises.* Paris: Payot.

Popodoran. (2014). *Différentes vues sur l'exposition d'Oran* [Photographies]. *Popodoran*. Disponible à: http://popodoran.canalblog.com (Consulté le: 27 novembre 2023).

Quanquin, H. (2010). 1776-1876. Un autre 4 Juillet, commémorations afro-américaines et féministes. In B. Cottret & L. Henneton (Eds.), *Du bon usage des commémorations : Histoire, mémoire et identité, XVIe-XXIe siècle* (pp. 207–225). Rennes: Presses universitaires de Rennes. https://doi.org/10.4000/books.pur.109535

Quiroga Zuluaga, M. (2010). La domination coloniale au pluriel: Le pouvoir colonial et la conquête des peuples Muiscas, Paeces et Chimilas dans la Nouvelle Grenade. *Nuevo Mundo Mundos Nuevos.* https://doi.org/10.4000/nuevomundo.59010

BIBLIOGRAPHIE

Rambert.francis.free.fr. (n.d.). Ancienne photo du monument Boutin [Photographie]. *Site personnel de Francis Rambert*. Disponible à: http://rambert.francis.free.fr/environs/delyibrahim/dely_pages/monumboutin.htm (Consulté le: 23 juillet 2024).

Ramette, O., & Crosnier-Leconte, M.-L. (1979). *L'architecture éphémère de la décennie révolutionnaire: 1789-1799.* Lille: O. Ramette.

Raymond, A. (1987). Les caractéristiques d'une ville arabe « moyenne » au XVIIIe siècle. Le cas de Constantine. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, *44*, 134-147. https://doi.org/10.3406/remmm.1987.2163

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (08 avril 1927). (N°. 92). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (05 août 1927). (N°. 93). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (26 mars 1928). (N°. 95). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (06 avril 1928). (N°. 95). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (05 mai 1928). (N°. 95). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (18 mai 1928). (N°. 95). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (23 mai 1928). (N°. 95). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (01 novembre 1928). (N°. 96). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (11 décembre 1928). (N°. 96). Constantine, Algérie.

BIBLIOGRAPHIE

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (17 décembre 1928). (N°. 96). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (04 avril 1929). (N°. 96). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (18 avril 1929). (N°. 97). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (29 mai 1929). (N°. 97). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (04 juillet 1929). (N°. 97). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (26 juillet 1929). (N°. 97). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (20 juillet 1929). (N°. 97). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (02 octobre 1929). (N°. 98). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (10 décembre 1929). (N°. 98). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (07 février 1930). (N°. 98). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (20 mars 1930). (N°. 99). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (17 avril 1930). (N°. 99). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (22 mai 1930). (N°. 99). Constantine, Algérie.

BIBLIOGRAPHIE

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (06 août 1930). (N°. 99). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (08 février 1931). (N°. 99). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (08 juillet 1931). (N°. 100). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (30 novembre 1931). (N°. 101). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (06 mai 1932). (N°. 101). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (02 juillet 1932). (N°. 101). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (03 août 1932). (N°. 101). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (15 octobre 1932). (N°. 101). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (15 février 1933). (N°. 102). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (19 mai 1933). (N°. 102). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (04 octobre 1933). (N°. 102). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (14 octobre 1933). (N°. 102). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (23 octobre 1933). (N°. 102). Constantine, Algérie.

BIBLIOGRAPHIE

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (24 octobre 1933). (N°. 102). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (02 février 1934). (N°. 103). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (04 mai 1934). (N°. 103). Constantine, Algérie

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (22 juin 1934). (N°. 103). Constantine, Algérie

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (02 août 1934). (N°. 103). Constantine, Algérie

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (21 septembre 1934). (N°. 103). Constantine, Algérie

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (31 octobre 1934). (N°. 103). Constantine, Algérie

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (24 avril 1935). (N°. 103). Constantine, Algérie

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (17 octobre 1934). (N°. 103). Constantine, Algérie

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (18 octobre 1935). (N°. 104). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (23 juillet 1935). (N°. 104). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (18 novembre 1935). (N°. 104). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (31 mars 1936). (N°. 105). Constantine, Algérie.

BIBLIOGRAPHIE

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (23 juin 1936). (N°. 105). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (12 décembre 1936). (N°. 105). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (15 mars 1937). (N°. 105). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (04 juin 1937). (N°. 106). Constantine, Algérie.

Registre des délibérations du Conseil municipal de Constantine. (12 novembre 1937). (N°. 106). Constantine, Algérie.

Remaoun, H., Benzenine, B., Haddab, M., Maradj, S., Mohand-Amer, A., Mouloudji-Garroudji, S., & Soufi, M. F. (2015). *Dictionnaire du passé de l'Algérie: De la préhistoire à 1962.* Oran : Edition CRASC/ DGRST. https://pnr.crasc.dz/pdfs/liste%20des%20sigles.pdf

Rezgui, I. (2022). *L'apport des architectes européens en Algérie entre 1930 et 1962: Cas d'étude de la ville de Annaba* (thèse de Doctorat). Université Panthéon-Sorbonne - Paris I. https://theses.hal.science/tel-04050487

Robin, M. (1962). *Review of* : *Le Maghreb entre deux guerres* (Collection Esprit. Frontière ouverte); *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961* (Sciences politiques), by J. Berque & R. Le Tourneau. *Revue Française de Science Politique*, *12*(4), 1010–1013. http://www.jstor.org/stable/43117594

Ronze, R. (1930). *Cahier du centenaire de l'Algérie, cahier complémentaire, l'Algérie du centenaire vue par l'université de France.* Publ. du comité national métropolitain du centre de l'Algérie. Orléans: Imp. Pigelet. http://www.alger50.org/alger50new/images/alger-ouvrages/1930-l-algerie-du-centennaire.pdf

Rouge-Ducos, I. (2008). Les arcs de triomphe de l'Antiquité au XXe siècle. Essai sur la postérité artistique et idéologique du monument triomphal. *Sociétés & Représentations, 26*, 183–195. https://doi.org/10.3917/sr.026.0183

BIBLIOGRAPHIE

Saidouni, M. (1995). *Rapports de force dans l'urbanisme colonial algérois (1855-1935) ou la genèse de l'aménagement urbain à Alger* (thèse de doctorat). Université de Paris 8.

Samai-Bouadjaja, A. (2017). *Historiographie de l'architecture moderne à Sétif (Algérie), (1930-1962), Actions de modernisation et pluralité d'expressions* (Thèse de doctorat). Université Ferhat Abbas Sétif 01.

Saou-Dufrêne, B. N., & Djenidi, A. (2017). Musées, colonialisme, indépendance: Figures du donateur. *Perspective, 2*, 153-172. http://journals.openedition.org/perspective/7617

Sebti, O. (2023). *Historicisation et identification typologique des phares maritimes d'Algérie : Vers une patrimonialisation de l'héritage architectural côtier* (thèse de doctorat). Université Constantine 3 Salah Boubnider.

Senhadji Khiat, D. (2014). La cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran (1898-1913). *Mélanges de la Casa de Velázquez, 44(2),* 49-278. https://doi.org/10.4000/mcv.5838

Senhadji Khiat, D. (2016). *Architecture cultuelle chrétienne et conquête coloniale en Algérie, Oran 1831–1913* (thèse de doctorat). Université Mohamed Boudiaf des sciences et de la technologie d'Oran.

Service géographique de l'armée (1936). *Carte de Constantine*. Disponible à : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530668507/f1.item.r=carte%20de%20constantine.zoom

Simon-Nicaise, S., Brun, J.-P., Sarthe, Y. & Scotto di Vettimo, J. **(**2012). *Notre histoire d'Algérie*. Saint-Estève : Alliance Eds.

Sudreau, B. (2007). L'image des colonies dans l'affiche politique française. *Outre-mers, 94*(354-355), 331–345. https://doi.org/10.3406/outre.2007.4267

Thiéblemont, A. (1999). Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public. In A. Thiéblemont (Ed.), *Cultures et logiques militaires* (pp. 163–210). Paris: Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.thieb.1999.01.0163

Timbresponts.fr. (n.d.). Pont du Diable [Photographie]. *Timbres Ponts*. Disponible à: http://www.timbresponts.fr (Consulté le: 07 juillet 2024).

BIBLIOGRAPHIE

Vacher, H. (2006). Architectures et terrains coloniaux: Perspectives sur l'historiographie contemporaine. *Histoire de l'art, 59*, 9–16. https://doi.org/10.3406/hista.2006.3151

Vasseur, É. (2005). Pourquoi organiser des Expositions universelles? Le « succès » de l'Exposition universelle de 1867. *Histoire, économie & société, 24*, 573–594. https://doi.org/10.3917/hes.054.0573

Verdès-Leroux, J. (2001). *Les français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui: Une page d'histoire déchirée*. Paris: Fayard.

Vermeren, P. (2016). Chapitre XXII. 1930 en Afrique du Nord: Le point de bascule. In P. Vermeren (Ed.), *La France en terre d'islam: Empire colonial et religions, XIXe-XXe siècles* (pp. 347–363). Paris: Belin. https://www-cairn-info.sndl1.arn.dz/la-france-en-terre-d-islam--9782701196640-page-347.htm

Viollette, M. (1931). *L'Algérie vivra-t-elle?: Notes d'un ancien gouverneur général.* Paris: F. Alcan.

Vitaminedz. (n.d.). Lecture du monument aux morts de Constantine [Photographie]. *Vitaminedz*. Disponible à: https://www.vitaminedz.com/fr/Algerie/constantine-monument-aux-morts-162803-Photos-0-0-1.html (Consulté le: 02 juillet 2024).

Volait, M. (2005). Patrimoines partagés: Un regard décentré et élargi sur l'architecture et la ville des XIXe et XXe siècles en Méditerranée. In *Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française* (pp. 115–124). Somogy : Institut national du Patrimoine. HAL Archives Ouvertes, halshs-00005282f

Volait, M. (2017). Provincializing colonial architecture. *ABE Journal, 11*. DOI : https://doi.org/10.4000/abe.3508

Weiss, R. (1930a). *Le centenaire de l'Algérie française 1830-1930*, Tome I. Paris: Imprimerie Nationale.

Weiss, R. (1930b). *Le centenaire de l'Algérie française 1830-1930*, Tome II. Paris: Imprimerie Nationale.

Wikipedia. (n.d.a). Inauguration de monument Sidi Ferruche [Photographie]. *Wikipedia*. Disponible à:

BIBLIOGRAPHIE

https://fr.wikipedia.org/wiki/Centenaire_de_l%27Alg%C3%a9rie_fran%C3%a7aise_%28183 0-1930%29 (Consulté le: 23 mars 2024).

Wikipedia. (n.d.b). Plaque commémorative dédiée au Maréchal Bugeaud à Paris, inaugurée pour le centenaire de l'Algérie 1930 [Photographie]. *Wikipedia*. Disponible à: https://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas_Robert_Bugeaud (Consulté le: 12 décembre 2024).

Wikitimbres.fr. (n.d.). Centenaire de l'Algérie française - Ruines de Timgad [Timbre]. *Wikitimbres*. Disponible à: https://www.wikitimbres.fr/co/timbres/1322/algerie-timgad-centenaire-de-lalgerie-1830-1930 (Consulté le: 30 juin 2024).

Willaime, J-P. (1988). De la sacralisation de la France. Lieux de mémoire et imaginaire national. *Archives de sciences sociales des religions, 33e Année, No. 66.1* (Jul. - Sep.), 125–145. https://www.jstor.org/stable/30114705

Young, J. E., & Tomiche, A. (Trans.). (1993). Écrire le monument: Site, mémoire, critique. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 48*(3), 729–743. https://doi.org/10.3406/ahess.1993.279169, p. 733

Zevi, B. (1959). *Apprendre à voir l'architecture.* (L. Trichaud, Trans.). Paris: Les Editions de Minuit.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

La cité de Constantine, au fil des siècles, a été témoin d'une histoire millénaire, imprégnée de richesse culturelle et de bouleversements historiques. Nichée au cœur de l'Algérie, cette ville emblématique a vu se succéder des civilisations, des conquêtes et des évolutions qui ont façonné son identité architecturale et urbaine. Ce chapitre se propose d'explorer l'histoire de la ville, en mettant en lumière son évolution entre 1837 et 1937.

L'avènement de la conquête française en 1837 marquera un tournant décisif dans l'histoire de Constantine, signifiant à la fois la fin d'une ère et le début d'une nouvelle ère d'urbanisation et d'architecture. Nous explorerons les intentions et les réalités de la ségrégation coloniale qui ont pris racine dans la fondation de la ville coloniale, analysant les mécanismes qui ont conduit à l'établissement de Constantine sous l'égide de l'administration militaire et civile.

> *« Pareil au bracelet qui cercle le bras, le fleuve rugissant, au fond du ravin taillé à pic, enserre la roche qui la supporte et la défend comme les monts escarpés protègent le nid du corbeau. » (El. Abdéry, Voyages en Afrique, au VIIe siècle de l'hégire).* (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 93).

1. La cité de Constantine à travers les âges, histoire millénaire

Constantine, avant l'ère coloniale, possède une histoire millénaire qui est profondément influencée par le passage de diverses civilisations à travers les siècles. Les traces de la présence humaine remontent à l'époque préhistorique, comme en témoignent les découvertes préhistoriques et les premiers vestiges, révélant ainsi la richesse culturelle et artistique de l'homme préhistorique dans la région.

Un numéro spécial de la revue "*L'Afrique du Nord illustrée*" est consacré à une monographie détaillée sur l'histoire de la ville de Constantine. Cette publication offre une analyse méthodique du développement de la ville ainsi que de ses monuments. Une section spécifique est dédiée à l'étude de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dans la région (Imp Orientale Fontana Frères, 1931). Au fil du temps, Constantine a été assiégée à plusieurs reprises. L'historien Ernest Mercier en 1903 a minutieusement consigné l'histoire de la ville avant et pendant la période de la colonisation française.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

1.1.Epoque antique

L'évolution socio-économique et culturelle durant cette époque et les échanges commerciaux entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie influençaient l'architecture locale en Algérie. Les constructions sont construites en matériaux locaux. Peu de vestiges architecturaux phéniciens ont survécu jusqu'à nos jours à cause des facteurs climatiques et physiques (l'érosion, la destruction causée, etc.). La ville de Constantine a connu le passage des Phéniciens sur son sol, des vestiges gréco- puniques et même carthaginois sont trouvés en plusieurs endroits dans la ville.



Figure. Carte de Constantine à l'ère des Phéniciens au Musée (MPNC)
Source : (Auteure, 2020)

L'antique Cirta possède également une histoire ancienne riche en événements : elle a connu le passage de grandes personnalités historiques qui ont participé au développement de la ville. Fondée au III^{e} siècle av. J.-C. par le roi numide Syphax, elle devint plus tard la capitale du royaume de Massinissa, un allié de Rome, sous les conseils du chef carthaginois Asdrubal. Massinissa fut fiancé à Sophonisbe, la fille d'Asdrubal.

Au cours des guerres puniques, elle fut le théâtre de conflits entre Carthage et Rome. À la suite des conseils de Scipion, les Romains opposèrent Syphax, chef des Numides de l'ouest, à Massinissa. Syphax s'empara de certaines parties du territoire de Massinissa, faisant de Cirta sa capitale au centre de ses nouvelles acquisitions. Le général romain Scipion tira avantage des dissensions internes qui affectaient Carthage à l'époque. Il déploya une diversion en Afrique, entama des négociations secrètes avec Massinissa, qu'il avait rencontré en Espagne, et lui concéda la possession de toute la Numidie, Cirta en tant que capitale, et vainquit Syphax. Après la mort de Massinissa, les Romains assurèrent la continuité de sa lignée en faveur de ses fils. Micipsa, devenu l'unique souverain de la Numidie après la mort de ses

frères, se distingua en tant que grand bâtisseur. Entouré de savants, de philosophes et d'artistes grecs, il embellit sa capitale (Imp Orientale Fontana Frères, 1931, pp. 4-9).

Il légua le royaume à ses deux fils, Adherbal et Heimsal, ainsi qu'à son neveu Jugurtha. L'histoire de la révolte de Jugurtha contre Rome a été relatée par Salluste et d'autres historiens latins. Finalement, le général Marius établit Cirta comme base militaire, réprimant la révolte et ramenant le royaume de Numidie avec sa capitale à la descendance de Micipsa. Pendant la guerre civile opposant Marius à Pompée et César, Cirta servit de refuge temporaire à Marius. De plus, le roi numide Juba 1er permit à cette ville de devenir un point d'appui pour les partisans de Marius. Cependant, lors d'une attaque surprise menée par Sittius Nucerianus, un groupe d'aventuriers du parti de César, Cirta fut capturée, et Juba Ier fut tué par les Gétules[121] révoltés. En récompense, Sittius et ses partisans reçurent Cirta et son territoire, renommés Cirta-Sittianorum (Imp Orientale Fontana Frères, 1931, pp .4-9).

L'empereur romain Constantin Ier élimina Maxence, empereur romain, ce qui conduisit à l'assistance de Cirta par Constantin. En reconnaissance, la ville reçut l'autorisation de restaurer ses ruines et devint un important centre urbain. En signe de gratitude, elle adopta le nom de Constantine en l'an 313 de notre ère (Imp Orientale Fontana Frères, 1931, pp. 4-9).

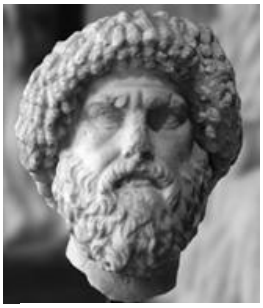
La ville est dévastée par les rivalités religieuses, par les Circoncellions[122], par les Berbères donatistes Firmus et Gildon[123] qui ont fini par la dominantion de la ville. Dans le traité conclu entre le gouverneur Boniface et les Vandales, la frontière entre les deux pouvoirs à l'Est était définie par le Rhumel en l'an 422 de notre ère (Imp Orientale Fontana Frères, 1931, pp. 4-9). Cependant, en 533, l'empereur byzantin Justinien Ier a lancé la guerre contre les Vandales pour récupérer les



Visage du Massinissa sur une pièce de monnaie. source : http://asmani.unblog.fr/2010/10/03/massinissa/



Jugurtha. Source : https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Jugurtha/126244



Juba 1. Source: https://babzman.com/juba-1-er-le-roi-genereux-et-fastueux-85-46-avant-j-c/



Statue de l'empereur Constantin, érigée à Constantine durant la colonisation française (Mohamed Kaouche, 2023)

Figure. Figures historiques de la ville de Constantine (Source : collectée par l'auteure, 2024)

[121] Les Gétules étaient un groupe ethnique berbère qui occupait une région correspondant à l'actuelle Algérie, au Maroc et à la Tunisie dans l'Antiquité.

[122] Les Circoncellions étaient un groupe d'extrémistes radicaux dans l'ancienne Afrique romaine (notamment au Maghreb, l'actuelle région du Maghreb en Afrique du Nord) pendant le IVe et le Ve siècle de notre ère.

[123] Firmus et Gildon étaient des chefs rebelles associés au mouvement donatiste dans l'Empire romain au cours du IVe siècle.

territoires romains perdus. Sous le commandement du général Bélisaire, les Byzantins ont réussi à reprendre la ville en 534. Ils ont renforcé la ville et maintenu sa défense jusqu'à son déclin vers le VII^{e} siècle devant les Arabes.

Selon Ernest Mercier (1903, p. 71), en se basant sur les découvertes archéologiques, le Capitole de la ville antique de Cirta, était à l'angle du plateau occupant à peu près à la Kasba, doté de plusieurs temples et de statues dédiées aux dieux, aux empereurs et aux hauts fonctionnaires, quant à l'emplacement exacte du forum est inconnu, des hypothèses suggèrent qu'il soit probablement situé à la place Nemours ou à la place du Palais dont la voie triomphale reliait les deux place, la voie Ouest-Est devait débouché non loin de l'entrée de la rue d'Orléans et traverser à angle droit, la voie triomphale formant le Cardo (Mercier, 1903).

1.2.Epoque arabe

L'histoire de la période arabe à Constantine ne passe pas inaperçue. L'arrivée des Arabo-Musulmans en Afrique du Nord a donné naissance à plusieurs royaumes arabo-berbères. La dynastie des Aghlabides, influente dans l'ancienne Numidie, a orienté son attention vers la mer et la Sicile. Au début du X^{e} siècle, les tribus berbères Ch'ites de Ketama, situées dans la région de Djemila, se sont révoltées, prenant Mila. Un général Aghlabide, cherchant à assiéger Constantine pour l'utiliser contre les Chi'ites, a été défait par les Ketama. Ils n'ont toutefois pas osé attaquer la ville avant de s'en emparer vers 908, et l'histoire ne rapporte pas les détails de cette prise. Par la suite, avec l'avènement de l'empire Fatimide, fondé par le chef du Nelama, le dai Abdalah qui renversa les divers gouvernements en Afrique du Nord, Constantine a connu des vicissitudes. Après la conquête de l'Orient par cette dynastie et son retrait, la ville a alterné entre les mains des gouverneurs représentés par les émirs Zirides de Tunis et les émirs Hammadites près de Bordj Bou Arréridj (Imp Orientale Fontana Frères, 1931, pp. 4-9).

Les émirs almoravides et almohades ont acquis leur indépendance vis-à-vis des souverains Fatimides, qui ont riposté en lançant les Arabes Hilaliens sur l'Afrique du Nord. L'émir Zeride El-Moezz a tenté de les utiliser contre l'émir Hammadite, qui a rapidement conquis la partie occidentale du royaume Ziride, établissant Constantine comme capitale. Bien que la dynastie des Almoravides ait rapidement pris le contrôle de toute l'Afrique du Nord-Ouest, elle a laissé à Constantine la gouvernance de la région par des émirs Hammadites. La période Hammadite a été une ère de prospérité pour Constantine, devenant le centre commercial de l'intérieur du Maghreb oriental. Au XII^{e} siècle, les Almohades ont renversé l'émir Hammadite, le

remplaçant par un gouverneur hafside. Durant les XIII[e] et XIV[e] siècles, l'histoire de Constantine devient complexe et tumultueuse, tout comme celle des trois dynasties des Mérinides, Zianides et Hafsides qui rivalisent pour la prééminence en Afrique du Nord. Pendant cette période, Constantine a fréquemment servi de capitale à des royaumes éphémères (Imp Orientale Fontana Frères, 1931, pp. 4-9).

1.3. Epoque turque

Sous l'autorité du Pacha d'Alger, l'ensemble de l'Algérie est divisé en trois provinces (Constantine, Titeri et Oran). À la tête de chacune de ces provinces, il nomma des beys, qui sont secondés par des troupes régulières. Ces forces ont pour mission d'assurer le maintien de la domination turque sur les Arabes et les Berbères (Mercier, 1903, p. 210).

Les Turcs ont renforcé les structures administratives et ont favorisé le commerce. Ils se sont installés à Constantine vers 1535, marquant le début de la ville en tant que capitale du Beylik de l'Est. Les beys, ou gouverneurs, ont mené des luttes politiques en manipulant les familles féodales. Ils les ont souvent opposées les unes aux autres, impliquant des familles telles que les Abde-el-Moumen, les Ben Lefgoun, les Ben Chenouf, les Harra, les Henencha, les Ouled Mokrane, les Ben Achour, et d'autres (Imp Orientale Fontana Frères, 1931, pp. 4-9). L’implantation du pouvoir turc est assurée par la stabilité des forces dans la population autochtone (Raymond, 1987, p. 136).

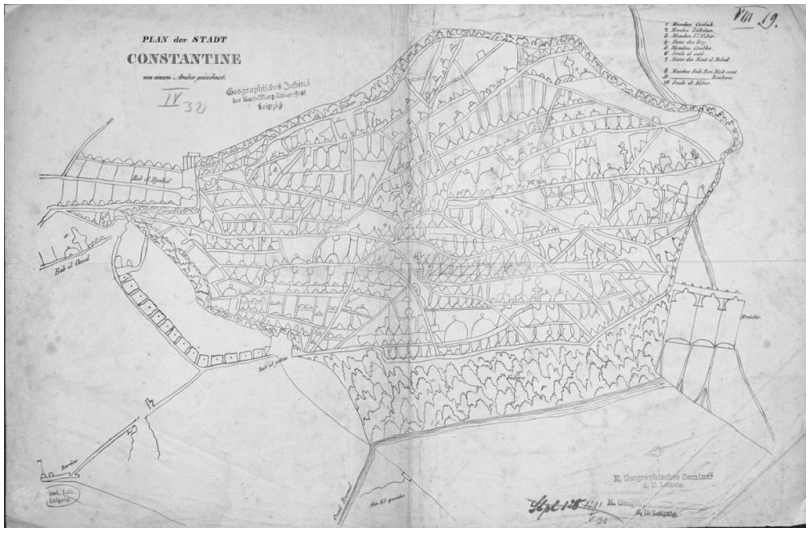


Figure. Plan de la fin de la période ottomane
Source : (Constantine hier et aujourd’hui.fr, n.d.a.)

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

Constantine était le témoin du règne de plusieurs beys éminents, dont Bou Komia (Keliane-Hassein), connu pour la construction de la mosquée de Souk El-Rzel, Bou Hanek[124], à l'origine de la médersa et de la mosquée de Sidi Lakhdar et de l'amélioration des rues, Ahmed el Kolli qui a construit la Caserne des Janissaires, la place des Chameaux, la maison où se trouvait le Trésor, les plantations du Hamma, etc. (Mercier, 1903, pp .261-269). Saleh Bey a embelli la ville, restauré le pont El-Kantara en 1792 et établi le quartier juif. Grâce à la collaboration avec des ouvriers italiens et des matériaux précieux provenant de l'Italie, Saleh Bey a érigé son palais, suivi de la Médersa, a entrepris la reconstruction de l'ancienne mosquée de Sidi-El-Kettani et il a construit d'autres édifices tels que le bain de Hammam Soultan, des boutiques et des foundouks (Mercier, 1903, p. 298).

El-Hadj-Ahmed était le dernier bey turc. Sous la régence d'Alger, il édifia le fameux palais Ahmed Bey. Il a réussi à combattre la première expédition de la ville menée par la colonisation française en 1836.

2. Etat des lieux de la ville précoloniale

Une ville plus ancienne qu'Alger, Constantine a réussi à maintenir son caractère primitif en raison de sa position géographique exceptionnelle, qui la faisait ressembler davantage à une forteresse qu'à une cité.

Elle est souvent décrite comme une ville demi-arabe, par opposition à Alger, qui ne présente qu'un dixième de ce même style. Cette particularité était rare dans le contexte de l'Algérie française (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 93).[125] L'authenticité de la ville et sa singularité architecturale et urbaine la placent au premier rang des villes historiques en Algérie.

[124]Il s'occupait, avec autorité, des travaux d'assainissement et d'embellissement de Constantine (Mercier, 1903, p. 258).

[125] Selon le descriptif de Constantine en 1893.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

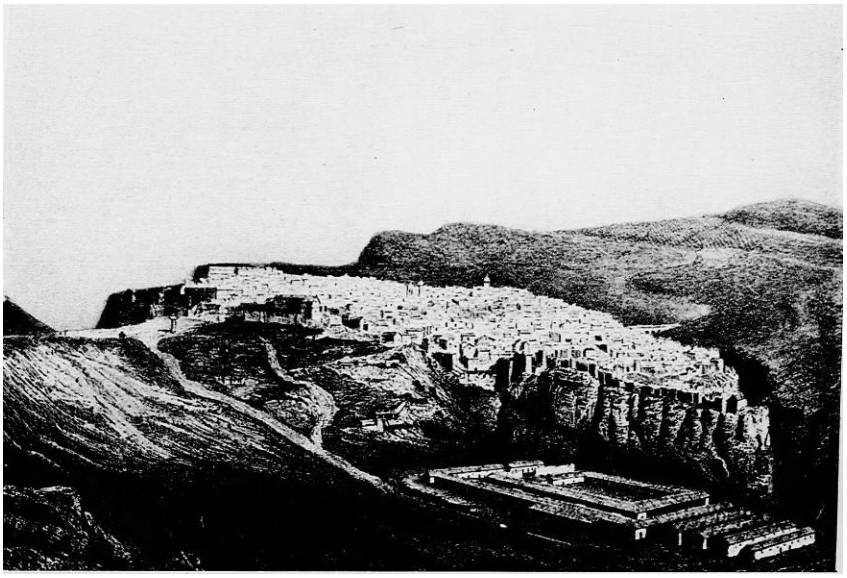


Figure. La ville de Constantine en 1837
Source : (Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937), 1937)

La ville du Rocher était défendue par un système de remparts. À l'intérieur, la vieille ville se composait de quatre quartiers distincts, chacun ayant sa propre fonction : commerciale, artisanale, spirituelle, etc. Le découpage des quartiers et des sous-quartiers est aussi relatif au motif de la religion et d'ordre social (Belabed Sahraoui, 2011, pp. 80-84).

1- Kasba au nord, située au point le plus élevé de la médina, regroupait des mosquées, Zaouias, magasins, casernes, prison, etc. Elle constitue un lieu de pouvoir central.
2- Tabia à l'ouest, divisée en Tabia-El-Kebira et Tabia-El-Berrania, comportait toute la partie située à droite en montant dans la rue Damrémont jusqu'à la Kasba.
3- El-Kantara comporte toute la partie nord-est, et débouche vers la porte Bab El-Kantara.
4- Bab El-Djabia au sud-ouest, occupe la partie en dessous de la place Bab El-Oued jusqu'à la pointe de Sidi Rached. Il regroupe des maisons juxtaposées.

À l'époque de Salah Bey, la ville a dépassé les limites de ses fortifications, s'étendant au-delà de Bab El-Djedid et de Bab El-Oued (Belabed Sahraoui, 2011, p. 86).

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

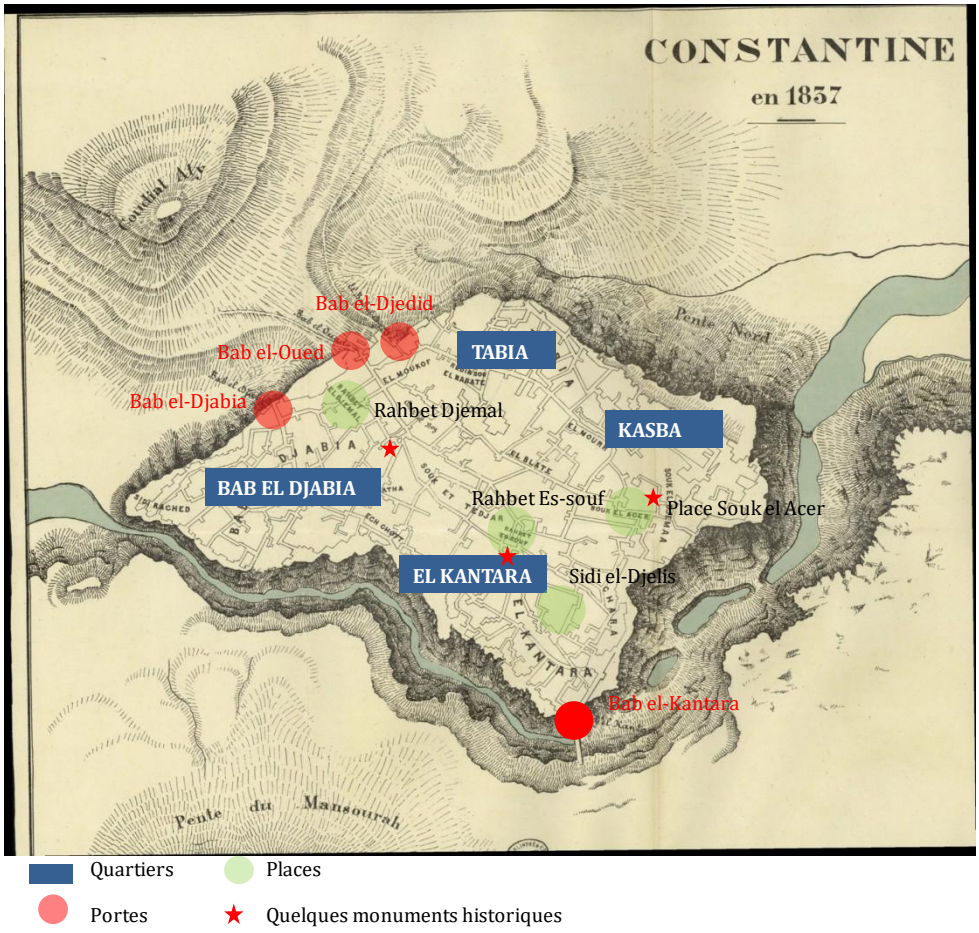


Figure. Carte de Constantine en 1837
Source : (Mercier, 1903. Interprétée par l'auteure, 2023)

L'espace central de la ville (la grande mosquée et les souks environnants) est bordé de nombreux fondouks et boutiques. La vieille ville était également ponctuée de places qui servaient de points de rencontre et de commerce, telles que Rahbet Essouf, Souk El-Açer, Souk El-Djemaâ, Souk El-Ghezal, Sidi Djelisse, Rahbet El-Djemel et Rahbet Ezraâ. En plus de ces espaces de socialisation, elle abritait des monuments d'une grande valeur historique, témoignant de son riche passé. Parmi eux figuraient le palais Ahmed Bey, la mosquée de Souk El-Rezel, la mosquée Sidi Lakhdar, la mosquée et la médersa de Sidi el-Kettani, la mosquée El-Kebir, ainsi que la mosquée de Sidi Rached.

La ville était également fortifiée par quatre portes principales: au Nord ; Bab El-Kantara, au Sud ; Bab El-Oued, Bab El-Djabia et Bab El-Djedid. Ces portes étaient non seulement des points d'entrée et de sortie, mais aussi des symboles de l'importance stratégique et historique de la cité.

À proximité du Trésor, qui servira par la suite de magasin à la Commune, se trouve Bab El-Djedid. Bien que Bab El-Oued ait été conservée pendant une longue période, elle était

ouverte, de même que la section correspondante du rempart. En descendant la pente, nous découvrons Bab El-Djabia (Mercier, 1903, pp. 438-439).

À titre de curiosité archéologique, Ernest Mercier a documenté le plan de la ville, il a relevé un plan dressé par les militaires, établi à peu près après la prise de la ville, il a recueilli les noms des lieux et des rues de la bouche des indigènes, en même temps qu'il a dressé un index des noms, de la signification et de la modification apportée (Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937), 1937. p. 41).

L'urbanisme de la ville repose sur les principes de la ville arabe, visant à préserver l'intimité des habitants. La structure urbaine évoque un labyrinthe, composée de quartiers (houma), de rues (zenket), de ruelles (derb) et d'impasses (zekak), ainsi que de passages voûtés (sabates). Les maisons construites en style mauresque, collées l'une à l'autre, reflètent la diversité architecturale et esthétique de l'époque.



Figure. Anciennes photos du Souika de Constantine
Source : (Constantine hier et aujourd'hui, n.d.b.)

3. Production de la ville en un siècle de colonisation 1837-1937

Avec l'arrivée des Français, la physionomie urbaine de la ville a complètement changé. Selon Mercier (1903), les Français ont percé, démoli, nivelé, aligné et reconstruit, métamorphosant ainsi l'espace urbain. La vieille ville n'est restée intacte que dans le quartier de Bab El-Djabia et partiellement dans celui d'El-Kantara (Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937), 1937. p. 40).

3.1. Ville intramuros aux mains des militaires, les premières années de la colonisation

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

À la suite de la conquête de la ville, la gestion urbaine est placée sous le contrôle du commandement militaire. Dans une perspective sécuritaire, des mesures ont été prises pour renforcer les fortifications de la ville. L'occupation et la fermeture de la Kasba ainsi que sa liaison avec les principales portes de la ville constituent la préoccupation principale des autorités militaires (Pagand, 1989, p. 19). Les militaires ont effectué des travaux de rectification des rues pour répondre aux mesures d'esthétique et de défense (Belabed Sahraoui, 2011, p. 151).

La première phase de l'implantation coloniale sur le rocher a entrainé la substitution du tissu traditionnel par l'expropriation des mosquées, des maisons, des palais et des lieux de culte et de les réutiliser pour le logement de la garnison et des nouveaux arrivants, etc. Le quartier résidentiel de la Kasba fut transformé en un quartier militaire. Ces implantations ne bouleversent pas le centre urbain, mais elles s'ajoutent au tissu traditionnel en empruntant certains de ses éléments (Pagand, 1989, p. 20).

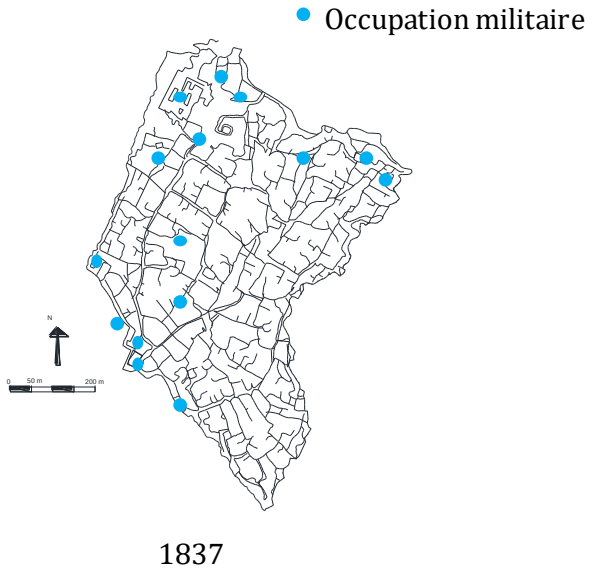


Figure. Premières implantations militaires dans la ville du Rocher Constantine
Source : **(**Pagand, 1989 ; dessinée et traitée par l'auteure, 2024)

Après la chute de la ville, le duc de Nemours et le général Valée ont conquis le palais du Bey. Sous la direction de Valée[126], la reconstruction des maisons indigènes endommagées et du mur d'enceinte de la Brèche fut entreprise. Au début de la conquête, l'intervention des militaires au sein de la ville n'a pas affecté beaucoup la ville, sauf les interventions à la Kasba et l'occupation de quelques points importants dans la ville (Boulemia, 2020, p. 112).

[126] La victoire remportée par le général Valée lui valut d'être nommé gouverneur général de l'Algérie (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 36).

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937



Figure. Salon du palais du Bey de Constantine, siège de la division militaire : liste murale des commandants de la division à gauche
Source : **(**Base Ulysse, n.d.a.).

La cité demeura soumise au régime de l'état de siège ; après le départ de Valée, il laissa les pouvoirs civils et militaires au commandement de la nouvelle conquête au colonel Bernelle, qui est remplacé au plus tard par le général Négrier. En ce qui concerne les affaires politiques indigènes, d'une importance cruciale, Valée assuma la direction par le biais du Caïd Hammouda en lui attribuant le titre de «*Hakem* », disposé d'un conseil composé que d'indigènes musulmans notables, chargé de maintenir la soumission des tribus indigènes à la France. Hammouda disposait de pouvoirs illimités conférés par le gouverneur (Mercier, 1903, p. 446). Le 11 janvier 1842, un décret a été promulgué levant l'interdiction des transactions à Constantine, mais uniquement pour les indigènes musulmans.

Comme dans le cas des autres vieilles villes algériennes, Constantine a subi des modifications à l'échelle urbaine, architecturale et même dans l'ordre social. Les indécisions initiales de la conquête ont eu des répercussions sur la ville. Le gouverneur général Valée souhaitait maintenir Constantine dans son caractère arabe. Il a donc interdit aux Européens de s'y installer, sauf pour les industriels travaillant au service de l'armée (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 47). De plus, il a interdit les transactions immobilières et renforcé l'incorporation militaire dans la ville. Le 9 juin 1844, une décision fut prise pour diviser le Rocher en deux quartiers (un quartier européen et un quartier indigène) administrés séparément. L'article 5 de cette décision stipulait qu'aucun Européen ou Israélite étranger ne pouvait devenir locataire, propriétaire ou détenteur d'immeuble dans le quartier indigène (Chivé & Berthier, n.d., pp. 7-8). Cette décision de Valée est critiquée et censée être ridicule et inapplicable (Mercier, 1903, p. 505). Dans la même année, la route de Philippeville fut presque achevée. En 1845, le

rempart qui a monté Bab El-Djabia fut reconstruit, les deux portes Bab El-Djedid et Bab EL-Oued ont été bouchées et percées entre elles, la porte Valée (Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937) , 1937. p. 50).

Toutes les constructions qui ont été dans la Kasba sont démolies pour laisser place aux casernes militaires, à l'hôpital militaire, à la prison et à l'artillerie.
Initialement, la densité de la population européenne dans leur quartier était relativement faible. Le 22 décembre 1846, un arrêté désigna une commission de nivellement. À partir de 1850, le volume des transactions immobilières urbaines a brusquement augmenté en réponse à la législation sur l'alignement et le nivellement des rues, approuvée par des arrêtés préfectoraux. Les expropriations et la création de nouvelles voies ont progressivement remplacé le tissu traditionnel par le tissu urbain européen, exprimant clairement la volonté de développer un quartier européen authentique (Pagand, 1989, p. 22).

Suivant l'arrêté du 15 avril 1845 fixant la division des provinces et des territoires, l'Algérie est divisée en trois cercles et communes et en khalifats, aghaliks, caïdats et cheikhats. Les régions sont réparties en trois catégories : le territoire civil, où se trouve une population européenne assez nombreuse pour que tous les services publics puissent y être assurés, c'est-à-dire jouissant du droit commun ; le territoire mixte, sur lequel la population coloniale n'est pas encore assez nombreuse, soumis à un régime exceptionnel ; et le territoire arabe, sous le commandement militaire, avec le concours des chefs indigènes. Les Européens ne pouvaient s'y établir qu'avec l'autorisation du gouverneur et en se soumettant au commandement militaire (Mercier, 1903, p. 506).

La préfecture de Constantine fut créée par l'arrêté du 8 février 1849, dont le personnel fut constitué du préfet ; M. Carette, officier du génie et directeur des affaires civiles, déjà à Constantine, et du secrétaire général ; M. Deloche (Mercier, 1903, p. 527). La création de la préfecture à Constantine provoqua une rivalité avec la ville de Philippeville qui a revendiqué la qualité de chef-lieu en raison du port maritime qui est le plus proche de la métropole (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 23).

Suite au décret du 9 juillet 1849, Constantine est devenue un siège du tribunal civil. Avec cette nouvelle administration, Constantine commence à apprendre sa physionomie administrative. Les Européens se sont principalement établis dans la partie supérieure de la

ville, généralement délimitée par la rue Caraman[127], qui était une voie centrale importante. Dans cette partie de la ville, les maisons existantes ont été plus ou moins adaptées et transformées pour répondre aux besoins des nouveaux habitants européens. Pendant ce temps, le quartier indigène, bien que comprenant déjà un nombre considérable de Chrétiens, est resté relativement compact. Plusieurs arrêtés préfectoraux émis entre avril et juin officialisèrent les conclusions des études réalisées par la Commission d'alignement et de nivellement des rues urbaines, en prescrivant les mesures d'expropriation requises. Ces mesures ont conduit à l'ouverture de nouvelles voies, à la démolition de bâtiments et au dégagement des espaces publics (Mercier, 1903, pp. 528-535).

En 1850, le premier plan d'alignement et de nivèlement fut établi par les ingénieurs des Ponts et Chaussées et des militaires. Selon Belabed Saharaoui (2011, pp. 153-154), ces arrêtés ont ordonné les expropriations nécessaires pour le nivèlement des places des marchés (place Negrier, Rahbet Essouf et Rahbet El-Djmal). Ce projet est réalisé après la mise en place du Conseil Municipal.

Depuis 1849, Constantine est de plus en plus ouverte à la colonisation et à la levée des interdictions qui la mettaient hors de la loi commune. Suite à ces changements, la ville commence à se transformer : les rues sont alignées, les places sont dégagées (place Négrier et place des Chameaux), et les voies sont pavées pour améliorer leur praticabilité. Des maisons européennes commencent à s'élever en divers points de la ville, en attendant la construction des édifices publics tant attendus. Enfin, les travaux de déblaiement pour la construction d'une vaste halle, essentielle au commerce, sont lancés (Mercier, 1903, pp. 551-552).

Pour pousser la colonisation, les militaires ont entrepris plusieurs travaux (création du village Sidi Mabrouk en 1845, le cimetière au Coudiat, les maraichères et les déboisements du Djebel Ouach en 1846, la création de fermes et de maisons isolées en 1846, etc.) (Belabed Sahraoui, 2011, p. 99). En 1851, de nombreux villages sont créés, à Boumerzoug, à Ain-el-Bey, à l'est du Kherroubi, à Haïra, à l'Oued-Hammam et au Meridi[128] (Mercier, 1903, p. 542).

Les premières constructions, qui apparaissent sur le plan de 1873, sont d'ordre militaire. Constantine, d'abord, fut une ville de garnison. Dix-huit hectares étaient réservés aux cantonnements englobant la Kasba (vers 1840) à l'intérieur du Rocher, le Bardo et le quartier Galliffet, situés hors Rocher (Chivé & Berthier, n.d. p. 7).

[127] Rue Caraman, passant devant le palais du Bey, puis la mosquée de Souk El-Rezel, en déviant légèrement à gauche, nous trouvons la rue Chevalier qui débouche sur la place Négrier (Souk El-Acer) devant la mosquée et la Médersa de Sidi-el-Kettani. En déviant légèrement à droite, se trouve la rue de France.

[128] Des efforts de boisement ont été entrepris, avec les plantations au Meridj en 1857 et à Mansourah en 1865 (Chivé & Berthier, n.d., p. 9).

3.2. Mise en place du Conseil Municipal et son rôle dans la production de la ville

Belabed Sahraoui (2011) a examiné de manière approfondie l'évolution urbaine et le rôle de l'administration coloniale dans l'évolution de la ville (1854-1903). La création de la Commune de Constantine est régie par un ensemble de textes officiels. La Commune est instituée par le décret du 26 avril 1854. Le maire et ses adjoints sont nommés par un décret impérial du 1er juillet 1854, les neuf conseillers municipaux sont désignés par arrêté du gouverneur général en date du 23 juin 1854. Après le serment prêté le 18 juillet, la Commune est officiellement constituée. L'élection municipale des maires et de ses conseillers municipaux a changé au fur et à mesure de la situation politique en Algérie et en France (2011, p. 28). Une cérémonie s'est déroulée sur la place du palais où M. Séguy Vivaldi fut nommé maire de Constantine.

Le Conseil Municipal accordait une priorité manifeste aux intérêts de la population française, reléguant souvent les préoccupations de la population indigène au second plan, sauf dans la mesure où elles servaient les objectifs de la colonisation (Belabed Sahraoui, 2011, p. 30).
C'est avec la mise en place du pouvoir municipal que la question de l'agrandissement de la ville est devenue possible. Pour mettre en œuvre les travaux d'alignement, de régularisation des places et d'agrandissement des établissements, la municipalité cherche à récupérer autant de biens que possible. Elle demande des concessions gratuites de terrains domaniaux, de maisons et de boutiques à l'État. Ce dernier accepte de remettre tous les terrains provenant des maisons expropriées à la municipalité, à condition que celle-ci paie intégralement les indemnités dues aux propriétaires. Le reculement des biens des indigènes a entraîné l'appropriation du foncier par la Commune, soit à l'amiable, soit par expropriation pour cause d'utilité publique en cas de refus de cession (Belabed Sahraoui, 2007 ; 2011, p. 73).
Avant 1854, la responsabilité de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction et de l'entretien des bâtiments était partagée entre le génie militaire, le Service des Ponts et Chaussées et le service des bâtiments civils. Cependant, à partir du 1er juillet 1854, le Conseil Municipal jugea nécessaire que la ville dispose de son propre architecte. Néanmoins, il estimait également que la création d'un service technique dédié était prématurée. Par conséquent, il décida de confier temporairement les travaux de la Commune aux services des Ponts et Chaussées et des bâtiments civils (Belabed Sahraoui, 2007).

Pendant des années, la municipalité, préoccupée par la production de la ville européenne et son expansion, imposait un programme d'action. Ce programme était suivi, mais il était

parfois ralenti par des crises profondes (sécheresse, baisse de la production agricole, famine, épidémie de choléra) ou par des conflits de propriété des terrains, ou même à cause d'insuffisance des budgets, ce qui réduisait inévitablement les revenus et compromettait les travaux publics. Les premières décisions du conseil municipal concernaient les travaux de voirie, notamment l'alignement et le pavage des rues. Venaient ensuite les travaux d'adduction des eaux de Fesguia, l'assainissement, l'hygiène, l'alimentation en gaz et en électricité, la construction des écoles, les travaux d'embellissement et d'aménagement des espaces verts, la construction des bâtiments officiels, administratifs, commerciaux et religieux (Belabed Sahraoui, 2007), la réalisation du chemin de fer et des ponts, etc. À la fin du siècle, les problèmes urbains de la ville étaient presque réglés (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 95).

Les délégations financières étaient établies dans les départements d'Alger et d'Oran. Cela explique pourquoi le département de Constantine, bien qu'étant le plus défavorisé économiquement, a toujours été désavantagé en terme d'attribution de crédits par l'administration centrale (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 112). Avec l'arrivée d'Émile Morinaud en tant que maire de Constantine à partir de 1901, cet homme politique astucieux, également conseiller général depuis 1890, a exercé une influence significative auprès des délégations financières et du gouvernement. Au cours de ses mandats successifs, il a réussi à initier la construction de ponts, de monuments, d'écoles, de routes et à favoriser le développement historique de la ville. La protection et le classement des monuments arabo-turcs en tant que monuments historiques (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 112).

La municipalité a approuvé des projets de développement économique qui visaient à améliorer les revenus de la Commune tels que la création des fondouks, marché aux huiles, halles aux grains, les boutiques, etc. (Belabed Sahraoui, 2007). Elle s'intéressa aussi au divertissement culturel de la population qui réjouit des manifestations culturelles dans le théâtre, construit en 1883. Avant la construction du théâtre, les fêtes se sont déroulées dans des endroits comme le grand café Glacier de la place du Palais. Jusqu'à la construction de l'hôtel de ville en 1903, le Conseil Municipal de Constantine tenait ses réunions dans le théâtre (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 85).

La production architecturale de la ville s'oriente avec les directives de l'administration coloniale et change avec le temps. Au début de la conquête, selon Belabed Sahraoui (2011, p. 277-284), le Conseil Municipal s'identifie à l'image de pouvoir central qui exalte les pouvoirs métropolitains.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

Pour justifier la prise en main de la ville, les styles architecturaux se sont succédés de types ; l'architecture métallique (tels que les halls) et l'architecture néoclassique (tels que la mairie et la préfecture). Cette production consolide la fondation d'une nouvelle société qui s'attache à la métropole.



Hôtel des postes



BNA, Ex-Crédit Foncier

Figure. Edifices en style néoclassique à Constantine
Source : (Auteure, 2017).

Après la pacification de l'Algérie et la stabilité de la vie sociopolitique, le style néo-mauresque s'émerge fortement à Constantine. La ville est dotée un peu partout de monuments richement décorés, des façades blanches, des arcades (tels que l'hôtel de Cirta, l'hôpital civil et la medersa). L'hôpital civil, construit en 1864, est un exemple d'architecture de style pseudo-mauresque. À l'origine, il s'agissait d'un groupe scolaire arabo-français, mais il a été reconverti en hôpital civil en 1876.



vue récente de la Medersa



vue récente Hôtel de Cirta

Figure. Edifices de style néo-mauresque à Constantine
Source : (Constantine hier et aujourd'hui.fr, n.d.c.).

Dans les années trente, avec l'extension de nouveaux faubourgs, les villes algériennes sont à la recherche d'un nouveau style qui combine les valeurs métropolitaines et les exigences de

l'ère moderne. La ville de Constantine est dotée de plusieurs œuvres en style art déco (telles que le musée du centenaire, l'université populaire, le garage Citroën et le casino).



vue ancienne du garage Citroën



vue ancienne du Casino municipal

Figure. Quelques édifices de style art déco au centre-ville de Constantine
Source : (Engival.fr, n.d.i ; n.d,h.).

La période autour de 1930 est marquée par d'importants travaux à la fois commémoratifs et modernisateurs dans la ville. Parmi ces travaux, la construction d'un bâtiment à l'hôpital civil par l'architecte Porri, l'église du Sacré-Cœur par les architectes de la Chapelle et Dumoulin, l'agrandissement de l'Hôtel Transatlantique pour la compagnie Générale Transatlantique par l'architecte Guiauchain, les blocs d'amarrage pour un pont suspendu sur le Rhumel à la Commune de Constantine, les silos en béton armé en 100.000 quintaux pour le syndicat coopératif Agricole de Constantine par l'architecte Ripert, l'aménagement des Bureaux et Hangars pour la société Nord Africaine des Automobiles Citroën , entrepôt en béton armé pour la Halle aux Gains etc. (ANOM, GGA 64 S 42).

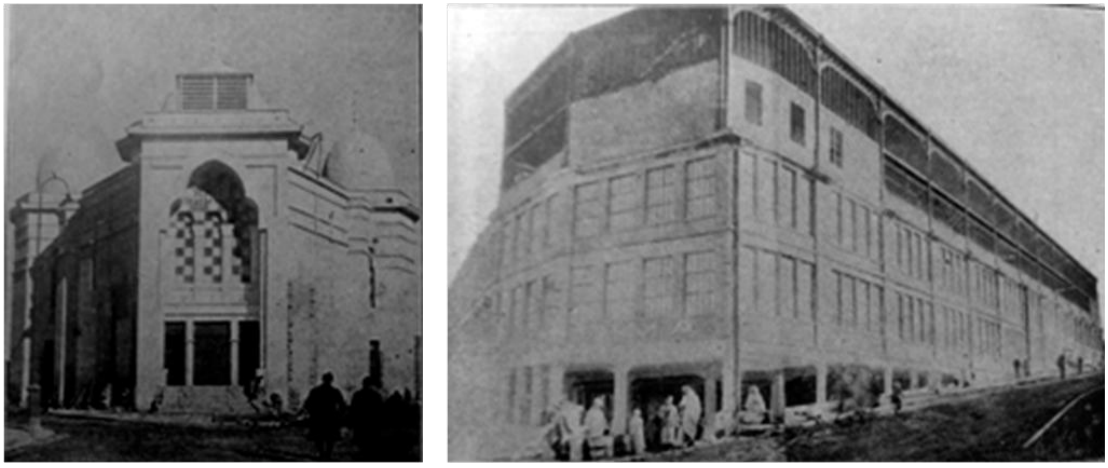


Figure. L'église à gauche et la halle aux grains en 1930
Source : (ANOM, GGA 64 S42).

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

La liste des réalisations architecturales et urbaines au cours d'un siècle est longue. Jusqu'en 1937, le Conseil Municipal de Constantine a réussi à transformer la ville en répondant efficacement aux besoins de la population européenne et un peu de la population indigène. À travers des améliorations dans l'habitat, les œuvres sociales, l'éducation et les infrastructures, la ville a connu une modernisation significative. Cependant, cette transformation a également mis en évidence les disparités croissantes entre les colons européens et les habitants locaux, reflétant les tensions inhérentes à la période coloniale.

3.3. Déchirure urbaine, ouverture de voies majeures au sein du tissu médinal de la ville

Les travaux de percement sont réalisés, malgré le vandalisme qu'ils ont engendré, dans le but d'établir une connexion entre les points de repères de la ville, notamment les portes, les ponts, les nœuds urbains et les bâtiments stratégiques. Ces transformations ont rendu la ville du Rocher mixte, à la fois européenne et arabe.

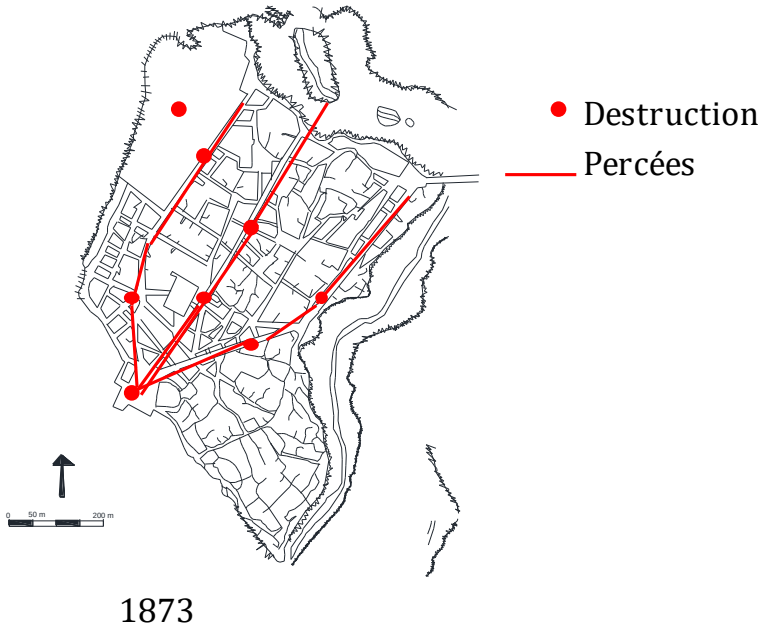


Figure. Les percées principales de la vieille ville de Constantine
Source : **(**Pagand, 1989 ; dessinée et interprétée par l'auteure, 2024).

Dès l'installation du pouvoir municipal, le préfet a remis en étude le plan de 1850. Le Conseil Municipal l'adopta en novembre 1854 et exigea un tracé régulier : l'alignement devait être en ligne strictement droite. Cependant, en 1856, plusieurs erreurs sont constatées dans le plan de la ville. Le conseil a jugé qu'il est indispensable pour réaliser un levé topographique.

Un second plan de nivèlement de la ville fut réalisé en 1876 par les services des travaux communaux. Le deuxième plan, adopté par le conseil municipal, a inclus la suppression de

quelques rues projetées et le percement et le prolongement de nouvelles rues. Bien que les deux plans (1850-1876) soient différents, ils sont aussi complémentaires (Belabed Sahraoui, 2011, pp. 153-157).

Des rues rectilignes sont percées, orientées de la Brèche vers la partie septentrionale. Le quartier européen a tenté un tracé en échiquier, initié par le percement de trois principales artères qui traversent le Rocher, cependant que le quartier arabe a conservé son tracé irrégulier.

Afin de relier les deux grandes entrées de la ville, la rue Nationale (rue Impériale) était indispensable pour communiquer la Brèche avec le pont d'El-Kantara et lier la gare et la halle aux grains. La rue Nationale forme un long ruban de constructions européennes qui traverse l'îlot musulman. Elle a divisé la ville du rocher en deux parties inégales : la grande partie au nord abritait la population française, la population juive et des souks indigènes et, au sud, un petit triangle séré abritait le quartier arabe (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 94).

Le percement de la rue Damrémont relie la place de la Brèche à la Kasba. Il suit initialement un tracé légèrement modifié d'une voie traditionnelle ; la rue est rectifiée en 1852. À l'ouest de cette rue, un réseau de rues rectilignes se dessine, formant des intersections à angle droit (notamment la rue Sauzai et ses perpendiculaires), caractérisant un quartier où la configuration urbaine en damier est la plus prononcée, bien que les rues demeurent de largeur modeste (Pagand, 1994, p. 284).

Un autre percement concerne la rue de France (Didouche Mourad actuellement), entraînant la nécessité de créer des rues transversales pour la relier à la rue Damrémont. Cette rue n'était pas entièrement achevée lorsqu'a débuté l'aménagement de la rue Impériale (travaux réalisés de 1868 à 1870). Ce percement a entraîné la création d'autres voies transversales pour relier la rue de France[129] à la rue Impériale (Pagand, 1994, p. 284).

[129] Qui commence de Souk El-Rzel et aboutit à la rue Thiers qui n'était pas encore tracée.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

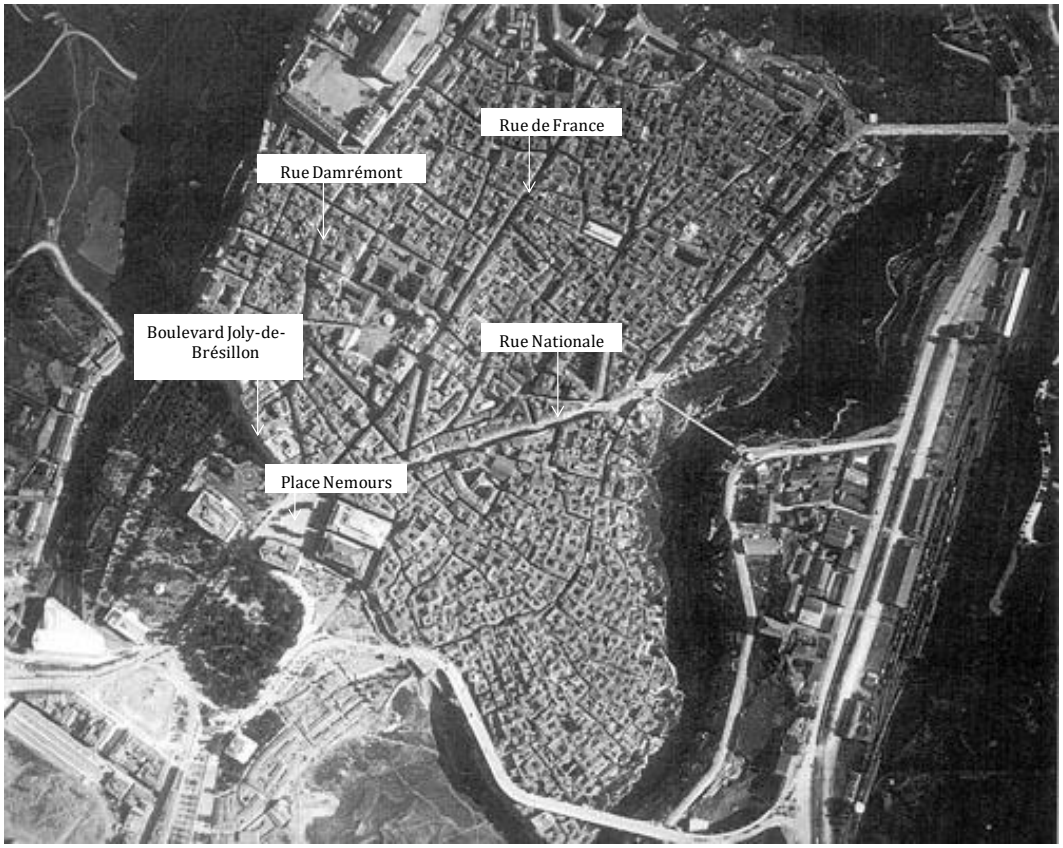


Figure. Photo aérienne, les principales rues et percements de la ville du Rocher
Source : (Constantine hier et aujourd'hui, n.d.d. Interprétée par l'auteure, 2024).

À la demande de la population juive, le percement de la rue Thiers est envisagé en 1883, permettant de lier la rue de France et le pont El-Kantara, procédant à la destruction des maisons sur un côté (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 83).

Les interventions effectuées au sein de la vieille ville sont perçues comme des "déchirures" traversant un tissu urbain dense. En 1867, les travaux du premier tronçon ont débuté, nécessitant des expropriations et des démolitions. Des quartiers résidentiels ainsi qu'une partie de la Grande Mosquée (Djamaa El-Kebir) ont été démolis, et la façade de cette dernière a été entièrement redessinée (Bouchareb, 2006, p. 54).

La rue Basse-Damrémont fut connectée à la place Nemours, entraînant la reconstruction de la façade du bâtiment du Trésor, également utilisé comme bureau de poste. Les alignements de la rue Damrémont furent rectifiés pour atteindre leur configuration. La place des Chameaux fut nivelée et entourée de nouvelles constructions, tandis que celle du Caravansérail fut dégagée. De plus, la place de Rahbet-Es-Souf, autrefois occupée par une série de citernes, fut complètement dégagée, puis des voûtes furent construites pour soutenir le sol au-dessus. Enfin, l'accès à la porte d'El-Kantara, par l'extrémité inférieure de la rue Grand, fut facilité.

Parallèlement, les rues Damrémont, d'Aumale, Caraman et Vieux furent pavées, marquant ainsi une étape significative dans la transformation urbaine de la ville (Mercier, 1903, pp. 548-549).

Pagand (1994, p. 288) a souligné que la colonisation est confrontée au défi de créer une image homogène de la ville, ce qui est entravé par la morphologie urbaine préexistante. Pour résoudre ce problème, la colonisation utilisa, d'une part, *l'urbanisme des rues* pour dissimuler la médina. Les quartiers européens, traditionnels ou mixtes, se retranchent derrière les bâtiments le long des boulevards périphériques et à l'intérieur des principales rues européennes, créant des ruptures entre les zones périphériques et les ensembles internes. Certains des immeubles sont destinés aux Européens et sont liés au centre européen, comme la Place Valée, dotée d'immeubles et d'espaces publics de qualité, dignes d'un centre urbain prestigieux.

D'autre part, la colonisation a marqué son territoire par une politique de construction d'immeubles prestigieux. Tout au long de la rue du Boulevard Joly-de-Brésillon[130] et de la rue Nationale, se dressent l'une après l'autre des constructions monumentales néoclassiques, ce qui donne de loin l'aspect d'une ville européenne.

Les travaux exécutés du nouveau plan d'alignement général de la ville de Constantine perdurent jusqu'à la fin des années 1930 ; ils ont entraîné la disparition des boutiques traditionnelles qui jalonnaient les rues (Pagand, 1989, p. 22). La transformation urbaine de la ville entre 1850 et 1860 a façonné son nouveau visage, caractérisé par la juxtaposition de deux types distincts de tissus urbains. Ces derniers interagissent également à leur rencontre, notamment dans la partie centrale de la ville (Pagand, 1989, p. 24).

3.4. Extensions Extramuros, la nécessité d'agrandir la ville

3.4.1. Débat sur l'extension urbaine, rive gauche ou droite ?

La volonté de créer une nouvelle ville européenne authentique se manifeste davantage vers la fin du XIX^{e} siècle. Cela se matérialise par l'expansion des quartiers périphériques existants, dans une tentative de donner naissance à une nouvelle configuration urbaine (Pagand, 1994, p. 282).

L'expansion de la ville apparaît comme une nécessité incontournable pour l'établissement d'une cité européenne. Les Européens, n'ayant pu s'installer, occupèrent très tôt les alentours :

[130] En partant de Bab El-Djedid, en tournant légèrement à droite en se dirigeant vers la Casbah (la rue Damrémont et la rue Brunache).

deux voies s'offraient pour sortir de la ville : l'isthme qui reliait la ville à Coudiat et le pont El-Kantara. C'est dans ces deux directions qu'ils créèrent les faubourgs (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 163).

Des solutions ont été envisagées afin d'élargir les limites de la ville. Un projet visant à agrandir les fortifications n'a pas été concrétisé en raison des caractéristiques du site qui le rendaient impraticable. Par la suite, un autre projet entre 1852 et 1854 a émergé, proposant la construction d'une enceinte sur le Coudiat Aty, englobant ainsi une nouvelle ville européenne. Néanmoins, la topographie du site a dissuadé la mise en œuvre d'une telle emprise (Pagand, 1989, pp. 26-28). Le projet du Coudiat a connu toutes sortes d'obstacles tout au long de quarante ans. Le 19 février 1868, la municipalité mettait des travaux en adjudication à une société civile, « *la Compagnie foncière du Coudiat* ».

La colline de Coudiat, s'étendant sur une superficie de 7 hectares et atteignant une hauteur de trente mètres, constituait un obstacle entre la ville et ses faubourgs. Le projet de dérasement du Coudiat a été étudié par une commission, composée de militaires, d'administrateurs et d'ingénieurs, désignée par un arrêté du gouverneur général en date du 31 juillet 1850 (Belabed Sahraoui, 2011, p. 89). Le projet, dont l'auteur était l'ingénieur des Ponts et Chaussées Coumes[131], a été approuvé par arrêté, rendu par le ministre de la guerre (Mercier, 1903, p. 546), du 14 juin 1852. Le plan du quartier prévoyait que sa pente suivrait celle des rues latérales et qu'une large rue de quatorze mètres centrale serait bordée d'arcades[132]. Le début de cette rue a été ouvert derrière la Halle aux grains en 1867 (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 157).

Avant de choisir le Coudiat pour créer la nouvelle ville européenne, le projet d'extension de la ville a suscité le débat de deux partisans, ceux de la rive droite (Sidi M'cid) et ceux de la rive gauche (Coudiat). En 1853, le projet de relier Constantine et Philippeville par un chemin de fer et de créer une gare ferroviaire à El-Kantra a détourné l'attention vers la création d'une nouvelle ville à Sidi M'cid. Ce dernier, d'une superficie de 15 hectares, offrait des conditions géographiques favorables. La réalisation de ce projet impliqua la construction de 4200 mètres de route vers Philippeville, contribuant ainsi au développement économique de la province.

[131] « *A la fin du mois de janvier, M. Coumes, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Constantine depuis plus de deux ans, fut nommé à Alger. Chargé de la direction des travaux de la ville, on lui devait de très utiles créations et, notamment, un projet de nivellement complet du Koudiat pour l'extension de la ville, qu'il avait fait adopter, malgré une certaine opposition. Il fut remplacé par M. de Lannoy »* (Mercier, 1903, p. 544).

[132] Les arcades sont une obsession des projets coloniaux. Considérées comme un signe de distinction, les immeubles à arcades donnent explicitement un caractère de luxe (ANOM, GGA, 1N13, 1846-1849, cité dans Malki Allouani & Pagand, 2014, p. 65).

Les partisans de ce projet se sont justifiés en évoquant le coût élevé lié au dérasement du Coudiat (Belabed Sahraoui, 2011, p. 89). Les partisans du projet de Coudiat ont défendu leur choix par la création d'une nouvelle ville qui domine celle de l'ancienne et plus rapprochée d'elle, avec une vision à court terme : la ville n'avait pas besoin de grande surface pour loger la population européenne. Quant à la liaison avec la gare d'El-Kanrtara, elle se fera par la création d'un pont à partir de la rue Rouand (passerelle Perrégaux), ce pont servira à amener les eaux pour alimenter Constantine en cas d'écroulement du pont d'El-Kantara. La municipalité de Constantine, après un vote, adopta le projet de dérasement du Coudiat (Belabed Sahraoui, 2011, p. 95).

Pendant ce temps, des extensions extramuros commencèrent à émerger, d'abord près de la gare à El-Kantara, puis autour de la colline du Coudiat Aty, où la rue Rohault de Fleury fut aménagée en 1866. Son autre extrémité devait se situer au cœur des faubourgs de Saint-Antoine. En 1868, à l'ouest du Coudiat Aty, le faubourg Saint Jean commença à se développer et à s'étendre via la rue Sainte-Antoine (1873). Afin d'harmoniser ces différentes parties de la ville, naquit le projet d'urbanisation du Coudiat Aty, impliquant la collaboration de nombreux acteurs (Pagand, 1989, pp. 26-28).

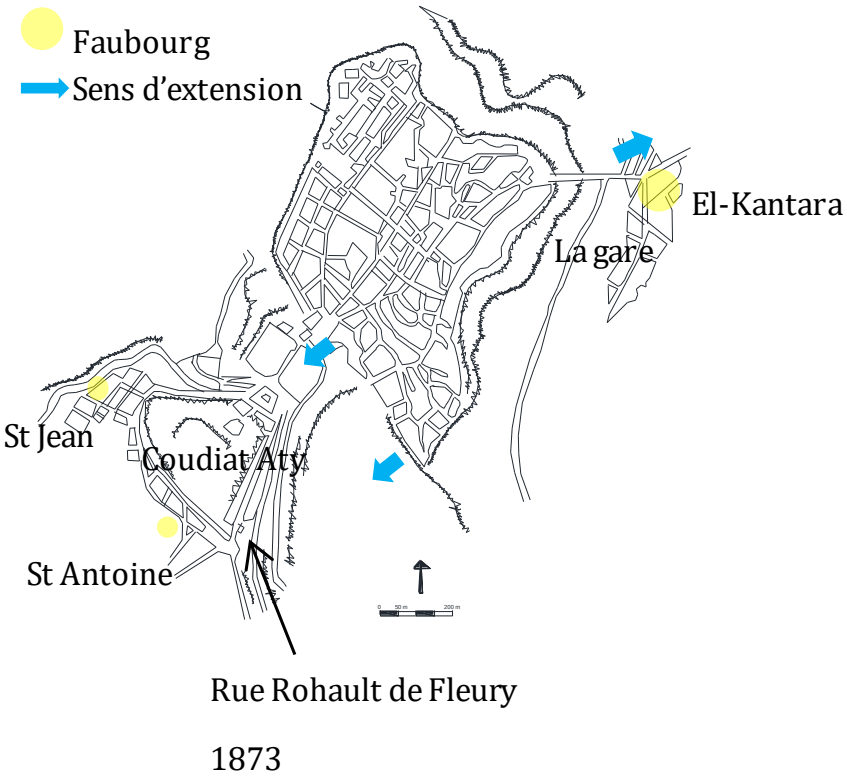


Figure. Extension de la ville de Constantine et la création des nouveaux faubourgs
Source : **(**Pagand, 1989 ; dessinée et interprétée par l'auteure, 2024).

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

Un vaste chantier est mis en place pour aplanir la colline du Coudiat Aty. Bien que le dérasement complet du Coudiat Aty, cédé à la ville par le domaine de l'État en 1864, ait été initié en 1888 conformément à un plan d'aménagement élaboré en 1887, la décision a été prise d'entreprendre plutôt un décapement qui libérerait seulement un plateau de six hectares, dix ans plus tard. En 1903, le président Loubet inaugura le début des travaux de décapement qui ont été achevés au début de 1905. Par la suite, un boulevard encerclant le Coudiat Aty, le boulevard Carnot, a été ouvert en 1910.

Les premiers bâtiments sont construits à partir de 1921, et un nouveau plan d'alignement général du plateau a été établi en 1928 (Pagand, 1989, p. 28). La lenteur du projet du Coudiat a entraîné l'installation des principales administrations et des équipements coloniaux dans le centre ancien. En conséquence, celui-ci est demeuré le principal pôle urbain où la domination européenne s'est manifestée. L'entreprise coloniale n'a donc pas été d'une efficacité remarquable pour un projet qui la concernait fortement (Malki Allouani & Pagand, 2014, p. 75). La ville de Coudiat avec le temps, prend un aspect moderne avec des maisons, des immeubles et des écoles ; la population scolaire devient de plus en plus considérable (Chivé & Berthier, n.d., p. 14).

Des édifices publics sont établis au Coudiat, tels que l'ESP des jeunes filles, l'ESP des garçons, l'église Sacré-Cœur (1925), l'hôtel des travaux publics, l'hôtel de police, le Service des impôts, etc. La réalisation de plusieurs écoles (lycée de Jeunes Filles, les écoles libres, les écoles primaires, les écoles d'artisanat et l'école pratique d'industrie) permettait à la ville de Constantine d'avoir un caractère intellectuel.

La ville intramuros est connectée avec le Coudiat Aty par les deux squares et aboutit jusqu'au faubourg Saint-Jean à travers la rue Rehaut-de-Fleury[133]. Avec l'utilisation des terrains constructibles autour de Coudiat, la recherche des possibilités de planification urbaine sur les deux rives devient indispensable.

[133] La rue Rehaut-de-Fleury est une rue où s'installent des boutiques de chaussures, des vêtements, des5 librairies, de pharmacies, etc. Dotée de vitrines lumineuses garnies d'objets luxueux (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 174), elle deviendra plus tard un des importants axes de promenade, elle surplombe la route de Sétif (avenue Anatole-France).

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

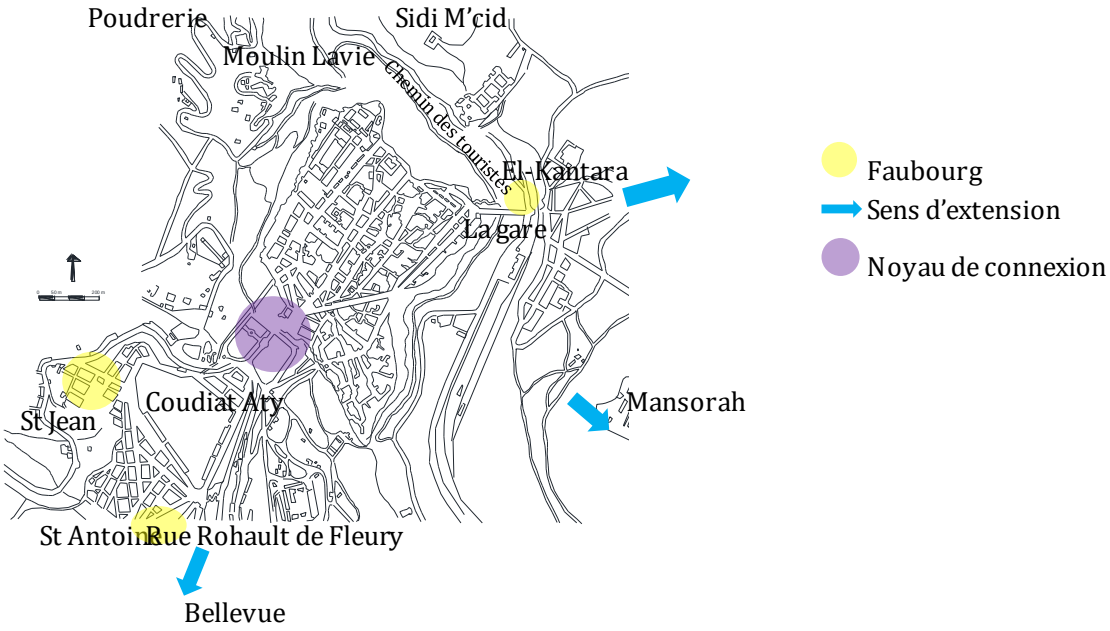


Figure. Développement de la ville vers 1903
Source : (Dessinée et interprétée par l'auteure, 2024).

3.4.2. Extensions sur la rive droite, El-Kantara

Pour la construction de la gare, l'opinion publique était divisée en deux camps. D'un côté, les ingénieurs des chemins de fer et des Ponts et Chaussées, l'administration préfectorale et les propriétaires ayant des intérêts sur la rive droite ont préféré le site d'El-Kantara. De l'autre côté, la Chambre de Commerce, le (CM) et les habitants ont soutenu le site de Bardo. Finalement, lors de la visite de l'empereur Napoléon III à Constantine en 1865, il a été décidé d'installer la gare à El-Kantara, en raison des contraintes du site et des exigences d'accessibilité (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 61). En 1870, le chemin de fer reliant Constantine à Philippeville est inauguré, pour améliorer les relations commerciales avec la métropole. A partir de cette date, des plans de lotissements sont soumis au (CM). Un architecte fut chargé, par la Commune, d'étudier un plan d'ensemble fixant tous les alignements, le nivèlement et le raccordement des rues afin de régler au préalable les problèmes d'articulation des lotissements projetés et pour ne pas refaire après la restructuration, comme le cas que présentait Coudiat. En 1872, le (CM) adopta son plan d'alignement et de nivèlement (Belabed Sahraoui, 2011, p. 119).

Belabed Sahraoui (2011, pp. 120-123) rapporte que la construction de la gare et de l'usine à gaz a conduit à l'émergence d'une classe ouvrière qui s'est approprié le terrain de Tazzelite. "La Société Française des Cités Ouvrières de Constantine", regroupant les ouvriers, avait pour

objectif de construire des maisons salubres et à bon marché. En 1895, un terrain situé près de la gare a été donné par les propriétaires Barillon pour la construction d'une cité ouvrière de dix maisons. Ensuite, un projet initial, proposé par l'ingénieur Ramès, visait à édifier une cité ouvrière conforme aux normes d'hygiène. Cependant, ce projet n'a pas abouti en raison d'un conflit de terrain. Par la suite, un autre projet, élaboré par Pérot, est adopté par le (CM). Ce projet prévoyait la réalisation de maisons à bon marché près de l'usine à gaz, contribuant ainsi à donner un caractère industriel au faubourg d'El-Kantara.

En 1873, au bout de 36 ans de colonisation, la ville de Constantine a subi des transformations significatives afin de permettre l'accueil de deux populations, européenne et indigène, dont les effectifs étaient presque équivalents en nombre.

3.4.3. Extensions de Sidi Mabrouk, Lamy et Bellevue

L'urbanisme va ensuite évoluer vers une forme plus moderne, marquée par l'émergence des premières cités ouvrières à Bellevue et dans les faubourgs Lamy en 1919, en réponse à la crise du logement des années 1920 (Pagand, 1989, p. 31). En 1926 fut créée la cité ouvrière à Sidi Mabrouk (La Dépêche de Constantine, 1929).

S’étendant dans la petite vallée d’Ain-el-Aneb par les faubourgs de Lamy Inférieur et Lamy Supérieur vers le sud-est, les quartiers militaires ont occupé le plateau de Mansourah, dominant l’Oued Boumerzoug, tandis que la présence des ateliers du chemin de fer amenait la création de Sidi Mabrouk Inférieur et Supérieur. Le plateau du Mansourah malgré son isolement et son éloignement de la ville, offrait le potentiel de construire une autre ville.

À Bellevue, des maisons individuelles ont été construites, transformant ainsi le quartier en une zone résidentielle. En raison de son éloignement du centre-ville, des groupes scolaires y ont été établis pour répondre aux besoins éducatifs des habitants. Près du fort de Bellevue, le stade Turpin a été construit par l'autorité militaire sur un terrain lui appartenant. Ce secteur comprend également le quartier de l'Artillerie et la Caserne du Train des Équipages (Chivé & Berthier, n.d., p. 15).

Dès 1925, suite à la crise du logement qui a frappé la plupart des villes algériennes, et en réponse à la demande croissante de logements, l'Office Public des Habitations à Bon Marché (HBM) a activement collaboré, dans une entreprise de construction d'envergure, avec des sociétés privées et divers acteurs du secteur de la construction.

Au cours de cette initiative, Constantine est dotée au total de 16 immeubles d'habitations collectifs (au total 350 logements), dont 9 immeubles au camp des Oliviers. Biesse-Eichelbrenner a rapporté qu'en 1928, l'office (HBM) procédait à l'adjudication des travaux pour la construction de trois immeubles au camp des oliviers. Ils se dresseraient dans la pente qui conduisait de Bellevue à la route de Sétif près de l'hôtel Transatlantique. Elle fut nommée la cité Lalloum, au nom du président d'office Maurice Lalloum (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 178).



Figure. HBM de Bellevue et du Camp Olivier
Source : (Les chantiers nord-africains, janvier 1937, p. 439).

À Bellevue, Lamy, Sidi Mabrouk, entre autres, plus de 460 maisons individuelles sont édifiées. Sur le plateau du Coudiat 160 maisons collectives privées sont construites. Dans l'ensemble, cette entreprise ambitieuse a conduit à la construction de 476 immeubles (Les chantiers nord-africains, 1937, p. 438).

Sidi Mabrouk, à la base un village militaire, abritait les quartiers de la cavalerie, Gallifet et de la Romonte, et un lotissement construit par les militaires (Belabed Sahraoui, 2011, p. 124). Le quartier engloba les Ateliers de maintenance des Chemins de Fer algériens et l'hippodrome.

Constantine en 1937 est une ville de 114 000 habitants, elle comprenait 4000 immeubles. La ville primitive du rocher n'avait que 30 hectares. Tous les quartiers nouveaux occupaient une superficie de 239 hectares : Ville européenne : 125 hectares ; ville militaire 60 hectares ; ville indigène : 42 hectares, îlots juifs : 12 hectares, le plateau Mansourah offrait 150 hectares. Cependant, le projet d'extension de la ville, entamé dès 1854, n'avait montré aucune efficacité pour son développement 65 ans plus tard. Le faubourg Saint-Jean était limité par le cimetière musulman et le quartier d'Artillerie, El-Kantara était limité par la forêt des pins, s'établissait à l'est de la voie ferrée, et ne dépassait pas au nord le Chabet Ain-el-Arab ; les pentes sud-est du Mansourah et le plateau commençaient à être conquis par les habitations. Sidi Mabrouk inférieur était réduit à quelques maisons isolées. Le Sidi Mabrouk supérieur ne comprenait

que quelques immeubles. La ville du rocher devient alors un noyau central autour duquel les faubourgs deviennent des satellites (Chivé & Berthier, n.d., pp. 5-12).

L'urbanisme colonial de Constantine a été fortement influencé et contraint par le caractère unique de son site. Dès que l'urbanisme colonial a commencé à s'étendre de manière significative au-delà de la première installation superposée à la médina, il a développé partiellement un urbanisme de substitution et de régulation (Pagand, Malki Allouani, 2014, p. 59). Il était nécessaire de mettre en place des ponts et des assesseurs, ainsi que de dégager une colline pour ériger de nouveaux quartiers et les relier au rocher. Cependant, des décisions erronées ont été prises, impactant le tissu authentique de la vieille ville. Il aurait été préférable de préserver l'intégrité de la cité indigène et de bâtir une cité moderne sur le plateau Mansourah (Chivé & Berthier, n.d., p. 5).

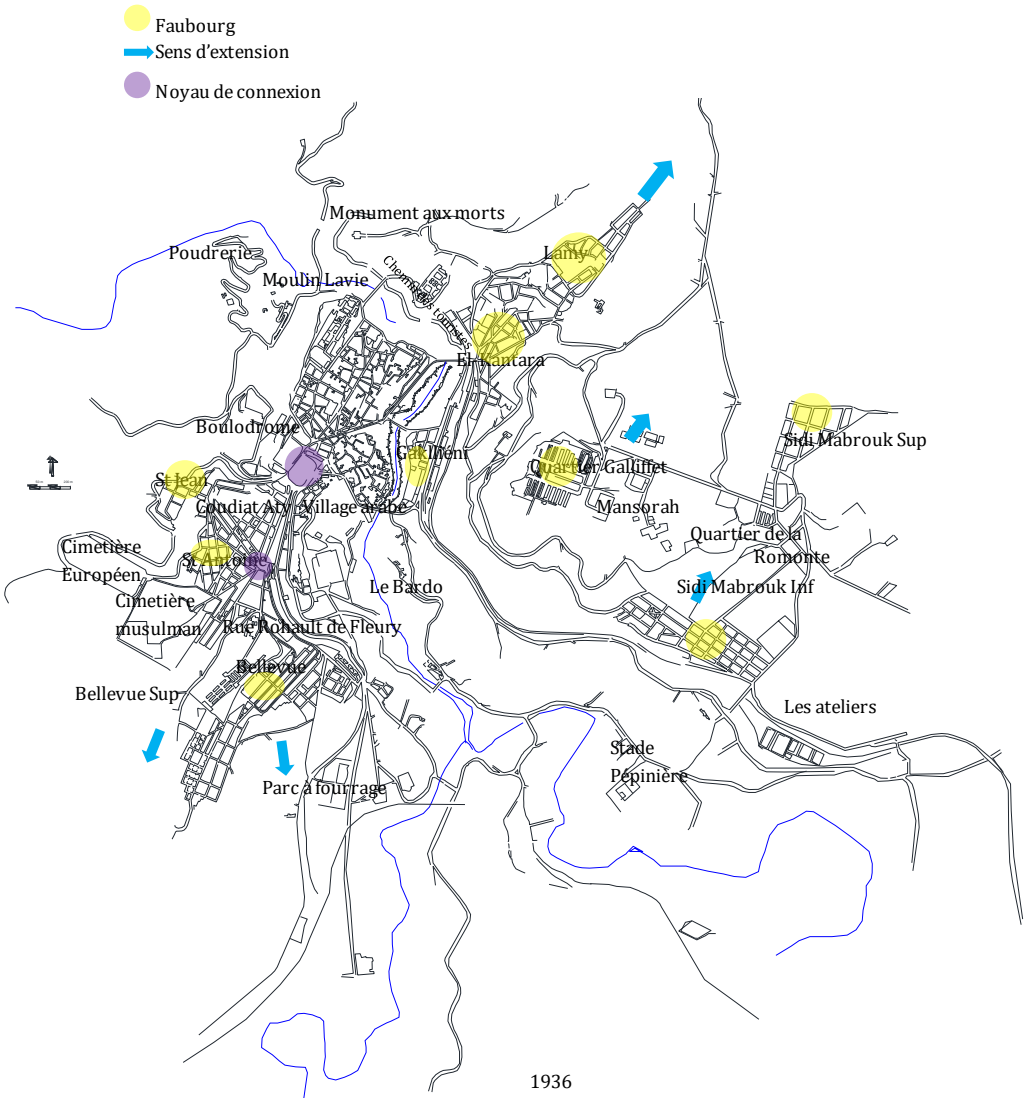


Figure. Développement de la ville vers 1936
Source : (Service géographique de l'armée (1936), dessinée et interprétée par l'auteure, 2024).

3.5. Connexions horizontales et verticales au défi majeur d'urbanisation (ponts, ascenseurs et voiries)

Les faubourgs, éparpillés de part et d'autre de la ville, posent un défi majeur de connectivité avec le centre, où se concentrent les principales activités économiques, sociales et culturelles. Cette situation oblige la municipalité à dépenser des sommes importantes pour résoudre les problèmes urbains et chercher des solutions plus efficaces et économiques. À chaque fois que le conseil discute des projets de grande envergure, la question des dépenses serait davantage.
Les habitants des faubourgs ont souvent des difficultés à accéder aux services centrés dans la ville du Rocher, ce qui implique la construction des groupes scolaires, religieux, etc., et impose des travaux d'amélioration urbaine pour répondre aux revendications des habitants. En améliorant la connectivité, la municipalité de la ville voulait réduire ces disparités à travers l'amélioration de l'infrastructure et de la mobilité urbaine et la gestion du trafic (routes, chemins de fer, lignes de tramways, réalisation des ponts, etc.).

Le pont d'El-Kantara, restauré par Salah Bey en 1792 (Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937), 1937, p. 43), joua un rôle essentiel en reliant la gare et le faubourg à la rue Nationale. Au fil du temps, ce pont a subi des effondrements successifs, il s'est écroulé en 1857, nécessitant à chaque fois des efforts de reconstruction et de consolidement (Imp. Orientale Fontana Frères, 1931, p. 14). Ce pont est à la base un pont construit par les romains. Des travaux sont menés pour construire un nouveau pont en 1861, qui est élevé de plus de dix mètre par rapport à l'ouvrage précédent. Il fallait donc remonter la porte El-Kantara pour s'ouvrir avec la rue Impériale (rue Nationale). Le pont est rendu possible à la circulation en 1863. Cependant, ce pont fut consolidé plusieurs fois (1924), la porte, jugée inutile, fut supprimée en 1925. Pour les célébrations du centenaire, le pont fut reconstruit en matériaux légers (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 183).

Pour faciliter l'accès à la ville depuis le sud, tout en offrant une présence imposante qui domine le quartier indigène ainsi que les vallées du Rhumel et de Boumerzoug, le viaduc de Sidi Rached fut construit en 1912. Ce pont fait communiquer la ville avec la route du Sud en accordant à la place Lamoricière un rôle de carrefour vital (Chivé & Berthier, n.d., p. 11). Cette courbe de 450 m de long est composée de 25 arches en pierre. Il franchit la gorge, au-dessus du pont du diable, par une arche centrale de 70 m de portée et de 105 m de hauteur. Il permet de rejoindre la route de Batna (Les chantiers nord-africains, 1937, p. 438).

L'avenue d'Angleterre est reliée au pont de Sidi Rached en passant par l'avenue Viviani ; cette dernière communique avec la rue du Japon par un escalier. Les immeubles établis au bord de cette rue, côté du Rhumel, sont assis sur les déblais provenant du dérasement de Coudiat Aty (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 154).
Au croisement de l'avenue Viviani, du pont Sidi Rached et de la rue Berteaux, la rue Perrégaux traverse le quartier Bab El-Djabia jusqu'au Bab El-Kantara, elle se prolonge par la rue Alexis-Lambert et se croise avec la rue Georges Clemenceau (rue Nationale en 1868).

Pour éviter un long détour, il fallait construire une liaison directe en reliant la rue Damrémont et le boulevard de Belgique à l'hôpital par la passerelle métallique suspendue de Sidi M'Cid . L'ouvrage est dû aux ingénieurs Raby et Souleyre, il est inauguré en 1912. Ce pont établit une connexion vitale entre le quartier de la Casbah, les pentes de Sidi M'cid et l'Hôpital civil. Cette structure permet une communication fluide entre ces différentes zones de la ville.

En 1923, la passerelle Perrégaux fut construite. Elle permet de se rendre de la ville à El-Kantara sans faire un long détour, en accédant à la rive gauche par un escalier construit dans la rue Nationale en bordure de la place Molière. L'escalier fut construit en 1925. La passerelle offre une voie rapide aux piétons pour rejoindre le centre-ville et la gare. L'ascenseur Perrégaux fut construit pour relier au centre de la ville tout le faubourg Galiéni. Il est établi entre le Rhumel et la voie ferrée.

Après les percements du boulevard de l'Abîme, commencés en 1912 et achevés en 1915, la construction d'un ascenseur en 1935 a permis d'accéder au pont des Chutes, construit en 1925, et aux bains de Sidi M'Cid, où une piscine olympique a été édifiée la même année, en 1935. L'ascenseur de Sidi M'cid, un ouvrage impressionnant, prend la forme d'un puits perforé dans la roche, atteignant une hauteur de 160 m. Le pont des Chutes, caractérisé par son architecture classique avec des arches en pierre, surplombe un fleuve qui plonge ensuite en cascades spectaculaires vers la plaine du Hamma (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 197). Au bout du pont se trouve le chemin des touristes, créé par Ramès en 1895. Le pont des Chutes ajoute une dimension pittoresque et panoramique au paysage de la ville.

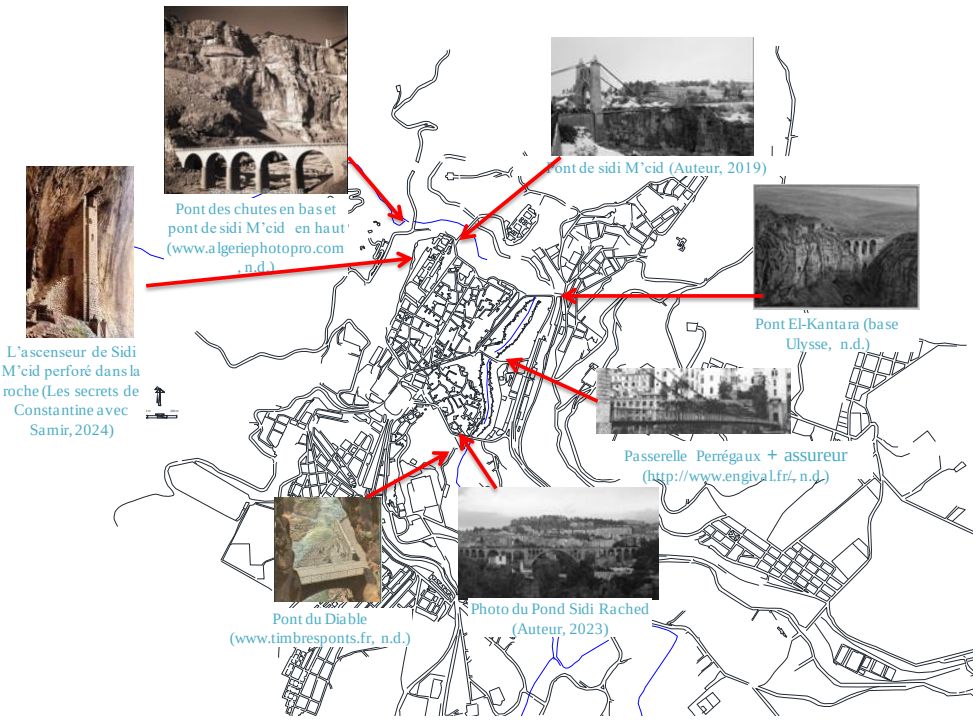


Figure. La ville en 1936 avec les connexions horizontales et verticales
Source : (Auteure, 2024).

3.6. Places et espaces verts

Les ingénieurs du génie de la colonisation française ont accordé une grande importance à l'espace public, sans oublier le rôle du (CM) (Belabed Sahraoui, 2011, p. 141). Les places sont considérées comme un instrument politique, économique et idéologique. Elles étaient utilisées pour mettre en ordre le territoire conquis et affirmer la souveraineté et véhiculer une représentation idéologique et symbolique de la colonisation. Le pouvoir colonial cherchait à imposer sa vision de l'ordre et à renforcer sa domination sur la population locale (Foura & Foura Bouchair, 2003, p. 321). De plus, ces aménagements (la place Lamoricière et la Brèche) constituent des points stratégiques essentiels pour l'attaque et l'ébranlement de l'enceinte de la ville (Belabed Sahraoui, 2011, p. 141).

En effet, les places, en plus de leur rôle sociétal, participent à la mise en scène du pouvoir colonial et de son impérialisme. Au début de la conquête, les places traditionnelles ont été réaménagées, dénivelées et pavées (place Négrier et place des Chameaux) afin de répondre aux besoins de la nouvelle population. Au sein de la ville intramuros, après les travaux de percement, d'alignement, des places font naître et d'autres se font appropriées, telles que la place Maréchal Foch (place du Palais), Négrier, Pineli, Orléans, Molière, des Galettes. Ensuite, avec le développement de la ville, la municipalité prenait en charge l'embellissement de la ville et créait de nouveaux squares, jardins et places publiques.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

La place du Palais située devant le palais d'Ahmed Bey était un lieu animé, abritant des cafés, des banques, le mur de l'église et, au centre, le kiosque à musique. Cet espace reflétait la diversité des activités sociales et culturelles qui s'y déroulaient. La place Négrier se présente comme une allée provinciale, bordée de bâtiments administratifs et de la mosquée de Salah Bey, conférant à cet endroit une importance tant sur le plan administratif que religieux.

Une fois que les nouveaux traits de la ville sont marqués, les espaces urbains commencent à prendre une forme (Belabed Sahraoui, 2011, p. 141). Peu à peu, les remparts se sont effacés (Chivé & Berthier, n.d., p. 11). Un projet fut proposé au génie pour déplacer la porte de Valée et une partie du mur d'enceinte en (1866). Cependant ce projet entraîne une lourde dépense que la Commune ne peut pas supporter. En 1870, le maire Brunache décida la suppression de la porte de Valée et d'environ 80 m du mur d'enceinte, l'autorité supérieure militaire adopta cette proposition et jugea inutile le poste de la Brèche (Belabed Sahraoui, 2011, p. 132). Pour unifier les deux côtés et assurer l'accessibilité, la porte Valée est démolie en 1881 ainsi que les murs de part et d'autre. Une grande place a émergé comme un point de connexion central avec la ville du rocher.

La place Nemours ou la place de la Brèche représente un lieu symbolique dans la ville de Constantine, ancien forum antique, point de la chute de la ville aux mains des soldats français en 1837, où ils ont pu pénétrer la ville à travers une brèche ouverte dans les remparts de la ville. Elle fut aménagée en esplanade dans les premières années de la colonisation. Elle est bordée par le palais de la justice, le marché, le théâtre[134], autour de laquelle se trouvaient des cafés et des boutiques de luxe. De la place Nemours, au nord-est divergent en forme d'éventail les principales artères de la ville, rue Clemenceau (actuellement rue Larbi Ben M'hidi), la rue Caraman, prolongée par la rue de France, la rue Brunache que prolonge la rue Damrémont (actuellement rue Si Abdellah) et le boulevard Joly-de-Brésillon (actuellement Zighoud Youcef). La place était, au cours des années, un lieu de rassemblements festifs officiels et religieux. Lors du centenaire 1937, la place Nemours est devenue un point central qui regroupe les différents défilés et présentations militaires et commémoratives.

La place de la Brèche jouait un rôle crucial comme un point de communication. En effet, cette place servait de point de liaison entre la halle aux grains, où étaient entreposées les denrées et les richesses, et la sortie vers la gare (vers Philippeville, puis vers la métropole) (Belabed Sahraoui, 2011, p. 142). Elle ne se limitait pas à une simple place militaire (place d'armes),

[134] Devant le théâtre, la rue Combes débouche vers la place des Galettes (Rahbat Es-Souf).

mais occupait également une fonction logistique essentielle, jouant un rôle central dans l'économie de la région.

À proximité de la Brèche se trouve un terrain qui abrite le square Valée et qui fait partie de la zone des servitudes militaires. La Commune loue ces terrains, connus sous le nom d'« esplanade Valée », qui s'étendent jusqu'aux routes de Sétif, Batna et de Philippeville. Ce terrain a été déclaré d'utilité publique pour permettre la réalisation de travaux d'embellissement de la ville et d'aménagement de voirie, notamment par la création de squares et la plantation d'arbres (Belabed Sahraoui, 2011, p. 143).

Deux squares sont créés : le square 1 (ou Valée) et le square 2 ou (de la République) séparés par l'avenue Lamoricière. Ils offrent un refuge verdoyant au cœur de la ville. L'un se distingue en tant que jardin anglais et l'autre adopte une conception à la française, agrémentée d'une fontaine, de statues et d'inscriptions antiques, créant ainsi un espace harmonieux où l'esthétique et la nature se conjuguent. Au bout de deux squares, en face à la halle aux grains (1853-1929) (garage Citroën, 1933), se trouve la place de Lamoricière dans laquelle fut élevée la Statue de Lamoricière.

La place de la Pyramide[135], située devant la Gendarmerie en direction de Bellevue, revêt une importance particulière dans la conquête de Constantine. C'est en cet endroit que le Maréchal Damrémont fut tué. La construction de cette place débuta en 1866. Son nom fait référence à une pyramide en marbre érigée en 1937 en l'honneur du Maréchal Damrémont, mort la veille de la prise de Constantine (Foura & Foura Bouchair, 2003, p. 331).

En se poursuivant avec la politique d'aménagement et d'embellissement, des places sont implantées dans les faubourgs, tels que la place et le square Gambetta à Saint Jean.

[135] Derrière la place des Pyramides, il y a la gendarmerie (1875) et la prison (1868).

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

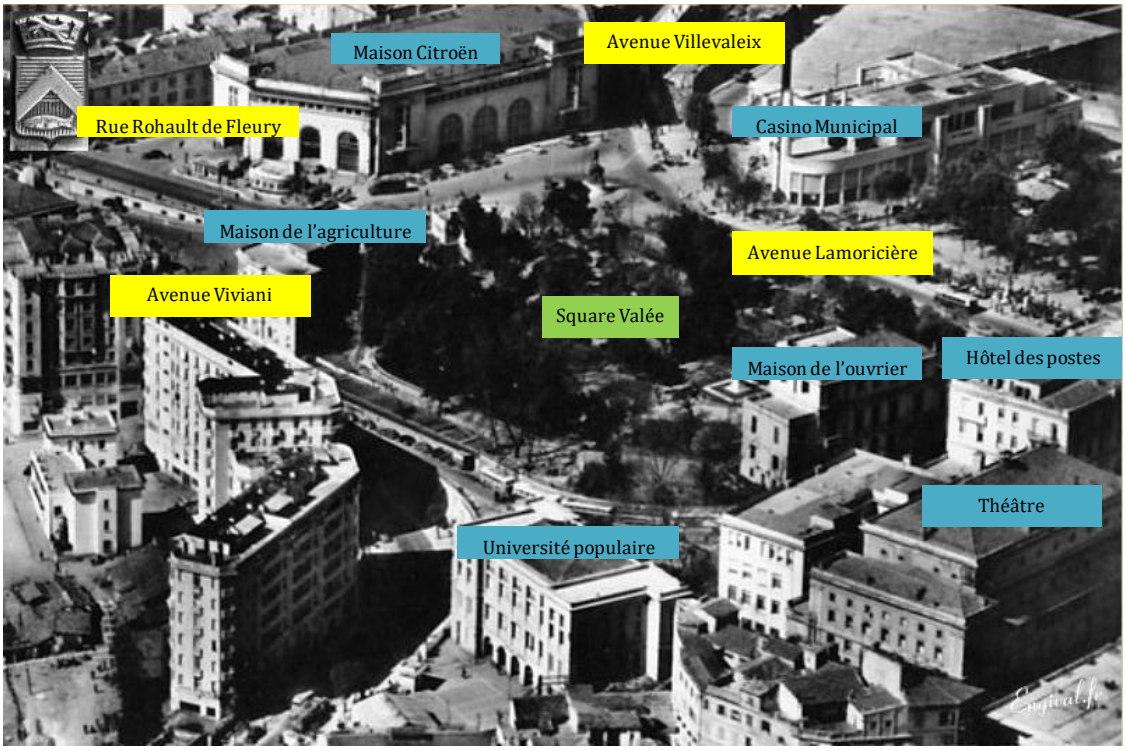


Figure. Le square Valée et ses alentours
Source : **(**Engival.fr, n.d.c. Interprétée par l'auteure, 2024).

3.7. Adduction d'eau potable et égouts

L'alimentation en eau à l'époque était assurée par des citernes immenses, creusées par les Romains, et ensuite détruites par les Vandales. Au début de la conquête, ces citernes servaient de château d'eau aux sources collectées par les militaires (Centenaire de l'entrée de Constantine dans la patrie française, 1937, p. 96). En 1866, un projet de Fesguia est étudié pour répondre aux besoins en approvisionnement en eau. Une conduite d'eau est établie depuis Fesguia et des prélèvements d'eau ont été effectués à partir du Boumerzoug (1929). Deux conduites, en maçonnerie, avec un chemin long, datant l'une de 1867 et l'autre de 1910, ne pouvaient pas recevoir les suppléments d'eau, il fallait construire une 3ème conduite en fonte nette et doubler le siphon de Bellevue (1932-1933). La troisième conduite fut modernisée avec un poste de verdunisation moderne en 1936 (Chivé & Berthier, n.d., p. 17).

Le développement de la ville dépendait étroitement des efforts considérables déployés par la Commune pour surmonter de nombreux obstacles naturels. Parmi ces défis figuraient le manque d'espaces libres, le nivellement des collines environnantes, la hauteur considérable de la falaise Ouest, qui éloignait les eaux de Sidi M'cid. Ces contraintes géographiques exigeaient des solutions ingénieuses et des travaux d'envergure pour permettre l'expansion urbaine et assurer l'approvisionnement en eau et autres ressources essentielles.

4. Commémorations, voyages officiels et fêtes

Les célébrations commémoratives ainsi que les fêtes officielles jouent un rôle crucial dans la valorisation de l'histoire d'une ville. Elles contribuent à revivre la mémoire collective et à renforcer l'identité nationale. Les voyages officiels, souvent organisés à l'occasion de ces célébrations, apportent une dynamique à l'espace urbain de la ville et engendrent souvent des initiatives de développement urbain.

Selon Belabed Sahraoui (2011, p. 59), les festivités du pouvoir municipal au début sont perçues comme des actes d'attachement et de reconnaissance envers la métropole. Ces moments sont souvent associés à l'inauguration de travaux ou de projets par des représentants de l'État, offrant des scènes de spectacle et rappelant les valeurs liées à la puissance coloniale. Son analyse des registres municipaux montre que le (CM) de Constantine n'a pas de politique de commémoration définie, jugée prématurée et inopportune pour des raisons financières.
En outre, à titre de reconnaissance et de mémoration, la ville a rendu hommage à tous les soldats qui se sont distingués lors de la prise de Constantine en nommant des rues, des places et des squares en leur honneur. Des noms tels que Nemours, Valée, Damrémont, Rohault de Fleury, Caraman, Perrégaux, Leblanc, Sauzai, Vieux, Combes, etc., ont été attribués à ces lieux.

4.1. Erection des monuments commémoratifs

La Commune de Constantine a préféré construire des monuments commémoratifs pour marquer le paysage architectural de la ville, rendant hommage aux personnalités militaires à titre de reconnaissance (Belabed Sahraoui, 2011, p. 64).
Pour commémorer les deux sièges de Constantine en 1836 et 1837, la Commune a érigé en 1852 le monument aux morts des sièges de Constantine. Le monument fut d'inspiration antique, un entablement triangulaire reposant sur quatre colonnes d'ordre ionique, avec une urne en bronze installée à l'intérieur. Le monument est érigé en honneur des soldats morts lors des sièges de Constantine dont les corps ont été enterrés à l'endroit où s'est déroulé l'assaut, au sud du rempart jusqu'à la batterie du Coudiat Aty. Le monument fut installé à la Kasba. Dans son caveau funéraire se trouvaient les cendres unies des morts ainsi que des reliques précieuses (Amato, 1979, p. 24).

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937



Figure. Le monument aux morts des sièges de Constantine 1836-1837
Source : (Amato, 1979, p. 25).

La Commune a autorisé par le décret du 30 décembre 1862 d'élever une statue en honneur du maréchal Valée. La statue est réalisée par Grauk. La date de l'inauguration du monument est programmée pour coïncider avec l'anniversaire de la prise de Constantine, le 13 octobre 1863 (Belabed Sahraoui, 2011, p. 64). Cependant, la statue n'est arrivée à Constantine qu'en 1866, où elle est placée au square Valée et inaugurée par le maire Adolphe Auguste De Contencin[136] dans un évènement solennel le 28 octobre 1866. À droite de la statue figure un boulet, à gauche la gueule d'un canon, le socle porte une inscription où se lit « La ville de Constantine au maréchal Valée-prise de Constantine le 13 octobre 1837 » (Amato, 1979, p. 62).



Figure. Inauguration de la statue du maréchal Valée en 1866 à Constantine
Source : (Amato, 1979, p. 61).

[136] Ancien colonel du génie.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

En 1903, le conseil municipal décida de glorifier le général Lamoricière en érigeant une statue à son honneur (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 121). La statue est inaugurée en 1909 dans une célébration solennelle en présence des hautes personnalités locales et indigènes, l'avenue du square fut nommée l'avenue de Lamoricière. L'œuvre est réalisée par le sculpteur Belloc, elle est inaugurée en avril 1909 (Belabed Sahraoui, 2011, p. 68). Cette statue est restée en face du vieux rocher 53 ans, toutes les cérémonies militaires sont articulées dans sa perspective, encore une fois fêtée en 1937 pour le centenaire de Constantine (Amato, 1979, p. 187).



Figure. Statue Lamoricière
Source : **(**Amato, 1979, p. 185).

En 1909, un monument fut érigé à Saint-Jean à la mémoire de François de Béhagle, de Toussaint Mercuri et de leurs fidèles indigènes dans leur mission en Afrique, conçu par l'architecte de la mairie Arbuix et Finck, ancien élève à l'école des beaux-arts. Sa plateforme est exécutée dans les ateliers de Cantini à Marseille. Il était inauguré à la place de Béhagle en 1911 en présence des autorités militaires et civiles et des familles des disparus. En 1926, un immeuble situé sur cette place devenait un lieu de culte de l'église protestante, il fut inauguré le 23 mai 1937 en présence du maire et de personnalités civiles (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 165).

En octobre 1922, fut inauguré le monument à la gloire des combattants de la Grande Guerre, le monument est placé dans la place de la Brèche. Le monument est sculpté par le maitre constantinois Alexandra.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937



Figure. Inauguration du monument aux combattants, la Brèche
Source : **(**L'Afrique du Nord illustrée, 1922, p. 8).

En 1923, la Commune a érigé un monument dédié à l'empereur Constantin à El-Kantara pour honorer le fondateur de la ville, une personnalité historique de grande importance. Constantine porte le nom de son fondateur, ce geste commémoratif représente le lien direct avec cette figure emblématique de l'Antiquité. Le fait d'honorer Constantin souligne non seulement l'importance historique de la ville, mais aussi son héritage culturel et religieux, marquant ainsi la reconnaissance de son rôle crucial dans l'établissement et le développement de la cité. Le monument est sculpté par le sculpteur français Brasseur, en répliquant une œuvre antique qui se trouvait à la basilique Jean-de-Latran à Rome.

La culture indigène marqua aussi le paysage de la ville : la Commune érigea la statue des musiciens arabes. L'œuvre représente un trio de musiciens arabes accroupis et jouant l'un de la « Zorna », l'autre de la « derbouka » et le troisième de la « chequoua » (la cornemuse indigène). Le groupe a une intensité de vie extraordinaire, il représente les attitudes indigènes d'une manière plus expressive (GGA 64 S 42), le monument est réalisé par le sculpteur L'Hoest et le socle fut établi par Alessandra. Elle est inaugurée le 19 mai 1929.



Figure. Monument des musiciens arabes à Constantine
Source : **(**Les chantiers nord-africains, 1929a, p. 317).

Un monument en forme de pyramide fut dressé dans la place de la Pyramide, au boulevard Mac-Mahon et la rue Saint-Antoine rappelant la mort du Général Damrémont, il est écrit : « ici fut tué par un boulet en visitant la batterie de brèche, le 12 Octobre 1837, ville de la prise de Constantine, le lieutenant général Damrémont gouverneur général dans le nord de l'Afrique, commandant en chef l'armé française expéditionnaire » et de l'autre côté une inscription en arabe, jugée inesthétique elle fut démoli en 1914 et remplacée en 1915 par une obélisque sculpté par Ebstein et Cristofle, avec une statue représentant Damrémont le drapeau à la main gauche et l'épée à la main droite[137] (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 168).

4.2. Voyages officiels

- **Voyage du duc Orléans, 1839**

Le 12 octobre 1839, le duc Orléans a visité Constantine et fut reçu devant le « *monument aux braves de l'armée française* », là où étaient enterrés les morts de l'expédition. Le lendemain fut déroulée une fête en rappelant le deuxième anniversaire de l'expédition (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 49). À cette occasion, la mosquée Souk El-Rzel, construite par le bey Keliane-Hassein en 1730 (Mercier, 1903, p. 253), fut reconvertie en cathédrale au culte catholique en 1839.



Figure. Tableau imaginaire représentant la visite du duc d'Orléans à Constantine, 12 octobre 1839
Source : (Base Ulysse, n.d.b.).

[137] La statue resta et l'obélisque fut modernisé dans les années 50, ensuite la statue disparut, reste que l'obélisque dressé dans un carrefour entre le nouveau quartier de Bellevue et le Coudiat (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p.169). La place est nommée au plus tard la place du Maréchal Joffr.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937

- **Voyage du Napoléon III, 1865**

Le Second Empire (1852-1870) a restreint l'influence civile. L'année 1860 a connu une sévère opposition de certains civils européens à certains militaires. En 1863, l'empereur Napoléon III a pensé à la création d'un royaume français sous la protection française. Il décida d'enquêter sur la situation par lui-même en visitant les trois provinces. Il s'est rendu à Alger le 1er mai 1865. Il visita Constantine, où il régla les affaires suspendues et prit des décisions concernant les projets en cours, contribuant ainsi à l'avenir de la colonie (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 62). Napoléon III est accueilli à la porte Valée. Il s'est rendu à l'entrée de la halle aux grains où un arc de triomphe fut élevé par la Commune en son honneur. L'arc de triomphe s'est présenté sous la forme d'une structure monumentale construite de sacs de blé, de farine, de laine provenant de la province et portant des inscriptions « Agriculture, Commerce et Industrie » qui symbolisent le développement économique de la province. La structure est surmontée de drapeaux français.

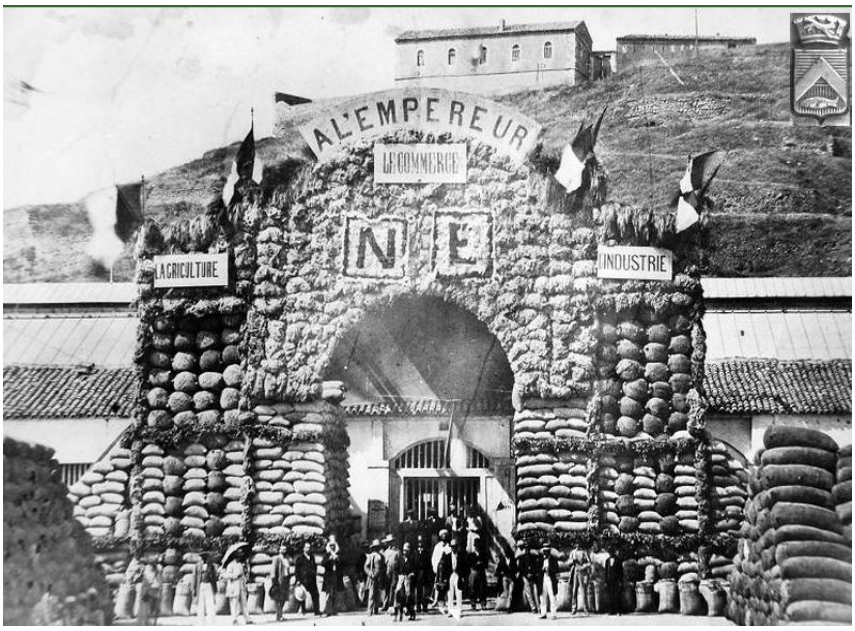


Figure. L'arc de triomphe à l'occasion de la visite de Napoléon III, à l'emplacement de la halle aux grains en 1865 (ensuite Citroën)
Source : **(**Engival.fr/, n.d.f.).

Pour exprimer leur loyalisme, une députation indigène attendait l'empereur devant un autre arc de triomphe de style mauresque, décoré de fleurs et de feuillage et surmonté d'un globe terrestre, d'une croix dorée, d'armes arabes, de versets du Coran et de drapeaux multicolores provenant des mosquées. Un troisième arc de triomphe fut élevé par la population juive, dressé dans la place Nemours (Le Monde illustré, 17/06/1865, p. 375). La rue du Palais était décorée. Un autre arc de triomphe fut érigé par les Maltais à la place d'Orléans et un dernier

dans le faubourg de Saint-Jean. Les illuminations et les guirlandes étaient présentes (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 62). L'empereur a aussi visité le Palais du Bey.

- **Voyage du président de la République Émile Loubet, 1903**

Le président de la République, Émile Loubet, en 1903, a effectué un voyage historique en Afrique en général et en Algérie en particulier, où il a visité plusieurs villes algériennes, notamment Alger, Oran, Tlemcen, le Kreider, Blida, Tizi Ouzou, Constantine, Batna et Bône (Giffard & Gers, 1903). Le voyage de Loubet à Constantine fut marqué par l'inauguration de l'hôtel de ville. Le président a été reçu dans la salle de la gare qui est ornée de guirlandes et de drapeaux. Les deux balcons surplombent l'entrée principale, chacun décoré et portant des drapeaux.

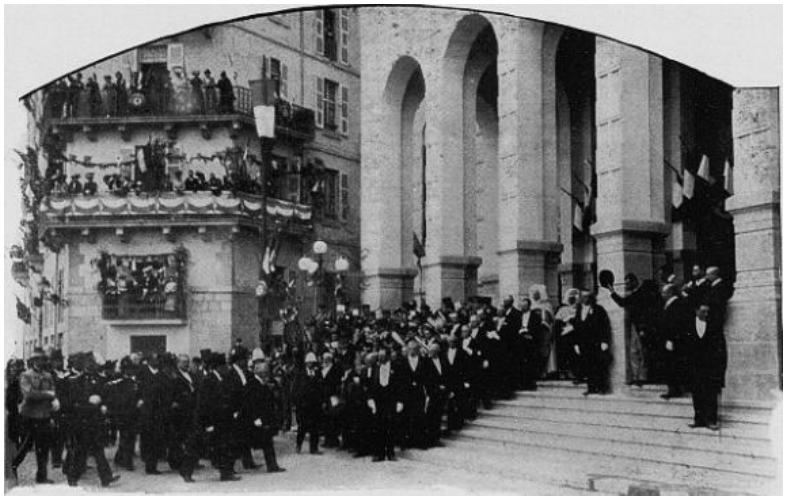


Figure. Cortège officiel du président Loubet devant l'hôtel de ville de Constantine
Source : (Giffard & Gers, 1903, p. 61).

Le cortège continue sous l'arc de triomphe du pont El-Kantara, élevé par le génie militaire qui avait dressé à gauche et à droite de la porte une pyramide formée de diverses armes (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 112), le piédroit étant surmonté d'un casque des armes. Le cortège passe par la Brèche et passe sous un autre arc de triomphe des mozabites ainsi que trois autres arcs érigés par le commerce et l'industrie, la colonie maltaise et la bourse de travail. Le président s'est rendu ensuite à l'hôtel de ville. Il y a eu lieu la pose de la première pierre des travaux d'aménagement du Coudiat (Biesse-Eichelbrenner, 1985, p. 119), un autre arc fut élevé par la Compagnie Foncière à Coudiat en l'honneur du président. Les manifestations se sont poursuivies à la mairie, à la halle aux grains, au square de la République et à l'esplanade du Coudiat.

ANNEXE A : PRÉSENTATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE ET SON ÉVOLUTION URBAINE ENTRE 1837 ET 1937



La gare



Porte d'El-Kantara



Porte d'El-Kantara



Arc de triomphe du Coudiat

Figure. Visite du président Emile Loubet à Constantine, 25 avril 1903
Source : **(**Constantine hier et aujourd'hui.fr, n.d.e).

Les grandes fêtes militaires et nationales sont souvent une occasion pour les autorités de démontrer le pouvoir et la grandeur de la nation. L'espace urbain devient alors le théâtre de cette démonstration symbolique, avec les artères principales mises en scène pour glorifier le spectacle militaire. Les rues sont souvent décorées de drapeaux, de bannières et d'autres symboles nationaux, tandis que les défilés militaires défilent avec grandiose la puissance coloniale.

Le projet de commémoration fait partie du projet de production de la ville coloniale, un projet réalisé au nom des résultats de progrès et de modernité apportés par la colonisation (Belabed Sahraoui, 2011, p. 71).

Le désir de festivités de l'autorité municipale est perçu comme une manifestation de l'attachement et du dévouement envers la France, répondant ainsi aux besoins identitaires et à la mémoire collective. La célébration des dates historiques, la dénomination des rues et l'érection des monuments publics sont autant d'actes de commémoration et de reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à l'entreprise coloniale. L'ensemble des interventions commémoratives inspire une politique en matière d'architecture et d'urbanisme qui prend en

considération les espaces publics tels que les rues, les places, les boulevards et les édifices (Belabed Sahraoui, 2011, p. 59).

Conclusion

Située dans un site exceptionnel, l'évolution de la ville est fortement influencée par son site qui offre un cadre naturel unique. Les caractéristiques géographiques et topographiques du plateau de rocher, des falaises du Rhumel et des collines environnantes ont présenté des défis et des opportunités pour son urbanisation et son évolution. Selon Chivé et Berthier, la croissance de la ville était tributaire de travaux considérables destinés à vaincre tant d'obstacles naturels. Il fallait construire des ponts, des ascenseurs ; il fallait raser une colline pour permettre à des quartiers neufs de s'établir et pour les relier au rocher. Ce souci n'aurait pas existé, s'il avait été décidé de conserver intacte la ville indigène et de construire une cité moderne sur le plateau Mansourah. Ce n'est pas, malheureusement, ce parti qui fut pris et Constantine connut de telles difficultés pour l'établissement d'un plan rationnel de développement (Plan d'extension et d'embellissement).
L'harmonisation des différents plans des faubourgs à diverses échelles nécessite une approche rigoureuse et spécialisée, illustrant la nécessité de recourir à des experts en urbanisme. L'élaboration d'un plan d'agrandissement de la ville est dictée par des besoins urgents d'urbanisation et d'aménagement. Constantine, à cette époque, selon Chivé et Berthier, *fut prisonnière de sa position devant les besoins de la ville moderne.*

Au début de la conquête, l'intervention des militaires était mineure : il fallait d'abord assurer la sécurité immédiate. Les militaires ont renforcé les remparts de la ville, ont occupé les bâtiments civils et administratifs afin de soutenir leurs opérations militaires. Des destructions sont effectuées dans la Kasba, le plus haut point, pour installer les casernes militaires. En 1844, la décision de séparer la ville en deux quartiers (européen et indigène) a eu des répercussions futures sur la physionomie de la ville. Des travaux majeurs de percement sont effectués dans le quartier européen, alors que le quartier indigène est resté plus ou moins authentique. Avec la mise en place du (CM), des expropriations ont été entreprises pour l'alignement des voies, la création de nouvelles voies, la démolition de bâtiments et l'édification de nouveaux espaces et de bâtiments publics.

Le pouvoir colonial à Constantine s'est affirmé en recouvrant le tissu urbain ancien d'une architecture européenne et en multipliant les bâtiments publics. Ces édifices de prestige,

souvent réalisés avec une architecture soignée, ont été conçus à travers des concours ouverts aux architectes métropolitains. L'objectif était de créer une architecture qui reflète la puissance française, donnant une image métropolitaine pour plaire aux colons européens et impressionner les habitants locaux. Cette démarche visait à montrer la supériorité et la modernité de la France. Les périodes d'après-guerre en métropole ont eu des effets directs sur les colonies, avec une volonté accrue de reconstruire, conserver et renforcer une image de prestige. Ces périodes coïncident souvent avec une intense activité constructive dans les colonies, marquées par l'apparition de bâtiments significatifs ou de projets ambitieux, même si leur réalisation pouvait parfois être retardée. Ces initiatives témoignent de la détermination des autorités coloniales à imposer une empreinte durable sur le paysage urbain de Constantine, consolidant ainsi l'autorité et l'influence française dans la région (Pagand, 1994, p. 293).

Avec la croissance économique et démographique, des faubourgs sont créés de part et d'autre sur les rives gauche et droite. En parallèle, le projet de dérasement de Coudiat fut traîné plusieurs années afin de construire une nouvelle ville à l'européenne. La dispersion des faubourgs, vu les contraintes du site, ai entrainé un problème de connectivité avec la ville du rocher, ce qui a obligé la Commune à trouver des solutions efficaces et économes. Des affaires concernant l'avenir de la ville, à certains moments, ont été tranchées par la haute administration coloniale lors des voyages officiels.

ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

Tableau récapitulatif de l'organisation du centenaire de l'Algérie (Source : Auteure, 2020)

	Date	Actions
Première organisation	Dès 1923	Une commission est instituée pour préparer le centenaire de la prise d'Alger.
	23/12/1923	Commission fut instituée pour préparer le programme du centenaire de la prise d'Alger, constituée d'un président qui est le gouverneur général et d'un vice président. C'est le secrétaire général du gouvernement et d'autres membres.
	22/05/1924	Arrêté ultérieur : ajout des autres membres à la commission.
	20/06/1924	Arrêté ultérieur : ajout des autres membres à la commission: Le président du Comité de Vieil Alger.
	12/05/1925	L'arrivée du nouveau gouverneur général Viollette.
	15/04/1929	le gouverneur modifia la nomination du comité (programme de publication) en « Comité du centenaire de la libération des États barbaresques et de l'incorporation de l'Algérie à la France ».
	08/04/1927	Les délégations financières adoptèrent le projet de la commémoration de la prise d'Algérie, elles décidèrent l'élection immédiate d'une commission interdélégataire.
	08/04/1927	La commission du centenaire de l'Algérie.
	12/05/1927	La première séance tenue par cette commission sous la présidence de M. Luciani, son intention est l'association des indigènes à la commémoration.
	Dès juillet 1927	Le Conseil Supérieur, présidé par le gouverneur général, entamait ses missions.
	13/12/1927	Le gouverneur général P. Bordes institua définitivement le Conseil Supérieur, assemblée délibérante, et le commissariat général, un organe exécutant.
	29/12/1927	Première séance du Conseil Supérieur.
Organisation	25/03/1928	Institution de « Caisse de célébration du centenaire ».
	19/05/1928	Arrêté du gouverneur général contient des articles sur le rôle du commissaire général, les dispositions financières, le budget, les

		recettes, les dépenses et la comptabilité des dépenses engagées.
	Le 25/04/1929	Constitution à Paris, le comité métropolitain de propagande par M. Tardieu.
	Le 31/12/1931	Arrêté du gouverneur général pour la fin de fonctionnement de la Caisse du Centenaire

Centenaire de la ville de Constantine : extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Constantine (Source : RDCM 105, 12/12/1936, p.355-357)

M. Benlabiod : je vous demande, Monsieur le Maire, de vouloir bien réserver cette affaire à la prochaine séance. Comme il s'agit d'un vote unanime, il serait souhaitable que tous nos collègues indigènes qui sont absents pour la plupart ce soir, puissent y participer.

M. le Maire : Ce sont de simples propositions que je dois vous faire. Les voici :

Messieurs,

Nous avons le devoir de commémorer le centenaire de l'entrée de Constantine dans la Patrie française. De même que le centenaire de l'Algérie a été célébré dans la faveur d'un idéal commun, il nous parait qu'il conviendrait de fêter comme in symbole l'union séculaire constantinoise du génie français et de l'âme musulmane.

Le 13 octobre 1837, le drapeau tricolore flottait pour la première fois sur la cité légendaire, ralliant dans ses plis glorieux ceux qui, des deux côtés, dans la lutte, s'étaient montrés égaux en héroïsme.

L'histoire a fixé les épisodes de cette époque. La bravoure chevaleresque des chefs et des combattants qui s'affrontaient était digne des vertus généreuses des deux peuples. Constantine a immortalisé leur stoïcisme et leurs vertus en gravant dans la pierre cet hommage d'admiration. 8ème fei eut bien un combat géant.

Les hommes de bonne volonté comprenant de la même façon la leçon d'un tel souvenir.

Français et musulmans confondus dans la même solidarité de gloire, partant en eux des sentiments d'admiration réciproque, étaient bien faits pour s'étendre, pour s'unir, pour s'aimer.

En 1837, à l'occasion du 5ème anniversaire de l'événement historique, les indigènes constantinois, par la voix de leur vénéré coreligionnaire M. Ben Aissa proclamaient déjà leur fierté d'être associés au destin de la France.

Ce rappel nous raffermit dans la foi d'une harmonie indissoluble.

ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

Un siècle de collaboration franco musulmane s'est établi sur ce rocher dont le passé offre à nos méditations tant de raisons d'agir et d'espérer.

Cent ans ! Une étape est franchie, un stade est marqué dans l'évolution continue et créatrice qui doit porter plus haut la mission de la France.

Nous voulons fêter les progrès de rapprochement fraternel qui s'opèrent entre deux races dans une collaboration plus intime ; montrer l'effort merveilleux accompli par des générations dont la vie a été une leçon de patience et d'abnégation, exalter l'œuvre française de persuasion dont le lent travail de séduction a uni à la mère patrie une population reconnaissante de lui avoir apporté plus de bien-être.

Les indigènes sont associés à notre fortune et à notre avenir ayant contribué à notre salut. Nous voulons qu'ils trouvent dans la célébration du centenaire de Constantine française le gage de notre gratitude de notre fraternité.

Nous profitons d'organiser pour la date que vous choisirez un programme qui sera une sorte de résumé du labeur accompli et le juste hommage aux artisans de la plus splendide réalisation qui ait jamais été tentée.

Nous entendons surtout exalter la fraternité franco-musulmane qui a été jusqu'aux suprêmes sacrifices et proclamer l'unité de notre foi patriotique.

C'est sous la triple invocation du courage du labeur, de l'amitié loyale et sans arrière-pensées que nous voulons célébrer le pacte centenaire qui atteste que les nobles ambitions de la France n'ont pas été déçues.

Convaincu que vous voudrez donner à cette proposition la haute signification d'une approbation unanime, je vous prie de nommer une commission qui aura pour mission de préparer un programme dont l'éclat doit être digne de la grandeur de cet évènement historique.

(vifs applaudissements de toute l'assemblée)

M. Bendjelloul : Monsieur le Maire, je vous remercie et je rends hommage aux sentiments élevés que vous venez exprimer. Vous pouvez être persuadé que la population musulmane se

joindra à la population européenne pour la célébration du Centenaire de la ville de Constantine. Cependant, je voudrais que cet anniversaire ne soit pas seulement consacré à des fêtes, mais à la mise en chantier de nouvelles œuvres sociales telles que : l'agrandissement de l'hôpital civil, la Maternité, le foyer de l'étudiant et, en particulier, l'habitat indigène.

M. Benlabiod : je tiens également à remercier M. le Maire des sentiments élevés et de la délicatesse avec lesquels il a bien voulu évoquer ce souvenir. Mais, me joignant à mon collègue le Dr. Bendjelloul, j'estime que nous n'avons pas besoin de fêtes à Constantine pour nous souvenir de l'accession de Constantine dans la patrie française et la famille française. Je vous demande donc d'abandonner toute idée de célébration de fêtes car j'estime que celles du Centenaire de toute l'Algérie ont largement suffi. Mais, par contre, je vous demande que cette date fût marquée, non pas par des réjouissances publiques, mais par des améliorations pratiques telles qu'inaugurations d'édifices consacrés aux œuvres sociales. D'autre part, que les personnalités qui ne manqueront pas de venir nous viennent avec des réformes nouvelles, que ces sentiments de fraternité auxquels vous faites appel se matérialisent un peu en nous tonnant davantage la possibilité de collaborer et de se solidariser à nos frères français. En terminant, je demande que l'élément indigène soit largement représenté dans la commission que M. le Maire a l' intention de faire désigner.

M. le Maire : soyez persuadés, mes chers collègues, que c'est bien dans une collaboration tout à fait fraternelle de tous les éléments de la population que nous travaillons à rendre Constantine toujours plus belle, plus prospère.

À l'unanimité, le Conseil approuve.

ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

Le 23 décembre 1923: l'institution d'une commission pour la préparation du programme du centenaire de la prise d'Alger (Source : Auteure, 2020)



ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

- **Le 22 Mai 1924:** arrêté ultérieur ajout des autres membres à la commission :



M. LePpremier Président de la cour d 'Appel d'Alger

M. Le Procureur Général près la Cour d'Appel d'Alger

M. Le Président de la société de Géographie d'Alger

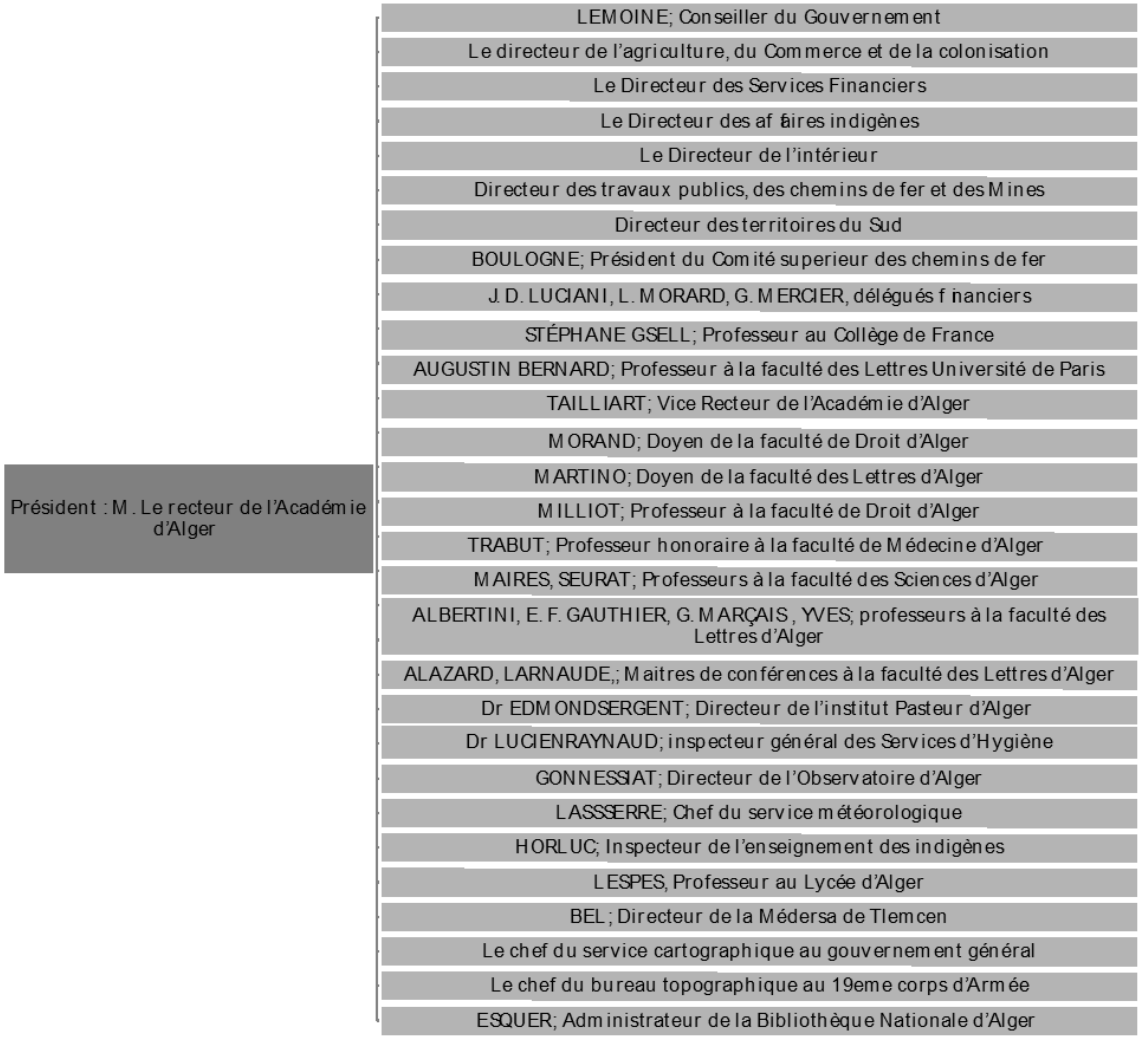
- **Le 20 Juin 1924:** arrêté ultérieur ajout des autres membres à la commission :

M. Le Président du Comité de Vieil Alger

- **Cette commission n'a pas eu l'occasion pour se réunir**

ANNEXE II : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

La commission des publications (Source : Auteure, 2020)



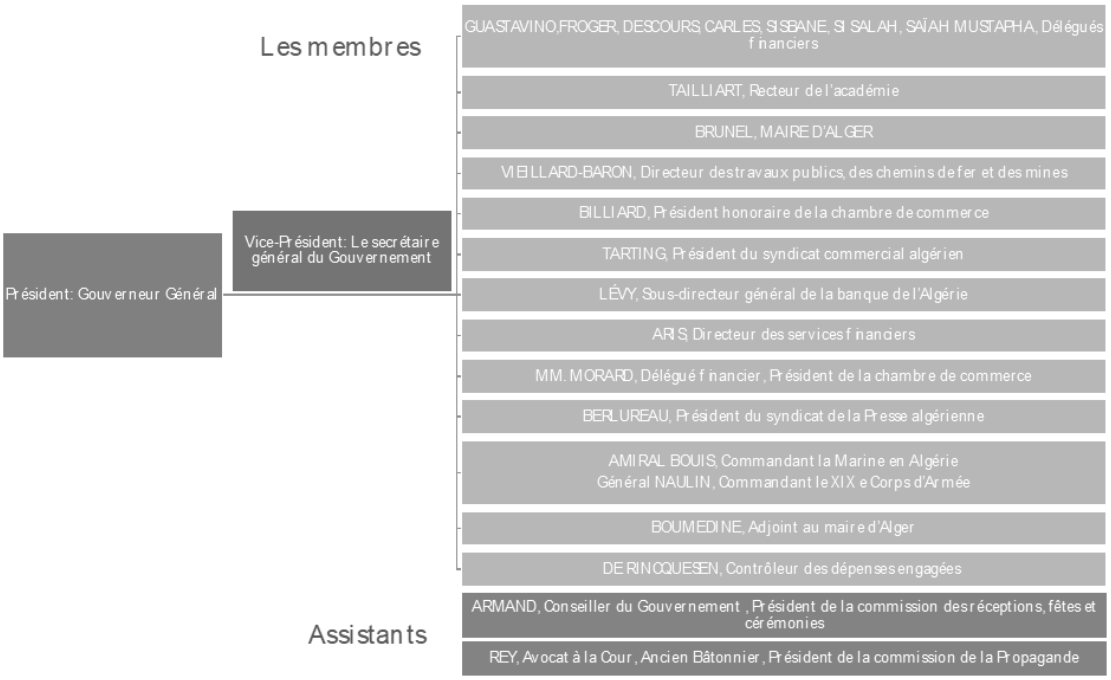
La commission inter-délégataire (Source : Auteure, 2020)



Président : M. Gustave MERCIER.
Vice-Présidents : MM. GUASTAVINO et SISBANE.
Rapporteur : M. FROGER.

ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

Les membres du Conseil Supérieur (Source : Auteure, 2020)



ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

Comité régional de Constantine (Source : Auteure, 2020)



ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

Tableau récapitulatif des commissions et sous-commissions du centenaire et leurs tâches selon le descriptif de Mercier (1930a) (Source : Auteure, 2020)

Les commissions		***Président***	***Le rôle***
La commission des voies et moyens		*M. MORARD*	- L'organisation financière de la célébration du centenaire. - Assurer l'autonomie financière aux services du centenaire. - Se préoccuper de trouver des recettes. - Faciliter la tâche du Commissariat Général et collaborer dans le travail d'organisation - Etablir les différents budgets de la Caisse du centenaire, de la passation des marchés importants.
La commission des réceptions officielles, fêtes et cérémonies	Sous commissions	*M. ARMAND*	- Assurer l'organisation des réceptions officielles, des différentes fêtes et des cérémonies.
	Sous.com des fêtes, batailles de fleurs et fêtes vénitiennes.		
	Sous.com des banquets et réceptions.		
	Sous.com des du poème symphonique à la gloire de l'Algérie.		
	Sous.com des manifestations théâtrales et musicales		
	Sous.com des illuminations, feux d'artifice, bals et réjouissances populaires.		
	Sous.com des fêtes militaires		
	Sous.com des fêtes indigènes		
La commission de la Propagande		*M. REY*	- Attirer les touristes métropolitains et étrangers à travers

et de la publicité			les différents moyens de propagande. - Faire la promotion de l'évènement.
La commission de transport, réceptions et logements		*M.BILLIARD*	- Assurer la réception, le transport et le logement des visiteurs dans les bonnes conditions de confort. - Assurer le voyage maritime et terrestre. - S'occuper des pourparlers avec les compagnies maritimes et des chemins de fer pour augmenter la mobilité des voyageurs. - Recenser des ressources hôtelières, et le logement des visiteurs dans les hôtels. - Créer et gérer de l'office des transports et logements pour assurer l'acheminement, le séjour et le départ des visiteurs de l'Algérie en 1930. - organiser les circuits automobiles touristiques.
La commission historique		*M. TAILLIART*	- Mettre en valeur l'histoire de l'Algérie française à travers le congrès des sciences historiques, expositions iconographiques.
La commission des beaux arts et de l'archéologie	Section de l'archéologie romaine	*M. ALBERTINI*	- Donner des avis, mettre en valeur et présenter les antiquités de l'Algérie, et ordonner en urgence de construire des nouveaux musées et la transformation de musée de Timgad et Djemila. - Préparer le Congrès international de l'Archéologie (horaires, programme, logement et transport des participants aux congrès.)
	Section de l'archéologie islamique	*M. MARCIAS*	- S'occuper de l'aménagement du musée de Bardo et de l'installation des collections pour l'ouvrir au public lors du centenaire.
	Commission des beaux arts modernes	*M. ALAZARD*	- Acheter les collections pour les musées des beaux-arts. - Poursuivre l'organisation d'une exposition rétrospective.
La commission des institutions indigènes		*M. MERCIER*	- Revivre les arts artisanaux des indigènes (céramique, tissage, poterie). - Intensifier le travail à domicile surtout pour les femmes. - Assister les indigènes et les aider.
La commission des travaux publics		*M. GALLE*	- Développer l'outillage algérien et l'hydraulique agricole. - Créer de nouvelles voies de communication. - Construire des ponts et des chemins de fer. - Organiser des expositions spéciales concernant l'équipent économique de la Colonie. - Etablir de cartes en relief, des maquettes de grands

ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

		ouvrages d'art et des graphiques.
La commission de l'agriculture	*M. FROGER*	- Organiser une section agricole à l'Exposition d'Oran. - Organiser le concours agricole à Constantine. - Organiser des congrès sur l'agriculture à Alger (congrès de la colonisation rurale).
La commission du commerce, de l'industrie et des institutions économiques	*M. LEVY*	- Organiser une exposition de l'enseignement professionnel, de l'artisanat, des arts décoratifs et l'établissement de cartes, monographies, brochures et statistiques commerciales.
La commission des expositions, foires et concours	*M. TARTING*	- Organiser une exposition générale métropolitaine et coloniale à Oran. - Organier une foire ou un concours dans un des deux départements où il n'y aurait pas lieu une exposition (Constantine). - Présenter les produits miniers de l'Algérie (consacrer une section dans la foire de Constantine).
La commission du tourisme	*M. LUCIANI*	- Etablir des brochures, cartes, dépliants touristiques. - Etablir des circuits touristiques pour les visiteurs.
La commission des fôrets	*M. PEYRIMHOFF*	- Déplacer et réaménager le Musée forestier d'Alger au Bois de Boulogne. - Editer un album de vues forestières et un ouvrage sur les forêts de l'Algérie.
La commission des territoires du Sud	*M. BOULONGNE*	- Publier des ouvrages relatifs aux territoires du Sud. - Etablir des expositions locales et des fêtes publiques. - Etablir des circuits touristiques et des épreuves automobiles. - Réaliser certaines œuvres d'intérêt général.
La commission des Sports	*M. GUASTAVINO*	- Organiser des manifestations sportives diverses.
La commission de la musique	*M. GUASTAVINO*	- Organiser un concours pour des sociétés de musique (manifestation musicale).
La commission de l'architecture	*M. GUASTAVINO*	- Examiner les projets, les dossiers d'adjudications, des soumissions, les réclamations des architectes et entrepreneurs.
La commission de l'assistance et l'hygiène	*M. RAYNAUD*	- Organiser une exposition médico-historique et d'hygiène.

ANNEXE B : PRÉPARATIFS ET COMITÉS D'ORGANISATION

Détails des bungalows démontables à champ de manœuvre Alger :

Les bungalows démontables se composent d'une structure métallique reposant sur les piliers en maçonnerie, surélevée du sol de 0.8 à 1 m. Des panneaux en bois interchangeables, mesurant 1,20 m de largeur, 3 m de hauteur et 10 cm d'épaisseur, sont solidement fixés de manière verticale. Ils sont assemblés en un agencement formant une série de pièces et d'espaces, assurant ainsi une structure libre, cohérente et modulable (ANOM, GGA 64 S 17).

Les plafonds sont composés de panneaux en bois. La toiture s'étend au-delà des parties extérieures pour créer un auvent abritant une galerie d'une largeur de 2,5 mètres. La toiture-terrasse est faite en hourdis creux posés à sec, recouverts de sable et de calandrite pour l'isolement (ANOM, GGA 64 S 17).

L'aménagement du champ de manœuvre entraînait des travaux d'amélioration de l'espace urbain, notamment la canalisation d'eau potable, l'établissement des égouts, l'éclairage électrique et l'empierrement des voiries en matériaux légers permettant l'accès des voitures ordinaires. Les rues conçues pour desservir les pavillons avaient initialement un caractère provisoire, elles étaient situées à une cote inférieure à la cote définitive. Ultérieurement, elles devront être ajustées ou modifiées pour correspondre à la cote définitive. Les pavillons seraient réduits à néant après les fêtes pour rétablir le lieu dans son état primitif (ANOM, GGA 64 S 17).

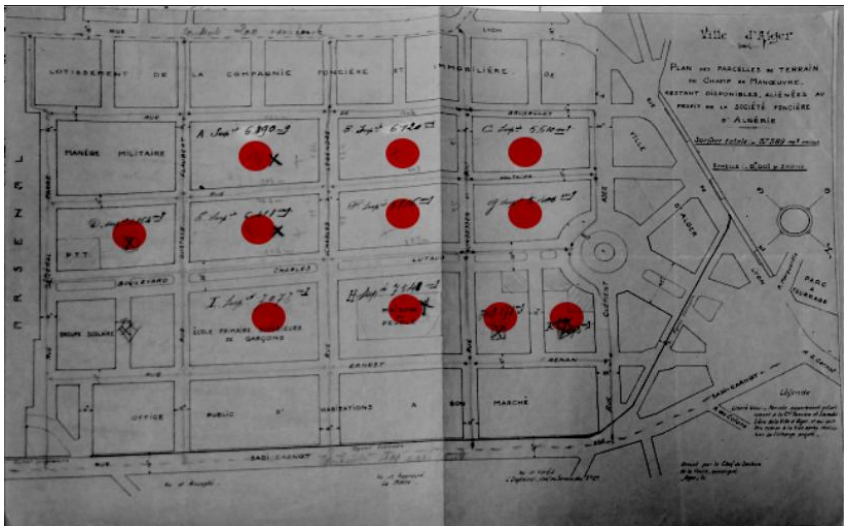


Figure. Plan des parcelles du Champ-de-manœuvre à Alger restant disponibles, aliénées au profit de la Société Foncière d'Alger
Source : (ANOM, GGA 64 S 17, traitée par l'auteure, 2024).

ANNEXE C : FÊTES ET VALEURS

Liste des manifestations du centenaire déroulées à Constantine en 1930 (Source : Auteure, 2020)

Date	Manifestation
01 janvier 1930	cérémonie devant le monument de la victoire : en honneur des soldats morts pour la Patrie française.
09 mars 1930	Match de football association entre la sélection tchécoslovaque et la sélection constantinoise
03 avril 1930	M. le Gouverneur Général quitte Alger pour se rendre à Constantine pour l'inauguration du 12eme Congrès de la Natalité, Avec M. Commissaire Général du Centenaire
04 avril 1930	Match de football association entre l'équipe de l'Autriche et la sélection constantinoise
04 avril 1930	Vin d'honneur, par la municipalité et la chambre de Constantine, à l'hôtel de ville offert au Gouverneur Général et le Commissaire Général du Centenaire et aux membres du congrès de Natalité+ un déjeuné à la préfecture pour les concrétistes. Ouverture du Congrès
05 avril 1930	Ouverture plénière de travail du Congrès de la Natalité. Réception à l'hôtel de Ville des concrétistes
06 avril 1930	Concours de Bébés organisés par le Congrès de la Natalité
06 avril 1930	Grande Fête enfantine et grand Bal populaire à l'occasion du Congrès de la Natalité
20 avril 1930	Grande manifestation bouliste du Centenaire
21 avril 1930	Grande manifestation bouliste du Centenaire
03 mai 1930	Match de football association entre l'équipe de l'Autriche et la sélection constantinoise
23 mai 1930	Commémoration solennelle à l'hôpital Laveran, du cinquantenaire de la découverte du parasite du Paludisme
25 mai 1930	Grande Course automobile de côte organisée par l'automobile Club de la province de Constantine
29 mai 1930	Grandes manifestations hippiques
08 juin 1930	Grande Revue des troupes reconstituées du Centenaire
15 juin 1930	Grandes manifestations aéronautiques
28 mai 1930	Grande fête départementale de Gymnastique
29 mai 1930	Grande fête départementale de Gymnastique

ANNEXE C : FÊTES ET VALEURS

Manifestations du centenaire déroulées à Constantine en 1937 (Source : Auteure, 2020)

Manifestations du Centenaire de Constantine en 1937
Défilé au monument aux morts :
La foule de l'armée de l'Afrique
Meeting aérien pour les fêtes du centenaire de la prise de Constantine
Un gala aérien à l'aérodrome d'Oued Hamimin
Inauguration du monument Laveran
Cérémonie religieuse s'est déroulée à la cathédrale de Constantine Sacré-Cœur
Pose de la première pierre de l'habitat indigène
Pose de la première pierre du dispensaire des enfants et des corbeilles circulantes à Sidi Mabrouk
Pose de la première pierre du Dock Silo
Pose de la première pierre de l'école de l'orphelinat de Sidi Mabrouk
La journée du Commerce et de l'industrie
Fête militaire au stade Turpin
La course au Flambeau
Le Grand bal du Commerce
Exposition des beaux-arts
Fête de la beauté et de la jeuneuse
Congrès des officiers de réserve de la division de Constantine
Congrès des anciens Zouaves
Réception du gouverneur général Le Beau par les associations agricoles
Un rallye hippique

Valeurs des célébrations :

ANNEXE C : FÊTES ET VALEURS



Monument aux mots de Constantine 1937. Source: https://www.cdha.fr/le-monument-aux-morts-de-constantine



Médaillons sur les façades du musée de Constantine, l'auteure 2021



Ornementation grecque du musée de Constantine, l'auteure 2021



Timbre du Centenaire de l'Algérie française- Ruines de Timgad. Source: https://www.wikitimbres.fr/co/timbres/1322/algerie-timgad-centenaire-de-lalgerie-1830-1930



Atrium romain du musée de Constantine. Source: https://www.judaicalgeria.com/pages/constantine.html

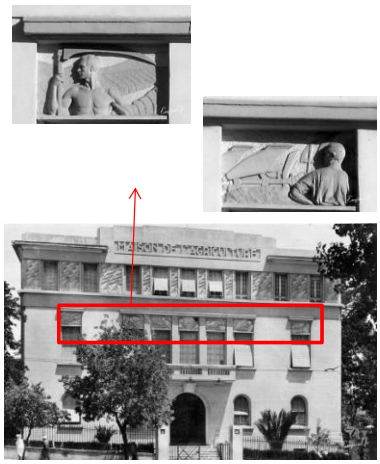


Portique grecs sur la façade principale du musée d'Oran. Source:https://www.edivali.com/annuaire/musee-public-national-zabana/

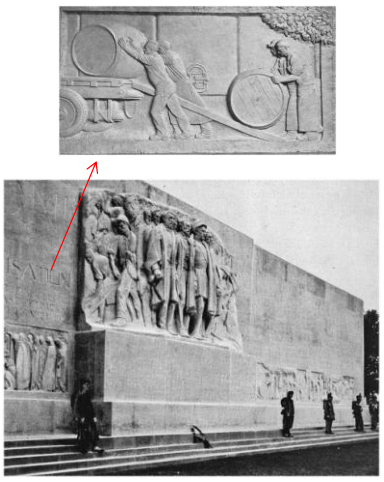
Figure. Indices associés à la commémoration des ancêtres
Source : (Auteure, 2024).



Affiche de l'exposition du Centenaire 1930 à Oran
. Source: https://mnm.webmuseo.com/ws/musee-national-marine/app/collection/record/29438



Bas relief de la maison de l'Agriculture de Constantine
Source: https://www.engival.fr/const-agri-ALAPHILIPPE.htm



Monument du colon à Boufarik
.Source: http://cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/images-d-alger-p502775



Médaille et plaque en Bronze, commandés par le comité du Centenaire de l'Algérie
Source: https://www.cgb.fr/algerie-troisieme-republique-plaques-et-medaille-centenaire-de-lalgerie-ttb-,fme_579036,a.html

Figure. Indices associés à la glorification des colons lors de la célébration du centenaire 1930
Source : **(**Interprétée par l'auteure, 2024).

ANNEXE C : FÊTES ET VALEURS

Bugeaud - Le Comte de Vialar (1er colon de Boufarik) - Le caïd Benchoua - Le général Lamoricière
Borely - La-Sapie (1er maire de Boufarik) - de Tonnac - du Pré de Ste Maure - de Franc Lieu
Guyot - Le docteur Pouzin - Lescannes
(surnommé le colon modèle)



Bas relief du monument de Boufarik. Source: http://cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/images-d-alger-p502775

2 ème inauguration du monument aux morts lors du Centenaire 1937





Fête du centenaire de la conquête de l'Algérie en Algérie en 1930. Personnages en uniforme militaire. . Source: cetaitlabaslalgerie



reconstruction historique de ces costumes dans le musée Franchet d'Esperey. Source: alger-roi.fr

Figure. Indices associés à la glorification des soldats
Source : **(**Interprétée par l'auteure, 2024)

.

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

Tableau récapitulatif du programme architectural du centenaire de l'Algérie. Source : (Auteure, 2020)

Institutions muséales et culturelles				
Ville	**Projet**	**Architecte**	**Date d'inauguration**	**Caractéristiques et influences stylistiques/ Remarques/ Matériaux**
Alger	Musée historique Franchet-d'Esperey (Musée de l'Armée d'Afrique ou Musée de l'œuvre du centenaire/Musée historique de l'Alger)	Non identifié	13/04/1930	-Réaménagement. -Cachet historique avec la reproduction des costumes de 1830. -Matériaux authentiques.
	Musée d'Ethnographie et de la préhistoire du Bardo (Musée d'ethnographie et d'art indigène)	Non identifié	16/04/1930	-Projet de reconversion -Matériaux authentiques
	Musée National des beaux arts	Régnier Et Guion	04/05/1930	-Style moderne méditerranéen, introduction des éléments locaux (terrasses, pergolas, patios, jardins, etc.), symétrie, rythme, contraste, jeux de volume. -Matériaux : béton armé.
	Travaux au Musée des antiquités algériennes et d'art musulman	Darbéda	/	-Agrandissement et ajout d'une porte monumentale, inspirée du style marocain. -Matériaux authentiques.
	Transfert et agrandissement du musée Forestier	Jacques Guiauchain	/	-Matériaux : maçonnerie.
	La Maison indigène du centenaire dans la casbah d'Alger	Léon Claro, DPLG	/	-Reproduction d'une maison mauresque méditerranéenne avec des éléments d'habitat mauresques légers, irrégularités, asymétries. -Matériaux authentiques, marbre blanc, faïences colorées italiennes, hispano-siciliennes, tunisiennes ou espagnoles, pierre, fer, rodin en thuya, solives en sapin, plâtre, verres de couleurs.

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

	Salle des Arts du Gouvernement Général (salle Pierre Bordes)	Jacques Guiauchain	21/06/1930	-Style moderne, avec des formes audacieuses et dee nouvelles techniques de construction en béton armé, - Jeux de forme, forme cylindrique. -Matériaux : béton armé.
Cherchell	Musée de Cherchell	Marcel Christofle	/	-Agrandissement.
Oran	Palais des beaux arts	Georges Wolff	02/06/1930	-Matériaux : béton armé.
Constantine	Réaménagement du palais de la division en musée / construction du nouvel hôtel de la Division	Bonnell/ Henri Castelli et Porri	/	-Projet abandonné.
	Musée archéologique et historique (Musée Gustave Mercier)	Henri Castelli	/	-Style Art déco, inspiration antique modernisée, symétrie, jeux plein et vide, rythme. - Béton armé, moellons.
Timgad	Reconstruction du Musée de Timgad	Christofle et Léon Claro	/	-Musée-site. -Matériaux in situ.
Djemila	Agrandissement et transformation du Musée de Djemila	Léon Claro sous la direction de M. Christofle	/	-Musée-site.
Soug Ahras	Musée archéologique de Soug Ahras (Saint augustin)	Non identifié	/	-Subvention.
Maisons de l'agriculture ou du colon				
Ville	**Projet**	**Architecte**	**Date d'inauguration**	**Caractéristiques et influences stylistiques/ Remarques/ Matériaux**
Alger	Maison de l'agriculture	Jacques Guiauchain	/	-Style moderne, rythme, tracé rationnel, symétrie, jeux de volume avec les balcons. -Matériaux : béton armé.
Oran	Maison du Colon	Georges Wolff et M. Brunier	25/05/1930	-Art déco avec des inspirations antiques et des éléments symboliques (scènes de la terre) et symétrie. -Matériaux : béton armé.
Constantine	Maison de l'agriculture	Ange Journeau	07/05/1930	-Art déco avec des inspirations antiques et des éléments symboliques

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

				stylisés (scènes de la terre et pacte franco-indigène), symétrie, rythme, fenêtres verticales. -Matériaux : béton armé, pierres et moellons.
Monuments commémoratifs				
Ville	**Projet**	**Architecte**	**Date d'inauguration**	**Caractéristiques et influences stylistiques/ Remarques/ Matériaux**
Boufarik	Monument commémoratif élevé au génie colonisateur français	Artistes : Henri Bouchard et Charles Bigonnet Architecte : M. Salvador	05/05/1930	-Forme horizontale avec des sculptures des colons, indigènes, et militaires.
Dély Ibrahim	Monument Boutin	Mme Scelles-Millie	07/06/1930	-Style oriental avec symboles juifs.
Sidi Ferruch	Monument commémoratif du débarquement des troupes françaises à Sidi Ferruch en 1830	Sculpteur : Gaudissart Architecte : M. E. Loeb	5/05/1930	-Plaque verticale avec sculpture franco-indigène. -Matériaux : béton.
Ouargla	Monument commémoratif en honneur de la mission Foureau-Lamy	Commandant Garbillet	16/03/1930	-Style néosudanais avec des éléments locaux. -Matériaux locaux.
Goléa	Monument commémoratif à la mémoire du Capitaine Lamy	Non identifié	19/03/1930	/
La Calle	Monument du Bastion de France	Architectes D P L G et monuments historiques : M.M Choupaut et Truchot	/	-Forme rectangulaire simple avec deux colonnes. -Matériaux : béton et maçonnerie.
Alger	Statue érigée à la mémoire de Réné Viviani	Non identifié	4/05/1930	/
	Remise en état des statues représentant des indigènes au jardin d'essai Hamma	Sculpteur : Gaudissart	/	-Matériaux : en pierre 4 statues : groupe de deux danseuses du Sud algérien, une femme des Oued-Naîl nouant son guennour, une danseuse d'Oued Nail et un arabe jouant de la flûte.

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

Béni Mered	Remise en état de la colonne commémorative du Sergent Blandan	Architecte communal Bettoli	/	/
Constantine	Monument aux morts	Doumoulin et Roguet	07/05/1930 et 1934	-Subvention. -Reproduction d'un arc de triomphe romain à 4 portes, monumentalité et symétrie.
Chanzy (Sidi Ali Ben Youb)	Monument au gouverneur général Chanzy	Non identifié	/	-Subvention pour érection.
Tirman (Village Teghalimet)	la statue du gouverneur général Tirman	Non identifié	/	-Subvention pour réparation et embellissement.
Œuvres indigènes et sociales				
Ville	**Projet**	**Architecte**	**Date d'inauguration**	**Caractéristiques et influences stylistiques/ Remarques/ Matériaux**
Mascara	Cité d'assistance indigène	Non identifié	/	-Asile des vieillards indigènes à Mascara.
	Cité d'assistance indigène à Mascara	Non identifié	/	/
Tlemcen	Ecole de Tapis	Paul Ferrant architecte à Alger et Charles Thibaudier architecte à Tlemcen	/	/
Constantine	Asile pour la suppression de la mendicité dans les rues	Ange Journeau	/	-Aspect simple et neutre, avec des lignes modernes. -Béton et matériaux locaux.
	Orphelinat indigène de Sidi Mabrouk	Max Cherri	/	-Moderne, symétrie, façade sobre.
	Station d'hébergement et d'estivage à Sidi Slimane (Préventorium de Sidi Slimane)	Max Cherri	/	/
	Mosquée Sidi Slimane	Non identifié	/	-Subvention
	Maison de l'ouvrier	Tarabella	/	-Art déco avec des arches en plein cintre, symétrie. -Subvention.
Biskra	Camping du Centenaire à Biskra	Non identifié	08/03/1930	/

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

	Hôpital indigène Lavigerie	Non identifié	Février 1930	-Subvention. -Construction d'un nouveau pavillon. -Agrandissement des pavillons et travaux de réfection du bâtiment initial en style néo-mauresque.
Bône	Sanatorium Bugeaud (Foyer d'assistance indigène)	Non identifié	/	/
Philippeville	Cité d'assistance indigène	Non identifié	/	/
Arrouche	Abri des Meskines	Non identifié	/	/
Bougie	Ecole-Atelier de tissage	Simonpieri architecte à Bougie sous les auspices de Paul Guion	12/10/1930	/
Tizi Ouzou	Ecole de Poterie ménagère	Bienvenu	/	-Style local, avec toiture inclinée en tuile et des grandes baies vitrées.
Saint Charles	Abri refuge au marché arabe à Saint Charles	Non identifié	/	/
Territoires du sud	Ateliers ouvroirs indigènes	Non identifié	/	-Subvention.
Ouargla	Atelier des femmes indigènes	Non identifié	17/03/1930	-Œuvre d'assistance par le travail. -Subvention, style local.
Beni Messous	Cité d'assistance indigène (asile pour les vieillards ; dépôt de mendicité, infirmerie, garderie d'enfants)	Seiller et Lathuillière pour l'orphelinat. Gavaray, architecte à Alger pour le plan d'ensemble	15/04/1935	-L'orphelinat : bâtiment harmonieux avec un style moderne, adaptation à l'orientation, grandes baies vitrées, forme éclatée horizontale, symétrie en plan et en façade, ornementation légère. -Matériaux : béton armé.
Non identifiée	Subventions aux hôpitaux auxiliaires	Non identifié	/	/
	Subvention aux bureaux de bienfaisance européens et musulmans dans les trois	Non identifié	/	/

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

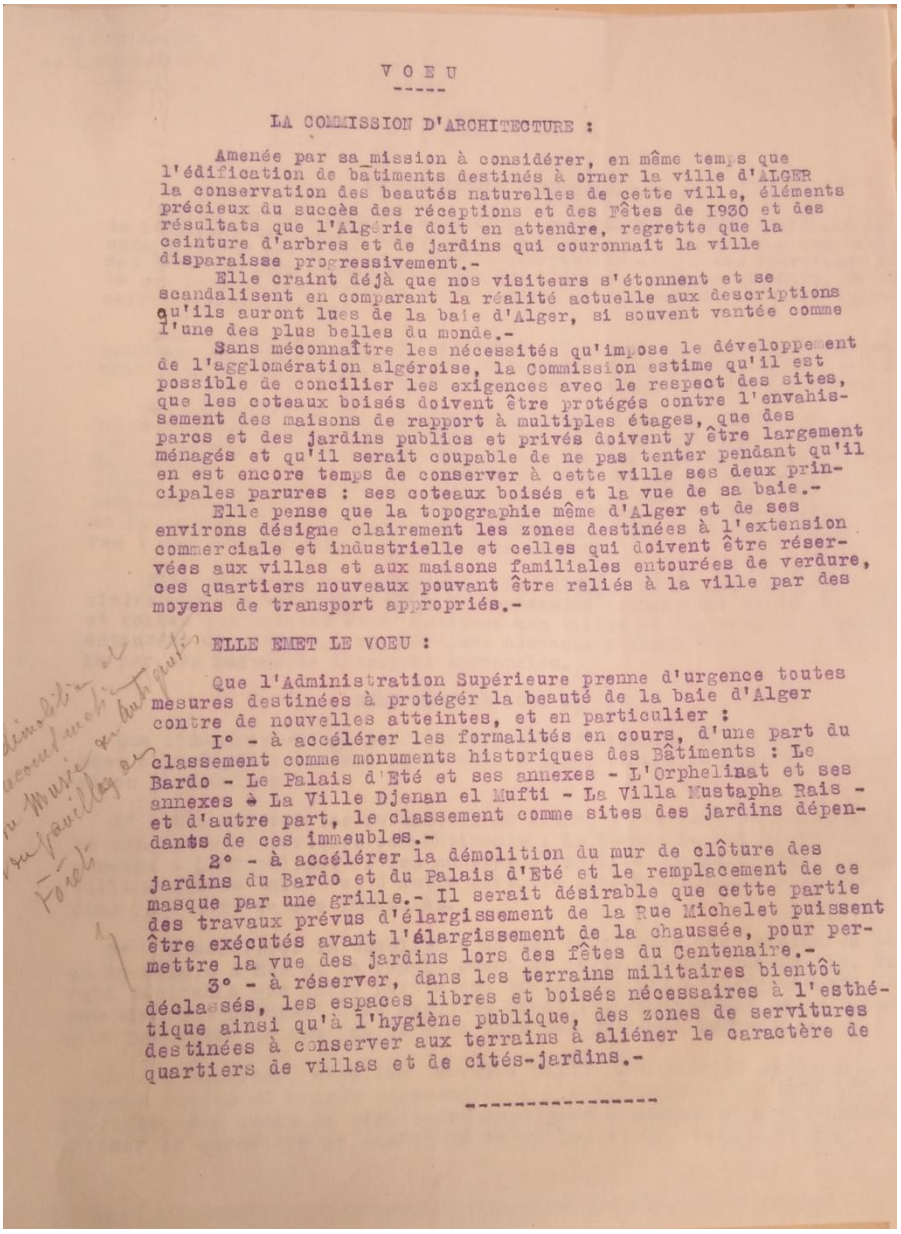
	départements			
	Remise en état des anciens bâtiments et construction des édifices d'assistance des meskins et orphelins et des vieillards et incurables.	Non identifié	/	/
	Ecole de teinturerie et cabinet de dessein Ecole de filles indigènes	Non identifié	/	-Subvention.
Bugeaud	Construction d'un sanatorium franco-indigène des enfants à la montagne	Non identifié	/	/
Alger	Ecole d'apprentissage de la bijouterie indigène	Non identifié	20/06/1930	/
	Subvention pour les mosquées d'Alger pour l'achat des tapis	Non identifié	/	/
Bougie	Reconstruction du marabout Sidi Yahia	Bruno, architecte communal	/	-Réfections des enduits, de l'extérieur. -Matériaux locaux.
Travaux de réparation et conservation				
Ville	**Projet**	**Architecte**	**Date d'inauguration**	**Caractéristiques et influences stylistiques/ Remarques/ Matériaux**
Orléanville	Reconstitution de la mosaïque de l'ancienne basilique romaine chrétienne	Non identifié	/	/
Guelma	Restauration du théâtre de Guelma	Non identifié	/	-Subvention.
Chlef	Mosaïque de la basilique d'Orléanville	Christofle	/	-Subvention pour les travaux de transfert de la mosaïque de la basilique chrétienne, sous la place de Paul Robert.
La Calle	Travaux dans la Bastion	Non identifié	/	-Réfection.

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

Institutions techniques et travaux divers				
Ville	**Projet**	**Architecte**	**Date d'inauguration**	**Caractéristiques et influences stylistiques/ Remarques/ Matériaux**
Alger	Construction d'une nouvelle tribune à l'hippodrome de Caroubier et l'embranchement des voies ferrées	Guérineau et Bastélica ingénieurs E.T.P et architectes	/	-Moderne et plus spacieuse. -Béton armé.
	Station de Radiodiffusion des Eucalyptus (Radio d'Alger)	M. Bastellica et Guérineau architectes DPLG et Morali : ingénieur	19/11/1929	-Moderne, taille échelle humaine, symétrie et vitres horizontales. -Béton armé.
Sud Constantinois	Aménagement de stations expérimentales	Non identifié	/	/
Territoires du Sud	Création d'un laboratoire saharien.	Non identifié	/	/
Oued R'ir	Station scientifique d'El-Arfiane	Non identifié	/	/
Tamanrasset	Station météorologique de	Non identifié	/	/
Sidi Ferruch	Kouba du Marabout de Sidi Ferruch	Non identifié	14 juin 1930	-Matériaux locaux.
	Mise en état de routes à Sidi Ferruch et Dély Ibrahim	Non identifié	/	/
Chréa	Chalet de Ski à Chéréa	Non identifié	9/02/1930	-Chalet en bois avec toiture inclinée et adaptée au climat d'hiver.

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

Recomandation (paysage et verdure), Commission d'architecture du Centenaire, Source : (ANOM, GGA 64 S 7)



V O E U

LA COMMISSION D'ARCHITECTURE :

Amenée par sa mission à considérer, en même temps que l'édification de bâtiments destinés à orner la ville d'ALGER la conservation des beautés naturelles de cette ville, éléments précieux du succès des réceptions et des Fêtes de 1930 et des résultats que l'Algérie doit en attendre, regrette que la ceinture d'arbres et de jardins qui couronnait la ville disparaisse progressivement.-

Elle craint déjà que nos visiteurs s'étonnent et se scandalisent en comparant la réalité actuelle aux descriptions qu'ils auront lues de la baie d'Alger, si souvent vantée comme l'une des plus belles du monde.-

Sans méconnaître les nécessités qu'impose le développement de l'agglomération algéroise, la Commission estime qu'il est possible de concilier les exigences avec le respect des sites, que les coteaux boisés doivent être protégés contre l'envahissement des maisons de rapport à multiples étages, que des parcs et des jardins publics et privés doivent y être largement ménagés et qu'il serait coupable de ne pas tenter pendant qu'il en est encore temps de conserver à cette ville ses deux principales parures : ses coteaux boisés et la vue de sa baie.-

Elle pense que la topographie même d'Alger et de ses environs désigne clairement les zones destinées à l'extension commerciale et industrielle et celles qui doivent être réservées aux villas et aux maisons familiales entourées de verdure, ces quartiers nouveaux pouvant être reliés à la ville par des moyens de transport appropriés.-

ELLE EMET LE VOEU :

Que l'Administration Supérieure prenne d'urgence toutes mesures destinées à protéger la beauté de la baie d'Alger contre de nouvelles atteintes, et en particulier :

1° - à accélérer les formalités en cours, d'une part du classement comme monuments historiques des Bâtiments : Le Bardo - Le Palais d'Eté et ses annexes - L'Orphelinat et ses annexes - La Ville Djenan el Mufti - La Villa Mustapha Rais - et d'autre part, le classement comme sites des jardins dépendants de ces immeubles.-

2° - à accélérer la démolition du mur de clôture des jardins du Bardo et du Palais d'Eté et le remplacement de ce masque par une grille.- Il serait désirable que cette partie des travaux prévus d'élargissement de la Rue Michelet puissent être exécutés avant l'élargissement de la chaussée, pour permettre la vue des jardins lors des fêtes du Centenaire.-

3° - à réserver, dans les terrains militaires bientôt déclassés, les espaces libres et boisés nécessaires à l'esthétique ainsi qu'à l'hygiène publique, des zones de servitures destinées à conserver aux terrains à aliéner le caractère de quartiers de villas et de cités-jardins.-

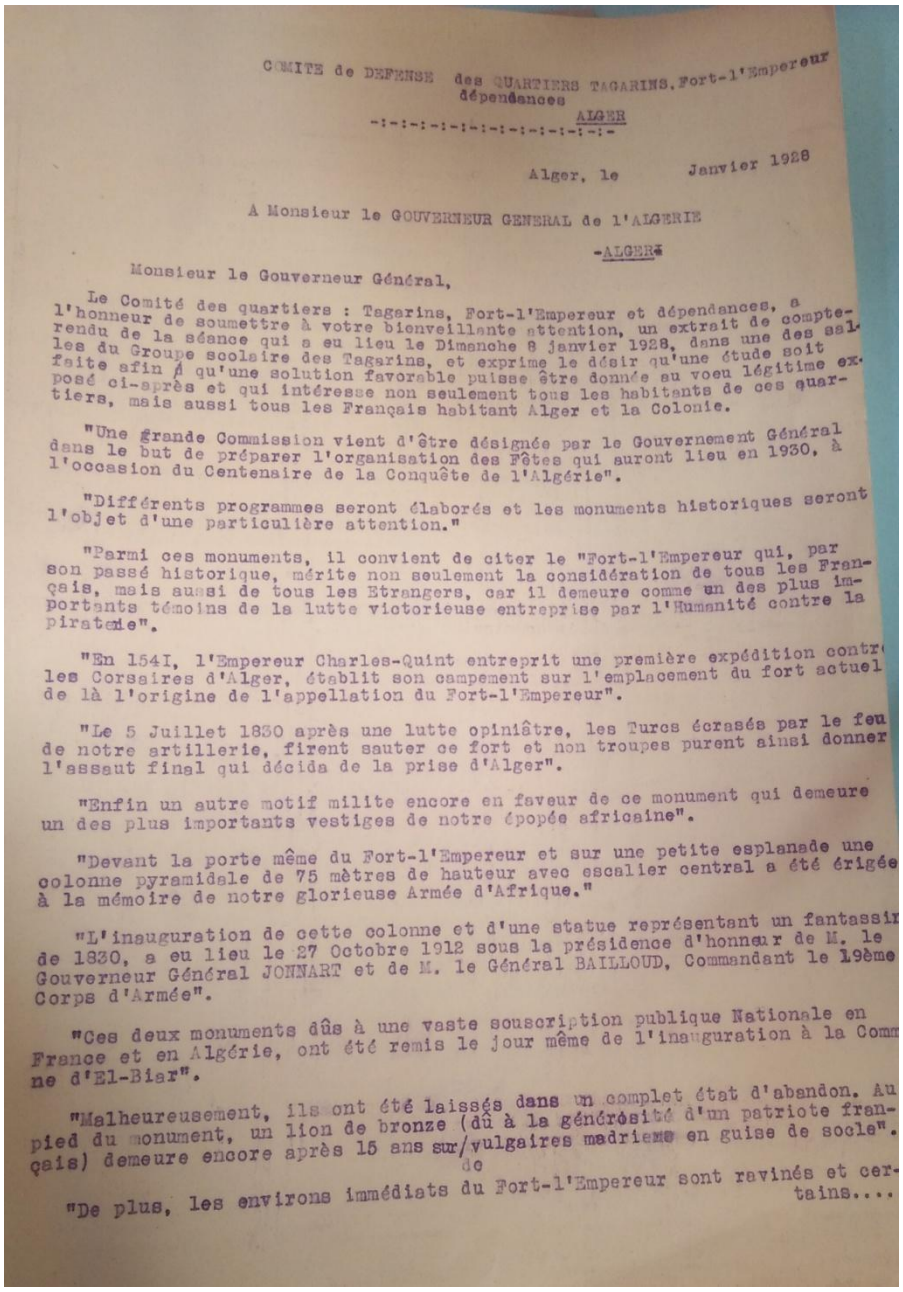
---

1/1

Recomandation (Patrimoine) Commission d'architecture du Centenaire

Source : (ANOM, GGA 64 S 7).

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930



COMITE de DEFENSE des QUARTIERS TAGARINS. Fort-l'Empereur dépendances
ALGER
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Alger, le Janvier 1928

A Monsieur le GOUVERNEUR GENERAL de l'ALGERIE
-ALGER-

Monsieur le Gouverneur Général,

Le Comité des quartiers : Tagarins, Fort-l'Empereur et dépendances, a l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention, un extrait de compte-rendu de la séance qui a eu lieu le Dimanche 8 janvier 1928, dans une des salles du Groupe scolaire des Tagarins, et exprime le désir qu'une étude soit faite afin à qu'une solution favorable puisse être donnée au voeu légitime exposé ci-après et qui intéresse non seulement tous les habitants de ces quartiers, mais aussi tous les Français habitant Alger et la Colonie.

"Une grande Commission vient d'être désignée par le Gouvernement Général dans le but de préparer l'organisation des Fêtes qui auront lieu en 1930, à l'occasion du Centenaire de la Conquête de l'Algérie".

"Différents programmes seront élaborés et les monuments historiques seront l'objet d'une particulière attention."

"Parmi ces monuments, il convient de citer le "Fort-l'Empereur qui, par son passé historique, mérite non seulement la considération de tous les Français, mais aussi de tous les Etrangers, car il demeure comme un des plus importants témoins de la lutte victorieuse entreprise par l'Humanité contre la piraterie".

"En 1541, l'Empereur Charles-Quint entreprit une première expédition contre les Corsaires d'Alger, établit son campement sur l'emplacement du fort actuel de là l'origine de l'appellation du Fort-l'Empereur".

"Le 5 Juillet 1830 après une lutte opiniâtre, les Turcs écrasés par le feu de notre artillerie, firent sauter ce fort et nos troupes purent ainsi donner l'assaut final qui décida de la prise d'Alger".

"Enfin un autre motif milite encore en faveur de ce monument qui demeure un des plus importants vestiges de notre épopée africaine".

"Devant la porte même du Fort-l'Empereur et sur une petite esplanade une colonne pyramidale de 75 mètres de hauteur avec escalier central a été érigée à la mémoire de notre glorieuse Armée d'Afrique."

"L'inauguration de cette colonne et d'une statue représentant un fantassin de 1830, a eu lieu le 27 Octobre 1912 sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur Général JONNART et de M. le Général BAILLOUD, Commandant le 19ème Corps d'Armée".

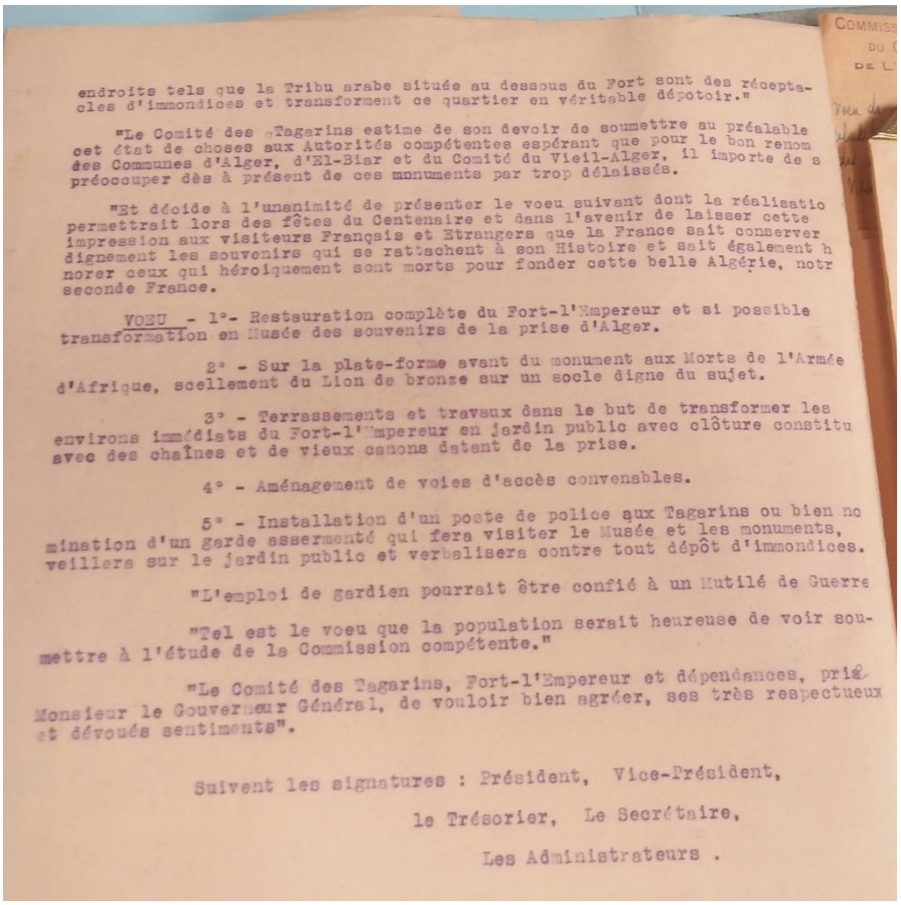
"Ces deux monuments dûs à une vaste souscription publique Nationale en France et en Algérie, ont été remis le jour même de l'inauguration à la Commune d'El-Biar".

"Malheureusement, ils ont été laissés dans un complet état d'abandon. Au pied du monument, un lion de bronze (dû à la générosité d'un patriote français) demeure encore après 15 ans sur/vulgaires madriers en guise de socle".
de

"De plus, les environs immédiats du Fort-l'Empereur sont ravinés et certains....

1/2

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930



endroits tels que la Tribu arabe située au dessous du Fort sont des réceptacles d'immondices et transforment ce quartier en véritable dépotoir."

"Le Comité des Tagarins estime de son devoir de soumettre au préalable cet état de choses aux Autorités compétentes espérant que pour le bon renom des Communes d'Alger, d'El-Biar et du Comité du Vieil-Alger, il importe de s préoccuper dès à présent de ces monuments par trop délaissés.

"Et décide à l'unanimité de présenter le voeu suivant dont la réalisatio permettrait lors des fêtes du Centenaire et dans l'avenir de laisser cette impression aux visiteurs Français et Etrangers que la France sait conserver dignement les souvenirs qui se rattachent à son Histoire et sait également h norer ceux qui héroiquement sont morts pour fonder cette belle Algérie, notr seconde France.

VOEU - 1°- Restauration complète du Fort-l'Empereur et si possible transformation en Musée des souvenirs de la prise d'Alger.

2° - Sur la plate-forme avant du monument aux Morts de l'Armée d'Afrique, scellement du Lion de bronze sur un socle digne du sujet.

3° - Terrassements et travaux dans le but de transformer les environs immédiats du Fort-l'Empereur en jardin public avec clôture constitu avec des chaînes et de vieux canons datant de la prise.

4° - Aménagement de voies d'accès convenables.

5° - Installation d'un poste de police aux Tagarins ou bien no mination d'un garde assermenté qui fera visiter le Musée et les monuments, veillera sur le jardin public et verbalisera contre tout dépôt d'immondices.

"L'emploi de gardien pourrait être confié à un Mutilé de Guerre

"Tel est le voeu que la population serait heureuse de voir soumettre à l'étude de la Commission compétente."

"Le Comité des Tagarins, Fort-l'Empereur et dépendances, pri Monsieur le Gouverneur Général, de vouloir bien agréer, ses très respectueux et dévoués sentiments".

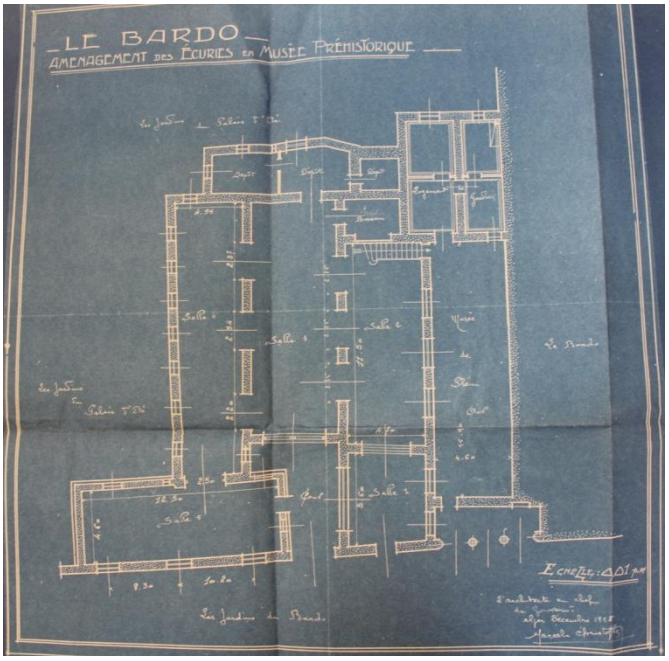
Suivent les signatures : Président, Vice-Président,

le Trésorier, Le Secrétaire,

Les Administrateurs .

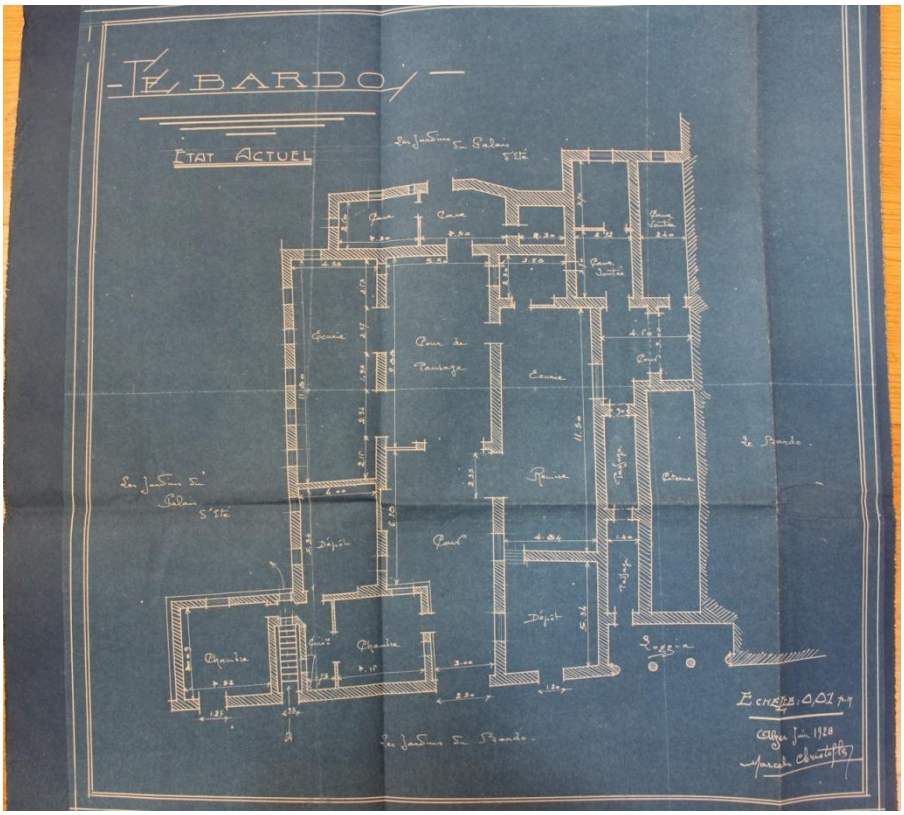
2/2

Le musée d'ethnographie et de préhistoire Bardo. Source : (ANOM, GGA 64 S 66)

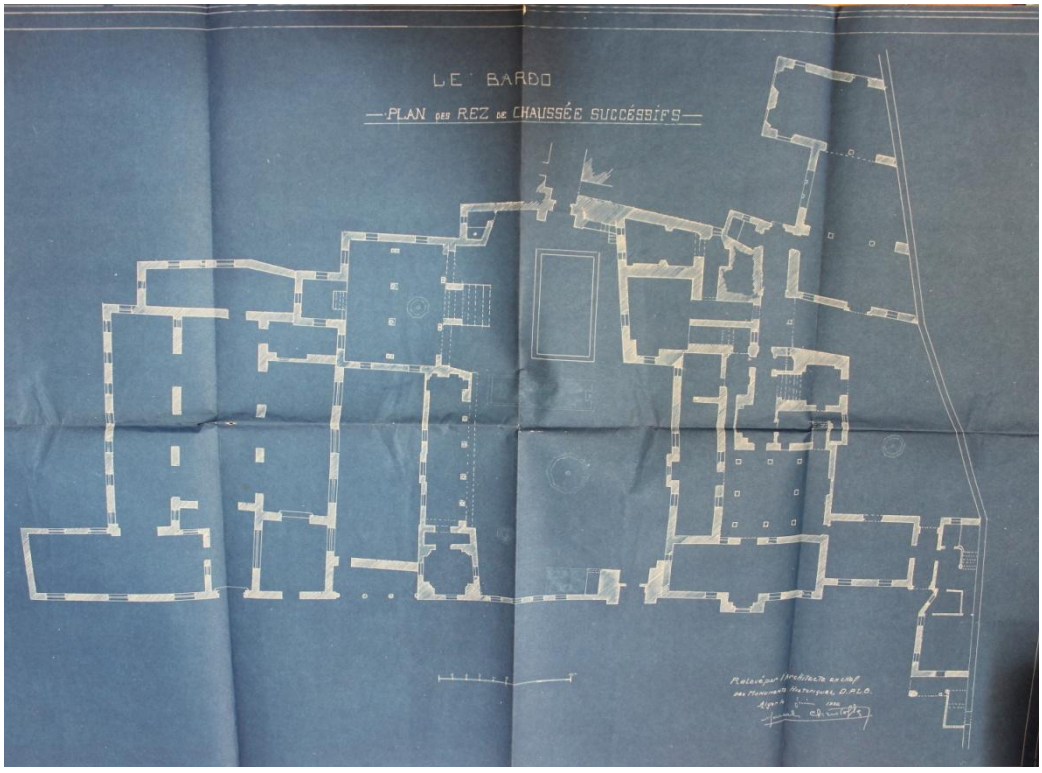


1/5

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

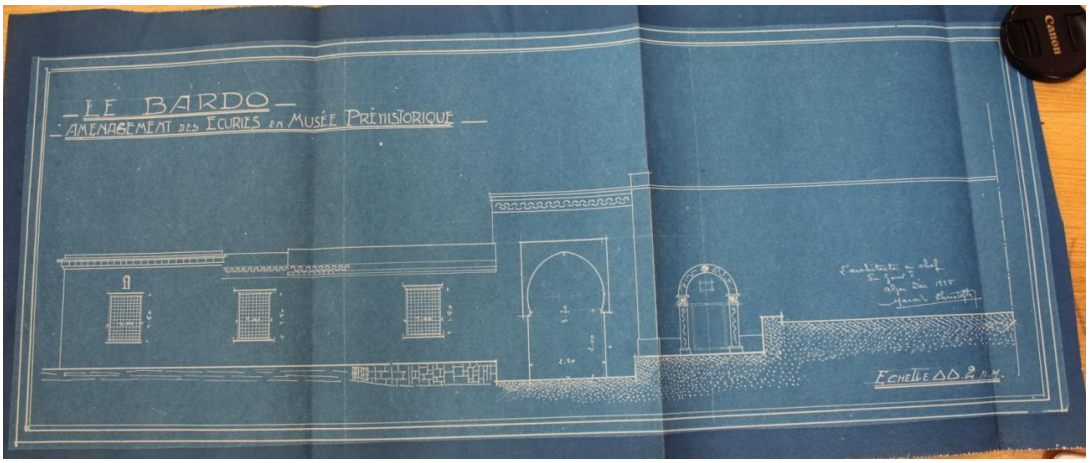


2/5



3/5

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930



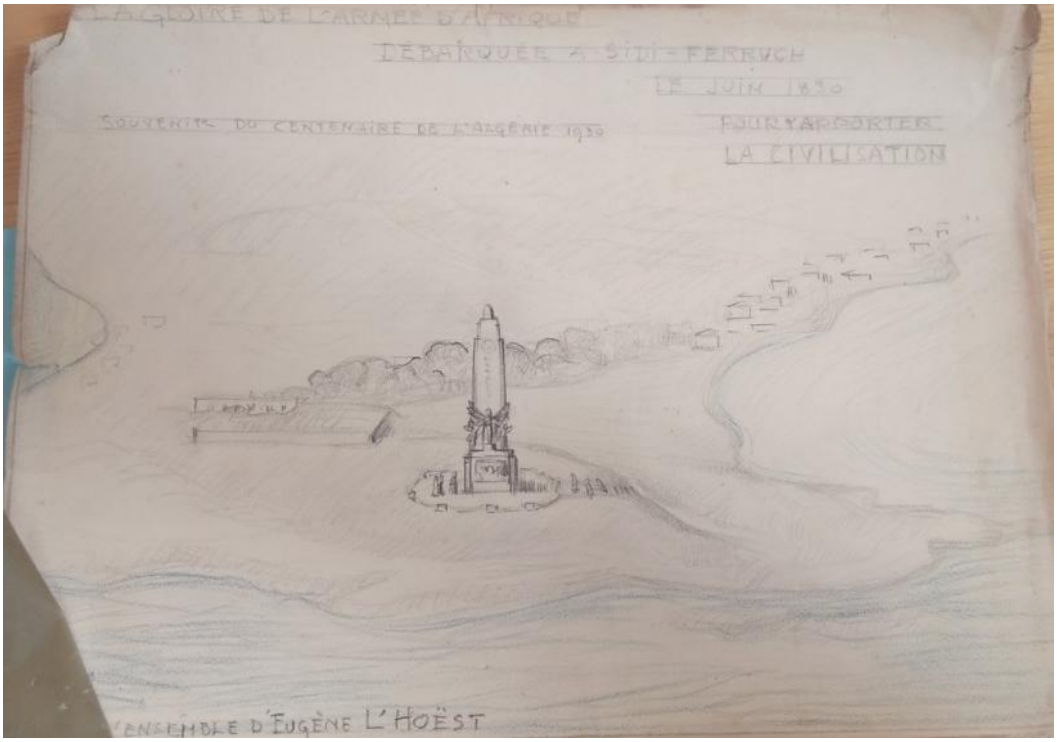
4/5



5/5

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

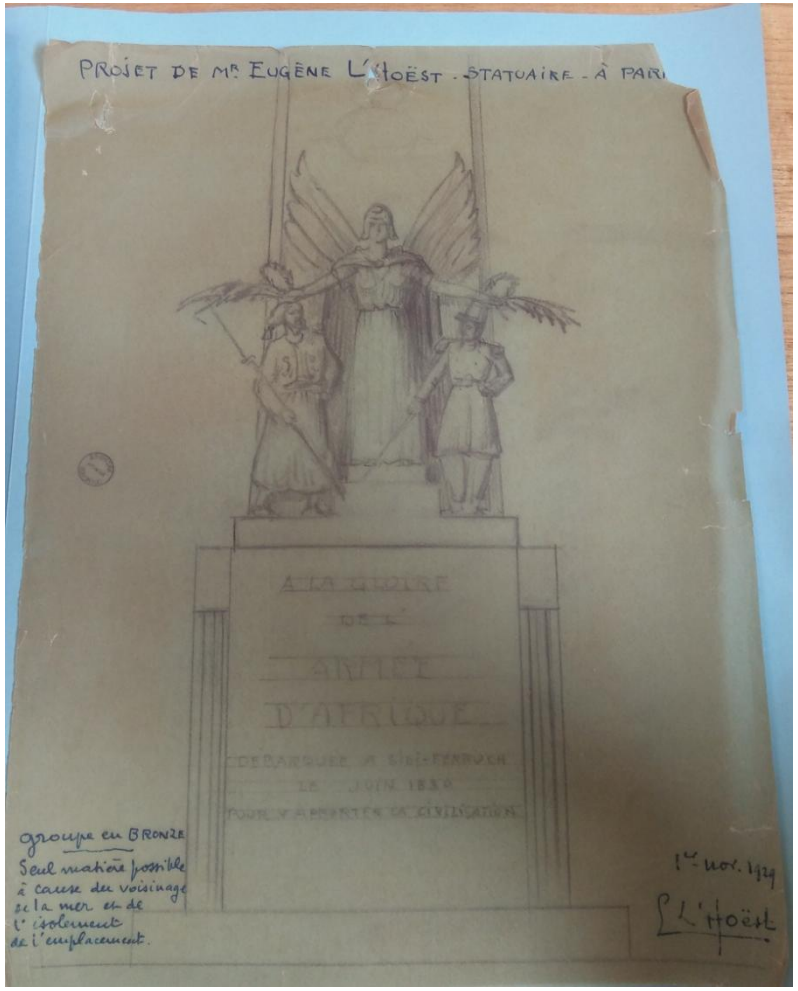
Projet du monument de Sidi Ferruch, proposée par le sculpteur Hoest. Source : (ANOM, GGA 64 S 42)



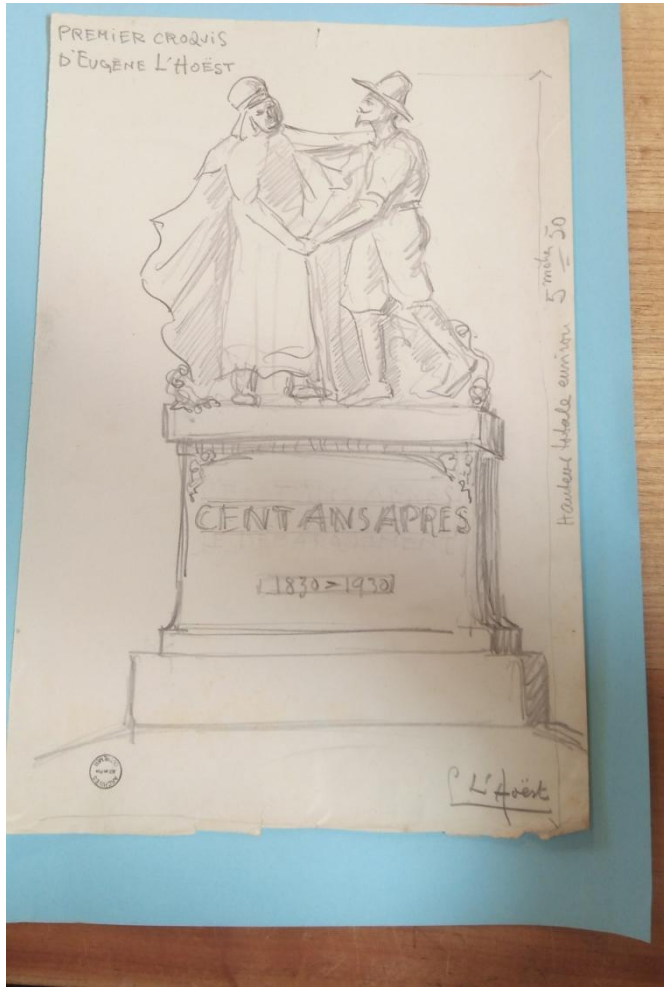
1/3

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

Projet du monument de Sidi Ferruch, proposée par le sculpteur Hoest. Source : (ANOM, GGA 64 S 42)



2/3



3/3

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930



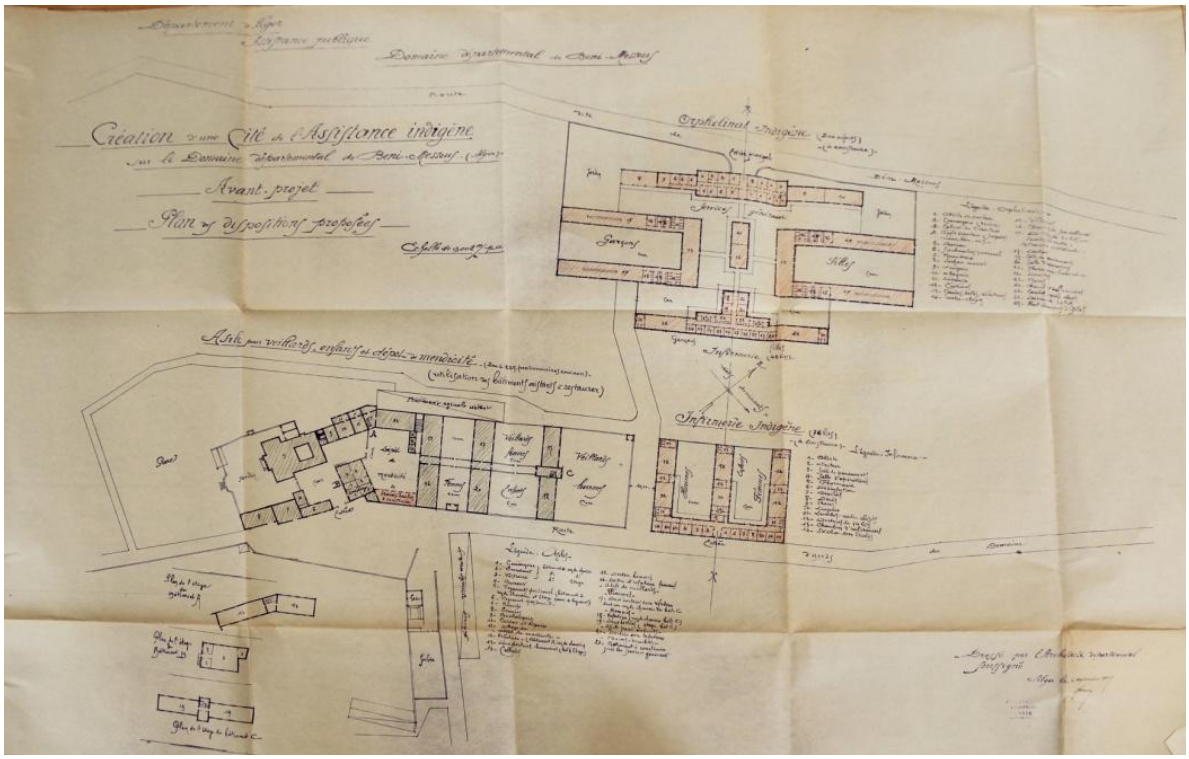
Figure . Emplacement du monument Sidi Ferruch

Source : **(**ANOM, GGA 64 S 42).

ANNEXE D : DÉTAILS DE QUELQUES PROJETS DU CENTENAIRE 1930

Plan de la cité d'assistance indigène de Beni Messous à Alger

Source : (ANOM, GGA 64 S 37).

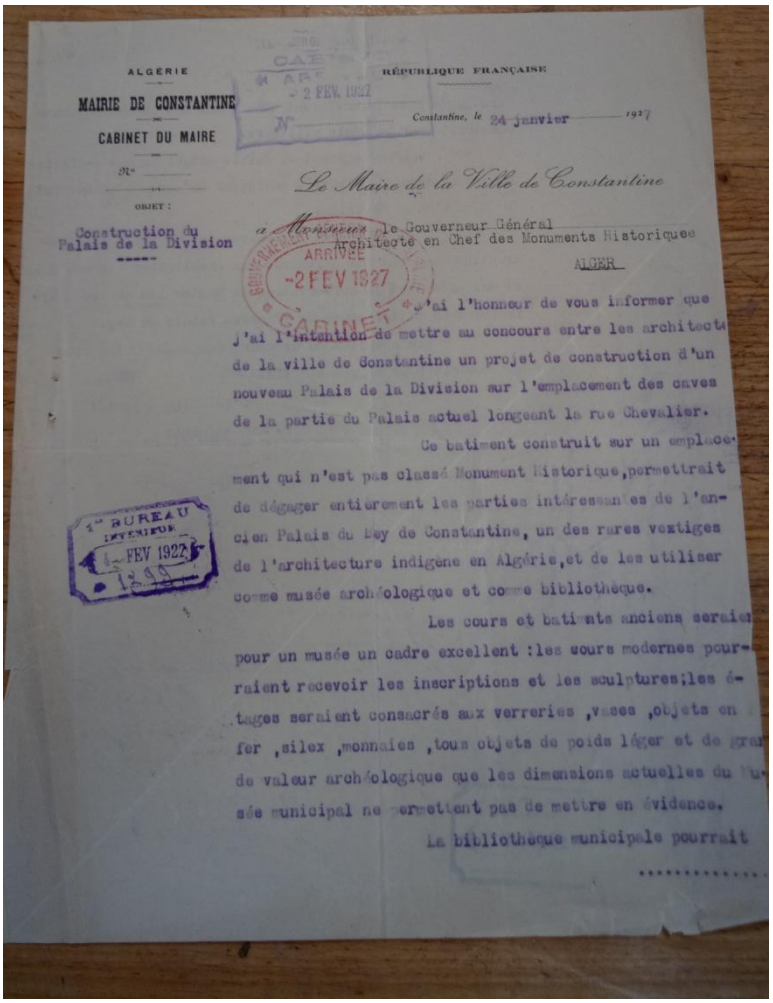


ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

Projet création d'un nouvel hôtel pour la division de Constantine

Source : (ANOM, GGA 55 S 2).



ALGERIE
MAIRIE DE CONSTANTINE
CABINET DU MAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Constantine, le 24 janvier 1927

Le Maire de la Ville de Constantine

OBJET :
Construction du Palais de la Division

à Monsieur le Gouverneur Général
Architecte en Chef des Monuments Historiques
ALGER

ARRIVÉE -2 FEV 1927 CABINET

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de mettre au concours entre les architectes de la ville de Constantine un projet de construction d'un nouveau Palais de la Division sur l'emplacement des caves de la partie du Palais actuel longeant la rue Chevalier.

Ce batiment construit sur un emplacement qui n'est pas classé Monument Historique, permettrait de dégager entièrement les parties intéressantes de l'ancien Palais du Bey de Constantine, un des rares vestiges de l'architecture indigène en Algérie, et de les utiliser comme musée archéologique et comme bibliothèque.

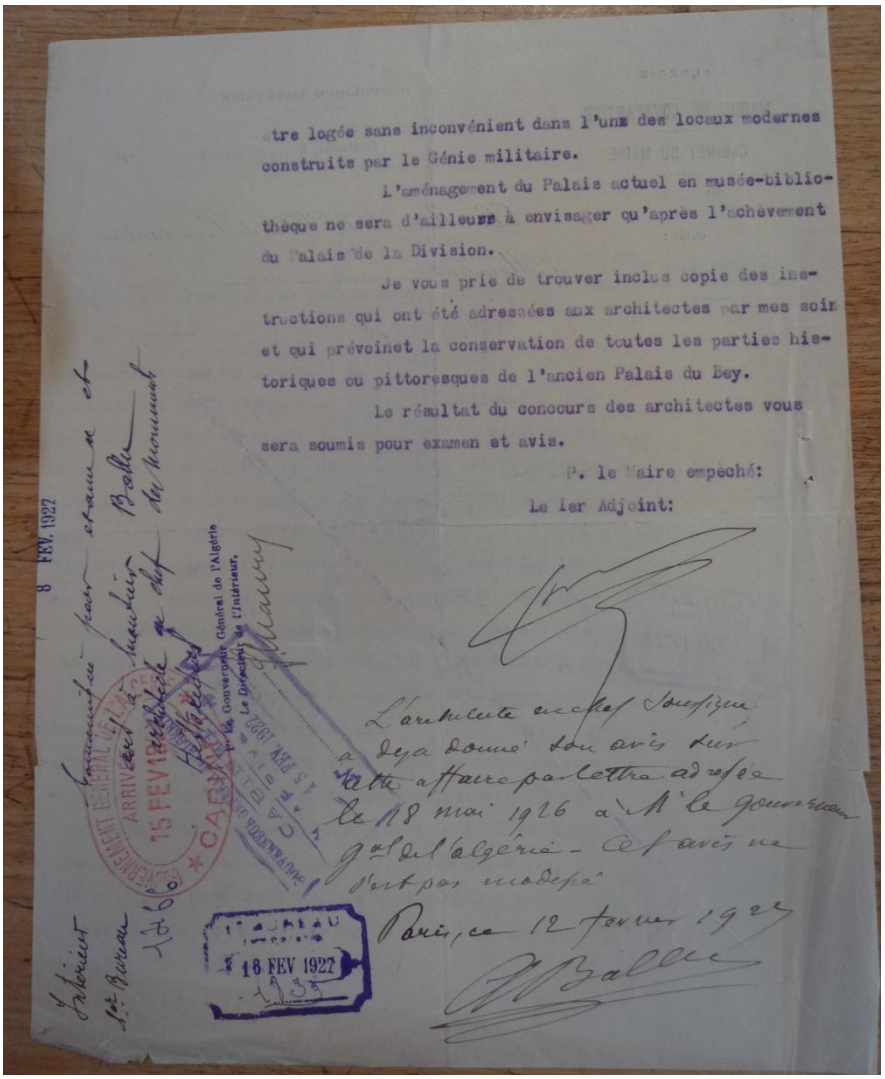
Les cours et batiments anciens seraient pour un musée un cadre excellent : les cours modernes pourraient recevoir les inscriptions et les sculptures ; les étages seraient consacrés aux verreries, vases, objets en fer, silex, monnaies, tous objets de poids léger et de grande valeur archéologique que les dimensions actuelles du musée municipal ne permettent pas de mettre en évidence.

La bibliothèque municipale pourrait

1er BUREAU INTENDANCE 4 FEV 1927

1/2

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



tre logée sans inconvénient dans l'une des locaux modernes construits par le Génie militaire.

L'aménagement du Palais actuel en musée-bibliothèque ne sera d'ailleurs à envisager qu'après l'achèvement du Palais de la Division.

Je vous prie de trouver inclus copie des instructions qui ont été adressées aux architectes par mes soin et qui prévoient la conservation de toutes les parties historiques ou pittoresques de l'ancien Palais du Bey.

Le résultat du concours des architectes vous sera soumis pour examen et avis.

P. le Maire empêché:
Le 1er Adjoint:

L'architecte en chef soussigné a déjà donné son avis sur cette affaire par lettre adressée le 18 mai 1926 à M. le gouverneur gal de l'Algérie - Cet avis n'a pas modifié

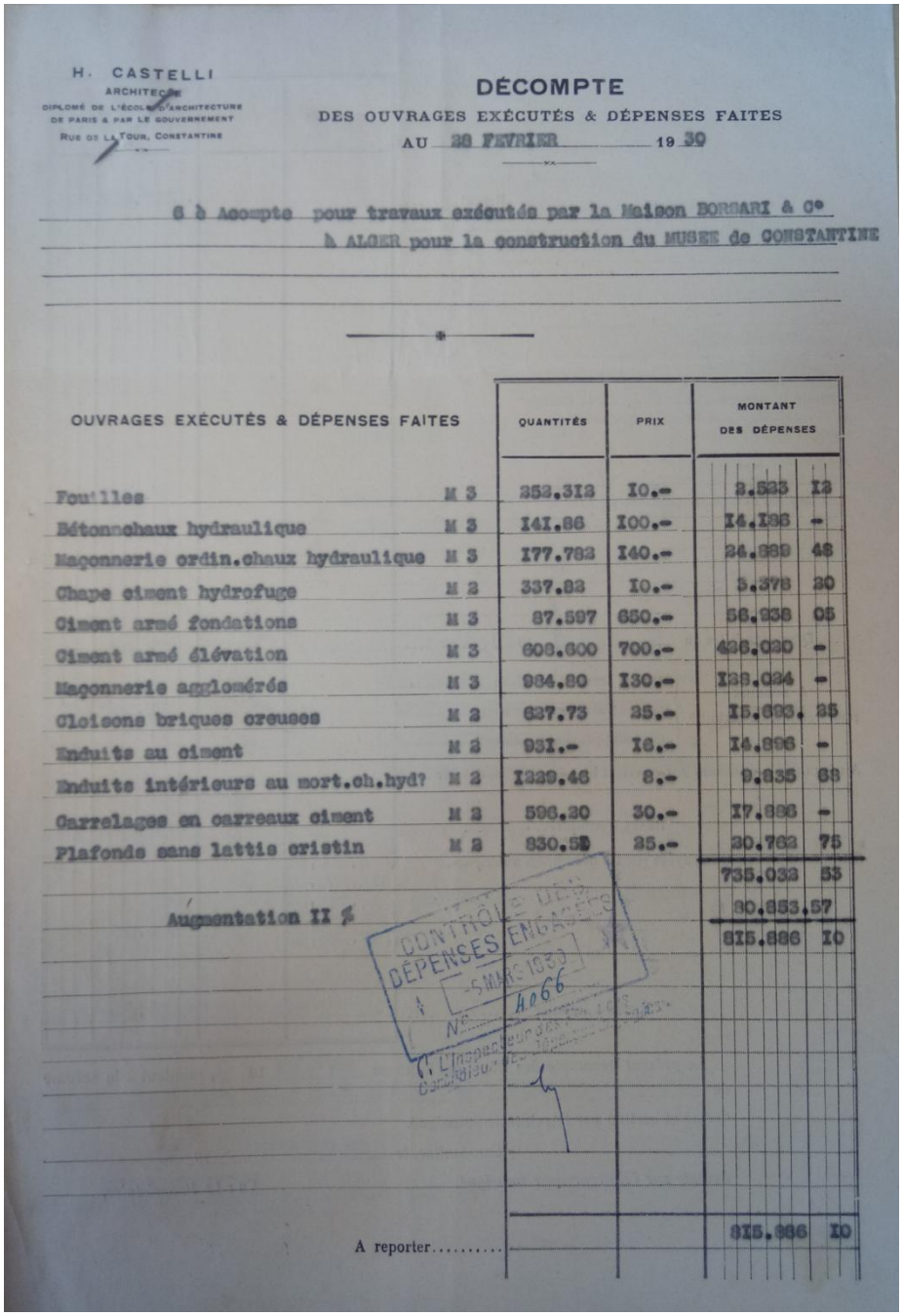
Paris, ce 12 février 1927

8 FEV. 1927
15 FEV 1927
16 FEV 1922

2/2

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

Décompte et bordereau, Entreprise Borsari pour les travaux exécutés dans le musée de Gustave Mercier. Source : (ANOM, GGA 64 S 12)



H. CASTELLI
ARCHITECTE
DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS & PAR LE GOUVERNEMENT
RUE DE LA TOUR, CONSTANTINE

DÉCOMPTE

DES OUVRAGES EXÉCUTÉS & DÉPENSES FAITES

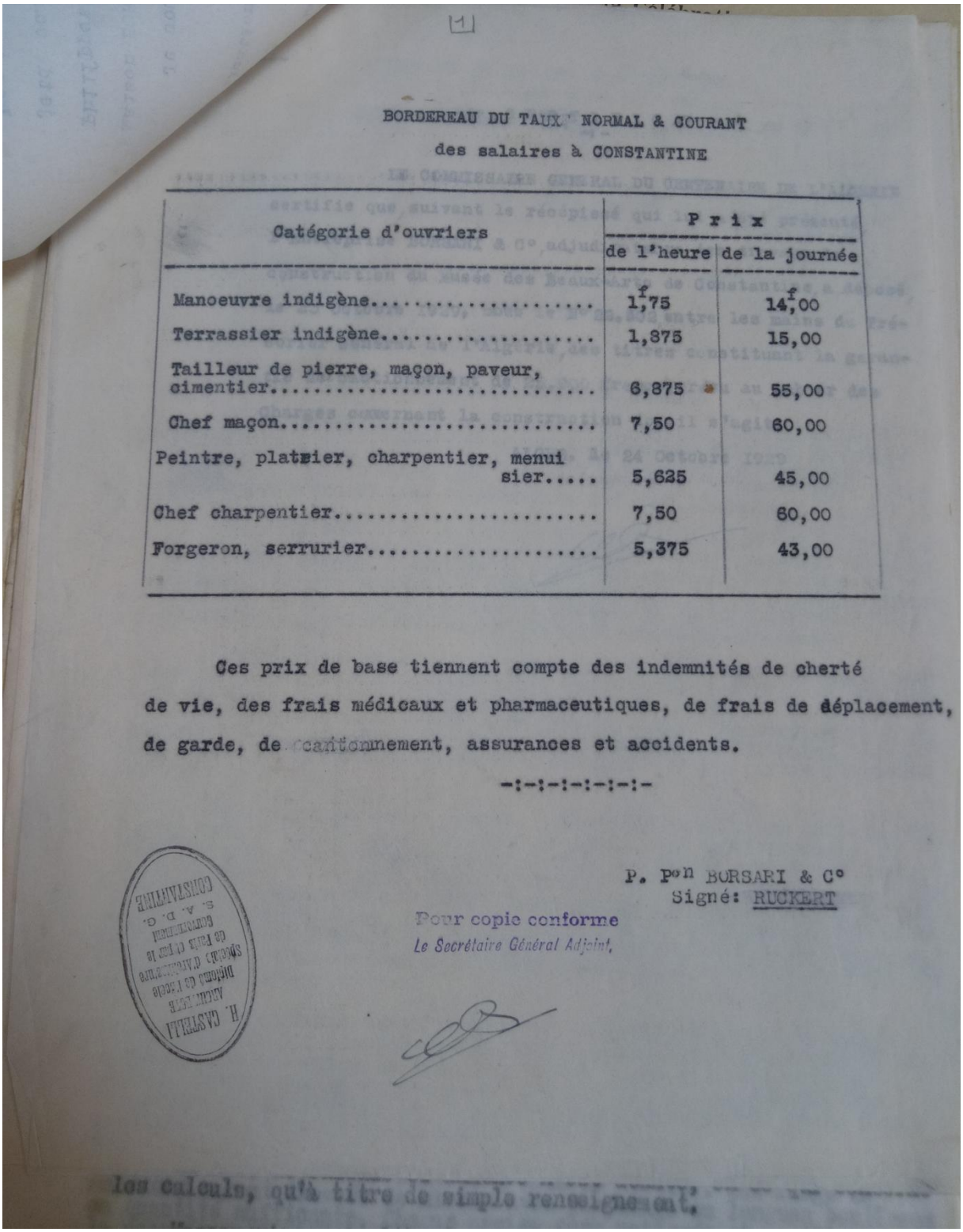
AU 28 FEVRIER 1939

6 è Acompte pour travaux exécutés par la Maison BORSARI & Cie
à ALGER pour la construction du MUSEE de CONSTANTINE

OUVRAGES EXÉCUTÉS & DÉPENSES FAITES		QUANTITÉS	PRIX	MONTANT DES DÉPENSES
Fouilles	M 3	353,313	10.-	3.533 13
Bétonnchaux hydraulique	M 3	141,86	100.-	14.186 -
Maçonnerie ordin.chaux hydraulique	M 3	177.783	140.-	24.889 48
Chape ciment hydrofuge	M 2	337,83	10.-	3.378 30
Ciment armé fondations	M 3	87.597	650.-	56.938 05
Ciment armé élévation	M 3	609.600	700.-	426.720 -
Maçonnerie agglomérés	M 3	984,80	130.-	128.024 -
Cloisons briques creuses	M 2	637.73	35.-	15.693. 35
Enduits au ciment	M 2	931.-	16.-	14.896 -
Enduits intérieurs au mort.ch.hyd?	M 2	1339,46	8.-	9.835 68
Carrelages en carreaux ciment	M 2	596,20	30.-	17.886 -
Plafonds sans lattis cristin	M 2	830,58	25.-	20.763 75
				735.033 53
Augmentation II %				80.853.57
				815.886 10
A reporter.....				815.886 10

CONTRÔLE DES DÉPENSES ENGAGÉES
5 MARS 1939
N° A066
L'Inspecteur Stagiaire

1/2



[1]

BORDEREAU DU TAUX NORMAL & COURANT

des salaires à CONSTANTINE

Catégorie d'ouvriers	Prix	
	de l'heure	de la journée
Manoeuvre indigène.....	1f,75	14f,00
Terrassier indigène.....	1,875	15,00
Tailleur de pierre, maçon, paveur, cimentier.....	6,875	55,00
Chef maçon.....	7,50	60,00
Peintre, platrier, charpentier, menuisier.....	5,625	45,00
Chef charpentier.....	7,50	60,00
Forgeron, serrurier.....	5,375	43,00

Ces prix de base tiennent compte des indemnités de cherté de vie, des frais médicaux et pharmaceutiques, de frais de déplacement, de garde, de cantonnement, assurances et accidents.

-:-:-:-:-:-:-

P. Pon BORSARI & C°
Signé: RUCKERT

Pour copie conforme
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. CASTELLI
ARCHITECTE
Diplômé de l'école
Spéciale d'Architecture
de Paris et chef de
bureau technique
S. A. D. C.
CONSTANTINE

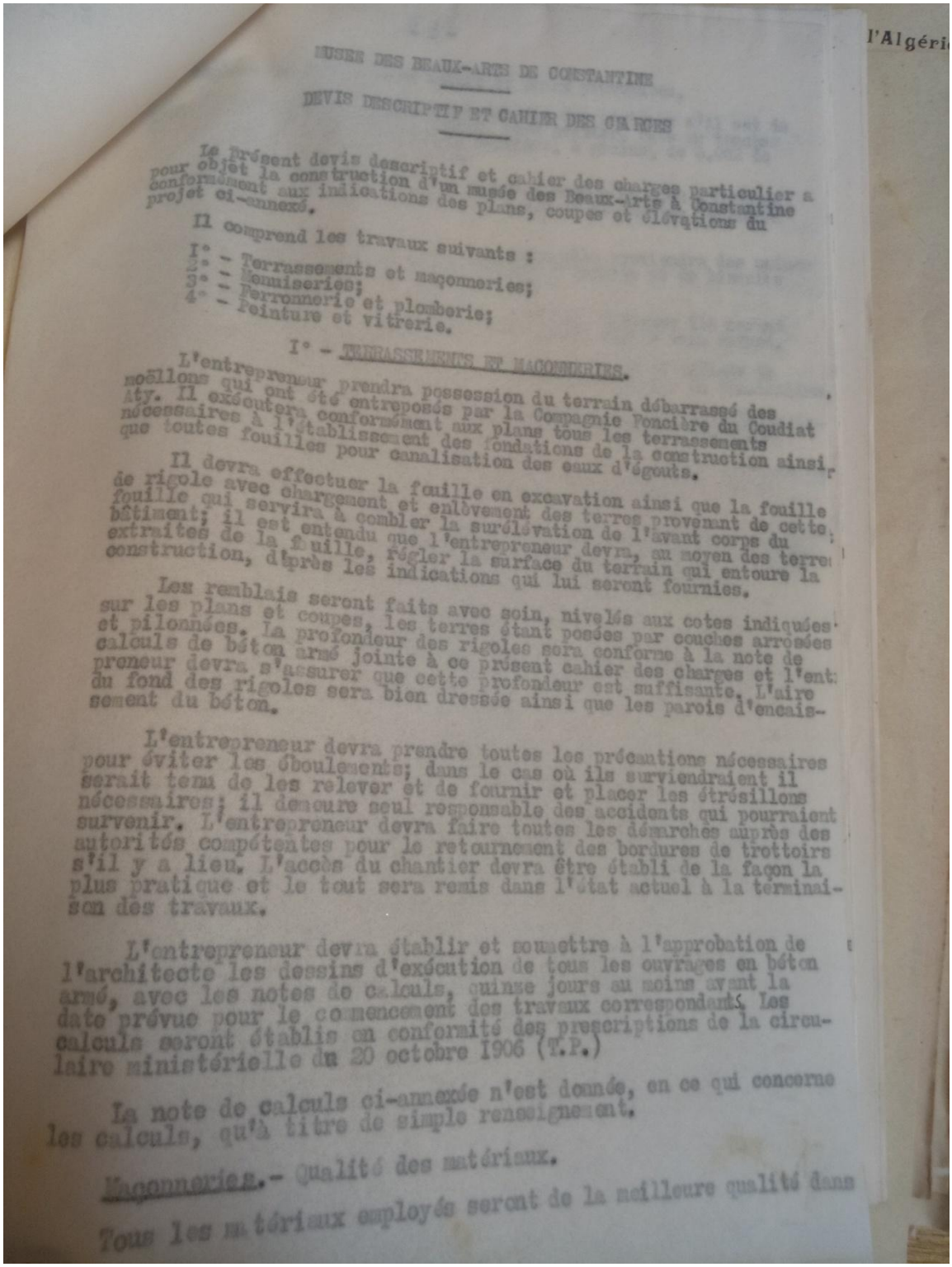
les calculs, qu'à titre de simple renseignement.

2/2

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

Devis descriptif et cahier des charges, le musée de Gustave Mercier

Source : (ANOM, GGA 64 S 12).



MUSEE DES BEAUX-ARTS DE CONSTANTINE

DEVIS DESCRIPTIF ET CAHIER DES CHARGES

Le présent devis descriptif et cahier des charges particulier a pour objet la construction d'un musée des Beaux-Arts à Constantine conformément aux indications des plans, coupes et élévations du projet ci-annexé.

Il comprend les travaux suivants :

1° - Terrassements et maçonneries;
2° - Menuiseries;
3° - Ferronnerie et plomberie;
4° - Peinture et vitrerie.

I° - TERRASSEMENTS ET MACONNERIES.

L'entrepreneur prendra possession du terrain débarrassé des noëllons qui ont été entreposés par la Compagnie Foncière du Coudiat Aty. Il exécutera conformément aux plans tous les terrassements nécessaires à l'établissement des fondations de la construction ainsi que toutes fouilles pour canalisation des eaux d'égouts.

Il devra effectuer la fouille en excavation ainsi que la fouille de rigole avec chargement et enlèvement des terres provenant de cette fouille qui servira à combler la surélévation de l'avant corps du bâtiment; il est entendu que l'entrepreneur devra, au moyen des terres extraites de la fouille, régler la surface du terrain qui entoure la construction, d'après les indications qui lui seront fournies.

Les remblais seront faits avec soin, nivelés aux cotes indiquées sur les plans et coupes, les terres étant posées par couches arrosées et pilonnées. La profondeur des rigoles sera conforme à la note de calculs de béton armé jointe à ce présent cahier des charges et l'entrepreneur devra s'assurer que cette profondeur est suffisante. L'aire du fond des rigoles sera bien dressée ainsi que les parois d'encaissement du béton.

L'entrepreneur devra prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les éboulements; dans le cas où ils surviendraient il serait tenu de les relever et de fournir et placer les étrésillons nécessaires; il demeure seul responsable des accidents qui pourraient survenir. L'entrepreneur devra faire toutes les démarches auprès des autorités compétentes pour le retournement des bordures de trottoirs s'il y a lieu. L'accès du chantier devra être établi de la façon la plus pratique et le tout sera remis dans l'état actuel à la terminaison des travaux.

L'entrepreneur devra établir et soumettre à l'approbation de l'architecte les dessins d'exécution de tous les ouvrages en béton armé, avec les notes de calculs, quinze jours au moins avant la date prévue pour le commencement des travaux correspondants. Les calculs seront établis en conformité des prescriptions de la circulaire ministérielle du 20 octobre 1906 (T.P.)

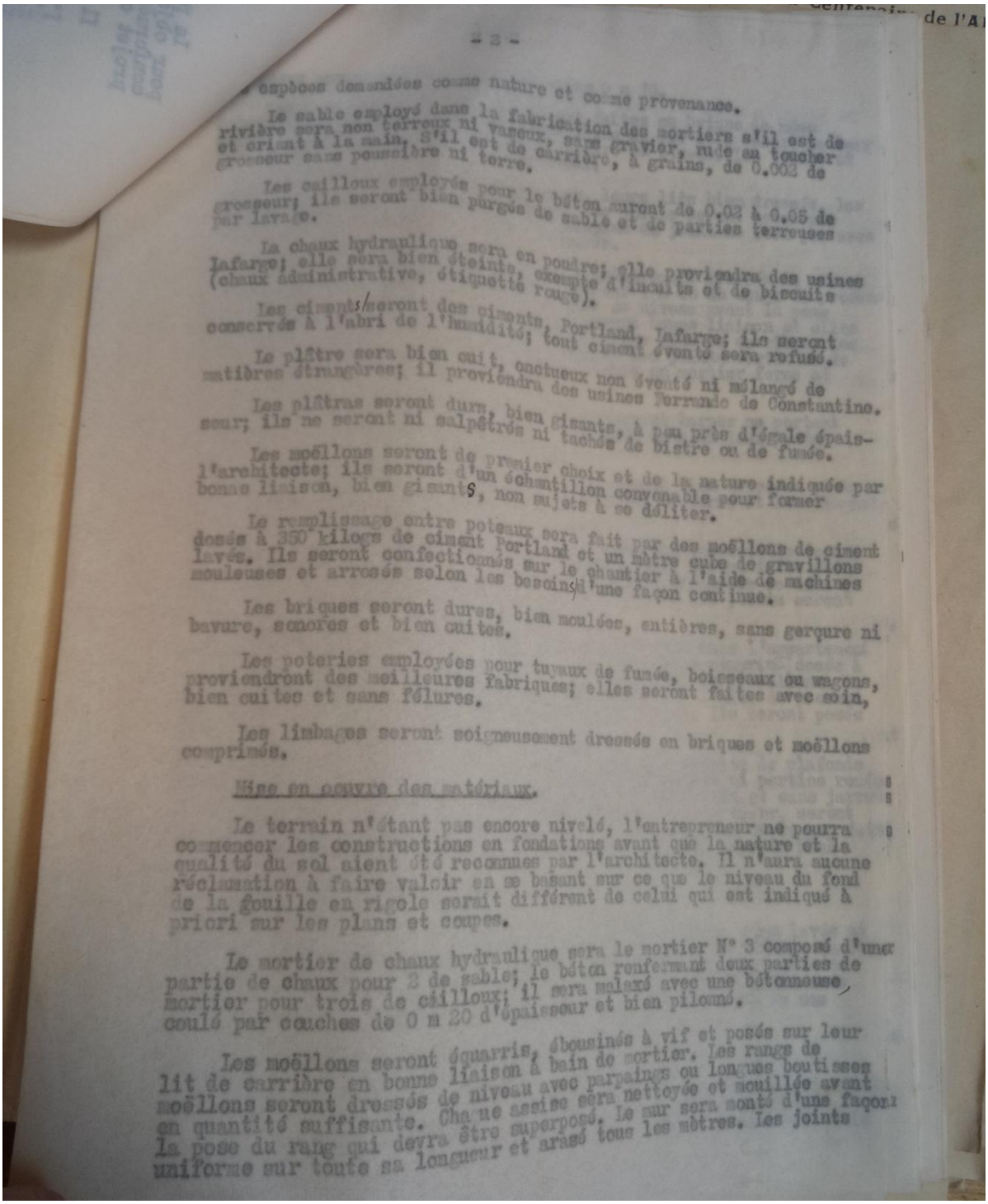
La note de calculs ci-annexée n'est donnée, en ce qui concerne les calculs, qu'à titre de simple renseignement.

Maçonneries.- Qualité des matériaux.

Tous les matériaux employés seront de la meilleure qualité dans

1/12

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



- 2 -

espèces demandées comme nature et comme provenance.

Le sable employé dans la fabrication des mortiers s'il est de rivière sera non terreux ni vaseux, sans gravier, rude au toucher et criant à la main. S'il est de carrière, à grains, de 0.002 de grosseur sans poussière ni terre.

Les cailloux employés pour le béton auront de 0.02 à 0.05 de grosseur; ils seront bien purgés de sable et de parties terreuses par lavage.

La chaux hydraulique sera en poudre; elle proviendra des usines Lafarge; elle sera bien éteinte, exempte d'incuits et de biscuits (chaux administrative, étiquette rouge).

Les ciments seront des ciments Portland, Lafarge; ils seront conservés à l'abri de l'humidité; tout ciment éventé sera refusé.

Le plâtre sera bien cuit, onctueux non éventé ni mélangé de matières étrangères; il proviendra des usines Ferrando de Constantine.

Les plâtras seront durs, bien gisants, à peu près d'égale épaisseur; ils ne seront ni salpêtrés ni tachés de bistre ou de fumée.

Les moëllons seront de premier choix et de la nature indiquée par l'architecte; ils seront d'un échantillon convenable pour former bonne liaison, bien gisants, non sujets à se déliter.

Le remplissage entre poteaux sera fait par des moëllons de ciment dosés à 350 kilogs de ciment Portland et un mètre cube de gravillons lavés. Ils seront confectionnés sur le chantier à l'aide de machines mouleuses et arrosés selon les besoins d'une façon continue.

Les briques seront dures, bien moulées, entières, sans gerçure ni bavure, sonores et bien cuites.

Les poteries employées pour tuyaux de fumée, boisseaux ou wagons, proviendront des meilleures fabriques; elles seront faites avec soin, bien cuites et sans fêlures.

Les limbages seront soigneusement dressés en briques et moëllons comprimés.

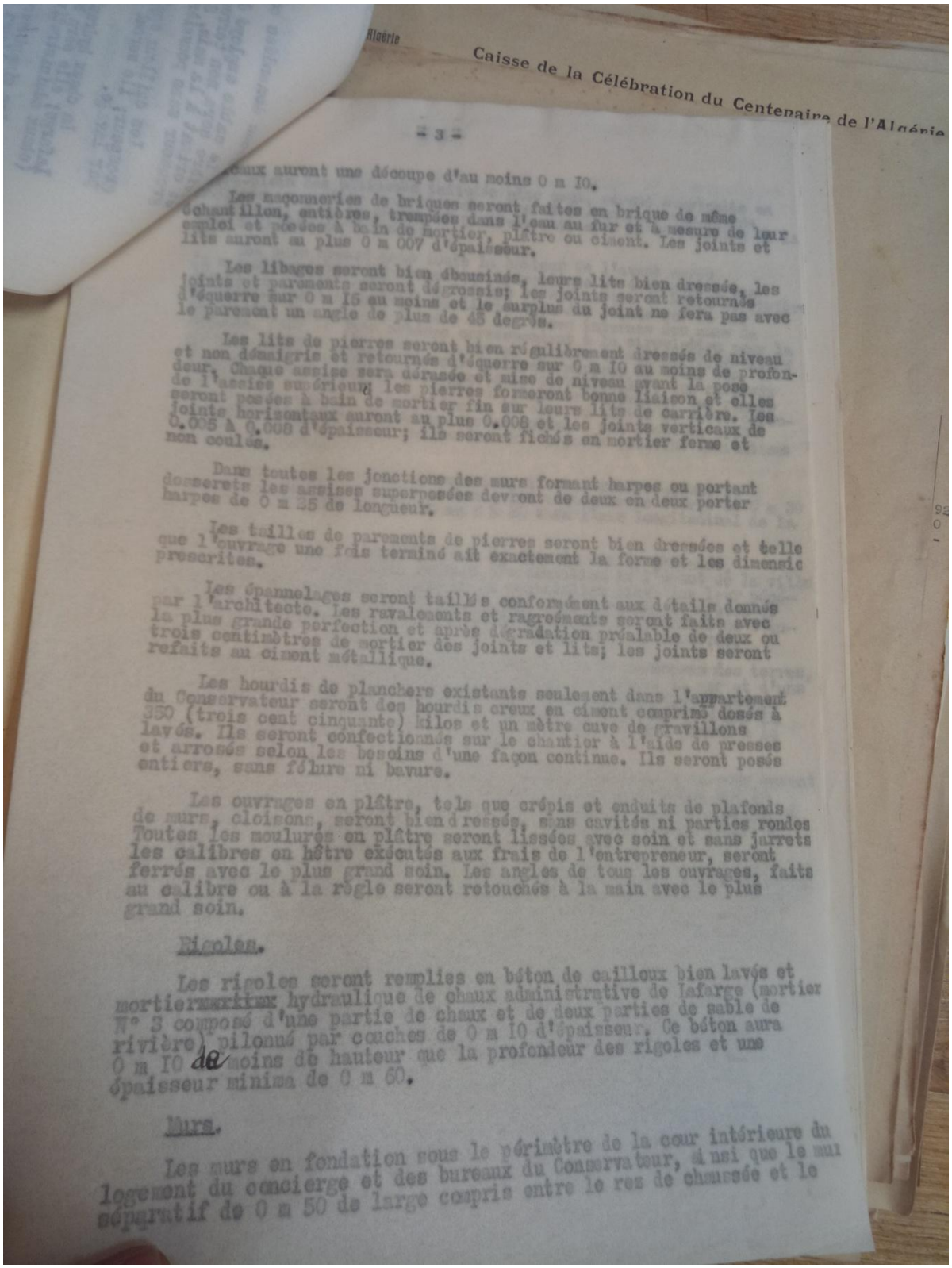
Mise en oeuvre des matériaux.

Le terrain n'étant pas encore nivelé, l'entrepreneur ne pourra commencer les constructions en fondations avant que la nature et la qualité du sol aient été reconnues par l'architecte. Il n'aura aucune réclamation à faire valoir en se basant sur ce que le niveau du fond de la fouille en rigole serait différent de celui qui est indiqué à priori sur les plans et coupes.

Le mortier de chaux hydraulique sera le mortier N° 3 composé d'une partie de chaux pour 3 de sable; le béton renfermant deux parties de mortier pour trois de cailloux; il sera malaxé avec une bétonneuse, couché par couches de 0 m 20 d'épaisseur et bien pilonné.

Les moëllons seront équarris, ébousinés à vif et posés sur leur lit de carrière en bonne liaison à bain de mortier. Les rangs de moëllons seront dressés de niveau avec parpaings ou longues boutisses en quantité suffisante. Chaque assise sera nettoyée et mouillée avant la pose du rang qui devra être superposé. Le sur sera monté d'une façon uniforme sur toute sa longueur et arasé tous les mètres. Les joints

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



Algérie

Caisse de la Célébration du Centenaire de l'Algérie

- 3 -

...eaux auront une découpe d'au moins 0 m 10.

Les maçonneries de briques seront faites en brique de même échantillon, entières, trempées dans l'eau au fur et à mesure de leur emploi et posées à bain de mortier, plâtre ou ciment. Les joints et lits auront au plus 0 m 007 d'épaisseur.

Les libages seront bien ébousinés, leurs lits bien dressés, les joints et parements seront dégrossis; les joints seront retournés d'équerre sur 0 m 15 au moins et le surplus du joint ne fera pas avec le parement un angle de plus de 45 degrés.

Les lits de pierres seront bien régulièrement dressés de niveau et non démaigris et retournés d'équerre sur 0 m 10 au moins de profondeur. Chaque assise sera dressée et mise de niveau avant la pose de l'assise supérieure; les pierres formeront bonne liaison et elles seront posées à bain de mortier fin sur leurs lits de carrière. Les joints horizontaux auront au plus 0.008 et les joints verticaux de 0.005 à 0.008 d'épaisseur; ils seront fichés en mortier ferme et non coulés.

Dans toutes les jonctions des murs formant harpes ou portant doserets les assises superposées devront de deux en deux porter harpes de 0 m 35 de longueur.

Les tailles de parements de pierres seront bien dressées et telle que l'ouvrage une fois terminé ait exactement la forme et les dimensions prescrites.

Les épannelages seront taillés conformément aux détails donnés par l'architecte. Les ravalements et ragréments seront faits avec la plus grande perfection et après dégradation préalable de deux ou trois centimètres de mortier des joints et lits; les joints seront refaits au ciment métallique.

Les hourdis de planchers existants seulement dans l'appartement du Conservateur seront des hourdis creux en ciment comprimé dosés à 350 (trois cent cinquante) kilos et un mètre cuve de gravillons lavés. Ils seront confectionnés sur le chantier à l'aide de presses et arrosés selon les besoins d'une façon continue. Ils seront posés entiers, sans fêlure ni bavure.

Les ouvrages en plâtre, tels que crépis et enduits de plafonds de murs, cloisons, seront bien dressés, sans cavités ni parties rondes. Toutes les moulures en plâtre seront lissées avec soin et sans jarrets les calibres en hêtre exécutés aux frais de l'entrepreneur, seront ferrés avec le plus grand soin. Les angles de tous les ouvrages, faits au calibre ou à la règle seront retouchés à la main avec le plus grand soin.

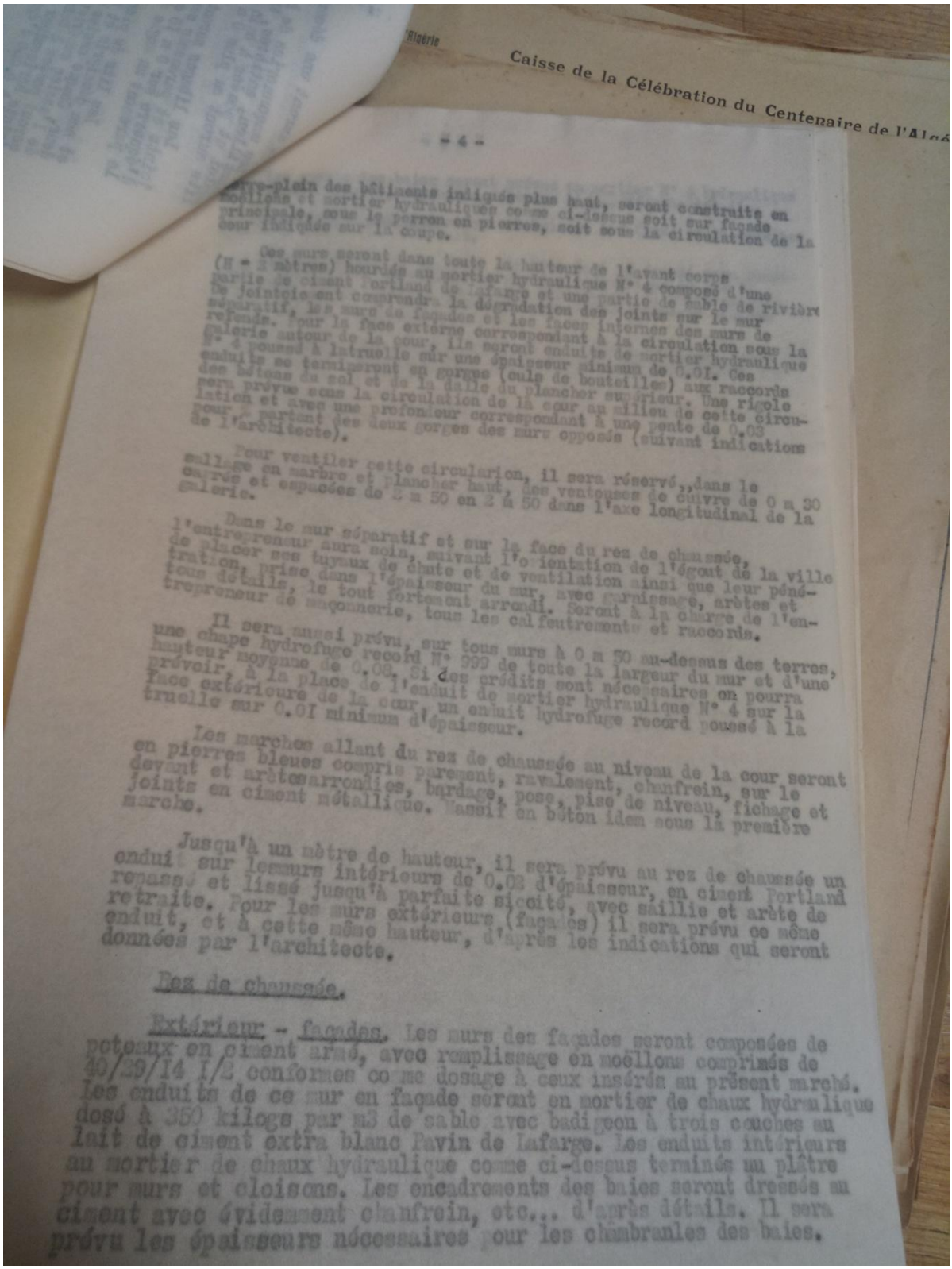
Rigoles.

Les rigoles seront remplies en béton de cailloux bien lavés et mortier~~mortier~~ hydraulique de chaux administrative de Lafarge (mortier N° 3 composé d'une partie de chaux et de deux parties de sable de rivière) pilonné par couches de 0 m 10 d'épaisseur. Ce béton aura 0 m 10 de moins de hauteur que la profondeur des rigoles et une épaisseur minima de 0 m 60.

Murs.

Les murs en fondation sous le périmètre de la cour intérieure du logement du concierge et des bureaux du Conservateur, ainsi que le mur séparatif de 0 m 50 de large compris entre le rez de chaussée et le

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



Caisse de la Célébration du Centenaire de l'Algérie

- 4 -

...rps-plein des bâtiments indiqués plus haut, seront construits en moellons et mortier hydraulique comme ci-dessus soit sur façade principale, sous le perron en pierres, soit sous la circulation de la cour indiquée sur la coupe.

Ces murs seront dans toute la hauteur de l'avant corps (H = 2 mètres) hourdés au mortier hydraulique N° 4 composé d'une partie de ciment Portland de Lafarge et une partie de sable de rivière De jointoiement comprendra la dégradation des joints sur le mur refendu. Pour la face externe correspondant à la circulation sous la galerie autour de la cour, ils seront enduits de mortier hydraulique N° 4 poussé à la truelle sur une épaisseur minimum de 0.01. Ces enduits se termineront en gorges (culs de bouteilles) aux raccords des bétons du sol et de la dalle du plancher supérieur. Une rigole sera prévue sous la circulation de la cour au milieu de cette circulation et avec une profondeur correspondant à une pente de 0.03 pour 0 partant des deux gorges des murs opposés (suivant indications de l'architecte).

Pour ventiler cette circulation, il sera réservé,,dans le soubassement en marbre et plancher haut, des ventouses de cuivre de 0 m 30 carrés et espacées de 2 m 50 en 2 à 50 dans l'axe longitudinal de la galerie.

Dans le mur séparatif et sur la face du rez de chaussée, l'entrepreneur aura soin, suivant l'orientation de l'égout de la ville de placer ses tuyaux de chute et de ventilation ainsi que leur pénétration, prise dans l'épaisseur du mur, avec gardissage, arêtes et tous détails, le tout fortement arrondi. Seront à la charge de l'entrepreneur de maçonnerie, tous les calfeutrements et raccords.

Il sera aussi prévu, sur tous murs à 0 m 50 au-dessus des terres, une chape hydrofuge record N° 999 de toute la largeur du mur et d'une hauteur moyenne de 0.08. Si des crédits sont nécessaires on pourra prévoir, à la place de l'enduit de mortier hydraulique N° 4 sur la face extérieure de la cour, un enduit hydrofuge record poussé à la truelle sur 0.01 minimum d'épaisseur.

Les marches allant du rez de chaussée au niveau de la cour seront en pierres bleues compris pureau, ravalement, chanfrein, sur le devant et arêtes arrondies, bardage, pose, pisé de niveau, fichage et joints en ciment métallique. Massif en béton idem sous la première marche.

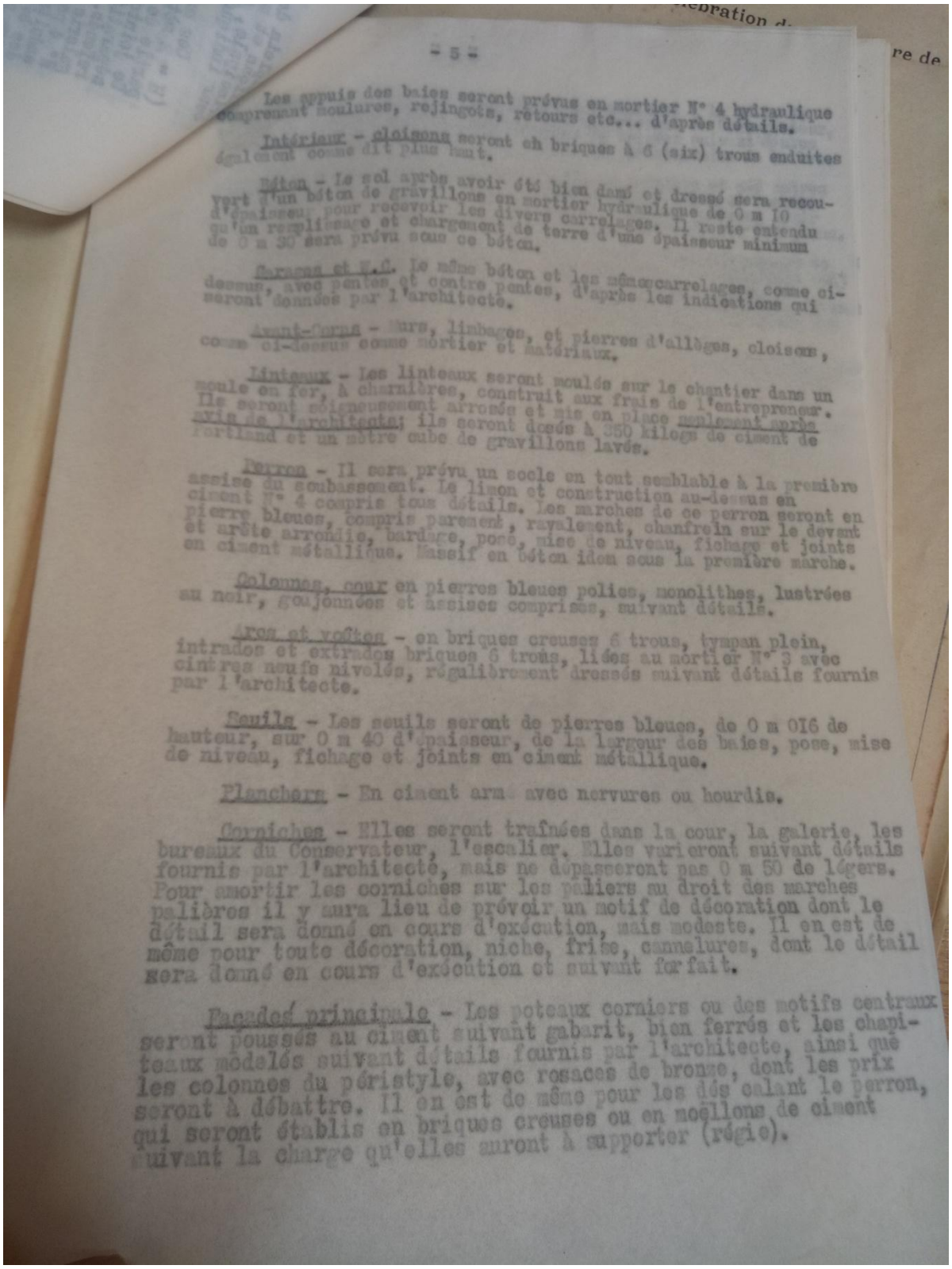
Jusqu'à un mètre de hauteur, il sera prévu au rez de chaussée un enduit sur les murs intérieurs de 0.02 d'épaisseur, en ciment Portland repassé et lissé jusqu'à parfaite siccité, avec saillie et arête de retraite. Pour les murs extérieurs (façades) il sera prévu ce même enduit, et à cette même hauteur, d'après les indications qui seront données par l'architecte.

Rez de chaussée.

Extérieur - façades. Les murs des façades seront composées de poteaux en ciment armé, avec remplissage en moellons comprimés de 40/20/14 I/2 conformes comme dosage à ceux insérés au présent marché. Les enduits de ce mur en façade seront en mortier de chaux hydraulique dosé à 350 kilogs par m3 de sable avec badigeon à trois couches au lait de ciment extra blanc Pavin de Lafarge. Les enduits intérieurs au mortier de chaux hydraulique comme ci-dessus terminés au plâtre pour murs et cloisons. Les encadrements des baies seront dressés au ciment avec évidement chanfrein, etc... d'après détails. Il sera prévu les épaisseurs nécessaires pour les chambranles des baies.

4/12

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



- 5 -

Les appuis des baies seront prévus en mortier N° 4 hydraulique comprenant moulures, rejingots, retours etc... d'après détails.

Intérieur - cloisons seront en briques à 6 (six) trous enduites également comme dit plus haut.

Béton - Le sol après avoir été bien damé et dressé sera recouvert d'un béton de gravillons en mortier hydraulique de 0 m 10 d'épaisseur pour recevoir les divers carrelages. Il reste entendu qu'un remplissage et chargement de terre d'une épaisseur minimum de 0 m 30 sera prévu sous ce béton.

Garages et W.C. Le même béton et les mêmes carrelages, comme ci-dessus, avec pentes et contre pentes, d'après les indications qui seront données par l'architecte.

Avant-Corps - Murs, linteaux, et pierres d'allèges, cloisons, comme ci-dessus comme mortier et matériaux.

Linteaux - Les linteaux seront moulés sur le chantier dans un moule en fer, à charnières, construit aux frais de l'entrepreneur. Ils seront soigneusement arrosés et mis en place seulement après avis de l'architecte; ils seront dosés à 350 kilogs de ciment de Portland et un mètre cube de gravillons lavés.

Perron - Il sera prévu un socle en tout semblable à la première assise du soubassement. Le limon et construction au-dessus en ciment N° 4 compris tous détails. Les marches de ce perron seront en pierre bleues, compris parement, ravalement, chanfrein sur le devant et arête arrondie, bardage, posé, mise de niveau, fichage et joints en ciment métallique. Massif en béton idem sous la première marche.

Colonnes, cour en pierres bleues polies, monolithes, lustrées au noir, goujonnées et assises comprises, suivant détails.

Arcs et voûtes - en briques creuses 6 trous, tympan plein, intrados et extrados briques 6 trous, liées au mortier N° 3 avec cintres neufs nivelés, régulièrement dressés suivant détails fournis par l'architecte.

Seuils - Les seuils seront de pierres bleues, de 0 m 016 de hauteur, sur 0 m 40 d'épaisseur, de la largeur des baies, pose, mise de niveau, fichage et joints en ciment métallique.

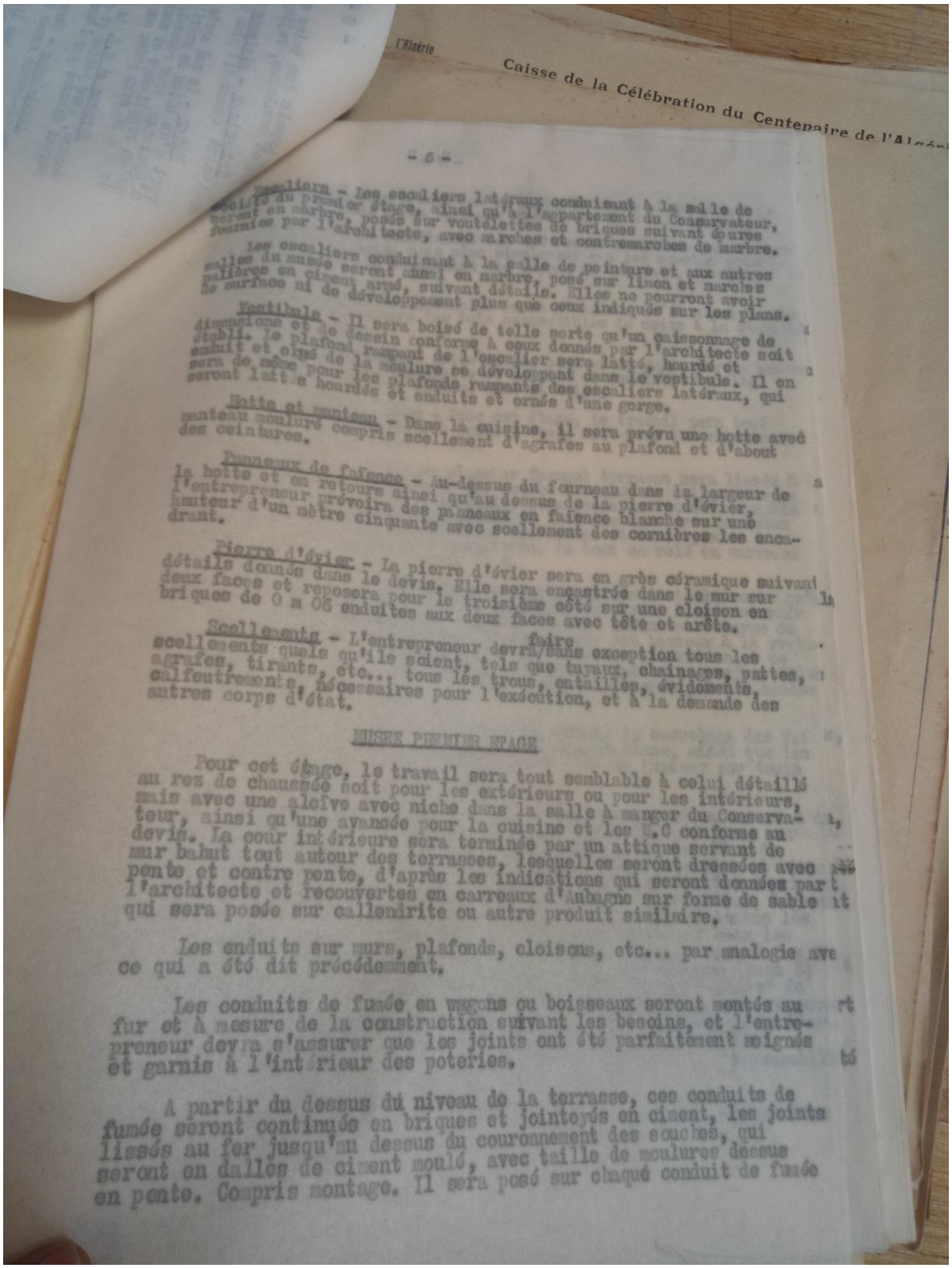
Planchers - En ciment armé avec nervures ou hourdis.

Corniches - Elles seront traînées dans la cour, la galerie, les bureaux du Conservateur, l'escalier. Elles varieront suivant détails fournis par l'architecte, mais ne dépasseront pas 0 m 50 de légers. Pour amortir les corniches sur les paliers au droit des marches palières il y aura lieu de prévoir un motif de décoration dont le détail sera donné en cours d'exécution, mais modeste. Il en est de même pour toute décoration, niche, frise, cannelures, dont le détail sera donné en cours d'exécution et suivant forfait.

Façades principale - Les poteaux corniers ou des motifs centraux seront poussés au ciment suivant gabarit, bien ferrés et les chapiteaux modelés suivant détails fournis par l'architecte, ainsi que les colonnes du péristyle, avec rosaces de bronze, dont les prix seront à débattre. Il en est de même pour les dés calant le perron, qui seront établis en briques creuses ou en moellons de ciment suivant la charge qu'elles auront à supporter (régie).

5/12

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



l'Algérie

Caisse de la Célébration du Centenaire de l'Algé

- 6 -

Escaliers - Les escaliers latéraux conduisant à la salle de sculpture du premier étage, ainsi qu'à l'appartement du Conservateur, seront en marbre, posés sur voutelettes de briques suivant égouts fournies par l'architecte, avec marches et contremarches de marbre.

Les escaliers conduisant à la salle de peinture et aux autres salles du musée seront ainsi en marbre, posé sur linon et marches palières en ciment armé, suivant détails. Elles ne pourront avoir de surface ni de développement plus que ceux indiqués sur les plans.

Vestibule - Il sera boisé de telle sorte qu'un caissonnage de dimensions et de dessin conforme à ceux donnés par l'architecte soit établi. Le plafond rampant de l'escalier sera latté, hourdé et enduit et orné de la moulure se développant dans le vestibule. Il en sera de même pour les plafonds rampants des escaliers latéraux, qui seront latt s hourdés et enduits et ornés d'une gorge.

Hotte et manteau - Dans la cuisine, il sera prévu une hotte avec manteau moulurs compris scellement d'agrafes au plafond et d'about des ceintures.

Panneaux de faïence - Au-dessus du fourneau dans la largeur de la hotte et en retours ainsi qu'au dessus de la pierre d'évier, l'entrepreneur prévoira des panneaux en faïence blanche sur une hauteur d'un mètre cinquante avec scellement des cornières les encadrant.

Pierre d'évier - La pierre d'évier sera en grès céramique suivant détails donnés dans le devis. Elle sera encastrée dans le mur sur deux faces et reposera pour le troisième côté sur une cloison en briques de 0 m 05 enduites aux deux faces avec tête et arête.

Scellements - L'entrepreneur devra faire sans exception tous les scellements quels qu'ils soient, tels que tuyaux, chainages, pattes, agrafes, tirants, etc... tous les trous, entailles, évidements, calfeutrements, nécessaires pour l'exécution, et à la demande des autres corps d'état.

MUSEE PREMIER ETAGE

Pour cet étage, le travail sera tout semblable à celui détaillé au rez de chaussée soit pour les extérieurs ou pour les intérieurs, mais avec une alcôve avec niche dans la salle à manger du Conservateur, ainsi qu'une avancée pour la cuisine et les W.C conforme au devis. La cour intérieure sera terminée par un attique servant de mur bahut tout autour des terrasses, lesquelles seront dressées avec pente et contre pente, d'après les indications qui seront données par l'architecte et recouvertes en carreaux d'Aubagne sur forme de sable qui sera posée sur caillendrite ou autre produit similaire.

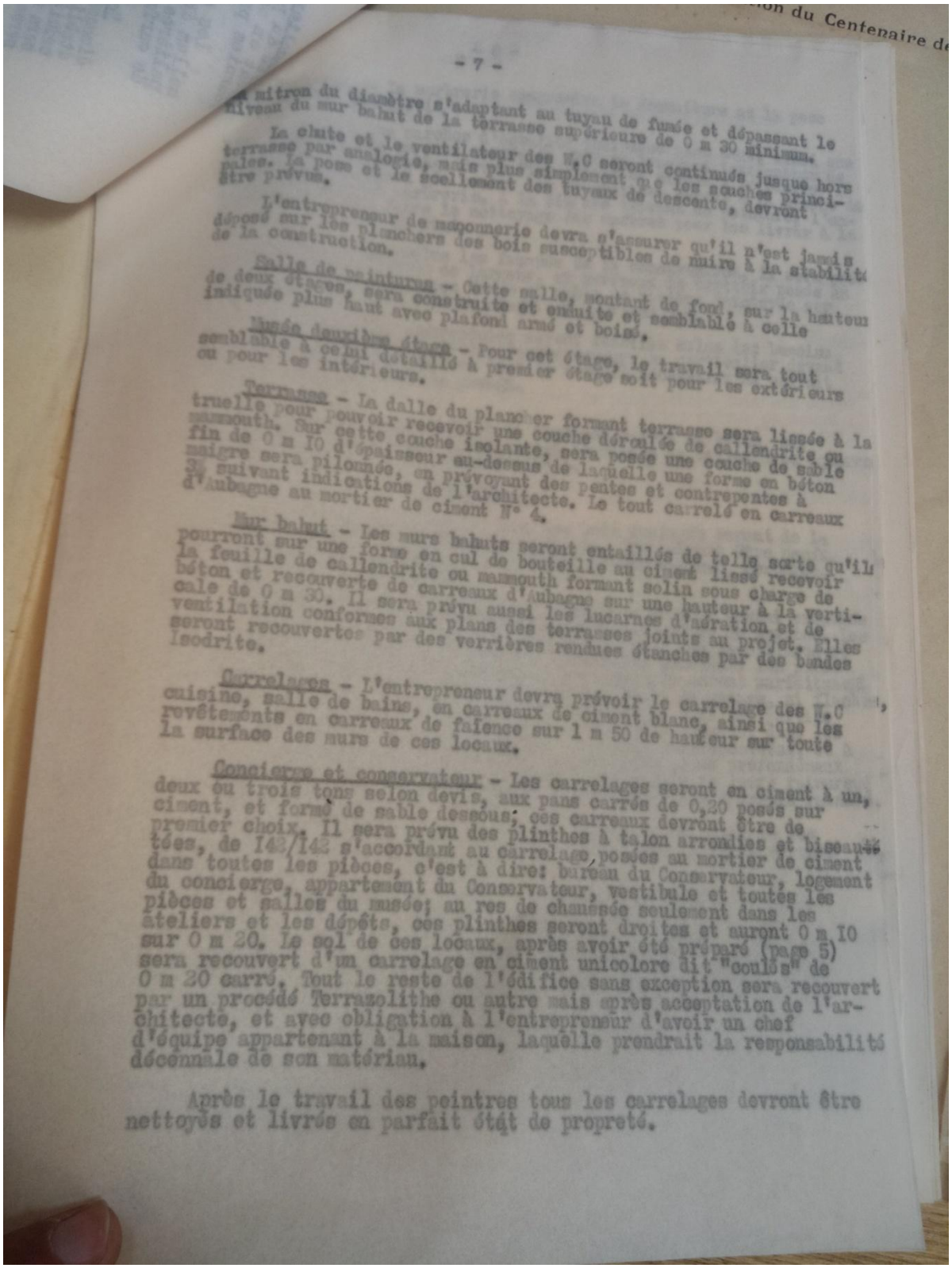
Les enduits sur murs, plafonds, cloisons, etc... par analogie avec ce qui a été dit précédemment.

Les conduits de fumée en vagons ou boisseaux seront montés au fur et à mesure de la construction suivant les besoins, et l'entrepreneur devra s'assurer que les joints ont été parfaitement soignés et garnis à l'intérieur des poteries.

A partir du dessus du niveau de la terrasse, ces conduits de fumée seront continués en briques et jointoyés en ciment, les joints lissés au fer jusqu'au dessus du couronnement des souches, qui seront en dalles de ciment moulé, avec taille de moulures dessus en pente. Compris montage. Il sera posé sur chaque conduit de fumée

6/12

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



- 7 -

...mitron du diamètre s'adaptant au tuyau de fumée et dépassant le niveau du mur bahut de la terrasse supérieure de 0 m 30 minimum.

La chute et le ventilateur des W.C seront continués jusque hors terrasse par analogie, mais plus simplement que les souches principales. La pose et le scellement des tuyaux de descente, devront être prévus.

L'entrepreneur de maçonnerie devra s'assurer qu'il n'est jamais déposé sur les planchers des bois susceptibles de nuire à la stabilité de la construction.

Salle de peintures - Cette salle, montant de fond, sur la hauteur de deux étages, sera construite et enduite et semblable à celle indiquée plus haut avec plafond armé et bois.

Musée deuxième étage - Pour cet étage, le travail sera tout semblable à celui détaillé à premier étage soit pour les extérieurs ou pour les intérieurs.

Terrasse - La dalle du plancher formant terrasse sera lissée à la truelle pour pouvoir recevoir une couche déroulée de callendrite ou mammouth. Sur cette couche isolante, sera posée une couche de sable fin de 0 m 10 d'épaisseur au-dessus de laquelle une forme en béton maigre sera pilonnée, en prévoyant des pentes et contrepentes à 3% suivant indications de l'architecte. Le tout carrelé en carreaux d'Aubagne au mortier de ciment N° 4.

Mur bahut - Les murs bahuts seront entaillés de telle sorte qu'ils pourront sur une forme en cul de bouteille au ciment lissé recevoir la feuille de callendrite ou mammouth formant solin sous charge de béton et recouverte de carreaux d'Aubagne sur une hauteur à la verticale de 0 m 30. Il sera prévu aussi les lucarnes d'aération et de ventilation conformes aux plans des terrasses joints au projet. Elles seront recouvertes par des verrières rendues étanches par des bandes Isodrite.

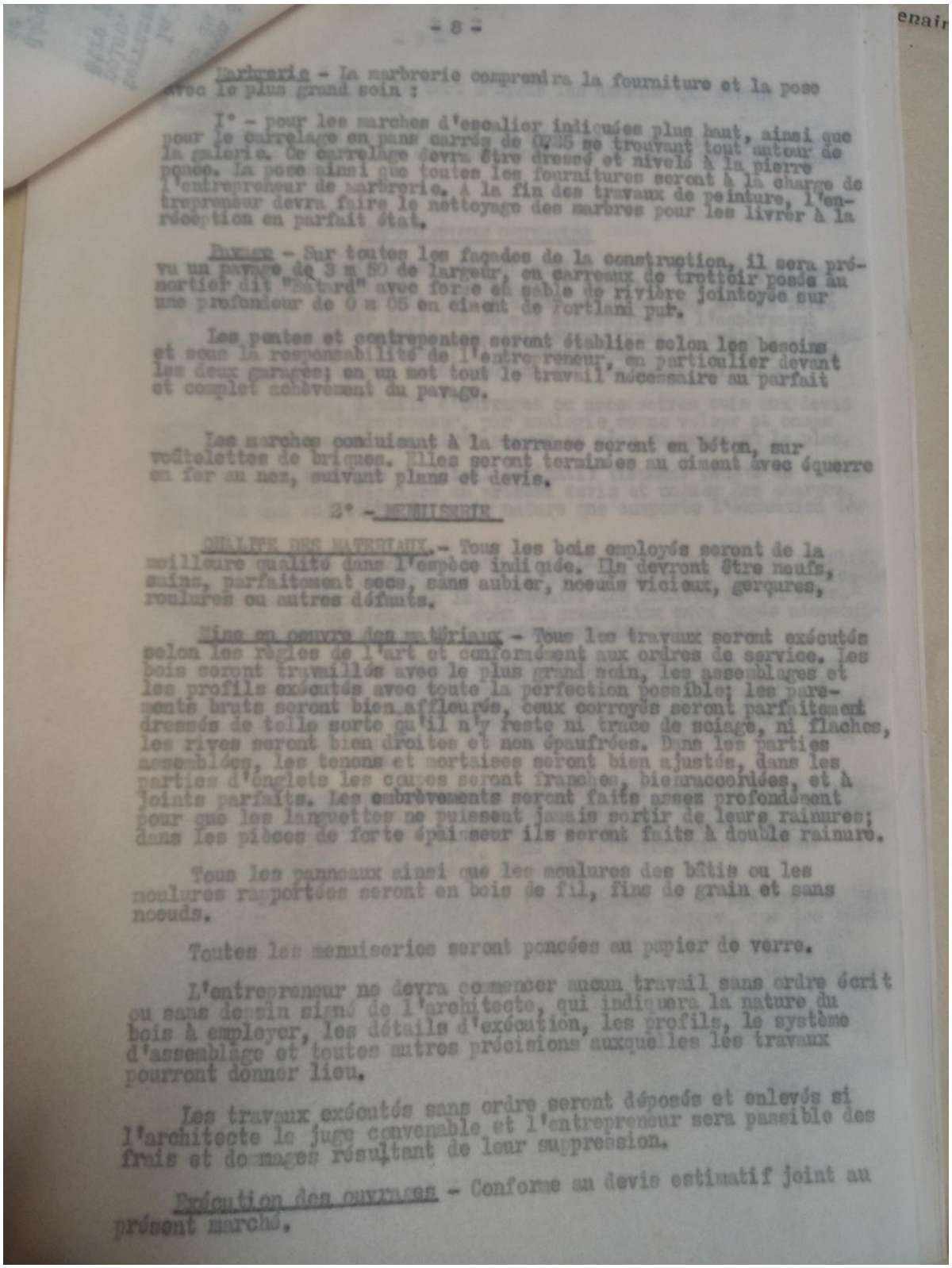
Carrelages - L'entrepreneur devra prévoir le carrelage des W.C cuisine, salle de bains, en carreaux de ciment blanc, ainsi que les revêtements en carreaux de faïence sur 1 m 50 de hauteur sur toute la surface des murs de ces locaux.

Concierge et conservateur - Les carrelages seront en ciment à un, deux ou trois tons selon devis, aux pans carrés de 0,20 posés sur ciment, et formé de sable dessous; ces carreaux devront être de premier choix. Il sera prévu des plinthes à talon arrondies et biseautées, de 142/142 s'accordant au carrelage, posées au mortier de ciment dans toutes les pièces, c'est à dire: bureau du Conservateur, logement du concierge, appartement du Conservateur, vestibule et toutes les pièces et salles du musée; au rez de chaussée seulement dans les ateliers et les dépôts, ces plinthes seront droites et auront 0 m 10 sur 0 m 20. Le sol de ces locaux, après avoir été préparé (page 5) sera recouvert d'un carrelage en ciment unicolore dit "coulé" de 0 m 20 carré. Tout le reste de l'édifice sans exception sera recouvert par un procédé Terrazolithe ou autre mais après acceptation de l'architecte, et avec obligation à l'entrepreneur d'avoir un chef d'équipe appartenant à la maison, laquelle prendrait la responsabilité déconnale de son matériau.

Après le travail des peintres tous les carrelages devront être nettoyés et livrés en parfait état de propreté.

7/12

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



- 8 -

Marbrerie - La marbrerie comprendra la fourniture et la pose avec le plus grand soin :

1° - pour les marches d'escalier indiquées plus haut, ainsi que pour le carrelage en pans carrés de 0,35 se trouvant tout autour de la galerie. Ce carrelage devra être dressé et nivelé à la pierre ponce. La pose ainsi que toutes les fournitures seront à la charge de l'entrepreneur de marbrerie. A la fin des travaux de peinture, l'entrepreneur devra faire le nettoyage des marbres pour les livrer à la réception en parfait état.

Pavage - Sur toutes les façades de la construction, il sera prévu un pavage de 3 m 50 de largeur, en carreaux de trottoir posés au mortier dit "Bâtard" avec forte ch sable de rivière jointoyée sur une profondeur de 0 m 05 en ciment de Portland pur.

Les pentes et contrepentes seront établies selon les besoins et sous la responsabilité de l'entrepreneur, en particulier devant les deux garages; en un mot tout le travail nécessaire au parfait et complet achèvement du pavage.

Les marches conduisant à la terrasse seront en béton, sur voûtelettes de briques. Elles seront terminées au ciment avec équerre en fer au nez, suivant plans et devis.

2° - MENUISERIE

QUALITE DES MATERIAUX.- Tous les bois employés seront de la meilleure qualité dans l'espèce indiquée. Ils devront être neufs, sains, parfaitement secs, sans aubier, noeuds vicieux, gerçures, roulures ou autres défauts.

Mise en oeuvre des matériaux - Tous les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et conformément aux ordres de service. Les bois seront travaillés avec le plus grand soin, les assemblages et les profils exécutés avec toute la perfection possible; les parements bruts seront bien affleurés, ceux corroyés seront parfaitement dressés de telle sorte qu'il n'y reste ni trace de sciage, ni flaches, les rives seront bien droites et non épaufrées. Dans les parties assemblées, les tenons et mortaises seront bien ajustés, dans les parties d'onglets les coupes seront franches, bien raccordées, et à joints parfaits. Les embrèvements seront faits assez profondément pour que les languettes ne puissent jamais sortir de leurs rainures; dans les pièces de forte épaisseur ils seront faits à double rainure.

Tous les panneaux ainsi que les moulures des bâtis ou les moulures rapportées seront en bois de fil, fins de grain et sans noeuds.

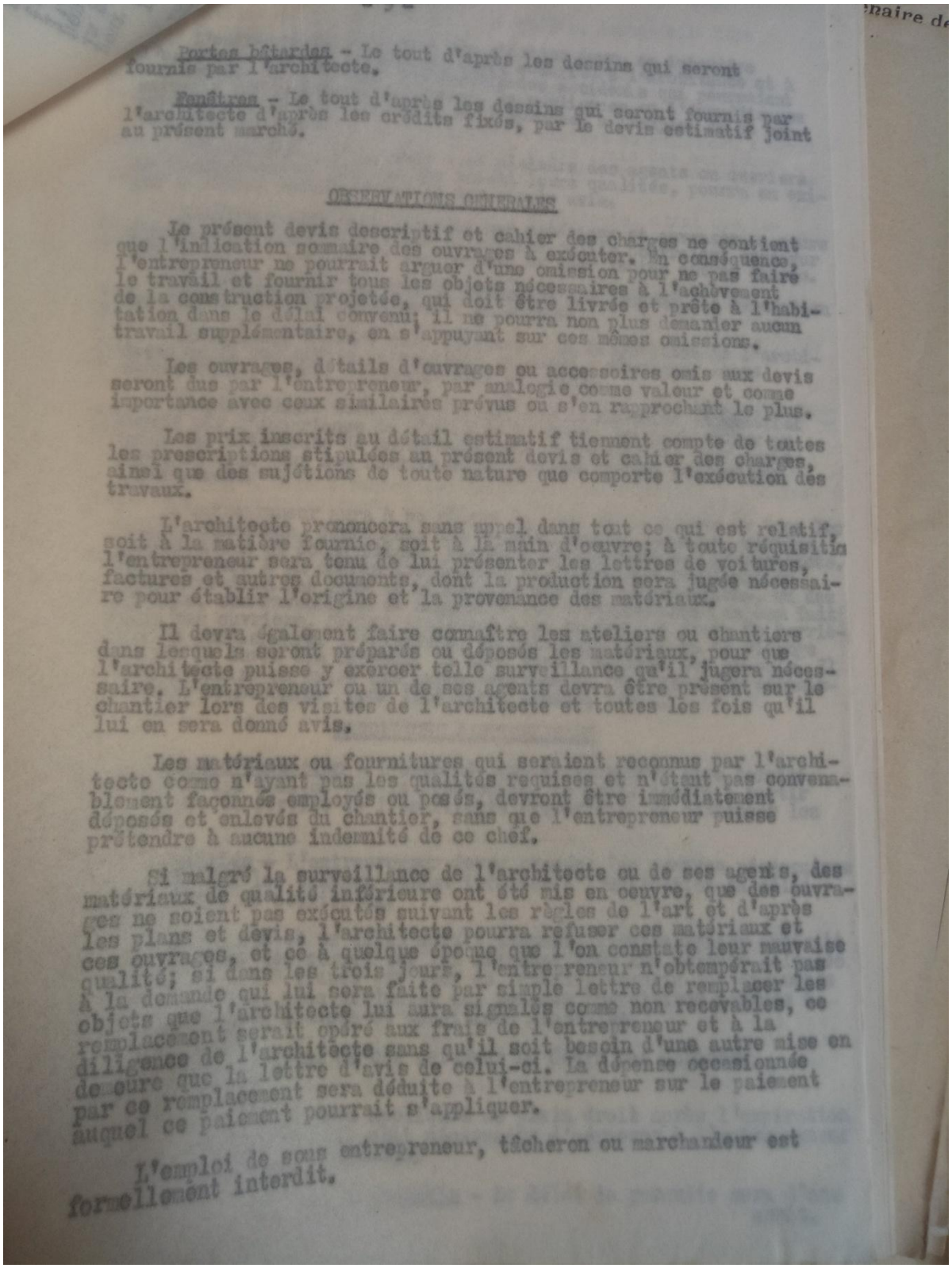
Toutes les menuiseries seront poncées au papier de verre.

L'entrepreneur ne devra commencer aucun travail sans ordre écrit ou sans dessin signé de l'architecte, qui indiquera la nature du bois à employer, les détails d'exécution, les profils, le système d'assemblage et toutes autres précisions auxquelles les travaux pourront donner lieu.

Les travaux exécutés sans ordre seront déposés et enlevés si l'architecte le juge convenable et l'entrepreneur sera passible des frais et dommages résultant de leur suppression.

Exécution des ouvrages - Conforme au devis estimatif joint au présent marché.

8/12



Portes bâtardes - Le tout d'après les dessins qui seront fournis par l'architecte.

Fenêtres - Le tout d'après les dessins qui seront fournis par l'architecte d'après les crédits fixés, par le devis estimatif joint au présent marché.

OBSERVATIONS GENERALES

Le présent devis descriptif et cahier des charges ne contient que l'indication sommaire des ouvrages à exécuter. En conséquence, l'entrepreneur ne pourrait arguer d'une omission pour ne pas faire le travail et fournir tous les objets nécessaires à l'achèvement de la construction projetée, qui doit être livrée et prête à l'habitation dans le délai convenu; il ne pourra non plus demander aucun travail supplémentaire, en s'appuyant sur ces mêmes omissions.

Les ouvrages, détails d'ouvrages ou accessoires omis aux devis seront dus par l'entrepreneur, par analogie comme valeur et comme importance avec ceux similaires prévus ou s'en rapprochant le plus.

Les prix inscrits au détail estimatif tiennent compte de toutes les prescriptions stipulées au présent devis et cahier des charges, ainsi que des sujétions de toute nature que comporte l'exécution des travaux.

L'architecte prononcera sans appel dans tout ce qui est relatif, soit à la matière fournie, soit à la main d'oeuvre; à toute réquisition l'entrepreneur sera tenu de lui présenter les lettres de voitures, factures et autres documents, dont la production sera jugée nécessaire pour établir l'origine et la provenance des matériaux.

Il devra également faire connaître les ateliers ou chantiers dans lesquels seront préparés ou déposés les matériaux, pour que l'architecte puisse y exercer telle surveillance qu'il jugera nécessaire. L'entrepreneur ou un de ses agents devra être présent sur le chantier lors des visites de l'architecte et toutes les fois qu'il lui en sera donné avis.

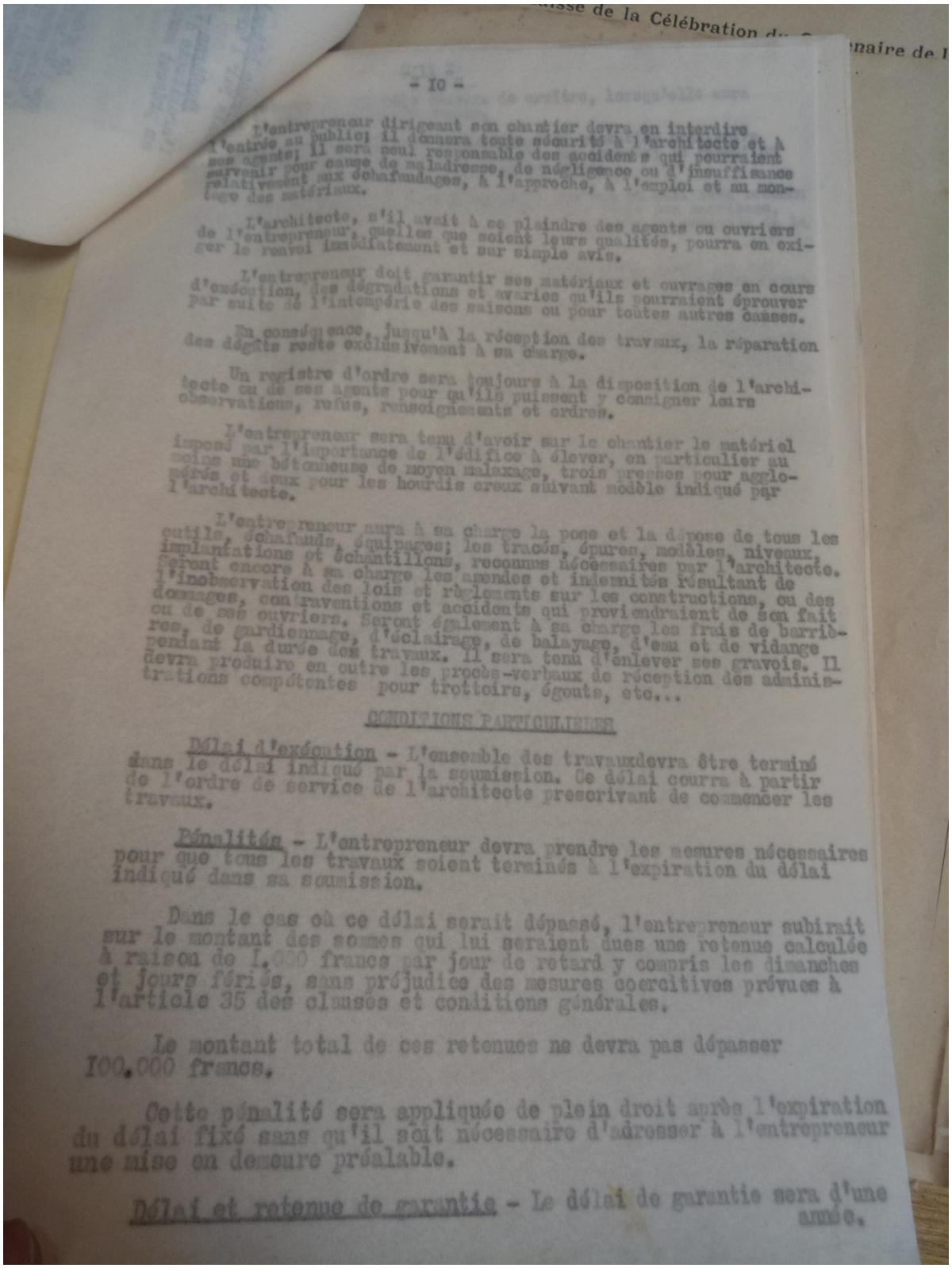
Les matériaux ou fournitures qui seraient reconnus par l'architecte comme n'ayant pas les qualités requises et n'étant pas convenablement façonnés employés ou posés, devront être immédiatement déposés et enlevés du chantier, sans que l'entrepreneur puisse prétendre à aucune indemnité de ce chef.

Si malgré la surveillance de l'architecte ou de ses agents, des matériaux de qualité inférieure ont été mis en oeuvre, que des ouvrages ne soient pas exécutés suivant les règles de l'art et d'après les plans et devis, l'architecte pourra refuser ces matériaux et ces ouvrages, et ce à quelque époque que l'on constate leur mauvaise qualité; si dans les trois jours, l'entrepreneur n'obtempérait pas à la demande qui lui sera faite par simple lettre de remplacer les objets que l'architecte lui aura signalés comme non recevables, ce remplacement serait opéré aux frais de l'entrepreneur et à la diligence de l'architecte sans qu'il soit besoin d'une autre mise en demeure que la lettre d'avis de celui-ci. La dépense occasionnée par ce remplacement sera déduite à l'entrepreneur sur le paiement auquel ce paiement pourrait s'appliquer.

L'emploi de sous entrepreneur, tâcheron ou marchandeur est formellement interdit.

9/12

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



- IO -

L'entrepreneur dirigeant son chantier devra en interdire l'entrée au public; il donnera toute sécurité à l'architecte et à ses agents; il sera seul responsable des accidents qui pourraient survenir pour cause de maladresse, de négligence ou d'insuffisance relativement aux échafaudages, à l'approche, à l'emploi et au montage des matériaux.

L'architecte, s'il avait à se plaindre des agents ou ouvriers de l'entrepreneur, quelles que soient leurs qualités, pourra en exiger le renvoi immédiatement et sur simple avis.

L'entrepreneur doit garantir ses matériaux et ouvrages en cours d'exécution, des dégradations et avaries qu'ils pourraient éprouver par suite de l'intempérie des saisons ou pour toutes autres causes.

En conséquence, jusqu'à la réception des travaux, la réparation des dégâts reste exclusivement à sa charge.

Un registre d'ordre sera toujours à la disposition de l'architecte ou de ses agents pour qu'ils puissent y consigner leurs observations, refus, renseignements et ordres.

L'entrepreneur sera tenu d'avoir sur le chantier le matériel imposé par l'importance de l'édifice à élever, en particulier au moins une bétonneuse de moyen malaxage, trois presses pour agglomérés et deux pour les hourdis creux suivant modèle indiqué par l'architecte.

L'entrepreneur aura à sa charge la pose et la dépose de tous les outils, échafauds, équipages; les tracés, épures, modèles, niveaux, implantations et échantillons, reconnus nécessaires par l'architecte. Seront encore à sa charge les amendes et indemnités résultant de l'inobservation des lois et règlements sur les constructions, ou des dommages, contraventions et accidents qui proviendraient de son fait ou de ses ouvriers. Seront également à sa charge les frais de barrières, de gardiennage, d'éclairage, de balayage, d'eau et de vidange pendant la durée des travaux. Il sera tenu d'enlever ses gravois. Il devra produire en outre les procès-verbaux de réception des administrations compétentes pour trottoirs, égouts, etc...

CONDITIONS PARTICULIERES

Délai d'exécution - L'ensemble des travauxdevra être terminé dans le délai indiqué par la soumission. Ce délai courra à partir de l'ordre de service de l'architecte prescrivant de commencer les travaux.

Pénalités - L'entrepreneur devra prendre les mesures nécessaires pour que tous les travaux soient terminés à l'expiration du délai indiqué dans sa soumission.

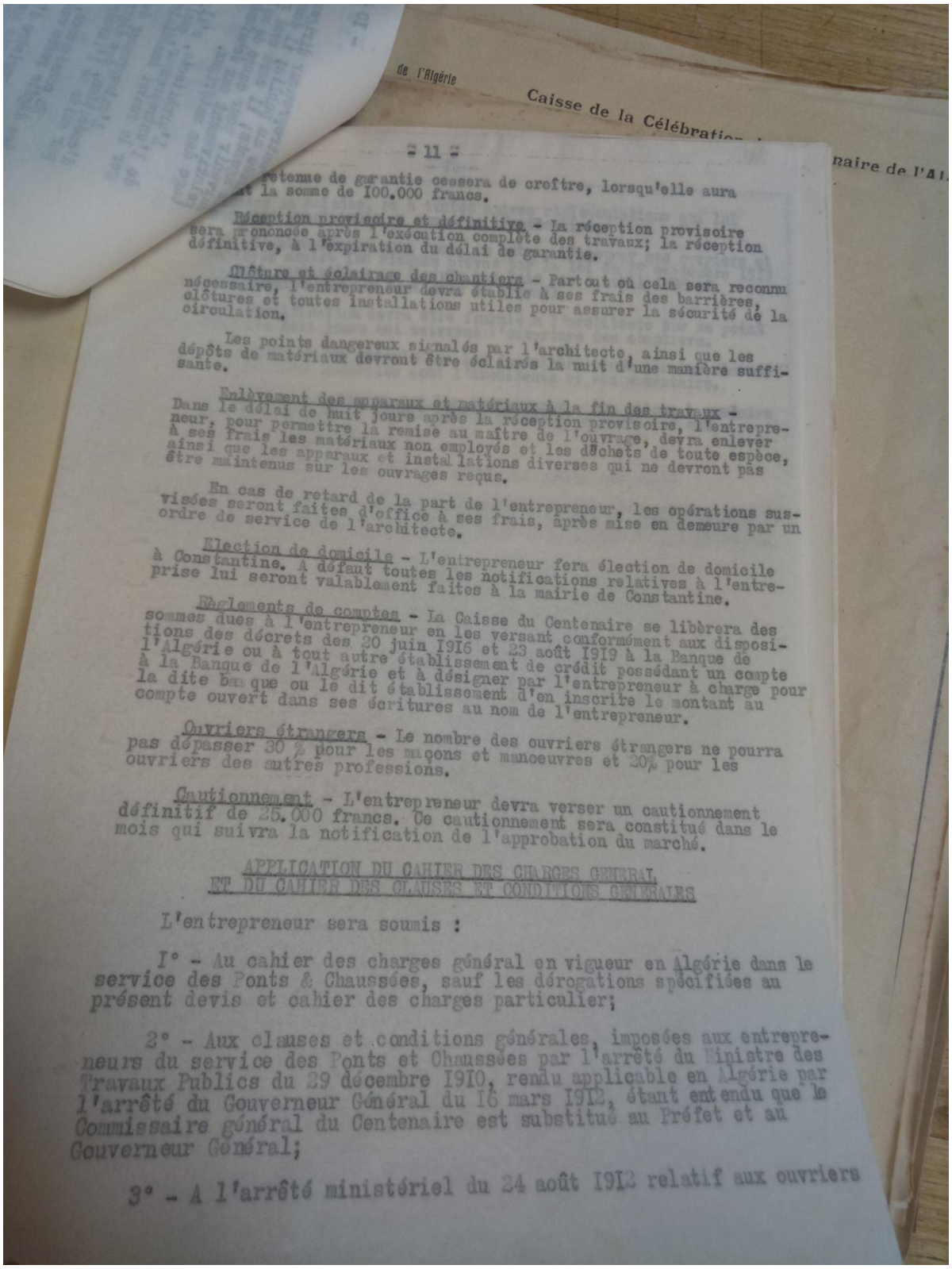
Dans le cas où ce délai serait dépassé, l'entrepreneur subirait sur le montant des sommes qui lui seraient dues une retenue calculée à raison de I.000 francs par jour de retard y compris les dimanches et jours fériés, sans préjudice des mesures coercitives prévues à l'article 35 des clauses et conditions générales.

Le montant total de ces retenues ne devra pas dépasser I00.000 francs.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit après l'expiration du délai fixé sans qu'il soit nécessaire d'adresser à l'entrepreneur une mise en demeure préalable.

Délai et retenue de garantie - Le délai de garantie sera d'une année.

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



de l'Algérie

Caisse de la Célébration

naire de l'Al

= 11 =

retenue de garantie cessera de croître, lorsqu'elle aura
t la somme de 100.000 francs.

Réception provisoire et définitive - La réception provisoire sera prononcée après l'exécution complète des travaux; la réception définitive, à l'expiration du délai de garantie.

Clôture et éclairage des chantiers - Partout où cela sera reconnu nécessaire, l'entrepreneur devra établir à ses frais des barrières, clôtures et toutes installations utiles pour assurer la sécurité de la circulation.

Les points dangereux signalés par l'architecte, ainsi que les dépôts de matériaux devront être éclairés la nuit d'une manière suffisante.

Enlèvement des appareux et matériaux à la fin des travaux - Dans le délai de huit jours après la réception provisoire, l'entrepreneur, pour permettre la remise au maître de l'ouvrage, devra enlever à ses frais les matériaux non employés et les déchets de toute espèce, ainsi que les appareux et installations diverses qui ne devront pas être maintenus sur les ouvrages reçus.

En cas de retard de la part de l'entrepreneur, les opérations susvisées seront faites d'office à ses frais, après mise en demeure par un ordre de service de l'architecte.

Election de domicile - L'entrepreneur fera élection de domicile à Constantine. A défaut toutes les notifications relatives à l'entreprise lui seront valablement faites à la mairie de Constantine.

Règlements de comptes - La Caisse du Centenaire se libèrera des sommes dues à l'entrepreneur en les versant conformément aux dispositions des décrets des 20 juin 1916 et 23 août 1919 à la Banque de l'Algérie ou à tout autre établissement de crédit possédant un compte à la Banque de l'Algérie et à désigner par l'entrepreneur à charge pour la dite banque ou le dit établissement d'en inscrire le montant au compte ouvert dans ses écritures au nom de l'entrepreneur.

Ouvriers étrangers - Le nombre des ouvriers étrangers ne pourra pas dépasser 30 % pour les maçons et manoeuvres et 20% pour les ouvriers des autres professions.

Cautionnement - L'entrepreneur devra verser un cautionnement définitif de 25.000 francs. Ce cautionnement sera constitué dans le mois qui suivra la notification de l'approbation du marché.

APPLICATION DU CAHIER DES CHARGES GENERAL
ET DU CAHIER DES CLAUSES ET CONDITIONS GENERALES

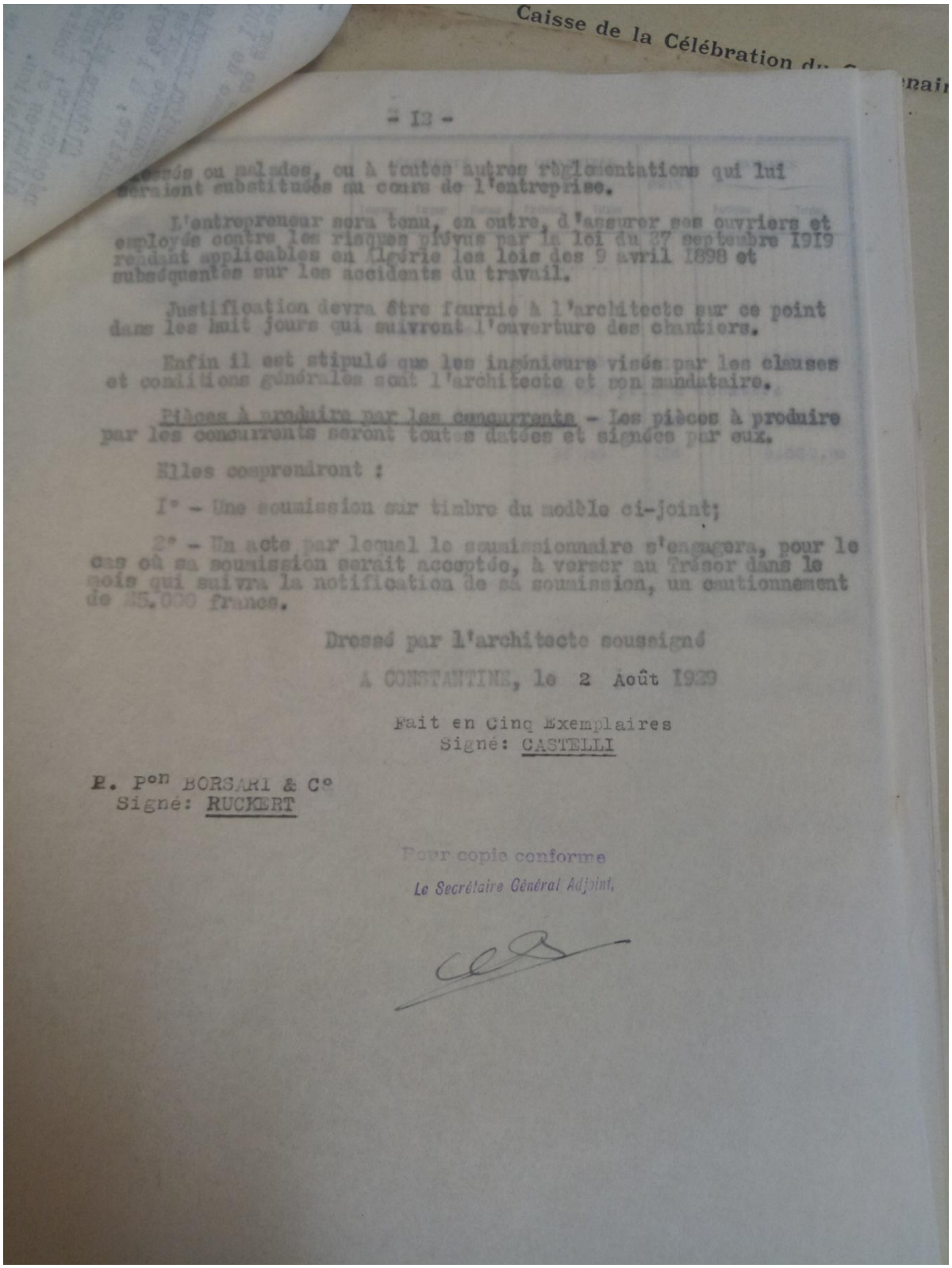
L'entrepreneur sera soumis :

1° - Au cahier des charges général en vigueur en Algérie dans le service des Ponts & Chaussées, sauf les dérogations spécifiées au présent devis et cahier des charges particulier;

2° - Aux clauses et conditions générales, imposées aux entrepreneurs du service des Ponts et Chaussées par l'arrêté du Ministre des Travaux Publics du 29 décembre 1910, rendu applicable en Algérie par l'arrêté du Gouverneur Général du 16 mars 1912, étant entendu que le Commissaire général du Centenaire est substitué au Préfet et au Gouverneur Général;

3° - A l'arrêté ministériel du 24 août 1913 relatif aux ouvriers

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937



Caisse de la Célébration du

- 12 -

...vés ou malades, ou à toutes autres réglementations qui lui seraient substituées au cours de l'entreprise.

L'entrepreneur sera tenu, en outre, d'assurer ses ouvriers et employés contre les risques prévus par la loi du 27 septembre 1919 rendant applicables en Algérie les lois des 9 avril 1898 et subséquentes sur les accidents du travail.

Justification devra être fournie à l'architecte sur ce point dans les huit jours qui suivront l'ouverture des chantiers.

Enfin il est stipulé que les ingénieurs visés par les clauses et conditions générales sont l'architecte et son mandataire.

Pièces à produire par les concurrents - Les pièces à produire par les concurrents seront toutes datées et signées par eux.

Elles comprendront :

1° - Une soumission sur timbre du modèle ci-joint;

2° - Un acte par lequel le soumissionnaire s'engagera, pour le cas où sa soumission serait acceptée, à verser au Trésor dans le mois qui suivra la notification de sa soumission, un cautionnement de 25.000 francs.

Dressé par l'architecte soussigné

A CONSTANTINE, le 2 Août 1929

Fait en Cinq Exemplaires
Signé: CASTELLI

P. Pon BORSARI & Cie
Signé: RUCKERT

Pour copie conforme
Le Secrétaire Général Adjoint,

12/12

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

Projet de transformation de la place de la Brèche de Constantine 1937, article publié dans (Travaux nord-africains, 1937)



Travaux nord-africains

Bâtiment - Travaux publics - Architecture - Urbanisme

et

La Journée nord-africaine

Marine – Commerce – Agriculture – Industrie – Finances

Semi-quotidien paraissant le Mercredi, le Vendredi et le Dimanche

Pour paraître le 25 mai
SERIE OFFICIELLE DES PRIX DE LA VILLE D'ALGER 1937
Prix de souscription : 25 frs
Prix à l'édition : 30 francs
Chèque Postal 43,27 Alger

60 c

1937 VENDREDI 21 MAI

30e Année — N° 1.575

Rédaction et Administration centrales, Publicité, 4, av. Pasteur, Alger. Tél. 96-56 et la suite. Ch. Post. Alger 49-27

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
Algérie	45 fr.	25 fr.
France, Tunisie, Maroc	70 fr.	40 fr.
Etranger	90 fr.	50 fr.

LES GRANDS TRAVAUX DU CENTENAIRE DE CONSTANTINE

L'agrandissement et l'embellissement de la Place Nemours sont en voie d'achèvement

Depuis de longues années, le petit rond-point vieillot et étriqué qui constitue la place Nemours, plus communément dénommée place de la Brèche, ne répondait plus aux exigences d'une ville de plus de 100.000 habitants.

Véritable carrefour entre la vieille ville et les faubourgs sud, elle a toujours connu une grande animation, et

La maquette du projet. (Architecte : M. Collignon du Vabreul).

son exiguité (45 m. x 35 m. dans ses dimensions maxima) en rendait la circulation très difficile.

La municipalité avait apporté, en 1922-1923, quelques améliorations. La vague encadrement primitif avait été remplacé par un carrelage en carreaux de grès cérame, après une aménagement sensible de la déclivité, par reprise sur un massif en béton, entre les poteaux d'appui, était pratiquement nulle.

L'architecte conçut alors un ensemble de fondations identiques à celui employé à Paris lors de la construction de la basilique du Sacré-Cœur.

Ce sont des piliers tubulaires cylindriques, en béton armé, dont la base matière, et il fallut tenir compte de cette particularité fâcheuse, que la pression concentrique des terres en remblai sur

Chantier du 23 avril 1937. — L'armilage des poutres du plancher bas du marché entre pieux. (Entreprise : Société des Grands Travaux de l'Est). (Photo Lauffenburger).

dre de grandes profondeurs, par la société « Pontrans », dont le siège social est boulevard Haussmann, à Paris.

Ces sondages ont révélé que les profondeurs à atteindre pour toucher le sol résistant variaient entre 11 et 33 avaient tendance à glisser en direction de la vallée.

Après un temps d'arrêt de quelques mois, occasionné par les difficultés rencontrées du fait des variations successives et fréquentes des prix découlant de l'application des nouvelles lois sociales, la municipalité a pu songer à la continuation des travaux.

Actuellement, il est procédé avec célérité à l'exécution du gros œuvre (2e lot).

Après adjudication du 16 décembre 1936, à laquelle participèrent onze concurrents, la Société des Grands Travaux de l'Est, dont le siège social pour l'Afrique du Nord est 12, boulevard Baudin, à Alger, fut déclarée adjudicataire, moyennant un rabais de 7 % sur le prix d'estimation primitivement arrêté à 2.750.000 francs, en octobre 1936. Pour ce seul lot, l'entreprise des travaux prévus au devis estimatif atteint le chiffre de 2.997.170 francs, non compris une somme à valoir de 421.830 francs.

Le projet réalisé aujourd'hui n'est plus tout à fait le même que celui qui avait été arrêté primitivement.

D'abord, par mesure d'économie, il a été décidé la réédification sur l'emplacement des magasins sous arcades formant la face nord de la place, d'une passerelle destinée à relier la nouvelle place au Palais de Justice a été éliminée, et le tour de l'ascenseur, ainsi que l'installation de cet appareil, feront l'objet de travaux ultérieurs.

De même, le sous-sol de la Brèche, dont on avait pensé faire un parc municipal d'automobiles, devient un vaste marché pouvant d'une installation des plus modernes et dans lequel sont notamment aménagés des frigorifiques pour la conservation des denrées mises en vente au marché. De vastes caves, avec rampes d'accès, de grandes, de boutiques spacieuses, une poissonnerie très bien agencée, où les règles de l'hygiène sont été largement appliquées, donneront un marché un caractère moderne et conforme aux besoins de la vie actuelle. Cette immense salle sera dotée d'une aération large, effective et d'un éclairement parfait.

Au moment où nous écrivons, le plancher bas du marché est presque entièrement coulé. La construction des piliers et des poutres nouvelles supportant le plancher bas de la place est également

Chantier du 23 avril 1937. — Coulage de la dalle du plancher bas du marché. (Entreprise : Société des Grands Travaux de l'Est). (Photo Lauffenburger).

terminée. Celui-ci sera carrelé au moyen de carreaux spéciaux de tous chauds, et comportera un système d'éclairement et d'aération semblable à celui prévu pour le marché sous-jacent.

Les calculs des ouvrages sont dus à M. l'ingénieur Marucchi, de l'E.P. de Turin, attaché à M. Collignon du Vabreul.

On peut dire que les fondations, telles qu'elles sont établies, sont en mesure de supporter la nouvelle esplanade, même si les terres de remblai

Chantier du 23 avril 1937. — Fouilles entre pieux. (Entreprise : Société des Grands Travaux de l'Est). (Photo Lauffenburger).

nos petites annonces

Le plus grand rendement pour le tarif le plus bas...

6 mots par ligne ou prix de 1 fr. 50 (chaque ligne commencée est due)

Grâce à cette grille, vous pouvez calculer le prix de votre annonce vous-même, en mettant chaque mot dans une case ; vous n'avez plus ensuite qu'à découper cette grille et à nous l'adresser avec le montant que vous aurez trouvé très exactement.

Pour les annonces domiciliées au bureau du journal joindre 1 fr. 50 de supplément.

Nos petites annonces sont payables comptant, en espèces, timbres, bon de poste, etc...

DEMANDES D'EMPLOI

ELECTRICIEN libre de suite. Ecrire journal.

MÉCANICIEN ou tout autre emploi similaire. Libre de suite. S'adresser au journal.

AIDE-MÉCANICIEN, débutant, libre de suite. S'adresser au journal.

MÉNAGE, homme jardinier, femme, sans enfants, demandent emploi. Connaissent M. Tuffery, Retour de la Chasse.

OFFRES D'EMPLOI

COURTIERS libres désirant proposer vins classés ouvrage nouveau, sous rapports et rémunérateurs, aux particulier du public. Ecr. BOURRAS 14-16, bd Poissonnière, Paris, qui les instruira.

IMPORTANTE maison de vins de la place demande un très bon employé de laboratoire. Références sérieuses exigées. Ecrire au journal.

ON DEMANDE un platier et alimentation bien installé, qui ouvrage, nouveau, sous rapports et rémunérateurs, aux particulier du public. Ecr. BOURRAS 14-16, bd Poissonnière, Paris, qui les instruira.

EMPLOYÉE pour facturation, doit connaître bien la dactylographie. Références exigées. Ecrire en indiquant date et prétentions au journal.

DIVERS-OCCASIONS

POUR acheter retour Algérie, moteur Renault 10 CV. Ecrire Cie, Kerdreux-Lauboi, Alger. Tél. 12-08.

SOUFFRUSE - Achèterait sous bruce « Ventoux » en bon état. BOUCOT, Maison-Blanche.

AVIS DIVERS

BRIQUETIERS - A vendre briqueterie avec matériel Renault 55 CV et Berliet 15 CV ; ou matériel seulement d'usine à 30 CV. PRUVILLE, commissaire-priseur, Arba.

CARREAUX granito à vendre, 20×20, différentes teintes. Prix de liquidation : 15 fr. le m². Occasion exceptionnelle. Visiter GARAGE, 25, rue d'Isly, à Alger. Tél. 48-53.

GLACIÈRES SALA, 4, rue Bouvines. Tél. 61-44.

LE VIEL CR, 11 et 15, rue de la Cour-Ten, 26 (r. le pr. Chez DAVION, rue Caraud, Entrepôt.

AUTOMOBILES

301 AL 11, peu roulé, 7.800 fr. Mme G. BENARD, Boulaïrie.

UNIC 7 ton, remis à neuf. Fret à ; 13 CV, bas prix. GARAGE, 13, rue Guillaumet.

PROPRIÉTÉS-VILLAS

EL-BIAR - Gde villa 8 p., gar. Libre. S'adr. 3, rue Lamoricière, 4e étage. Tél. 19-23.

A LOUER villa 53-Biar, 4 p. s.-s. à b., gar. jardin. SOLAL, 4, r. Chanzy. Tél. 79-23.

LOCATION pr 27 ha : 2 Pm 200.000 F. ; 60 ha : 3 Pm 300.000 F. ; 80 ha : 4 Pm 400.000 F. ; tracteur 750.000 F. ; tracteur 1.450.000 F. Echangerait pre 1.450.000 F. contre immeuble Alger. S'adresser CHRISTIAN, Koléa. Tél. 0-98.

MAISON-CARRÉE - Propriété à vend. Cinq-Maisons. S'adr. sur place, bien MAZELLA.

VILLA, Alger, 9 p. s., dép. Pr 15.000. CFA, 8, r. S.-Carnot.

25 HA vigne. La Trappe, tel. Boudouaou, mine Pr. 825.000. GAULIA, 6, rue d'Isly.

5.000 M2 terr. situé Baraki, Cne Fondouk, prix à débattre. POUYAUD, 9 rue Levacher.

VILLA à vendre ou louer Bou-Ismaïl. LAN, 11, rue de Zangen.

VILLAS - Baïnem, 5 mar. Libre. Mme Madeleine, 12 p., gard. tél. : GLEA. 1, rue Chanzy.

DOUERA - Bel villa 8 p., dép. sol, gard. jour et poulailler. A 5 appts. 2 m. Ecrire : M. Paul LEONE, 52, rue Guillaumet.

PLUS, villas, propriétés, commerces, etc. Mme P. BOUDET, 26, rue d'Isly.

IMMEUBLES

PRES Facultés, rap. net 12 %. Prix 450.000. IMMOBILIÈRE, 11, rue d'Isly.

2 ET., r. 9.000. Pr. 100.000. AGENCE ISLY, 5, rue du Cog.

IM. Bolz, rap. 30.000. Pr. 400.000. CFA, 8, r. Saint-Carnot.

4 ET., revd. P.-Pos., rap. 42.000. Pr. 350.000. [illegible] GTEC, 13, r. Tanneurs.

VILLA St-Eugène, 1.200 m. 6 p. s.-s. à b., gar. Pr. 1.200.000. Fds. 1 p. gar. Pr. 120.000. GAULIA, 6, rue d'Isly.

FONDS DE COMMERCE

A ENLEVER hôtel, rest. Mas. rec. prouv. 100. Pr. 25.000. Ste IMMOBILIÈRE, 11, r. d'Isly.

BOULANG. à Alg. à v. log. 5 p. & 3 fours. Pr. 50.000. S. BOUDET, 26, rue d'Isly.

A VENDRE pour cause décès fond. bien placé de bonne Dailys, rue principale, au centre de la ville. Pour renseignements s'adresser GILLY, Café Glacier, Dailys, ou à M. POUET, notaire à Dailys.

NOUS DISPOSONS bonnes épiceries, tres. vins, etc. gr. familiales. On peut traiter avec 5.000 comptant. AFFAIRS 4, rue de Constantine.

A LOUER magasin, 27, avenue de la Marne, Alger.

CAFÉ, pl. d., rec. 500. Pr. 150.000. CFA, 5, r. Saint-Carnot.

A VENDRE, 1 tableau, vin, le bien placé, arr. supp., e. g. 41, b. Isly, b. rec. 22 bis, av. Malakoff.

APPARTEMENTS

INGÉNIEUR cherche chambre meublée indépendante, très confortable, quartiers Telemly ou environs. Ecrire au journal.

A LOUER appts 6 p., s. de b., dépendances, jardin. S'adresser, 1, chemin des Mûriers, Mustapha. 5 h. à 12 h.

OFFRES, DEMANDES DE CAPITAUX

PRÊTS en 48 h. prac. par nos soins dep. 5.000 a. rec. garant. et signat. int. dep. 4 %. Remb. 1 à 3 a. m. consult. d'un Ex. Fonctionnaire Indigène et Agricole. 21, rue Clemenceau, Rennes.

T. SERIEUX - Demande 25.000 remb. 1 semestre. Intérêt 10 %. Garantie sur fonds de commerce ou immeuble. Ecrire au journal.

FONCTIONNAIRES, prêts : CRÉDIT COLONIAL, 71, r. Isly.

Pour téléphoner à «TRAVAUX NORD-AFRICAINS» 96-56 et la suite

Syndicat Commercial et Industriel du Département d'Oran

Prêt de 75 millions au commerce et à l'industrie

Le Gouvernement a décidé de venir en aide aux commerçants et industriels en leur consentant un prêt dont le montant global s'élève pour l'Algérie à 75 millions.

Ce prêt est attribué :

1° Aux industriels et commerçants à concurrence de 12 % des salaires payés du 1er janvier au 30 juin 1936 ;

2° Aux exportateurs à concurrence de 3 à 5 % du montant de leur chiffre d'affaires pendant le même laps de temps.

Ce prêt est consenti pour neuf mois au taux de 2 % l'an.

Le Syndicat Commercial et Industriel du département d'Oran a été assez heureux d'obtenir de l'administration que le délai pour le dépôt des demandes fixé primitivement au 27 mars soit reporté au 31 mai.

Il engage vivement les intéressés à demander le bénéfice de ce prêt, et dans les délais réglementaires.

Une première réunion d'information à ce sujet est organisée par le Syndicat Commercial et Industriel le mercredi 19 mai, à 18 heures, à la Chambre de Commerce, 1, boulevard Gallieni. Un exposé sera fait sur la question.

Tous les commerçants et industriels sont instamment priés d'y assister.

Les Permis de Bâtir

A Alger, du 10 au 16 mai

10 permis

pour 90 pièces d'habitation

1er arrondissement. — Rue Charles-Nauge, 7 ; MM. Anglade et Paulhan, propriétaires ; M. H. Chalon, architecte ; transformations intérieures.

2e arrondissement. — Impasse Bolo-ghine, 4 ; Mme Mimi Messiouri, propriétaire ; M. Moretti, architecte ; travaux de consolidation.

3e arrondissement. — Rue de la Lyre, 9 ; MM. Benichou frères, propriétaires ; M. Le Borgy, architecte ; transformations intérieures ; 8 pièces.

4e arrondissement. — Rue du Turenne, 22 ; MM. Guyte frères, propriétaires ; M. Etienne, architecte ; transformations intérieures. Surélévation 1 étage, 16 pièces.

6e arrondissement. — Rue Généraux Morris ; bureau de bienfaisance musulman, propriétaire ; M. Rossana, architecte ; transformations intérieures.

7e arrondissement. — Rue de Picardie, 46 bis ; M. Tomine, propriétaire ; M. Journeau, architecte ; transformations intérieures.

7e arrondissement. — Rue de Picardie ; M. Tomine, propriétaire ; M. Journeau, architecte ; construction d'une passerelle et ascenseur.

8e arrondissement. — Rue Berra, 7 ; M. Jean Balzan, propriétaire ; M. Pinna, architecte ; R. C. ; 4 étages ; dép. ; 24 pièces.

9e arrondissement. — Avenue Malakoff et Bd Pinsot ; M. Gaétan Macetta, propriétaire ; M. Rossana, architecte ; R. C. ; entresol ; 2 étages ; 25 pièces.

10e arrondissement. — Rue Paul-Bert, 4 ; M. Gilbert Francois, propriétaire ; M. Boliveres, architecte ; Agr. R. C. ; surélévation 1 étage ; 7 pièces.

Total : 90 pièces.

M. E.

Les révisions de marchés de l'Administration des Ponts et Chaussées

M. Bedouce, ministre des travaux publics, répondant à une lettre que lui avait été adressée, le 11 mars 1937, le Président du Syndicat des Entrepreneurs des travaux publics de France, a adressé, à ce dernier, le 30 avril, une lettre dont nous extrayons le passage intéressant :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par une circulaire du 28 janvier dernier, j'ai prescrit à tous les services de mon département de ne plus faire état, dans les marchés passés postérieurement à la publication de la présente circulaire, prescrivant d'insérer dans le cahier des charges une clause qui déroge à l'article 33 des clauses et conditions générales. Cette clause fixe à 1/10e (au lieu de 1/20e) le taux d'augmentation, au-dessus duquel l'entrepreneur peut prétendre à indemnité. Lorsque le hausse en sus que l'estimation certifiée de l'ensemble des ouvrages restant à exécuter, d'après le devis, se trouve augmentée, par rapport aux estimations du devis, d'une fraction comprise entre 1/10e et 1/5e, les 4/5e de l'excédent au-dessus du 1/10e sont pris en charge par l'administration et font l'objet d'une plus-value globale, à ajouter au montant des ouvrages avant la clôture du rabais.

Enfin, si l'augmentation atteint ou dépasse 1/5e, comparativement aux estimations du projet, l'entrepreneur a droit à la résiliation de son marché, dans les mêmes conditions que précédemment, sans préjudice des arrangements qui peuvent intervenir pour la continuation des travaux.

Concours d'Architecture

Reconstruction de l'Hôtel de Ville de Blois

Un concours est ouvert entre architectes français pour la reconstruction, sur son emplacement actuel et sur parties des immeubles voisins, de l'Hôtel de Ville de Blois.

Délai des dossiers au Secrétariat de la Mairie au plus tard le 9 octobre 1937, avant 18 heures.

Trois prix récompensent les lauréats.

Un de 15.000 francs qui formera acompte sur les 5 % d'honoraires alloués au premier lauréat en cas d'exécution du projet ;

Un second prix de 10.000 francs ;

Un troisième de 5.000 francs.

Renseignements et devis-programme sur demande au Maire, accompagnée de 20 francs.

Lire en 2e page :

Résultats d'Adjudications

LES MOYENS DE L'ENTENTE ECONOMIQUE

Difficulté de supprimer la différence

Les difficultés que rencontre en Algérie l'application stricte de certaines lois promulguées pour la France Continentale tiennent à des raisons diverses qui pourraient aussi bien se réclamer de la philosophie que de l'économie.

Les philosophes vous diront que la raison a situé le monde et ses possibilités d'évolution dans le cadre de la différence ; puisque le monde et l'existence sont différence, puisque l'expérience métaphysique a tiré l'existence du néant de l'identité pour l'animer de toutes les possibilités de la différence. Il est donc vain de construire un système quelconque sur un principe d'égalité absolue et tout système doit tenir compte, pour être accepté par la nature, du principe de contradiction dans le dynamisme du mouvement comme la condition même de l'existence et de son développement.

Les économistes transportent ces vues de l'esprit dans le domaine de la vie pratique. Ils sont bien obligés de reconnaître l'absurdité d'un idéal totalement égalitaire dans les lois des échanges et de la production. Aux grands problèmes du travail ils reconnaissent des solutions subordonnées aux conditions spécifiques de l'état et du tempérament des peuples, aux données locales en sociales au stade particulier de civilisation, à la capacité de consommation, à la différence des salaires et des prix de revient, en somme à des exigences différentielles qu'il serait impossible de supprimer.

Les uns et les autres sont donc parfaitement d'accord pour recommander au législateur de ne pas oublier ces données impérieuses du problème à résoudre et de ne pas faute d'avoir pensé à ces différences, imposer une loi tellement rigoureuse et tellement absolue qu'elle ne puisse se plier, sans changer son esprit à des adaptations et à des aménagements justifiés.

* * *

L'Algérie a eu beaucoup à souffrir au cours de son histoire, des doctrinaires du parti-pris de la suppression des différences. L'assimilation et les rattachements refusaient d'admettre qu'un pays, bien que français tant par la loi que par l'imposition des cœurs, pût conserver des caractéristiques économiques et sociales le rendant inapte à recevoir « de plano » tous les bienfaits des mesures financières, fiscales ou administratives propres aux départements continentaux. Et chaque fois que se manifestait ici une opposition, même justifiée pleinement, contre ces refus de reconnaître la présence de données locales dont le temps seul pouvait modifier la résistance, on ne manquait pas de nous accuser d'égoïsme, de défense aveugle de privilèges abusifs, quand ce n'était de séparatisme criminel.

Ceux d'entre les anciens qui ont vécu la période allant de 1883 au décret Lafférière 1898 et à la loi du 19 décembre 1900 n'ont pas oublié les attaques violentes d'une partie de la presse et des résistances passionnées des Parlements et des Gouvernements de cette époque contre le principe des Délégations et du budget spécial.

Depuis trente-sept ans ils sont nombreux les cas que nous pourrions citer pour démontrer la persistance malheureuse de cette fausse idéologie qui prétend excellentes pour l'Algérie, pays jeune de tout ce qui a inspiré toutes les lois qui sont, peut être bonnes pour la France où la structure sociale et la position économique sont l'œuvre des siècles.

* * *

Le cas de la semaine de 40 heures est le plus récent. Ce n'est pas manque de respect à l'égard du pouvoir législatif que de discuter son œuvre et de lui rappeler combien il paginait dans la déférence des citoyens si ces derniers au lieu de constater une sorte de prurit maladif de légiférer à la hâte dans ces accès continuels, aux données locales ou sociales, saient pénétré de ses graves responsabilités et ramené par un peu de sagesse à ne donner au pays que des lois d'évolution, remaniant la matière sociale et la matière économique avec prudence et prévoyant les dérogations et les aménagements qui empêcheraient la loi d'être brutale et contraire à ses intentions de progrès.

On peut donc dire, sans s'exposer aux foudres de la correctionnelle, que les conditions du travail, la nature de la main-d'œuvre et même l'influence du climat sur les modes de vie de nos populations, justifient des adoucissements et des adaptations aux rigueurs des textes appliqués ailleurs.

Si on entend les protestations fortement étayées de beaucoup de corps d'état de la France Continentale, si on reconnaît valables les arguments de mesure et de possibilités professionnelles qu'elles font valoir dans la détresse qui les étreint, à plus forte raison, semble-t-il, doit-on écouter certaines doléances de nos syndicats, et de nos producteurs, qui ne réclament pas au principe de la loi, mais qui sont fondés à demander des aménagements judicieux qui la rendraient acceptable pour tous.

Personne n'entend nier la valeur sociale et le sentiment d'humanisme du repos de l'ouvrier et de l'employé.

Jules ROUANET.

(Lire la suite page 2)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Détail technique du Marché

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

Fiches de lecture récapitulatives des projets architecturaux et urbains réalisées pour les célébrations des deux centenaires 1930/1937

Source : (Auteure, 2024)

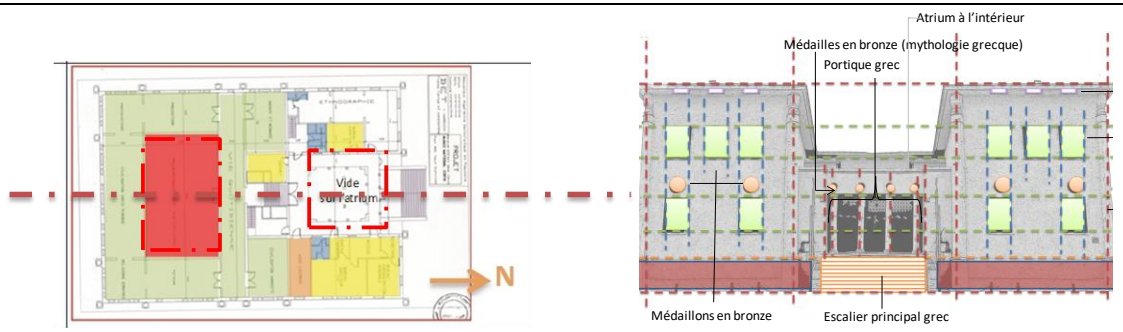
Musée Gustave Mercier		
	Variables	**Détails**
Renseignements généraux	**Localisation**	Coudiat Aty, Boulevard de la République (actuellement : boulevard de la liberté).
	Fonction et appellation actuelles	Musée National public de Cirta
	Début des travaux et fin des travaux	juin 1929- juillet 1930
Acteurs identifiés	**Architecte**	Henri Castelli
	Entreprises de réalisation	- La fourniture en bois blanc : M. Bard Antoine, Constantine. - Les vitrines murales et meubles en vitrines et médailliers : les Anciens Etablissements Charles Brot, Paris. - La charpenterie : Heulz André, Constantine. - L'installation du chauffage central: Curtelin, Tunis. - La Plomberie : M. Yot, Bône. - La Peinture : Vve PICOLO Et Cie, Constantine - La Vitrerie : RIEZENTHALER, Constantine. - La Menuiserie : DAVIN, Constantine - Electricité : DUFFAUD, Nice - Le Mobilier du Conservateur : Francisque GIRARD, Bourg-en-Besse.
	Artistes	Les sculpteurs Paul Darde et J. Lafaille, le peintre Roger-Marius, le décorateur A. Vertout, la ferronnerie : Bautista, Constantine.
	Acteurs et influenceurs du projet	le gouvernement général, le conseil supérieur du Centenaire, le commissaire général : Gustave Mercier, la commission d'architecture du Centenaire, le

		préfet, le maire, les commissions techniques municipales, la caisse municipale, la compagnie foncière du Coudiat Aty, Alquier : le conservateur du musée et la société archéologique de Constantine.
Caractéristiques urbaines	**Intégration dans le tissu urbain**	L'intégration du Musée dans le Coudiat est exemplaire. Situé dans un emplacement stratégique et symbolique, le musée s'insère harmonieusement dans l'architecture environnante, enrichissant le paysage urbain avec sa présence culturelle. Son emplacement offre plusieurs perspectives sur l'ancienne ville et permet une visibilité du monument.
	Accessibilité	Accès principal par la façade nord et accès secondaire sur la façade postérieure sud.
	Impact sur l'environnement urbain	L'insertion du musée dans un quartier urbain comme le Coudiat Aty donne une vie culturelle dynamique régénérée par le flux des visiteurs. Le musée représente alors un noyau central pour les activités pédagogiques, culturelles et artistiques. Il exerce une influence sur le choix des édifices qui l'entourent, les écoliers et les habitants représentent des visiteurs potentiels pour le musée. Le musée est implanté sur la première façade urbaine et paysagère de la plateforme, ce qui l'offre une visibilité et un repérage si symbolique dans la ville.
Caractéristiques architecturales	**Nombre des étages**	R+1 avec sous-sol
	Structure/Matériaux de construction	- Voûte imposante avec une verrière. - La maçonnerie en chaux hydraulique, de chapes en ciment hydrofuge, de fondations renforcées en ciment armé, les cloisons sont réalisées en briques creuses, d'enduits extérieurs en ciment et d'enduits intérieurs en mortier de chaux hydraulique. - Les élévations structurelles sont principalement constituées de ciment armé, tandis que les revêtements de sol sont en carreaux de ciment. Les plafonds sont

		conçus sans lattis cristin, et les hourdis du rez-de-chaussée sont fabriqués à partir de pierres concassées. - Tous les matériaux employés sont de meilleure qualité. - Les façades extérieures sont constituées de poteaux en ciment armé, avec un remplissage en moellons. Les revêtements de ces murs en façade consistent en un mortier de chaux hydraulique, recouvert d'un badigeon à trois couches de lait de ciment extra blanc Pavin de Lafarge. - Les revêtements intérieurs sont réalisés en mortier de chaux hydraulique, et les murs ainsi que les cloisons sont finis avec du plâtre. -Les encadrements des ouvertures sont construits en ciment, tandis que les cloisons intérieures sont constituées de briques creuses. Les marches du perron se composent de pierres bleues, y compris leur parement. Les colonnes de la cour sont également en pierres bleues, elles ont été polies pour obtenir une surface monolithique, puis lustrées pour un aspect noir brillant. - Les escaliers menant au premier étage sont construits en marbre et reposent sur des voûtelettes en briques, tandis que les escaliers menant à la terrasse sont en béton armé.
	Style architectural	Art déco
	Disposition et plan	Hiérarchisation et organisation fonctionnelle répondant aux besoins d'exposition muséale, plan en forme U avec un atrium et un jardin archéologique extérieur.
	Principes de conception	Plan en forme U symétrique, centralité des espaces intérieur autour un atrium et une grande salle d'exposition.
Caractéristiques esthétiques et	**Façade**	Symétrie, unité de style, lignes épurées, rythme, équilibre.

ornementales	**Décorations intérieures**	- Perforation des toits (béton translucide). - Atrium décoré de fresques pompéiennes. - Parterre décoré. - Les salles d'exposition sont dépourvues de l'ornementation. - Présence des niches d'exposition sur les escaliers avec perforations sur le toit.
	Décorations extérieures	- Sculptures grecques sur l'escalier principal. - Portique grec surmonté de médailles. - Des médaillons sur les quatre façades. - Ferronnerie stylisée. - Formes géométriques revisités sur les façades latérales. - Sculptures en lions sur les façades latérales.
	Influences stylistiques et symboliques	- Façades avec des motifs décoratifs empruntés à l'art ancien indigène, comprenant divers styles de l'art numide, libyen et berbère. Les motifs seront dans des couleurs vives sur un fond ocre, avec une corniche égyptienne polychrome soulignant la terrasse. Des bas-reliefs mettent en valeur le cheval de Massinissa et les éléphants barbares du pont d'El-Kantara. - Mise en valeur de l'histoire antique et des personnalités héroïques de l'histoire antique de différentes civilisations, relégation de l'ornementation de l'époque médiévale. Inspiration grecque du portique et médailles de la mythologie grecque.

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

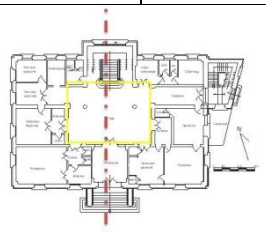
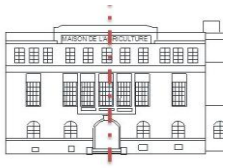
<table>
<tr><td>Illustrations</td><td colspan="2"> 

Schémas de principe, plan et façade du musée Gustave Mercier. Source : (Auteure, 2024)</td></tr>
<tr><td colspan="3">La maison de l’agriculture</td></tr>
<tr><td></td><td>Variables</td><td>Détails</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Renseignements généraux</td><td>Localisation</td><td>Avenue Zaabane, place des martyres Constantine.</td></tr>
<tr><td>Fonction et appellation actuelles</td><td>Direction des services agricoles Constantine DSA.</td></tr>
<tr><td>Début des travaux et fin des travaux</td><td>le 22 novembre 1928-1er octobre 1930</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Acteurs identifiés</td><td>Architecte</td><td>Ange Journeau.</td></tr>
<tr><td>Entreprises de réalisation</td><td>- Carreaux de mosaïque : maison Tossut.
- Travaux des fondations et le gros œuvres : Grasset Louis.
- Menuiserie : Ritzenthailer.
- Ravalements : Jurassite (Nusbaumer FF).
- Peinture : Zimmer.
- Installation électrique : la Société Générale d'Applications Electriques.
- Chauffage central : Curtelin.
- Fourniture des marbres : Alexandra, Constantine.
- Fer forgé : Borderel et Robert, sous la direction artistique de M. Subes.
- Dallages réalisés par Anciens Etablissement J. Cantini.</td></tr>
</table>

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

	Artistes	Les peintres Antoni et Mme Clarac, MM. Mazard et Gaëtan Jeannin.
	Acteurs et influenceurs du projet	Conseil municipal, Bonnefoy, les associations agricoles de Constantine, la commission d'architecture du centenaire.
Caractéristiques urbaines	**Intégration dans le tissu urbain**	A proximité de l'hôtel de Cirta. Sa position centrale est privilégiée, entre la vieille ville et le Coudiat Aty et la Vallée du Boumerzoug.
	Accessibilité	Accessible en bordure de la voie publique + un escalier de sortie de secours.
	Impact sur l'environnement urbain	Imposant.
Caractéristiques architecturales	**Nombre des étages**	un sous-sol, deux étages et une terrasse.
	Structure/Matériaux de construction	- Les fondations en pylônes Compressol supportant des semelles en béton armé. Les murs, construits en moellons locaux. les planchers en béton armé ont été disposés en chaînage à chaque étage. - D'autres matériaux : marbre précieux, grès de cérame, pierre, fer, bois de chêne.
	Style architectural	Art déco.
	Disposition et plan	caractère imposant et spacieux, fonctionnalité.
	Principes de conception	Plan partie centrale symétrique + annexe en forme irrégulière.
Caractéristiques esthétiques et ornementales	**Façade**	Symétrie axiale, rythme, aspect élégant et prestigieux, unité de style.
	Décorations intérieures	Décorations riches, dentelures dorées, le stylobate, encorbellement, mosaïque, vitrerie d'art moderne, les moulures engravées du hall en pierre, des toiles décoratives.
	Décorations extérieures	Décoration sobre, des lignes simples, les baies en plein cintre, portail d'entrée avec une décoration florale, des bas-reliefs représentant des scènes des travaux de la terre, des épis revisitées, une inscription sur la façade indiquant la fonction du bâtiment.

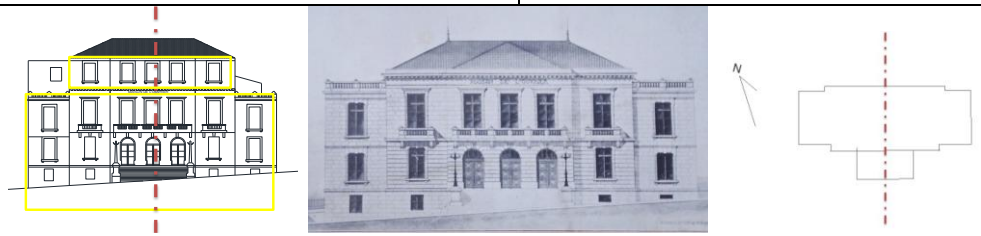
ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

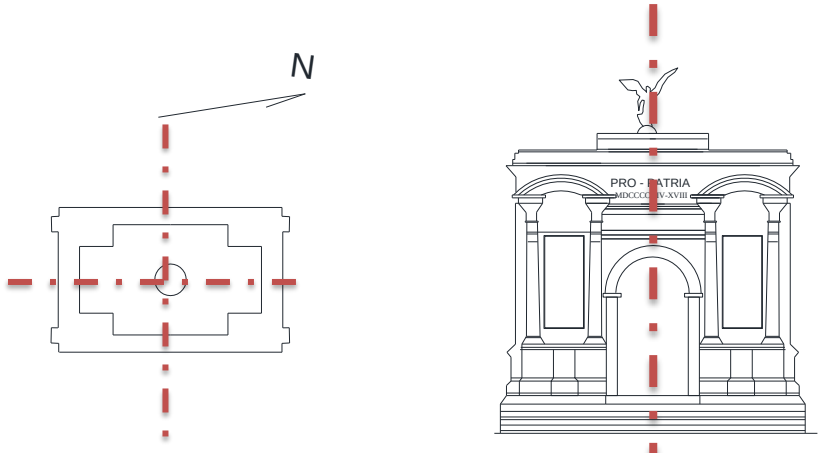
	Influences stylistiques et symboliques	- Influences méditerranéennes, glorification des colons, réconciliation et pacte franco-indigène, prospérité et impérialisme mercantile. - Influences kabyles et romaines.
Illustrations	   Schémas de principes plan et façade de la maison de l'agriculture. Source : (Auteure, 2024)	
La maison de l'ouvrier		
	Variables	**Détails**
Renseignements généraux	**Localisation**	En bordure de l'avenue du Japon (actuellement avenue Chitour Omar)
	Fonction et appellation actuelles	Direction de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), baptisée Abdelhak Benhamouda.
	Début des travaux et fin des travaux	1929-1931
Acteurs identifiés	**Architecte**	Tarabella
	Entreprises de réalisation	- Les fondations et semelles de béton armé : la société française des Pieux Frankignoul. - Maçonnerie : MM. Jean Ducci. - Charpenterie, menuiserie et quincaillerie : Lapraye. - M.H. Glaviano a postulé pour le 4ème lot ''ferronnerie''. - Chauffage : la société commerciale et industrielle 'Sichent'.
	Artistes	/

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

	Décideurs et acteurs principaux du projet	M. Richard secrétaire Bourse de Travail, le Conseil Municipal, Conseil Supérieur du Centenaire, le gouverneur général, la Commission d'Architecture du Centenaire.
Caractéristiques urbaines	**Intégration dans le tissu urbain**	La maison de l'ouvrier occupe une place importante au centre de la vielle ville, donnant sur le square Vallée et en face de l'hôtel des postes, à côté, il se trouve l'université populaire.
	Accessibilité	Accès principal sur la façade principale orientée Est, accès secondaire pour le logement du concierge.
	Impact sur l'environnement urbain	La localisation sur une rue secondaire pouait réduire sa visibilité et son accessibilité par rapport à un emplacement à coté du boulevard principal (Lamoricière), la proximité d'un jardin public « square Valée », et ensuite la construction de l'université populaire pouvaient compenser cet inconvénient. en augmentant le flux piétonnier.
Caractéristiques architecturales	**Nombre des étages**	R+2 et un sous-sol.
	Structure/Matériaux de construction	Béton armé.
	Style architectural	Classique.
	Disposition et plan	Espaces spacieux.
	Principes de conception	Plan symétrique
Caractéristiques esthétiques et ornementales	**Façade**	Symétrie, accès marqué, équilibre, rythme.
	Décorations intérieures	Les murs sont dépourvus d'ornementation, cependant le parterre est décoré.
	Décorations extérieures	- Symétrie et proportions. - Utilisation de pilastres pour décorer les murs. - Ornementation minimaliste et lignes épurées, avec une attention particulière à l'élégance et à la dignité du bâtiment. - Encadrement des portes et des fenêtres.

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

		- Toiture en pente avec une terrasse plate avec des balustrades et des parapets décoratifs. - Inscription sur la façade indiquant la fonction du bâtiment.
	Influences stylistiques et symboliques	- Influences classiques.
Illustrations	 Schémas de principes plan et façade de la maison de l'ouvrier. Source : (Auteure, 2024)	
Le monument aux morts		
	Variables	**Détails**
Renseignements généraux	**Localisation**	Mont de Sidi M'cid (la pointe du Lazaret).
	Fonction et appellation actuelles	Monument aux morts.
	Début des travaux et fin des travaux	1918-1936
Acteurs identifiés	**Architecte**	Roguet et Dumoulin
	Entreprises de réalisation	/
	Artistes	sculpteur Ebstein
	Acteurs et influenceurs du projet	Emile Morinaud, maire de Constantine, le comité du monument aux morts.
Caractéristiques urbaines	**Intégration dans le tissu urbain**	Monument isolé, il n'est pas entouré de constructions, offrant une vue panoramique et servant de repère visuel majeur, il donne sur le Oued Rhumel, le pont de sidi M'cid, la Casbah de Constantine.
	Accessibilité	Le monument est accessible par un seul long chemin bordée des arbres.
	Impact sur l'environnement urbain	Le monument se situé sur un point élevé, il constitue un élément central et

		dynamique du paysage urbain de Constantine.
Caractéristiques architecturales	**Nombre des étages**	R+1
	Structure/Matériaux de construction	Pierre de taille, pierre de calcaire noire locale pour la confection des colonnes.
	Style architectural	Style antique.
	Disposition et plan	Tétrapyle.
	Principes de conception	Symétrie.
Caractéristiques esthétiques et ornementales	**Façade**	Monumentalité, symétrie, équilibre, solidité.
	Décorations intérieures	Voûtes, niches, inscription des noms des martyrs sur des plaques en bronze.
	Décorations extérieures	Arches en plein cintre, la statue de l'ailée de la victoire, inscriptions symboliques, chapiteaux corinthiens, attique, piédestal, archivoltes moulurées, table d'orientation à l'extérieur.
	Influences stylistiques et symboliques	Reproduction de l'arc de triomphe de Trajan de la ville antique de Timgad, reproduction de la statuette de la victoire trouvée dans la Kasbah de Constantine. Il symbolise l'idéologie impériale.
Illustrations	 Schémas de principes plan et façade du monument aux morts. Source : (Auteure, 2024)	

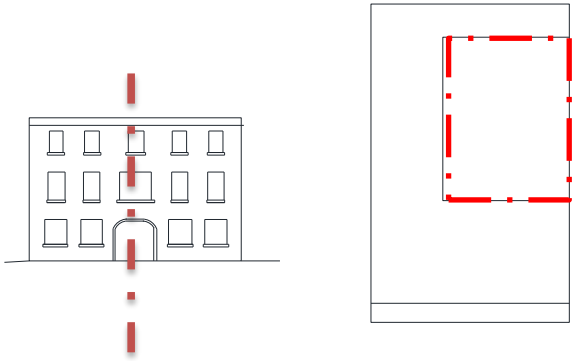
ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

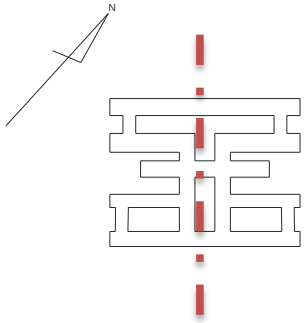
Préventorium de Sidi Slimane		
	Variables	**Détails**
Renseignements généraux	**Localisation**	Chettaba
	Fonction et appellation actuelles	Direction de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA).
	Début des travaux et fin des travaux	1930
Acteurs identifiés	**Architecte**	Max Cherri
	Entreprises de réalisation	Castello Joseph, Constantine
	Artistes	/
	Décideurs et influenceurs du projet	des conseillers indigènes Benlaggoun et Benhafid, Gouverneur Général.
Caractéristiques urbaines	**Intégration dans le tissu urbain**	Le préventorium de Sidi Slimane est érigé dans un vallon au pied de l'éminence Karkara, offrant une vue panoramique, d'un côté sur Constantine et de l'autre sur le vallon de Rouffach, le versant oriental de Chettaba.
	Accessibilité	Accès difficile
Œuvre pour la suppression de la mendicité dans la rue (Hospice aux vieillards aveugles et incurables)		
	Variables	**Détails**
Renseignements généraux	**Localisation**	Plateau Mansorah.
	Fonction et appellation actuelles	/
	Début des travaux et fin des travaux	/
Acteurs identifiés	**Architecte**	Ange Journeau.
	Entreprises de réalisation	/

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

	Artistes	/
	Acteurs et influenceurs du projet	Le fondateur et le président de la société « œuvre pour la suppression de la mendicité dans la rue » Simon Krief, le conseil supérieur du Centenaire.
Caractéristiques urbaines	**Intégration dans le tissu urbain**	/
	Accessibilité	Facilement accessible par la façade principale.
	Impact sur l'environnement urbain	/
Caractéristiques architecturales	**Nombre des étages**	R+2
	Structure/Matériaux de construction	Les murs sont construits en maçonnerie de moellons calcaires, assemblés avec du mortier de chaux hydraulique. Les planchers sont réalisés en béton armé, tandis que les carrelages sont posés avec du ciment et disposent d'une gorge hygiénique. La couverture est en terrasse, avec une étanchéité assurée par des produits bitumeux.
	Style Architectural	Neutre et sobre.
	Disposition et plan	Disposition en forme L avec un grand jardin.
	Principes de conception	Fonctionnalité, optimisation des surfaces et maximisation des places.
Caractéristiques esthétiques et ornementales	**Façades**	Sobriété avec des fenêtres alignées, symétrie, rythme.
	Décorations intérieures	/
	Décorations extérieures	Sans ornementation.
	Influences stylistiques et symboliques	Simplicité et neutralité, avec inscription montrant la fonctionnalité du bâtiment.

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

Illustrations	 Schémas de principes plan et façade d'hospice aux vieillards aveugles et incurables. Source : (Auteure, 2024)	
L'orphelinat de Sidi Mabrouk		
	Variables	**Détails**
Renseignements généraux	**Localisation**	Sidi mabrouk inférieur.
	Fonction et appellation actuelles	Ecole de police Ammar Djeffal.
	Début des travaux et fin des travaux	1928-1935.
Acteurs identifiés	**Architecte**	Max Cherri.
	Entreprises de réalisation	/
	Artistes	/
	Acteurs et influenceurs du projet	Emile Morinaud, les conseillers municipaux indigènes Benelmouloud et Belaggoun, le Conseil supérieur du Centenaire, le Gouverneur général Maurice Viollette, Conseil Général.
Caractéristiques urbaines	**Intégration dans le tissu urbain**	Situé à Sidi Mabrouk inférieur, à proximité d'un tissu résidentiel et des ateliers des chemins de fer, l'orphelinat bénéficie d'une situation favorable qui facilite

		son intégration dans le tissu urbain du faubourg.
	Accessibilité	Facilement accessible.
	Impact sur l'environnement urbain	L'orphelinat pouvait dynamiser le quartier en soutenant les enfants sans famille et en favorisant les interactions communautaires et offrait des opportunités d'apprentissage et de formation professionnelle, préparant les jeunes à leur future insertion dans le monde du travail et stimulant l'économie locale.
Caractéristiques architecturales	**Nombre des étages**	R+1
	Structure/Matériaux de construction	/
	Style architectural	/
	Disposition et plan	Fonctionnalité, optimisation des espaces, séparation selon le genre et les catégories d'âge.
	Principes de conception	Plan symétrique.
Caractéristiques esthétiques et ornementales	**Façade**	Sobriété et simplicité.
	Décorations intérieures	/
	Décorations extérieures	/
	Influences stylistiques et symboliques	Neutralité
Illustrations	 Schémas de principes du plan de l'orphelinat indigène. Source : (Auteure, 2024)	

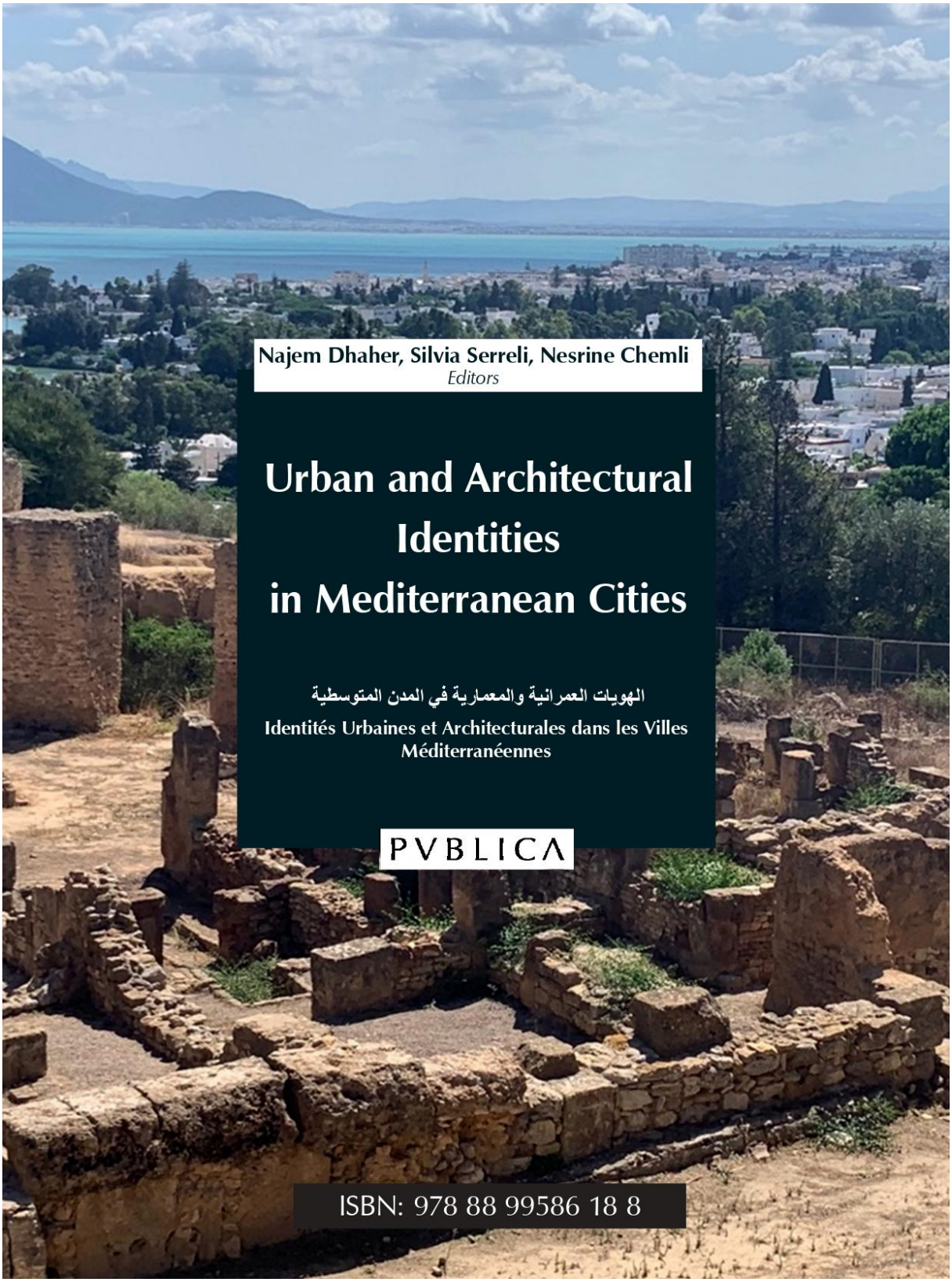
ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

Transformation de la place de la Brèche avec un marché souterrain		
	Variables	**Détails**
Renseignements généraux	**Localisation**	La place de la Brèche.
	Fonction et appellation actuelles	La place de la Brèche + Souk Boumezzou.
	Début des travaux et fin des travaux	1936-1937
Acteurs identifiés	**Architecte**	Collignon du Vabrens.
	Entreprises de réalisation	- La maquette du projet : Alessandra, Constantine. - Fondation et gros œuvres : la Société Commerciale et Minière pour l'Afrique du Nord, Alger. - Sondages : Société des Pieux : Froté. - Creusement à la profondeur : Société Fontravo, Paris.
	Ingénieurs	Calculs des ouvrages : l'ingénieur Marucchi, de l'E.P. de Turin, attaché à M. Collignon du Vabrens.
	Acteurs et influenceurs du projet	Conseil Municipal, Crédit Foncier, ingénieurs des ponts et chaussés, le Conseiller Municipal Liarge.
Caractéristiques urbaines	**Intégration dans le tissu urbain**	La place de la Brèche à Constantine est un élément central du tissu urbain de la ville, servant de point de convergence pour les résidents et les visiteurs. Située au cœur de la ville, elle connecte la ville avec ses faubourgs grâce à son rôle de carrefour principal. En tant que centre d'activité économique, elle est entourée de commerces et d'équipements publics, attirant quotidiennement une foule importante. Cette activité commerciale et sociale dynamique fait de la place un lieu de rencontre privilégié, renforçant la cohésion sociale et animant la vie urbaine de Constantine. Son aménagement contribue à améliorer la qualité de vie des constantinois, tout en préservant sa valeur historique.
	Accessibilité	Facilement accessible.

ANNEXE E : DÉTAILS ET FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS REALISÉS A CONSTANTINE EN 1930 ET 1937

	Impact sur l'environnement urbain	La place de la Brèche et le marché souterrain génèrent une activité commerciale intense, stimulant l'économie locale et attirant quotidiennement une grande foule de consommateurs et de commerçants, contribuant à la vitalité économique et favorisant les échanges socio culturelles de la ville. Le projet de transformation a permet de moderniser l'infrastructure, répondant aux besoins contemporains de la ville. Toutefois, il est important de gérer les aspects environnementaux tels que la gestion des déchets et la ventilation du marché souterrain.
Caractéristiques architecturales	**Nombre des étages**	Le marché : R+1 et sous-sols, l'esplanade.
	Structure/Matériaux de construction	- Béton armé, marbre, granit. - Les fondations sont établies sur des pieux en ciment comprimé, armé et frétés, foncées jusqu'à pénétrer dans le sol dur. - Répartition des charges et surcharges pour maintenir la solidité de l'infrastructure. - Système d'éclairement dans le marché en ciment translucide.
	Style architectural	Moderne.
	Disposition et plan	Fonctionnalité, optimisation des espaces, lumière, ventilation, mesure de sécurité, solidité, hygiène.
	Principes de conception	Plan libre.
Caractéristiques esthétiques et ornementales	**Façade**	Sobriété et simplicité.
	Décorations intérieures	Sans ornementation.
	Décorations extérieures	- Sobriété avec la présence des motifs creusés dans les façades du marché (pour assurer la lumière et la ventilation). - La placette est ornée de balustrades et des piliers.
	Influences stylistiques et symboliques	Neutralité.

ANNEXE F : PUBLICATION DES ACTES DE COLLOQUE



ANNEXE F : PUBLICATION DES ACTES DE COLLOQUE

PVBLICA

NAJEM DHAHER, SILVIA SERRELI, NESRINE CHEMLI

Editors

URBAN AND ARCHITECTURAL IDENTITIES IN MEDITERRANEAN CITIES

الهويات العمرانية والمعمارية في المدن المتوسطية

Identités Urbaines et Architecturales dans les Villes Méditerranéennes

ISBN: 978 88 99586 18 8

NUGAE

Quelle identité architecturale lors du Centenaire de l'Algérie 1930? Cas du Musée Gustave Mercier

Hala Khellaf Benarbia, Badia Belabed Sahraoui

Résumé

La France commémora son centenaire d'occupation de l'Algérie en 1930. Cette commémoration évoque la mémoire collective à travers l'édification des œuvres architecturales lisibles, durables et évocatrices. Elle porte plusieurs messages et valeurs qui renvoient à la métropole française.
La communication proposée s'inscrit dans le 3ème axe: la question du patrimoine et la vision historique du développement des identités urbaines méditerranéennes, elle traite comme cas d'étude le Musée Gustave Mercier à Constantine (actuellement Musée Public National Cirta).
Notre méthodologie repose sur l'analyse typologique et stylistique du bâtiment. Nous nous interrogeons sur l'approche conceptuelle de l'architecte et les inspirations stylistiques utilisées.
Nous avons fouillé les registres de délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Constantine et les archives nationales d'Outre Mer à Aix-en-Provence (France) afin de reconstituer cette vision historique relative à l'identité architecturale de l'édifice en question.

Mots-clés: Identité architecturale, centenaire d'occupation 1930, musée.

Introduction

Lors de la commémoration du centenaire 1930, un programme architectural et festif fut établi par le Comité du Centenaire. Ce dernier est composé d'un Conseil Supérieur, un Commissariat Général et 18 commissions.
Une commission d'architecture s'occupa de la production architecturale du Centenaire, elle examina les projets architecturaux et approuva les dossiers d'adjudication.
Le Centenaire vise l'exposition de l'image développée de l'Algérie française en réalisant des projets prestigieux, modernes et durables et la mobilisation des indigènes à la célébration par le renforcement de l'action sociale et la revitalisation des arts indigènes.
La commémoration au sens de Gérard Namer est une *volonté politique de mémoire*. En effet la commémoration du Centenaire est une volonté politique à laquelle le pouvoir colonial justifie ses efforts.
Le processus de cette commémoration est influencé par le contexte politique, il influence à son tour l'urbain et l'architecture. «*L'architecture est le plus souvent associée à la manifestation du pouvoir à travers la production de monuments et édifices prestigieux qui prennent des formes différentes selon les époques*.» Olivier Chadoin (2014).
L'architecture produite du centenaire est symbolique, elle transmet les messages propagandistes de l'évènement en question, ceux de pouvoir, d'existence, d'effort et de collaboration.
Le Musée Gustave Mercier fait partie du programme du Centenaire, Il raconte à travers ses éléments décoratifs et sa typologie architecturale l'histoire multiculturelle de la ville de Constantine. Il reflète une référence identitaire historique relative à l'antique Cirta.

Nous avons fouillé, trié et analysé les sources archivistiques[1] pour retracer l'histoire du bâtiment. Nous nous basons sur le descriptif de M. Mercier[2] et les visites sur terrain pour analyser la typologie du musée, identifier ses éléments décoratifs pour comprendre les inspirations stylistiques.

La genese du musee de Constantine

L'histoire du Musée débuta avec la création de la Société Archéologique de Constantine[3] en 1852. Les premières découvertes sont exposées d'abord dans la place des chameaux puis dans la place Négrier.
En 1855 le Conseil Municipal de Constantine a acheté la collection de l'antiquaire Lazare Costa[4]. Certains objets du musée sont délocalisés vers l'ancienne mairie rue Sauzai en 1860 cependant les inscriptions épigraphiques sont transférées au Square de la République en 1869.
En 1903, Après l'inauguration de la nouvelle mairie[5], un local est attribué pour le musée. Néanmoins, il n'était pas suffisant pour conserver et exposer les tableaux de peintures et les mosaïques.
Pour en régler, la ville de Constantine exprima ses désidératas pour réaménager le Palais du Bey, occupé par le Génie Militaire, en Musée. Effectivement, une somme de 500.000 francs, sur le budget de la Caisse du centenaire, est consacrée pour ce projet.
Il était prévu de construire un autre hôtel pour la division par les architectes H. Castelli et Porri. L'autorité militaire locale s'occupa des pourparlers avec la municipalité de Constantine pour choisir l'emplacement et réviser les propositions du projet[6]. (GGA 64S 39)
Le commandement militaire voulait déménager dans les conditions de commodité et de prestige, mais les pourparlers n'ont pas abouti. Le Conseil Supérieur en Février 1929 renonça au projet et décida de construire un nouveau musée de Beaux-arts et d'archéologie sur le même emplacement du projet abandonné.
La réalisation du nouveau musée est confiée à l'architecte P.GUION[7]. Son avant-projet est approuvé par la Commission d'architecture du Centenaire et renseigné pour la mise en adjudication à la Municipalité de Constantine. Cette dernière protesta contre le choix d'un architecte d'Alger. Le projet est finalement renvoyé à l'architecte de la ville H. Castelli[8] dont les travaux sont mis en adjudication en juin 1929.

---

1 Notamment les registres de délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Constantine (N°99-101), les archives nationales d'Outre Mer à Aix-en-Provence (GGA 64 S 66 et 64 S 39) et les archives en ligne BNF Gallica.
2 GGA 64 S 66: M. Mercier le 16/06/1930 demanda aux architectes du Centenaire de lui envoyer les différents plans et photographies de leurs projets pour rédiger le livre d'or du Centenaire. M. Mercier Gustave a publié en 1931 «Le Centenaire de l'Algérie, Exposé d'ensemble par Gustave Mercier. Gouvernement Général de l'Algérie, Commissariat Général du Centenaire, Tome I, Alger, Editions P. & G. Soubiron».
3 Elle s'intéressait aux fouilles archéologiques dans le département de l'Est et la publication des recherches.
4 En 1868 il était membre titulaire de la Société Archéologique de Constantine
5 «*Le musée, s'adressant à un public voyeur, fut le premier espace que le pouvoir privilégia dans le projet de décoration, de l'hôtel de ville*». BELABED SAHRAOUI B, 2011, Pouvoir municipal et production de la ville coloniale : Constantine 1854-1903, Sarrebruck, Editions Universitaires Européennes, P.275.
6 Le 30 octobre 1928 une cérémonie est déroulée pour poser de la première pierre de l'hôtel de la Division, sur la plateforme Coudiat Aty. Cependant cela n'était pas définitif: «La présence même du Général Commandant la Division de Constantine à la cérémonie d'inauguration que vous avez bien voulu présider ne saurait en aucune façon, dictée qu'elle a été par un souci de haute convenance, être interprété comme une acceptation de ces projets». Lettre du Général de la Division NAULIN, Commandant le 19 eme corps d'armée à M. le Gouverneur Général de l'Algérie, le 3/12/1928. (GGA 64 S 39).
7 Architecte du Gouvernement Général, qui a conçu et réalisé aussi le musée des beaux arts d'Alger en 1930.
8 Élève de l'école de beaux-arts à Paris, architecte diplômé de l'école spécial d'architecture de Paris et par le Gouvernement S.A.D.G (GGA 64 S 39).

Les travaux de réalisation et d'entretien[9] du musée impliquent à la municipalité de Constantine une forte dépense avec la participation financière de la colonie[10].
Remis à la ville en juillet 1930, le musée ouvrit ses portes au public en avril 1931.Il est baptisé GUSTAVE MERCIER[11] par le Conseil Supérieur du Centenaire et la municipalité de Constantine en reconnaissance aux efforts déployés en faveur du développement de la ville[12].
A partir de 1975 le musée Gustave Mercier devient le Musée Cirta puis Musée National en 1986 et jusqu'à aujourd'hui le Musée Public National Cirta.

Typologie du musée, symbiose architecturale des civilisations antiques



Fig.1. Vue d'intérieur et d'extérieur sur le Musée Public National de Cirta
Source: KHellaf Benarbia Hala 2020

Le musée se compose d'un monobloc R+1 et un sous-sol. Il s'étend sur une surface bâtie de 1.200 m² et un jardin épigraphique de 900 m². Son aménagement intérieur obéit à une hiérarchisation fonctionnelle avec séparation des espaces d'accueil, d'administration et d'exposition des locaux techniques.
Une grande salle moderne, dotée d'une décoration sobre, est surmontée d'une grande ouverture dans le toit du bâtiment. Elle contient des toiles et des mosaïques. Les autres objets du Musée sont exposés selon un ordre chronologique depuis la préhistoire jusqu'aux époques arabes dans des salles plus petites.
Le musée était aussi un lieu d'interaction sociale et éducative. Une salle des «Amis des Arts et de la musique»[13] est programmée pour les cours de peintures et de musique pour développer en matière d'art le goût des citadins. (M. Mercier, 1931)
L'architecture du musée s'inspire de plusieurs civilisations antiques, selon M. Mercier, le musée se présente comme un palais antique[14]. Il contient un atrium romain, garni des ves-

9 (RD 99, 08/02/1930, P.2) selon la lettre envoyée du 31 décembre 1929 de M. Alquier Conservateur du Musée à M. le Maire, une somme de 1000 frs par an est nécessaire pour l'entretien et le nettoyage des deux salles du musée dans l'hôtel de ville.
10 Ibid., 17/04/1930, P.83: M. Alquier Conservateur du Musée demanda le rattachement du musée au budget de la colonie vu que le terrain, l'édifice et les collections l'appartiennent. Alors que M. Sabatier, directeur de l'Intérieur et des beaux-arts du Gouvernement Général de l'Algérie, décida après l'achèvement du musée qu'il soit remis à la commune de Constantine qui doit se servir sur les crédits communaux aux dépenses supplémentaires. Le conseil Municipal demande au gouverneur général d'accorder une participation d'au moins 80% de la colonie à ces dépenses.
11 Gustave Mercier, Commissaire Général du Centenaire de l'Algérie et initiateur du projet, est le fils d'Ernest Mercier, qui était le maire de la ville de Constantine (1884-1887et 1896-1900).
12 Le musée est baptisé Gustave Mercier par la municipalité de Constantine sur la proposition du Conservateur du Musée. Bulletin [«puis» mensuel] de la Société archéologique, historique et géographique du département de Constantine. 1930/12/31 (A6, N41). P.136.
13 Cette salle pourra être mise à la disposition de la société des Concerts symphoniques pour ses répétions. (RD101, 30/11/1931. P.52)
14 «Cependant pour rappeler toutes les époques dont les riches collections évoquent le souvenir et toutes dominations … L'architecture a heureusement marié d'autres styles avec celui qui s'inspire de

tiges antiques. Le péristyle à l'époque était décoré de fresques pompéiennes de couleurs riches, exécutées par le peintre français Roger-Marius DEBAT[15].
L'atrium contient huit canaux d'évacuation d'eaux pluviales, sous forme d'un lion en métal, dont deux par coin.

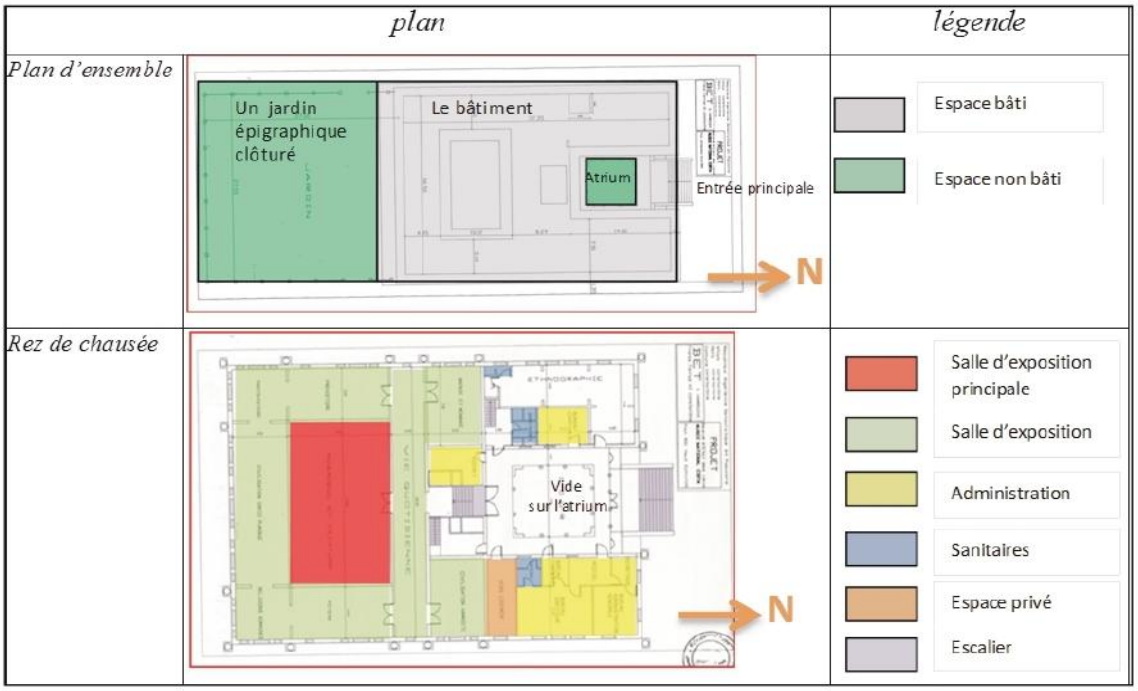


Fig.2. Distribution fonctionnelle des espaces intérieurs
Source: Les plans fornis par le Musée Public National de Cirta, traitée par l'auteur Khellaf Benarbia Hala 2020



Fig.3. Décomposition stylistique de l'atrium du Musée Public National de Cirta
Source: KHellaf Benarbia Hala 2020

l'art phénicien. C'est ainsi que le portique du Musée est grec, et l'atrium qui lui fait suite est pompéien «Mercier Gustave», 1931, op. cit. P.252
15 Il est né à Constantine, élève de l'école nationale des beaux arts de Paris.

La décoration extérieure du musée, sources d'inspiration

L'architecte utilisa un langage architectural emprunté à l'antiquité[16], en s'inspirant des éléments mythologiques, des civilisations antiques, des personnalités héroïques, des monnaies anciennes etc.
L'escalier de la façade principale est inspiré de l'art grec et orné du serpent et de la chouette de Minerve qui était copiée sur une ancienne monnaie d'Athènes. (M. Alquier)[17].



Fig.4. Détails décoratifs de l'escalier de la façade principale du Musée public national de Cirta_ Source: KHellaf Benarbia Hala 2020. La Monnaie grecque antique à gauche: Source: http://www.histoiredelantiquite.net/archeologie-grecque/monnaies-grecques.

Le portique grec est composé de quatre colonnes. Chaque colonne est surmontée d'une médaille en bronze de 40 cm sculptée par M. Laffail qui s'inspire de la mythologie grecque, en représentant un Poseidon, une Pallas Athéné, un Appolon et une Héra[18]. (M. Mercier, 1931).
Tout autour des quatre façades, le même sculpteur a exécuté douze médaillons plus grands, il s'est inspiré des monnaies anciennes pour figurer dix personnalités[19] reconnues dans l'histoire antique et celle de la ville de Cirta en particulier.
L'architecte a voulu représenter, par un ordre chronologique, Batim Sarim, Sophonisbe, Hannon navigator, Massinissa, Jugurtha, Micipsa, Sittius, Constantin, Salluste. (M. Alquier, 1931).

16 «*Les ornements des façades seront empruntés à l'art indigène antique: numide, libyque ou berbère… la terrasse sera soulignée par la polychromie d'une corniche égyptienne.*» M. Alquier, Bulletin mensuel de la Société archéologique, historique et géographique du département de Constantine. Compte rendu de la séance 18/12/1929. Source Bnf Gallica en ligne.
17 Bulletin de la Société archéologique, historique et géographique du département de Constantine. 1931/06/24. P.282- 285. Source: Bnf Gallica en ligne.
18 Une réplique du Poseidon d'argent des collections du Musée et 3 médailles inspirées des collections de l'hôtel de la monnaie de Paris (Pallas Athéné, un Appolon et une Héra). M. Mercier, 1931.
19 Deux médaillons sont répétés (Massinissa et Constantin).



Fig.5. Ordre chronologique de 10 médaillons sur les trois façades du Musée Public National de Cirta_ Source: KHellaf Benarbia Hala 2020

Conclusion

Le Musée Gustave Mercier constitue un monument artistique de haut caractère. En veillant à la cohérence et à l'harmonie de l'édifice, l'architecte a su mettre en symbiose la modernité de techniques constructives des années 30, la beauté de l'art primitif indigène et la référence identitaire de l'histoire antique. Il s'inspira de la typologie des palais et combina une composition d'éléments architecturaux tels que le portique, l'atrium, le péristyle, le jardin…etc.
La décoration du musée fait référence aux pièces des monnaies antiques qui se trouvent dans les collections du musée de Constantine ou de la métropole.
Le musée de Constantine est un exemple de musée d'époque coloniale dont l'architecture est le produit de plusieurs acteurs impliqués dans le processus de commémoration. Gustave Mercier, commissaire général du centenaire et principal commanditaire du projet influença probablement sa conception architecturale. Ce lieu d'exposition de la colonie fut réservé essentiellement aux acquisitions et aux collections réunies par la société archéologique dont il était vice président.
L'architecte a adopté la même position que les scientifiques (historiens, archéologues, géographes,…) du XIXème et XXème siècle qui ont orienté de façon sélective leurs travaux sur la période antique pour légitimer la colonisation et rendre la «France héritière de Rome». Ainsi H. Castelli s'est exprimé au travers d'un langage architectural et décoratif relatif à l'histoire antique du département de Constantine.

Bibliographie

AGRIPPA, (2012), Monnaie grecque, Art, Archéologie et Antiquité. Consulté le 27 Janvier 2020.
BELABED SAHRAOUI B. (2011), Pouvoir municipal et production de la ville coloniale: Constantine 1854-1903, Sarrebruck, Editions Universitaires Européennes, P.275.
BNF GALLICA en ligne:
BULLETIN [«puis» mensuel] DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, historique et géographique du département de Constantine, Constantine, 1929/12, A 1929, N32.
BULLETIN [«puis» mensuel] DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, historique et géographique du département de Constantine, Constantine, 1931/06, A6, N47.
CHADOIN O. (2014), «Les formes informent: le retour du symbolique dans la fabrique de la ville néolibérale», Dans Questions de communication [mis en ligne le 01 juillet

2016], n. 25(1), pp. 21-39. http://www.histoiredelantiquite.net/archeologie-grecque/monnaies-grecques.
LES ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER À AIX-EN-PROVENCE, les cotes de référence: GGA 64 S 66 et GG A 64 S 39.
LES REGISTRES DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CONSTANTINE n° 99 et n° 101.
MERCIER G. (1931), Le Centenaire de l'Algérie, Exposé d'ensemble par Gustave Mercier. Gouvernement Général de l'Algérie, Commissariat Général du Centenaire, Editions P. & G. Soubiron, Alger.
NAMER G. (1983), Batailles pour la mémoire. La commémoration en France 1945-1982, Papyrus.

ANNEXE G : ARTICLE DE PUBLICATION, REVUE CLASSE B

Humanities, Arts and Social Sciences Studies

Research Article

Humanities, Arts and Social Sciences Studies
https://so02.tci-thaijo.org/index.php/hasss
ISSN (Online): 2630-0079

ARCHITECTURAL PRODUCTION OF THE CENTENARY OF ALGERIA 1930 BETWEEN TRADITION AND MODERNISM

Hala Benarbia and Badia Belabed Sahraoui*

Faculty of Architecture and Urban Planning, University of Constantine 3 Salah Boubnider, Algeria

ABSTRACT

In 1930, France commemorated the centenary of its occupation of Algeria, marking a significant historical event. On this occasion, prominent public edifices were erected, mainly in the departmental capitals: Algiers, Oran, and Constantine. These structures were accompanied by notable urban enhancements. The aim of this article is to explore the distinctive attributes of these constructions, emphasising the architectural and aesthetic idioms used in their creation. The methodology employed in this study involves a comprehensive examination of archival materials sourced from France and Algeria, as well as the digital library BNF Gallica. By delving into these resources, we aim to uncover the underlying reasons and influences that guided the design and execution of these architectural ventures. The public buildings erected during this period indicate the colonial power's deliberate political agenda, serving as a testament to their strategy of showcasing a modernized Algeria during the centenary celebration. Our analysis sheds light on the intricate interplay between classical and contemporary architectural influences that shaped the Algerian architectural landscape during the centenary celebration. By scrutinising the foremost architectural accomplishments, we can discern how architects and policies converged to define the architectural ethos of this transformative era. A major aspect that emerges from our research is the fusion of traditional design elements with a simplified and streamlined aesthetic, exemplifying the core essence of these structures. The amalgamation of stylised traditional forms with the elegance of minimalist lines and shapes epitomises the principal characteristics of this architectural production.

***Corresponding author:**
Hala Benarbia
hala.benarbia@univ-constantine3.dz

Received: *4 December 2023*
Revised: *8 March 2024*
Accepted: *30 March 2024*
Published: *30 April 2024*

Citation:
Benarbia, H., & Belabed Sahraoui, B. (2024). Architectural production of the centenary of Algeria 1930 between tradition and modernism. Humanities, Arts and Social Sciences Studies, 24(1), 223–240.

Keywords: Centenary of Algeria; 1930; history; architecture; modernism; tradition

1. INTRODUCTION

In 1930, France commemorated the centenary of Algeria's occupation, both in Paris and Algeria. This celebration conjured images of imperial triumph, which can be considered in the sense of Nora (1984) and Michonneau (1995, p. 1290) as unique; it did not hold only a symbolic dimension but also a strategic component within the political sphere. The intention behind this action was to underscore the historical record of possession. It served as an opportunity for the colonial power to propagate its notion of *civilising work*, while painting a favourable portrait of *pioneer colonialism* (Raison, 1968, p. 6). In additional, it

highlighted the colonial power's endeavours to enforce its vision of colonisation and solidify its long-term presence.

Algeria's centenary celebration included a political character that asserts triumphalism (Oulebsir, 2004, p. 261). It is an aestheticisation of the French way of existence (Bouayed, 2006, p. 168). To commemorate the French victory in space and time, the political affirmation is converted into an architectural affirmation by looking for symbolism or political implications in various architectural styles (Zevi, 1959, pp. 92–93).

A committee is created to prepare the program for the celebration. It is composed of a *High Council* presided by the Governor-General as a deliberative body and a *General Commission* as an executive body. Governor General Violette appointed M. Brunel, Director of Agriculture, Commerce, and Colonisation at the General Government, as General Commissioner of the Centenary. After his resignation, the new Governor General Pierre Bordes replaced him with Gustave Mercier, son of Ernest Mercier, lawyer, and Vice President of Constantine's Archaeological Society.

The General Commissioner, with the approval of the High Council, set up eighteen technical commissions as advisory bodies. They aim to enlighten the Commissar General, by bringing to carry the experience and knowledge of their members (*Archives of the General Government of Algeria*, 1928a).

During six months of commemorative celebrations, tourists are invited to appreciate the work accomplished by France by discovering new cultural institutions, guided tours, hotels, artistic and archaeological treasures, fairs, and various events. According to Mercier (1931, p. 11), the Commissioner-General, the entire budget should not be spent on short-lived events or propaganda. Still, an important part of it should be reserved for lasting creations and permanent improvements that would enrich the colony. These sustainable creations, in the speech of André Tardieu, Minister of the Interior, gather all the elements of the history of Algeria (Weiss, 1930, p. 83).

On this occasion, many cities were endowed with grand public edifices. By assessing the architectural and aesthetic language employed within the scope of this commemorative event, we aspire to delve into the distinctive characteristics of the architecture erected for this purpose. These buildings showcase captivating architectural and aesthetic elements that hold significance both in symbolism and artistic expression. Their architectural design is influenced by the concurrent national and international political milieu of the 1920s and 1930s, which was in its early stages of evolution. Moreover, these creations are imbued with Algeria intrinsic cultural and historical facets.

Colonial architecture in Algeria represents a fertile field for research. Previous research has focused on Algeria early scientific explorations by Amable Ravoisé and Edmonde Duthoit (Oulebsir, 1994). The "Service des Bâtiments Civils" took charge of administration and colonisation, constructing public buildings for the colonists and bringing neoclassical architecture from the metropolis to Algeria (Burth-Levetto, 1994).

New approaches to colonial urban planning emerged from the Second Empire to the interwar period (Saidouni, 1995). Algeria's architectural and urban evolution during colonisation was influenced by the military institution, which transformed and re-appropriated the pre-colonial city (Picard, 1994). Municipal authorities, for their part, established the various legal resources to organise the Algerian cities (Belabed-Sahraoui, 2011). Architects and sponsors also adopted a variety of styles (Aïche, 2010; Piaton et al., 2016). The trainings of architects and their profiles reflect the development of colonial society and the position of architects is closely linked to the political context (Piaton & Chebahi, 2017, p. 47). In all phases of colonisation, colonial architecture and urban planning enabled the possession of the colonised territory and control the indigenous population (Çelik, 1997; Wright, 1991). The approach used, whether centred on domination or assimilation, mirrored the intricate interplay of political and military forces within the colonial power. This was manifested through various mechanisms, such as the establishment of regroupment camps, the formulation of urban development strategies, and the conception of new towns. These responses were formulated in direct reaction to the revolutionary wars of the period, as highlighted by Henni (2019).

Many colonial studies provide a deep understanding of the complex dynamics of colonialism and its legacy. In other colonies, between the 1920s and 1930s, Italian architects in Libya and Ethiopia worked to solve several problems of European colonialism concerning the legitimacy of colonial architecture and its relationship to the local population. Architecture was crucial in gaining status in comparison to other European nations due to its control, regulation, planning and power issues (Fuller, 1988, p. 455).

The colonial experiences of other empires mutually shape each other, as illustrated by Morocco's adoption of the protectorate system, inspired by the British model. In turn, Moroccan legislation and regulations were adopted by the French during their mandate over Syria and Lebanon, also, by the Italians in Libya, as demonstrated by Mia Fuller. It was a kind of a network that interconnected these territories, especially considering the significant influence exerted by other poles. Looking at the case of imitation of the

principle of Neo-Moorish architecture in the Italian case (Fuller, 2007, p. 7) reveals an intriguing intersection of architectural influence and cultural expression between empires. The influence of the United States was considerable. Besides, cities in North Africa were influenced by architectural forms from Brazil and Scandinavia which led to transformations in expressions and living styles, even the modernisation efforts of colonial powers also influenced their own territories. Investments, both material and cultural, made in colonies often influenced developments back in the home country. For instance, urban planning principles derived from Morocco's experience and the concept of urban density measurement in Algiers were integrated and adopted in France (Cohen, 2006, pp. 362–363).

The discourse surrounding French colonial architecture in Algeria is rooted in the notion of civilising influence and sustainability. This discourse signifies the aspiration to construct a strong and enduring architectural legacy for forthcoming generations, aligning with the peak of colonial expansion. This rhetoric bears resemblance to the rationalisations offered by other colonial powers, such as Italy (Fuller, 1988, p. 457), wherein colonialism is depicted as bringing forth critical infrastructure, ports, residential structures, and more to previously neglected and barren lands.

Architecture stemming from the 1930 centenary holds a limited body of scholarly exploration. This study endeavours to discern and accentuate this particular facet of colonial architecture. By doing so, it makes a significant contribution to our comprehension of the enduring impact of the French colonial heritage. Within the scope of our investigation, our purpose is to unravel the architectural vocabulary employed during the centenary celebration and uncover the intentions harboured by the architects of this era by examining landmark buildings constructed in Algiers, Oran, and Constantine.

Based on a dichotomous vision, the architects of the centenary raised the question of *tradition* and *modernity* through their projects. On one hand, they were influenced by a modernist impulse by taking inspiration from the modern movement of time. On the other hand, they were controversial by the continuity with the architectural past of Algeria and influenced by the context of the celebration.

First, we focus on the political context of the celebration and trace the contents of the centenary program. Then, we highlight the architecture produced during this time, the influence of colonial power on architects and the architectural quality of centenary buildings, and how these reflect the political, socioeconomic and cultural dynamics of colonial power. This helps us to understand how important is modernism to the centenary.

2. MATERIALS AND METHODS

Our methodology was based on both historical and analytical research on archival documents. We have searched the archives of the General Government relating to the Centenary of Algeria 1930 at the Centre d'archives nationals d'outre-mer in Aix-en-Provence, whose call numbers are GGA 64 S (from 1 to 75). We relied on the archives found in Algeria and the digital archives of the BNF Gallica library. The analysis of graphic and written archival documents has enabled us to reconstruct the centenary's architectural production process.

The comparison of the archival documents, Gustave Mercier's overview (1931), and the collections of the magazine *Les Chantiers nord-africains*, founded in Algiers in 1928, permitted us to dissect and analyse the architectural and aesthetic particularities. The results of this research were obtained after a precise investigation, research, sorting, chronological classification, and the combination of information from different documents.

3. POLITICAL CONTEXT AND MEANING OF THE CELEBRATION OF THE CENTENARY OF ALGERIA 1930

This commemoration is imbued with political messages, particularly through the architecture of antique-style buildings and the presence of commemorative monuments. According to Henry (2014), the centenary was intended to showcase the metropolis' power in the face of internal and external threats, affirming the identity of Europeans in Algeria while erasing and appropriating that of native Muslims. The centenary played a role in rewriting history and downplaying the significance of the Islamic period in Algeria, often referred to as the dark centuries. An anonymous columnist wrote in 1830:

> Algiers is a somber city, with a harsh landscape, populated by barbarians, soldiers, and citadels. All of these were enveloped by desolation. (Megglé, 1931, p. 17) (Original text is in French, translated by the authors.)

In line with Oulebsir's (2004) perspective, the centenary, as a political celebration, symbolised colonial dominance in Algeria. Its ideological display embodied both *the triumphalism of French colonial rule* and *Algerian malaise* (Henry, 2014), aiming to portray the realisation of France's civilising mission.

Loyal natives, who acknowledged the civilising role of colonial power, enjoyed social, economic, and political privileges, including stable employment, French education, and positions of authority. Advocates such as Belkacem Benthami and Smail Mami have been rewarded for their propaganda efforts (Matheron, 2022, p. 6).

In the 1930s, France found itself amidst a broad wave of confrontation between communists, socialists, and the extreme right, leading to the establishment of the Popular Front in 1936. This political coalition marked an attempt at a collective response to the economic and social challenges of the time, emphasising social reforms and strengthening labour's rights. The reverberations of this political and economic crisis in France were indeed felt in Algeria. The French Communist Party (PCF) supported emancipation movements in Algeria and incited constant agitation against the oppression of colonised peoples. In March 1929, with the centenary's approach, Algerian Federation of the PCF declared that the party must take all necessary measures to ensure that the centenary is perceived by the indigenous population not as a festive celebration, but rather as a reason to organise and fight against imperialism, marking the end of the longstanding agreement to restore Algeria to its rightful owners (Matheron, 2022, pp. 11–14). Algerian immigrant workers in France rallied around the Étoile Nord-africaine (ENA), communist party in 1926, standing against French imperialism and centenary festivities (Hadj Ali Abdelkader and Messali El Hadj). As early as 1928, the communists worked to establish an 'anticentenary', a 'revolutionary centenary'. The prohibition and dissolution of (ENA) led by Messali Hadj, the only evidently nationalist group, provided them with a significant opportunity to present themselves as sole defenders of the country's independence. Communists were the only ones attempting organised resistance (Jansen, 2014, p. 66).

The participation of Algerians during the First World War enabled them to ask for more elected representatives at the Chamber of Deputies in Paris. Before the centenary, natives were increasingly naturalised to the detriment of their Muslim status. Even with naturalisation, discrimination persisted (Meynier, 2014), while Algeria's Jewish population enjoyed privileged treatment thanks to the 1870 Crémieux decree, which granted them French citizenship.

The nationalist militants, such as Ferhat Abbas, Ahmad Tawfîq al-Madanî, and Ibn Badis, staunchly defended Algerian and Muslim identity (Matheron, 2022, p. 9). The period between 1930 and 1933, characterised as a phase of latency (Carlier, 1995, as cited in Matheron, 2022, p. 4), witnessed a surge in radical protests in response to *political provocations*, which shattered the illusions of colonial power. The Algerian political movement, marked by antagonism, further intensified with the establishment of the Association des Savants Musulmans Algériens in 1931 and the Parti Communiste Algérien in 1936.

In parallel with the centenary celebration, the first international Eucharistic Congress in North Africa took place in Carthage, expressing the certainty of French colonial power about its irreversible foothold in the region (Vermeren, 2016, p. 359). The political provocations of colonial power took the opposite turn for Muslim elites, who saw them as an opportunity to react to Algerian malaise and affirmed militarism. The rejection of the centenary helped the national movement to gain ten years, marking a moment to reset the political cleavages in Algeria and the beginning of Algerian nationalism (Henry, 2014; Jansen, 2014).

The centenary was initially organised during Maurice Viollette's first term (1925–1927) as a symbol of reconciliation and political reform in favour of the native population. However, due to the pressure from Algerian colonial lobby (Henry, 2014), Viollette was replaced by Pierre Bordes in 1927, an advocate of triumphant colonisation.

The centenary commemoration served as a platform to underscore several key aspects, notably the persistent grip of colonial governance and the collaborative efforts between French colonisers and the indigenous population aimed at suppressing the Algerian political movement. Under the veneer of rhetoric and discourse advocating the unity of both communities—the colonists and the colonised—the centenary celebration operated as a strategic tool wielded by the colonial authorities to facilitate the assimilation of the native population. This was achieved through the attribution of institutions related to social welfare and the revitalisation of indigenous arts, effectively camouflaging their deep intentions.

4. BUILDING BEYOND THE SURFACE: A PROGRAM SUMMARISING A CENTURY

The focal point of the centenary program revolves primarily around the pursuit of sustainable and pragmatic accomplishments, strategically addressing evident necessities across diverse domains such as agriculture, culture, art, communication, health, and philanthropy. Furthermore, the initiative is directed at enhancing architectural and urban landscapes through restoration efforts, building expansion, and urban

beautification. The program encompasses a spectrum of temporary festivities and transient celebrations, including the illumination of public edifices and thoroughfares, as well as captivating firework displays.

Architecture is commonly linked to the representation of power through the creation of prestigious monuments and structures, ostentatious consumption of space, use of imposing heights, and use of high-value materials. The marking of space highlights the exceptional attributes of power while relegating the banality of surroundings (Chadoin, 2014, p. 22). From this perspective, the centenary tends to appear inside urban space and its social supports (Oulebsir, 2004).

Heterogeneous constructions have been established (Melia, 1929), encompassing museums, agricultural houses, commemorative monuments, and indigenous institutions. A multitude of operations are executed in the colonised territory, spanning the construction of novel structures, expansion and redevelopment endeavours, and so meticulous restoration initiatives.

Museums: Prior to 1930, the inception of museums in Algeria was characterised by the adaptive reuse of existing buildings and historical monuments, as well as the utilisation of temporary spaces. Notable examples include the Museum of Algerian Antiquities in Algiers and the Municipal Museum of Constantine, which was initially situated in the town hall. Museums' architectural evolution in Algeria finds its genesis in the centenary's commemoration.

To demonstrate the interest of the colonial administration in the country's intellectual and artistic development, the General Commissariat has decided to continue building the National Museum of Fine Arts of Algiers, the Mixed Museum of Fine Arts and Archaeology and Natural History in Oran, and Constantine Art Museum (*Archives of the General Government of Algeria*, n.d.-a). This program aims to promote citizens 'artistic taste, improve museum institutions, and solve problems related to municipal museums (Mercier, 1931, p. 223). In addition, this cultural celebration is an opportunity to intensify museum action through the purchase of collections, the enlargement and reorganisation of museums, the buildings conversion into museums, and the installation of exhibitions. It is then an occasion to endow Algeria with a favourable structure for the development of the arts (Cazenave, 2001, p. 103).

In 1930, the museum became an instrument of prestige. It participates in the symbolic imperialism of the colonial regime; it is no longer in the service of public education (Saou-Dufrêne & Djenidi 2017, p. 162). It was an instrument of glorification of the colony and artistic re-education (Bouttiaux, 2007).

Houses of Agriculture: By the end of 1929, 252 cooperative societies were in operation, embodying the principles of collaboration and agricultural mutualism. As noted by Gustave Mercier, the success of bringing together colonists and natives hinged on the establishment of a cohesive framework, necessitating a centralised presence in every administrative division (Algiers, Oran, and Constantine). This imperative led the centenary program to embrace the establishment of three departmental houses of agriculture, a strategic response to farmers' requirement for unity. These houses were equipped with contemporary agricultural analysis laboratories, catering to the imperative of modernising agricultural practices while fostering cohesion within the farming community (Mercier, 1931, p. 210). The agricultural houses remained centres of testing, analysis and, research to improve the quality of agricultural products. They became a place to learn methods of cultivation, the use of agricultural machines, and to know weather forecast. Later, other Algerian cities were equipped with agricultural houses, contributing to the modernisation of this sector and economic prosperity within the provinces, as well as fostering economic ties between the colony and the metropolis. After the 1929–1931 global economic crisis, France focused on importing products from colonies and, intensify economic exchanges.

Indigenous institutions: The indigenous population was not swayed by official speeches and triumphant demonstrations (Melia, 1929, p. 43). Municipal, general councillors, official representatives, and members of the assembly of Algerian financial delegations strongly demanded improvements and reforms, they sought concrete improvements to enhance their social, political, and economic standing. This population has suffered from considerable discomfort and inequality. In Bendjeloul's speech, the term 'indigenous affairs' is an expression that the indigenous can no longer accept; the indigenous must be recognised as French (*Délégations financières algériennes / Gouvernement général de l'Algérie*, 1937, p. 1190).

> During the conquest of Algeria, we cannot, as has often been the case, present only a plan for assistance, a promise of hygiene, or some economic improvement to the indigenous population [...]. All of this is separate from the celebration of the centenary, a unique event of essentially national significance, which must be accompanied by special reforms of no less national importance. (Melia, 1929, p. 42) (Original text is in French, translated by the authors.)

As demonstrated by Fuller, colonial politics toward natives influenced architecture and urbanism in the colonies, the colonial administration of an indigenous structure covers the native population, and local *Others* were often disproportionately small in the colonial imaginary. French and British administrations

dedicated greater effort to the documenting and categorising local cultures compared to the Italian government (Fuller, 2007, p. 16).

On the occasion of the centenary, the indigenous population reaped the benefits of a limited number of initiatives aimed at upliftment. These initiatives reflect the intention to empower the indigenous population through education, skill development, and social philanthropy measures. To demonstrate the interest attached to the development of professional education among the indigenous populations, indigenous creations are listed in the category called 'indigenous institutions' and 'help economy of the Metropolis' for which a specific budget has been allocated. The Algerian Assemblies, in support of the indigenous worker and artisan, have formulated a comprehensive program aimed at improving the living conditions of indigenous populations. This initiative was motivated by the 1927 commission established by Mr. Governor General Viollette to address the problem of substandard housing. A delegation comprising both European and indigenous elected representatives travelled to Paris to present this program, which merits endorsement of the high administration. The proposed plan involves demolishing unsanitary and unhealthy dwellings and constructing modern, well-ventilated homes in their place (*L'ikdam*, 1931b). The Indigenous Cities Project was initiated during the centenary year. However, the project faced financial and administrative difficulties, which led to a protracted timeline. The project for the city of Beni Messous was especially problematic as it remained in draft form for over two years (*L'ikdam*, 1932).

> The question of indigenous habitat gave rise to numerous debates from the 1930s, even if ultimately it remained confined to a few rare projects, and it gave rise to few achievements at that time. The few successful programs went through a long process of implementation. However, whether they remained on paper or whether they emerged from the ground, totally or partially, all the indigenous cities planned in the 1930s show modalities of borrowing or adoption from vernacular culture. (Aïche, 2014, pp. 109–110) (Original text is in French, translated by the authors.)

Throughout the colonial period, there exists a paradox between a policy aimed at improving the living conditions of Algerians on one hand and a discriminatory perception on the other hand, due to their architectural inferiority, the 'indigenous' housing projects are destined to disappear (Boufassa, 2020, p. 3).

In addition, the centenary program aimed to create social assistance edifices such as orphanages, preventoriums, asylums for the elderly, and shelters for the destitute. Simultaneously, the initiative included the establishment of schools to not only create job opportunities but also to support indigenous populations through employment, and revive traditional artistic practices. Example of these efforts include the creation of traditional weaving centre in Tlemcen, a pottery school in Kabylia, and artisan hubs in the southern territories, and the construction of the House for the Elimination of Begging on the streets of Constantine (*Archives of the General Government of Algeria*, n.d.-a).

> The centenary commemoration disappointed the hopes of our population. It was not marked by any really effective measure in favour of the indigenous people, the lanterns extinguished, the standardised speeches finished, we find ourselves facing the reality that results in increasing pauperism and the abandoned indigenous masses. To their fate, outdated agricultural methods, and social dramas always open: usury, unemployment, destruction of livestock, excessive taxation, imperfection of the assistance and hygiene regime, shocking inequality, and so on. (*L'ikdam*, 1931b) (Original text is in French, translated by the authors.)

In many articles published in the indigenous newspaper "*L'Ikdam*," there was a strong expression of discontent among the indigenous populations in the Centenary of French Algeria. This anniversary was seen as an opportunity to fully recognise the political rights of Muslim natives and to have representation in the French Parliament. Despite government's promises, expectations were largely unmet. The centenary was marked by moral failure, which stirred unrest among the concerned populations. This disappointment fuelled a growing and assertive indigenous public opinion demanding the same reforms. Although the presentation methods for these demands might be different, the objective remained consistent (*L'Ikdam*, 1931a).

Other works: The program included the construction of a radio broadcasting station in Algiers, which served colonisation as propaganda. At that time, it represented not only a powerful organ of information but also the most penetrating means of propaganda (*L'Afrique du Nord illustrée*, 1929, p. 12), which will later be used for the intellectual, economic, and social progress of Algeria. There were other achievements, such as the Constantine working house designed by architect Tarabella in a classic style, weather stations in the southern territories, and the Hall of Fine Arts of Pierre Bordes in Algiers. The program included other projects that were pending for budget insufficiency.

Commemorative monuments were erected on the occasion of the centenary in many Algerian cities such as Boufarik, Sidi Ferruche, Dély Ibrahim, Constantine, la Calle, and Ouargla. From a historical and

touristic point of view, the centenary fund subsidised municipal projects in order to recall the memory of political and military men such as the erection of a monument in memory of the governor general of Chanzy, the repair and beautification of the Tirman statue, restoration of the memorial column of Sergeant Blandan in Béni-Méred, and erection of the memorial monument in memory of Captain Lamy (*Archives of the General Government of Algeria*, 1930).

5. RESULTS AND DISCUSSION

The ambitious centenary program provided a platform for in-depth reflection on the modernisation of architecture in Algeria. The architects of the centenary, under the guidance of the colonial administration and the Centenary Architecture Commission, played a remarkable role in the architectural production of 1930.

5.1 Discovering the architects of the 1930 Centenary

The Architectural Commission of the Centenary took care of the realisation of the architectural projects planned for this festival. It is composed of French architects born in Algeria, France or issued by a grand family of colonists who were very active in Algiers during the 1930s. Most of them are architects of the DPLG, qualified by the General Government, who have completed university studies in a school of architecture recognised by the French government. After the Great War, only architects graduated from National School of Fine Arts in Paris could have a DPLG title; they were renowned and ensured the management of major projects (Voldman, 1995, p. 26), such as Gabriel Darbéda (Alger, 1869–Alger, 1949; student of Rodin), Jacques Guiauchain (Alger, 1884–Paris, 1965), Charles Montaland (Lyon, 1871–Alger, 1946; student of Paul Blondel), and Marcel Christofle (Constantine, 1877–Alger, 1956). In the twenties, DPLG architects took over the monopole of public commissions, most of which were for prestigious state-financed buildings (Piatine & Chebahi, 2017, p. 42).

The commission also included architects of the second plan (non-graduates) who had an engineering background or trained at school of the Fine Arts of Algiers (such as Etienne Guérineau, Georges Garnier, Charles Rosazza (Alger, 1887–Saissac, 1980), and Ardoin Ramalli (Castegnato (Brescia), 1886–?) (*Archives of the General Government of Algeria*, 1928b).

The French architects were active in the Association of Algiers Department, in which Mr. Darbéda was president in 1927. They referred to the Code of *Guadet*, which governs the fundamental principles of architect's profession. They asked that the public order is entrusted to professional architects of recognised competencies, and that the role of Rural Engineering and the Provincial Services is limited to the viability of settlement centres and road works (*Les Travaux*, 1927).

The architects of the commission were not allowed to compete in the execution of the centenary projects according to the conditions set by the president of the Commission (*Archives of the General Government of Algeria*, 1928b).

With diverse professional backgrounds and tendencies, they have shared public and private commissions in major Algerian cities, and have even taught at the School of Fine Arts in Algiers. Architect's training has a strong effect on architecture (Volait, 2017). They contributed to giving a distinct character to the buildings of the centenary through their observations formulated from financial, technical, functional, and aesthetic perspectives. Architectural projects are approved only after receiving favourable opinions from the commission of architecture. In addition, the Commissioner General Gustave Mercier could provide reservations to architects in charge of the projects, which are granted to the winner of competitions proclaimed by the General Commissioner or other relevant contractors. It can also be assigned through private contracts bestowed on the president of the Superior Council.

The project of the broadcasting station of Algiers should have a certain artistic character. The house of agriculture of Algiers has the aspect of a factory. It should be improved, and the pavilions of the general exhibition of the centenary in Oran should have a unity of character as well. These were the comments of the Commission architects who expressed their spirit to improve the archduke production of the centenary and created a homogeneous character of the buildings (*Archives of the General Government of Algeria*, 1929a).

Other communal architects collaborated in the architectural production of the centenary in Algerian cities, and architects from Algiers often accompanied them. Paul Simonpieri, architect in Bougie, designed under the auspices of Paul Guion the school Atelier of Weaving in Bougie. Tarabella, architect in Constantine, built the house of the worker in Constantine, Charles Thibaudier architect DPLG in Tlemcen, and Paul Ferrant, architect in Algiers, constructed the school of pottery in Tlemcen.

The international context favourable to the modern movement influenced architectural production in Algeria for a modernist vision, which highlights the Mediterranean character of Algeria. Architects called

'Algerianists' played a significant role in advancing the avant-garde architectural movement (Malverti, 1991, as cited in Aïche et al., 2006).

The architecture between the two wars changed, and the Society of Modern Architects (SAM) was created by Hector Guimard and Frantez Jourdain in 1922, which reacted to certain principles professed by the School of Fine Arts. It refused recopying and overloaded ornamentation, inciting creativity to revive tradition. The architects of SAM society were free to express their technical ways and preferences, and that architecture must be young and alive. Modern architects sought respect for materials, harmony of lines, simplicity of exteriors and ingenuity of plans. They want to have architecture adequate to their uses, their customs and their ideas and to the glorious conquests of contemporary science; they declared war on copying, faking, counterfeiting and decaling (Jourdain, 1930, p. 116).

The architects of (SAM) will influence the architecture in the Metropolis and consequently in the colonies. Some of them will have a great influence on modern architecture in Algeria, particularly August Perret and Marcel Lathuillière. A group of young architects, including Marcel Lathuillière, Albert Seiller, Xavier Salvador, and Léon Claro, presented the city with an initial generation of modern structures. The contemporary architectural movement in Algiers has generated considerable interest. Critics have focused not only on the Neo-Moorish style, the final form of eclectic historicism, but also on the compelling alternatives provided by Le Corbusier's innovative ideas (Chérif, 2017).

The question regarding colonial administration and architects posed through the architectural production of the centenary is whether to showcase a new facet of modern Algeria by departing from previously known architectural styles, demonstrating the embodiment of power through the incorporation of metropolitan shapes, or utilising local elements to serve as a form of peaceful presence while minimising overt confrontation.

5.2 Centenary buildings between tradition and modernism

Since 1924, Algerian policy has focused on modernising and developing the country's infrastructures; roads and railroads have been extended, and ports have been modernised (Simon-Nicaise et al., 2012, p. 59). It was in the wake of modernity that the centenary program reflected the futuristic vision (Cazenave, 2001) of colonial administration, which adopted modernism like other colonial empires in the 1930s as a way to signify a change from the first century of French rule. Italy used modernism as a form of design rather than an obvious architectural style (Fuller, 1988, p. 462).

Modernity justifies colonial domination. Colonisation is evoked as a mean of sustaining the natives from poverty and diseases. Modernity is intrinsically European and imperialism carried it out of Europe (Volait, 2017).

The centenary committee's modernist vision was adopted in several architectural creations, such as Algiers Hall of Fine Arts, the Museum of Fine Arts and the House of Agriculture. Even with the emergence of new materials (reinforced concrete), the architecture produced is not detached from its historical context, which presents a bridge between the classicism of metropolitan architecture (Greco-Roman) and the tempting modernism of the thirties. The architects of the centenary were responsible for projecting an image of modernity in collaboration with the colonial administration of Algeria.

Centenary architecture was a compromise between reference to classical tradition and modernism. It is not expressed as a style, but as a certain character that distinguishes it in relation with the choice of materials, ornamentation, choice of site, and so forth.

The architectural buildings produced during the centenary of Algeria reflect a wide variety of aspects, both local and modern. Meanwhile, when modernism begins to express itself in the metropolis as in the colonies, we talk about modernism, modern spirit, and international architecture (for example, the building of the exhibition of the Sidot house in Casablanca and the Palace of Justice in Rabat):

> The architecture of the whole (the Palace of Justice in Rabat) was influenced by town planning, which required construction of length […]. The decoration of the facades will be very sober. (*Les Chantiers Nord-Africains*, 1930, p. 73) (Original text is in French, translated by the authors.)

Léon Claro (Oran, 1899–Gien, 1991) played a significant role in the formation of modern movement; he was greatly influenced by Le Corbusier and Perret. He built, in 1936, the civic centre in Art Deco style and he also reproduced, in 1930, the Centenary House in the indigenous style which replicates the traditional house of the Casbah.

> Neo-Moorish architecture greatly facilitated the advent of modern architecture. Its whiteness, large bare walls, numerous details, and even the fantasy in its composition gave it a general coloration quite similar to that of modern buildings. The only difference was in the decorative elements; however, these decorative elements have been simplified in recent years. Consequently, without any friction, modern

> architecture was able to gradually establish itself directly at first, and then very openly afterwards, to the extent that no one saw it as anything other than a new expression of the Neo-Moorish style, which had been valued to many Algerians' hearts just a few years ago. (Lathuilière, 1937, as cited in Achour, 2014) (Original text is in French, translated by the authors.)

During the 1920s, the establishment of new architectural institutions coincided with politicians' growing unease regarding prominent colonial architecture and urban plans in the French and British territories abroad. This discomfort led to the recognition of architecture in the colonies as a significant platform for political self-representation (Fuller, 2007, p. 4).

As urban expansion continues to reshape Algerian cities, it has become increasingly important to establish effective city planning. Municipal councils have been grappling with this issue and have recognised that successive extension plans are no longer sufficient to manage the rapid urban development. To bring order to the urban landscape and channel the construction of new buildings, it is necessary to have a comprehensive expansion or beautification plan that can only be executed with the help of skilled technicians who possess specialised expertise and knowledge of aesthetics and urban legislative provisions. Expansion plans are generally entrusted to town planners (*Register of Deliberations of the Municipal Council of Constantine*, 1930, pp. 102–103). In Algiers, regulatory urbanism emerged during the interwar period, initiated by René Danger, and later developed by Henri Prost. Subsequently, planning, expansion, and beautification plans (PAEE plans) were based on the approaches advocated by the French School. At the regional level, there were Regional Development Plans (PAR) by Henri Prost and Maurice Rotival, which established the principles of modern urbanism in Algiers. The context of Le Corbusier's projects for the city of Algiers focused on controlling urban sprawl and improving transportation infrastructure to connect the Casbah with both, the new French urban centre and the periphery (Chérif, 2017, pp. 140–141). In Oran and Constantine there were topographic plans. Urban planners have focused on aesthetics and harmony with existing morphology when designing new layouts. These plans were based on studies of urban morphology, demographics, history, and economics. Construction saw a boost in 1930, especially after centenary celebrations. Post-war construction development was tied to public investment policies for housing, driven by government initiatives, municipal authorities, and their public housing agencies (HLM), with state grants and loans leading to increased construction activities in the 1950s across Algeria (Rezgui, 2022).

According to Boussad Aïche and Jean-Louis Cohen, the early modern movement was all about attention to constructive invention, while architectural creation was still imbued with eclecticism and new building materials (metal and reinforced concrete). Modernism was expressed through a refined Mediterranean style in which local or European architectural elements were reinterpreted in an innovative and purified manner (Chérif, 2017, pp. 142–143). The architectural production of 1930 presents a composite style that brings together the figures of the modern movement and the decorative elements of Neo-Moorish and Mediterranean architecture (Picard, 1994, p. 129). For Malverti (1991, as cited in Aïche et al., 2006), architecture at that time had a modern spirit and regional expression as he stated:

> A modern is not noisy and flashy, but, on the contrary, a modern supported on rational bases adapted to the sun of North Africa. (Lathuillière, 1936, as cited in Picard, 1994) (Original text is in French, translated by the authors.)

With the development of arts and music in Algiers, the centenary committee wanted to meet the needs of modern city. The architect Jacques Guiauchain constructed the Hall of Fine Arts ‘Pierre Bordes’ (Figure 1) in Bastion XII, near the main artery Boulevard Laferrière, which is intended to host concerts and musical auditions. The structure of the building was a cylindrical-shaped reinforced concrete domed ceiling with a span of 30 m60 resting on a belt beam and sixteen columns. The innovative technique that has been used is *Zeiss Dywidag* (Mercier, 1931).

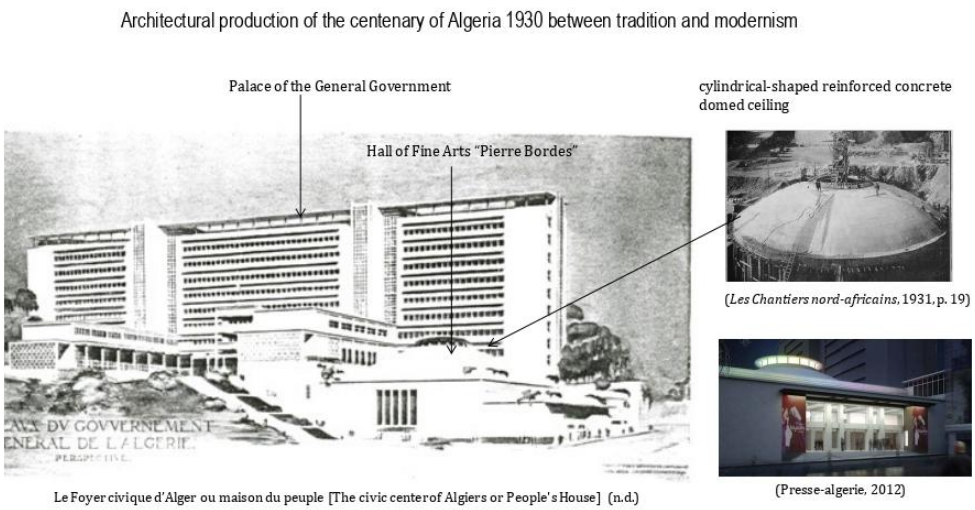


Figure 1: The Hall of Fine Arts of the General Government Pierre Bordes next to the Palace of the General Government in Algiers. It was built by Jacques Guiauchain. Source: interpreted by the authors, 2024

The architect was creative to ensure the proper acoustic functioning of the room. Despite the audacity of form and technique, he managed to ensure the solidity, function, and beauty that he sought. Based on architecture's modern principles, he removed the interior walls and left large spans inside the room (Mercier, 1931). Infrastructure works were entrusted to companies A. Perriere and C. Dumius, C., Paris, and limited company of the old establishments Zublin and C. of Strasbourg. The construction of this structure required the excavation of 41,000 cubic meters of rocky soil. A low rectangular configuration was designed to avoid obstructing the view of government palace's office floors.

The same architect demonstrated his modernist conceptual approach by creating the House of Agriculture in Algiers (Figure 2). The building is a monumental monobloc with a large central hall to ensure lighting and ventilation of the interior offices, with a pyramid-shaped cover formed by successive rectangles placed one on top of the other to crawl the monotony and provide a crystallising effect. The facade has a sober appearance with rational shapes of balconies (*Les Chantiers nord-africains*, 1929, p. 144). The Centenary Architecture Commission invited the architect to develop the decoration of facades. It was a challenge to impose the modernist touch of architecture at a period when questions about modern architecture were in full reflection; however, the architect built a functional, rational, and innovative building.



Figure 2: The House of Agriculture in Algiers, built by Jacques Guiauchain (*Les Chantiers nord-africains*, 1929, p. 143)

The Centenary Architecture Commission has drawn attention to urban practices associated with the landscape field, with a focus on the conservation of Algerian cities' natural beauty, particularly in Algiers. The commission has emphasised the need to protect the city's gardens and green spaces, which crown the Bay of Algiers, and to integrate landscape design harmoniously into the urban environment. Additionally, the commission sought to balance technical requirements with respect to the site in order to safeguard wooded hillsides from the encroachment of multi-storey buildings. The commission expressed its concerns that

visitors may be shocked and offended by the contrast between the current state of the Bay of Algiers and its historical descriptions, which have often lauded it as one of the world's most beautiful bays. Despite this, the commission recognises the development needs of Algiers conurbation (*Archives of the General Government of Algeria*, n.d.-b).

One of the iconic bindings of the centenary that matches with the local directives of urban policies is the Museum of Fine Arts in Algiers (Figure 3), built by the architect Paul Guion (Guelma, 1881-Boissy-l'Aillerie, 1972), in collaboration with his colleague Régnier. The architectural design of the building is a testament to their profound understanding of both modernist principles and the unique characteristics of the Algiers' landscape. With their extensive experience in projects among them "Le Jardin d'essais d'el Hamma", the resulting structure seamlessly integrates into its surroundings, demonstrating a harmonious blend of nature and contemporary design.

The resultant building is perfectly integrated into its site and is spread over three platforms, with a height difference of 33 m between first and third levels, offering a striking visual representation of architectural prowess and serving to provide attractive panoramic views of the surrounding environment, including the verdant expanse of the garden and the picturesque bay of Algiers. The architects incorporated carefully specific architectural elements that give the building a Mediterranean touch, the inclusion of a pergola crowning the building, use of ceramic tiles, and the integration of terraces and garden reflect the local identity and climate of the city of Algiers (*Les Chantiers nord-africains*, 1930, p. 456). Basically, the Museum of Fine Arts in Algiers stands as an outstanding example of the architectural production of the centenary, it uses modernist principles with a deep understanding of the local landscape, climate, and culture, fuelling debates on architecture in Algeria, where architects see that Mediterranean architecture is more suitable for the Algerian climate and site.



Figure 3: The Museum of Fine Arts in Algiers. Source: interpreted by the authors, 2024

In Oran and Constantine, architectural manifestations of the centenary are conveyed through contemporary and understated structures yet laden with profound symbolism. This significance emanates from the intricate employment of decorative elements that refer to the Metropolis.

French architects have returned to classical forms, much like Italian architects (Fuller, 2007, p. 100). They used the Art Deco style, which sought ancient roots. Many buildings of the centenary use historic modernism to legitimise the presence of colonial power as reflected in the statement below:

> In the political dimension of ornamentation, its capacity to stylize a sign laden with references to the reality of power, dignity, function, and social valuation is to be explored. (Bonne et al., 2010, p. 27) (Original text is in French, translated by the authors.)

In Oran, Georges Wolff (Saint-Étienne, 1873–Toulon, 1970) built a palace of arts, which included the construction of a museum, a library, a conference hall, and a hall for teaching the arts (*Archives of the General Government of Algeria*, 1928c). The entire project is located on the north side of Boulevard Iéna and is perfectly integrated into the site on a triangular plot with a built surface of more than 3000 m^2 (Figure 4).

The building was presented in Art Deco style by combining Greek elements with a modern style. It is marked by the sobriety of its lines, which are marked with a gigantic mosaic frieze with a length of 75 m. The main facade is marked by a porch, a Greek portico and decorative panels (*Les Chantiers nord-africains*, 1929, p. 89).

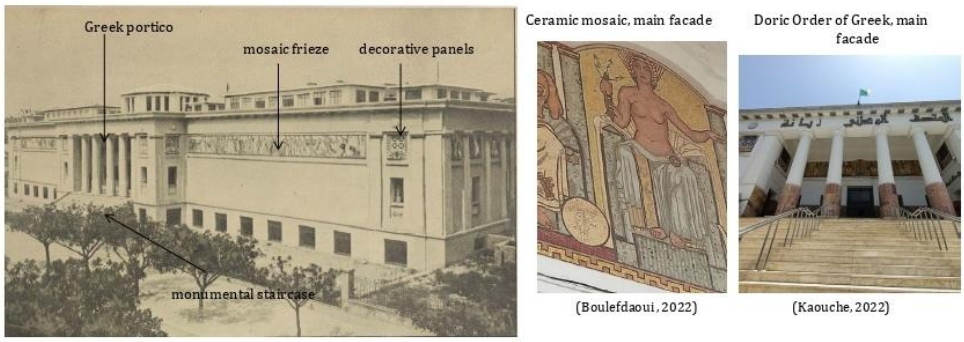


Figure 4: The Palace of Fine Arts in Oran, built by Georges Wolff. Source: interpreted by the authors, 2024

Georges Wolff, in collaboration with the architect Brunier, designed the House of Colon in Oran. This architectural endeavor was imbued with the essence of Art Deco, exemplified by frescoes expertly executed by the Tossut House. The ornamental choice of the building, depicted by frescoes portraying scenes related to agricultural work, reflects a profound reflection of the symbolic and historical significance of the building. In this case, the architects of the centenary converged towards a glorification of the Colonat, highlighting the colon as a vital element of colonisation. Through this representation, architects glorify agricultural labour and emphasise the role of the colon in this process. The chosen ornamental style testifies to their intention to celebrate the economic achievements and technological advancements of their time (Figure 5).

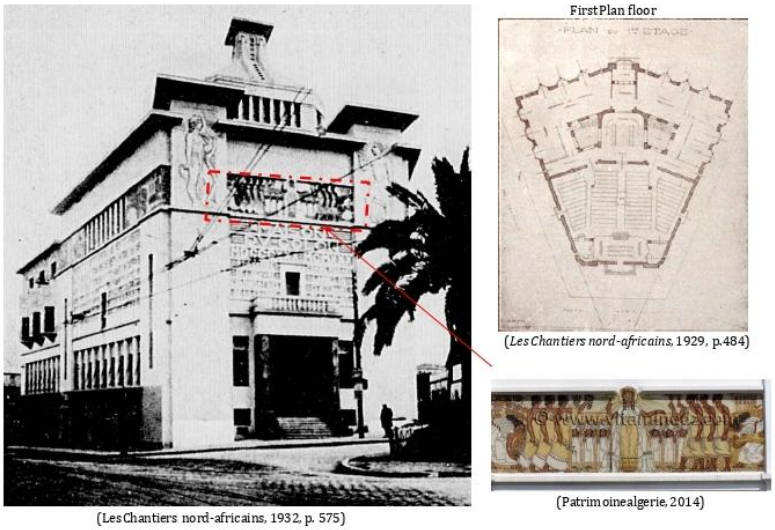


Figure 5: The House of Agriculture of Oran, built by Georges Wolff. Source: interpreted by the authors, 2024

In the same aesthetic choice, the architect Ange Journeau, laureate of the silver medal of 1925 International Exhibition of Decorative Arts and associate member of the Société Nationale des Beaux-Arts (*Archives of the General Government of Algeria*, n.d.-c), undertook the construction of the House of Agriculture in Constantine, employing a semi-classical architectural style that is characterised by a refined Mediterranean note (Figure 6). Journeau described it as a contemporary architectural embodiment of its era. The facade exudes a sense of understated sophistication, adorned with symbolic bas-reliefs depicting allegorical scenes representing agricultural labour. Notably, a central panel features two figures—one indigenous and one colonist—symbolising the spirit of fraternity of European and indigenous communities. A monumental glass wall panels, composed of black and silver enamels, is made by a renowned house of modern stained glass Gaétan Jeanin It represents wheat spikes and the three Roman and Berber mills (Mercier, 1931, p. 219). The architect put forward an image of a laborious and glorious settler for ornamentation, thus resembling the Colon monument in Boufarik, built by the sculptors Bouchard and Bigouet and the architect Salvador, in the form of a bas-relief, which represents the main military pioneers of colonisation, the doctors of the early

times of the conquest, and on each side, men and women busy working the land (*Archives of the General Government of Algeria*, n.d.-b).

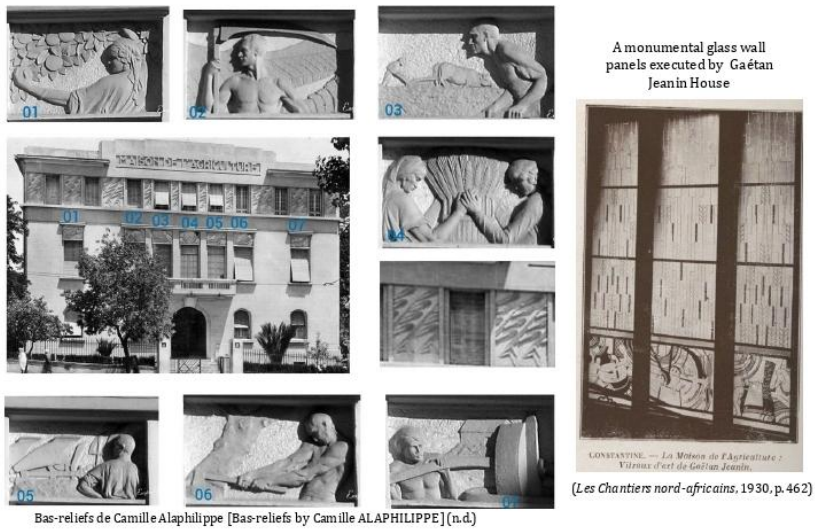


Figure 6: The House of Agriculture of Constantine, built by Ange Journeau. Source: interpreted by the authors, 2024

Constantine is one of the cities with a large number of indigenous inhabitants, according to statistics given by Gustave Mercier, there were more than 80,000 indigenous inhabitants, this population lives in conditions of precarious existence suffers from begging in the street. A Committee of notables of the Jews population asked the higher council to resolve this phenomenon, in the interest of health and public safety it would be appropriate to create an asylum to accommodate the unfortunate of all origins and especially Muslim beggars (Mercier, 1931, pp. 367–369). The asylum for the elderly and beggars is located at Mansorah. The building, designed by architect Ange Journeau, prioritises functional interior space over aesthetic language. It maintains a neutral aspect, with no ornamentation. The approach of the architect reflects an emphasis on maximising usability and accommodating the intended activities within the space (refectories, rooms, and interior courtyard); indigenous institutions are often built in modest architecture that reflects no character (Figure 7).

Cohen talked about colonised population and local reception of a colonial architecture and urban planning, which can be considered at the same time as a kind of oppression and modernisation that gives more pertinent question, raised by Paul Ricoeur, about history and memory (Cohen, 2006, p. 356).

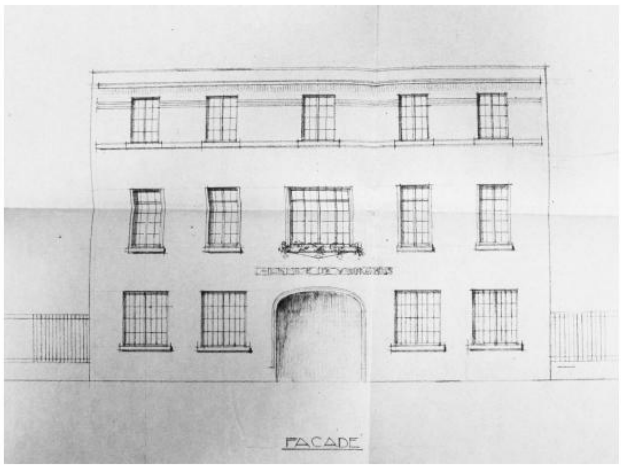


Figure 7: Project of asylum for the elderly and beggars at Constantine, established by Ange Journeau.
Source: *Archives of the General Government of Algeria* (1929b)

The architecture of the 1930s combines the simplicity of the modern style with the decorative aspects of Neo-Moorish and Mediterranean architecture (Picard, 1994, p. 129). Several buildings have modernised the landscape of the Algerian capital, notably the palace of the General Government by Jacques Guiauchain, built between (1930–1935), the town hall of the brothers Niermans, built in 1934, the casino of Algiers (Aletti Hotel), built in 1930, and the work of architects A. Bluysen and Richard from Paris, who built in a classical style, buildings with interesting modernism through the removal of unnecessary elements (*Les Chantiers nord-africains*, 1931, p. 99). This era opened up new ideas, renewing architectural language and allowing new needs to emerge.

Centenary buildings converge at a common point that they are designed in a contemporary manner, although they incorporate decorative elements from the metropolis or utilise local components; the prevalent architectural features exhibited an aspect of modernisation within the colony.

The political and socioeconomic circumstances that emerged after Algeria's centenary had a significant impact on the country's colonial architecture, in particular, due to the suspension of construction activities during World War II and the subsequent economic crisis, the political context and the liberation movement. New development plans followed one another, in order to meet the challenges of demographic and economic growth (Chérif, 2017), in the 1950s, it led to a shift towards a policy of large groups, as outlined in the Constantine plan. This resulted in a surge of activity in housing construction with a focus on using new materials and meeting the evolving requirements of the built environment. Following Independence, modernist ideology has predominated in urban planning (Filali et al., 2023). After the first decade of independence, Algeria found itself in a phase of reconstruction and restructuration, relying first on colonial heritage, and urban planning instruments of the 70s continued the steps of Constantine's plan. According to Jean-Jacques Deluz, the built framework of the 60s and 70s offers architectural formulas of a certain mediocrity and minimalist functionalism, which calls for the internationalisation of architecture through the use of international architects for the development of large projects (Chérif, 2017, pp. 146–148). Post-colonial architecture is in search of identity and finds its bearings in regional and Arab-Muslim specificities.

Even after the independence, colonial policies persisted, exerting influence through established institutions, legislative structures, and the continued presence of technicians involved in planning and construction. Hegemony persisted beyond coercion, with an extended and sometimes renewed presence of these technicians. The very first post-colonial initiatives often served as direct reactions to policies implemented by the occupying powers (Cohen, 2006, p. 366).

Following Algeria's independence, centenary's structures experienced different endings. Somme buildings, originally intended to be lasting works, were valued and remained intact in their original locations, and have kept their initial function to this day. There are, for example, the National Museum of Fine Arts of Algiers, National Public Museum of Cirta, the House of Agriculture of Constantine and the National Museum Ahmed Zabana in Oran. Other buildings were reconverted, the House of Agriculture in Oran became the Palace of Culture of Zeddour Brahim Belkacem, and the Hall Pierre Bordes converted to Ibn Khaldoun's Cinema Hall. The buildings of the centenary like others after independence were renamed with names of Algerian martyrs and historical personalities. Indigenous institutions like the orphanage of Sidi Mabrouk in Constantine were reconverted to police school.

6. CONCLUSION

The architects who were entrusted with the centenary projects were DPLG architects with diverse backgrounds and perspectives. Many of them had the privilege of designing prestigious public buildings in Algiers, Oran and Constantine, and they brought wide experience and expertise to the construction field. Whether metropolitan or Algerianist, they played a significant role in modernising the Algeria's architectural landscape.

The Centenary Architecture Commission, with due consideration for urban planning instruments, local climate, landscape, and local identity, concentrated on balancing technical requirements, aesthetic aspects, and functional necessities in a modern manner. This Commission played a pivotal role in overseeing the architectural production of the centenary celebration, under the directives of the high colonial administration.

The ornamentation of some centenary buildings featured the art deco style, which incorporated traditional decorative elements such as columns and pilasters in a non-obtrusive manner. These elements were combined with bas-reliefs and geometric motifs to evoke the grandeur of ancient civilisations, including Greek mythology. The buildings also glorified the French colonial presence by depicting the lives of colonists and the labour of French investment. Some architects emphasised the local identity by incorporating Mediterranean features such as terraces, gardens, and arches, which they believed demonstrated the

potential for modern architecture to be adapted to local context. The colonial power showcased its expertise in construction, combining political and symbolic issues in a monumental and imposing manner. In particular, the construction of imperial edifices such as museums and houses of agriculture exemplified this. The facades, characterised by their linear precision, coalesced seamlessly with classical decorative components, establishing a sense of harmony. The restrained elegance of the facades, the balanced arrangement of horizontal lines, the inclusion of central heating systems, and the provision of water and electricity infrastructure characterised these buildings as contemporary architecture that was emblematic of its time. However, the native institutions had a more functional architecture with neutral appearance.

The year 1930 marked a significant turning point in the architectural landscape of Algeria, which was heavily influenced by the national and international political circumstances context. This period of modernisation was initiated by the French government. The House of Agriculture in Algiers and the House of Students, among other notable projects, exemplify the influence of contemporary architecture on the region. The construction of the future courthouse and consular palace, among other planned projects, will undoubtedly contribute to the ongoing development of Algerian architecture (*Les Chantiers nord-africains*, 1937, p. 349).

It is crucial to study the historical, technical, and aesthetic aspects of a building to identify and enhance its historical value. Our study can guide future preservation efforts and highlight its unique characteristics. This allows for a deeper understanding and appreciation of a building's architectural and historical significance. Today, Algerian policy towards colonial heritage has been characterised by a delicate reconciliation with the country's colonial past.

ACKNOWLEDGEMENTS

We would like to express our sincere gratitude to the reviewers for their insightful comments and valuable feedback. Additionally, we extend our heartfelt appreciation to the different Centres of Archives for their invaluable assistance and provision of resources during our research.

REFERENCES

Achour, M. (2014). *Les Darbedas: entrepreneurs et architectes en Algérie (XIX-XX^{eme}) du Néo-mauresque au Modernisme* [The Darbedas: Entrepreneurs and Architects in Algeria (19th–20th Century) from Neo-Moorish to Modernism] [Master's thesis, National Higher School of Architecture of Versailles]. Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA). http://kent.cdha.fr/Record.htm?idlist=1&record=1916837712491986559 9 [in French]

Aïche, B. (2010). *Architecture des années trente à Alger: Les figures de la modernité* [Architecture of the 1930s in Algiers: The figures of modernity] [Doctoral dissertation, University of Bordeaux 3]. https://www.theses.fr/2010BOR30054 [in French]

Aïche, B. (2014). Des cités indigènes aux cités de recasement en Algérie (1930-1950) [From Indigenous Settlements to Relocation Housing Estates in Algeria (1930–1950)]. In C. Jelidi (Ed.), *Villes maghrébines en situations coloniales* (pp. 97–111). Karthala. https://doi.org/10.3917/kart.jelid.2014.01.0097 [in French]

Aïche, B., Cherbi, F., & Oubouzar, L. (2006). Patrimoine architectural et urbain des XIX éme et XX éme siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés [Architectural and urban heritage of the 19th and 20th centuries in Algeria. «Euromed Heritage Project II: Shared Heritage»]. *Revue Campus*, *4*, 34–45. http://revue.ummto.dz/index.php/campus/article/download/73/26 [in French]

Algerian virtual museum. (2024, February 20). *Musée National des Beaux-Arts* [National Museum of Fine Arts] [Image attached] [Status update]. Facebook. https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=pfbid02wQKNg1GvRM7cjcnLnDMVZwCVdQ52Lb7fEn1fqjbPz1nJPwsU6DGnY2THLHCN2XRol&id=100082303452662 [in French]

Archives of the General Government of Algeria. (1928a). (GGA 64 S 6). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives of the General Government of Algeria. (1928b). (GGA 64 S 7). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives of the General Government of Algeria. (1928c). (GGA 64 S 42). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives of the General Government of Algeria. (1929a). (GGA 64 S 7). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives of the General Government of Algeria. (1929b). (GGA 64 S 37). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives of the General Government of Algeria. (1930). (GGA 64 S 42). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives of the General Government of Algeria. (n.d.-a). (GGA 64 S 46). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives of the General Government of Algeria. (n.d.-b). (GGA 64 S 7). ANOM, Aix Marseille, France.

Archives of the General Government of Algeria. (n.d.-c). (GGA 64 S 66). ANOM, Aix Marseille, France.

Bas-reliefs de Camille ALAPHILIPPE [Bas-reliefs by Camille ALAPHILIPPE]. (n.d.). Engival.fr. http://www.engival.fr/const-agri-ALAPHILIPPE.htm [in French]

Belabed-Sahraoui, B. (2011). *Pouvoir municipal et production de la ville coloniale. Constantine (1854-1903)* [Municipal power and urban production in the colonial city: Constantine (1854–1903)]. Éditions universitaires européennes. [in French]

Bonne, J.-C., Denoyelle, M., Michel, C., Nouvel-Kammerer, O., & Coquery, E. (2010). Can there be a symbolic reading of ornament? *Perspective, 1*, 27–42. https://doi.org/10.4000/perspective.1206 [in French]

Bouayed, A. (2006). In the shadow of Algiers: The silent intrusion of Algerian artists into the cultural spaces of Oran city. *Insaniyat*, *32–33*, 155–172. https://doi.org/10.4000/insaniyat.3472 [in French]

Boufassa, S. (2020). Autour des projets d'habitat pour "Indigènes" en Algérie: Expressions d'un discours ethnicisant [Surrounding housing projects for 'Indigenous' people in Algeria: expressions of an ethnicizing discourse]. *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines*, 9. [in French]

Boulefdaoui, S. (Photographer). (2022, October). *Museum of Oran* [Photograph]. https://www.google.com/maps/contrib/107544559936413962914/photos/@35.6958183,-0.6453254,3a,75y,90t/data=!3m7!1e2!3m5!1sAF1QipM2x-iXA5vf8OQL6unR0VSBNNcWP_lYds4m7_An!2e10!6shttps:%2F%2Flh5.googleusercontent.com%2Fp%2FAF1QipM2x-iXA5vf8OQL6unR0VSBNNcWP_lYds4m7_An%3Dw365-h487-k-no!7i3472!8i4640!4m3!8m2!3m1!1e1?entry=ttu

Bouttiaux, A. (2007). *Afrique: musées et patrimoines pour quels publics?* [Africa: Museums and heritage for which audiences?]. Karthala. [in French]

Burth-Levetto, S. (1994). Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872) Entre discours et réalité [The civil buildings service in Algeria (1843–1872) Between Discourse and Reality]. *Revue Des Mondes Musulmans Et De La Méditerranée*, *73*(1), 137–152. https://doi.org/10.3406/remmm.1994.1672 [in French]

Cazenave, É. (2001). *Les artistes de l'Algérie: Dictionnaire des peintres, sculpteurs, graveurs, 1830-1962* [The artists of algeria: Dictionary of painters, sculptors, engravers, 1830–1962]. Bernard Giovanangeli Editeur. [in French]

Çelik, Z. (1997). *Urban forms and colonial confrontations: Algiers under French rule*. University of California Press.

Chadoin, O. (2014). « Les formes informent »: Le retour du symbolique dans la fabrique de la ville néolibérale ["The forms inform us" about the symbolic return in the fabric of the neoliberal city]. *Questions De Communication*, *25*, 21–39. https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8918 [in French]

Chérif, N. (2017). Alger, 1830-1980: Chronique d'une historiographie en construction [Algiers, 1830–1980: Chronicle of a historiography under construction]. *Perspective*, *2*, 131–152. https://doi.org/10.4000/perspective.7596 [in French]

Cohen, J.-L. (2006). Architectural history and the colonial question: Casablanca, Algiers and beyond. *Architectural History, 49*, 349–372. https://www.jstor.org/stable/40033828

Délégations financières algériennes / Gouvernement général de l'Algérie [Algerian financial delegations / General Government of Algeria]. (1937, January). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6130836n [in French]

Filali, N., Hendel, M., & Madani, M. (2023). De l'héritage de la ville coloniale à la ville contemporaine [From the legacy of the colonial city to the contemporary city]. *Belgeo*, 1. https://doi.org/10.4000/belgeo.58295 [in French]

Fuller, M. (1988). Building power: Italy's colonial architecture and urbanism, 1923-1940. *Cultural Anthropology*, *3*(4), 455–487. https://doi.org/10.1525/can.1988.3.4.02a00080

Fuller, M. (2007). *Moderns abroad: Architecture, cities, and Italian imperialism*. Routledge.

Henni, S. (2019). *Architecture de la contre-révolution: L'armée française dans le Nord de* [Architecture of the counterrevolution: The French army in northern Algeria]. Éditions B42. [in French]

Henry, J. (2014). Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérianiste [The Centenary of Algeria, ephemeral triumph of Algerianist thought]. In A. Bouchène (Ed.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale: 1830-1962* (pp. 369–375). La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.bouch.2013.01.0369 [in French]

Jansen, J. C. (2014). Fête et ordre colonial: Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 [Celebration and colonial order: Centenaries and Anticolonialist Resistance in Algeria during the 1930s]. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 121*(1), 61–76. https://doi.org/10.3917/ving.121.0061 [in French]

Jourdain, F. (1930). L'architecture et l'esprit modern [Architecture and the modern spirit]. *Les Chantiers Nord-africains, 2*, 115–116. [in French]

Kaouche, M. (Photographer). (2022, June). *Museum of Oran* [Photograph]. Google Map. https://www.google.com/maps/contrib/111195578558808705332/photos/@35.6958183,-0.6453254,3a,75y,90t/data=!3m7!1e2!3m5!1sAF1QipMcSbp7DrJ3wgZ-DevleKs6PbIKGMs99-MMgLDU!2e10!6shttps:%2F%2Flh5.googleusercontent.com%2Fp%2FAF1QipMcSbp7DrJ3wgZ-DevleKs6PbIKGMs99-MMgLDU%3Dw365-h273-k-no!7i3264!8i2448!4m3!8m2!3m1!1e1?entry=ttuOOTDhcKK05kbJ13dKdM4p4OCGv1=s680-w680-h510

L'Afrique du Nord illustrée [Illustrated North Africa]. (1929, September 14). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5586354v [in French]

Le Foyer civique d'Alger ou maison du peuple [The civic center of Algiers or People's House] [Photo]. (n.d.). GuidiGO Inc. https://www.guidigo.com/Web/Musee-Paul-Belmondo/z-IMz9yCEfw/Stop/11/Le-Foyer-civique-d%E2%80%99Alger-ou-maison-du-peuple#images [in French]

Les Chantiers nord-africains [The North African Construction Sites]. (1930, January 1). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740881t [in French]

Les Chantiers nord-africains [The North African Construction Sites]. (1931, January 1). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k893597x/f111.item.zoom# [in French]

Les Chantiers nord-africains [The North African Construction Sites]. (1932, July 1). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740985t [in French]

Les Chantiers nord-africains [The North African Construction Sites]. (1937, January 1). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9743916h/f359.item.zoom# [in French]

Les Travaux [The works] (1927, July 2). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63423154 [in French]

Les Chantiers nord-africains. (1929, January 1). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97408093 [in French]

Les Chantiers nord-africains. (1929, July 1). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97434050/f58.item [in French]

L'Ikdam [Fearlessness]. (1931a, March 31). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6702856n/f3.item [in French]

L'Ikdam [Fearlessness]. (1931b, May 1). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6702858g [in French]

L'Ikdam [Fearlessness]. (1932, August 1). Gallica - BnF. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k67028750 [in French]

Matheron, J. (2022). Le « centenaire de l'Algérie » en 1930 : les populations algériennes face à la colonisation [The 'Centenary of Algeria' in 1930: Algerian populations in the face of colonization]. *20 & 21. Revue d'histoire*, 154, 3–16. https://doi.org/10.3917/vin.154.0003 [in French]

Megglé, A. (1931). *L'Algérie, terre française* [Algeria: French land]. Société française d'éditions. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3380603t [in French]

Melia, J. (1929). *Le centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes* [The Centenary of the conquest of Algeria and indigenous reforms]. Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie. [in French]

Mercier, G. (1931). *Le centenaire de l'Algérie-Exposé d'ensemble, tome I* [The Centenary of Algeria: comprehensive overview, Volume I]. Éditions p. & g. Soubiron [in French]

Meynier, G. (2014). L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico historiographique [Algeria and the Algerians under the Colonial System. Historical and historiographical approach]. *Insaniyat*, *65–66*, 13–70. https://doi.org/10.4000/insaniyat.14758 [in French]

Michonneau, S. (1995). Jean Davallon, Philippe Dujardin et Gérard Sabatier (Sous la direction de), Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution, Lyon, PUL, 1993, 245 p [Review of Jean Davallon, Philippe Dujardin, & Gérard Sabatier (Eds.), Politics of Memory. Commemorating the revolution, Lyon, PUL, 1993, 245 p]. *Annales. Histoire, Sciences Sociales, 50*(6), 1287–1290. https://doi.org/10.1017/s039526490005602x [in French]

Nora, P. (1984). *Les Lieux de Mémoire* [Sites of memory]. Gallimard. [in French]

Oulebsir, N. (1994). La découverte des monuments de l'Algérie: Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880) [The Discovery of Monuments in Algeria: The Missions of Amable Ravoisié and Edmond Duthoit (1840–1880)]. *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 73–74, 57–76. https://doi.org/10.3406/remmm.1994.1667 [in French]

Oulebsir, N. (2004). *Les usages du patrimoine: Monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930* [The uses of heritage: Monuments, museums, and colonial policy in Algeria, 1830–1930]. Les Editions de la MSH. [in French]

Patrimoinealgerie. (2014, April 16). Mosaïques du Palais de la culture et des arts Ville d'Oran [Mosaics of the Palace of Culture and Arts, City of Oran]. *Vitaminedz*. https://vitaminedz.com/fr/Algerie/mosaiques-du-palais-de-la-culture-187308-Photos-0-288-1.html [in French]

Piaton, C., & Chebahi, M. (2017). Les architectes d'Alger, 1830-1940 [The architects of Algiers, 1830–1940]. In B. Aïche, J. Hueber, T. Lochard, & C. Piaton (Eds.), *Alger, architectures 1830-1940* (pp. 30–49). Honoré Clair. https://www.academia.edu/35545963/Les_architectes_dAlger_1830_194 [in French]

Piaton, C., Hueber, J., Aïche, B., & Lochard, T. (2016). *Alger: Ville et architecture 1830-1940* [Algiers: City and architecture 1830–1940]. Barzakh [in French]

Picard, A. (1994). Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962) [Architecture and urban planning in Algeria: from one shore to another (1830–1962)]. *Revue Des Mondes Musulmans Et De La Méditerranée*, *73–74*, 121–136. https://doi.org/10.3406/remmm.1994.1671 [in French]

Presse-algerie. (2012, October 23). La salle Ibn Khaldoun à Alger rouverte après 7 ans de travaux [The Ibn Khaldoun Hall in Algiers reopened after 7 years of work]. *Vitaminedz*. https://www.vitaminedz.com/fr/Algerie/la-salle-ibn-khaldoun-a-alger-638117-Articles-0-18300-1.html [in French]

Raison, J. (1968). La colonisation des terres neuves intertropicales [The Colonisation of New Intertropical Lands]. *Etudes Rurales*, *31*(1), 5–112. https://doi.org/10.3406/rural.1968.1388 [in French]

Register of Deliberations of the Municipal Council of Constantine. (1930, April 17). (No. 99). Constantine, Algeria.

Rezgui, I. (2022). *The contribution of European architects to Algeria between 1930 and 1962, Case study of the city of Annaba* [Doctoral dissertation, University Panthéon-Sorbonne - Paris I]. https://theses.hal.science/tel-04050487 [in French]

Saidouni, M. (1995). *Rapports de force dans l'urbanisme colonial algérois (1855-1935) ou la genèse de l'aménagement urbain à Alger* [Power relations in colonial urban planning in Algiers (1855–1935) or the genesis of urban development in Algiers] [Doctoral dissertation, University of Paris 8]. https://www.theses.fr/1995PA081000 [in French]

Saou-Dufrêne, B., & Djenidi, A. (2017). Musées, colonialisme, indépendance : figures du donateur [Museums, colonialism, independence: Donors]. *Perspective*, *2*, 153–172. https://doi.org/10.4000/perspective.7617 [in French]

Simon-Nicaise, S., Brun, J. P., Sarthe, Y., & Scotto Di Vettimo, J. (2012). *Notre Histoire* [Our history of Algeria]. Alliance Eds. [in French]

Vermeren, P. (2016). Chapitre XXII. 1930 en Afrique du Nord : le point de bascule [Chapter XXII. 1930 in North Africa: The turning point]. In P. Vermeren (Ed.), *La France en terre d'islam: Empire colonial et religions, XIX^{e}-XX^{e} siècles* (pp. 347–363). Belin. [in French]

Volait, M. (2017). Provincializing colonial architecture. *ABE Journal*, *11*. https://doi.org/10.4000/abe.4094 [in French]

Voldman, D. (1995). L'épuration des architects [The purification of architects]. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 39–40, 26–27. https://doi.org/10.3406/mat.1995.402758 [in French]

Weiss, R. (1930). *Le centenaire de l'Algérie française (1830-1930)* [The centenary of French Algeria (1830–1930)]. Imprimerie Nationale. [in French]

Wright, G. (1991). *The politics of design in French colonial urbanism*. University of Chicago Press.

Zevi, B. (1959). *Apprendre à voir l'architecture* [Learning to see architecture]. Les Editions de Minuit. [in French]

Nom et Prénom : BENARBIA Hala

Titre : L'ARCHITECTURE FRANÇAISE À CONSTANTINE ENTRE LES DEUX CENTENAIRES 1930 ET 1937

Thèse en vue de l'obtention du Diplôme de Doctorat 3ème cycle LMD

en Architecture & Environnement Bâti

RESUME

En 1930, la France célébra le centenaire de son occupation de l'Algérie avec une série de manifestations rétrospectives, marquant cet événement par la construction de divers projets architecturaux, améliorations urbaines, travaux d'embellissement, érection de monuments commémoratifs, etc. La commission d'architecture du centenaire supervisa la réalisation de ces œuvres architecturales, visant à laisser une empreinte durable de la célébration et à donner un cachet particulier à ces créations. La production architecturale du centenaire 1930 a introduit de nouvelles formes qui reflétaient l'essor économique, technique et intellectuel de l'époque, marquant un tournant décisif dans l'histoire de l'architecture en Algérie. La ville de Constantine, chef-lieu du département de l'Est, eut une place particulière dans ces commémorations. Elle célébra non seulement le centenaire de l'Algérie en 1930, mais également son propre centenaire d'occupation française en 1937. Ces deux événements furent l'occasion de construire de nouveaux bâtiments, de transformer des structures existantes et d'aménager l'espace urbain pour répondre aux besoins festifs et symboliques de l'époque. Nous visons principalement à identifier et à analyser les projets architecturaux et urbains réalisés à Constantine pour les deux centenaires 1930 et 1937. Nous cherchons à en préciser les caractéristiques architecturales et esthétiques spécifiques et à éclairer leur histoire, tout en reconnaissant les acteurs impliqués dans le processus de commémoration et de création architecturale. Il s'agit aussi d'examiner le déroulement de ces célébrations dans la ville, afin de connaitre les lieux privilégiés à la commémoration. Pour mener à bien cette analyse, notre méthodologie repose sur une recherche historique approfondie. Nous avons exploré les registres de délibérations du Conseil Municipal de Constantine, les archives nationales d'outre-mer (ANOM) en France, ainsi que les archives numériques de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) Gallica. En complément, nous avons effectué des sorties sur le terrain afin de recueillir des données directes, considérant le bâtiment lui-même comme une archive vivante à analyser. Notre recherche contribue à la compréhension et à la diffusion des connaissances à propos de cet héritage architectural. L'amalgame de formes traditionnelles stylisées avec l'élégance des lignes simplifiées et épurées et des formes minimalistes incarne les caractéristiques principales de cette production architecturale.

Mots clés : Production architecturale ; commémoration ; centenaire ; programme ; Constantine ; 1930 ; 1937.

Directrice de thèse : BELABED SAHRAOUI BADIA - Université Constantine 3

Soutenue le 21 Janvier 2026